

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

NINTH ORDINARY SESSION

NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1963

Décembre 1963

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

NINTH ORDINARY SESSION

NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1963

Décembre 1963

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the Second Part of the Ninth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes Officiels* de la deuxième partie de la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
 Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Seventh Sitting	11
Eighth Sitting	14
Ninth Sitting	17
Tenth Sitting	19
Text adopted	22
Eleventh Sitting	23
Texts adopted	29
Twelfth Sitting	34
Thirteenth Sitting	36
Texts adopted	40
 Official Report of Debates :	
Seventh Sitting	49
Eighth Sitting	79
Ninth Sitting	105
Tenth Sitting	133
Eleventh Sitting	159
Twelfth Sitting	196
Thirteenth Sitting	219
 Index	 237

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Septième séance	11
Huitième séance	14
Neuvième séance	17
Dixième séance	19
Texte adopté	22
Onzième séance	23
Textes adoptés	29
Douzième séance	34
Treizième séance	36
Textes adoptés	40
 Compte rendu officiel des débats :	
Septième séance	49
Huitième séance	79
Neuvième séance	105
Dixième séance	133
Onzième séance	159
Douzième séance	196
Treizième séance	219
 Index	 248

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. DEJARDIN Georges	Socialiste
le HODEY Philippe	Soc. chr.
MOLTER Adolf	Socialiste
MOTZ Roger	P. L. P.
MOYERSOEN Ludovic	Soc. chr.
PIERSON Marc-Antoine	Socialiste
STRUYE Paul	Soc. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. DECONINCK Jules	Socialiste
de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. chr.
HOUSIAUX Georges	Socialiste
LEYNEN Hubert	Soc. chr.
MAGÉ Jozef	Socialiste
MEYERS Paul	Soc. chr.
Van OFFELEN Jacques	P. L. P.

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ALRIC Gustave	Indépendant
BOURGEOIS Georges	U.N.R. - U.D.T.
BOURGOIN Pierre	U.N.R. - U.D.T.
DUTERNE Henri	U.N.R. - U.D.T.
GAUTHIER André	Rass. dém.
GROS Louis	Indépendant
HAURET Robert	U.N.R. - U.D.T.
KALB Paul-Jacques	U.N.R. - U.D.T.
MALLEVILLE Jacques	U.N.R. - U.D.T.
MOUTET Marius	S. F. I. O.
NESSLER Edmond	U.N.R. - U.D.T.
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.
PIC Maurice	S. F. I. O.
PINTON Auguste	Gauche dém.
PRIVAT Charles	S. F. I. O.
RADIUS René	U.N.R. - U.D.T.
VOILQUIN Albert	Républ. indép.
WACH Paul	M. R. P.

Substitutes — Suppléants

MM. BAUMEL Jacques	U.N.R. - U.D.T.
CLAPARÈDE Émile	Gauche dém.
DARDEL Georges	S. F. I. O.
DASSIÉ Albert	U.N.R. - U.D.T.
DESCHIZEAUX Louis	S. F. I. O.
EHM Albert	U. N. R. - U.D.T.
ESCANDE Louis	S. F. I. O.
de GRAILLY Michel	U.N.R. - U.D.T.

MM. JACQUET Michel	Centre dém.
LEMAIRE Marcel	Centre républicain
MICHAUD Louis	Centre dém.
de MONTESQUIOU Pierre	Rass. dém.
de PRÉAUMONT Jean	U.N.R. - U.D.T.
RABOURDIN Guy	U.N.R. - U.D.T.
RICHARDS Arthur	U.N.R. - U.D.T.
TINAUD Jean-Louis	Indépendant
VITTER Pierre	Républ. indép.
YVON Joseph	Centre dém.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. ACHENBACH Ernst	F. D. P.
BAUER Hannsheinz	S. P. D.
Fürst von BISMARCK Otto	C. D. U.
MM. BLACHSTEIN Peter	S. P. D.
BRAUER Max	S. P. D.
FURLER Hans	C. D. U.
Mme HUBERT Elinor	S. P. D.
MM. JAEGER Richard	C. S. U.
KOPF Hermann	C. D. U.
MEYER Ernst Wilhelm	S. P. D.
PAUL Ernst	S. P. D.
Mme REHLING Luise	C. D. U.
MM. SCHMID Carlo	S. P. D.
Président de l'Assemblée	
SEIDL Franz	C. S. U.
SERRES Günther	C. D. U.
STAMMBERGER Wolfgang	F. D. P.
WAHL Eduard	C. D. U.
ZIMMER Alois	C. D. U.

Substitutes — Suppléants

MM. BERKHAN Karl-Wilhelm	S. P. D.
CORTÉRIER Fritz	S. P. D.
ERLER Fritz	S. P. D.
Mme FLITZ Hedi	F. D. P.
MM. HELLIGE Walther	F. D. P.
JACOBS Peter	S. P. D.
KAHN-ACKERMANN Georg	S. P. D.
KLIESING Georg	C. D. U.
LENZE Franz	C. D. U.
LERMER Josef	C. S. U.
Mme MAXSEIN Agnes	C. D. U.
MM. MEMMEL Linus	C. S. U.
von MERKATZ Hans-Joachim	C. D. U.
Mme RENGGER Annemarie	S. P. D.
MM. SEFFRIN Roland	C. D. U.
SÜSTERHENN Adolf	C. D. U.
WIENAND Karl	S. P. D.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AMATUCCI Alfredo	Dém. chr.
AZARA Antonio	Dém. chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
BETTIOLO Giuseppe	Dém. chr.
CADORNA Raffaele	Dém. chr.
CONTI Alfredo	Dém. chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
FOSCHINI Nicola	Unité mon.
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LUCIFERO Roberto, Marchese d'APRIGLIANO	Indépendant
MASSIMO LANCELLOTTI F.	Groupe mixte
MONTINI Lodovico	Dém. chr.
RAPELLI Giuseppe	Dém. chr.
RESTAGNO Pier Carlo	Dém. chr.
VALMARANA Giustino	Dém. chr.
N...	
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELILLI Ugo	Dém. chr.
BASILE Guido	Libéral
CAROLI Martino	Dém. chr.
CINGOLANI Mario	Dém. chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. chr.
MM. COTTONI Benedetto	Libéral
EBNER Anton	Groupe mixte
FERRARI Pierino Luigi	Dém. chr.
FLORENA Arcangelo	Dém. chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. chr.
REPOSSI Carlo	Dém. chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. chr.
VALLAURI Ettore	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
N...	
N...	

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. BECH Joseph	Parti chrét. socia.
CRAVATTE Henry	Parti ouv. socia.
LINDEN Camille	Parti démocr.

Substitutes — Suppléants

MM. GALLION Jean	Parti ouv. socia.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
PROST André	Parti démocr.

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. DIEPENHORST I. N. Th.	Chr. hist.
DUYNSTEE A. E. M.	Pop. cath.
GOEDHART F. J.	Travailleuse
KIEFT G. A.	Antirévolution.
Jonkheer van MEEUWEN P. G. M.	Pop. cath.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J.M.	Libéral
M. VOS H.	Travailleuse

Substitutes — Suppléants

Mlle KOK G. S. H. M.	Pop. cath.
MM. KRANENBURG H. C.	Chr. hist.
LAAN Th.	Pop. cath.
PATIJN C. L.	Travailleuse
van RIEL H.	Libéral
RUYGERS G. J. N. M.	Travailleuse
TJALMA J. T.	Antirévolution.

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

The Rt. Hon. George BROWN	Travailleuse
Mr. Henry CLARK	Conservateur
Mr. Michael CLIFFE	Travailleuse
Lord CRATHORNE	Conservateur
Lord GRANTCHESTER	Libéral
Mr. Denis HEALEY	Travailleuse
Mr. Carol JOHNSON	Travailleuse
Lord KENNET	Travailleuse
Mr. Peter KIRK	Conservateur
Mrs. Patricia McLAUGHLIN	Conserv. et Union.
Mr. Maurice MACMILLAN	Conservateur
Mr. Robert MATHEW	Conservateur
Mr. W. John PEEL	Conservateur
Mr. Nicholas RIDLEY	Conservateur
Mr. Ronald S. RUSSELL	Conservateur
Viscount STONEHAVEN	Conservateur
Mr. John STONEHOUSE	Travailleuse
Mr. Frank TOMNEY	Travailleuse

Substitutes — Suppléants

Mr. Ronald BELL	Conservateur
Mr. Humphry BERKELEY	Conservateur
Sir Eric ERRINGTON	Conservateur
Mr. Roger GRESHAM COOKE	Conservateur
Mr. William HANNAN	Travailleuse
Mr. Sydney IRVING	Travailleuse
Mr. John MORRIS	Travailleuse
Mr. Joseph PRICE	Travailleuse
Mr. Arthur TILEY	Conservateur
Mr. Donald WADE	Libéral
Mr. David WEBSTER	Conservateur
N...	

I

MINUTES OF PROCEEDINGS

PROCÈS-VERBAUX

SEVENTH SITTING

Monday, 2nd December 1963

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Second Part of the Ninth Ordinary Session of the Assembly.
 2. Address by the President of the Assembly.
 3. Examination of Credentials.
 4. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 283).
 5. Message by Mr. de Block, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of WEU.
 6. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 288);
- State of European Security
- Disarmament and the nuclear force (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 293);
 - The NATO nuclear force (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 290);
 - Ground forces on the central front (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 292);
 - Navies in the nuclear age (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 295).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The President announced the resumption of the Ninth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting of Friday, 7th June 1963, were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tribute to the late President Kennedy

The President paid tribute to the late John F. Kennedy, President of the United States of America, and suspended the Sitting in his memory.

The Sitting was suspended at 3.08 p.m. and resumed at 3.25 p.m.

4. Tributes

The President paid tribute to the late Mr. Drèze, Belgian Substitute, and to the late Mr.

Höfler, Substitute for the Federal Republic of Germany.

5. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

6. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6(1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assembly had ratified the credentials of Mr. Healey, a United Kingdom Representative appointed in place of Mr. Strachey, and of Mr. de Montequiou, a French Substitute, appointed to fill a vacant seat.

The credentials of Mr. von Merkatz, who had been nominated as a Substitute for the Federal Republic of Germany in place of Mr. Gerns since the last meeting of the Consultative Assembly of the Council of Europe, but whose credentials had been ratified by the Presidential Committee on 15th November 1963 in accordance with Rule 14(2) of the Rules of Procedure, were unanimously approved by the Assembly, subject to

SEPTIÈME SÉANCE

Lundi 2 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la deuxième partie de la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée.2. Allocution du Président de l'Assemblée.3. Vérification de pouvoirs.4. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 283).5. Message de M. de Block, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.6. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 288) ; | <p>Etat de la sécurité européenne</p> <ul style="list-style-type: none">— Le désarmement et la force nucléaire (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 293) ;— La force nucléaire O.T.A.N. (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 290) ;— Forces terrestres sur le front central en Europe (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 292) ;— Les marines à l'âge nucléaire (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 295). |
|---|--|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

Le Président déclare reprise la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la sixième séance du vendredi 7 juin 1963 est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Hommage à la mémoire du Président J. F. Kennedy

Le Président rend hommage à la mémoire de M. J. F. Kennedy, Président des Etats-Unis d'Amérique, et suspend la séance.

La séance, suspendue à 15 h. 08, est reprise à 15 h. 25.

4. Eloges funèbres

Le Président prononce les éloges funèbres de MM. Drèze, suppléant de la Belgique, et Höfler,

suppléant de la République Fédérale d'Allemagne.

5. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président prononce une allocution.

6. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication de M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, conformément à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs de M. Healey, désigné comme Représentant du Royaume-Uni à la place de M. Strachey, et de M. de Montesquiou, Suppléant français, à un siège demeuré vacant.

Les pouvoirs de M. von Merkatz, désigné comme Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne à la place de M. Gerns, depuis la dernière réunion de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, ont été validés par le Comité des Présidents de l'Assemblée au cours de la séance qu'il a tenue le 15 novembre 1963 en application de l'article 14 (2) du Règlement. L'Assemblée unanime ratifie cette validation

subsequent ratification by the Consultative Assembly.

In accordance with Rule 6(2), the credentials of Mr. Van Offelen, who had been nominated as a Belgian Substitute in place of Mr. Drèze since the last meeting of the Consultative Assembly of the Council of Europe, were unanimously approved by the Assembly subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly.

7. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session

(Doc. 283)

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the Second Part of the Session, as proposed by the Bureau.

8. Message by Mr. de Block, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of WEU

Mr. de Block addressed the Assembly.

Mr. de Block replied to questions from MM. Badini Confalonieri, Michaud, Radius, Zimmer, Cadorna and Stonehouse.

9. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance (Doc. 288) was presented by Mr. Kliezing, Chairman and Rapporteur.

The Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments on disarmament and the nuclear force (Doc. 293) and on navies in the

nuclear age (Doc. 295) were presented by Lord Kennet, Rapporteur.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the NATO nuclear force (Doc. 290) was presented by Mr. Duynstee, Rapporteur.

On the motion of the President, the Assembly deferred the presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on ground forces on the central front (Doc. 292) until the next Sitting.

10. Changes in the Composition of Committees

The Assembly confirmed the action of the Presidential Committee in agreeing, in between part-sessions, to the appointment of Mr. Healey as a full member of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of Mr. Strachey.

On the proposal of the Bureau, the Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees :

Committee on Defence Questions and Armaments

Sir Eric Errington as a full member in place of Mr. Ridley.

General Affairs Committee

Mrs. McLaughlin as a full member in place of Mr. Kirk ;

Mr. Ridley as a full member in place of Mr. Macmillan ;

Mr. Irving as an alternate in place of Mr. Morris.

11. Reference to Committee

In accordance with Rule 51(1) of the Rules of Procedure, the Motion for a Resolution to amend Rule 42 of the Rules of Procedure, tabled by Mr. Moyersoen and several of his colleagues (Doc. 302), was referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

12. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Tuesday, 3rd December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.30 p.m.

sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs de M. Van Offelen désigné comme Suppléant de la Belgique à la place de M. Drèze depuis la dernière réunion de l'Assemblée Consultative.

7. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 283)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier proposé par le Bureau pour la deuxième partie de la session.

8. Message de M. de Block, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

M. de Block prononce une allocution.

M. de Block répond à des questions posées par MM. Badini Confalonieri, Michaud, Radius, Zimmer, Cadorna, Stonehouse.

9. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements relatif au Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale (Doc. 288) est présenté par M. Kliesing, président et rapporteur.

Les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le désarmement et la force nucléaire (Doc. 293) et sur les

marines à l'âge nucléaire (Doc. 295) sont présentés par Lord Kennet, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la force nucléaire O.T.A.N. (Doc. 290) est présenté par M. Duynstee, rapporteur.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée décide de reporter à la prochaine séance la présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements relatif aux forces terrestres sur le front central en Europe (Doc. 292).

10. Modifications dans la composition des commissions

L'Assemblée ratifie la nomination de M. Healey comme membre titulaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements à la place de M. Strachey, effectuée par le Comité des Présidents pendant l'interruption de la session.

Sur la proposition du Bureau, l'Assemblée adopte les modifications suivantes dans la composition des commissions :

Commission des Questions de Défense et des Armements

Sir Eric Errington, membre titulaire, à la place de M. Ridley.

Commission des Affaires Générales

Mrs. McLaughlin, membre titulaire, à la place de M. Kirk ;

M. Ridley, membre titulaire, à la place de M. Macmillan ;

M. Irving, membre remplaçant, à la place de M. Morris.

11. Renvoi en commission

Conformément à l'article 51 (1) du Règlement, la proposition de résolution tendant à la modification de l'article 42 du Règlement de l'Assemblée déposée par M. Moyersoen et plusieurs de ses collègues (Doc. 302) est renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

12. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mardi 3 décembre 1963, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 30.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. *Tinaud* (Alric)
Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Bech
 Blachstein
de Grailly (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Cliffe
 Lord Crathorne
 MM. *Reposi* (Dardanelli)
Dejardin
Kranenburg (Diepenhorst)
 Duterne
 Duynstee
 Foschini
Kliesing (Furler)
 Gauthier

M. *Patiyn* (Goedhart)
 Lord Grantchester
 M. *Irving* (Healey)
 Mme Hubert
 MM. Jaeger
 Johnson
 Kalb
 Lord Kennet
 Mlle *Kok* (Kieft)
 MM. Kopf
 le Hodey
Margue (Linden)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *Gresham Cooke* (Mrs. McLaughlin)
Richards (Malleville)
Cottone (Massimo Lancellotti)
 van Meeuwen
Berkhan (Meyer)
 Molter
 Montini
 Moutet

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moyersoen
 Paul
Bell (Peel)
 Pierson
 Privat
 Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 M. Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
 Seidl
 Serres
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. Stonehouse
Leynen (Struye)
 Tomney
 Valmarana
Michaud (Wach)
 Wahl
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Bettiol
 Fürst von Bismarck
 MM. Clark
 Conti
 Cravatte
 Gonella
 Gros

MM. Hauret
 Jannuzzi
 Kirk
 Macmillan
 Mathew
 Motz
 Nessler
 Pffimlin

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pic
 Pinton
 Restagno
 Stammberger
 Lord Stonehaven
 MM. Voilquin
 Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

EIGHTH SITTING

Tuesday, 3rd December 1963

ORDERS OF THE DAY

1. State of European Security — Ground forces on the central front (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 292).

2. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age (*Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295).

10.15 a.m. Speech by Lord Carrington, Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom.

11 a.m. Speech by Mr. Kissinger, Professor of Political Science at Harvard University.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Changes in the Composition of Committees

On the proposal of the Bureau, the Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees:

Committee on Defence Questions and Armaments

Mr. Lenze as a full member in place of Mr. Gerns;

Mr. Seffrin as an alternate in place of Mr. Süsterhenn.

General Affairs Committee

Mr. Kopf as a full member in place of Mr. Lenze;

Mr. von Merkatz as an alternate in place of Mr. Kopf;

Mr. Süsterhenn as an alternate in place of Mr. Höfler.

4. State of European Security — Ground forces on the central front

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 292)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Bourgoïn, Rapporteur.

5. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

(Speech by Lord Carrington, Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom)

(Speech by Mr. Kissinger, Professor of Political Science at Harvard University)

The Debate was opened.

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 3 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

1. Etat de la sécurité européenne — Forces terrestres sur le front central en Europe (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 292).
2. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire
(*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295).

A 10 h. 15 : Discours de Lord Carrington, Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni.

A 11 heures : Discours de M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modifications dans la composition des commissions

Sur la proposition du Bureau, l'Assemblée adopte les modifications suivantes dans la composition des commissions :

Commission des Questions de Défense et des Armements

M. Lenze, membre titulaire, à la place de M. Gerns ;

M. Seffrin, membre remplaçant, à la place de M. Süsterhenn.

Commission des Affaires Générales

M. Kopf, membre titulaire, à la place de M. Lenze ;

M. von Merkatz, membre remplaçant, à la place de M. Kopf ;

M. Süsterhenn, membre remplaçant, à la place de M. Höfler.

4. Etat de la sécurité européenne Forces terrestres sur le front central en Europe

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 292)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Bourgoïn, rapporteur.

5. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

(*Discours de Lord Carrington, Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni*)

(*Discours de M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard*)

La discussion est ouverte.

Lord Carrington, Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom, addressed the Assembly.

Speaker : Mr. Erler.

Mr. Kissinger, Professor of Political Science at Harvard University, addressed the Assembly.

Mr. Moyersoen, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

Mr. Kissinger replied to questions from MM. Kliesing, Wienand, Montini, Jaeger, Duynstee, Moutet, Jannuzzi, Basile, Matteotti.

The Debate was adjourned till the next Sitting.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.55 p.m.

Lord Carrington, Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni, prononce une allocution.

Intervient : M. Erler.

M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard, prononce une allocution.

M. Moyersoén, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

M. Kissinger répond à des questions posées par MM. Kliesing, Wienand, Montini, Jaeger, Duynstee, Moutet, Jannuzzi, Basile, Matteotti.

La suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 55.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
 Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
 Wienand (Bauer)
 Bech
 Ebner (Bettiol)
 Fürst von Bismarck
 MM. Blachstein
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Clark
 Cliffe
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Repossi (Dardanelli)
 Kranenburg (Diepenhorst)
 Duterne
 Duynstee
 Foschini
 Kliesing (Furler)
 Escande (Gauthier)

MM. *Patiijn* (Goedhart)
 Matteotti (Gonella)
 Lord Grantchester
 MM. *Tinaud* (Gros)
 Hauret
 Morris (Healey)
 Kahn-Ackermann (Mme
 Hubert)
 Jaeger
 Jannuzzi
 Johnson
 Kalb
 Lord Kennet
 Mlle *Kok* (Kieft)
 MM. Kopf
 Leynen (le Hodey)
 Linden
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 Mrs. McLaughlin
 MM. *Webster* (Macmillan)
 Richards (Malleville)
 van Meeuwen
 Meyer
 Molter
 Montini

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moutet
 Moyersoen
 Paul
 Gresham Cooke (Peel)
 Pic
 Pierson
 Privat
 Radius
 Rapelli
 Rehling
 Basile (Restagno)
 Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
 Seidl
 Serres
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. Stonehouse
 de la Vallée Poussin (Struye)
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Wahl
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Bourgeois
 Dejardin
 Kirk

MM. Massimo Lancellotti
 Mathew
 Motz
 Nessler
 Pffimlin

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pinton
 Stammberger
 Vos
 Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

NINTH SITTING

Tuesday, 3rd December 1963

ORDERS OF THE DAY

The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295).

5 p.m. Speech by Mr. Bowie, Director of the Centre for International Affairs at Harvard University.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

(Speech by Mr. Bowie, Director of the Centre for International Affairs at Harvard University)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Morris, Ridley, Cadorna.

Mr. Brown, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

Speakers : MM. Stonehouse, Matteotti, Gresham Cooke, Kliesing, Clark.

Mr. Bowie, Director of the Centre for International Affairs at Harvard University, addressed the Assembly.

Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, resumed the Chair.

Mr. Bowie replied to questions from Sir Eric Errington, Lord Kennet, MM. Erler, Duynstee.

The Debate was adjourned till the next Sitting.

4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 4th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.55 p.m.

NEUVIÈME SÉANCE

Mardi 3 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295).

A 17 heures : Discours de M. Bowie, Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

(Discours de M. Bowie, Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Morris, Ridley, Cadorna.

M. Brown, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Stonehouse, Matteotti, Gresham Cooke, Kliesing, Clark.

M. Bowie, Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard, prononce une allocution.

M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

M. Bowie répond aux questions posées par Sir Eric Errington, Lord Kennet, MM. Erlor, Duynstee.

La suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 4 décembre 1963, à 10 heures.

La séance est levée à 17 h. 55.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
Wienand (Bauer)
Margue (Bech)
Ebner (Bettiol)
von Merkatz (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Bourgeois
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Clark
 Cliffe
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
Reposi (Dardanelli)
Kranenburg (Diepenhorst)
 Duterne
 Duynstee
 Foschini
Kliesing (Furler)

MM. Gauthier
Patijn (Goedhart)
Matteotti (Gonella)
 Lord Grantchester
 MM. *de Montesquiou* (Gros)
 Hauret
Morris (Healey)
Kahn-Ackermann (Mme Hubert)
 Jaeger
 Jannuzzi
 Johnson
de Grailly (Kalb)
 Lord Kennet
 MM. *Tjalma* (Kieft)
 Kopf
Leynen (le Hodey)
 Linden
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 Mrs. McLaughlin
 MM. *Webster* (Macmillan)
de Préaumont (Malleville)
 van Meeuwen
 Meyer
 Molter
 Montini

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moutet
 Moyersoën
Cortier (Paul)
Gresham Cooke (Peel)
Tinaud (Pflimlin)
 Pierson
Escande (Pinton)
 Privat
 Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 M. Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
Memmel (Seidl)
 Serres
 Mme Stoffels-van Haafte
 Lord Stonehaven
 MM. Stonehouse
Price (Tomney)
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
 Wach
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Dejardin
 Kirk
 Massimo Lancellotti

MM. Mathew
 Motz
 Nessler
 Pic

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Restagno
 Stammberger
 Struye
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TENTH SITTING

Wednesday, 4th December 1963

ORDERS OF THE DAY

The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Docs. 288, 293 and Amendment, 290 and Amendments, 292 and 295).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.20 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Alteration to the Order of Business

The Assembly agreed that the Debate arranged for Thursday afternoon on the Reports of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, on the Amendment of Rule 39(7) of the Rules of Procedure of the Assembly (Doc. 299) and on the Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly (Doc. 300), should be held at the current Sitting before the votes on defence questions.

4. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Votes on the draft Recommendations, Docs. 288, 293 and Amendment, 290 and Amendments, 292 and 295)

The Debate was resumed.

Speakers : Sir Eric Errington, MM. van Riel, Jannuzzi, Baumel, Moutet.

Mr. Kliesing, Chairman and Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Mr. Duijnste, Rapporteur, replied to the speakers.

The Debate was closed.

5. Amendment of Rule 39(7) of the Rules of Procedure of the Assembly and Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly

(Debate on the Reports of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Votes on the conclusions of the Committee, Doc. 299, and on the draft Resolution, Doc. 300)

The Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges on the Amendment of

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 4 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations, Docs. 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 20, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modification du calendrier

L'Assemblée décide de procéder, au cours de la présente séance, avant les votes sur les questions militaires, à la discussion des rapports de la Commission du Règlement et des Immunités sur la modification de l'article 39 (7) du Règlement de l'Assemblée (Doc. 299), et sur la modification de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement de l'Assemblée (Doc. 300), prévue pour jeudi après-midi.

4. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations, Docs. 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295)

La discussion est reprise.

Interviennent : Sir Eric Errington, MM. van Riel, Jannuzzi, Baumel, Moutet.

M. Kliesing, président et rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et M. Duynstee, rapporteur, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

5. Modification de l'article 39(7) du Règlement de l'Assemblée, et de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement de l'Assemblée

(Discussion des rapports de la Commission du Règlement et des Immunités et votes sur les conclusions de la commission, Doc. 299, et sur le projet de résolution, Doc. 300)

Le rapport de la Commission du Règlement et des Immunités sur la modification de l'article IV

Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly was presented by Mr. Seidl, Chairman, in place of Mr. Bell, Rapporteur.

The draft Resolution contained in Document 300 was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 22) ¹.

The Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges on the Amendment of Rule 39(7) of the Rules of Procedure of the Assembly was presented by Mr. Bauer, Rapporteur.

The conclusions of the Committee contained in Document 299 against the adoption of the Motion for a Resolution were agreed to unanimously.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 1.10 p.m.

1. See page 22.

de la Charte et de l'article 4 du Règlement de l'Assemblée est présenté par M. Seidl, président de la commission, remplaçant M. Bell, rapporteur.

Le projet de résolution contenu dans le Document 300 est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 22) ¹.

Le rapport de la Commission du Règlement et des Immunités sur la modification de l'article 39 (7) du Règlement de l'Assemblée est présenté par M. Bauer, rapporteur.

Les conclusions de la commission contenues dans le Document 299, et tendant à ne pas donner suite à la proposition de résolution dont elle avait été saisie, sont adoptées.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 13 h. 10.

1. Voir page 22.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
 Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Bech
 Ebner (Bettiol)
 von Merkatz (Fürst von
 Bismarck)
 Blachstein
 Bourgeois
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Cliffe
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Repossi (Dardanelli)
 Dejardin
 Kramenburg (Diepenhorst)
 Duterne
 Duynstee
 Foschini
 Kliesing (Furler)

MM. Gauthier
 Patiyn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 MM. *Richards* (Hauret)
 Irving (Healey)
 Mme *Renger* (Mme Hubert)
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Jannuzzi
 Johnson
 Kalb
 Lord Kennet
 MM. *Tjalma* (Kieft)
 Kopf
 le Hodey
 Linden
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 Mrs. McLaughlin
 MM. *Webster* (Macmillan)
 Baumel (Malleville)
 van Meeuwen
 Meyer
 Molter
 Montini
 Moutet
 Moyersoen
 Ehm (Nessler)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Paul
 Gresham Cooke (Peel)
 Pffimlin
 Escande (Pic)
 Pierson
 Privat
 Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 MM. *Basile* (Restagno)
 Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
 Seidl
 Serres
 van Riel (Mme Stoffels-van
 Haaften)
 Lord Stonehaven
 MM. Stonehouse
 de la Vallée Poussin (Struye)
 Tomney
 Valmarana
 Vos
 Wach
 Wahl
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Clark
 Gonella
 Gros

MM. Kirk
 Massimo Lancellotti
 Mathew

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Motz
 Pinton
 Stammberger
 Voilquin

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE TENTH SITTING



TEXTE ADOPTÉ A LA DIXIÈME SÉANCE

RESOLUTION 22***on the amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules
of Procedure***

The Assembly,

DECIDES

To replace Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure by the following text :

- “1. The seat of the Assembly is at Paris.
2. Sessions of the Assembly shall be held at the seat of the Assembly unless the Bureau of the Assembly decides otherwise.”

RÉSOLUTION n° 22
sur la modification de l'article IV de la Charte
et l'article 4 du Règlement

L'Assemblée,

DÉCIDE

De remplacer l'article IV de la Charte et l'article 4 du Règlement par le texte suivant :

- « 1. Le siège de l'Assemblée est à Paris.
2. Les sessions de l'Assemblée se tiennent au siège de l'Assemblée, à moins que le Bureau de l'Assemblée n'en décide autrement. »

ELEVENTH SITTING

Wednesday, 4th December 1963

ORDERS OF THE DAY

1. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance
State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age
(Debate and Votes on the Amendments to the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 293 and Amendment, 290 and Amendments; Votes on the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295).
2. 4 p.m. Speech by Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany.
3. Speech by Mr. Kirk, United Kingdom Under-Secretary of State for War.
4. The revival of European co-operation in WEU (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 298 and Amendments*);

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 301 and Amendment*);

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 285 and Amendment*);

The task of WEU and the present state of work (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 294*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Debate and Votes on the Amendments to the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 293 and Amendment, 290 and Amendments; Votes on the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

Mr. Duterne proposed an Amendment to the draft Recommendation contained in Document 293 :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the last paragraph.

In the second paragraph of the draft Recommendation proper, leave out the words :

“and ensure a single chain of command for both planning and operational purposes”.

Lord Kennet, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, replied.

The Amendment was disagreed to.

Mr. Brown proposed two Amendments to the draft Recommendation contained in Document 290 :

1. In the preamble to the draft Recommendation, leave out the last two paragraphs and insert :

“Concerned to avoid the dangers inherent in any increase in the number of independent nuclear forces ;

Considering that the control on nuclear weapons is a political problem ; that from a military point of view the co-ordination and modernisation of existing nuclear resources is as important as a numerical increase in such resources ;

ONZIÈME SÉANCE

Mercredi 4 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

1. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale
Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire
(Discussion et votes des amendements aux projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 293 et amendement, 290 et amendements ; Votes sur les projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295).
2. A 16 heures : Discours de M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne.
3. Discours de M. Kirk, Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni.
4. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.
(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 298 et amendements) ;

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale *(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 301 et amendement) ;*

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres *(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 285 et amendement) ;*

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux *(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 294).*

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Discussion et votes des amendements aux projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 293 et amendement, 290 et amendements ; Votes sur les projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

M. Duterne présente un amendement au projet de recommandation contenu dans le Document 293 :

Dans le préambule du projet de recommandation, supprimer le dernier considérant.

Dans le dernier alinéa du dispositif, supprimer les mots :

« et garantira l'existence d'une chaîne unique de commandement tant en matière de planification qu'en matière opérationnelle. »

Lord Kennet, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, répond à l'orateur.

L'amendement n'est pas adopté.

M. Brown présente deux amendements au projet de recommandation contenu dans le Document 290 :

1. Dans le préambule du projet de recommandation, remplacer les deux derniers alinéas par les alinéas suivants :

« Soucieuse d'éviter les dangers que comporte la prolifération des forces nucléaires indépendantes ;

Considérant que le contrôle des armes nucléaires est un problème politique ; que, du point de vue militaire, la coordination et la modernisation des ressources nucléaires existantes sont aussi importantes que l'accroissement quantitatif de ces ressources ;

Considering that the Alliance should concentrate its efforts on evolving a system of joint political control over the nuclear weapons within the Alliance,"

2. In the text of the draft Recommendation proper, leave out paragraphs 3 to 7 and insert :

"3. That there be developed within NATO a unified strategic planning system aimed at the development of a common strategy and of common rules for the use of both nuclear and non-nuclear forces ;

4. That to this end NATO governments undertake consultations toward the elevation of the NATO Council into a high-level allied forum for unified strategic planning with appropriate military advisory staff, the membership of such a revised NATO Council to be drawn from the highest levels of government ;

5. That such a revised NATO Council should engage in strategic planning in the broadest sense ; political as well as military planning on questions affecting war and peace."

Mr. Kliesing submitted to the President that the Amendments were not in order having regard to the provisions of Rule 29(2) of the Rules of Procedure of the Assembly.

Speakers : Lord Kennet, MM. Brown, Kliesing, Brown, Erler, Kliesing, Irving, Lord Kennet, Mr. Kliesing.

The President decided that the Amendments were in order.

Mr. Duynstee, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, replied to Mr. Brown.

Speakers : Mr. Erler, Lord Crathorne, MM. Moyersoen, van Riel, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Amendments were agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendations contained in Documents 288, 293, 290 as amended, 292 and 295.

Speakers : MM. Radius, Moutet.

The draft Recommendation contained in Document 288 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 96) ¹.

The draft Recommendation contained in Document 293 was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 58 votes to 10 with 1 abstention. (This Recommendation will be published as No. 97) ².

Speakers : MM. le Hodey, Kliesing, Duynstee, Moutet, Zimmer, Margue.

The draft Recommendation contained in Document 290, as amended, was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix III) by 43 votes to 23 with 4 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 98) ³.

The draft Recommendations contained in Documents 292 and 295 were agreed to unanimously. (These Recommendations will be published as Nos. 99 and 100) ⁴.

**4. Speech by Mr. Schroeder,
Minister for Foreign Affairs
of the Federal Republic of Germany**

Mr. Schroeder addressed the Assembly.

Mr. Schroeder replied to questions from Mr. Kliesing, Lord Kennet.

**5. Speech by Mr. Kirk,
United Kingdom Under-Secretary
of State for War**

Mr. Kirk addressed the Assembly.

Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

1. See page 29.

2. See page 30.

3. See page 31. Cf. Document 268, 26th April 1963.

4. See pages 32 and 33.

Considérant que l'Alliance devrait faire porter ses efforts sur la mise au point d'un système de contrôle politique commun des armes nucléaires au sein de l'Alliance, »

2. Dans le dispositif du projet de recommandation, remplacer les paragraphes 3 à 7 par les paragraphes suivants :

« 3. Que soit institué au sein de l'O.T.A.N. un système de planification stratégique unifié, tendant à dégager une stratégie commune et des règles communes concernant l'utilisation des armes nucléaires et non nucléaires ;

4. Qu'à cette fin, les gouvernements de l'O.T.A.N. engagent des consultations en vue de transformer, à un niveau élevé, le Conseil de l'O.T.A.N. en un forum allié chargé de l'élaboration de plans stratégiques unifiés et pourvu des conseillers militaires appropriés, les membres du Conseil de l'O.T.A.N., ainsi modifié, provenant des sphères gouvernementales les plus élevées ;

5. Que le Conseil de l'O.T.A.N. ainsi modifié s'emploie à élaborer des plans stratégiques — au sens le plus large du terme — plans politiques aussi bien que militaires sur les questions intéressant la guerre et la paix. »

M. Kliesing soulève la question de la recevabilité des amendements, conformément à l'article 29 (2) du Règlement de l'Assemblée.

Interviennent : Lord Kennet, MM. Brown, Kliesing, Brown, Erler, Kliesing, Irving, Lord Kennet, M. Kliesing.

Le Président déclare les amendements recevables.

M. Duynstee, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, répond à M. Brown.

Interviennent : M. Erler, Lord Crathorne, MM. Moyersoer, van Riel, Lucifero.

Les amendements sont adoptés.

L'Assemblée procède au vote des projets de recommandations contenus dans les Documents 288, 293, 290 amendé, 292 et 295.

Interviennent : MM. Radius, Moutet.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 288 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 96) ¹.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 293 est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 58 voix contre 10 et 1 abstention. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 97) ².

Interviennent : MM. le Hodey, Kliesing, Duynstee, Moutet, Zimmer, Margue.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 290 amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe III) par 43 voix contre 23 et 4 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 98) ³.

Les projets de recommandations contenus dans les Documents 292 et 295 sont adoptés à l'unanimité. (Ces recommandations seront publiées sous les n°s 99 et 100) ⁴.

**4. Discours de M. Schroeder,
Ministre des affaires étrangères
de la République Fédérale d'Allemagne**

M. Schroeder prononce une allocution.

M. Schroeder répond aux questions posées par M. Kliesing, Lord Kennet.

**5. Discours de M. Kirk,
Sous-secrétaire d'Etat au ministère
de la guerre du Royaume-Uni**

M. Kirk prononce une allocution.

M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

1. Voir page 29.

2. Voir page 30.

3. Voir page 31. Cf. Document 268, 26 avril 1963.

4. Voir pages 32 et 33.

**6. The revival of European
co-operation in WEU**

***The Moscow Agreement and its effects on the
cohesion of the Western Alliance***

***Proposals of the Assembly relative to
the Agenda of the Council of Ministers***

The task of WEU and the present state of work

***(Presentation of the Reports of the General Affairs
Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and
Amendment, 285 and Amendment and 294)***

The Report of the General Affairs Committee on the revival of European co-operation in WEU (Doc. 298) was presented by Mr. Leynen, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance (Doc. 301) was presented by Mr. Molter, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers (Doc. 285) was presented by Mr. Michaud, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the task of WEU and the present state of work (Doc. 294) was presented by Mr. Zimmer, Rapporteur.

On the Motion of Mr. Radius, the Assembly referred the Amendments to the draft Recommendation contained in Document 298 to the General Affairs Committee.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 5th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 7 p.m.

6. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

(Présentation des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, et 294)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur la relance de la coopération européenne à l'U.E.O. (Doc. 298) est présenté par M. Leynen, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale (Doc. 301) est présenté par M. Molter, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres (Doc. 285) est présenté par M. Michaud, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur la mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux (Doc. 294) est présenté par M. Zimmer, rapporteur.

Sur la proposition de M. Radius, l'Assemblée décide de renvoyer à la Commission des Affaires Générales les amendements au projet de recommandation contenu dans le Document 298.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 5 décembre 1963, à 10 heures.

La séance est levée à 19 heures.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Margue (Bech)
Matteotti (Bettiol)
von Merkatz (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Bourgeois
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Clark
Hannan (Cliffe)
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
Reposi (Dardanelli)
 Dejardin
Kranenburg (Diepenhorst)
 Duterne
 Duynstee

MM. Foschini
Kliesing (Furler)
 Gauthier
Patiyn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 M. *Irving* (Healey)
 Mme *Renger* (Mme Hubert)
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Jannuzzi
 Johnson
 Kalb
 Lord Kennet
 MM. *Tjalma* (Kieft)
Seffrin (Kopf)
 le Hodey
 Linden
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 Mrs. McLaughlin
 MM. *Webster* (Macmillan)
de Grailly (Malleville)
 Mile *Kok* (van Meeuwen)
 MM. Meyer
 Molter
 Montini
 Moutet
 Moyersoen

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Berkhan* (Paul)
Gresham Cooke (Peel)
Escande (Pic)
 Pierson
 Pinton
 Privat
 Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 M. Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
Lermer (Seidl)
 Serres
van Riel (Mme Stoffels-van Haaften)
 Lord Stonehaven
 MM. Stonehouse
Leynen (Struye)
 Tomney
 Valmarana
Vitter (Voilquin)
 Vos
Michaud (Wach)
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Gonella
 Gros
 Hauret

MM. Kirk
 Massimo Lancellotti
 Mathew
 Motz
 Nessler

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pflimlin
 Restagno
 Stammberger
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 5 by roll-call on the draft Recommendation on the state of European security — Disarmament and the nuclear force (Doc. 293)¹:

Ayes	58
Noes	10
Abstentions	1

Ayes :

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Margue (Bech)
Matteotti (Bettiol)
von Merkatz (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Brauer
 Cadorna
 Clark
Hannan (Cliffe)
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
Reposi (Dardanelli)
 Dejardin
Kranenburg (Diepenhorst)

Noes :

MM. Bourgeois
 Duterne
 Lord Grantchester

MM. Duynstee
 Foschini
Kliesing (Furler)
 Gauthier
Patijn (Goedhart)
Irving (Healey)
 Mme *Renger* (Mme Hubert)
 M. Johnson
 Lord Kennet
 MM. *T'jalma* (Kieft)
Seffrin (Kopf)
 le Hodey
 Mrs. McLaughlin
 M. *Webster* (Macmillan)
 Mlle *Kok* (van Meeuwen)
 MM. Meyer
 Molter
 Montini
 Moutet
 Moyersoen

M. Bourgoïn

Abstention :

ANNEXE II

Vote n° 5 par appel nominal sur le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire (Doc. 293)¹:

Pour	58
Contre	10
Abstentions	1

Pour :

MM. *Berkhan* (Paul)
Gresham Cooke (Peel)
 Pierson
 Pinton
 Privat
 Rapelli
 Mme Rehling
 M. Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
Lermer (Seidl)
 Serres
van Riel (Mme Stoffels-van Haaften)
Price (Lord Stonehaven)
 Stonehouse
Leymen (Struye)
 Tomney
 Valmarana
 Vos

Contre :

MM. Radius
Vitter (Voilquin)
 Zimmer

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX III

Vote No. 6 by roll-call on the draft Recommendation on the state of European security — The NATO nuclear force (Doc. 290 amended)¹:

Ayes	43
Noes	23
Abstentions	4

Ayes :

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
 Bauer
Margue (Bech)
von Merkatz (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Brauer
 Clark
Hannan (Cliffe)
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Dejardin
Kranenburg (Diepenhorst)
Kliesing (Furler)

Noes :

MM. *Sibille* (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bourgeois
 Bourgoin
 Cadorna
 Conti
Repossi (Dardanelli)
 Duterne

MM. Gauthier
Patiijn (Goedhart)
Irving (Healey)
 Mme *Renger* (Mme Hubert)
 M. Johnson
 Lord Kennet
 M. *Tjalma* (Kieft)
 Mrs. McLaughlin
 M. *Webster* (Macmillan)
 Mlle *Kok* (van Meeuwen)
 MM. Meyer
 Molter
 Moutet
 Moyersoen
Berkhan (Paul)

MM. Duynstee
 Foschini
 Lord Grantchester
 MM. Kalb
Seffrin (Kopf)
 le Hodey
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 M. *de Grailly* (Malleville)

Abstentions :

MM. *Matteotti* (Bettiol)
Mommel (Jaeger)
 Montini
 Valmarana

ANNEXE III

Vote n° 6 par appel nominal sur le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne — La force nucléaire O.T.A.N. (Doc. 290 amendé)¹:

Pour	43
Contre	23
Abstentions	4

Pour :

MM. *Gresham Cooke* (Peel)
 Pierson
 Pinton
 Privat
 Ridley
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Erler* (Schmid)
Lermer (Seidl)
 Serres
van Riel (Mme Stoffels-van Haaften)
Price (Lord Stonehaven)
 Stonehouse
 Tomney
 Vos

Contre :

MM. Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 MM. *Leynen* (Struye)
Vitter (Voilquin)
Michaud (Wach)
 Zimmer

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE ELEVENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA ONZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 96***on the Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance***

The Assembly,

Having studied the Test Ban Treaty and its political and military implications in the European and Atlantic framework and in regard to East-West tensions ;

Considering that the preamble to the Treaty stresses that it is a first step on the road to general and controlled disarmament, which, in the view of the Assembly, is the only final solution to the problem ;

Welcoming the elimination of the hazards of radioactive contamination of the atmosphere ;

Believing that the Treaty is likely to retard the diffusion of atomic weapons and improve the prospects of world peace ;

Emphasising the need to reduce the political and military tensions in the world today ;

Regretting the failure to agree on a controlled ban on underground tests ;

Regretting nevertheless the absence of sufficient and previous consultations, and requesting that in the future the conclusion of treaties affecting the vital interests of member States of NATO and WEU be preceded by consultations in the spirit of the treaties,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Urge the member governments :

1. In view of the divergencies in the political positions of the member governments on the Test Ban Treaty, to do their utmost to strengthen Western European Union and European cohesion ;
2. To develop and strengthen the present arrangements for informing the Permanent Representatives to NATO, into a system of real and sufficient political consultation between the member governments in the North Atlantic Council ;
3. To support the original three signatories of the Treaty in their efforts to extend it among existing signatories to cover also nuclear weapons tests underground subject to the necessary controls ;
4. To base their political positions in future East-West negotiations on recognition of the fact that the political and military factors in East-West tension are intimately related to one another ;
5. While seeking further progress towards general disarmament, to give necessary priority to the solution of the political problems which have given rise to the cold war and its consequences ;
6. To ensure that the interests of the European countries are provided for in any East-West negotiations on inspections, on non-dissemination of atomic weapons, and on all matters of arms control and disarmament.

RECOMMANDATION n° 96**sur le *Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires*
et son incidence sur l'*Alliance occidentale***

L'Assemblée,

Ayant examiné le traité sur l'arrêt des essais nucléaires ainsi que ses implications politiques et militaires dans le cadre de l'Europe et de l'Alliance atlantique et en ce qui concerne la tension Est-Ouest ;

Considérant que le préambule du traité souligne qu'il constitue un premier pas sur le chemin du désarmement général et contrôlé qui est, aux yeux de l'Assemblée, la seule solution définitive du problème ;

Se félicitant de l'élimination des risques de contamination de l'atmosphère par des substances radioactives ;

Estimant que le traité est susceptible de retarder la diffusion des armes atomiques et d'améliorer les perspectives de paix mondiale ;

Soulignant la nécessité d'atténuer les tensions politiques et militaires dans le monde d'aujourd'hui ;

Regrettant l'échec des négociations sur l'interdiction contrôlée des essais souterrains ;

Regrettant néanmoins l'absence de consultation suffisante et préalable et demandant que, dans l'avenir, la conclusion de traités affectant les intérêts vitaux des Etats membres de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O., soit précédée de consultations dans l'esprit des traités,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'inviter instamment les gouvernements membres :

1. Compte tenu des divergences entre les positions politiques des gouvernements membres à l'égard du traité sur l'interdiction des essais nucléaires, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour renforcer l'Union de l'Europe Occidentale et la cohésion européenne ;
2. A élargir et renforcer les arrangements actuels concernant l'information des représentants permanents auprès de l'O.T.A.N. pour en faire un système de consultation politique effective et suffisante entre les gouvernements membres au sein du Conseil de l'Atlantique Nord ;
3. A appuyer les efforts des trois Etats signataires originaires afin que les Etats signataires actuels acceptent aussi l'élargissement du traité aux expériences souterraines d'armes nucléaires avec les contrôles nécessaires ;
4. A fonder leurs positions politiques dans les futures négociations Est-Ouest sur la reconnaissance du fait que les facteurs politiques et militaires dans la tension entre l'Est et l'Ouest sont intimement liés ;
5. Tout en cherchant à progresser sur la voie d'un désarmement général, à donner la priorité nécessaire à la solution des problèmes politiques qui ont entraîné la guerre froide et ses conséquences ;
6. A faire en sorte que les intérêts des pays européens soient garantis dans toute négociation Est-Ouest sur les inspections, la non-dissémination des armes atomiques et sur les questions touchant le contrôle des armements et le désarmement.

RECOMMENDATION 97***on the state of European security
Disarmament and the nuclear force***

The Assembly,

Aware that the continued division of Germany, the ever-increasing number, flexibility, accuracy and penetrating power of nuclear and thermonuclear weapons in the world, and the unbroken lead of offence over defence in the technological arms race render the security of Western Europe precarious and the probable results of its breakdown catastrophic ;

Welcoming the partial Test Ban Agreement signed in Moscow on 5th August 1963 ;

Believing that the best means of increasing that security would be the achievement of a treaty of general and comprehensive disarmament under international inspection and control as envisaged by what is in common between the draft proposals of the United States and the USSR now under discussion in Geneva ;

Aware that such a treaty is unlikely to be immediately achieved, and that, until it is a defensive posture must be maintained in Western Europe, both on the nuclear level and on the conventional level ;

Impressed by the dangers of the continuous spread of independent nuclear capabilities to more and more powers throughout the world, and by the risks attendant on lack of co-ordination in the nuclear strategies of the allies,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That all member governments individually, in NATO, and as far as applicable through the Geneva negotiations, make the achievement of a treaty of general and comprehensive disarmament the overriding aim of their foreign and defence policies ;

And that, concurrently, the Council take what steps it can to ensure that a system for the control of nuclear weapons in NATO be developed which shall give each member State a voice in decisions affecting it and ensure a single chain of command for both planning and operational purposes.

RECOMMANDATION n° 97
sur l'état de la sécurité européenne
Le désarmement et la force nucléaire

L'Assemblée,

Consciente que la division prolongée de l'Allemagne, le nombre, la souplesse d'utilisation, la précision et la puissance de pénétration sans cesse croissants des armes nucléaires et thermonucléaires dans le monde, et la prépondérance constante, en matière technologique, du caractère offensif sur le caractère défensif de la course aux armements, rendent précaire l'équilibre sur lequel repose la sécurité de l'Europe occidentale, et catastrophiques les conséquences probables de sa rupture ;

Se félicitant de l'accord sur l'interdiction partielle des essais nucléaires signé à Moscou, le 5 août 1963 ;

Persuadée que le meilleur moyen d'accroître cette sécurité serait de parvenir à la conclusion d'un traité de désarmement général et complet assorti d'inspections et de contrôles internationaux, tels que l'envisagent les projets de propositions des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. actuellement en discussion à Genève ;

Consciente qu'un tel traité est peu susceptible d'être conclu dans un avenir immédiat, et que, jusqu'à sa conclusion, un dispositif de défense doit être maintenu en Europe occidentale tant au niveau nucléaire qu'au niveau conventionnel ;

Impressionnée par les dangers de la prolifération continue des forces nucléaires indépendantes et de leur acquisition par un nombre croissant de puissances dans le monde entier, et par les risques qui résultent d'une absence de coordination en matière de stratégie nucléaire alliée,

RECOMMANDE AU CONSEIL

Que tous les gouvernements membres de l'O.T.A.N. pris individuellement, et dans toute la mesure du possible dans le cadre des négociations de Genève, fassent de la conclusion d'un traité de désarmement général et complet le premier objectif de leurs politiques étrangère et de défense ;

Et que, concurremment, le Conseil prenne toutes mesures en son pouvoir pour faire en sorte qu'un système de contrôle des armes nucléaires soit mis au point dans le cadre de l'O.T.A.N., qui donnera à chaque Etat membre la possibilité de participer à la prise de décisions le concernant, et garantira l'existence d'une chaîne unique de commandement tant en matière de planification qu'en matière opérationnelle.

RECOMMENDATION 98
on the state of European security
The NATO nuclear force

The Assembly,

Welcoming the conclusion of the Treaty on the suspension of certain nuclear tests, and the improved prospects of agreement on limited disarmament measures ;

Aware that the intentions of governments can change more rapidly than their military capabilities and believing therefore that the western defence effort must be maintained unless and until measures of inspected arms control or disarmament are agreed on ;

Concerned to avoid the dangers inherent in any increase in the number of independent nuclear forces ;

Considering that the control on nuclear weapons is a political problem ; that from a military point of view the co-ordination and modernisation of existing nuclear resources is as important as a numerical increase in such resources ;

Considering that the Alliance should concentrate its efforts on evolving a system of joint political control over the nuclear weapons within the Alliance,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That NATO defence planning ensure that within the limits of resources the forces available to meet any aggression shall provide the political authority with the widest possible choice of courses of action ;
2. That continuing political decision and control govern any use of nuclear weapons, ensuring that these weapons shall not be used in the case of an attack by conventional forces when such attack can be repelled by NATO conventional forces ;
3. That there be developed within NATO a unified strategic planning system aimed at the development of a common strategy and of common rules for the use of both nuclear and non-nuclear forces ;
4. That to this end NATO governments undertake consultations toward the elevation of the NATO Council into a high-level allied forum for unified strategic planning with appropriate military advisory staff, the membership of such a revised NATO Council to be drawn from the highest levels of government ;
5. That such a revised NATO Council should engage in strategic planning in the broadest sense ; political as well as military planning on questions affecting war and peace.

RECOMMANDATION n° 98
sur l'état de la sécurité européenne
La force nucléaire O.T.A.N.

L'Assemblée,

Se félicitant de la conclusion du traité sur l'arrêt partiel des essais nucléaires ainsi que de l'amélioration des perspectives d'accord sur des mesures de désarmement limité ;

Consciente que les intentions des gouvernements peuvent changer plus rapidement que leurs potentiels militaires et estimant en conséquence que l'effort de l'Occident en matière de défense doit être poursuivi tant que des mesures de contrôle des armements assorti d'inspections, ou de désarmement, n'auront pas fait l'objet d'un accord ;

Soucieuse d'éviter les dangers que comporte la prolifération de forces nucléaires indépendantes ;

Considérant que le contrôle des armes nucléaires est un problème politique ; que, du point de vue militaire, la coordination et la modernisation des ressources nucléaires existantes sont aussi importantes que l'accroissement quantitatif de ces ressources ;

Considérant que l'Alliance devrait faire porter ses efforts sur la mise au point d'un système de contrôle politique commun des armes nucléaires au sein de l'Alliance,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. Que les plans stratégiques de l'O.T.A.N. soient tels que, dans les limites des ressources, les forces disponibles pour faire face à toute agression offrent à l'autorité politique une gamme de solutions aussi étendue que possible ;
2. Que toute utilisation d'armes nucléaires soit soumise à un contrôle et à une décision politiques continus en tenant compte de ce que ces armes ne seront pas utilisées en cas d'attaque menée par des moyens conventionnels, si pareille attaque peut être repoussée par les forces conventionnelles de l'O.T.A.N. ;
3. Que soit institué au sein de l'O.T.A.N. un système de planification stratégique unifié, tendant à dégager une stratégie commune et des règles communes concernant l'utilisation des armes nucléaires et non nucléaires ;
4. Qu'à cette fin, les gouvernements de l'O.T.A.N. engagent des consultations en vue de transformer, à un niveau élevé, le Conseil de l'O.T.A.N. en un forum allié chargé de l'élaboration de plans stratégiques unifiés et pourvu des conseillers militaires appropriés, les membres du Conseil de l'O.T.A.N., ainsi modifié, provenant des sphères gouvernementales les plus élevées ;
5. Que le Conseil de l'O.T.A.N. ainsi modifié s'emploie à élaborer des plans stratégiques — au sens le plus large du terme — plans politiques aussi bien que militaires sur les questions intéressant la guerre et la paix.

RECOMMENDATION 99
on the state of European security
Ground forces on the central front

The Assembly,

Considering the conclusions reached by the Committee on Defence Questions and Armaments following its recent discussions with various Ministers of Defence and its visits of inspection ;

Having studied the present state of European security in respect of the land forces on the central front ;

Noting that a divergence of opinion has arisen in NATO on the strategy of the Alliance on the central front ;

Considering that it would be dangerous if the improvement in East-West relations were to result prematurely in a weakening of the western defence position ;

Expressing its concern at the application of a policy of forward defence on the central front without a clear indication of its strategic and political purposes or of the type and strength of the forces required to implement it ;

Considering that NATO may be led to employ nuclear force if the conventional resources do not suffice to stop an aggression ;

Considering that the use of nuclear force should remain subject to the decision of the political authorities,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Invite member governments :

1. To instruct their Ministers for Foreign Affairs and of Defence to seek unanimous agreement between the WEU and NATO countries on an overall strategy for the central front, with particular regard to forward defence and weapons for the land forces ;
2. To agree, in the event of the forward defence policy being retained, to take all steps to strengthen the land forces on this front so as to make the policy applicable and in particular to increase the number of men and to improve their armament so that the ratio of nuclear weapons to conventional weapons is identical in all units having similar tasks ;
3. To inform the Assembly at the next session of the results achieved.

RECOMMANDATION n° 99
sur l'état de la sécurité européenne
Forces terrestres sur le front central en Europe

L'Assemblée,

Considérant les conclusions auxquelles est parvenue la Commission des Questions de Défense et des Armements à la suite des discussions qu'elle a eues récemment avec divers ministres de la défense et des visites d'inspection qu'elle a effectuées ;

Ayant étudié l'état actuel de la sécurité européenne en ce qui concerne les forces terrestres sur le front central ;

Constatant qu'une divergence s'est manifestée à l'intérieur de l'O.T.A.N. au sujet de la doctrine stratégique de l'Alliance sur le front Centre-Europe ;

Considérant qu'il serait dangereux que l'amélioration des relations Est-Ouest se traduise prématurément par un affaiblissement de la position occidentale en matière de défense ;

Exprimant son inquiétude de voir appliquer une politique de défense avancée sur le front central sans en indiquer clairement les buts stratégique et politique, ni le type et l'importance des forces nécessaires à sa mise en œuvre ;

Considérant que l'O.T.A.N. peut être conduite à utiliser la force nucléaire si les moyens conventionnels ne suffisent pas à arrêter une agression ;

Considérant que l'utilisation de la force nucléaire doit rester subordonnée à la décision de l'autorité politique,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'inviter les gouvernements membres :

1. A charger leurs ministres des affaires étrangères et de la défense de rechercher un accord unanime entre les pays membres de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. au sujet de la stratégie globale sur le front Centre-Europe, en ce qui concerne plus particulièrement la défense avancée et l'équipement des forces terrestres ;
2. A s'engager, au cas où l'idée de défense avancée prévaudrait et afin de la rendre applicable, à tout mettre en œuvre pour renforcer sur ce front les forces terrestres, et en particulier, à renforcer leurs effectifs et à améliorer leur armement de manière que le rapport « armes nucléaires - armes conventionnelles » soit identique dans toutes les unités chargées de missions analogues ;
3. A informer l'Assemblée, lors de sa prochaine session, des résultats acquis.

RECOMMENDATION 100
on the state of European security
Navies in the nuclear age

The Assembly,

Conscious of the need to maintain a flexible range of options in naval strategy no less than on land and in the air ;

And impressed by the growing Soviet naval effort, especially in submarine warfare,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Take all appropriate steps within the context of NATO :

- (1) to enable the navies of NATO powers to exercise a conventional as well as a nuclear rôle and to decrease the vulnerability of capital units ;
- (2) to further the work of the NATO Anti-Submarine Warfare Research Centre at La Spezia.

RECOMMANDATION n° 100
sur l'état de la sécurité européenne
Les marines à l'âge nucléaire

L'Assemblée,

Consciente de la nécessité de disposer d'une gamme souple d'options en matière de stratégie navale comme en matière de stratégie terrestre et aérienne ;

Et impressionnée par l'effort croissant des Soviétiques en matière navale, notamment dans le domaine de la guerre sous-marine,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De prendre toutes les mesures appropriées dans le cadre de l'O.T.A.N. :

- (1) pour permettre aux marines des puissances de l'O.T.A.N. de jouer un rôle aussi bien dans le domaine conventionnel que nucléaire, et pour réduire la vulnérabilité des bâtiments de ligne ;
- (2) pour soutenir les activités du Centre de recherches de guerre antisous-marine de l'O.T.A.N. à La Spezia.

TWELFTH SITTING

Thursday, 5th December 1963

ORDERS OF THE DAY

1. Reform of the Permanent Council and Secretariat-General (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 291*).
2. The revival of European co-operation in WEU
The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work
Reform of the Permanent Council and Secretariat-General
(*Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment, 294 and 291*).

10.30 a.m. Speech by Mr. Jean Rey, Member of the Commission of the European Economic Community.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.30 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Speech by Mr. Jean Rey, Member of the Commission of the European Economic Community

Mr. Jean Rey addressed the Assembly.

Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

Mr. Rey replied to questions from MM. Leynen, Zimmer.

4. Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 291*)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. de Grailly, Rapporteur.

5. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(*Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment, 294 and 291*)

The Debate was opened.

Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers: MM. Stonehouse, Ridley, Meyer, Zimmer, von Merkatz.

The Debate was closed.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.40 p.m.

DOUZIÈME SÉANCE

Judi 5 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

1. Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 291*).
2. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.
Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux
La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(*Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294 et 291*).

A 10 h. 30 : Discours de M. Jean Rey, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Discours de M. Jean Rey, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne

M. Jean Rey prononce une allocution.

M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

M. Jean Rey répond aux questions posées par MM. Leynen, Zimmer.

4. Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 291*)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. de Grailly, rapporteur.

5. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

**Les conséquences de l'Accord de Moscou
pour la cohésion de l'Alliance occidentale**

**Propositions de l'Assemblée concernant
l'ordre du jour du Conseil des Ministres**

**La mission de l'U.E.O. et l'état actuel
de ses travaux**

**La réforme du Conseil permanent
et du Secrétariat général**

(*Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294 et 291*)

La discussion est ouverte.

M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Stonehouse, Ridley, Meyer, Zimmer, von Merkatz.

La discussion est close.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 40.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
Margue (Bech)
Ebner (Bettiol)
von Merkatz (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Bourgeois
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Cliffe
 Conti
Reposi (Dardanelli)
 Dejardin
Kranenburg (Diepenhorst)
 Duterne
 Duynstee

MM. Foschini
Kliesing (Furler)
 Gauthier
Patijn (Goedhart)
de Montesquiou (Gros)
de Grailly (Hauret)
Irving (Healey)
 Mme Hubert
 MM. *Mommel* (Jaeger)
 Jannuzzi
 Johnson
 Kalb
Seffrin (Kopf)
 le Hodey
 Linden
de Préaumont (Malleville)
 Mlle *Kok* (van Meeuwen)
 MM. Meyer
 Molter
 Montini
 Moutet
 Moyersoën

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Richards* (Nessler)
Wienand (Paul)
Gresham Cooke (Peel)
 Pierson
 Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 MM. *Basile* (Restagno)
 Ridley
 Russell
Erlor (Schmid)
Lerner (Seidl)
 Serres
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. Stonehouse
Leynen (Struye)
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
Michaud (Wach)
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Bauer
 Clark
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Gonella
 Lord Grantchester
 Lord Kennet

MM. Kieft
 Kirk
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 Mrs. McLaughlin
 MM. Macmillan
 Massimo Lancellotti
 Mathew
 Motz

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pffimlin
 Pic
 Pinton
 Privat
 Stammberger
 Lord Stonehaven
 MM. Tomney
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

THIRTEENTH SITTING

Thursday, 5th December 1963

ORDERS OF THE DAY

1. The revival of European co-operation in WEU
The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers
The task of WEU and the present state of work
Reform of the Permanent Council and Secretariat-General
(Debate and Votes on the Amendments to the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment; Votes on the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298, 301, 285, 294 and 291).
2. 4 p.m. Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic.
3. Draft Revised Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963
(Doc. 286); Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1964 (Doc. 287 and Addendum); Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1962 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts (Doc. 280 and Addendum); Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1963 (Doc. 281) (Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 286, 287 and Addendum, 280 and Addendum and 281).
4. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly *(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 296).*
5. Terms of Reference of the Working Party *(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Order, Doc. 297).*

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Debate and Votes on the Amendments to the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment)

Amendments 1 and 2 in the name of Mr. de Grailly and Amendment 3 in the name of Mr. Ridley to the draft Recommendation contained in Document 298 were withdrawn.

The General Affairs Committee presented a new draft Recommendation (Doc. 298, as amended by Amendment 4).

Speaker : Mr. Leynen, Rapporteur of the General Affairs Committee.

An Amendment to the draft Recommendation contained in Document 301 was tabled in the name of Mr. de Grailly :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out paragraphs 3 and 4.

Paragraph 5, after the words "Expressing its concern" insert the word "however".

TREIZIÈME SÉANCE

Judi 5 décembre 1963

ORDRE DU JOUR

1. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.
Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres
La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux
La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général
(Discussion et votes des amendements sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement ; Votes sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298, 301, 285, 294 et 291).
2. A 16 heures : Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française.
3. Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 (Doc.

286) ; Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964 (Doc. 287 et addendum) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 280 et addendum) ; Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963 (Doc. 281) *(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes des projets de textes, Docs. 286, 287 et addendum, 280 et addendum, 281).*

4. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée *(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 296).*
5. Mandat du Groupe de travail *(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de directive, Doc. 297).*

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Discussion et votes des amendements sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement)

Les amendements n° 1 et n° 2, présentés par M. de Grailly, et l'amendement n° 3 présenté par M. Ridley au projet de recommandation contenu dans le Document 298 sont retirés.

La Commission des Affaires Générales présente un nouveau projet de recommandation (Doc. 298 modifié par l'amendement n° 4).

Intervient : M. Leynen, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

Un amendement au projet de recommandation contenu dans le Document 301 est présenté au nom de M. de Grailly :

Dans le préambule du projet de recommandation, supprimer les 3^e et 4^e considérants.

Dans le 5^e considérant, insérer le mot « cependant » après le mot « inquiète ».

Speaker : Mr. Molter, Rapporteur of the General Affairs Committee.

The Amendment was rejected.

Mr. Sibille proposed an Amendment to the draft Opinion contained in Document 285 :

At the end of the preamble to the draft Opinion, insert the following new paragraph :

“Regretting that the Council did not consider it useful to include in the agenda of its meeting at The Hague on 25th and 26th October defence problems which are inseparable from other questions at the present juncture in Europe,”

Speaker : Mr. Michaud, Rapporteur of the General Affairs Committee.

The Amendment was agreed to.

4. Draft Revised Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963
(Doc. 286)

Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1964
(Doc. 287 and Addendum)

Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1962 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts
(Doc. 280 and Addendum)

Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1963
(Doc. 281)

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 286, 287 and Addendum, 280 and Addendum and 281)

The Debate was opened.

The Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration were presented by Mr. Molter, Chairman and Rapporteur.

Speakers : Mr. Johnson, the President.

Mr. Molter replied to the speakers.

The Debate was closed.

The draft revised budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963 contained in Document 286 was agreed to unanimously.

The draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964 contained in Document 287 was agreed to unanimously.

The draft Resolution contained in Document 287 Addendum was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 23)¹.

The Motion to approve the final accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1962 contained in Document 280 Addendum was agreed to unanimously.

The draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1963 contained in Document 281 was agreed to unanimously. (This Opinion will be published as No. 9)².

Speakers on a point of order : Mr. Brown, the President, Mr. Zimmer.

5. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Votes on the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298, 301, 285, 294 and 291)

Speaker : Mr. Brown.

The draft Recommendation contained in Document 298, as amended by the Committee, was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 101)³.

The draft Recommendation contained in Document 301 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 102)⁴.

1. See page 40.

2. See page 41.

3. See page 42.

4. See page 43.

Intervient : M. Molter, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

L'amendement n'est pas adopté.

M. Sibille présente un amendement au projet d'avis contenu dans le Document 285 :

Insérer dans le projet d'avis, après le dernier considérant, un nouveau considérant ainsi rédigé :

« Regrettant que le Conseil n'ait pas jugé utile d'inscrire à l'ordre du jour de sa réunion des 25 et 26 octobre, à La Haye, les problèmes de défense, inséparables des autres questions dans la conjoncture européenne actuelle, »

Intervient : M. Michaud, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

L'amendement est adopté.

4. Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963
(Doc. 286)

Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964
(Doc. 287 et addendum)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs
(Doc. 280 et addendum)

Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963
(Doc. 281)

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes des projets de textes, Docs. 286, 287 et addendum, 280 et addendum, 281)

La discussion est ouverte.

Les rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sont présentés par M. Molter, président et rapporteur.

Interviennent : M. Johnson, le Président.

M. Molter répond aux orateurs.

La discussion est close.

Le projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963, contenu dans le Document 286, est adopté à l'unanimité.

Le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964, contenu dans le Document 287, est adopté à l'unanimité.

Le projet de résolution contenu dans le Document 287, Addendum, est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 23) ¹.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962, contenue dans le Document 280, Addendum, est adoptée à l'unanimité.

Le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963, contenu dans le Document 281, est adopté à l'unanimité. (Cet avis sera publié sous le n° 9) ².

Interviennent sur une question de procédure : M. Brown, le Président, M. Zimmer.

5. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Votes sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298, 301, 285, 294 et 291)

Intervient : M. Brown.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 298, amendé par la commission, est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 101) ³.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 301 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 102) ⁴.

1. Voir page 40.

2. Voir page 41.

3. Voir page 42.

4. Voir page 43.

The draft Opinion contained in Document 285, as amended, was agreed to unanimously. (This Opinion will be published as No. 10)¹.

The draft Order contained in Document 294 was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 26)².

The draft Recommendation contained in Document 291 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 103)³.

**6. Speech by Mr. Habib-Deloncle,
Secretary of State for Foreign Affairs
of the French Republic**

Mr. Habib-Deloncle addressed the Assembly. Questions were put by MM. Dejardin, Ridley.

**7. Action taken in National Parliaments
in implementation of Recommendations
of the Assembly**

*(Presentation of the Report of the Working Party
for Liaison with National Parliaments, Doc. 296)*

The Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments was presented by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur.

The Assembly took note of the Report contained in Document 296.

8. Terms of Reference of the Working Party

*(Presentation of the Report of the Working Party
for Liaison with National Parliaments and Vote
on the draft Order, Doc. 297)*

The Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments was presented by Mrs. Hubert, Chairman and Rapporteur.

The draft Order contained in Document 297 was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 27)¹.

9. Close of the Session

The President addressed the Assembly and declared the Ninth Ordinary Session of the Assembly closed.

The Sitting was closed at 4.45 p.m.

1. See page 44.
2. See page 45.
3. See page 46.

1. See page 47. Cf. Document 278, 6th June 1963.

Le projet d'avis amendé contenu dans le Document 285 est adopté à l'unanimité. (Cet avis sera publié sous le n° 10) ¹.

Le projet de directive contenu dans le Document 294 est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 26) ².

Le projet de recommandation contenu dans le Document 291 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 103) ³.

**6. Discours de M. Habib-Deloncle,
Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères
de la République Française**

M. Habib-Deloncle prononce une allocution.

Des questions sont posées par MM. Dejardin, Ridley.

**7. Action entreprise dans les parlements
nationaux pour assurer la mise en œuvre
des recommandations de l'Assemblée**

*(Présentation du rapport du Groupe de travail
chargé de la liaison avec les parlements nationaux,
Doc. 296)*

Le rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux est présenté par M. de la Vallée Poussin, rapporteur.

L'Assemblée prend acte du rapport contenu dans le Document 296.

8. Mandat du Groupe de travail

*(Présentation du rapport du Groupe de travail
chargé de la liaison avec les parlements nationaux
et vote sur le projet de directive, Doc. 297)*

Le rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux est présenté par Mme Hubert, présidente et rapporteur.

Le projet de directive contenu dans le Document 297 est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 27) ¹.

9. Clôture de la session

Le Président prononce une allocution et déclare close la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 16 h. 45.

1. Voir page 44.

2. Voir page 45.

3. Voir page 46.

1. Voir page 47. Cf. Document 278, 6 juin 1963.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

Mme *Flitz* (Achenbach)
 MM. Alric
 Sibille (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Margue (Bech)
 Ebner (Bettiol)
 von Merkatz (Fürst von
 Bismarck)
 Blachstein
 Bourgoin
 Brauer
 Brown
 Cadorna
 Clark
 Cliffe
 Conti
 Repossi (Dardanelli)
 Dejardin

MM. *Kranenburg* (Diepenhorst)
 Duynstee
 Kliesing (Furler)
 Gauthier
 Matteotti (Gonella)
 de Montesquiou (Gros)
 Irving (Healey)
 Mme Hubert
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Johnson
 de Grailly (Kalb)
 Tjalma (Kieft)
 Seffrin (Kopf)
 le Hodey
 Linden
 Mlle *Kok* (van Meeuwen)
 MM. Meyer
 Molter
 Montini
 de la Vallée Poussin (Motz)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moutet
 Moyersoën
 Gresham Cooke (Peel)
 Pierson
 Radius
 Rapelli
 Mme Rehling
 MM. Ridley
 Erler (Schmid)
 Lermer (Seidl)
 Serres
 Stonehouse
 Leynen (Struye)
 Tomney
 Valmarana
 Vitter (Voilquin)
 Vos
 Michaud (Wach)
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci
 Bourgeois
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Duterne
 Foschini
 Goedhart
 Lord Grantchester
 MM. Hauret
 Jannuzzi

Lord Kennet
 M. Kirk
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 Mrs. McLaughlin
 MM. Macmillan
 Malleville
 Massimo Lancellotti
 Mathew
 Nessler
 Paul

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pfimlin
 Pic
 Pinton
 Privat
 Restagno
 Russell
 Stammberger
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 M. Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE THIRTEENTH SITTING

TEXTES ADOPTÉS A LA TREIZIÈME SÉANCE

RESOLUTION 23***on the budget of the administrative expenditure
of the Assembly for the financial year 1964***

The Assembly,

Noting that in its Opinion on the budget for the financial year 1964 the Council did not agree to the estimates for certain regradings of officials of the Office of the Clerk of the Assembly and considerably reduced the estimate for representation expenses ;

In application of Article 4 of the Financial Regulations of the Assembly,

REQUESTS

That the budgetary dispute be examined at an early joint meeting between the Bureau of the Assembly and the Council.

RÉSOLUTION n° 23
sur le budget de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, dans son avis sur le budget pour l'exercice financier 1964, n'a pas accordé les crédits prévus pour certains reclassements de fonctionnaires du Greffe de l'Assemblée et a considérablement réduit le crédit prévu pour les frais de représentation ;

En application de l'article 4 du Règlement financier de l'Assemblée,

DEMANDE

Que le différend budgétaire soit examiné au cours d'une réunion commune entre le Bureau de l'Assemblée et le Conseil, dans les plus brefs délais.

OPINION 9***on the budget of Western European Union for the financial year 1963***

The Assembly,

Noting that in communicating the budget of Western European Union as a whole the Council have complied with the provisions of Article VIII (c) of the Charter ;

Having taken note of its contents ;

Has no comment to make at this stage on the figures communicated ;

But requests that, when the budget for the financial year 1964 is submitted, the table of strengths shown in the budget be completed by individual and detailed justification of the duties of the members of the staff of the ministerial organs of Western European Union.

AVIS n° 9
sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale
pour l'exercice financier 1963

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'Union de l'Europe Occidentale, a mis en application les dispositions du titre VIII (c) de la Charte,

En prend note,

N'a pas à formuler, à ce stade, d'observations sur les chiffres communiqués,

Demande cependant que lors de la présentation du Budget pour l'exercice financier 1964 le tableau des effectifs compris dans le budget soit complété par une justification individuelle et détaillée des fonctions assumées par les membres du personnel des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale.

RECOMMENDATION 101***on the revival of European co-operation in WEU***

The Assembly,

Recalling its Recommendations 92, 94 and 95, in which it asked for contacts to be renewed between the United Kingdom and the Six in the framework of the ministerial meetings of the Council of Western European Union ;

Welcoming the proposal of the Council of Ministers of the European Economic Community on 11th July, agreed to by the United Kingdom on 26th July, for holding regular contacts between the member States in the Council of Ministers of Western European Union on both economic and political questions ;

Taking note of the results of the meeting of the WEU Council in The Hague on 25th October 1963, as described in the official communiqué issued after the meeting ;

Considering the importance of maintaining contacts in the future,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

- I. (a) continue to harmonise the points of view of the EEC and the United Kingdom with regard to the GATT tariff negotiations during the meetings held under the aegis of the institutions of Western European Union ;
 - (b) encourage co-ordination between the member countries of WEU in preparation for the World Conference on Trade and Development, in particular by using the OECD which includes all the industrial countries of Western Europe ;
 - (c) keep a continuous watch on the development of the economic policies of the EEC and of the United Kingdom so as to propose to the two parties concerned procedures for narrowing present differences, particularly in the agricultural field ;
 - (d) inform both the United Kingdom and the EEC of the evolution of their trade policies with particular regard to the Stockholm Treaty, the Commonwealth and the Agreements of Association with the EEC ;
 - (e) pursue political consultation through the institutions of WEU, in particular on East-West relations and on the regions mentioned in the communiqué of the Council issued after the meeting of 25th and 26th October 1963 at The Hague ;
 - (f) take active steps to promote political and military consultation in the framework of the regular meetings at ministerial and permanent representative level ;
 - (g) hold quarterly meetings on fixed dates and also whenever circumstances make a meeting necessary ;
- II. while respecting the attainments of the Community in the economic field and the true calling of the EEC States towards a political community in the spirit of the Treaty of Rome — open Treaty — lay in the future the foundations for a wide European union using the institutions of WEU, entailing the closest co-operation between the member States in every field including foreign affairs and defence and open to the accession of other States of Western Europe as full members.

RECOMMANDATION n° 101**sur la relance de la coopération européenne à l'U.E.O.**

L'Assemblée,

Rappelant ses Recommandations n°s 92, 94 et 95 par lesquelles elle demandait que les contacts soient renoués entre la Grande-Bretagne et les Six dans le cadre de réunions ministérielles du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale ;

Se félicitant de la proposition du Conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne faite le 11 juillet, acceptée le 26 juillet par le Royaume-Uni, tendant à instaurer des contacts périodiques entre les Etats membres au sein du Conseil ministériel de l'U.E.O. tant sur les questions économiques que sur les questions politiques ;

Prenant note des résultats de la réunion du Conseil de l'U.E.O., les 25 et 26 octobre à La Haye, tels qu'ils apparaissent dans le communiqué officiel publié après la réunion ;

Considérant l'importance du maintien des contacts dans l'avenir,

RECOMMANDE AU CONSEIL

- I. (a) de continuer à harmoniser les points de vue de la C.E.E. et du Royaume-Uni en vue des négociations tarifaires du G.A.T.T. au cours des réunions tenues sous l'égide des institutions de l'Union de l'Europe Occidentale ;
 - (b) de favoriser la coordination entre les pays membres de l'U.E.O. en vue de la Conférence mondiale du Commerce et du Développement en utilisant notamment l'O.C.D.E. qui groupe tous les pays industriels de l'Europe occidentale ;
 - (c) de suivre en permanence l'évolution des politiques économiques de la C.E.E. et du Royaume-Uni afin de proposer aux deux parties des procédures permettant de diminuer l'écart existant, notamment dans le domaine agricole ;
 - (d) d'informer réciproquement le Royaume-Uni et la C.E.E. sur l'évolution de leurs politiques commerciales, spécialement en relation avec le Traité de Stockholm, le Commonwealth et les accords d'association à la C.E.E. ;
 - (e) de poursuivre les consultations politiques dans le cadre des institutions de l'U.E.O., notamment sur les relations Est-Ouest et sur les régions mentionnées dans le communiqué du Conseil des 25 et 26 octobre 1963 à La Haye ;
 - (f) de pousser activement la consultation politique et militaire dans le cadre des réunions périodiques au niveau des représentants permanents comme au niveau ministériel ;
 - (g) de se réunir tous les trimestres à dates fixes et également lorsque les circonstances l'exigent ;
- II. en respectant l'acquis communautaire dans le domaine économique, et la vocation propre des Etats de la C.E.E. à la communauté politique dans l'esprit du Traité de Rome — traité ouvert — de jeter pour l'avenir, en utilisant les institutions de l'U.E.O., les bases d'une large union européenne, comportant la plus étroite coopération des Etats membres dans tous les domaines, y compris les affaires étrangères et la défense, et ouverte à l'adhésion à part entière d'autres Etats de l'Europe occidentale.

RECOMMENDATION 102***on the Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance***

The Assembly,

Having considered the Moscow Agreement on the cessation of nuclear tests ;

Hoping that the signing of this Treaty by more than a hundred States be the start of a relaxation of tension in East-West relations ;

Stressing the rôle of the United Kingdom, member of Western European Union, in the negotiation and signing of the Treaty ;

Anxious to see the conditions fulfilled which will make it possible for France to accede to the Treaty without delay ;

Expressing its concern about the recent repeated incidents involving free access to West Berlin territory,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

To follow up Resolution 20 of the Assembly on the development of the crisis arising from the Soviet Memorandum of 27th November 1958, the text of which states in particular :

- (a) to ensure full freedom of access to West Berlin without discrimination, freedom of the people and their right to move freely inside and outside the city ;
- (b) to protect and strengthen the existing links between Berlin and the Federal Republic of Germany and the free world ;
- (c) to bring about the conclusion of a peace treaty with a reunified Germany recognising the principle of free self-determination for the people and in conditions ensuring close and peaceful collaboration between the new Germany and its neighbours whilst guaranteeing its right to integrate into a United Europe ;

with a view to ensuring the conditions of a real East-West détente.

RECOMMANDATION n° 102***sur les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale***

L'Assemblée,

Ayant examiné le Traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires ;

Souhaitant que la signature de ce traité par plus de cent Etats soit le point de départ d'une détente dans les relations Est-Ouest ;

Soulignant le rôle du Royaume-Uni, membre de l'Union de l'Europe Occidentale, dans la négociation et la signature du traité ;

Soucieuse de voir remplies les conditions pour que l'adhésion de la France au traité soit rendue possible au plus tôt ;

Inquiète des incidents récents et répétés aux passages des voies d'accès au territoire de Berlin-Ouest,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De s'inspirer de la Résolution n° 20 de l'Assemblée sur le développement de la crise ouverte par le mémorandum soviétique du 27 novembre 1958 dont le texte dit notamment :

- (a) d'assurer la totale liberté d'accès sans discrimination à Berlin-Ouest, la liberté des populations et leur droit de libre circulation à l'intérieur et à l'extérieur de la ville ;
- (b) de garantir et de renforcer les liens existant entre Berlin et la République Fédérale d'Allemagne et le monde libre ;
- (c) d'arriver à la conclusion d'un traité de paix avec une Allemagne réunifiée en reconnaissant le principe de la libre autodétermination des peuples et dans des conditions assurant la collaboration étroite dans un esprit pacifique de la nouvelle Allemagne avec tous ses voisins, tout en lui assurant le droit de s'intégrer dans une Europe unifiée ;

pour réaliser les conditions d'une véritable détente entre l'Est et l'Ouest.

OPINION 10
on the Agenda of the Council of Ministers

The Assembly,

Having been invited by the Ministers, members of the Council of Western European Union, to express its opinion on the subjects which could be usefully discussed in the Council of Ministers ;

On a report by its General Affairs Committee which wishes to assist the Council and in no sense interfere in the latter's own affairs ;

Having examined the international situation ;

Considering that it is important for the member States of Western European Union to have close contacts between them to study problems of common interest arising in Europe and in the world, avoiding overlapping with the Committee of Ministers of the Council of Europe ;

Regretting that the Council did not consider it useful to include in the agenda of its meeting at The Hague on 25th and 26th October defence problems which are inseparable from other questions at the present juncture in Europe,

EXPRESSES THE OPINION

That the Council of Ministers of WEU should examine the possibility of including in the agenda of coming ministerial meetings, in addition to the problems of common defence (armament and disarmament) which, moreover, are *ex officio* the responsibility of the Council in accordance with the amended Brussels Treaty, and "exchanges of views on the European economic situation":

- the questions of common interest to member States in Europe and in the world,
- the co-ordination of the positions of member States in wider international organisations.

AVIS n° 10
sur l'ordre du jour du Conseil des Ministres

L'Assemblée,

Ayant été invitée par les ministres membres du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à exprimer son avis sur les sujets qui pourraient être opportunément abordés par le Conseil des Ministres ;

Sur rapport de sa Commission des Affaires Générales qui souhaite aider le Conseil et non s'immiscer dans un domaine qui lui est propre ;

Après avoir examiné la situation internationale ;

Estimant qu'il est important que les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale aient entre eux des contacts étroits pour étudier les problèmes d'intérêt commun qui se posent en Europe et dans le monde, en évitant les doubles emplois avec le Comité des ministres du Conseil de l'Europe ;

Regrettant que le Conseil n'ait pas jugé utile d'inscrire à l'ordre du jour de sa réunion des 25 et 26 octobre, à La Haye, les problèmes de défense, inséparables des autres questions dans la conjoncture européenne actuelle,

EXPRIME L'AVIS

Que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. examine la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour de ses prochaines réunions ministérielles, outre les problèmes de défense commune (armement et désarmement) qui sont d'ailleurs *ex officio* du ressort du Conseil conformément au Traité de Bruxelles révisé et les « échanges de vues sur la situation économique européenne » :

- les questions d'intérêt commun des Etats membres, en Europe et dans le monde,
- la coordination des positions des Etats membres dans les organisations internationales plus vastes.

ORDER 26***on the task of WEU and the present state of work***

The Assembly,

Having studied the report submitted by Mr. Zimmer on behalf of the General Affairs Committee,

INSTRUCTS ITS BUREAU

to take into consideration the conclusions contained in the report when preparing the agenda of the next sessions of the Assembly and to transmit this report to the Council of Ministers.

DIRECTIVE n° 26
sur la mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

L'Assemblée,

Après avoir étudié le rapport présenté par M. Zimmer au nom de la Commission des Affaires Générales,

CHARGE SON BUREAU

de prendre en considération les conclusions contenues dans le rapport lors de l'établissement de l'ordre du jour des prochaines sessions de l'Assemblée et de transmettre ce rapport au Conseil des Ministres.

RECOMMENDATION 103***on the reform of the Permanent Council and Secretariat-General***

The Assembly,

Considering the proposal of the EEC Council of 11th July 1963 for the organisation in the framework of WEU of quarterly meetings to enable the member States to hold exchanges of views on the European economic situation ;

Noting the communiqué of the Council of 26th October last ;

Recalling its Recommendations 19 and 38 on the appointment of a political Secretary-General as Head of the ministerial services of the organisation ;

Welcoming the resumption of ministerial meetings every three months,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Improve the functioning of the permanent Council by the following measures :
 - (a) appointment of permanent representatives responsible for the operation of the permanent Council,
 - (b) regrouping of the permanent national delegations insofar as possible in the same premises as the Secretariat-General ;
2. Appoint as Secretary-General of WEU, after consulting the Presidential Committee of the Assembly, a leading political personality with the necessary qualifications ;
3. Arrange for the Secretary-General to be provided with more effective assistance, in view of the present tasks of Western European Union, and in particular by authorising him to reorganise his services in accordance with the table of establishment appended to the report, this reorganisation to include :
 - (a) creation of services for political and economic affairs and co-operation with international organisations,
 - (b) creation of a division responsible for defence questions under the Assistant Secretary-General.

RECOMMANDATION n° 103
sur la réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

L'Assemblée,

Considérant la proposition du Conseil de la C.E.E. en date du 11 juillet 1963 en vue de l'organisation, dans le cadre de l'U.E.O., de réunions trimestrielles destinées à permettre aux Etats membres de procéder à des échanges de vues sur la situation économique européenne ;

Prenant note du communiqué du Conseil en date du 26 octobre dernier ;

Rappelant ses Recommandations n°s 19 et 38 sur la désignation d'un Secrétaire général politique à la tête du service de l'organisation ministérielle ;

Se félicitant de la reprise des réunions ministérielles à un rythme trimestriel,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'améliorer le fonctionnement du Conseil permanent par les mesures suivantes :
 - (a) désignation de représentants permanents chargés du fonctionnement du Conseil permanent,
 - (b) le regroupement des services des délégations permanentes nationales dans la mesure du possible dans les mêmes locaux que ceux du Secrétariat général ;
2. De désigner au poste de Secrétaire général de l'U.E.O., après consultation du Comité des Présidents de l'Assemblée, une personnalité politique de premier plan ayant les qualifications nécessaires ;
3. De faire en sorte que le Secrétaire général soit assisté plus efficacement, compte tenu des tâches actuelles de l'Union de l'Europe Occidentale, notamment en lui permettant de réorganiser ses services conformément à l'organigramme joint au rapport, cette nouvelle organisation comportant :
 - (a) création de services politique, économique et de coopération avec les institutions internationales,
 - (b) création, auprès du Secrétaire général adjoint, d'une division chargée des questions de défense.

ORDER 27***on the terms of reference of the Working Party***

The Assembly,

With a view to strengthening relations with national parliaments through the Working Party set up by Order 3 of 9th May 1957,

DECIDES

1. That the Working Party shall be composed of fourteen members and seven substitutes appointed by the Bureau ;
2. That from the texts adopted by the Assembly, the Working Party shall select for communication to the national parliaments for information those which are likely to be debated in these parliaments, and that it shall submit its choice to the President of the Assembly who is responsible for transmitting them in accordance with Article V (a) of the Charter ;
3. That the Working Party shall submit to the Assembly twice a year, a report on its activities and a report on the action taken in national parliaments ;
4. That the Working Party shall establish all necessary contacts with the national parliaments ;
5. That the Working Party may invite to its meetings the administrative secretaries of national delegations ;
6. That the Working Party shall urge the parliamentary groups and other interested bodies to organise meetings in the capitals of member States, where Assembly Committees are meeting, so that parliamentarians and others can hear the Chairmen or members speaking on the work of their Committee and on the work of WEU in general with a view to publicising the Assembly of WEU and its activities.

DIRECTIVE n° 27
sur le mandat du Groupe de travail

L'Assemblée,

En vue de renforcer ses relations avec les parlements nationaux, à l'intervention du Groupe de travail créé par la Directive n° 3 du 9 mai 1957,

DÉCIDE

1. Que le Groupe de travail sera composé de quatorze membres et de sept suppléants nommés par le Bureau ;
2. Que le Groupe de travail choisira, parmi les textes adoptés par l'Assemblée — pour les communiquer et informer les parlements nationaux — ceux qui sont susceptibles de faire l'objet de débats au sein desdits parlements, et qu'il soumettra son choix au Président de l'Assemblée chargé de les transmettre conformément à l'article V (a) de la Charte ;
3. Que le Groupe de travail présentera à l'Assemblée, deux fois par an, un rapport sur ses activités, ainsi qu'un rapport sur l'action entreprise dans les parlements nationaux ;
4. Que le Groupe de travail prendra tous contacts nécessaires avec les parlements nationaux ;
5. Que le Groupe de travail pourra convoquer à ses réunions les secrétaires administratifs des délégations nationales ;
6. Que le Groupe de travail s'efforcera de faire organiser, par les groupes parlementaires et autres groupes intéressés, des réunions dans les capitales des États membres où se réunissent les Commissions de l'Assemblée, afin que parlementaires et autres puissent entendre les présidents ou les membres parler des travaux de leurs Commissions et de la tâche de l'U.E.O. en général, en vue de faire connaître l'Assemblée de l'U.E.O. et ses activités.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

SEVENTH SITTING

Monday, 2nd December 1963

SUMMARY

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Tribute to the late President Kennedy.
4. Tributes.
5. Address by the President of the Assembly.
6. Examination of Credentials.
7. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 283).
8. Message by Mr. de Blok, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of WEU.
Speakers: The President, Mr. de Blok (*Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of WEU*), The President.
Replies to questions put by: Mr. Badini Confalonieri, Mr. Michaud, Mr. Radius, Mr. Zimmer, Mr. Cadorna, Mr. Stonehouse.
9. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance
State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age
(Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295).
Speakers: Mr. Kliesing (*Chairman and Rapporteur, Doc. 288*), Lord Kennet (*Rapporteur, Docs. 293 and 295*), Mr. Duynstee (*Rapporteur, Doc. 290*).
10. Changes in the Composition of Committees.
11. Reference to Committees.
12. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

I declare resumed the Ninth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, which was suspended on 7th June 1963 at the conclusion of the Sixth Sitting.

In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 13.

3. Tribute to the late President Kennedy

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen. (*The Representatives stood*) We have all felt with deep emotion, sorrow and grief the tragic death of the President of the United States, John Fitzgerald Kennedy, who was assassinated at Dallas on 22nd November.

I think we would all want to pay solemn tribute to the memory of a statesman who was the leader and representative of the most powerful nation in the world, our ally, the United States of America.

John Kennedy rose to this position of high responsibility by virtue of his ability, personal qualities and exceptional verve. Even at the university he had shown himself capable of rising to the highest position in any undertaking. Later, during the war, he proved that he had physical courage as well as intellectual capacity. It will never be forgotten how Lieutenant Kennedy, although wounded himself, swam for many hours, thus saving a badly injured member of his crew. Since then, he had proved himself mature, systematic and resourceful. During the events of last autumn, when the world was on the brink

SEPTIÈME SÉANCE

Lundi 2 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Hommage à la mémoire du Président J. F. Kennedy.
4. Eloges funèbres.
5. Allocution du Président de l'Assemblée.
6. Vérification de pouvoirs.
7. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 283).
8. Message de M. de Block, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.
Interviennent : le Président, M. de Block (*Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.*), le Président.
Réponses aux questions posées par : M. Badini Confalonieri, M. Michaud, M. Radius, M. Zimmer, M. Cadorna, M. Stonehouse.
9. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale
Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire
(Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295).
Interviennent : M. Kliesing (*président et rapporteur, Doc. 288*), Lord Kennet (*rapporteur, Docs. 293 et 295*), M. Duynstee (*rapporteur, Doc. 290*).
10. Modifications dans la composition des commissions.
11. Renvoi en commission.
12. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

Je déclare reprise la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, interrompue le 7 juin 1963 à la fin de la sixième séance.

Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la sixième séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations sur ce procès-verbal ?...

Le procès-verbal de la sixième séance est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 13.

3. Hommage à la mémoire du Président J. F. Kennedy

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*) chacun de nous a ressenti avec émotion, tristesse et douleur le décès tragique du Président des Etats-Unis, John Fitzgerald Kennedy, assassiné à Dallas, le 22 novembre dernier.

Je vous demande de saluer ici, solennellement, la mémoire d'un homme d'Etat qui représentait et gouvernait le plus puissant Etat du monde, les Etats-Unis d'Amérique, notre allié.

John Kennedy était parvenu à ces hautes responsabilités par son talent, par sa valeur personnelle, par son énergie peu commune. Il avait, dès l'Université, prouvé qu'il était capable de s'élever au premier rang dans toutes ses entreprises. Plus tard, pendant la guerre, il avait démontré qu'à ses qualités intellectuelles s'ajoutait le courage. On n'oubliera jamais comment le lieutenant de vaisseau John Fitzgerald Kennedy, blessé, nageant des heures et des heures, sauva un marin de son équipage affaibli par ses blessures. Depuis, il avait fait preuve de maturité, de méthode et de savoir-faire. Au

The President (continued)

of war at the time of the Cuban crisis, he showed he had nerves of iron and that ability to take decisions which throughout history has been the hallmark of great statesmen and generals.

John Kennedy has left a deep impression on international relations. He strove to keep his vision of the world at the level required by the complexities of policy and strategy. When confronted by the great problems that the future of our civilisation forces every statesman to face, he was not content to follow the course of events, but sought to impose upon them the full force of his far-sighted determination.

But John Fitzgerald Kennedy will be remembered not only as an outstanding statesman. He left this world like a hero of old. His tragic end reminds us that those whom the gods love die young. All the gifts with which nature endowed him — his personal charm, his desire to understand, his readiness to assume responsibility, his moral courage — made of him an unrivalled personality who at one stroke has become a legend. Like other great men of history who have fallen victim to a fanatic, though no longer with us he will be one of us forever.

We must trust that his great projects, which gave hope to the world of escape from the fetters of violence and affliction will not be abandoned.

His youth, his enthusiasm, his fertile brain and the heroism he displayed, have enriched more than the spiritual heritage of the United States of America alone. As the sorrow of the whole world bears witness, his death is a loss to all humanity.

Ladies and Gentlemen, I declare the Sitting suspended until 3.30 p.m.

(The Sitting was suspended at 3.08 p.m. and resumed at 3.25 p.m.)

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is resumed.

4. Tributes

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, since our last Session we have lost two members of our Assembly with the death of Mr. Drèze and Mr. Höfler. *(The Representatives stood)*

Mr. René Drèze was one of us from the beginning. His humanity and ability won him many friends. He was a loyal servant of Europe, all the aspects of which — political, military, economic, social and above all human — he understood so well.

A lawyer at the Court of Appeal in Brussels and Member of Parliament for that city, Mr. Drèze took part in all our battles for a united Europe, and he will long remain in our memories.

The career of Heinrich Höfler was imbued with this same humanity. Kind-hearted and compassionate, he was a member of the German society, Caritas, which, at a time when charity was a dangerous virtue in the eyes of an inhuman régime, caused him to be imprisoned by the Gestapo from May 1944 to April 1945.

Heinrich Höfler resumed his fight for mutual aid and freedom from want immediately after the Liberation, both inside and outside Parliament. This did not, however, prevent him, as we all know, from devoting himself to the cause of a united Europe from 1955 until his death last October.

On behalf of the Assembly, I offer our deepest sympathy to the families so sorely bereaved.

5. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, this Session of our Assembly will inevitably be overshadowed by the tragedy of President Kennedy's unfulfilled destiny. I need not remind you that it was he who, on Independence Day itself, had the noble and historic vision of launching his concept of partnership, of a dialogue between the United States of America and Europe as equal partners in a single alliance.

No concept could open wider vistas. In a world in which distances and dangers have been trans-

M. le Président (suite)

cours des événements de l'automne dernier, lorsque le monde s'est trouvé au bord du conflit lors de la crise cubaine, il s'est révélé posséder des nerfs d'acier mais aussi l'esprit de décision qui a fait, dans l'histoire, les grands hommes d'Etat et les grands capitaines.

John Kennedy laisse une marque profonde dans les relations internationales. Il s'était efforcé de placer sa vision du monde au niveau où la complexité de la politique et de la stratégie l'a situé. A toutes les grandes interrogations que doit se poser l'homme d'Etat sur l'avenir de notre civilisation, il cherchait à répondre non pas en suivant le cours des événements, mais en lui imprimant la puissante impulsion de sa volonté lucide.

Mais John Fitzgerald Kennedy ne restera pas seulement pour nous l'homme d'Etat prestigieux. Voici qu'il a quitté le monde comme un héros de l'Antiquité. Il en a eu la fin tragique qui nous rappelle que meurent jeunes ceux qui sont chers aux dieux. L'accumulation des dons qu'il avait reçus, le charme qui émanait de sa personne, sa volonté de tout comprendre, son désir d'assumer des responsabilités, son courage intellectuel, en font une personnalité hors de pair, entrée d'un coup dans la légende. Son destin s'apparente à ceux des grands hommes de l'histoire, victimes de fanatiques, et qui demeurent nos familiers par-delà leur mort.

Il faut souhaiter que ne soient pas abandonnés ses grands projets qui permettaient d'espérer que le monde échappe à l'enchaînement de la violence et de la misère.

Sa jeunesse, son enthousiasme, la plénitude de son intelligence, l'héroïsme de son attitude ne grandissent pas seulement l'héritage spirituel des Etats-Unis d'Amérique. Comme l'affliction du monde entier l'a prouvé, c'est l'humanité tout entière qui l'a perdu.

Mesdames, Messieurs, je déclare la séance suspendue jusqu'à 15 h. 30.

(La séance, suspendue à 15 h. 08, est reprise à 15 h. 25)

M. le PRESIDENT. — La séance est reprise.

4. Eloges funèbres

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, depuis la dernière session de l'Assemblée consultative, le deuil a frappé notre Assemblée par le décès de M. Drèze et de M. Höfler. *(Mmes et MM. les Représentants se lèvent)*

M. René Drèze était avec nous depuis les premiers jours ; son humanisme et son talent lui avaient gagné de nombreuses amitiés, et l'Europe avait en lui un serviteur qui la comprenait dans toutes ses dimensions : politique, militaire, économique, sociale et, par-dessus tout, humaine.

Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, dont il était également le député, M. René Drèze a été de toutes les batailles pour la cause de l'Europe unie et nous conserverons longtemps son souvenir.

C'est le même humanisme qui a imprégné toute la carrière de Heinrich Höfler, apôtre de bonté et de compassion au sein de l'association allemande *Caritas*, ce qui lui valut, dans une époque où la charité était une vertu dangereuse aux yeux d'un régime dénaturé, d'être détenu par la Gestapo de mai 1944 à avril 1945.

Son combat pour l'entraide et contre l'indigence, Heinrich Höfler l'a repris dès la libération, tant au Bundestag qu'au dehors, ce qui ne l'empêchait pas d'apporter à la cause de l'Europe unie un dévouement dont nous fûmes les témoins de 1955 à octobre dernier.

J'adresse aux familles si durement éprouvées les plus vives condoléances de l'Assemblée.

5. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, l'aura tragique du grand destin inachevé du Président Kennedy va dominer la session de notre Assemblée. Dois-je rappeler que c'était lui qui, dans une vision historique généreuse, avait lancé solennellement, le jour même de l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, le concept de *partnership*, c'est-à-dire du dialogue entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe, partenaires égaux d'une même alliance.

Nulle idée n'est peut-être plus féconde que celle-ci et, dans un monde où les distances com-

The President (continued)

formed to such a degree that their character, their very nature, is no longer the same, we must be wise enough and bold enough to seek solutions which reach beyond political and economic upheavals to give a genuine hope of peace. What wiser course is there, indeed, than to reopen a dialogue, which science and the progress of mankind have made possible, between two groups of people united by common aims and a common philosophic and spiritual heritage? What more urgent for Europe than to consolidate through institutions a friendship without which she would have been reduced to slavery? What more timely for the United States than to overcome what was known a few years ago as its Athenian complex and to draw strength for the common task from the vast resources of Western Europe?

Truth to tell, this dialogue between Europe and America has continued uninterrupted for the last two centuries, but it is for our generation to make it a political reality by basing it on better institutions than in the past. And for it to be a political reality, there must be no reservations. No one on either side of the Atlantic can doubt that this is the fundamental question facing the free world. On the way in which the problem of relations between Americans and Europeans is solved the fate of our planet may well depend.

That is why we have been trying during this Session, in this European assembly, to initiate a dialogue with the United States of America. In the next few days two of the most eminent political minds in America, Mr. Robert Bowie and Professor Kissinger, will come here to explain American ideas on defence.

A number of European Ministers — the Dutch Secretary of State for Foreign Affairs, Mr. de Block, representing the Council of Ministers, Lord Carrington, Minister without Portfolio in the British Government, Dr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany — will present the views of their countries on these major questions. Last but not least, Mr. Jean Rey, a member of the Common

Market Commission, representing the most important European executive body, will also speak on Europe and its relations with the United States.

The dialogue between America and Europe must begin. For it to develop, gain strength and lead to a true balance between the partners, there must be a united Europe, and that, Ladies and Gentlemen, is why we are here.

In the course of this Session we shall be called upon to consider problems of European security and all matters in any way connected with the defence of our continent. In past years, our Committee on Defence Questions and Armaments has rightly earned a high reputation in this sphere. On the basis of its work, the Assembly will debate such major questions as the creation of a NATO nuclear force, navies in the nuclear age and ground forces on the central front. We shall not, of course, neglect the problem of disarmament, and due attention will also be paid to the Moscow Test Ban Treaty, the political and military effects of which on our alliance must be carefully weighed. In defence matters, we regard our security as inseparable from that of the United States. We fully recognise the strictly European aspects of our problems, but we must rise above a purely national attitude to establish a real dialogue with the Americans in this sphere.

Here, our Assembly has a singularly important part to play. Weapons and means of defence are so complex and so technical that strategy and methods of implementing it are becoming more and more unintelligible to non-experts. Governments leave to experts the responsibility for deciding between these methods on their behalf. Thus, the requirements of the Alliance lead to decisions being taken over the heads of the peoples' elected representatives. At most, they are invited to give their consent to the expenditure involved in such decisions. Can the peoples of the West be expected to continue their tremendous effort unless their representatives are allowed to share in taking the decisions and fixing the priorities for our common defence? Even before we have institutional powers of control, we must form the nucleus of an informed European parliamentary opinion. It will be our task one day to act as the link between the experts and

M. le Président (suite)

me les périls se sont à ce point transformés qu'ils ne revêtent plus le même caractère, qu'ils ne sont plus de la même nature, il faut chercher gravement, hardiment des solutions qui ouvrent la voie, par-delà les convulsions politiques et économiques, à une véritable espérance de paix. Quoi de plus sage, en effet, que de rétablir, puisque la science et les progrès de l'homme l'ont permis, un dialogue entre deux groupes de citoyens unis par de communes aspirations et un commun héritage philosophique et spirituel ? Quoi de plus urgent pour l'Europe que de cimenter par des institutions une amitié sans laquelle elle eût été soumise à la servitude ? Quoi de plus opportun pour les Etats-Unis que de surmonter ce que l'on a appelé, il y a quelques années, le complexe athénien de l'Amérique, et de puiser dans les forces innombrables de l'Europe occidentale de quoi fortifier la mission commune ?

Mesdames, Messieurs, ce dialogue Europe-Amérique n'a, à vrai dire, jamais été interrompu au cours des deux siècles précédents, mais il appartient à notre génération d'en faire une réalité politique, fondée sur des institutions plus parfaites que dans le passé. Et pour qu'il soit une réalité politique, il faut que ce dialogue s'établisse avec toute la franchise possible. Nul ne doute, des deux côtés de l'Atlantique, que ce soit la question fondamentale qui se pose au monde libre. Et de la façon dont sera résolue la question des relations entre Américains et Européens dépendra probablement le sort de notre planète.

C'est pourquoi, au cours de cette session, nous nous sommes efforcés d'établir, dans cette assemblée européenne, un premier dialogue avec les Etats-Unis d'Amérique. Deux des plus éminents penseurs politiques de notre grande alliée : M. Robert Bowie et le professeur Henry Kissinger viendront exposer dans les jours qui viennent les conceptions américaines des problèmes de défense.

Plusieurs ministres européens : le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, M. de Block, représentant le Conseil des Ministres, Lord Carrington, Ministre du gouvernement du Royaume-Uni, M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale, présenteront les points de vue de leurs Etats sur ces grandes questions. Et, *last but not least*, M. Jean Rey, membre de la Commission

du Marché Commun, représentant le plus important exécutif européen, parlera, lui aussi, de l'Europe dans ses relations avec les Etats-Unis d'Amérique.

Le dialogue entre l'Amérique et l'Europe doit donc s'instaurer. Il requiert pour se développer, s'affermir, pour conduire à un véritable équilibre des partenaires, que l'Europe unie existe, et c'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous sommes ici.

Nous aurons, lors de cette session, à étudier les problèmes de la sécurité européenne et toutes les questions qui, de près ou de loin, intéressent la défense de notre continent. Notre Commission de Défense a gagné, à juste titre, au cours des années passées, une grande réputation dans ce domaine. Sur la base de ses travaux, l'Assemblée va débattre de grands problèmes, tels que la création d'une force nucléaire O.T.A.N., les marines à l'âge nucléaire, les forces terrestres sur le front central européen. Nous ne négligerons pas, bien entendu, le problème du désarmement et donnerons toute l'attention qu'il mérite au Traité de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires dans l'atmosphère, dont les conséquences politiques et militaires pour notre alliance doivent être pesées prudemment. En matière de défense, nous considérons que notre sécurité est inséparable de celle des Etats-Unis d'Amérique. Nous ne méconnaissons pas les aspects strictement européens de nos problèmes. Nous devons transcender les attitudes purement nationales pour que s'établisse dans ce domaine un véritable dialogue avec les Américains.

Notre Assemblée a une vocation d'une singulière importance en cette matière. La complexité et la technicité des systèmes d'armes, des moyens de défense, rendent de plus en plus inintelligible aux non-spécialistes la stratégie et les moyens de la mettre en œuvre. Les gouvernements confèrent aux experts le soin de décider pour eux des options à prendre. Par suite, les nécessités de l'Alliance conduisent à des décisions qui sont prises par dessus la tête des représentants élus des peuples. Tout au plus, les représentants sont-ils invités à donner leur assentiment aux dépenses que ces décisions impliquent. Sera-t-il possible que continue le très lourd effort auquel consentent les peuples de l'Occident sans que leurs représentants puissent intervenir dans la détermination des choix, dans la fixation des priorités de la défense commune ? Nous devons, avant même d'avoir les pouvoirs institutionnels du contrôle, former le noyau

The President (continued)

the people — representing and guiding the latter and supervising the former. That is why we must concern ourselves with everything from major questions of defence strategy to those of armaments production.

The General Affairs Committee will ask us to consider political problems. Under its young, keen and brilliant Chairman, Mr. Peter Kirk, this Committee has for several years already been carrying out excellent work in the political field. On your behalf, Ladies and Gentlemen, I would like to convey our warmest congratulations to Mr. Kirk and our sincerest wishes for his career as a minister.

Politically speaking, our main problem is still to bring about union between the United Kingdom and the Six. This union will make real partnership possible, and in the interest of efficiency the Assembly is at this moment making an effort to improve the functioning of the Council and the Secretariat, to augment its agenda and to review its task. But the Assembly, as well as the Council of Ministers, must state its views clearly on the future of the economic negotiations and political consultations that will make Europe-of-the-Seven the European pillar on which, together with the American pillar, the Atlantic Association will rest.

I am convinced that common sense and logic will ultimately bring the whole of Western Europe to recognise that political union must be based on the seven member States. European integration was begun by setting up the common institutions of the Six. Let us hope we shall soon be seven, and that some day, in the way most suited to our needs and means, all the nations of our Continent that are free to express their will may unite under a common banner. Their diversity of heritage, the different parts they have been called upon to play throughout history, their industrial strength and the ability of their peoples make this group of nations the obvious foundation for Europe. The history of Europe would be meaningless if it did not lead to their union.

Ladies and Gentlemen, may the memory of the great statesman we now mourn inspire our work,

for then we may hope that Europe will become a reality. (*Applause*)

6. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the examination of the credentials of new Representatives and Substitutes.

First, in the interval between the two parts of the Session, Mr. de Montesquiou has been nominated as a French Substitute to fill a vacant seat. Mr. Healey has been nominated as a United Kingdom Representative for the seat left vacant by the death of Mr. Strachey. The credentials of Mr. de Montesquiou and Mr. Healey have been formally attested in accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure by a communication from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Secondly, Mr. von Merkatz has been nominated as a Substitute for the Federal Republic of Germany to fill the seat left vacant by the death of Mr. Gerns. The credentials of Mr. von Merkatz have not yet been examined by the Consultative Assembly of the Council of Europe, but the Presidential Committee of this Assembly, at its meeting on 15th November 1963, attested these credentials under Rule 14, paragraph 2, of the Rules of Procedure. The Presidential Committee's decision must now be ratified by the Assembly.

Are there any objections to the Presidential Committee's decision to ratify the credentials of Mr. von Merkatz ?...

The credentials of Mr. von Merkatz as a Substitute for the Federal Republic of Germany are ratified subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Thirdly, Mr. Van Offelen has just been nominated as a Belgian Substitute to fill the seat left vacant by the death of Mr. Drèze. His credentials have not, therefore, been formally attested by the Consultative Assembly of the Council of Europe nor have they been examined by our Presidential Committee.

In accordance with the provisions of Rule 6, paragraph 2, of the Rules of Procedure, it is for the Assembly to carry out this ratification.

M. le Président (suite)

d'une opinion parlementaire européenne éclairée. Il nous reviendra un jour d'être le lien entre les techniciens et les peuples — représentant et guidant les uns, contrôlant les autres. C'est pourquoi nos préoccupations doivent aller des grands problèmes de la stratégie de défense à ceux de la fabrication des armements.

Notre Commission des Affaires Générales nous conviera à son tour à examiner les problèmes politiques. Sous l'impulsion d'un jeune, brillant et enthousiaste président, M. Peter Kirk, cette commission a fait, au cours des années passées, un excellent travail politique. Je veux adresser en votre nom, Mesdames, Messieurs, à notre ancien collègue, M. Kirk, nos félicitations les plus amicales et nos vœux les plus sincères pour sa carrière ministérielle.

En matière politique, le principal problème demeure pour nous de consolider l'union entre la Grande-Bretagne et les Six. C'est cette union qui permettra de parler d'un véritable *partnership* et, dans les conditions actuelles, l'Assemblée se préoccupe, dans un souci d'efficacité, d'améliorer le fonctionnement du Conseil et du Secrétariat général, d'enrichir son ordre du jour, de reconsidérer sa mission. Mais, de même que son Conseil des Ministres, l'Assemblée se doit aussi d'exprimer fermement ses vues quant à l'avenir des négociations économiques, aux consultations politiques qui feront de l'Europe des Sept le pilier européen sur lequel, avec le pilier américain, reposera l'association atlantique.

Je suis convaincu, parce que c'est le bon sens, parce que c'est la logique, que l'on finira par reconnaître *unanimentement*, en Europe occidentale, que c'est sur la base des sept Etats membres que doit s'édifier l'organisation politique. On a commencé l'intégration de l'Europe en créant des institutions communes aux Six ; espérons que bientôt nous serons sept, pour réunir, un jour, de la façon la plus appropriée aux nécessités et aux moyens, sous le même signe, toutes les nations de notre continent libres d'exprimer leur volonté. La diversité de leurs héritages, leurs vocations historiques différentes, la puissance de leurs industries, les qualités de leurs peuples font de ce groupe de nations l'évidente fondation de l'Europe. L'histoire de l'Europe ne serait pas intelligible si elle ne devait aboutir à leur union.

Mesdames, Messieurs, que le souvenir du grand homme d'Etat défunt inspire nos travaux, et

alors s'accroîtra l'espoir que l'Europe devienne une réalité. (*Applaudissements*)

6. Vérification de pouvoirs

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs de nouveaux Représentants et Suppléants.

En premier lieu, pendant l'interruption de la session, M. de Montesquiou a été désigné comme Suppléant français à un siège demeuré vacant. M. Healey a été désigné comme Représentant du Royaume-Uni au siège laissé vacant par le décès de M. Strachey. Les pouvoirs de M. de Montesquiou et ceux de M. Healey sont attestés, conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement de notre Assemblée, par l'acte de vérification des pouvoirs que m'a officiellement communiqué M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

D'autre part, M. von Merkatz a été désigné comme Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne, au siège laissé vacant par le décès de M. Gerns. Les pouvoirs de M. von Merkatz n'ont pas encore été vérifiés par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, mais le Comité des présidents de notre Assemblée, au cours de la séance qu'il a tenue le 15 novembre 1963, a validé ces pouvoirs, en application de l'article 14, paragraphe 2, de notre Règlement. La décision du Comité des présidents doit être soumise maintenant à la ratification de l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition à la décision du Comité des présidents de valider les pouvoirs de M. von Merkatz ?...

La validation des pouvoirs de M. von Merkatz en qualité de Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne est ratifiée, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Enfin, M. Van Offelen vient d'être désigné comme Suppléant de la Belgique au siège laissé vacant par le décès de M. Drèze. Ses pouvoirs n'ont donc pas été vérifiés par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et notre Comité des présidents ne les a pas examinés.

En application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 de notre Règlement, il appartient à notre Assemblée de procéder à cette vérification.

The President (continued)

Does any member contest the credentials of Mr. Van Offelen ?...

If there are no objections these credentials could be ratified by the Assembly without being referred for examination to a Credentials Committee. Ratification here will be subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Are there any objections to the ratification of Mr. Van Offelen's credentials ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

Mr. Van Offelen is therefore entitled to sit as a Substitute Member for Belgium in the Assembly of WEU.

7. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session

(Doc. 283)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Ninth Ordinary Session.

The Bureau has prepared a draft Order of Business showing at which Sittings it is proposed to discuss the various questions on the agenda. This has been distributed as Document 283. Rule 18 of the Rules of Procedure requires this to be submitted to the Assembly at its first Sitting.

Are there any objections to the draft Order of Business ?...

The draft Order of Business for the Second Part of the Ninth Ordinary Session is agreed to.

8. Message by Mr. de Block, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of WEU

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is an address by the Acting

Chairman of the Council of Western European Union. I would like to welcome Mr. de Block, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, who has come here to present the Council's message to the Assembly.

Mr. de Block, who is in charge of European affairs in the Netherlands Government, has in the past held important positions in the Netherlands Bank and in the finance departments of that country. He was Director of the departments of industrialisation and industry in the Ministry of Economic Affairs and later was for many years a Vice-Chairman of KLM. It is only in recent months that Mr. de Block has really gone into politics.

In the last few months, members of the Netherlands Government have been entrusted with the responsibility of three European presidencies: those of the Council of the European Communities, the Council of Western European Union and the Committee of Ministers of the Council of Europe. Thus, Mr. Luns has been called upon to preside in Brussels and we have the pleasure of welcoming Mr. de Block here. Last week, Mr. de Block had his first European parliamentary experience at Strasbourg, and we are glad to have him with us today.

May I now, Mr. Minister, request you to address us ?

Mr. de BLOCK (*Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of WEU*). — Before I begin my address, Mr. President, I would like to associate myself with the impressive words you uttered some minutes ago about the terrible loss which the western world has suffered by the death of John Fitzgerald Kennedy.

Also, Mr. President, I thank you for the kind words of welcome which you expressed to me.

I consider it an honour and a great pleasure to address this Assembly today in place of Mr. Luns, the Chairman-in-Office of the WEU Council. Mr. Luns himself is at present, as you know, presiding over another meeting in the European sphere in Brussels, the importance of which I need not underline to this gathering of experienced politicians.

The fact that these two meetings coincide — the meeting of your Assembly and that of the Council of Ministers of the EEC in Brussels — is significant for the numerous activities taking place in the European sphere at present.

M. le Président (suite)

Les pouvoirs de M. Offelen font-ils l'objet d'une contestation ?...

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification des pouvoirs. La validation aurait lieu sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Il n'y a pas d'opposition à la validation des pouvoirs de M. Van Offelen ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, M. Van Offelen est admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, en qualité de Suppléant de la Belgique.

7. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 283)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la Neuvième session ordinaire.

Le Bureau a établi pour cette deuxième partie de la Neuvième session de l'Assemblée, un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour. Ce projet de calendrier vous a été distribué. Il s'agit du Document 283. En application de l'article 18 du Règlement, le projet de calendrier doit être soumis à l'Assemblée au cours de sa première séance.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ?...

Le projet de calendrier de la deuxième partie de la Neuvième session ordinaire est adopté.

8. Message de M. de Block, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle le message du Président en exercice du

Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale. Je voudrais saluer M. de Block, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, qui vient présenter le message du Conseil à l'Assemblée.

M. de Block, qui est chargé des questions européennes dans le gouvernement des Pays-Bas, a, dans le passé, occupé de hautes fonctions dans la banque et dans les services financiers des Pays-Bas. Après avoir dirigé les services de l'industrialisation et de l'industrie au ministère des affaires économiques, il a été pendant plusieurs années vice-président de la K.L.M. Ce n'est que depuis quelques mois que M. de Block est entré dans la vie politique proprement dite.

Au cours des mois derniers, le gouvernement des Pays-Bas s'est vu charger des responsabilités de trois présidences européennes : celle du Conseil des Communautés Européennes, du Conseil de l'U.E.O. et du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. M. Luns a été ainsi appelé à présider à Bruxelles, et nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue ici à M. de Block. La semaine passée, M. de Block a reçu son baptême du feu parlementaire européen à Strasbourg, et nous sommes heureux de le voir parmi nous aujourd'hui.

Je vous prie, M. le Ministre, de prendre la parole.

M. de BLOCK (*Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.*) (Traduction). — Avant de commencer mon exposé, M. le Président, je désire m'associer aux paroles émouvantes que vous avez prononcées il y a quelques instants au sujet de la perte terrible que vient d'éprouver le monde occidental par la mort de John Fitzgerald Kennedy.

Je désire également, M. le Président, vous remercier pour les aimables paroles de bienvenue que vous m'avez adressées.

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de m'adresser aujourd'hui à cette Assemblée à la place de M. Luns, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. M. Luns, comme vous le savez, préside en ce moment une autre réunion européenne à Bruxelles, dont je n'ai pas besoin de souligner l'importance devant une Assemblée d'hommes politiques aussi avertis.

Le fait que la date de ces deux réunions — celle de votre Assemblée et celle du Conseil des ministres de la C.E.E. à Bruxelles — coïncide, témoigne des nombreuses activités qui se déroulent à l'heure actuelle dans le cadre européen.

Mr. de Block (continued)

I feel particularly happy to be given the opportunity to appear before this distinguished company which, from the very beginning, was one of the most fervent and constructive promoters of the idea of comprehensive and dynamic European co-operation. It is perhaps not accidental that WEU has figured so notably in the latest developments in the field of European collaboration. I refer to the decision taken by the EEC Council on 11th July, which was accepted by the Government of the United Kingdom, namely, to organise quarterly meetings, in principle at ministerial level, of the WEU Council to take stock of the political and economic situation in Europe, and thus to contribute to a further development of European co-operation with, as ultimate goal, the accession of the United Kingdom to the Common Market.

The first concrete result of the EEC's decision was the convening of the Ministerial Council on 25th and 26th October last in The Hague. This ministerial meeting was of more significance than the former gatherings because the discussions also comprised, for the first time in the history of WEU, questions of common economic interest. I may recall that on this occasion the Council had the benefit of the participation of the European Commission in the discussions and that this will also be the case in future.

During these discussions, delegations and the members of the Commission of the EEC made statements of a general nature on the problems confronting them. It was decided to go into more detail at the forthcoming ministerial meeting scheduled for January 1964. We consider a resumption of the economic discussions amongst the members of WEU of particular importance in the light of the recent proposals submitted by the Commission on European grain prices, on the negotiating position of EEC agriculture in GATT and on the financing of a common European agricultural policy.

I need not remind you that in the coming months the EEC will have to take decisions on a series of highly technical and complicated problems which are of vital importance for the future of the Community.

The approval of the European Commission's proposals in one form or another by the six

member countries will contribute in considerable measure to the realisation of a common market in the agricultural sphere. This in its turn will enhance the cohesion of the Community and influence the way agriculture will be tackled in the coming GATT negotiations.

During the recent ministerial meeting, all members stressed the importance of the success of the coming GATT negotiations. The resulting liberation of international trade will, no doubt, ease the problems arising from the growth of the Common Market. We fully realise that the technical complications incidental to these negotiations must remain subordinate to the political objectives set by the Ministerial Council.

There was also a large measure of agreement as regards the World Trade Conference. Special emphasis was laid on the necessity for industrialised countries to open their markets to a greater extent to the products of the developing countries.

Seen against the background of these developments, it is only natural that the ministerial meeting attached great importance to the maintenance of close contacts between the United Kingdom mission and the EEC Commission in Brussels and the United Kingdom representatives and the EEC delegation at Geneva. It is clear that a thorough knowledge of developments on each side of the Channel is essential if we do not wish the conditions of the United Kingdom's possible future membership of the EEC to be adversely affected. It is a comforting thought that the next ministerial meeting of WEU to be held at the beginning of 1964 will give both the member countries of the EEC and the United Kingdom ample opportunity for further consultations.

Let me now revert to the political sphere.

You will recall that in June of this year the former Lord Privy Seal made certain suggestions during the first part of the Ninth Session of this Assembly concerning the co-ordination of certain aspects of the Latin-American policy of the WEU countries. I am happy to be able to inform the Assembly that the Ministerial Council, recognising the importance of these suggestions, instructed the Permanent Council to present a

M. de Block (suite)

Je me réjouis en particulier que me soit donnée l'occasion de prendre la parole devant cette éminente Assemblée qui, dès le début, a soutenu de la manière la plus fervente et la plus constructive l'idée d'une coopération européenne large et dynamique. Ce n'est peut-être pas un hasard que l'U.E.O. ait joué un rôle de premier plan au cours des tout derniers événements qui sont intervenus dans le domaine de la collaboration européenne. Je fais allusion à la décision prise par le Conseil de la C.E.E., le 11 juillet, et acceptée par le gouvernement du Royaume-Uni, d'organiser des réunions trimestrielles, en principe à l'échelon ministériel, du Conseil de l'U.E.O., en vue d'examiner la situation politique et économique en Europe et, partant, de contribuer à l'avancement de la coopération européenne avec, pour objectif final, l'adhésion du Royaume-Uni au Marché Commun.

Le premier résultat tangible de la décision de la C.E.E. a été la réunion, à La Haye, du Conseil des Ministres les 25 et 26 octobre dernier. Cette réunion a été plus importante que les précédentes du fait que les discussions ont porté également, pour la première fois dans l'histoire de l'U.E.O., sur des questions d'intérêt économique commun. Permettez-moi de rappeler qu'à cette occasion, le Conseil a bénéficié de la participation de la Commission européenne aux discussions, et qu'il en sera de même à l'avenir.

Au cours de ces discussions, des délégations et les membres de la Commission de la C.E.E. ont fait des déclarations de caractère général sur les problèmes qui les confrontent. Il a été décidé d'examiner plus à fond ces problèmes lors de la prochaine réunion des ministres prévue en janvier prochain. Nous estimons qu'une reprise des discussions économiques entre les membres de l'U.E.O. revêt une importance particulière à la lumière des propositions récemment avancées par la Commission concernant les prix européens des céréales, la position de la C.E.E. en matière d'agriculture dans les négociations qui se dérouleront au sein du G.A.T.T. et pour le financement d'une politique agricole européenne commune.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, dans les prochains mois, la C.E.E. devra prendre des décisions sur un ensemble de problèmes extrêmement techniques et complexes, essentiels pour l'avenir de la Communauté.

L'approbation, par les six Etats membres, des propositions de la Commission européenne sous

une forme ou sous une autre, contribuera notablement à la réalisation d'un marché commun agricole, qui, à son tour, renforcera la cohésion de la Communauté et influera sur la manière dont les problèmes agricoles seront abordés lors des prochaines négociations dans le cadre du G.A.T.T.

Lors de la récente réunion ministérielle, les membres ont souligné à l'unanimité l'importance du succès des prochaines négociations au sein du G.A.T.T. Il ne fait aucun doute que la libéralisation des échanges internationaux qui en résultera facilitera la solution des problèmes inhérents au développement du Marché Commun. Nous nous rendons pleinement compte que les complications d'ordre technique que comportent ces négociations doivent rester subordonnées aux objectifs politiques fixés par le Conseil des Ministres.

En ce qui concerne la Conférence mondiale du Commerce, l'accord s'est également réalisé, dans une large mesure. L'accent a notamment été mis sur la nécessité, pour les pays industrialisés, d'ouvrir plus largement leurs marchés aux produits des pays en voie de développement.

Si l'on tient compte de cette conjoncture, il est bien naturel que la réunion des ministres ait attaché une grande importance au maintien de contacts étroits entre la mission britannique et la Commission de la C.E.E. à Bruxelles, d'une part, et les représentants britanniques et la délégation de la C.E.E. à Genève, d'autre part. Il importe donc que nous ayons une connaissance approfondie de l'évolution de la situation de part et d'autre de la Manche si nous ne voulons pas voir diminuer les chances de l'adhésion éventuelle du Royaume-Uni à la C.E.E. Il est réconfortant de penser que la prochaine réunion des ministres de l'U.E.O. qui se tiendra au début de 1964 donnera aux Etats membres de la C.E.E. comme au Royaume-Uni d'amples occasions de nouvelles consultations.

Permettez-moi de revenir maintenant au domaine politique.

Au mois de juin de cette année, vous vous le rappelez sans doute, l'ancien Lord du Sceau privé a fait, lors de la première partie de la Neuvième session de cette Assemblée, des propositions concernant la coordination de certains aspects de la politique des pays membres de l'U.E.O. à l'égard de l'Amérique latine. Je suis heureux de pouvoir informer l'Assemblée que le Conseil des Ministres, reconnaissant l'importance de ces propositions, a chargé le Conseil permanent

Mr. de Block (continued)

report on this matter to the next ministerial meeting in January.

I wish to emphasise that a spirit of mutual understanding and co-operation also prevailed during the political discussions. Furthermore, as you well know, this type of ministerial meeting gives Ministers an opportunity to have informal contacts with their colleagues which often contributes to a better understanding of each other's problems. The last ministerial meeting was particularly useful in this respect.

I need not go into further details about this meeting as this Assembly is already well informed about it. The excellent report of Mr. Leynen on the revival of European co-operation in WEU which you will be discussing testifies to this.

We are happy to note, and I take it that this feeling is shared by all present, that the joint meetings of the Council with the Defence and General Affairs Committees, held at The Hague on 12th and 13th November, were marked by a friendly and constructive atmosphere.

Mr. President, I am well aware that so far my speech has had an undertone of relative optimism. I should at this stage, however, make a few cautionary remarks.

In the first place, I would like to point out that the concrete results of the first "new style" Ministerial Council meeting have been understandably modest. The outcome of the meeting was, in the words of Mr. Luns, comparable to a small hothouse plant. We must cultivate it with enthusiasm and devotion, but we should not attempt to speed up its growth too much. In other words, the development of the co-operation and understanding amongst the seven members of WEU depends in the final analysis on their political will to give still more content to their future quarterly meetings.

It is only fair to warn you that this process will be a relatively long and complicated one. We remain convinced, nevertheless, that in the long run the bond created by similar ideals, the same cultural background and strong ties of friendship will open the way to true western unity.

If at this moment we do not entirely agree about the form European co-operation is to take, we should be careful not to force our opinions on one another.

We must also grasp every opportunity to take a step forward, even though it be a small one, at the same time avoiding anything that might jeopardise what has been achieved so far.

In this connection, it is interesting to note that voices have of late been raised in support of the reopening of discussions on a political union for Europe.

It may be useful to recall in this connection the statement made by Mr. Heath on 2nd July last in the House of Commons, when he said :

"If, in spite of the present difficulties, the members of the Community themselves one day think it possible to renew their discussions on a political union, I hope that this time we may be able to take part in these discussions from the beginning and help to shape any future organisation which may evolve."

I think this statement and a similar pronouncement by the British Foreign Secretary of even more recent date deserve our fullest attention, and I for one would be prepared to endorse the thoughts expressed by Mr. Heath. I hold that if talks about a political union are resumed, the participation of the United Kingdom from the very beginning is essential and in line with the new and encouraging developments in WEU.

In the foregoing account of the new impetus given to WEU, *inter alia* by the ministerial meeting of the 25th and 26th October at The Hague, I have stressed the importance which my country attaches to close collaboration with its six neighbours in Western Europe. It is our firm belief that this is in no way contradictory to other relationships in a wider context, by which we set much store.

Since the second world war, the concentration of power in the hands of a few large nations and the changes that have consequently occurred in the traditional concepts of national sovereignty in general have brought home to us that collaboration with our neighbours is essential.

M. de Block (suite)

de présenter un rapport sur cette question à la prochaine réunion ministérielle en janvier.

Je tiens à souligner que les discussions politiques ont été empreintes également d'un esprit de coopération et de compréhension mutuelle. De surcroît, vous ne l'ignorez pas, ce genre de réunions ministérielles donne aux ministres l'occasion de contacts non officiels avec leurs collègues, ce qui contribue souvent à faciliter la compréhension des problèmes mutuels. La dernière réunion ministérielle a été particulièrement utile à cet égard.

Il est superflu que je donne de plus amples détails sur cette réunion, étant donné que votre assemblée est déjà parfaitement informée à son sujet, ainsi qu'en témoigne l'excellent rapport de M. Leynen sur « La relance de la coopération européenne à l'U.E.O. », qui va faire l'objet d'une discussion.

Nous sommes heureux de noter — et je suis certain que tous ceux qui sont ici présents partagent ce sentiment — que les réunions communes du Conseil avec les Commissions des Questions de Défense et des Armements, et des Affaires Générales, qui se sont tenues à La Haye les 12 et 13 novembre, se sont déroulées dans une atmosphère amicale et constructive.

M. le Président, je n'ignore pas que mes paroles ont laissé percer, jusqu'ici, un optimisme relatif. J'aimerais toutefois faire, à présent, quelques réserves.

En premier lieu, je voudrais souligner que les résultats concrets de cette première réunion ministérielle « nouveau style » ont été, ce qui est fort compréhensible, modestes : M. Luns les a comparés à une petite plante de serre. Il importe que nous la cultivions avec enthousiasme et dévouement, mais il ne faut pas que nous tentions d'accélérer par trop sa croissance. En d'autres termes, le développement de la coopération et de la compréhension entre les sept États membres de l'U.E.O. dépend en définitive de leur volonté politique d'étoffer davantage leurs futures réunions trimestrielles.

Il n'est que juste de vous prévenir que ce processus sera relativement long et compliqué. Nous demeurons néanmoins convaincus qu'à la longue, les liens créés par des idéaux identiques, un même patrimoine culturel et des rapports d'étroite amitié ouvriront la voie à une véritable unité occidentale.

Si, pour l'instant, nous ne sommes pas entièrement d'accord sur la forme que doit prendre la coopération européenne, nous devons veiller à ne pas nous imposer mutuellement les opinions qui nous sont propres.

Nous devons également saisir toutes les occasions de faire un pas en avant, si modeste soit-il, en écartant tout ce qui risquerait de mettre en péril ce que nous avons réalisé jusqu'ici.

À cet égard, il est intéressant de remarquer que des voix se sont récemment fait entendre en faveur de la réouverture de discussions sur une union politique de l'Europe.

Peut-être est-il utile de rappeler, à cet égard, la déclaration faite par M. Heath, le 2 juillet dernier, devant la Chambre des Communes :

« Si, en dépit des difficultés actuelles », a-t-il affirmé, « les membres de la Communauté eux-mêmes estiment un jour possible de reprendre les discussions sur une union politique, j'espère que nous pourrions alors participer d'emblée à ces discussions et aider à définir toute organisation future qui pourrait être créée. »

J'estime que cette déclaration, ainsi qu'une déclaration analogue faite plus récemment par le ministre des affaires étrangères britannique, méritent toute notre attention, et je serais disposé, pour ma part, à souscrire aux vues exprimées par M. Heath. Je crois que si des pourparlers sur une union politique sont repris, la participation d'emblée du Royaume-Uni est essentielle et conforme aux progrès encourageants réalisés récemment au sein de l'U.E.O.

Lorsque j'ai évoqué précédemment le nouvel élan donné à l'U.E.O., entre autres par la réunion ministérielle des 25 et 26 octobre dernier à La Haye, j'ai souligné l'importance que mon pays attache à une étroite collaboration avec ses six voisins d'Europe occidentale. Nous sommes fermement convaincus que cette attitude ne va nullement à l'encontre d'autres relations dans un contexte plus vaste, auxquelles nous attachons beaucoup de prix.

Depuis la deuxième guerre mondiale, la concentration de la puissance entre les mains d'un petit nombre de grandes nations et les modifications ainsi apportées aux concepts traditionnels de la souveraineté nationale en général, nous ont amenés à penser que la collaboration avec nos voisins était d'une importance vitale.

Mr. de Block (continued)

We then realised that our future security could only be assured if we joined forces with countries of similar outlook on the fundamental questions of freedom and the dignity of man.

It then became clear to us that the only way to participate effectively in international affairs was to co-operate and bind our future to that of the other countries of the free world. We were aware that this interdependence could in no way be confined to Europe.

We have always been equally animated by a desire for integration both in the European and in the Atlantic spheres. The development of a part of Europe in the last decade has been spectacular. It has blossomed forth from a weak, disorganised region of the world into one of its most powerful economic units. This does not mean that now, because this part of Europe is prosperous, we wish to turn our backs on Atlantic co-operation — co-operation that was so necessary to us for our national resurgence during the aftermath of the last war.

Europe has its responsibilities both towards its Atlantic partners and, in close co-operation with them, to the rest of the world. This does not, of course, apply only to the economic field, but also to the political and military aspects of collaboration.

A decade and a half ago, with the Soviet threat hanging over Europe like a dark cloud, not one of the Atlantic nations questioned the necessity of organising our joint defence under the protection of the American nuclear shield to guard Europe from further encroachment by the Communists. However, I am more than ever convinced that in present circumstances the defence of the Atlantic area is indivisible. This conviction was brought home to us in no uncertain terms when, not much more than a year ago, the Cuban crisis threatened to plunge the world into a holocaust.

Since then, it can be said that East-West relations have improved to a certain extent. This is reflected in some definite points of agreement between both sides. Suffice it to recall that the first modest step forward was the signing of an

agreement to establish a direct communication link between Washington and Moscow by which it is hoped to reduce the possibility of the outbreak of an accidental war.

Next came the Test Ban Treaty banning nuclear tests in outer space, in the atmosphere and under water. This treaty was signed by the United States, the United Kingdom and the Soviet Union on 5th August, and has since been endorsed by over 100 nations. Lastly, in October, there was the declaration of intent by the United States and the Soviet Union to refrain from placing nuclear devices in orbit round the earth, which was followed by a resolution containing a solemn appeal to that same end. This resolution was adopted by acclamation by the United Nations General Assembly.

Although I in no sense wish to minimise the importance of the "hot line" and the "outer space" agreements, it is clear that the Test Ban Treaty is of greater importance by far in the present state of world affairs.

It might even be argued that the Test Ban Treaty is the most important agreement between East and West since the Austrian State Treaty of 1954. Whether or not this is true, we can certainly agree that this treaty, even though it does not cover underground tests, responds to one of mankind's most earnest desires. It is not strictly a disarmament measure, but it bears a direct relation to disarmament and may open the way to further progress in this field.

These developments lead me to view further East-West relations with cautious hope and, Mr. President, the accent falls on the word "cautious". There have been previous periods of a relative relaxation of tension between East and West and it is too early to predict whether the present phase will be granted a longer life.

We can, however, safely assume that the recent signs of moderation in the Soviet attitude have been brought about in large measure by internal economic difficulties in the Soviet bloc, by the Sino-Soviet conflict and, last but not least, by the determined stand of the West on the Berlin and Cuban issues.

M. de Block (suite)

Nous nous sommes alors rendu compte que notre sécurité future ne pouvait être assurée que si nous combinions les forces des pays ayant un point de vue semblable sur les questions fondamentales de la liberté et de la dignité humaine.

Il nous est alors apparu nettement que le seul moyen de participer effectivement aux affaires internationales était de coopérer et de lier notre avenir à celui des autres pays du monde libre. Nous étions conscients que cette interdépendance ne pouvait en aucune façon être limitée à l'Europe.

Nous avons toujours été animés d'un désir d'intégration aussi bien dans le cadre européen que dans le cadre atlantique. Le développement d'une partie de l'Europe au cours de la dernière décennie a été spectaculaire. Cette région affaiblie, désorganisée, est devenue l'une des unités économiques les plus puissantes du monde.

Ceci ne veut pas dire que, du fait de la prospérité actuelle de cette partie de l'Europe, nous voulions tourner le dos à la coopération atlantique qui nous a été si nécessaire pour relever nos divers pays, en faisant disparaître les séquelles de la dernière guerre.

L'Europe a des responsabilités à l'égard de ses partenaires atlantiques comme, en étroite collaboration avec eux, à l'égard du reste du monde. Ceci vaut, bien entendu, non seulement pour le domaine économique, mais aussi pour les aspects politiques et militaires de la collaboration.

Il y a une quinzaine d'années, alors que la menace soviétique pesait sur l'Europe tel un nuage inquiétant, il n'était pas une seule des nations atlantiques qui mit en question la nécessité d'organiser notre défense commune sous la protection du bouclier nucléaire américain pour garantir l'Europe contre de nouveaux empiètements communistes. Toutefois, je suis plus que jamais persuadé que, dans les circonstances actuelles, la défense de la zone atlantique est indivisible. Cette conviction s'est imposée avec force lorsque, il n'y a guère plus d'un an, la crise cubaine a failli entraîner le monde dans un cataclysme.

Depuis lors, certes, on peut dire que les relations Est-Ouest se sont améliorées dans une certaine mesure, comme il ressort de certains accords intervenus entre les deux camps sur des points précis. Qu'il nous suffise de rappeler que le pre-

mier — quoique modeste — pas en avant a été la signature d'un accord visant à établir entre Washington et Moscou une ligne de communication directe, grâce à laquelle on espère diminuer les chances de voir une guerre se déclencher par accident.

Il y a eu ensuite le traité sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, dans l'atmosphère et sous l'eau, signé le 5 août par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union Soviétique, traité auquel plus de cent nations ont depuis lors adhéré. Enfin, au mois d'octobre, il y a eu la déclaration d'intentions par laquelle les Etats-Unis et l'Union Soviétique s'engageaient à s'abstenir de placer sur orbite des dispositifs nucléaires autour de la terre, déclaration qui a été suivie par une résolution contenant un appel solennel dans le même sens, et adoptée par acclamations à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Bien que je ne veuille en aucune manière minimiser l'importance du « télétype rouge » et des accords sur « l'espace extra-atmosphérique », il est clair que le traité sur l'interdiction des essais nucléaires revêt une bien plus grande importance en l'état actuel des affaires mondiales.

On pourrait même avancer que le traité sur l'arrêt des essais nucléaires constitue l'accord le plus important conclu entre l'Est et l'Ouest depuis le Traité d'Etat autrichien de 1954. Que ce soit vrai ou non, nous pouvons assurément convenir que ce traité, même s'il ne couvre pas les essais souterrains, répond à l'un des désirs les plus chers de l'humanité. Il ne constitue pas, à strictement parler, une mesure de désarmement, mais il se rattache directement au désarmement et peut ouvrir la voie à de nouveaux progrès dans ce domaine.

Ces événements m'amènent à envisager les relations futures entre l'Est et l'Ouest avec un optimisme réservé, et à mettre l'accent, M. le Président, sur le mot « réservé ». Il y a eu dans le passé des périodes de détente relative entre l'Est et l'Ouest, et il est trop tôt pour prédire si la phase actuelle de détente se prolongera.

Nous pouvons supposer sans risques que les manifestations récentes de modération dans l'attitude soviétique sont dues, en grande partie, aux difficultés économiques internes du bloc soviétique, au conflit sino-soviétique et, enfin et surtout, à l'attitude ferme de l'Occident à Berlin et à Cuba.

Mr. de Block (continued)

It remains to be seen whether the Soviet leaders will finally come to realise that war and subversion must be rejected as an effective means of furthering Communist aims. The solid, albeit modest, achievements of this year give us some cause for cautious optimism, and we fully support the efforts of our allies in Geneva and elsewhere to reach further agreements with the Soviet Union. We should not, however, lose sight of the continued Soviet refusal to modify its intransigence on the fundamental issues which keep East and West divided: that is, the German question and disarmament.

For us, this means that there can be no European security without the full participation of the United States of America in our common defence. We consider that the necessity for a truly integrated Atlantic defence is as urgent now as it was fifteen years ago.

Recently, voices have been raised contending that a "united" Europe should go its own way and take its place independently amongst the great powers of the world. In support of this point of view, it is argued that Western Europe, by its population, its industrial capacity and nearly all its activities in every field of human endeavour, can hold its own against the great powers. Despite this contention, I maintain that the concept of integrated Atlantic defence is just as valid today as it was when the North Atlantic Treaty was signed in Washington in 1949.

With the advent of modern weapons, no separate defence of parts of the Atlantic Treaty area is possible. The heavy financial burden and the growing complexity of new armaments, in our opinion, make a greater integration of the defence effort of the NATO partners indispensable.

Let us not labour under the delusion that the threat from the Communist world has lessened. Though it may appear in many different guises, its fundamental aims remain the same. We are convinced that a Europe "going it alone", divorced from its partners on the other side of the

Atlantic, would tend to become a self-satisfied, closed community which would carry within itself the failures and the shortcomings of the old-style nationalism. For us, there can be no question of a choice between European and Atlantic co-operation. They are the two essential pillars on which our freedom and prosperity rest.

At this juncture, when we are, perhaps, on the verge of a new stage in international relations and the moment for discussing outstanding controversies with the Soviet Union seems to be in sight, we should remain fully conscious of the importance of the interdependence of the free world.

If, now or in the distant future, successful negotiations are to be held with the Soviet Union, it is of crucial importance for the Atlantic nations to close their ranks and present to the adversary as solid and determined a front as possible.

In conclusion, Mr. President, I wish to reaffirm the great interest which my country takes in the deliberations of the Assembly of Western European Union. They constitute a valuable element in the formulation of our policy with respect to European and Atlantic co-operation.

It is my earnest hope that the debates of this Ninth Session will give new vigour and impetus to the quest for European integration and contribute to the maintenance of our common security. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister, for your speech and above all for the balanced and temperate optimism with which it was infused. Practical optimism of this kind, based on current realities, must in the end be rewarded. You urged us to be patient, but you also said that, without the faith and enthusiasm which inspired all of you immediately after the war, there could be no salvation for us. Patience does not imply discouragement. On the contrary, I believe that in some circumstances patience is the most meaningful, the most necessary and the most effective part of courage.

The debate is open.

I call Mr. Badini Confalonieri.

M. de Block (suite)

Il reste à voir si les dirigeants soviétiques finiront par se rendre compte que la guerre et la subversion doivent être rejetées en tant que moyens efficaces d'atteindre les objectifs du communisme. Les progrès certains, quoique modestes, réalisés cette année nous portent, jusqu'à un certain point, à faire montre d'un optimisme réservé, et nous apportons tout notre soutien aux efforts de nos alliés à Genève et ailleurs en vue de la conclusion de nouveaux accords avec l'Union Soviétique. Il y a lieu, toutefois, de ne pas oublier le refus persistant des Soviétiques de tempérer leur intransigeance pour ce qui est des questions fondamentales qui divisent l'Est et l'Ouest : le problème allemand et le désarmement.

Ceci veut dire, pour nous, qu'il ne peut y avoir de sécurité européenne sans la pleine participation des Etats-Unis d'Amérique à notre défense commune. A notre avis, la nécessité d'une défense atlantique véritablement intégrée est aussi urgente aujourd'hui qu'elle l'était il y a quinze ans.

D'aucuns ont prétendu récemment qu'une Europe « unie » devait suivre sa voie propre et prendre sa place parmi les grandes puissances du monde en tant que groupe indépendant. On fait valoir, à l'appui de cette thèse, que l'Europe occidentale, du fait de sa population, de son potentiel industriel et pratiquement de toutes les entreprises qu'elle poursuit dans tous les domaines de l'activité humaine, peut tenir sa place parmi les grandes puissances. En dépit de cette affirmation, je maintiens que le concept d'une défense atlantique intégrée est tout aussi valable aujourd'hui que lorsque le Traité de l'Atlantique Nord a été signé à Washington en 1949.

Etant donné l'apparition des armes modernes, il n'est plus possible de concevoir une défense distincte des diverses parties de la zone couverte par le Traité de l'Atlantique Nord. Du fait du lourd fardeau financier et de la complexité croissante des armements nouveaux, une intégration plus poussée de l'effort des partenaires de l'O.T.A.N. en matière de défense est, à notre avis, indispensable.

Ne commettons pas l'erreur de croire que la menace du monde communiste a diminué. Certes, elle peut prendre des apparences différentes, mais son objectif fondamental reste le même. Nous sommes convaincus qu'une Europe qui ferait cavalier seul, séparée de ses partenaires de

l'autre côté de l'Atlantique, tendrait à devenir une communauté fermée et satisfaite d'elle-même, qui porterait en elle les défauts et les imperfections d'un nationalisme périmé. Quant à nous, il ne peut être question de choisir entre la coopération sur le plan européen ou atlantique qui, l'une et l'autre, constituent les piliers essentiels sur lesquels reposent notre liberté et notre prospérité.

Dans les circonstances actuelles, au moment où nous sommes peut-être à la veille d'une nouvelle étape dans les relations internationales et où la discussion des questions en suspens avec l'Union Soviétique semble être proche, il est bon, je crois, que nous demeurions pleinement conscients de l'importance de l'interdépendance du monde libre.

Si, dès à présent, ou dans un avenir lointain, les négociations qui interviendront avec l'Union Soviétique doivent être couronnées de succès, il est d'une importance vitale que les nations atlantiques serrent les rangs et offrent à l'adversaire un front aussi ferme et décidé que possible.

En conclusion, M. le Président, je tiens à réaffirmer l'intérêt considérable que mon gouvernement porte aux délibérations de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Elles constituent un facteur précieux dans l'élaboration de notre politique en matière de coopération européenne et atlantique.

J'espère fermement que les débats de cette Neuvième session redonneront vigueur et élan à la poursuite de l'intégration européenne et contribueront au maintien de notre sécurité commune. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer et surtout pour l'optimisme mesuré et réservé qui les a animées. Un optimisme tellement réaliste et fondé ainsi sur les réalités de notre époque doit, en fin de compte, aboutir. Vous nous avez exhortés à la patience, mais vous nous avez aussi dit que, sans la foi et l'enthousiasme qui vous ont tous animés au seuil de l'après-guerre, nous ne pouvions pas être sauvés. Patience ne signifie pas découragement. Je pense, au contraire, qu'en certaines circonstances, la patience est l'état le plus significatif, le plus approprié et le plus efficace du courage.

La discussion est ouverte.

La parole est à M. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, even at the joint meeting of the General Affairs Committee and the Council, presided over by Mr. Luns, my colleague Mr. Vos was wanting to know whether the Council had been informed of the results of the work of the bilateral economic committees on which Great Britain as well as Benelux, the Federal Republic of Germany, Italy and even France — all the WEU member countries, in fact — are represented. The reply given by Mr. Luns was that the information provided by the national governments took account of the results of these meetings.

Following the decision you mentioned yourself, Mr. Minister, taken on 11th July last, that contacts should be resumed between the United Kingdom and the Six within the framework of Western European Union, I wonder whether the Council ought not to suggest to the national governments that the work of these committees be co-ordinated under the aegis of WEU, a body eminently suitable for harmonising the economic policies of all the countries taking part in the bilateral discussions with Great Britain.

The PRESIDENT (Translation). — Do you wish to reply to each question in turn, Mr. Minister, or would you prefer to answer them all together?

Mr. de BLOCK. — I would like to reply to the question put to me by saying that the Netherlands Government will promote every effort and every possibility to give a more solid base to Western European Union. If it is advisable to inform this Assembly of the results of the bilateral talks, I believe that this could be promoted. I merely draw the attention of the President to the fact that these meetings are taking place regularly, there are many of these meetings, so that it is perhaps better to condense the results of them in a short summary instead of giving a lengthy report of such meetings.

I represent the view only of the Netherlands Government, and the final decision, of course, has to be taken by the Council of Ministers, but I see a possibility of doing what I suggest and I believe it would be advisable to give a summary of the results of these meetings, perhaps every half year.

The PRESIDENT (Translation). — Before calling Mr. Michaud, may I remind the Assembly

that the Council's replies to its Recommendations 93 to 95, adopted last June during the first part of this Session, have been published in Document 289 which has been distributed to all members of the Assembly.

I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — The Minister said in his speech just now that, if negotiations on a European political union were to be resumed, the participation of the United Kingdom was absolutely indispensable, that it was essential that it should take part in the discussions.

I would like to ask him whether, in his view, the Council of Ministers of Western European Union constitutes the best possible forum for discussion by the Seven of a renewed attempt of the kind to create a political union in Europe.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. de BLOCK. — I want to answer the question asked by Mr. Michaud regarding the political union of Europe. I agree with him that, once the opportunity presents itself, the Council of Ministers of Western European Union will be the right place for a discussion. I believe that in the cautious approach I have indicated in my address, it is necessary to warn this Assembly that this is not the opportune moment to promote such talks. There is a wide difference of opinion on the basic approach between the Six. My government believe it is necessary to try to bring the United Kingdom into the talks on the political union of the Six from the very first moment onwards.

On this point too, however, I see differences of opinion in other countries, and so I believe that the question of political union should be discussed in the Council of Ministers when it is brought up, when the time is ripe. But I repeat that this is not the appropriate moment because of differences of opinion regarding basic philosophies, such as defence and East-West relations, and because at least my own government believe that the United Kingdom should be brought in immediately.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — M. le Président, M. le Ministre, lors de la réunion commune de la Commission des Affaires Générales et du Conseil, présidée par M. le Ministre Luns, mon collègue M. Vos s'est déjà inquiété de savoir si le Conseil avait été informé du résultat des travaux des comités économiques bilatéraux qui réunissent des représentants britanniques et, respectivement, de Benelux, de l'Italie, de l'Allemagne et même de la France, c'est-à-dire de tous les pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale. M. le Ministre Luns a répondu que les informations données par les gouvernements nationaux tenaient compte des résultats de ces réunions.

Je me demande, M. le Ministre si, après la décision du 11 juillet dernier, qui prévoit la reprise des contacts entre le Royaume-Uni et les Six dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, réunion à laquelle vous-même, M. le Ministre, avez fait référence, le Conseil ne devrait pas suggérer aux gouvernements nationaux de coordonner l'activité de ces comités sous l'égide de l'U.E.O., institution appelée très justement à harmoniser la politique économique de tous les pays engagés dans des discussions bilatérales avec la Grande-Bretagne.

M. le PRÉSIDENT. — Voulez-vous répondre à chaque question séparément, M. le Ministre, ou préférez-vous répondre à l'ensemble ?

M. de BLOCK (Traduction). — Pour répondre à la question qui m'a été posée, je tiens à dire que le gouvernement des Pays-Bas encouragera tout effort et saisira toute possibilité de donner une base plus solide à l'Union de l'Europe Occidentale. S'il est utile que cette Assemblée soit informée des résultats des conversations bilatérales, j'estime que la chose est réalisable ; j'attirerai simplement l'attention du Président sur le fait que ces réunions ont lieu régulièrement ; elles sont nombreuses, de sorte qu'il serait peut-être préférable d'en condenser les résultats en un bref résumé, au lieu de donner un compte rendu intégral des réunions.

Je n'exprime que le point de vue du gouvernement des Pays-Bas ; il va de soi qu'en définitive, la décision appartient au Conseil des Ministres, mais il me paraît possible de faire ce que j'ai suggéré et je crois qu'il sera utile de fournir, peut-être chaque semestre, un résumé des résultats de ces réunions.

M. le PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole à M. Michaud, je rappelle que les ré-

ponses du Conseil aux recommandations de l'Assemblée n^{os} 93 à 95, adoptées au mois de juin dernier, au cours de la première partie de cette session, ont été publiées dans le Document 289 qui a été distribué à tous les membres de l'Assemblée.

La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Ministre, vous nous avez dit tout à l'heure dans votre discours que, si des pourparlers sur une union politique européenne devaient être repris, la participation du Royaume-Uni était absolument indispensable, qu'il était indispensable qu'il participe à ces conversations.

Je voudrais vous demander si, dans votre pensée, le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale offre le cadre particulièrement adapté à la discussion à Sept de cette relance pour l'établissement d'une union politique en Europe.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. de BLOCK (Traduction). — Je voudrais répondre à la question posée par M. Michaud sur l'union politique de l'Europe. Je suis, comme lui, convaincu que, le moment venu, le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale constituera le cadre tout indiqué pour discuter de ce problème. Pour faire montre de la prudence que j'ai évoquée dans mon exposé, je crois nécessaire, pour l'instant, de prévenir cette Assemblée que le moment opportun n'est pas encore venu de provoquer des conversations de ce genre. Il existe de grandes divergences entre les Six sur les positions de principe. Mon gouvernement estime qu'il est nécessaire d'essayer de faire participer d'emblée le Royaume-Uni aux conversations sur l'union politique des Six.

Sur ce point également, je constate qu'il existe des divergences d'opinions dans d'autres pays ; j'estime donc que la question de l'union politique devrait être discutée en Conseil des Ministres, lorsqu'elle sera soulevée, lorsqu'elle aura mûri. Toutefois, je répète que le moment n'est pas favorable en raison de certaines divergences d'opinions sur des notions fondamentales telles que la défense et les relations Est-Ouest, et du fait que mon gouvernement, tout au moins, estime que le Royaume-Uni devrait être admis immédiatement.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre.

The President (continued)

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — As the Minister knows, every year the members of this Assembly are obliged to refer once more to the financial difficulties caused by the funds allocated for our administrative expenditure being too small.

I need not remind him that the Assembly's estimates are subjected to the severest scrutiny by the competent bodies of the Assembly. These are three in number and have all the necessary powers. They are the Committee on Budgetary Affairs and Administration, the Presidential Committee and the Assembly itself.

In spite of this extremely careful scrutiny, the estimates are then examined by a committee of civil servants who are not in a position to understand the real needs of a parliamentary assembly such as ours. By analogy with what happens in national parliaments, the normal thing would be for the Assembly of WEU to have more or less complete control over its own budget. Could the Minister therefore explain why the right of final decision on the Assembly's estimates which, as I have just shown, are drawn up by various bodies composed of qualified people, is being systematically withheld? Could the Minister also say whether the various governments of the member States have perhaps political reasons for adopting this attitude towards the Assembly?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. de BLOCK. — I must say that I am an expert on very few subjects, but on this special point I am an expert. On this particular point I was reproached, to say the least of it, in Strasbourg, in the Assembly of EEC; I was reproached in the Budgetary Committee of the Assembly and I was reproached by the President of the Assembly himself. It is always the same question: the budgetary sovereignty of the Assembly.

I must say that this budgetary sovereignty of the Assembly is respected everywhere in the world. I asked all my colleagues in the different countries of the European Community and they assert that they never take one guilder or one franc from the budget of the Assembly. But one thing must be taken into account, and that is

— and I said the same to everybody who reproached me in this respect — one common line must be laid down in the different international organisations, one similar line in salary and wage scales, one similar line in the building up of each organisation. It is in this respect that it is very difficult to say: "We are going to respect the budgetary sovereignty of your Assembly" and at the same time not look at the fact that international lining-up of the budget is necessary to avoid undue competition.

Therefore, just as Mr. Luns said in The Hague, I am going to lay this before the Council. I would like to repeat that I am going to lay this special point before the Council of Ministers and discuss it in the light of the discussions which have taken place in Brussels and Strasbourg on the budgetary sovereignty of the Assemblies.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you for your answers, Mr. Minister. Will you please explain to your colleagues on the Council of Ministers that this is not a mere technical question; it concerns the whole standing and efficiency of this Assembly.

I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — The Assembly welcomes the Council of Ministers' decision of 11th July to offer its help in organising the national economies of the Common Market countries and of Great Britain. As a result, we may hope that the Council of Ministers' annual report will contain some interesting developments on this subject. I would like to ask the Minister if the Council also plans to support the statements in its report on measures of harmonisation by statistical data and to supply the Assembly with detailed information on the respective development of the national economies of the WEU members belonging to two different economic blocs, as well as on the effects of this division on the economic situation and on trade between the European Economic Community and the European Free Trade Association?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. de BLOCK. — In reply, I would like to say that the Council's annual report to the Assembly will deal with the Council's activities in 1963. In so far as economic matters were

M. le Président (suite)

La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Ministre, tous les ans, les parlementaires de l'Assemblée de l'U.E.O. sont obligés d'évoquer les difficultés budgétaires relatives au trop modeste budget de fonctionnement de notre Assemblée.

Dois-je rappeler que les crédits demandés par l'Assemblée font l'objet d'une étude serrée des instances compétentes de l'Assemblée ? Elles sont au nombre de trois et elles sont compétentes : la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, le Comité des présidents, l'Assemblée plénière elle-même.

Ces crédits, malgré ces contrôles très vigilants, sont ensuite appréciés par un comité composé de fonctionnaires qui ne sont pas qualifiés pour connaître les besoins réels d'une assemblée parlementaire telle que la nôtre. Il serait normal que l'Assemblée de l'U.E.O., par analogie avec ce qui se passe dans les parlements nationaux, ait une quasi-autonomie budgétaire. M. le Ministre pourrait-il alors me dire les raisons pour lesquelles les pouvoirs d'appréciation des besoins budgétaires de l'Assemblée qui, comme je viens de le prouver, sont établis par différents organes composés de personnes compétentes, sont systématiquement tenus en lisière ? Pourriez-vous me dire aussi, M. le Ministre, s'il y a derrière cette attitude des raisons éventuellement politiques des divers gouvernements des Etats membres à l'égard de notre assemblée ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. de BLOCK (*Traduction*). — Je dois dire qu'il y a peu de domaines dans lesquels j'ai une compétence d'expert, mais, sur ce point particulier je suis un expert. Sur ce sujet précis j'ai été critiqué, pour ne pas dire plus, à Strasbourg, à l'Assemblée de la C.E.E. ; j'ai été pris à partie à la Commission budgétaire de l'Assemblée ; j'ai essuyé des critiques du Président de l'Assemblée en personne. Il s'agit de la même question : la souveraineté budgétaire de l'Assemblée.

Je dois reconnaître que cette souveraineté budgétaire de l'Assemblée est respectée dans le monde entier. J'ai questionné tous mes collègues des différents pays de la Communauté européenne, et ils affirment qu'ils ne retranchent jamais un florin ou un franc du budget de l'Assemblée. Mais il est une chose dont il faut tenir compte ;

c'est — et je l'ai déclaré à tous ceux qui m'ont pris à partie à ce sujet — la nécessité de définir une ligne de conduite commune valable pour les différentes organisations internationales, une politique identique dans les barèmes de traitements et salaires, une politique identique dans la structure de chaque organisation. Voilà pourquoi il est très difficile de dire : « Nous allons respecter la souveraineté budgétaire de votre Assemblée », et de ne pas envisager en même temps le fait qu'un alignement budgétaire sur le plan international est indispensable pour éviter une concurrence qui ne se justifie pas.

Je vais donc, ainsi que l'a déclaré, à la Haye, M. Luns, soumettre la question au Conseil. Je tiens à répéter que je vais saisir le Conseil des Ministres de ce problème particulier et l'exposer à la lumière des discussions qui ont eu lieu à Bruxelles et à Strasbourg sur la souveraineté budgétaire des Assemblées.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre, de vos paroles. Je vous prie de dire à vos collègues du Conseil des Ministres qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de technicité, mais aussi d'une question de dignité et d'efficacité de cette Assemblée.

La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*). — M. le Ministre, l'Assemblée se félicite de la décision du Conseil des Ministres du 11 juillet dernier de vouloir contribuer à l'organisation des économies nationales des pays membres du Marché Commun et de la Grande-Bretagne. Nous pouvons donc espérer que le rapport annuel du Conseil des Ministres contient des développements intéressants sur ce sujet. Le Conseil envisage-t-il également de soutenir le rapport sur les efforts d'harmonisation par des données statistiques et de fournir à l'Assemblée des renseignements détaillés sur le développement respectif des économies nationales des pays membres appartenant à deux blocs économiques, et sur la répercussion de cette division sur la conjoncture et les échanges commerciaux entre la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. de BLOCK (*Traduction*). — A ceci, je répondrai que le rapport annuel du Conseil à l'Assemblée portera sur les travaux du Conseil en 1963. Si les questions économiques ont été

Mr. de Block (continued)

discussed at the Ministers' meeting, they will be taken up in this report. I would like to warn Mr. Zimmer against duplication. As Mr. Zimmer knows, long-term and short-term situations are treated in special committees of OECD and the Common Market, so it would be a duplication to study all these particulars in Western European Union. I would like to stress the point that only those economic plans mentioned and worked out by WEU, for instance the relations between Western European countries and Latin America, will be reflected in the report and that in particular the long-term and short-term views and statistical points will not be mentioned, but that in this respect reference will be made to the studies made in Brussels and Paris.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I am disappointed in this answer which I do not find convincing. The danger of duplication to which the Minister refers should not always be avoided at the expense of Western European Union. I hope a solution will be found which will take into account the position of the Assembly with respect to the contents of the annual report.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. de BLOCK. — I did not quite understand. Would it do for Mr. Zimmer if an appendix to the yearly report were added giving all these statistical data, or is it Mr. Zimmer's intention that all these data should be worked out by special people in the Secretariat? I believe the latter to be impossible and superfluous. I could ask the Council of Ministers to consider adding an appendix giving the required information.

The PRESIDENT (Translation). — Does this satisfy you, Mr. Zimmer?

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Does the Council intend to include defence questions

in the agenda for the ministerial meeting in January?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. de BLOCK. — I regret to state that the agenda for the next meeting has not yet been decided and so I cannot answer this question.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Stonehouse.

Mr. STONEHOUSE (*United Kingdom*). — What is the programme of discussions for the forthcoming GATT negotiations and the Conference on World Trade and Development? Is it proposed that the Council should reach a firm decision and a firm agreement on such questions before the negotiations themselves begin, and is it proposed to have any discussions with any other countries in advance of these negotiations?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. de BLOCK. — The GATT and the world trade organisation are world-wide organisations. In this world-wide context, the Six will have a certain standpoint. That standpoint has not yet been fixed. At this very moment, Mr. Luns is presiding over the preliminary talks on the standpoint the Six are going to take. This standpoint will be further elaborated tomorrow and from 16th December onwards. The basis of the standpoint will be the necessity for negotiating power in GATT. Even if it were possible — but it is not possible, because we have not yet a standpoint — it would, I believe, be unwise of us to disclose the standpoint before the negotiations in GATT begin, as this might hamper the negotiations and could harm the interests of the Six.

Therefore, the position is that there is no standpoint at present. A standpoint will be decided upon, and I am convinced that it will not be discussed with other countries but will be used as a basis for negotiation for, as I hope, an open community, a community open to the rest of the world.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

M. de Block (suite)

examinées à la réunion des ministres, elles figureront dans ce rapport. J'appelle l'attention de M. Zimmer sur un double emploi possible. La conjoncture à long terme et la conjoncture à court terme, M. Zimmer ne l'ignore pas, sont traitées au sein de commissions spéciales de l'O.C.D.E. et du Marché Commun ; l'étude approfondie de ces questions à l'Union de l'Europe Occidentale serait donc une répétition. Je désire souligner le fait que seuls les projets économiques mentionnés et élaborés à l'U.E.O. — par exemple les relations entre les pays d'Europe occidentale et l'Amérique latine — auront leur place dans ce rapport, et qu'en particulier, les perspectives à court terme et à long terme, ainsi que les données statistiques, n'y seront pas mentionnées, mais que sur ces points on renverra aux études faites à Bruxelles et à Paris.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Je regrette ces déclarations, qui ne sont pas pour moi convaincantes. La suppression du double emploi que vous avez mentionné, M. le Ministre, ne doit pas toujours être à la charge de l'Union de l'Europe Occidentale. J'espère qu'on trouvera une solution qui tienne compte de la position de notre Assemblée à l'égard du contenu du rapport annuel.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. de BLOCK (Traduction). — Je ne comprends pas très bien. M. Zimmer serait-il satisfait si l'on ajoutait au rapport annuel une annexe comportant toutes ces données statistiques, ou bien M. Zimmer entend-il que toutes ces données soient élaborées au Secrétariat par des spécialistes ? Ceci serait, je crois, impossible et superflu. Mais je pourrais demander au Conseil des Ministres d'examiner la possibilité d'ajouter une annexe comportant les renseignements demandés.

M. le PRESIDENT. — Cette réponse vous donne-t-elle satisfaction, M. Zimmer ?

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — La parole est au général Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*). — Le Conseil a-t-il l'intention d'inscrire les questions de défense à

l'ordre du jour de sa réunion ministérielle de janvier prochain ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. de BLOCK (Traduction). — J'ai le regret de dire que l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil n'est pas encore fixé ; je ne peux donc répondre sur ce point.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Stonehouse.

M. STONEHOUSE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Quel est le programme des discussions en vue des prochaines négociations du G.A.T.T. et de la Conférence mondiale du Commerce et du Développement ? Est-il dans l'intention du Conseil d'adopter une décision ferme et de parvenir à un accord ferme sur ces questions avant que s'ouvrent les négociations elles-mêmes, et envisage-t-il d'engager des conversations avec d'autres pays, avant ces négociations ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. de BLOCK (Traduction). — Le G.A.T.T. et la Conférence mondiale du commerce sont des organisations à l'échelle mondiale. La position des Six, qui n'a pas encore été fixée, viendra s'inscrire dans ce cadre mondial. En ce moment même, M. Luns préside les discussions préliminaires relatives à la position que vont prendre les Six. L'examen de cette position se poursuivra demain, et à partir du 16 décembre. L'élément fondamental sera la nécessité d'obtenir le pouvoir de négocier au sein du G.A.T.T. Même si la chose était possible — et elle ne l'est pas, puisque notre position n'a pas encore été fixée — il serait, je crois, imprudent de faire connaître cette position avant le début des négociations au G.A.T.T., ce qui pourrait en effet gêner les négociations et compromettre les intérêts des Six.

La situation est donc la suivante : pour le moment, il n'existe pas de position arrêtée. Une position va être définie et je suis convaincu qu'il n'en sera pas discuté avec d'autres pays, mais qu'elle servira de base de négociation en vue, je l'espère, d'une communauté ouverte, ouverte au reste du monde.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?..

La discussion est close.

The President (continued)

Thank you, Mr. Minister, for all you have told us. We offer you our best wishes for the work you are doing for Europe as a member of the Netherlands Government, and for all you are able to do as a member of the Council of Ministers.

9. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force ; The NATO nuclear force ; Ground forces on the central front ; Navies in the nuclear age

(Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the five reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 288, 293, 290, 292 and 295.

May I remind you that these reports will be the subject of a general debate which will be opened at tomorrow morning's Sitting, in accordance with the Order of Business to which the Assembly has just agreed.

I call first Mr. Kliesing, Chairman and Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, to present the report on the Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance, Document 288.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the Treaty of 5th August 1963, banning the testing of nuclear weapons in the atmosphere, in space and under water, has been studied by your Committee on Defence Questions and Armaments. The Treaty, which was also dealt with a short while ago by Mr. de Block, on behalf of the Council of Ministers, met with a predominantly favourable reception throughout the world.

The Defence Committee joins in this approbation. The preamble to our draft Recommendation expresses the Committee's feeling that this Treaty is likely to improve the prospects of peace in the world, and for this reason alone I think

it is to be welcomed. Mankind has no more fervent wish than to see world peace finally assured.

The favourable attitude adopted by the Defence Committee does not, of course, exclude differences of opinion in the Committee on individual aspects of the Treaty, just as the governments of the member countries of WEU have reacted to it in different ways.

There was however a far-reaching measure of agreement on several of the most important points, and this is reflected in the voting on the draft Recommendation, which was adopted by 17 votes to 0 with 2 abstentions.

In addition to the draft Recommendation, the written report contains five chapters in which I have examined the main political and military implications of the Treaty. I would like to add the following comments to this Document 288.

The Treaty itself consists of a preamble setting out the principal aims, and five articles.

Article I contains the main substance of the Treaty, that is to say the ban on the testing of nuclear weapons in the atmosphere, in space and under water.

Article II lays down ways and means for amending the Treaty, and for convening a conference for that purpose.

Article III sets out the procedure for the accession of other countries.

Article IV states the right of withdrawal and the notice required.

Article V contains the final provisions.

Let us look first of all at the political implications of the preamble. This states that the principal aim of the signatories to the Treaty is to achieve, as rapidly as possible, agreement on general and complete disarmament under strict international control.

I might point out, Mr. President, that this has always been an objective — indeed a main objective — of this Assembly, and consequently

M. le Président (suite)

Je vous remercie, M. le Ministre, des paroles que vous venez de prononcer. Tous nos vœux vous accompagnent pour le travail européen que vous accomplissez au sein du gouvernement des Pays-Bas et aussi pour tout ce que vous pourrez faire dans le cadre du Conseil des Ministres.

9. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation des cinq rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 288, 293, 290, 292 et 295.

Je rappelle que ces rapports feront l'objet d'une discussion commune qui commencera à notre séance de demain matin, conformément au calendrier que l'Assemblée vient d'adopter.

Je donne d'abord la parole à M. Kliesing, président et rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, pour présenter le rapport relatif au Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale, Document 288.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, le Traité du 5 août 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, a été examiné par votre Commission des Questions de Défense et des Armements. Ce traité que le Secrétaire d'Etat, M. de Block, vient, lui aussi, d'évoquer au nom du Conseil des Ministres, a trouvé, dans le monde entier, un écho le plus souvent favorable.

Votre Commission des Questions de Défense et des Armements se rallie à ce jugement de l'opinion. On peut lire dans le préambule de notre projet de recommandation que la commission estime que le traité est de nature à améliorer les

perspectives de paix universelle, ce qui, à mon sens, M. le Président, est déjà une raison suffisante pour applaudir à sa conclusion. N'est-ce pas en effet le vœu le plus cher de l'humanité de voir enfin la paix du monde assurée ?

L'attitude positive adoptée par la Commission des Questions de Défense et des Armements n'exclut évidemment pas l'existence, en son sein même, de divergences de vues sur certains aspects particuliers du traité ; les gouvernements des pays membres de l'U.E.O. n'ont-ils pas eu, eux aussi, des réactions différentes à l'annonce de la conclusion du traité ?

Comme l'atteste le résultat du vote, une large majorité s'est néanmoins dégagée à la commission sur la base de certains arguments particulièrement convaincants : en effet, le projet de recommandation a été adopté par 17 voix contre 0 et 2 abstentions.

En dehors du projet de recommandation, le rapport comprend cinq chapitres, dans lesquels votre rapporteur examine les principales incidences politiques et militaires du traité. Je voudrais, pour compléter le Document 288, y ajouter les précisions suivantes :

Le traité comporte un préambule, qui définit les objectifs essentiels, et cinq articles.

L'article I^{er} contient la substance même du traité, à savoir l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.

L'article II prévoit la possibilité d'amender le traité et de convoquer éventuellement une conférence à cet effet.

L'article III règle la procédure d'adhésion d'autres Etats.

L'article IV prévoit le droit de retrait et fixe le délai de préavis requis dans ce cas.

L'article V contient les dispositions finales.

Examinons d'abord les implications politiques du préambule. Les parties contractantes y proclament que leur objectif principal est de réaliser, dans les délais les plus rapides, un accord portant sur un désarmement général et complet soumis à un contrôle international strict.

M. le Président, je voudrais souligner que c'est là l'un des buts essentiels et permanents poursuivis par notre haute Assemblée ; nous avons

Mr. Kliesing (continued)

we have every reason to welcome the intention expressed in the preamble to the Treaty.

In all the past discussions in this Assembly we have looked upon disarmament as being primarily a political problem. Likewise it is clear that a single *leitmotiv* runs through the whole of this Treaty : the thought that despite all the scientific, military, health and perhaps also financial and economic aspects, we are dealing first and foremost with a political problem. It must therefore be viewed against the background of the political situation and of the existing tensions between East and West.

We have also to face the fact that the Treaty will not remove these tensions, and I would like here to endorse the opinion which you yourself, Mr. President, expressed at the Council of Europe in Strasbourg when you said that the Moscow Treaty was a treaty concluded as part of the cold war, and was not expected to bring the cold war to an end. I believe this to be an accurate assessment of the Treaty's place within the international political situation.

It is only by approaching it in this way that we can properly study and appreciate the Treaty's political implications.

The preamble, as I have said, expresses a desire for disarmament. This means that the Treaty itself is still in no way a disarmament agreement ; it does not reduce the number of nuclear weapons already in existence, nor does it prohibit their further production. From its political content, however, we can undoubtedly look upon the Treaty as a first step towards disarmament. Whether it will lead to a successful conclusion is anyone's guess.

So skilled and experienced an observer as the Secretary-General of NATO, Mr. Stikker, is therefore quite right when he says that the Test Ban Treaty offers us a chance of entering a new period of reconnaissance. That was how he described it recently at the NATO Parliamentarians' Conference. This assessment shows a calm, sober confidence in which I would like to join. Mr. Stikker does not share the pessimism of those who, because East-West relations have blown hot and cold in the past, because crises have constantly alternated with peace offensives, believe that the Treaty will not survive the next East-West crisis. Nor, on the other hand, does

he share the premature optimism of those who believe that we have entered a new and happier phase in East-West relations and are already busy considering further concrete measures for setting up an inspection system, creating control organisations, banning the proliferation of nuclear weapons and, even, concluding a non-aggression pact.

This is not the place to go into these different problems, but only to point out that they all raise a host of difficulties, mostly of a political kind. Military and technical problems play only a relatively minor part. This is not to be wondered at, for the cold war which we have been discussing, and which forms the background against which we have to look at this Moscow Treaty, came about because of the political objectives of the Soviet world. This means that the tension is political and that consequently relaxing this tension is in the main a question of solving political differences. Military threats, defence measures, the armaments race, are all the outcome of these political tensions. We must not put the cart before the horse by making plans at military level before we have done anything to remove the political tensions.

This view is expressed in paragraph 5 of the draft Recommendation, which says that if progress is to be made towards disarmament the necessary priority will have to be given to the solution of political problems.

This is accompanied by the hope, expressed in paragraph 6, that the lawful interests of the European countries will be provided for in the course of these political negotiations. This is intended solely as a manifestation of our political will, for we are confident that there is no cause for misgiving and that we can continue to place complete trust in those of our allies who will be conducting these negotiations.

At this point, surely, we should voice our gratitude to the late President of the United States, John F. Kennedy, for the unswerving loyalty he always showed to his European allies, both in the defence of Europe's freedom and in the assertion of our rights in major issues such as Germany and Berlin. These are deeds which

M. Kliesing (suite)

dès lors toute raison d'applaudir sans réserve à l'intention exprimée dans le préambule du traité.

Toutes les discussions qui ont eu lieu au sein de cette haute assemblée ont montré que nous considérons le désarmement comme un problème avant tout politique. Cette idée, nous la retrouvons comme un fil rouge dans la trame du traité : malgré ses aspects scientifique, militaire, sanitaire et sans doute aussi financier et économique, il s'agit avant tout d'une question d'ordre politique, et il importe dès lors de la considérer dans le contexte de la situation politique, surtout dans le contexte de la tension entre l'Est et l'Ouest.

Comme cette tension ne sera pas dissipée par le traité, il faut continuer d'en tenir compte. A cet égard, je voudrais, M. le Président, me référer au discours que vous avez prononcé vous-même devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg, où vous avez déclaré : « Le Traité de Moscou est un traité conclu à l'intérieur de la guerre froide, mais il ne met pas fin à la guerre froide ». A mon sens, cette formule situe exactement la place du traité dans le cadre de la situation politique mondiale.

C'est uniquement dans ces limites qu'on peut analyser correctement les incidences politiques du traité.

Comme nous l'avons déjà dit, le préambule exprime la volonté d'aboutir au désarmement. En d'autres termes, il n'est pas encore question d'un accord de désarmement. Le traité ne réduit pas le nombre des armes nucléaires existantes et n'interdit pas d'en poursuivre la production. Nous pouvons néanmoins le considérer, par sa teneur politique, comme un premier pas dans la voie du désarmement. Reste à voir évidemment s'il aura quelque effet pratique.

Le connaisseur et l'observateur distingué qu'est le Secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Stikker, a pu dire que le Traité sur l'interdiction des essais nucléaires nous accorde une chance, celle de disposer d'une nouvelle période d'exploration. C'est en ces termes qu'il a récemment défini la situation à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. C'est une opinion lucide, pondérée, mais confiante à laquelle votre rapporteur se rallie volontiers. Le jugement de M. Stikker ne verse pas dans le pessimisme de ceux qui, devant le mouvement de va-et-vient qui a caractérisé jusqu'à présent les relations entre l'Est et l'Ouest, devant l'alternance continuelle de crises

et d'offensives de détente, estiment que le traité ne durera que jusqu'à la prochaine crise entre l'Est et l'Ouest. D'autre part, le point de vue de M. Stikker n'a rien de cet optimisme prématuré qui voit dans l'évolution actuelle le début d'une période plus heureuse dans les rapports Est-Ouest, cet optimisme qui se préoccupe déjà des étapes plus concrètes, telles que l'organisation d'inspections, la création d'organes de contrôle, la non-dissémination des armes atomiques et, enfin, la conclusion d'un pacte de non-agression.

Ce n'est pas le moment de s'étendre sur ces problèmes particuliers, mais il faut néanmoins souligner que dans l'ensemble ils soulèvent beaucoup de difficultés dont la plupart sont d'ordre politique. Les problèmes technico-militaires sont relativement peu nombreux. Cela n'a rien d'étonnant car, à l'origine de la guerre froide, que nous avons rappelée et qui forme la toile de fond sur laquelle il faut voir le Traité de Moscou, on retrouve les desseins politiques de l'Est. La tension étant de caractère politique, la détente dépendra avant tout de la solution qui sera donnée aux problèmes politiques. Menaces militaires, mesures de défense, course aux armements, tous ces problèmes trouvent leur origine dans les tensions politiques. Ce serait atteler la charrue avant les bœufs que de prendre des mesures sur le plan militaire, sans supprimer d'abord la tension politique.

Cette idée, on la trouve également au paragraphe 5 du projet de recommandation qui dit que, pour progresser sur la voie d'un désarmement général, il faut donner la priorité nécessaire à la solution des problèmes politiques.

C'est à cela que vise aussi le vœu, exprimé au paragraphe 6, de voir garantir dans les négociations politiques futures les intérêts légitimes des pays européens. Nous avons uniquement voulu marquer ainsi notre volonté politique en vue des négociations à venir, car nous sommes convaincus, M. le Président, qu'il n'y a aucune raison de nous inquiéter à ce propos et que nous pouvons, comme par le passé, avoir pleinement confiance dans nos alliés qui mèneront ces conversations.

A cet endroit de mon exposé, je tiens à exprimer ma gratitude au Président défunt des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, pour l'extraordinaire fidélité qu'il a toujours manifestée à l'égard de ses alliés d'Europe, que ce soit pour la défense de la liberté de l'Europe ou pour la sauvegarde de nos droits dans des problèmes aussi importants que, par exemple, celui de l'Al-

Mr. Kliesing (continued)

will ensure the late President a foremost place in the history of European freedom.

We are convinced that President Johnson will be just as dependable a defender of our freedom, and this conviction has already been confirmed by his great speech before Congress.

We are equally confident that Sir Alec Douglas-Home and the new British Government, like their predecessors, will show themselves trustworthy and steadfast in furthering the interests of Europe, including those of continental Europe.

But let us come back to the preamble to the Treaty.

It mentions two further aims in addition to the desire for disarmament. First, it expresses a wish to put an end to the contamination of the atmosphere. We need not waste many words on this, for we all know how much fear and anxiety it has engendered in recent years. If the Test Ban Treaty did nothing more than provide a means of putting an end to the radioactive poisoning of our atmosphere, that would already be reason enough for welcoming it.

The other aim stated in the preamble is, however, of particular interest. The first part of the same sentence states that the parties seek to achieve the discontinuance of all test explosions of nuclear weapons for all time, and to continue negotiations to this end. Unhappily, these very words, "continue negotiations to this end", indicate that, within the overall plan, this aim has not yet been achieved.

As I have already mentioned, Article I shows what has been accomplished. Underground tests are excluded. This is a cause of regret to the Defence Committee, a regret which is voiced in paragraph 3 of the Recommendation, where we state our hope that a further agreement may be reached which will include underground testing in the ban. The Committee regrets this not only because a complete ban on all tests would have been an even greater success, but because the exclusion of underground testing shows that it has not been possible to solve one of the major political problems affecting disarmament, that

of inspection. In this connection Maurice Schumann even spoke recently of "legalising underground tests", which he described as dangerous because it originated in a refusal to allow on-site inspection. This, as we have seen, will have a decisive effect on future disarmament negotiations, and for that reason the Defence Committee wants to see this obstacle removed as soon as possible.

There is also the question whether permitting further underground tests will enlarge the nuclear club. I do not think it will, because underground testing presents enormous technical and financial problems for those entering the field of nuclear armament, especially for small nations. The difficulties are greater still when there are no previous atmospheric tests to go on.

I now want to call the Assembly's particular attention to paragraph 2 of Article I of the Moscow Treaty. You will find the original English text in Appendix III on page 28, together with its French translation. Analysing this text is very difficult, and has in fact already led to misunderstandings in the interpretation of the Treaty. I would remind you, for instance, that the American Admiral Strauss concluded, from the words "any other nuclear explosion" in the first sentence of Article I, that it prohibits the use of nuclear weapons in wartime. This is a view which has been rejected both by the three original signatories and by the United Nations Secretary-General, U Thant.

Interpreting this text is, indeed, very difficult. When, for example, we read in the first part of paragraph 1 of Article I, that explosions are prohibited "at any place under its jurisdiction or control", and then read in sub-paragraph (a) the words "including outer space", we have to ask ourselves where, in outer space, we can find the part of space implied by this general concept "at any place under its jurisdiction or control". I have had it explained to me that outer space is space which is not subject to our laws. Consequently the expression "anywhere under their jurisdiction or control" cannot be given the absolute meaning which might be ascribed to it from its context.

But a political flavour is added by the words in the two penultimate lines of paragraph 2,

M. Kliesing (suite)

lemagne ou de Berlin. L'œuvre accomplie par le Président des Etats-Unis lui assure une place éminente dans l'histoire de la lutte menée en faveur de la liberté de l'Europe.

Nous sommes convaincus que le Président Johnson défendra tout aussi loyalement notre liberté ; le grand discours qu'il a prononcé devant le Congrès nous a déjà confirmé dans cette opinion.

Nous sommes également convaincus que Sir Alec Douglas-Home et le nouveau gouvernement britannique veilleront aux intérêts de l'Europe, y compris ceux de l'Europe continentale, avec autant de constance et de fermeté que leurs prédécesseurs.

Mais revenons-en au préambule.

Outre le vœu d'aboutir au désarmement, il énonce deux autres objectifs. Tout d'abord, il exprime le désir qu'il soit mis fin à la contamination de l'atmosphère. M. le Président, il n'est pas nécessaire, je crois, de s'étendre longuement sur ce point, car nous avons tous, au cours de ces dernières années, constaté combien il préoccupe et inquiète l'humanité. Même si le traité devait avoir pour seul résultat de mettre un terme à la contamination de l'atmosphère par des substances radioactives, ce serait, à mon sens, une raison suffisante pour l'approuver.

L'autre objectif défini dans le préambule mérite cependant une attention toute particulière. Dans la première partie de la phrase, on lit que l'objectif des parties contractantes est d'obtenir à tout jamais l'arrêt de toutes les expériences d'armes nucléaires et de poursuivre les négociations à cette fin. Ces derniers mots prouvent hélas que, dans le plan d'ensemble, cet objectif particulier n'a pas encore été entièrement atteint.

Comme je l'ai déjà signalé, l'article I^{er} résume les résultats obtenus. Les expériences souterraines ne sont toutefois pas visées par ce texte. M. le Président, votre Commission des Questions de Défense et des Armements le déplore. Le paragraphe 3 du projet de recommandation traduit notre déception et exprime l'espoir qu'un traité ultérieur étende l'interdiction aux expériences souterraines. La commission regrette cette lacune, non seulement parce qu'une interdiction absolue de toutes les expériences eût constitué un succès plus remarquable encore, mais surtout parce que l'exclusion des explosions souterraines montre

qu'un problème politique décisif pour l'avenir du désarmement, celui du contrôle, n'a toujours pas été résolu. Récemment, M. Maurice Schumann a parlé à ce propos d'une légalisation des essais souterrains, légalisation d'autant plus dangereuse qu'elle trouve son origine dans le refus de toute inspection sur les lieux mêmes. Cela est particulièrement grave pour les négociations futures sur le désarmement ; aussi la Commission des Questions de Défense et des Armements formule-t-elle le vœu de voir cet obstacle éliminé aussi rapidement que possible.

Dans cet ordre d'idées, on peut également se demander si la poursuite des expériences souterraines n'entraînera pas un élargissement du club atomique. Votre rapporteur ne le croit pas, car pour les nouveaux venus, et plus particulièrement pour les petits pays, les expériences souterraines présentent des difficultés techniques et financières considérables, surtout lorsqu'ils ne peuvent pas s'appuyer sur des expériences faites dans l'atmosphère.

Je voudrais maintenant attirer spécialement l'attention de l'Assemblée sur le paragraphe 2 de l'article I^{er} du Traité de Moscou. Vous trouverez le texte original anglais à l'annexe III, page 28, en même temps que la traduction française. L'analyse de ce texte s'avère réellement très difficile et son interprétation a d'ailleurs déjà donné lieu à des malentendus. Rappelez-vous, par exemple, que l'amiral américain Strauss a déduit de l'expression « toute autre explosion nucléaire » figurant au paragraphe 1 de l'article I^{er}, que le recours aux armes nucléaires serait interdit même en cas de guerre, interprétation qui a été écartée aussi bien par les trois puissances signataires que par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Thant.

Il est vraiment difficile d'interpréter ce texte. Quand après avoir lu, par exemple, au paragraphe 1 de l'article I^{er}, « que les explosions sont interdites en tout lieu situé sous sa juridiction ou son contrôle », on constate que l'alinéa (a) ajoute « y compris l'espace extra-atmosphérique », on doit bien se demander où se trouvent, dans l'espace extra-atmosphérique, les lieux susceptibles d'être rangés parmi ceux qui sont soumis à « sa juridiction ou son contrôle ». On m'a expliqué que l'espace extra-atmosphérique est une *res nullius*. On ne peut donc donner à cette expression le sens absolu qu'elle pourrait avoir à cet endroit du texte.

Mais elle acquiert pour nous une portée politique lorsque nous lisons ensuite à la fin du para-

Mr. Kliesing (continued)

"which would take place in any of the environments described". If we were to take it that this refers solely to test explosions or participation in testing in territories subject to the jurisdiction or control of the contracting powers, this would have political consequences quite different from those implied by the normal meaning of the words. But the first part of paragraph 1 of Article I of the Treaty already states that the governments undertake to prohibit all test explosions. If, under paragraph 2, participation were to apply to those areas which are under national control and jurisdiction, then this provision becomes superfluous. Article V of the Treaty states that the English and Russian texts are equally authentic. But it can be seen that the Russian text — which I am unfortunately unable to translate, although I have made enquiries on the point — uses rather clearer language in paragraph 2 because it says "in any place whatsoever". It seems to me, then, that the provisions of this paragraph 2 must apply equally to areas outside the national jurisdiction and control of the contracting parties, and that it is thus more comprehensive in its scope.

This brings us to a consideration of the assistance given to others by the contracting powers and by other acceding parties. Since the Treaty applies only to test explosions, and paragraph 2 of Article I only prohibits assisting others in any way in carrying out such test explosions, it leaves two important areas unaffected. These are, first supplying finished nuclear weapons to others and, second, supplying others with information on the production of nuclear weapons which would enable them to go into production without carrying out test explosions themselves. That is still permitted. What is prohibited is giving any technical, scientific, material or financial help in carrying out test explosions.

This is of great political significance because it impinges on two political issues which come within WEU's sphere of interest: the effect of the Treaty on the development of a French nuclear force, and its effect on any European nuclear force which may come into being.

So far as the French nuclear force is concerned, we can say that Britain and the United States are certainly permitted — so far as is possible under their national legislation, of course — to supply France with weapons or such information as will place her in a position to start production without further test explosions. They are, on the other hand, prevented from giving any direct or indirect assistance in French nuclear test explosions. This means that so long, for instance, as the United States does not supply either weapons or information for their production, the only possibility for France under the Treaty is to develop her production, as in the past, on the basis of her own tests alone. No assistance can be expected from her European allies since, by signing the Treaty, they have all bound themselves to observe paragraph 2 of Article I.

As to the Treaty's effect on a European nuclear force, there are two theoretical possibilities. The first is the purchase of nuclear weapons from the United States; this is not a matter of immediate interest here and has no bearing on the Moscow Treaty. The second possibility is that of Europe developing her own weapons, and here we must distinguish between a number of possible patterns of development.

First, it is conceivable that France might develop an independent nuclear force with a view to its later integration in a European force. We all know the views of the French Government on this point. They were explained recently by Mr. Habib-Deloncle, French Secretary of State, at Strasbourg. It would have to be assumed that any such offer to integrate a French nuclear force in a European force at a later date would be accompanied by concrete proposals for the establishment of a European political authority which, in the French view, is an essential preliminary. So long as we cannot see any practical possibility of creating such a European political authority, and so long as there are no French or other proposals on the subject which are acceptable to all seven members of WEU, this French offer would remain a dead letter.

A second possibility would be for France with other European allies, or for Britain with other

M. Kliesing (suite)

graphe 2 : « qui se déroulerait où que ce soit dans les lieux cités ci-dessus ». S'il fallait entendre par là qu'il s'agit uniquement d'expériences ou de participation à des expériences dans les seuls territoires soumis à la juridiction nationale ou au contrôle des parties contractantes, il en découlerait des conséquences politiques tout autres que celles qu'on admet normalement. Or, le paragraphe 1 de l'article I^{er} prévoit déjà que les gouvernements s'engagent à interdire toute explosion expérimentale. Si donc la participation, visée par le paragraphe 2, se rapportait à des territoires soumis au contrôle ou à la juridiction nationale, cette disposition tomberait à faux. L'article V du traité dispose que les textes anglais et russe font également foi. Il faut constater cependant que le texte russe, que je ne puis malheureusement pas traduire, mais au sujet duquel je me suis informé, est plus clair, puisqu'il dit au paragraphe 2 : « en quelque lieu que ce soit ». On ne peut qu'en conclure, me semble-t-il, que les dispositions du paragraphe 2 visent également les territoires qui échappent à la juridiction nationale et au contrôle des Etats contractants ; la portée de ce paragraphe s'en trouve dès lors élargie.

Abordons maintenant la question de l'aide apportée à d'autres pays par les Etats signataires et par ceux qui auront adhéré au traité. Comme celui-ci ne porte que sur les explosions expérimentales, et que le paragraphe 2 de l'article I^{er} interdit uniquement toute aide en vue de la réalisation de pareilles explosions expérimentales, deux aspects importants sont passés sous silence : d'abord la cession d'armes atomiques à d'autres pays, et, ensuite, la communication de renseignements sur la fabrication d'armes nucléaires permettant aux bénéficiaires d'organiser leur propre production sans devoir recourir eux-mêmes à des explosions expérimentales. Cela reste donc autorisé. Est interdite, en revanche, toute aide technique, scientifique, matérielle ou financière accordée en vue de la réalisation d'expériences expérimentales.

Cela est particulièrement important sur le plan politique, car ici se posent deux questions qui relèvent de la sphère d'intérêts de l'U.E.O. : les effets du traité sur le développement de la force nucléaire française, d'une part, et sur la création éventuelle d'une force nucléaire européenne, d'autre part.

Considérons d'abord le cas de la force nucléaire française. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont le droit — dans la mesure, évidemment, où la législation nationale de ces deux pays le permet — de fournir à la France des armes nucléaires ou des informations permettant au gouvernement français d'en produire sans devoir procéder à de nouvelles explosions nucléaires. Est interdite, en revanche, toute aide directe ou indirecte des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à la réalisation d'essais nucléaires français. En d'autres termes, si, par exemple, les Etats-Unis ne fournissent ni armes nucléaires, ni informations permettant une production directe de ces armes, le traité ne laisse à la France qu'une possibilité, celle de développer sa production par ses seuls moyens, comme elle l'a fait jusqu'à présent et sur la base de ses propres explosions expérimentales. Dans ce domaine, elle ne peut nullement compter sur l'appui de ses alliés européens qui, en adhérant au traité, se sont tous engagés à respecter le paragraphe 2 de l'article I^{er}.

Considérons ensuite la création d'une force nucléaire européenne, sous l'angle du Traité de Moscou. Deux possibilités théoriques s'offrent à nous. La première consisterait à acheter des armes nucléaires aux Etats-Unis. Cette question n'est pas d'actualité et n'a aucun rapport avec le Traité de Moscou. Une seconde possibilité serait l'organisation d'une production nucléaire européenne. Il convient d'examiner les diverses hypothèses qui peuvent se présenter dans ce dernier cas.

Tout d'abord, on pourrait imaginer que la France construit seule sa force de frappe dans le but de l'intégrer ultérieurement dans une force nucléaire européenne. Nous connaissons tous l'opinion du gouvernement français à cet égard. Elle a été encore récemment exprimée par le Secrétaire d'Etat, M. Habib-Deloncle, à Strasbourg. On se serait attendu que cette offre d'intégrer la force atomique française dans une force nucléaire européenne, à constituer ultérieurement, soit accompagnée de propositions concrètes en vue de la création préalable d'une autorité politique européenne considérée comme nécessaire par le gouvernement français. Tant que nous ne verrons pas la possibilité concrète de créer pareille autorité politique jugée indispensable, et qu'il n'y aura pas, dans ce domaine, de propositions françaises ou autres susceptibles d'être adoptées par les sept Etats membres de l'U.E.O., l'offre française restera sans effet.

Seconde hypothèse : la France s'associe avec d'autres alliés européens, ou la Grande-Bretagne

Mr. Kiesing (continued)

European allies, or for both France and Britain with other European allies, to set up a European nuclear force. In all these eventualities no assistance could be given to France or to anyone else with the nuclear test programme needed, since all the allies except France have undertaken to refrain from making tests.

This leads to the following conclusion. If the United States do not sell nuclear weapons to a European political authority, and do not supply the information needed for nuclear production in Europe without test explosions — that is to say if a European, or at least a continental European, nuclear force were to be created on the basis of independent continental European development, this could come about only through development work by France, unaided in any way by any of her European allies where this development involved test explosions.

We can see therefore that, while the Moscow Treaty does not render the creation of a European nuclear force impossible, it does make it very much more difficult.

In addition to the Treaty's political aims, we can discern a further objective which is pursued by only one of the original parties, the Soviet Union. This is seen in Article III, which governs accession to the Treaty, taken in conjunction with Article II, dealing with the convening of conferences. The Soviet Union is seeking by this Treaty to enhance the political and diplomatic status of the East German Government. You all know how much discussion there was about this, how the Federal German Government held back for some time, and how during the negotiations the western powers modified their earlier attitude towards the possibility of East Germany's adherence. We need not go into these points in detail here. I would merely refer you to paragraphs 25 to 28 of the report.

I would ask you to look at paragraph 26 for a moment because this clause brings us up against the problem of national sovereignty which such conferences of signatories to the Moscow Treaty would involve. The British and American Governments have made it quite clear that, as in the past, they do not recognise the existence of national sovereignty in the case of the Soviet zone of Germany. All members of NATO adopt

the same view. The result, as I, at any rate, believe, is that representatives of the Ulbricht régime at any conference held under Article II of the Moscow Treaty could not be regarded as being those of a sovereign State which, as we have said, does not exist.

Having discussed the political implications of the Treaty, we now have to consider those intentions and aims of the original signatories which are not directly apparent from the text itself. I would like to cull three points from among all the various arguments, suppositions and interpretations. First of all there is the desire of the signatories to avoid any further increase in their national defence expenditure. We can see the play of economic and financial motives, and can deduce that the great powers feel they have reached the limit of their financial resources in this field. They are faced with new financial responsibilities both at home and abroad. Every country feels a need for larger investment in scientific and technical progress, and assistance to the underdeveloped countries, with the heavy financial demands this entails, vies with expenditure on armaments.

There are two further motives which seem to be closely linked. First, there is the desire to limit membership of the nuclear club and to prevent the proliferation of nuclear weapons, and secondly the desire to preserve the military *status quo* as a prerequisite to opening effective negotiations on disarmament. The wish to limit the number of nuclear powers is as strong in the East as the West. Where the Soviet camp is concerned I need point only to the tensions which exist between Russia and China.

In the West, and most of all in the United States, proliferation and its potential consequences are the main cause of this policy. It cannot be doubted that an unchecked increase in the number of those possessing nuclear weapons would add to the risk of a nuclear war — and possibly make it inevitable. We should therefore support this policy of limiting nuclear weapons. What we have to ask ourselves is whether this aim will be achieved by the Moscow Treaty.

M. Kliesing (suite)

s'associe avec d'autres alliés du continent, ou enfin la France et la Grande-Bretagne organisent ensemble une force nucléaire européenne avec la collaboration d'autres alliés européens. Dans tous ces cas, il sera interdit d'accorder un appui quelconque à la France, ou à l'un de ses partenaires, pour les expériences nucléaires indispensables. Car tous, sauf la France, se sont engagés à renoncer à pareils essais.

En conclusion, si les Etats-Unis ne vendent pas d'armes nucléaires à une autorité politique européenne et ne lui fournissent pas d'informations en vue d'une production nucléaire européenne indépendante sans explosions expérimentales, si, en d'autres termes, une force nucléaire européenne, ou du moins continentale, doit être édiflée par le seul effort de l'Europe continentale, cela ne sera possible que sur la base de la production française sans que l'un des alliés européens puisse apporter la moindre contribution à ce développement conditionné par des explosions expérimentales.

Sans la rendre impossible, le Traité de Moscou a donc rendu sensiblement plus difficile la création d'une force nucléaire européenne.

Outre ces objectifs politiques, on constate, à la lecture de l'article III, qui règle l'adhésion au traité, et à celle de l'article II, qui traite de la question des conférences, que l'un des signataires originaires du traité, à savoir l'Union Soviétique, a poursuivi un autre but encore. L'Union Soviétique désire, à la faveur de ce traité, consolider le régime politique et diplomatique de la zone soviétique d'Allemagne. Les discussions qui ont eu lieu sur ce problème, l'hésitation passagère du gouvernement allemand et l'abandon par les puissances occidentales, au cours de ces pourparlers, de leurs conceptions antérieures sur les possibilités d'adhésion de l'Allemagne de l'Est sont suffisamment connus. Il est inutile d'y revenir en détail. A cet égard, je me permets de me référer aux paragraphes 25 à 28 du rapport.

Si je m'arrête un instant au paragraphe 26, c'est pour montrer que cette clause touche au problème de la souveraineté nationale des Etats qui seraient représentés aux conférences des Etats signataires du Traité de Moscou. Les gouvernements britannique et américain ont clairement laissé entendre que, comme par le passé, ils considèrent que la souveraineté nationale n'existe pas dans le cas de la zone soviétique. Tous les

Etats membres de l'O.T.A.N. partagent cette opinion. On peut en conclure, selon moi, que les délégués du régime de Pankow qui seraient présents à l'une des conférences convoquées en vertu de l'article II du Traité de Moscou, ne seraient pas considérés comme les représentants d'une souveraineté qui, comme nous l'avons dit, est inexistante.

Après la discussion consacrée jusqu'à présent aux incidences politiques du traité, il faut s'interroger au sujet des intentions et des objectifs des signataires originaires, qui n'apparaissent pas directement dans le texte du traité. Parmi tant d'arguments, de présomptions et d'interprétations, votre rapporteur voudrait en relever trois. En premier lieu, je noterai le désir des signataires de ne plus alourdir davantage leurs budgets militaires. Nous constatons donc que le traité est également inspiré par des préoccupations économiques et financières. On peut en conclure que les grandes puissances estiment que dans ce domaine, la limite de leur capacité financière est atteinte. Elle ont d'ailleurs à faire face à de nouvelles charges imposées par la politique intérieure et extérieure. L'évolution scientifique et technique exige dans tous les pays des investissements accrus. L'aide aux pays en voie de développement réclame d'importantes contributions financières et est entrée en compétition avec les dépenses militaires.

Il y a deux autres motifs qui, semble-t-il, sont étroitement liés. Le premier découle du désir de limiter le nombre des membres du club atomique et d'éviter la dissémination des armes nucléaires, l'autre, du désir de maintenir le statu quo militaire, condition préalable à tout accord sur un désarmement effectif. Le souci de limiter le nombre des puissances atomiques est aussi vif à l'Est qu'à l'Ouest. Il suffit, en ce qui concerne l'Est, de rappeler la tension entre l'Union Soviétique et la Chine.

A l'Ouest, et surtout aux Etats-Unis, c'est le souci d'éviter la prolifération des armes nucléaires et ses conséquences éventuelles, qui est à l'origine de cette politique. Il est certain que l'extension illimitée du nombre de pays possesseurs de la bombe atomique est de nature à aggraver le danger d'une guerre atomique et même, peut-être, de la rendre inévitable. Aussi, la politique de réduction des armes nucléaires mérite-t-elle notre soutien. La seule question qui se pose est de savoir si cet objectif est atteint par le traité.

Mr. Kliesing (continued)

There are four limitations in the Treaty. First, there is the exclusion of underground testing, already mentioned; second, the failure to prohibit the supply of weapons and of information on their production; third, not all States whose ambition it is to own nuclear weapons are prepared to sign the Treaty; and fourth, there is the significant withdrawal clause embodied in Article IV. It is true that the first sentence of Article IV states that the Treaty shall be of unlimited duration. The second sentence, however, offers the possibility of withdrawal from the Treaty after a notice of only three months. Any party wishing to withdraw has only to decide that some extraordinary event has taken place or that a supreme interest of its own has been jeopardised. And a decision on this point is the responsibility of that party alone.

These four limitations circumscribe the scope of the Treaty. There is nothing final about this Treaty; it is more in the nature of a moratorium. It must be remembered that there has been a similar moratorium between East and West in the past, which lasted from 1958 to 1961. The only difference is that, while that moratorium was an unofficial one, this is official and rests on international law. The difference is important.

The maintenance of the military *status quo*, besides having political significance, raises the question of the military implications of the Treaty. It is worth recalling that in the discussions on the Treaty in the United States Senate its political motives were hardly challenged; what criticism there was was directed mainly at the military implications. It must, however, be assumed that all the original signatories, particularly the two main nuclear powers, are working from the premise that their nuclear position is militarily so satisfactory that they have no need of further test explosions, apart perhaps from underground ones. In this field, which serves mainly for the sophistication of weapons, the United States undoubtedly have a clear lead over the Russians.

According to the Americans, the Soviet Union has the advantage over the United States in two fields. First, there are the large warheads for bombs of up to 100 megatons, the consequences of which to warning systems, radar and possibly

also to fixed underground missile installations, have not been sufficiently studied. And secondly there is the field of anti-missile missile development, where the American Nike-Zeus is still not operational. Evidently the Americans feel they can achieve their purpose without further test explosions in the atmosphere or in space. In any event, the lead which one side can be assumed to have over the other does not appear to be a long one, since it has not prevented the signatories from calling a halt to tests on the basis of what they have already achieved.

The desire to limit membership of the nuclear club and to maintain the nuclear *status quo*, at least until the entry into force of a disarmament treaty, raises the important military and political question of the future place to be occupied in world politics by the countries of Europe, particularly the members of WEU. This is a many-sided question, and we cannot go into it here in detail. No doubt the achievement of the Treaty's aims will mean that the peace, freedom and security of Europe are, for an indefinite period, to be mainly dependent on the protection afforded to the free peoples of Europe by the United States.

We have no desire to explore the problem now. I do feel, however, that it is important to the vital interests of the WEU countries to set these points against the political concept which I consider one of the most crucial for the future of Europe, a concept which you, Mr. President, mentioned when you spoke today of Atlantic partnership.

This idea — which will provide a task not only for our generation but for the next — will, I am sure, perpetuate the fame of the late President Kennedy far beyond our own times into an age when the current problems of day-to-day politics have long been forgotten. President Kennedy put forward this idea in July 1962, thus setting up a target for the Atlantic world. First of all, of course, the foundations have to be laid, and we have to face the sorry fact that one of the two

M. Kliesing (suite)

A cet égard, il y a quatre éléments négatifs à signaler. En premier lieu, l'exclusion déjà indiquée des essais souterrains ; en second lieu, l'absence d'une interdiction portant sur la cession d'armes atomiques et la communication d'informations nécessaires à leur production ; en troisième lieu, le fait que les États désireux de posséder des armes nucléaires ne sont pas tous disposés à adhérer au traité ; en quatrième lieu, le caractère particulier que confère au traité l'existence de la clause de dénonciation prévue à l'article IV. En effet, alors que la première phrase de l'article IV dit que le traité a une durée illimitée, la phrase suivante permet aux signataires de se retirer moyennant un préavis de trois mois seulement. Ainsi donc, il suffit à celui qui veut se retirer de constater que des événements extraordinaires sont survenus ou que les intérêts supérieurs de son pays sont en péril. Il est seul qualifié pour faire ces constatations.

Ces quatre éléments indiquent bien les limites du traité. Celui-ci n'a rien de définitif. Il a le caractère d'un moratoire. Rappelons qu'un moratoire de ce genre avait déjà existé entre l'Est et l'Ouest de 1958 à 1961. La seule différence c'est que le moratoire actuel, contrairement au précédent, a un caractère officiel et relève du droit international. Cette différence est importante.

Indépendamment de sa signification politique, le problème du maintien du statu quo militaire soulève la question des implications militaires du traité. Rappelons à cet égard que, lors du débat au Sénat des États-Unis, les motifs politiques du traité ont été à peine mis en cause, tandis que les critiques, dans la mesure où elles se sont exprimées, visaient essentiellement les conséquences militaires de l'accord. Il semble toutefois que les États contractants originaires, et particulièrement les deux grandes puissances atomiques, jugent que, du point de vue militaire, leur potentiel nucléaire est assez satisfaisant pour qu'ils puissent renoncer à de nouvelles explosions expérimentales, à l'exception peut-être des essais souterrains. Dans ce domaine, qui est surtout utile au perfectionnement des armes, les États-Unis possèdent sans aucun doute une avance sensible sur les Soviétiques.

En revanche, les commentateurs américains estiment que les États-Unis sont en tout cas en retard sur les Soviétiques dans deux domaines, tout d'abord, dans celui des ogives nucléaires de grande puissance destinées aux bombes allant

jusqu'à 100 mégatonnes, dont les effets sur le système des communications, sur le radar et sans doute également sur les rampes de lancement souterraines, n'ont pas encore été clairement établis. En second lieu, les Soviétiques sont en avance dans le domaine des engins anti-engins, alors que la fusée américaine Nike-Zeus n'a pas encore actuellement de valeur opérationnelle. Manifestement, les Américains sont convaincus de pouvoir atteindre leur but sans recourir à de nouvelles expériences nucléaires dans l'atmosphère ou dans l'espace extra-atmosphérique. En tout cas, l'avance probable d'un côté ou de l'autre semble être peu importante puisqu'elle n'a pas empêché les puissances signataires de conclure un accord sur l'arrêt des essais nucléaires sur la base des résultats actuels.

Le désir de limiter le nombre des membres du club atomique et de maintenir le statu quo nucléaire pose, tout au moins jusqu'à l'entrée en vigueur d'un accord sur le désarmement, un grave problème d'ordre politique et militaire, celui de savoir quelle sera à l'avenir la position des États européens, particulièrement de ceux de l'U.E.O., dans le cadre de la politique mondiale. Ce problème est extrêmement complexe et ne peut dès lors être examiné en détail ici. Il est certain que la réalisation des objectifs du traité signifie que longtemps encore la liberté, la sécurité et la paix des nations européennes dépendront principalement de la protection que les États-Unis pourront accorder aux peuples libres de l'Europe.

Il n'entre pas dans nos intentions d'approfondir la question. Cependant, votre rapporteur tient à souligner combien il lui paraît nécessaire, sous l'angle des intérêts vitaux des États membres de l'U.E.O., de confronter ce problème avec l'idée politique qu'il considère comme l'une des plus importantes pour l'avenir de l'Europe, et que vous avez déjà mentionnée aujourd'hui, M. le Président, à savoir l'idée du *partnership* atlantique.

Votre rapporteur est convaincu que cette idée — qui propose une tâche et un but non seulement à notre génération, mais aussi à la génération suivante — perpétuera la gloire du Président Kennedy, bien au-delà de notre temps, jusqu'à une époque où les problèmes actuels de la politique quotidienne seront tombés dans l'oubli. C'est en juillet 1962 que le Président Kennedy a clairement formulé cette idée, offrant ainsi un but aux nations du monde atlantique. Il faut évidemment d'abord créer les conditions indis-

Mr. Kliesing (continued)

partners, the European one, does not yet exist as a political community.

But if we look beyond the present state of affairs, we have to realise that partnership implies the existence of two partners of the same status and roughly the same importance. Such a relationship cannot exist if one partner is a nuclear power and the other is not, or is hardly so.

In theory, there are three possible solutions to this difficulty. First, general and controlled disarmament could and would dispose of the whole problem, which would doubtless be the happiest solution of all. A second theoretical possibility is the achievement of a nuclear balance between the United States and a single European nuclear power. I have already discussed the present and future chances of this happening. The third possibility is the integration of the entire nuclear potential of the Atlantic Alliance.

Which introduces the question of some kind of multilateral NATO nuclear force. This does not come under the terms of the Moscow Treaty, and is in no way affected by it. It may possibly represent a first step towards integration — it is still too early to judge — but it cannot be regarded as integration already accomplished. I would refer you here to paragraph 31 of my report, which gives the views of the United States Secretary of State, Mr. Dean Rusk. It is of great psychological interest that in his speech to the American Congress Mr. Rusk spoke of “our multilateral force”; psychologically interesting, because it is clear that he regards this force as being to a large extent a private American institution.

Let us now go back and consider how this tacit, though not explicit, aim of the Treaty to maintain the nuclear *status quo* affects the notion of Atlantic partnership. I believe we have finally to realise that — in the long run — the idea of partnership is incompatible with the permanent claim by one party to a nuclear monopoly. And this means that the solution of this problem

will be a major task in bringing about the Atlantic partnership.

The governments of the WEU countries reacted to the Moscow Treaty in different ways. Britain was one of the original signatories. France has not signed the Treaty. The Federal Republic, after some hesitation, signed for reasons you all know. Belgium signed with such alacrity that there could have been no consultation within WEU even if this had been allowed for. The other countries signed the Treaty in the usual manner. There are therefore a large number of details concerning the political and military implications of the Treaty that WEU must study, but which I cannot discuss here.

One sorry comment must, however, be made, in the interests both of WEU and of NATO. Neither in WEU nor in NATO was there any satisfactory consultation before the Treaty was concluded. We do not want to dramatise this method of action, or rather of inaction. Its importance is anyhow reduced by the fact that all the members of WEU and NATO, except France, have now signed. But in view of the continuance of East-West talks, and particularly because future talks will deal with matters of great, even vital, importance to the security of the European nations, we must most urgently request that such information be supplied and such consultation take place in the future. This point is contained in paragraphs 1 and 2 of the draft Recommendation.

Every alliance is based upon trust. Information and consultation are the life-blood of trust. This Assembly must therefore, as the draft Recommendation suggests, voice its expectation of a satisfactory measure of consultation in the future. Having said this, and stressing again the discussions that took place in the Committee on Defence Questions and Armaments and the way it voted, I ask the Assembly to adopt the draft Recommendation. (*Applause*)

M. Kliesing (*suite*)

pensables à sa réalisation, car il est regrettable de devoir constater que tout *partnership* supposant nécessairement deux partenaires, l'un deux, à savoir l'Europe, n'existe pas encore en tant que communauté politique.

Mais si nous portons nos regards au-delà de l'époque actuelle, il faudra, pour l'avenir, admettre que le *partnership* implique l'existence de deux partenaires de même rang et environ de même importance. L'association de deux partenaires dont l'un est une puissance atomique et l'autre ne l'est pas, ou l'est à peine, doit donc être exclue.

Trois solutions sont théoriquement possibles. La première serait celle d'un désarmement général et contrôlé ; dans ce cas, il n'y aurait plus du tout de problème. Ce serait d'ailleurs la plus heureuse des solutions. Une seconde formule consisterait à établir dans le domaine nucléaire un équilibre entre les Etats-Unis et une éventuelle force nucléaire européenne ; j'ai déjà examiné les chances de la voir se réaliser. Une troisième possibilité serait l'intégration de tout le potentiel nucléaire atlantique.

Ainsi se pose le problème de la force multilatérale de l'O.T.A.N. Elle ne tombe pas sous l'application du Traité de Moscou et n'est donc nullement affectée par lui. Elle constitue peut-être le premier pas dans la voie de l'intégration — en ce moment il est difficile d'en juger de façon définitive — mais elle ne peut aucunement être considérée comme l'accomplissement d'une intégration effective. Sur ce point, je me permets de renvoyer l'Assemblée au paragraphe 31 de mon rapport où j'ai reproduit l'opinion émise par le Secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk. Du point de vue psychologique, il est très intéressant de noter que dans son discours devant le parlement américain, M. Rusk a parlé de « *notre* force nucléaire multilatérale ». Psychologiquement, cette opinion est significative du fait qu'elle assimile manifestement cette force nucléaire multilatérale à une organisation essentiellement américaine.

Revenons-en maintenant à la question que nous avons posée : comment concilier, d'une part, le maintien du statu quo nucléaire, objectif qui, sans être mentionné dans le texte du traité, y est sans conteste sous-jacent, et l'idée d'un *partnership* atlantique, d'autre part ? Votre rapporteur croit, en définitive, qu'à longue échéance, cette idée du *partnership* est incompatible avec la vo-

lonté de l'un des partenaires de garder éternellement son monopole nucléaire. Si l'on veut réaliser le *partnership* atlantique, l'une des tâches les plus importantes sera de trouver une solution à ce problème.

Les gouvernements des Etats membres de l'U.E.O. ont réagi de façon différente au Traité de Moscou. La Grande-Bretagne était l'une des parties contractantes. La France n'a pas signé le traité. Après quelques hésitations, le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a apposé sa signature pour les raisons que nous connaissons. La Belgique a signé si vite que si une consultation avait été prévue au sein de l'U.E.O., elle n'aurait même pas pu avoir lieu. Les autres Etats ont signé dans des délais normaux. Il reste donc, du point de vue de l'U.E.O., beaucoup de détails à examiner concernant les implications politiques et militaires du traité, mais je ne pourrai pas les aborder ici.

Toutefois, dans l'intérêt de l'U.E.O. comme dans celui de l'O.T.A.N., une constatation regrettable s'impose : ni à l'U.E.O., ni à l'O.T.A.N. n'ont eu lieu, avant la conclusion du traité, les consultations que l'on aurait pu souhaiter. Nous ne désirons pas dramatiser cette façon d'agir, ou plutôt de ne pas agir. Elle s'avère d'ailleurs beaucoup moins grave depuis que, en dehors de la France, tous les Etats membres de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. ont adhéré au traité. Mais dans la perspective d'une poursuite du dialogue entre l'Est et l'Ouest — et cela d'autant plus que les pourparlers futurs porteront sur des thèmes qui engagent dans une large mesure, sinon de façon décisive, la sécurité des nations de l'Europe — il est hautement souhaitable qu'à l'avenir, de telles informations et consultations puissent avoir lieu. Ce vœu est exprimé aux paragraphes 1 et 2 du projet de recommandation.

Toute alliance repose sur la confiance. Mais celle-ci, à son tour, a besoin d'informations et de consultations pour subsister. C'est pourquoi l'Assemblée devrait, comme le propose le projet de recommandation, exprimer le vœu qu'à l'avenir, des consultations puissent avoir lieu dans toute la mesure du possible. C'est à la faveur de cette constatation et en me référant, une fois encore, aux discussions qui ont eu lieu au sein de votre Commission des Questions de Défense et des Armements, ainsi qu'au vote émis par elle, que je me permets d'inviter l'Assemblée à adopter le projet de recommandation. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kliesing, for your very lucid and detailed explanation. You have given us a most informative analysis of the implications of the Moscow Treaty. We hope the governments will take note of some of the warnings you have given.

I now call Lord Kennet to present the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments on disarmament and the nuclear force, Document 293, and on navies in the nuclear age, Document 295.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — I have to present today two reports from the Defence Committee. I shall do so very briefly indeed, since I have already presented them both to you at the last meeting of this Assembly in June, where there was no vote taken because there was not a quorum.

The first report is the one entitled "Disarmament and the nuclear force". I want to say a few words about this, since, although the report has not changed since I last presented it to you, the world situation has slightly changed. The report was passed unanimously by the Committee both in preparation for the last Assembly and once again in preparation for this Assembly.

The report "Disarmament and the nuclear force" proposes disarmament not as a pious resolution but as a concrete solution to concrete problems which face Western Europe at the moment. We are faced with the proliferation of national nuclear forces. Every proposal which comes to you from your Defence Committee, every proposal which is discussed in NATO, every proposal which occupies strategic theorists and politicians in the western world at the moment is a proposal to get over this problem of the proliferation of national nuclear forces.

The principal one is the multilateral force. Since my report recommends disarmament as an alternative to the multilateral force, as a way of cutting the knot, I would like to spend a few moments on that idea.

This multilateral force with which we are all so occupied, but about which SACEUR himself, General Lemnitzer, has not yet been consulted by the United States Government, has been proposed

for quite a new reason. Nothing else has ever been proposed for this reason before. Hitherto everything which has been done in NATO has been done as a response to a concrete threat from the other side. NATO was created like that. NATO has grown like that. NATO strategy has been adopted in a defensive manner as a response to Soviet threats.

The multilateral force is being urged on Europe for quite a different reason. It has not been precipitated by a Soviet threat or by any military threat whatever. It has been precipitated by a political difficulty, not a military one. Nevertheless, the present talks about the multilateral force which are going forward are not political talks. They are not addressing themselves to the problems which have given rise to the idea at all. They are military and technical talks. They are addressing themselves to the military problem of mixed manning.

It seems to me that these talks from which two of the most powerful NATO allies, Canada and France, are absent, as well as some of the smaller nations, are putting the cart before the horse. It is possible to have a mixed-manned force. There is no technical problem about it. It will be difficult, but there is no reasonable doubt that it can be done. But this is not the problem. The problem is to arrange a system of control, and it seems to me sometimes that it will be as difficult to arrange an agreed international system of control for a mixed-manned force as it would be to arrange one for the existing national forces. If sailors go to sea in mixed-manned ships it will be because their governments have told them to, and that will be because their governments have agreed on an international system of control. If their governments can agree on such an international system, it could just as well be applied to national forces.

What is quite likely to happen is that the military and technical details of the mixed-manned force will be settled. The force may even be built. The finances may be agreed. The ships may be launched. They may be trained up together, and we may have a force sailing the seas without anybody being very clear by whom it is to be commanded. A lot of money will go into it. It is clear that there are plenty of other things to be done with the money, principally in improving the quality of the conventional arms of the NATO forces.

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie, M. le rapporteur, pour votre exposé si clair et si complet. Vous nous avez donné une analyse vraiment très instructive des implications du Traité de Moscou. Nous espérons que les gouvernements tiendront compte de certains des avertissements que vous avez énoncés.

La parole est à Lord Kennet, pour présenter les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le désarmement et la force nucléaire, Document 293, et sur les marines à l'âge nucléaire, Document 295.

Lord **KENNET** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai à présenter aujourd'hui deux rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Je serai très bref puisque je vous les ai déjà présentés l'un et l'autre, en juin, à la dernière séance de l'Assemblée, où il n'a pas été procédé au vote, faute du quorum.

Le premier rapport s'intitule « Le désarmement et la force nucléaire ». Je désire y consacrer quelques mots ; en effet, si le rapport n'a pas été modifié depuis la dernière fois que je vous l'ai présenté, la situation mondiale, elle, a légèrement changé. Le rapport a été adopté à l'unanimité par la commission, aussi bien en vue de la précédente partie de session que, cette fois encore, pour être soumis à la présente Assemblée.

Le rapport sur « Le désarmement et la force nucléaire » présente le désarmement non comme un vœu pieux, mais comme la solution concrète de problèmes concrets qui se posent actuellement à l'Europe occidentale. Nous nous trouvons en face de la prolifération des forces nucléaires nationales. Toutes les propositions qui vous sont présentées par votre Commission de Défense, toutes les propositions discutées à l'O.T.A.N., toutes les propositions qui occupent les théoriciens de la stratégie et les politiciens, à l'heure actuelle, dans le monde occidental, visent à résoudre ce problème de la prolifération des forces nucléaires nationales.

La question principale est celle de la force multilatérale. Mon rapport recommande le désarmement comme l'alternative à une force multilatérale, comme un moyen de sortir de l'impasse ; cette notion me retiendra donc pendant quelques instants.

Cette force multilatérale qui nous occupe tellement, mais sur laquelle le **SACEUR** lui-même, le général Lemnitzer, n'a pas encore été consulté par le gouvernement des Etats-Unis, a été pro-

posée pour une raison entièrement nouvelle. Rien n'a jamais été proposé jusqu'ici pour cette raison. Tout ce qui a été fait précédemment à l'O.T.A.N., l'a été en réponse à une menace concrète du côté adverse. C'est ainsi que fut créée l'O.T.A.N., c'est ainsi qu'elle s'est développée, c'est ainsi que la stratégie de l'O.T.A.N. a été adoptée, à titre défensif, comme riposte aux menaces des Soviétiques.

La force multilatérale est recommandée à l'Europe pour une raison bien différente. Elle n'est pas devenue urgente du fait d'une menace soviétique, non plus que d'une menace militaire quelconque. L'urgence est née d'une difficulté politique, non d'une difficulté militaire. Toutefois, les pourparlers en cours sur la force multilatérale n'ont pas de caractère politique. Ils ne portent pas sur les problèmes qui ont donné naissance à cette notion ; ils sont d'ordre militaire et technique. Ils portent sur les problèmes militaires posés par les effectifs mixtes.

Il me semble que ces conversations, d'où sont absents deux des plus puissants alliés de l'O.T.A.N., le Canada et la France, ainsi que certaines des petites nations, font passer la charrette avant les bœufs. Il est possible d'avoir une force à effectifs mixtes. Cela ne pose aucun problème technique. On se heurtera à des difficultés, mais rien ne permet raisonnablement de douter que cela puisse se faire. Là n'est pas le problème. Le problème consiste à organiser un système de contrôle, et il me semble parfois qu'il sera tout aussi difficile de se mettre d'accord sur un système international de contrôle d'une force à effectifs mixtes que s'il s'agissait des forces nationales existantes. Si des marins prennent la mer sur des bateaux à équipages mixtes, ils le feront parce que leurs gouvernements leur auront donné l'ordre de le faire, ce qui suppose que leurs gouvernements se seront mis d'accord sur un système international de contrôle. Si leurs gouvernements ont pu s'entendre sur un tel système international, on pourrait tout aussi bien l'appliquer aux forces nationales.

Ce qui se passera très vraisemblablement, c'est que, dans ses détails militaires et techniques, la force à effectifs mixtes sera organisée. Il se peut même que cette force soit constituée, les moyens de financement consentis, les bateaux lancés. Ces bateaux pourront participer à des exercices d'ensemble, et il n'est pas impossible que nous possédions une force qui sillonne les mers, sans que personne sache très bien par qui elle doit être commandée. Des sommes considérables lui seront consacrées qui, de toute évidence, pourraient

Lord Kennet (continued)

Moreover, to return to the system of control, if the control is to be exercised by the three present nuclear powers or any combination of them, that will create an element of discrimination which will be unwelcome to the smaller and non-nuclear powers in the Alliance. If, on the other hand, the control is to be exercised by a majority vote, as will be proposed to you in a later report at this session, that will be the dissemination of nuclear weapons. If the non-nuclear powers can vote down the nuclear powers and bar the weapon in the mixed force, that will be dissemination by another route and will conflict with the so-called Irish resolution which was accepted in the United Nations Assembly in December 1961.

I believe the best thing this Assembly can do about the multilateral force is to follow the lead suggested by the NATO Parliamentarians only a few weeks ago when, in effect, they deferred consideration of the specific problem until their next year's meeting and adopted a report on this and unrelated matters which was rather more general in content.

Any system of international control — and I believe it is time we recognised it — will probably raise more political problems than it will solve. If it is not a question of discrimination among the NATO allies themselves, it will be a question of the United States Congress agreeing to the possibility of European powers exerting any degree of control over American nuclear forces which are now controlled on a purely American national basis.

There remains, of course, the day-to-day actuality of the proliferation of national nuclear forces. I think everybody who has worked in this Assembly or the Council of Europe will have a perfect understanding of the difficulties faced by the only power in the world which has specifically undertaken not to build national nuclear weapons, especially when that undertaking was given in the context of a treaty organisation and in the context of treaties which are being broken

by the other signatories, some in larger ways and some in smaller. The world has changed since that undertaking was given. I do not see how one can expect any nation to continue for long unilaterally to observe a broken treaty.

But I think we all agree that the main and overriding purpose of German policy must be the reunification which we all so ardently desire for them in peaceful circumstances, and I think it must be generally agreed that this can be achieved only with the agreement and goodwill and even by the day-to-day management of the United States and the Soviet Union. If they do not agree to it, it will not happen. This means *détente*. It is the only way one can get a German settlement, and it is, of course, the only way one can get a related arms control settlement.

The way forward, it seems to me, is therefore to seize the test ban, seize the advantage brought by it. Before going on from that, I wish to take up a point made by Mr. Kliesing, the Chairman of the Defence Committee, in his presentation a moment ago. He said that in certain respects the present Test Ban Treaty was no more than the ill-fated moratorium of 1961. That was not a strictly parallel operation at all. In 1958 the nuclear powers declared separately and singly that they would not test. In the present Test Ban Treaty they have all signed the same document. They are all bound to each other, not only as in 1958, to their word.

It is also worth remembering, if it is unilateral testing by the Soviet Union which we fear, the actual history of how the moratorium came to an end in 1961. The declared moratorium was rescinded, abjured, torn up by the United States, by a declaration by President Eisenhower in December 1960 when he resumed liberty of action in regard to nuclear testing. We all know that it was not America which started testing; it was the Soviet Union which started testing, and the Soviet Union broke its own word about this, but it did not break any international undertaking. In so far as that moratorium was an international arrangement — and that is not

Lord Kennet (suite)

servir à bien d'autres fins, principalement à améliorer la qualité des armes conventionnelles des forces de l'O.T.A.N.

En outre, pour en revenir au système de contrôle, si ce contrôle doit être exercé par les trois puissances nucléaires actuelles ou toute combinaison de ces puissances, il s'ensuivra un élément de discrimination qui mécontentera, au sein de l'Alliance, les petites puissances et les puissances non dotées de la force nucléaire. Si, par ailleurs, le contrôle doit s'exercer par un vote majoritaire, ainsi qu'on vous le proposera dans un rapport ultérieur, au cours de la présente session, il en résultera une dissémination des armes nucléaires. Si les voix des puissances non nucléaires peuvent l'emporter sur celles des puissances nucléaires et éliminer ces armes dans la force à effectifs mixtes, cela aboutira encore à la dissémination, par une voie différente, et il y aura contradiction avec la résolution dite irlandaise, adoptée par l'Assemblée des Nations Unies en décembre 1961.

Je crois que le meilleur parti que puisse prendre cette Assemblée au sujet de la force multilatérale est de suivre l'exemple donné par les Parlementaires de l'O.T.A.N. lorsqu'il y a quelques semaines à peine, ils ont renvoyé l'examen de ce problème précis à la session de l'année prochaine et adopté un rapport concernant cette question ainsi que différentes autres affaires, qui était d'une portée un peu plus générale.

Tout système de contrôle international — et j'estime qu'il est temps que nous en prenions conscience — posera probablement plus de problèmes politiques qu'il n'en résoudra. S'il ne soulève pas une question de discrimination entre les alliés de l'O.T.A.N. eux-mêmes, la question se posera pour le Congrès des Etats-Unis d'accepter que des puissances européennes puissent exercer un contrôle — quel qu'en soit le degré — sur des forces nucléaires américaines actuellement sous contrôle strictement national et américain.

Il reste la réalité quotidienne de la prolifération des forces nucléaires nationales. Tous ceux qui ont travaillé au sein de cette Assemblée ou du Conseil de l'Europe comprendront parfaitement, je crois, les difficultés auxquelles doit faire face la seule puissance au monde qui s'est engagée précisément à ne pas fabriquer d'armements nucléaires nationaux, surtout lorsque cet engagement a été pris dans le cadre de l'organisation d'un traité et dans le cadre de traités que

les autres signataires ne respectent pas, certains dans une grande, d'autres dans une plus faible mesure. Le monde a évolué depuis que cet engagement a été pris. Je ne crois pas qu'on puisse s'attendre qu'une nation continue longtemps à appliquer unilatéralement un traité qui a été violé.

Mais nous admettons tous, me semble-t-il, que l'objectif essentiel et primordial de la politique allemande doit être la réunification, dans une atmosphère de paix, que nous leur souhaitons tous ici ardemment. Je crois qu'il doit être généralement admis que cette réunification ne pourra se réaliser qu'avec l'accord et la bonne volonté des Etats-Unis et de l'Union Soviétique et même sous leur direction au jour le jour. S'ils lui sont défavorables, elle n'aura pas lieu. Cela suppose la détente. C'est la seule voie qui permettra la solution du problème allemand et c'est aussi, il va de soi, la seule voie qui permettra le règlement connexe du contrôle des armements.

Pour aller plus loin, il faut donc, à mon avis, saisir l'occasion de l'interdiction des essais nucléaires, mettre à profit l'avantage qu'elle nous offre. Avant de poursuivre, je voudrais relever un argument développé par M. Kliesing, président de la Commission de Défense, dans le rapport qu'il vient de nous présenter. Il a déclaré qu'à certains égards, le traité actuel sur l'interdiction des essais nucléaires ne marque pas de progrès sur le moratoire de 1961 dont le destin fut malheureux. On ne peut établir un parallèle rigoureux entre ces deux mesures. En 1958, les puissances nucléaires ont déclaré séparément et unilatéralement qu'elles renonçaient aux essais. Dans le traité actuel sur l'interdiction des essais nucléaires, elles ont toutes signé le même document. Elles sont toutes liées les unes aux autres, et non seulement, comme en 1958, par leur déclaration.

Nous devons également nous rappeler, si l'objet de nos craintes est une reprise unilatérale des essais par l'Union Soviétique, comment, en réalité, il a été mis fin au moratoire, en 1961. Ce moratoire solennellement proclamé a été annulé, renié, déchiré par les Etats-Unis, dans une déclaration du Président Eisenhower en décembre 1960, lorsqu'il a repris sa liberté d'action dans le domaine des essais nucléaires. Nous savons tous que ce n'est pas l'Amérique qui a repris les essais, c'est l'Union Soviétique, et l'Union Soviétique a manqué en cela à sa parole, mais elle n'a violé aucun engagement international. Dans la mesure où ce moratoire constituait un accord internatio-

Lord Kennet (continued)

very far — it was terminated by the United States and not by the Soviet Union.

We should seize on the present test ban, which is a great deal better than that other was. We should press ahead with the establishment of control posts for inspection against surprise attack on both sides of the Iron Curtain. We should see what can be done about a specific international treaty against the dissemination of nuclear weapons, and, of course, we should return with redoubled vigour to the possibility of far-reaching arms control, or, as it is sometimes called, disarmament. This, it appears to me, is a real option, a real choice which lies before the nations of the West if they choose to take it up.

I shall not spend long on this point. The detailed arguments are in the report which accompanies the draft Recommendation. I would like, however, to take up a point made by Mr. de Block in his speech to us on behalf of the Council of Ministers when he used a phrase about the Soviet Union's refusal to modify its intransigent position on disarmament and a German settlement. I shall leave aside the question of a German settlement and join issue with Mr. de Block on Soviet intransigence on disarmament. It is important that this Assembly should have a correct view of recent history.

In the last two years the United States have made two concessions, which I think are well-known, to the Soviet Union on disarmament. They have agreed to an asymmetrical reduction of stocks of fissile material and proposed a system of zonal sampling for inspection. Neither of these has the Soviet Union accepted, and in this respect they are intransigent. During the same period, the following Soviet concessions have been made. First, the United States asked that the armed forces of the two super-powers should be reduced to 2.1 million men each. The Soviet Union asked that they should be reduced to 1.7 million each but later, to meet the United States, they raised that to 1.9 million men each and the western powers have remained firm on their original proposal.

Originally the Soviet Union asked for the abolition of means of delivery of nuclear weapons in the first stage of a disarmament arrangement. In September last year they modified their proposal so that they should be abolished by the end of stage two of disarmament. In March this year they conceded that the nuclear weapons which would remain during stage two of disarmament should be under the inspection and control of United Nations personnel directly on the launching pad and, in September this year, the Soviet Union conceded that these nuclear weapons should continue until stage three of disarmament — that is, that they should not be abolished before conventional arms.

On all these three Soviet concessions the western powers have not yet moved to meet them. I think one can hardly rest assured and go confidently forward in present policies in the belief that it is the Soviet Union which is being intransigent on disarmament. No, it seems to me that in our present difficulties with MLF, with the multinational force, with possible NATO directorate and all the arrangements we are speaking of, we are running the danger of being, or even looking — looking or even being — like a number of men in a room where the house is on fire and we are squabbling and discussing about how to get up the chimney to escape the danger, while behind us the door stands, if not open, at least ajar.

I turn now to the second report which I have to present, the one called "Navies in the nuclear age". This report was adopted unanimously by the Defence Committee, both in preparation for the June Assembly and once again for this Assembly. In this case neither the report nor the situation on which it comments has changed since the June Assembly. I shall therefore say no more than to remind you that it deals with two main issues, the necessity for maximum research and international co-operation for anti-submarine warfare against the very large Soviet submarine threat, and the necessity for the development of conventional operations in the navies no less than in the armies and air forces of the Western Alliance, so that as soon as possible the West

Lord Kennet (suite)

nal — et c'est dans une faible mesure — ce sont les Etats-Unis et non l'Union Soviétique qui y ont mis fin.

Nous devrions saisir l'occasion offerte par l'interdiction actuelle des essais nucléaires, bien supérieure à l'initiative qui l'a précédée. Nous devrions insister pour aller plus loin grâce à l'installation de postes de contrôle destinés à l'inspection, en vue de prévenir toute attaque par surprise, des deux côtés du Rideau de fer. Nous devrions étudier la possibilité de conclure un traité international distinct contre la dissémination des armes nucléaires, et, bien entendu, nous devrions revenir, en redoublant nos efforts, à la possibilité d'un vaste contrôle des armements, ou selon le terme parfois employé, du désarmement. Voilà ce qui, à mon avis, constitue une option vraie, un choix réel qui s'offre aux nations de l'Ouest, si elles veulent bien s'en saisir.

Je ne m'attarderai pas sur ce point. Les arguments détaillés figurent dans le rapport qui suit le projet de recommandation. J'aimerais cependant reprendre un point soulevé par M. de Block dans le discours qu'il a prononcé au nom du Conseil des Ministres lorsqu'il s'est servi d'une formule évoquant le refus opposé par l'Union Soviétique à toute modification de son attitude intransigeante sur le désarmement et sur le règlement du problème allemand. Je laisserai de côté cette dernière question pour m'en tenir à ce qui me sépare de M. de Block sur l'intransigeance des Soviets en matière de désarmement. Il importe que cette Assemblée se fasse une idée exacte de l'histoire de ces dernières années.

Au cours des deux dernières années, les Etats-Unis ont fait à l'Union Soviétique deux concessions sur le désarmement qui sont, je crois, bien connues. Ils ont consenti à la réduction asymétrique des stocks de matières fissiles, et proposé, en matière d'inspection, un système d'échantillonnage par zones. L'Union Soviétique n'a accepté ni l'une ni l'autre de ces propositions. A cet égard, elle a fait preuve d'intransigeance. Durant la même période, les Soviets ont consenti aux concessions suivantes. Les Etats-Unis avaient d'abord demandé que les deux grandes puissances réduisent les effectifs de leurs forces armées, pour les ramener à 2,1 millions chacune. L'Union Soviétique demandait qu'elles soient ramenées à 1,7 million chacune ; par la suite, elle consentit, pour se rapprocher de la position des Etats-Unis, à porter le chiffre à 1,9 million d'hommes, mais

les puissances occidentales ont maintenu leur première proposition.

A l'origine, l'Union Soviétique demandait la suppression des véhicules d'armes nucléaires au cours de la première étape d'un accord sur le désarmement. En septembre, l'an dernier, elle a modifié sa proposition, reportant cette mesure à la fin de la deuxième étape du désarmement. Au mois de mars, cette année, l'Union Soviétique a admis que les armes nucléaires qui subsisteraient durant la deuxième étape du désarmement seraient soumises au contrôle et à l'inspection d'un personnel des Nations Unies, effectués directement sur les installations de rampes de lancement, et, au mois de septembre, elle a accepté que ces armes soient maintenues jusqu'à la troisième étape du désarmement, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas supprimées avant les armes conventionnelles.

A aucune de ces trois concessions soviétiques, les puissances occidentales n'ont fait la moindre réponse. A mon avis, on ne saurait être assuré de faire progresser en pleine confiance la politique actuelle si l'on a le sentiment que c'est l'Union Soviétique qui est intransigeante en matière de désarmement. Non, il me semble qu'au milieu de nos difficultés actuelles au sujet de la force multilatérale, de la force multinationale, d'un éventuel directoire de l'O.T.A.N., et de toutes les mesures dont nous parlons, nous courons le danger d'être ou même de paraître — de paraître ou même d'être — dans la situation d'un groupe d'hommes rassemblés dans une pièce alors que la maison brûle, occupés à se chamailler et à discuter sur le moyen de s'enfuir par la cheminée pour échapper à l'incendie tandis que derrière eux, la porte est, sinon ouverte, du moins entrebâillée.

J'en viens maintenant au second rapport que je dois présenter, celui qui est intitulé « Les marines à l'âge nucléaire ». Ce rapport a été adopté à l'unanimité par la Commission de Défense aussi bien en vue de la session de juin que, cette fois encore, pour être soumis à cette deuxième partie de session. Dans ce cas, ni le rapport, ni la situation qu'il commente n'ont changé depuis la session de juin. Qu'il me suffise donc de vous rappeler qu'il porte sur deux questions principales : la nécessité de pousser au maximum la recherche et la coopération internationale dans le domaine de la guerre antisous-marine, en raison de l'ampleur de la menace sous-marine soviétique, et la nécessité de développer autant les opérations d'armes conventionnelles dans les forces navales que dans

Lord Kennet (continued)

will be able to put off the day when it may have to say "We will use nuclear weapons first" to the latest possible moment in all three fields of operations, by land, sea and air, all together. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Kennet, for your very detailed explanation. I now call Mr. Duynstee, to present the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the NATO nuclear force, Document 290.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — First, I would like to thank the Committee on Defence Questions and Armaments for having done me the honour for the third time running of having me as Rapporteur on the topic of "The NATO nuclear force". Secondly, I would like to thank all those whom I have met in the course of the past few months with whom I have discussed this issue. Our sharing of views has greatly contributed to the substance of the document before the Assembly today. As Rapporteur, I am grateful to all those people and experts.

There are two central themes, one might say, in the draft Recommendation which is now before the Assembly. The first is the advocacy of the creation as a long-term aim of homogeneous Atlantic defence forces. As a first step, the proposal is to establish a mixed-manned force. What is meant by a mixed-manned force? Allow me to quote from paragraph 2.26 of the supporting memorandum :

"What is generally understood by a multi-lateral force, as at present proposed, is a mixed-manned force with personnel drawn from all participating countries, mixed in such a way that there is no identifiable national component and, hence, no portion of the force which could ever be withdrawn or suspected of operating under the control of a single country. The weapons and equipment of this force would belong to NATO as such and the cost shared among the participating countries."

The purpose is, to use the words of Mr. Dean Rusk as quoted in page 23 of the report, to bind

"the United States and Europe in an inextricable nuclear tie."

In the context of the advocacy of the creation of a homogeneous Atlantic defence force, I stress the words "as a long-term aim". Your Defence Committee and your Rapporteur are realistic enough to realise that such a venture cannot be achieved straight away. A gradual approach is necessary.

At the moment, there are in the free world three nuclear powers — the United States, France and the United Kingdom. Admittedly, not every one of these three nations has a nuclear force of the same strength or scope, but these three nations are nuclear powers. This fact has to be conceded.

On the other hand, in paragraphs 1.4 to 1.8 inclusive of the report, indication is given that only a nuclear force of considerable strength, size, scope, magnitude and depth can deter a nuclear attack or, for that matter, an overwhelming ground attack by an enemy who has at his disposal a nuclear potential and a conventional ground potential of a given magnitude. This is the deduction on given strategic facts. It should make this Assembly, and all European governments and Atlantic governments and nations, ponder and wonder whether the present arrangements will suffice to deter a possible future challenge by our opponent.

The second central theme of the draft Recommendation and of the report and, in my opinion, inextricably linked with the first central theme is the establishment of the NATO nuclear executive, which, unhampered by any power of veto in the long run, should be the sole authority to decide on the use of nuclear weapons assigned to NATO. In the context of this second central theme, I underline the words "unhampered by any power of veto in the long run", because that is of the essence.

To insist that ultimately any decision to fire should not be obstructed by the veto of the United States or of any other country is not to display any lack of confidence in the Alliance. It is hardly conceivable that nuclear weapons would ever need to be employed in the defence of a member country without the circumstances

Lord Kennet (suite)

les armées de terre et de l'air de l'Alliance occidentale, pour que l'Occident soit bientôt en mesure de différer aussi longtemps que possible le jour où il risque d'être obligé de dire : « Nous allons utiliser les armes nucléaires les premières, » à la fois dans les trois domaines d'opérations, sur terre, sur mer et dans les airs. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. le rapporteur de son exposé si complet, et je donne la parole à M. Duynstee, pour présenter le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la force nucléaire O.T.A.N., Document 290.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je voudrais tout d'abord remercier la Commission des Questions de Défense et des Armements de m'avoir fait l'honneur, pour la troisième fois consécutive, de me choisir comme rapporteur sur « La force nucléaire O.T.A.N. ». Je désirerais ensuite remercier tous ceux avec qui j'ai été en relation au cours de ces derniers mois, et avec qui je me suis entretenu de cette question. Nos échanges de vues ont contribué pour une grande part à ce qui constitue le fond du document présenté à l'Assemblée aujourd'hui. Votre rapporteur exprime sa reconnaissance à toutes ces personnalités et à tous ces spécialistes.

Le projet de recommandation maintenant soumis à l'Assemblée est, pour ainsi dire, centré sur deux sujets. Le premier thème plaide pour la création, à titre d'objectif à long terme, de forces de défense atlantique homogènes. La première mesure proposée serait la création d'une force à effectifs mixtes. Qu'est-ce qu'une force à effectifs mixtes ? Permettez-moi de citer le paragraphe 2.26 de l'exposé des motifs :

« On entend généralement par force multilatérale — telle qu'elle nous est actuellement proposée — une force à effectifs mixtes dont le personnel serait fourni par les nations participantes, et amalgamée de telle sorte qu'il ne subsisterait aucune composante spécifiquement nationale, et qu'aucun des éléments ne pourrait en être retiré ou soupçonné d'agir sous le contrôle d'un gouvernement national. L'armement et l'équipement de cette force seraient la propriété de l'O.T.A.N. en tant que telle, et les frais seraient partagés entre les nations participantes. »

Le but, selon les termes employés par M. Dean Rusk et cités à la page 23 du rapport, serait de créer

« entre les Etats-Unis et l'Europe un lien nucléaire indissoluble ».

Dans ce plaidoyer pour la création d'une force de défense atlantique homogène, je mets l'accent sur les mots « à titre d'objectif à long terme ». Votre Commission de Défense et votre rapporteur sont assez réalistes pour se rendre compte que le succès d'une entreprise de cet ordre ne peut intervenir immédiatement. Il faut procéder graduellement.

Il y a dans le monde libre, à l'heure actuelle, trois puissances nucléaires : les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. Bien entendu, chacune de ces trois nations ne possède pas une force nucléaire de même puissance ou de même envergure que les autres ; toutes trois sont néanmoins des puissances nucléaires. Il faut bien l'admettre.

D'autre part, dans les paragraphes 1.4 à 1.8 inclus du rapport, il est indiqué que seule une force nucléaire d'une puissance, d'une dimension, d'une envergure, d'une grandeur et d'une profondeur considérable est capable de dissuader une attaque nucléaire, ou bien encore une attaque terrestre générale, lancée par un ennemi qui aurait à sa disposition un potentiel nucléaire et un potentiel terrestre conventionnel d'une grandeur donnée. Cette déduction se fonde sur des faits stratégiques donnés. Elle devrait amener cette assemblée, ainsi que tous les gouvernements européens et tous les gouvernements et pays atlantiques, à réfléchir et à se demander si les dispositifs actuels suffiront à décourager dans l'avenir une menace éventuelle de notre adversaire.

Le second thème central du projet de recommandation et du rapport, indissolublement lié, à mon avis, au premier thème, est la création d'un exécutif nucléaire de l'O.T.A.N. qui, n'étant gêné par aucun veto à longue échéance, constituerait la seule autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires affectées à l'O.T.A.N. Au sujet de ce second thème, je souligne les mots « n'étant gêné par aucun veto à longue échéance » parce qu'ils sont essentiels.

Insister sur le fait qu'en définitive, toute décision de déclencher le tir ne devrait pas être entravée par le veto des Etats-Unis ou de tout autre pays, n'est pas une manifestation de défiance envers l'Alliance. Il est à peine concevable que la nécessité d'utiliser les armes nucléaires pour la défense d'un pays membre puisse jamais

Mr. Duynstee (continued)

themselves inspiring immediate unanimity in the Alliance.

The real purpose of a majority rule in practice is, first, to increase the credibility of the system in Soviet eyes and, secondly, to satisfy the political aspirations of member countries in removing the taint of final dependence on a non-European country.

In doing this, your Committee believes that a majority rule will in time remove the much greater danger inherent in independent nuclear forces and incipient third force tendencies. Your Committee considers the only satisfactory solution to political control to be a twofold function of laying down general nuclear policy and, in the last resort, taking the decision to fire to lie in the creation of a small nuclear executive taking decisions by majority vote.

As your Rapporteur, it is my firm belief — and I have said so in the past, too, in the context of our discussions in the Council of Europe — that Europe should have a real say on the basis of equality, granting the United States a certain preponderance but not necessarily a right of veto. That should be our ultimate aim.

On the other hand, your Rapporteur does not think it very likely that for the moment the United States will relinquish her veto. In fact, I would be most unhappy if the United States were to decide tomorrow morning to relinquish her veto, because political realism inspires the rider that the relinquishing of the veto can be applied only when confidence in the desirability and effectiveness of the multilateral force mechanism has been acquired and — in my opinion, of even greater importance — a NATO nuclear executive has been set up, has been agreed to and has proved workable.

All political acts are exercises in the time dimension. Therefore, it appears to your Committee on Defence Questions and Armaments and to your Rapporteur that a start should be made first with the establishment of a multilateral force. I shall deal presently with the shape of such a force. Concurrently or immediately following this, what I consider to be of prime importance is the establishment of a NATO nuclear executive for such a force.

Once both these entities are in being, are operative and have proved themselves, the moment has come to review the relinquishing of the United States veto — nay, I would rather say that the moment has come to insist upon the relinquishing of the United States veto — in the context of an Atlantic partnership of equals. It is by establishing a mixed-manned multilateral force and by instituting a NATO nuclear executive that one can in all fairness demand of the United States that she should relinquish her veto. That is why your Committee and your Rapporteur have come forward with the suggestions as contained in the draft Recommendation and its supporting memorandum.

Let us consider a little further this issue of the relinquishing of the United States veto. What do other people say on this topic? On the European side, often in the debates in the Council of Europe and here, mention has been made that we should strive for a development by which eventually the United States will relinquish its veto. Certain voices are heard in Europe on this topic. Most vociferous is the voice of General de Gaulle, but, apart from General de Gaulle, one finds other voices saying exactly the same thing.

I refer, for instance, to an interesting exchange that took place between Mr. Michel Debré, Mr. Pierre Pflimlin and Mr. Raymond Aron as reported in the *Figaro* of 5th November.

I shall quote in French what Mr. Aron said :

“J’ai toujours dit pour ma part que le maintien du monopole atomique américain était à la longue quelque chose d’impossible pour les alliés des Etats-Unis. Mais je ne pense pas non plus que la multiplication des forces nationales de dissuasion soit une bonne solution.”

Furthermore, in the same discussion our colleague in this Assembly, the President of the Council of Europe, Mr. Pflimlin, said — and once more I quote him in French :

“En créant sa force de frappe, elle aboutit à modifier la structure de l’alliance de sorte qu’elle puisse participer aux décisions essentielles. Dans une telle perspective, je serais d’accord à condition, encore une fois, que l’effort français se situe dans le cadre européen, ce qui est la seule manière de le rendre efficace”,

M. Duynstee (suite)

exister sans que cette circonstance elle-même n'inspire une unanimité immédiate au sein de l'Alliance.

La véritable raison de pratiquer la règle majoritaire est d'abord d'accroître la crédibilité du système aux yeux des Soviétiques, en second lieu, de donner satisfaction aux aspirations politiques des pays membres en faisant disparaître toute trace de dépendance envers un pays non européen.

En agissant ainsi, votre commission estime qu'une règle majoritaire écartera à temps le danger beaucoup plus grand que comportent les forces nucléaires indépendantes et les tendances qui se font jour vers une troisième force. Votre commission considère que la seule solution satisfaisante du contrôle politique réside dans la double fonction d'élaborer une politique nucléaire générale et, en dernier ressort, de s'en remettre pour la décision de déclencher le tir à la création d'un exécutif nucléaire restreint prenant ses décisions à la majorité.

En ma qualité de rapporteur, je suis fermement convaincu — et je l'ai déjà dit également à l'occasion de nos discussions au Conseil de l'Europe — que l'Europe devrait avoir son mot à dire sur une base d'égalité, tout en accordant aux Etats-Unis une certaine prépondérance qui ne serait pas nécessairement un droit de veto. Tel devrait être notre ultime objectif.

D'autre part, votre rapporteur estime peu probable que les Etats-Unis renoncent, pour l'instant, à leur droit de veto. En fait, je déplorerais que les Etats-Unis décident demain matin de renoncer à leur veto, car le réalisme politique inspire le correctif suivant : l'abandon du veto ne pourra intervenir que lorsqu'on aura acquis l'assurance que le mécanisme de la force multilatérale est souhaitable et efficace et — ce qui à mon avis revêt une importance plus grande encore — lorsque l'exécutif nucléaire de l'O.T.A.N. aura été élaboré, approuvé et aura fait ses preuves.

Tous les actes politiques s'inscrivent dans le temps. En conséquence, il semble à votre Commission des Questions de Défense et des Armements, ainsi qu'à votre rapporteur, qu'il faudrait commencer par la création d'une force multilatérale. J'évoquerai dans un instant la forme que devrait revêtir une telle force. Simultanément, ou tout de suite après, ce que je considère de toute première importance, c'est la création d'un exécutif nucléaire O.T.A.N. pour cette force.

Lorsque ces deux entités existeront, fonctionneront et auront fait leurs preuves, le moment sera venu de reprendre la question de l'abandon par les Etats-Unis de leur droit de veto — je dirai même d'insister sur cet abandon du veto des Etats-Unis — dans le cadre d'un *partnership* atlantique entre égaux. C'est la création d'une force multilatérale à effectifs mixtes et l'institution d'un exécutif nucléaire de l'O.T.A.N. qui permettront d'exiger en toute équité que les Etats-Unis renoncent à leur droit de veto. C'est la raison pour laquelle votre commission et votre rapporteur ont présenté les suggestions contenues dans le projet de recommandation et l'exposé des motifs qui l'accompagne.

Examinons encore un peu cette question de l'abandon du veto des Etats-Unis. Que pensent les autres à ce sujet ? Du côté européen, fréquemment, dans les discussions du Conseil de l'Europe et ici même, on a mentionné que nous devrions faire porter nos efforts sur une initiative qui amènerait finalement les Etats-Unis à abandonner leur droit de veto. Certaines voix se font entendre en Europe dans ce sens. Celle qui a fait le plus de bruit est la voix du Général de Gaulle, mais en dehors de lui, on découvre que d'autres voix expriment exactement la même chose.

Je veux parler, notamment, d'un échange de vues intéressant entre M. Michel Debré, M. Pierre Pflimlin et M. Raymond Aron, publié dans le Figaro du 5 novembre.

Je citerai en français les paroles de M. Aron :

« J'ai toujours dit pour ma part que le maintien du monopole atomique américain était à la longue quelque chose d'impossible pour les alliés des Etats-Unis. Mais je ne pense pas non plus que la multiplication des forces nationales de dissuasion soit une bonne solution. »

En outre, au cours de la même discussion, notre collègue M. Pflimlin, Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, a dit, et là encore je le cite en français :

« En créant sa force de frappe, elle aboutit à modifier la structure de l'Alliance de sorte qu'elle puisse participer aux décisions essentielles. Dans une telle perspective, je serais d'accord à condition, encore une fois, que l'effort français se situe dans le cadre européen, ce qui est la seule manière de le rendre efficace »,

Mr. Duynstee (continued)

c'est-à-dire que le cadre européen est le seul qui soit efficace pour participer aux décisions essentielles, if I am allowed to paraphrase his statement.

These are some of the European voices on this point. With regard to the United States of America, we have had a recent utterance, I think it was at the Conference held at Enstone near Oxford on 27th September of this year, when the former Commander-in-Chief in Europe, General Norstad, took the view that eventually things would have evolved in such a way that the final decision would be taken by a triumvirate consisting of the President of the United States, the Prime Minister of the United Kingdom and the President of France.

Sometimes we find echoes of this in the leading articles of the *New York Times*.

Admittedly the *New York Times* does not formulate the foreign policy of the United States Government, but it is worth while to bear in mind that certain opinions in the public press in the United States generally agree that the present position is not tenable. Tomorrow the Assembly will be listening to Mr. Robert Bowie. In a recent article by him in a publication called *International Organisation* in the summer issue of 1963 — it is very recent — Mr. Bowie states on page 722 of this volume “that continuing monopoly by the United States does not seem feasible any longer”, and further on he says “that many Europeans now feel that a virtual monopoly in United States hands is no longer appropriate or acceptable for the long term. The feeling”, he says, “is mainly political, but it must be recognised and treated as genuine and real”.

Mr. President, I would like now to say a word about the form and shape of such a mixed-manned multilateral force. The idea most bandied about at the moment is the concept of a surface vessel force. The idea is to have a 25-surface vessel force armed with 8 Polarises for each vessel at a total cost of 5,000 million dollars, or roughly 2.8 % of the present defence budget, taken over a ten-year period, of the nations participating in such a force, or 0.17 % of the combined gross national product of the participating countries, if we consider this expenditure against the background of the annual increase

of 4 % in our gross national product. I must say that I am personally not very impressed by the financial arguments against a surface force, but this is only one form which the project might take.

In paragraph 2.39 the Assembly will find what I regard as a new and novel, and in any case a different, suggestion. It is there proposed that instead of, or as an adjunct to a surface vessel force, or a submarine force, it should be possible to constitute a mixed-manned multilateral Minute-man force either in the shape of a squadron, which means 50 missiles, or a wing, which means 150 missiles, based on United States territory. The cost would be 450 to 525 million dollars. Taken over a three-year period, that would amount to 1 % to 1.4 % of the total defence budget expenditure, or, if it is expressed so as to make what seems to me, as an economist, the most valid comparison, as percentages of the gross national product it would amount to 0.06 % to 0.08 % of the combined gross national product.

The advantages of such a mixed-manned multilateral force, stationed in the United States but jointly owned by all the NATO countries and jointly directed by all the NATO countries, would be that no additional outlay in expenditure, looking at NATO expenditure as a whole, would be necessary, but only a payment by Europe to the United States for the facilities provided by them for the European powers. Secondly, there would be close organic links between the beachhead called Europe and the hinterland called North America and their respective defence systems. What would come about would be an intertwining, an interweaving, of our defence forces on both sides of the Atlantic. If you adopt this method you will really have tied the defence of the hinterland and the beachhead inextricably together.

I want to say a word on another topic, that of arms control. I know that a number of people object to the establishment of a mixed-manned multilateral force for reasons of arms control. I personally dealt rather fully exactly a year ago with this, when I had the honour to submit my first report on the NATO nuclear force. It is on page 68 of the Official Report of that debate. I do not, therefore, want to restate what I said then, but in the context of arms control I would like to read you what Mr. Schaetzel, the Deputy Assistant Secretary of the American Govern-

M. Duynstee (suite)

c'est-à-dire que le cadre européen est le seul qui soit efficace pour participer aux décisions essentielles, si l'on me permet de paraphraser sa déclaration.

Voilà quelques-unes des voix européennes qui se sont exprimées sur ce sujet. Pour ce qui est des Etats-Unis d'Amérique, nous avons eu récemment une déclaration — je crois que c'était à la Conférence d'Enstone, près d'Oxford, le 27 septembre de cette année, lorsque l'ancien Commandant en chef des forces alliées en Europe, le général Norstad, a émis l'opinion que, finalement, les choses évolueraient de telle façon que la décision définitive serait prise par un triumvirat composé du Président des Etats-Unis, du Premier ministre du Royaume-Uni et du Président de la République Française.

Parfois, nous trouvons des échos de cette déclaration dans les éditoriaux du *New York Times*.

Il est entendu que le *New York Times* ne définit pas la politique étrangère du gouvernement des Etats-Unis, mais il n'est pas inutile de se rappeler que certains articles de la presse aux Etats-Unis s'accordent généralement à reconnaître que la position actuelle n'est pas défendable. Demain, l'Assemblée entendra M. Robert Bowie. Dans un article récent qu'il a publié dans une revue intitulée *International Organisation* (numéro d'été 1963) — c'est très récent — M. Bowie déclare à la page 722 de ce volume que « prolonger le monopole des Etats-Unis ne semble plus possible », et plus loin que « nombre d'Européens ont maintenant le sentiment qu'un monopole de fait détenu par les Etats-Unis n'est plus ni adapté, ni acceptable à long terme. Ce sentiment », dit-il, « est surtout de caractère politique, mais il faut le reconnaître et le traiter comme authentique et réel ».

Je voudrais maintenant, M. le Président, dire un mot de la forme que prendrait cette force multilatérale à effectifs mixtes. La conception la plus courante en ce moment est celle d'une force composée de navires de surface. On envisage une force comprenant 25 unités de surface dotées chacune de 8 engins Polaris. Le coût total s'élèverait à 5 milliards de dollars soit, en gros, 2,8 % des budgets actuels de défense, étalés sur une période de dix ans, des nations participant à cette force, ou 0,17 % du montant global du produit national brut des pays participants, si nous considérons cette dépense en tenant compte de l'ac-

croissement annuel de 4 % de notre produit national brut. Je tiens à dire que, personnellement, je ne suis pas très impressionné par les arguments financiers qu'on fait valoir à l'encontre d'une force de surface, mais il ne s'agit là que d'une des formes que pourrait revêtir ce projet.

Au paragraphe 2.39, l'Assemblée trouvera ce que je considère comme une suggestion neuve et inédite et en tout cas différente. Il y est proposé, à la place ou en complément d'une force de navires de surface ou d'une force sous-marine, de constituer une force multilatérale d'engins Minuteman, à effectifs mixtes, sous forme, soit d'un escadron, ce qui représente 50 engins, soit d'une escadre, 150 engins, basée sur le territoire des Etats-Unis. Les frais atteindraient de 450 à 525 millions de dollars. Etalé sur une période de trois ans, ce coût représenterait de 1 à 1,4 % des dépenses totales du budget de la défense ou, pour employer ce qui me paraît en tant qu'économiste la comparaison la plus valable, en pourcentage du produit national brut, de 0,06 à 0,08 % du produit national brut d'ensemble.

Cette force multilatérale à effectifs mixtes stationnée sur le territoire des Etats-Unis, mais propriété commune de tous les pays de l'O.T.A.N. et dirigée en commun par tous les pays de l'O.T.A.N., aurait pour avantage de ne pas entraîner de dépenses supplémentaires, si l'on considère les dépenses de l'O.T.A.N. dans leur ensemble, mais uniquement le paiement aux Etats-Unis des frais d'utilisation des installations mises à la disposition des puissances européennes. En second lieu, des liens organiques étroits s'établiraient entre la tête de pont qu'est l'Europe et l'hinterland qu'est l'Amérique du Nord, et leurs systèmes respectifs de défense. Il en résulterait que, de part et d'autre de l'Atlantique, nos forces de défense seraient étroitement liées et entremêlées. Si vous adoptez ce système, vous aurez réellement créé, entre la défense de l'hinterland et celle de la tête de pont, un lien indissoluble.

Un mot encore sur un autre sujet : celui du contrôle des armements. Je n'ignore pas que de nombreuses personnes s'opposent à l'institution d'une force multilatérale à effectifs mixtes, pour des raisons de contrôle des armements. Personnellement, j'ai traité ce sujet assez à fond il y a exactement un an, lorsque j'ai eu l'honneur de présenter mon premier rapport sur la force nucléaire O.T.A.N. On trouvera cette étude à la page 68 du compte rendu officiel des débats. Je n'entends donc pas reprendre ce que j'ai dit alors, mais à propos du contrôle des armements,

Mr. Duynstee (continued)

ment, has said on this topic. You will find the actual text on page 22. He states :

“However, there may be thoughtful concern regarding the relationship of the multilateral force to the goal of effective arms control. Whatever may be the thrusts of Soviet propaganda or of its diplomatic manoeuvres, a NATO multilateral force is in fact an incomparably more secure and reliable nuclear agency than a series of national nuclear deterrents. Its corporate character means that the force would be less subject to accidental discharge, to fall into the hands of irresponsible political elements, to be employed irrationally or for reckless political purposes. But beyond this an MLF, by offering experience to its members, would inevitably provide the world with practical knowledge relevant to the hopes of men for some kind of future international control of nuclear weapons. The new techniques of military and political control that must be devised for the multilateral force may well be precursory to the solution of some of the problems of international control. The degree of submergence of national interests implicit in the NATO multilateral force should in turn create a psychological atmosphere more conducive to international control when the Soviet Union is prepared seriously to move in this direction.”

I would like to assure those who tend to take the view that there is a conflict between the concepts of arms control, on the one hand, and this report such as the Assembly has before it here, at the moment, on the other hand. I would like to tell those people that all these notions of arms control, to which I am very partial and which I substantially share, have all been closely borne in mind when your Rapporteur submitted this report to the Assembly, as was the case when he submitted his second report and as he did when he submitted his very first report to this Assembly. In saying this, I think I have given a reply — be it only indirectly — to some of the statements made by my distinguished predecessor, Lord Kennet, when he outlined the scope of

his report. In my opinion, there is no clash between his report and mine. His report looks very much in advance of things. His report is perhaps ten years in advance. I hope I am mistaken. My report is also much in advance in time — perhaps five years in advance.

I would like to say just one word on the Moscow Test Ban Treaty. The proposed mixed-manned multilateral force does not run counter to the contents of this treaty. Mr. Kliesing, the Chairman of your Committee, just indicated that by quoting certain contents of his highly interesting and most valuable report, especially when he referred to paragraphs 24 and 31 of it.

At this stage, allow me to comment on the various paragraphs in the draft Recommendation before you. However, before doing so I would like to say one word on the NATO Parliamentarians' Conference held in Paris a few weeks ago. I took part in the discussions during the first three days but, unfortunately, I had to leave the conference and return to The Hague because we were dealing with the Foreign Affairs budget in our Parliament at that juncture. Therefore, I missed the plenary session, but I did take part in the discussions of the Political Committee and I heard part of the discussions which took place in the Military Committee.

Representatives will be aware that at that meeting the NATO Parliamentarians' Conference did not come out very strongly, to put it mildly, in favour of a mixed-manned surface vessel multilateral force. That is true, as a matter of fact. I think the report submitted by my colleague, Mr. Couzy, of the Netherlands and a NATO Parliamentarian, stated that such a multilateral force would be superfluous. I think his report was based essentially on military reasoning and he took the view that from a purely military angle a multilateral mixed-manned surface vessel fleet would be superfluous in view of the fact that a nuclear overkill capacity already exists in NATO and in the free world.

In this particular context, I would like to point out that in Document 290 we indicate the feasibility of the establishment of a Minuteman force, as already exists in the United States. But this is not really the point I wish to make at this juncture. The NATO Parliamentarians' Con-

M. Duynstee (suite)

je tiens à vous lire ce que M. Schaetzel, Secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, a dit à ce sujet. Vous trouverez le texte lui-même à la page 22. Il s'exprime ainsi :

« Toutefois, une profonde inquiétude peut se manifester en ce qui concerne les rapports de la force multilatérale avec le but du contrôle effectif des armements. Quelles que puissent être les pressions de la propagande soviétique ou de ses manœuvres diplomatiques, une force multilatérale de l'O.T.A.N. constitue en fait un instrument nucléaire incomparablement plus solide et sûr qu'une série de forces de dissuasion nucléaires nationales. Son caractère intégré signifie que la force serait moins susceptible d'être utilisée par accident, de tomber entre les mains d'éléments politiques irresponsables, d'être employée d'une manière irrationnelle ou à des fins politiques dangereuses. Néanmoins, une force multilatérale, outre qu'elle donnerait de l'expérience à ses membres, fournirait inévitablement au monde des connaissances pratiques en rapport avec les espoirs de l'humanité d'un contrôle international des armes nucléaires, sous une forme ou sous une autre. Il se peut que les nouvelles techniques de contrôle politique et militaire qu'il faut mettre au point pour la force multilatérale frayent la voie à la solution de certains des problèmes du contrôle international. La fusion partielle des intérêts nationaux qu'implique la force multilatérale de l'O.T.A.N. devrait à son tour créer un climat psychologique plus favorable au contrôle international, lorsque l'Union Soviétique sera disposée à faire un pas dans cette direction. »

J'aimerais rassurer ceux qui sont portés à penser qu'il y a une contradiction entre, d'une part, les conceptions sur le contrôle des armements et, d'autre part, ce rapport que je présente en ce moment à l'Assemblée. Il m'est agréable de leur dire que toutes ces notions de contrôle des armements qui me tiennent particulièrement à cœur, et que je fais miennes dans une très grande mesure, ont été présentes à l'esprit de votre rapporteur lorsqu'il a soumis à l'Assemblée le présent rapport, tout comme c'était le cas lorsqu'il avait présenté son second rapport, et déjà lorsqu'il avait soumis son tout premier rapport à cette assemblée. Je crois avoir ainsi répondu — même indirectement — à certaines des déclarations de l'éminent orateur qui m'a précédé ici, Lord Ken-

net, lorsqu'il a évoqué dans ses grandes lignes la portée de son rapport. A mon avis, il n'y a pas de discordance entre son rapport et le mien. Son rapport paraît être très en avance sur la situation actuelle. L'avance est peut-être de dix ans. J'espère me tromper. Mon rapport est également très en avance — peut-être de cinq ans.

J'aimerais dire un simple mot au sujet du Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires. La force multilatérale à effectifs mixtes proposée ne va pas à l'encontre de la teneur de ce traité. M. Kliesing, président de votre commission, vient de nous l'indiquer en citant certains passages de son rapport extrêmement intéressant et très précieux, notamment lorsqu'il en a mentionné les paragraphes 24 et 31.

Permettez-moi, maintenant, de présenter quelques remarques sur les différents paragraphes du projet de recommandation dont vous êtes saisis. Toutefois, je voudrais auparavant dire un mot au sujet de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. qui s'est tenue à Paris il y a quelques semaines. J'ai pris part aux discussions des trois premiers jours, mais malheureusement j'ai dû quitter la conférence et rentrer à La Haye parce qu'à ce moment-là, le budget des affaires étrangères venait en discussion devant le parlement. Je n'ai donc pas assisté à la réunion plénière, mais j'ai pris part aux débats du Comité politique et j'ai assisté à une partie des discussions qui ont eu lieu au sein du Comité militaire.

Les membres de cette assemblée n'ignorent pas qu'à cette réunion, la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. ne s'est pas prononcée très énergiquement, pour employer une expression modérée, en faveur d'une force multilatérale d'unités de surface à effectifs mixtes. C'est exact. Je crois que le rapport présenté par mon collègue des Pays-Bas et de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., M. Couzy, déclarait que cette force multilatérale serait superflue. Ce rapport, à mon sens, se fondait essentiellement sur des raisons militaires ; d'un point de vue strictement militaire, il estimait qu'une flotte multilatérale d'unités de surface à effectifs mixtes serait superflue du fait que l'O.T.A.N. et le monde libre possèdent déjà une capacité nucléaire de sur-destruction.

Sur ce point particulier, je voudrais signaler que dans le Document 290, nous indiquons la possibilité d'instituer une force d'engins Minuteman, comme il en existe déjà aux Etats-Unis. Mais ce n'est pas exactement ce sur quoi je voudrais insister en ce moment. La Conférence des

Mr. Duynstee (continued)

ference approached the issue from a purely military angle and we in the Committee on Defence Questions and Armaments of WEU have approached it from a political angle. We see the establishment of such a force as a means to an end, the end being the avoidance of a proliferation of independent nuclear powers in the long run and, secondly, as a means whereby Europe will be able to partake in the final decisions concerning the employment of nuclear means in case of attack. Whereas the approach by the NATO Parliamentarians' Conference was a purely military one, the approach by your Committee on Defence Questions and Armaments was a political one, and it is for political reasons — I would like to stress this, and Lord Kennet said the same thing a moment ago — that we have come forth with the draft Recommendation and the report before the Assembly at the moment.

In regard to the draft Recommendation, I think paragraph 1 of the preamble will be acceptable. Paragraph 2 of the preamble is mere common sense. We should remain most vigilant and not lower our defences. Real peace, to use an Americanism, is still a "helluva way off", and in this context I would like to state that whereas the cold war lasted eighteen years, I feel that the thaw will probably take an equally long time, that is to say, roughly eighteen to twenty-five years. That is a whole generation. I hope I am mistaken, but that is my feeling at the moment. Therefore, I think it wise that paragraph 3 should have been incorporated in the draft Recommendation and that we should accept the paragraph as it stands. The paragraph reads :

"Concerned to avoid the dangers inherent in any increase in the number of independent nuclear forces and anxious to achieve centralised political control of an allied nuclear force as a first step to the establishment of a single NATO nuclear force comprising all nuclear weapons in the Alliance."

What is meant here is the avoidance of an increase above the present number of nuclear forces existing in the free world, namely, the United States, the United Kingdom and France. It is intended here that for the time being and until things have been organised in accordance

with paragraphs 3, 4 and 5 of the operative part of the draft Recommendation, we should accept the fact that three independent nuclear powers exist in the free world, but it implies anxiety with regard to the factual situation and expresses the hope that finally a centralised political control of all nuclear weapons in the Alliance will be achieved by such means and by such timing as I have already indicated and which is, moreover, outlined in the operative part of the draft Recommendation.

With regard to the fourth paragraph of the preamble :

"Welcoming therefore the decision of the seven (eight) NATO countries to conduct mixed-manning trials in United States warships",

this paragraph is a corollary to paragraph 3. Furthermore, this paragraph is not exclusive. Allow me to add that I hope before long the paragraph will read :

"Welcoming therefore the decision of eight NATO countries to conduct mixed-manning trials in United States warships."

Although some of our governments are not participating in this common exercise, I think that is no reason to abstain from voting for this draft Recommendation. After all, your Rapporteur and humble servant is in exactly the same position. My government does not take part for the moment in these trials. Nevertheless, I am proposing the wording because I think it makes sense.

Nevertheless, if some people were to think that a mixed-manned surface vessel force is something which is perhaps not as militarily useful as it should be, and if the proposal as made with regard to the Minuteman force were to catch the Assembly's eye, and if it were thought useful by the Assembly to incorporate this idea in the draft Recommendation in some form or another, the Committee and your Rapporteur would be most happy to concur.

With regard to the operative part of the draft Recommendation, the first paragraph reads :

"That NATO defence planning ensure that within the limits of resources the forces available to meet any aggression shall provide the political authority with the widest possible choice of courses of action."

M. Duynstee (suite)

Parlementaires de l'O.T.A.N. a envisagé la question sous l'angle purement militaire tandis qu'à la Commission des Questions de Défense et des Armements de l'U.E.O., nous l'avons considérée sous l'angle politique. Nous considérons la création d'une telle force comme un moyen en vue d'une fin, cette fin étant d'éviter la prolifération de puissances nucléaires indépendantes à longue échéance, et, en second lieu, d'offrir le moyen qui permettra à l'Europe de participer aux décisions finales concernant l'emploi des armes nucléaires en cas d'attaque. Tandis que le point de vue adopté à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. était d'ordre purement militaire, notre point de vue, à la Commission des Questions de Défense et des Armements, était d'ordre politique ; c'est donc pour des raisons politiques — j'aimerais le souligner et Lord Kennet l'a dit également il y a un moment — que nous avons élaboré le projet de recommandation et le rapport dont l'Assemblée est saisie en ce moment.

En ce qui concerne le projet de recommandation, je crois que le premier considérant pourra être accepté. Le deuxième considérant relève du simple bon sens. Nous ne devons pas relâcher notre vigilance, ni affaiblir nos défenses. La paix véritable est encore bien loin et, à ce sujet, je voudrais dire que si la guerre froide a duré dix-huit ans, j'ai l'impression que le dégel durera probablement au moins aussi longtemps, c'est-à-dire, en gros, de dix-huit à vingt-cinq ans. Cela représente une génération entière. J'espère que je me trompe, mais telle est mon impression pour l'instant. Il me semble donc prudent que le troisième considérant ait été incorporé dans le projet de recommandation et que nous l'acceptions sans changement. J'en donne lecture :

« Soucieuse d'éviter les dangers que comporte la prolifération de forces nucléaires indépendantes et désireuse de parvenir à établir un contrôle politique centralisé sur une force nucléaire alliée en tant que premier pas vers la création d'une force nucléaire O.T.A.N. unique englobant toutes les armes nucléaires de l'Alliance. »

Le but visé est d'éviter l'accroissement du nombre actuel des forces nucléaires existant dans le monde libre, c'est-à-dire aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Ce que l'on propose, c'est que, pour le présent, et jusqu'à ce que les choses aient été organisées conformément aux

paragrapes 3, 4 et 5 du dispositif du projet de recommandation, nous acceptons le fait qu'il existe trois puissances nucléaires dans le monde libre ; mais on manifeste quelque inquiétude au sujet de la situation de fait, et l'espoir est exprimé que, finalement, un contrôle politique centralisé sur toutes les armes nucléaires de l'Alliance sera établi par les moyens et dans le délai que j'ai déjà indiqués et suivant les grandes lignes évoquées, en outre, dans le dispositif du projet de recommandation.

Quant au quatrième considérant :

« Se félicitant, en conséquence, de la décision prise par sept (huit) pays de l'O.T.A.N. de procéder à des essais d'équipages mixtes sur des unités de guerre américaines »,

c'est un corollaire du troisième considérant. En outre, ce paragraphe n'a pas un caractère exclusif. Permettez-moi d'ajouter que bientôt, je l'espère, il sera ainsi rédigé :

« Se félicitant, en conséquence, de la décision prise par huit pays de l'O.T.A.N. de procéder à des essais d'équipages mixtes sur des unités de guerre américaines. »

Encore que plusieurs de nos gouvernements ne participent pas à ces exercices communs, j'estime que ce n'est pas une raison de s'abstenir de voter ce projet de recommandation. Après tout, votre rapporteur et humble serviteur est exactement dans la même situation. Mon gouvernement ne participe pas, pour le moment, à ces essais. Néanmoins, je propose ce texte car j'estime qu'il a une signification.

Cependant, si certains pensent qu'une force d'unités de surface à effectifs mixtes n'est peut-être pas, du point de vue militaire, aussi utile qu'elle pourrait l'être, et si la proposition présentée au sujet de la force d'engins Minuteman devait retenir l'attention de l'Assemblée, et si l'Assemblée estimait nécessaire de l'inclure sous une forme ou sous une autre dans le projet de recommandation, la commission et votre rapporteur se rallieraient avec plaisir à cette suggestion.

En ce qui concerne le dispositif du projet de recommandation, le paragraphe 1 est ainsi rédigé :

« Que les plans stratégiques de l'O.T.A.N. soient tels que, dans les limites des ressources, les forces disponibles pour faire face à toute agression offrent à l'autorité politique une gamme de solutions aussi étendue que possible. »

Mr. Duynstee (continued)

It is of the greatest importance that the widest possible choices of action should be available to the allies. That is to say, there should be available strategic nuclear means, tactical nuclear means and adequate conventional means. The Alliance should possess the full scale of means to resist any aggressor, to be able to reply to any attack by such means as will best meet the issue at that moment. That means that no reliance should be placed on any single means as enumerated above. The words "within the limits of resources" have been inserted, not only because such a statement makes economic common sense and shows that we are aware of the non-military aspect of the confrontation with which the Alliance is faced, but also because it inherently implies the advisability of pooling all military effort within the Alliance.

Paragraph 2 says :

"That continuing political decision and control govern any use of nuclear weapons, ensuring that these weapons shall not be used in the case of an attack by conventional forces when such attack can be repelled by NATO conventional forces."

The paragraph shows that the Committee does not take the view that a trip-wire defence system should be advocated. On the other hand, as I stated in the context of the operative part of paragraph 1, it does not mean that reliance should be placed only on exclusively conventional defence in face of an exclusively conventional attack. The words to note are "when such attack can be repelled by NATO conventional forces".

Paragraph 3 states :

"That a political NATO nuclear executive be therefore established, to be the sole authority deciding on the use of nuclear weapons by forces assigned to NATO."

To have a political executive and not a military executive to decide on the use of nuclear weapons has always been the contention of the Assembly. If a political executive is natural in the national States, it should be natural in a community and it should be natural in an alliance.

The notion that this authority should be the sole authority to decide on the use of nuclear weapons is linked to those nuclear forces as will be assigned to NATO under a mixed-manned NATO nuclear force. As an adjunct to these mixed-manned forces, national elements might perhaps for certain lengths of time form part of a NATO nuclear force under such a political executive if the existing nuclear powers are prepared to assign these elements to NATO. If so, existing nuclear powers should during this certain length of time be free to withdraw their national elements to meet supreme national interests. It is hoped that eventually all nuclear forces will be completely assigned to NATO, but this is, I think, likely to happen only if paragraph 4 is realised. I shall deal with paragraph 4 in a moment. I would like to restate that the authority of which we speak here, to be the sole authority to decide on the use of nuclear weapons, is linked to such nuclear forces as will be assigned to NATO under a mixed-manned NATO nuclear force.

Paragraph 4 refers to this authority. The first sub-paragraph states that the authority should be capable of taking rapid decisions. In this context I would like to refer the Assembly to the contents of paragraph 2.33 of the supporting memorandum. I will not read it out because it would take too long. Nevertheless, this point is really of the essence, and I would like Representatives to look at paragraph 2.33 where this issue is dealt with fairly lengthily.

Sub-paragraph (ii) of paragraph 4 states that the authority should be representative of the Alliance as a whole. When I submitted my second report in June this year, I indicated my personal thoughts, as the Assembly will now find in Appendix II to this document. The idea there was that the existing nuclear countries would automatically form part of such a nuclear authority and that we would have a rotating membership of the countries which have no national nuclear means at their disposal. The

M. Duynstee (suite)

Il importe au plus haut point que les alliés aient à leur disposition une gamme de solutions aussi étendue que possible, c'est-à-dire qu'ils devraient disposer de moyens nucléaires stratégiques, de moyens nucléaires tactiques et de moyens conventionnels adéquats. L'Alliance devrait posséder toute la gamme de moyens permettant de résister à un agresseur quelconque, afin d'être en mesure de riposter à toute attaque par tels moyens qui seront jugés les meilleurs pour faire face à la situation au moment donné. Cela signifie qu'il ne faudrait pas compter de façon exclusive sur un seul des moyens énumérés plus haut. Les mots : « dans les limites des ressources » ont été insérés, non seulement parce qu'une déclaration de ce genre est empreinte de bon sens du point de vue économique et montre que nous sommes attentifs à l'aspect non militaire de la confrontation qui est imposée à l'Alliance, mais aussi parce qu'elle suppose intrinsèquement l'utilité de mettre en commun tous les efforts militaires au sein de l'Alliance.

Le paragraphe 2 est ainsi rédigé :

« Que toute utilisation d'armes nucléaires soit soumise à un contrôle et à une décision politique continus, en tenant compte de ce que ces armes ne seront pas utilisées en cas d'attaque menée par des moyens conventionnels, si pareille attaque peut être repoussée par les forces conventionnelles de l'O.T.A.N. »

Ce paragraphe montre que la commission n'envisage pas de préconiser un système de défense avec dispositif d'alerte dit « du fil tendu » (*trip-wire*). D'autre part, ainsi que je l'ai déclaré au sujet du paragraphe 1 du dispositif de la recommandation, cela ne signifie pas qu'on devrait compter uniquement sur une défense utilisant des forces exclusivement conventionnelles pour faire face à une attaque menée avec des moyens strictement conventionnels. Les mots à relever sont « si pareille attaque peut être repoussée par les forces conventionnelles de l'O.T.A.N. »

Le paragraphe 3 déclare :

« Qu'un exécutif nucléaire politique de l'O.T.A.N. soit par conséquent institué, qui serait la seule autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires par les forces affectées à l'O.T.A.N. »

L'Assemblée a toujours affirmé qu'un exécutif politique et non un exécutif militaire devait décider de l'utilisation des armes nucléaires. S'il est naturel que l'exécutif soit politique à l'échelon national, il devrait être naturel qu'il le soit dans une communauté et dans une alliance.

L'idée que cette autorité devrait être la seule autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires est liée à la conception des forces nucléaires qui seront affectées à l'O.T.A.N. dans le système de forces nucléaires à effectifs mixtes de l'O.T.A.N. En complément de ces forces à effectifs mixtes, des éléments nationaux pourraient peut-être, pendant un certain temps, faire partie d'une force nucléaire de l'O.T.A.N. sous l'autorité de cet exécutif politique si les puissances nucléaires existantes sont disposées à affecter ces éléments à l'O.T.A.N. Dans l'affirmative, les puissances nucléaires existantes devraient, pendant cette période, être libres de retirer leurs éléments nationaux lorsque des intérêts nationaux suprêmes seraient en jeu. On espère qu'en définitive, toutes les forces nucléaires seront intégralement affectées à l'O.T.A.N., mais cela n'interviendra vraisemblablement, à mon avis, que lorsque les conditions du paragraphe 4 seront réalisées. J'en viendrai à ce paragraphe 4 dans un instant. Je voudrais auparavant répéter que l'autorité en cause, qui sera la seule autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires, est liée aux forces nucléaires qui seront affectées à l'O.T.A.N. dans le cadre d'une force nucléaire à effectifs mixtes de l'O.T.A.N.

Le paragraphe 4 a trait à cette autorité. L'alinéa (i) déclare que cette autorité doit être en mesure de prendre des décisions rapides. A cet égard, je désirerais renvoyer l'Assemblée au paragraphe 2.33 de l'exposé des motifs. Je ne le lirai pas : ce serait trop long. Il s'agit cependant d'un point essentiel, et je désirerais que les membres de l'Assemblée se reportent à ce paragraphe 2.33 où la question est débattue assez longuement.

L'alinéa (ii) du paragraphe 4 indique que l'autorité devrait être représentative de l'Alliance dans son ensemble. Personnellement, lors de la présentation de mon second rapport, en juin dernier, j'ai précisé ma position, et l'Assemblée la trouvera maintenant exposée dans l'annexe II de ce document. Le système préconisé était que les puissances nucléaires existantes feraient automatiquement partie de l'autorité nucléaire et que les pays n'ayant pas à leur disposition de force nucléaire nationale seraient membres de cette

Mr. Duynstee (continued)

non-nuclear countries would form only part of such an authority for two months each year, and the whole sum would add up in such a way that each NATO country would have two months' session during which such smaller European States would be the equal of the United States, the United Kingdom or France. But that suggestion has, with purpose, not been incorporated in the draft Recommendation. The draft Recommendation merely states that such an authority should be representative of the Alliance as a whole. It is, therefore, open to anybody to interpret those words in the way they prefer and the way they think is most suitable.

Appendix II is merely a personal suggestion, a very personal suggestion of your Rapporteur on this highly-complicated issue of the timing and control in the establishment of a NATO multilateral force. I will say only one thing in relation to my suggestion in Appendix II. I think it a fairer suggestion than the one which has been bandied about that there should be an authority consisting of only three nations. This idea of having a rotating membership of two months at a time takes account of the non-nuclear and smaller States and is, therefore, fairer than the idea of a nuclear directorate suggested in the past and mentioned again by General Norstad a little time ago.

No direct connection should be made between Appendix II and paragraph 4. You are completely free to decide what you think is of greater value and, if a better suggestion than I have tried to make in Appendix II is thought of, I would be grateful to be told about it.

Sub-paragraph (iii) says that such an authority should be unhampered by any power of veto. This in my opinion is the central theme of the draft Recommendation. I have already dealt with it fairly lengthily in the first part of my statement. I consider this paragraph to be of capital importance in the long run — not tomorrow morning at 9 o'clock, but in the long run. Paragraph 5 reads :

“That a mixed-manned NATO strategic nuclear force be created under the control of the nuclear executive, ownership being vested in NATO as such.”

The mixed-manned multilateral force is a means to achieve eventually a sharing in the control of nuclear weapons. The creation of a mixed-manned NATO nuclear force would also avoid a further proliferation of nuclear weapons in the free world. This force could take the shape of a mixed-manned surface force, but one could also envisage a submarine force or a United States based Minuteman missile force.

I think paragraphs 6 and 7 can be taken together. Your Rapporteur has always been in favour of extending the geographical scope of NATO, but this issue could be looked into deeply before the Assembly comes to a definite pronouncement on the subject. Therefore, pending such further investigation, I think it would be the wisest course to accept the wording submitted in these paragraphs whereby for the time being we limit the range and capability of a multilateral mixed-manned force to targets of special concern to Europe.

In the coming months, the possible establishment of a multilateral force will be keenly debated in NATO circles both in Paris and Washington. The new President of the United States, Mr. Lyndon B. Johnson, according to rumours, continues to favour the concept of the multilateral force. Your Committee has tried to deal as best it could with this highly complex issue and has succeeded in reaching a majority view on this subject. The draft Recommendation has been accepted by 13 votes in favour, none against and 5 abstentions.

In introducing this report, I have not appealed to your emotions. I have tried to present a reasoned case containing some hints which could perhaps promote a solution of a very difficult problem. The main purpose of Document 290 is the promotion of debate on this subject, in this Assembly and in European and Atlantic circles in general. It is in this spirit that this draft Recommendation is submitted to this Assembly. I hope that the draft Recommendation, after ample debate, will be substantially accepted by this Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Duynstee, for describing this problem in all its complexity. We have learned a great deal from what you have said.

M. Duynstee (suite)

autorité à tour de rôle. Les pays non nucléaires siègeraient à cette autorité pendant deux mois seulement chaque année, et ce mécanisme fonctionnerait de telle façon que chaque pays de l'O.T.A.N. siègerait pendant deux mois, durant lesquels les petits Etats européens seraient sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou la France. Mais c'est à dessein que cette suggestion n'a pas été incluse dans le projet de recommandation. Ce projet se borne à déclarer que l'autorité devrait être représentative de l'Alliance dans son ensemble. Il est donc loisible à chacun d'interpréter ces mots selon sa préférence et de la manière qu'il estime la mieux appropriée.

L'annexe II ne constitue qu'une suggestion personnelle, une suggestion très personnelle de votre rapporteur sur la question si compliquée de la date et du contrôle dans la création d'une force multilatérale de l'O.T.A.N. Je ne dirai qu'une seule chose au sujet de la suggestion que je présente dans l'annexe II. J'estime que c'est une suggestion plus équitable que celle qui a eu cours, à savoir, qu'il devrait y avoir une autorité composée uniquement de trois nations. L'idée d'admettre des membres par roulement, de deux mois en deux mois, tient compte des petits Etats et des puissances non nucléaires ; elle est donc plus équitable que l'idée d'un directoire nucléaire suggérée dans le passé, et mentionnée à nouveau récemment par le général Norstad.

Il n'y a pas lieu d'établir un rapport direct entre l'annexe II et le paragraphe 4. Chacun est complètement libre de décider quelle est la meilleure solution, et si quelqu'un pense pouvoir faire une suggestion préférable à celle que j'ai essayé de présenter dans l'annexe II, je lui serais reconnaissant de me la communiquer.

L'alinéa (iii) prévoit qu'une telle autorité ne devrait être gênée par aucun veto. Ceci constitue, à mon avis, le thème central du projet de recommandation. Je l'ai déjà examiné assez longuement dans la première partie de mon exposé. Je considère que ce paragraphe revêt une importance capitale à longue échéance, non pas demain matin à 9 heures, mais à longue échéance. Le paragraphe 5 est ainsi rédigé :

« Qu'une force nucléaire stratégique O.T.A.N. à effectifs mixtes soit créée sous le contrôle de l'exécutif nucléaire, la propriété de cette force revenant à l'O.T.A.N. en tant que telle. »

La force multilatérale à effectifs mixtes constitue un moyen de réaliser en définitive le partage du contrôle des armes nucléaires. La création d'une force nucléaire de l'O.T.A.N. à effectifs mixtes éviterait également une prolifération plus accentuée des armes nucléaires dans le monde libre. Cette force pourrait revêtir la forme d'une force de navires de surface à effectifs mixtes, mais on pourrait également envisager une force sous-marine ou une force d'engins Minuteman stationnée aux Etats-Unis.

Je crois que les paragraphes 6 et 7 peuvent être examinés ensemble. Votre rapporteur a toujours été partisan de l'extension de la zone géographique de l'O.T.A.N., mais l'on pourrait examiner soigneusement cette question avant que l'Assemblée ne se prononce définitivement sur ce point. En attendant ce nouvel examen, j'estime que le parti le plus judicieux consisterait à accepter la rédaction présentée dans ces paragraphes, selon laquelle nous limitons pour le moment la portée et la capacité de la force multilatérale à effectifs mixtes, aux objectifs intéressant tout particulièrement la zone européenne.

Dans les mois à venir, la création éventuelle d'une force multilatérale donnera lieu à ces discussions passionnées dans les milieux de l'O.T.A.N., tant à Paris qu'à Washington. Le nouveau Président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, si l'on en croit les rumeurs, continue à soutenir l'idée de la force multilatérale. Votre commission s'est efforcée de traiter de son mieux cette question d'une grande complexité et a réussi à rassembler une majorité sur une commune manière de voir. Le projet de recommandation a été adopté par 13 voix contre 0 et 5 abstentions.

En présentant ce rapport, je n'ai pas fait appel à vos sentiments. Je me suis efforcé de présenter une proposition motivée, contenant quelques suggestions de nature à faciliter peut-être la solution d'un problème très ardu. Le principal objectif du Document 290 est de susciter un débat, dans cette assemblée, ainsi que dans les milieux européens et atlantiques en général. C'est dans cet esprit que le projet de recommandation est soumis à cette assemblée. J'espère qu'après d'amples discussions, il sera acceptée par l'Assemblée à une forte majorité.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. le rapporteur ; vous avez démontré toute la complexité du problème et vous nous avez beaucoup appris.

The President (continued)

Ladies and Gentlemen, according to the Orders of the Day we still have Mr. Bourgoïn's report, but as at 7 o'clock I hope to have the pleasure of welcoming you as my guests at the Hotel Crillon, I think it would be in order to ask Mr. Bourgoïn to address us tomorrow morning at the opening of the Sitting.

Do you agree, Mr. Bourgoïn ?

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — With pleasure, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

There is still some formal business and if we deal with it now, the Committees can start work tomorrow.

10. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — First of all, the Assembly has to ratify the appointment of Mr. Healey, United Kingdom, as a titular member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in place of the late Mr. Strachey. He was appointed by the Presidential Committee while the Session stood adjourned and the Committee's action must now be ratified by the Assembly.

Are there any objections ?...

Mr. Healey's appointment as a titular member of the Committee on Defence Questions and Armaments is ratified.

The United Kingdom Delegation has since made proposals for further changes in the membership of some committees which have been published in Notice 7. They are submitted to the Assembly in accordance with Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure.

Are there any objections to these proposals ?...

They are agreed to.

That means that Sir Eric Errington becomes a titular member of the Committee on Defence Questions and Armaments in place of Mr. Ridley, and that Mrs. McLaughlin becomes a titular member of the General Affairs Committee in place of Mr. Kirk and Mr. Ridley becomes a titular member in place of Mr. Macmillan, while

Mr. Irving is appointed as an alternate member in place of Mr. Morris.

11. Reference to Committee

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Moyersoen and several of his colleagues have tabled a Motion for a Resolution to amend Rule 42 of the Rules of Procedure, Document 302.

In accordance with Rule 51, paragraph 1, of the Rules of Procedure, this Motion will be referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

12. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Tuesday 3rd December, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

1. State of European Security — Ground forces on the central front (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 292).
2. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force ; The NATO nuclear force ; Ground forces on the central front ; Navies in the nuclear age

(Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 288, 293, 290, 292 and 295).

10.15 a.m. Speech by Lord Carrington, Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom.

11 a.m. Speech by Mr. Kissinger, Professor of Political Science at Harvard University.

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.30 p.m.)

M. le Président (suite)

Mesdames, Messieurs, à l'ordre du jour est encore inscrit le rapport de M. Bourgoïn ; mais, comme à 19 heures, j'aurai l'honneur de vous recevoir à l'hôtel Crillon, je crois qu'il serait décent de prier M. Bourgoïn de bien vouloir prendre la parole demain matin, dès l'ouverture de la séance.

Acceptez-vous, M. Bourgoïn ?

M. BOURGOÏN (*France*). — Volontiers, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie.

Nous avons encore quelques affaires réglementaires à expédier. Nous allons le faire maintenant pour que les commissions puissent travailler demain.

10. Modifications dans la composition des commissions

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée doit d'abord ratifier la nomination de M. Healey (Royaume-Uni) comme membre titulaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, à la place de M. Strachey, décédé. Cette nomination, à laquelle le Comité des présidents a procédé pendant l'interruption de session, doit être soumise à la ratification de l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La nomination de M. Healey comme membre titulaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements est ratifiée.

Ultérieurement, la délégation du Royaume-Uni a proposé d'autres modifications dans la composition de certaines commissions, qui ont été publiées dans le Bulletin n° 7. Elles sont soumises à l'Assemblée en application de l'article 39, paragraphe 6, du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Elles sont adoptées.

En conséquence, dans la Commission des Questions de Défense et des Armements, Sir Eric Errington est nommé membre titulaire à la place de M. Ridley ; dans la Commission des Affaires Générales, Mrs. McLaughlin est nommée membre titulaire à la place de M. Kirk, M. Ridley est nommé membre titulaire à la place de M. Mac-

millan, M. Irving est nommé remplaçant à la place de M. Morris.

11. Renvoi en commission

M. le PRÉSIDENT. — M. Moyersoën et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution tendant à modifier l'article 42 du Règlement de l'Assemblée, Document 302.

Conformément à l'article 51, paragraphe 1, du Règlement, cette proposition de résolution est renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

12. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mardi 3 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne — Forces terrestres sur le front central en Europe (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 292).
2. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 288, 293, 290, 292 et 295).

A 10 h 15 : Discours de Lord Carrington, Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni.

A 11 heures : Discours de M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 30)

EIGHTH SITTING

Tuesday, 3rd December 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the Composition of Committees.
4. State of European Security — Ground forces on the central front (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 292*).
Speakers: The President, Mr. Bourgoïn (*Rapporteur*).
5. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance
State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(*Debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295*)

(*Speech by Lord Carrington, Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom*)

(*Speech by Mr. Kissinger, Professor of Political Science at Harvard University*).

Speakers: The President, Lord Carrington (*Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom*), The President, Mr. Erler, Mr. Kissinger (*Professor of Political Science at Harvard University*).

Replies to questions put by: Mr. Kliesing, Mr. Wienand, Mr. Montini, Mr. Jaeger, Mr. Duynstee, Mr. Moutet, Mr. Jannuzzi, Mr. Basile, Mr. Matteotti.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The German Delegation proposes the following changes in the composition of various committees :

1. See page 16.

Committee on Defence Questions and Armaments :

Titular Member : Mr. Lenze, in place of the late Mr. Gerns.

Alternate : Mr. Seffrin, in place of Mr. Süsterhenn.

General Affairs Committee :

Titular Member : Mr. Kopf, in place of Mr. Lenze.

Alternates: Mr. von Merkatz in place of Mr. Kopf, and Mr. Süsterhenn in place of the late Mr. Höfler.

These proposals are submitted to the Assembly in accordance with Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure.

Are there any objections ?...

The proposals are agreed to.

4. State of European Security — Ground forces on the central front

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 292*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 3 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition des commissions.
4. Etat de la sécurité européenne — Forces terrestres sur le front central en Europe (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 292).
Interviennent : le Président, M. Bourgoïn (*rapporteur*).
5. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale
Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

(*Discours de Lord Carrington, Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni*)

(*Discours de M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard*)

Interviennent : le Président, Lord Carrington (*Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni*), le Président, M. Erler, M. Kissinger (*Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard*).

Réponses aux questions posées par : M. Kliesing, M. Wienand, M. Montini, M. Jaeger, M. Duynstee, M. Moutet, M. Jannuzzi, M. Basile, M. Matteotti.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. Modifications dans la composition des commissions

M. le PRÉSIDENT. — La délégation de la République Fédérale d'Allemagne propose les modifications suivantes dans la composition de certaines commissions :

1. Voir page 16.

Commission des Questions de Défense et des Armements :

Membre titulaire : M. Lenze, à la place de M. Gerns ;

Membre remplaçant : M. Seffrin, à la place de M. Süsterhenn.

Commission des Affaires Générales :

Membre titulaire : M. Kopf, à la place de M. Lenze ;

Membres remplaçants : M. von Merkatz, à la place de M. Kopf ; M. Süsterhenn, à la place de M. Höfler.

Ces propositions sont soumises à l'Assemblée en application de l'article 39, paragraphe 6, du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les propositions sont adoptées.

4. Etat de la sécurité européenne Forces terrestres sur le front central en Europe

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 292*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de la Commis-

The President (continued)

report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security — ground forces on the central front, Document 292.

I call Mr. Bourgoïn to present the Committee's report.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, since the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the ground forces of the Alliance was drafted about a month ago, a fresh element has been introduced into the situation which, had it arisen earlier, would undoubtedly have affected the text. I mean the speech made by Mr. McNamara at the Economy Club in New York.

In that speech, Mr. McNamara denied the existence of Russian military superiority in any sphere and particularly their ability to mount an attack on Europe with conventional forces with the faintest hope of success. According to him, the potential of the allied forces stationed on the German front is at present sufficient to contain any aggression at no matter what level.

We should, he said, rid ourselves of our haunting dread of immense Russian hordes ready to pour into Europe. Our estimate of their numbers, based on the number of their divisions, was incorrect, as the majority of those divisions were below strength and would be brought up to strength only in case of war, while some of them, even, consisted of officers only. Consequently, every estimate regarding the numerical superiority of the Russian army so far accepted was exaggerated, while its armament was far from equalling that of the allies. Mr. McNamara concluded this part of his argument by saying :

“I do not wish to suggest that such aggregate comparisons are by themselves a valid index of military capabilities. But they are enough to suggest the absurdity, as a picture of the prevailing military strengths on which new efforts might build, of David and Goliath nations borrowed from 1949.”

Nevertheless, Mr. McNamara allowed full weight to the effects of NATO's tactical nuclear weapons, as well as to the deterrent power of American strategic weapons. That his confidence was not based solely on the Alliance's conventional forces is shown by his statement :

“None of this is to say that NATO strength on the ground in Europe is adequate to turn back, without nuclear weapons, an all-out surprise, non-nuclear attack.”

Later in the speech, he adds :

“In the face of threats of that magnitude, our nuclear superiority remains highly relevant to deterrence. The Soviets know that even non-nuclear aggression at that high end of the spectrum of conflict so threatens our most vital interests that we and our allies are prepared to make whatever response may be required to defeat it, no matter how terrible the consequences for our own society.”

We all know Mr. McNamara too well to believe for an instant that this speech — made, moreover, not to Europeans but to Americans — was merely a gesture intended to appease the anxieties of some of America's partners. We are also quite ready to accept his statistics, more especially as we have never doubted the aggregate potential superiority of the United States over Russia. We are equally ready to believe, although it is quite contrary to what has been held hitherto, that our Eastern front cannot be seriously threatened, protected as it is by an army which is sufficiently strong numerically and is heavily armed with tactical nuclear weapons at all levels, from battalion upwards.

There remain only two points on which we still feel some anxiety. When Mr. McNamara says :

“we and our allies are prepared to make whatever response may be required”

or, later on,

“tactical nuclear strength the Alliance has today, and we have provided it”,

he is not using the words in their correct sense.

M. le Président (suite)

sion des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne — Forces terrestres sur le front central en Europe, Document 292.

La parole est à M. Bourgoïn, pour présenter le rapport de la commission.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, depuis le moment où le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les forces terrestres de l'Alliance a été rédigé, c'est-à-dire il y a à peu près un mois, un élément nouveau est intervenu qui aurait certainement eu, s'il avait été connu quelques jours plus tôt, une influence sur le texte : c'est le discours prononcé le 18 novembre par M. McNamara devant le Club économique de New York.

En effet, M. McNamara dénie dans ce discours toute supériorité militaire aux Russes dans quelque domaine que ce soit, et, en particulier, il dénie leur capacité d'attaquer l'Europe avec la moindre chance de succès par des moyens conventionnels. D'après lui, le potentiel des forces alliées disposées sur le front allemand est actuellement suffisant pour contenir toute agression à quelque niveau qu'elle se situe.

Nous devons, dit-il, nous débarrasser de ce complexe qui nous hante, des hordes russes prêtes à déferler sur l'Europe. L'évaluation qu'on en a faite jusqu'à présent, fondée sur un nombre de divisions, est erronée, car la plupart de ces divisions n'ont qu'un effectif réduit et ne seraient complétées qu'en cas de conflit. Certaines, même, ne sont que des divisions de cadres. Par conséquent, tout ce qu'on admettait jusqu'à présent sur la puissance numérique de l'armée russe est exagéré. D'autre part, son armement est bien loin de valoir celui des alliés. Il conclut par ces mots :

« Je ne veux pas dire par là que des comparaisons globales de cet ordre constituent par elles-mêmes une indication valable des potentiels militaires. Mais elles suffisent à montrer, dans la mesure où elles fournissent un tableau des forces militaires sur lesquelles de nouveaux efforts pourraient porter, l'absurdité de comparer les deux nations à David et Goliath, comme c'était possible en 1949. »

M. McNamara tient cependant, dans son exposé, le plus grand compte de l'armement nucléaire tactique de l'O.T.A.N., ainsi que de la puissance de dissuasion que représente l'armement stratégique américain et ne se borne pas à fonder sa confiance sur les seules forces conventionnelles de l'Alliance, puisqu'il ajoute :

« Je ne veux pas dire par là que la force de l'O.T.A.N. stationnée en Europe suffirait à repousser, sans armes nucléaires, une attaque conventionnelle déclenchée par surprise. »

Puis, plus loin :

« Devant des menaces de cette ampleur, notre supériorité dans le domaine nucléaire demeure largement à la mesure de la dissuasion. Les Soviétiques savent qu'une agression, même non nucléaire, perpétrée à cette extrémité supérieure de l'échelle des conflits, menace si sérieusement nos intérêts les plus vitaux que nos alliés et nous-mêmes sommes prêts à riposter de la manière qu'il faudra pour la repousser, quelque terribles que puissent en être les conséquences pour notre société. »

Tous, nous connaissons trop le sérieux de M. McNamara pour penser un instant que ce discours, qui s'adressait d'ailleurs non à des Européens, mais à des Américains, ne serait qu'un geste destiné à rassurer des partenaires inquiets, et nous admettons volontiers tous les chiffres qu'il avance, d'autant plus facilement que nous n'avons jamais douté de la supériorité potentielle globale des Etats-Unis sur la Russie. Nous sommes aussi enclins à croire, bien que cela bouleverse les notions que nous en avons, que notre front de l'Est ne peut être sérieusement inquiété, gardé comme il est par une armée numériquement suffisante et fortement équipée en matériel nucléaire tactique réparti à tous les échelons, depuis le bataillon jusqu'à l'armée.

Nous ne conservons d'inquiétude que sur deux points. M. McNamara n'accorde pas leur vrai sens aux mots quand il affirme :

« Nos alliés et nous-mêmes sommes prêts à riposter de la manière qu'il faudra. »

Puis, plus loin :

« L'Alliance dispose d'une puissance nucléaire tactique et c'est nous qui la lui avons fournie. »

Mr. Bourgoïn (continued)

The truth is that the NATO countries are certainly prepared to make whatever response may be required but that in fact only the United States have the military means and the political power to make it. The Alliance has no tactical nuclear strength and it cannot use such strength — some elements of which, it must be admitted, are already in our hands — unless and until the Americans have taken a final decision as to the risks involved.

Europe is in no position to judge for herself when the threat is grave enough to call for the warning shot which will at once demonstrate her own determination, at whatever cost, to carry the matter through to a conclusion, and deter her opponent from continuing the fight on pain of being itself destroyed. Hence, the European members of the Alliance, given the vast scope of the military action that can now be contemplated, are still no more than sheltered participants whose co-operation may be relied on, but whose power of decision is nil.

Unquestionably, the problem is a painful one for the Americans. Their economic and military superiority makes them the natural leaders of the Alliance, but also the main enemy of Russia, the only one which Russia need really fear. In case of war, it is they who will be the most strongly attacked. The use of nuclear weapons at any level would lead almost inevitably to a generalised conflict in which they could only be the major victims. So despite all their goodwill and no matter how much they may trust their allies, their reluctance to hand over to others the right to take a decision on which may depend the destruction or the survival of their country is entirely understandable. It is equally inconceivable that they should ever do so, unless faced with an even greater danger.

At present, there are four nuclear powers in the world, of which only two have sufficient stocks and means of delivery to justify them in regarding their forces as capable of meeting all needs. What do the rest think?

The highly organised nations of the modern world feel naked and exposed, deprived as they are of their lawful sovereign right to decide their own destiny owing to their not having deterrent forces of their own, and they would

very much like to acquire this means of guaranteeing their national security themselves by the exercise of their own judgment, even if only through participation with others. None of the palliatives suggested so far are any use because they ignore the main, and extremely serious, point which is what is going to happen in the immediate future?

A tragic event, which has horrified the entire free world, has recently shown European anxieties to be anything but fanciful, and that is the assassination of President Kennedy. So long as he was there, Europe felt she could rely completely on his promises and clear-sighted judgment, while the proof he had given of his determination at the time of the Cuban crisis had reassured the whole world. Judging by President Johnson's statement, his death seems unlikely to change the direction of American policy, but it might have done so, and if the new government had decided to make a radical alteration in its strategy, what agonies of mind we would now be suffering.

It may, therefore, depend on something as tenuous as a man's life, or as fickle as the opinion of an electoral college, whether or not the whole problem of our security has to be rethought. For Mr. McNamara's speech, of which we have quoted only the parts dealing with the subject we are considering today, was not intended to reassure Europeans. Made to members of the New York Economy Club, it was intended above all to reassure a certain section of American public opinion that has been disturbed by the cuts in the defence budget, and also to justify the use of a substantial proportion of that budget to maintain an army in Europe.

For some time, indeed, American economic circles have been worried by the effect of the defence effort on the national economy and, while acknowledging the need for that effort, they still wonder whether the costs are being fairly apportioned and whether their NATO allies are really making the full effort of which they are capable. Some influential people, President Eisenhower, for instance, have taken a very definite stand on this question and, no matter how sincere the American Government's promises may be, the idea of withdrawing at least a part of the expeditionary force in Europe has now been mooted and is gaining more and more support. Will the United States Government continue to be able to act in defiance of public opinion? This is a problem that affects us, too,

M. Bourgoïn (suite)

Les pays de l'O.T.A.N. sont, en effet, prêts à riposter de la manière qu'il faudra, mais seuls les États-Unis ont les moyens militaires et le pouvoir politique de le faire. L'Alliance ne dispose pas d'une puissance nucléaire tactique et elle ne pourra utiliser pareille puissance nucléaire tactique, d'ores et déjà en partie entre nos mains — il faut bien le dire — que lorsqu'une évaluation déterminante du risque aura été faite par les Américains.

L'Europe n'est donc pas en condition d'évaluer elle-même à quel niveau de la menace il sera nécessaire de donner le coup de semonce qui manifesterait sa détermination d'aller jusqu'au bout et dissuadera son adversaire de continuer les combats sous peine d'être lui-même détruit, quoi qu'il en coûte. Les Européens ne restent donc dans l'Alliance, au niveau des puissances d'action militaire où nous sommes arrivés, que des participants protégés dont la collaboration est assurée, mais dont le pouvoir de décision est nul.

Il est incontestable que, pour les Américains, le problème est ardu. Leur supériorité économique et militaire les désigne tout naturellement comme les chefs de file de l'Alliance, mais aussi comme les principaux adversaires de la Russie et les seuls que celle-ci puisse vraiment craindre : c'est eux qui, en cas de conflit, seront les plus violemment attaqués. L'utilisation d'une arme nucléaire, à n'importe quel niveau, entraînerait presque inévitablement un conflit généralisé dont ils ne pourraient qu'être les principales victimes. Aussi, quelle que puisse être leur bonne volonté, quelle que puisse être leur confiance en leurs alliés, on comprend leur répugnance à abandonner à autrui un pouvoir de décision dont peut dépendre la destruction ou la survie de leur pays. Il n'est même pas concevable qu'ils le fassent un jour, à moins de voir poindre un danger plus grand.

Actuellement, quatre pays au monde ont accès à la puissance nucléaire. Deux d'entre eux seulement possèdent suffisamment de stocks et de moyens d'utilisation pour pouvoir considérer leur force comme exhaustive. Que pensent les autres ?

Les nations hautement organisées du monde moderne se sentent nues et démunies, frustrées qu'elles sont du pouvoir souverain et légitime de fixer leur propre destin parce qu'elles n'ont pas de force de dissuasion à leur propre usage, et

elles voudraient bien acquérir, ne fût-ce que par une simple participation, ce moyen de garantir, par leur propre volonté et à leur propre appréciation, leur sécurité nationale. Les palliatifs proposés jusqu'à présent sont tous dérisoires, puisqu'ils négligent l'essentiel. C'est le problème de l'avenir immédiat et il est grave.

Un tragique événement, qui a consterné tout le monde libre, vient de prouver que les craintes des Européens sont bien fondées sur des réalités : il s'agit de l'assassinat du Président John Kennedy. L'Europe semblait pouvoir se reposer complètement, tant qu'il était là, sur ses promesses, sur la clairvoyance de son jugement, et la preuve qu'il avait donnée de sa détermination au moment de la crise de Cuba rassurait tout le monde. Sa disparition, si l'on en juge par les proclamations du Président Lyndon Johnson, semble ne pas devoir changer le sens de la politique américaine, mais il aurait pu en être autrement, et dans quelles angoisses serions-nous plongés si le nouveau gouvernement avait décidé un changement radical de sa stratégie ?

Il peut donc suffire d'une chose aussi ténue que la vie d'un homme ou aussi versatile que l'opinion d'un collège électoral pour que tout le problème de notre sécurité puisse être à repenser, car le discours de M. McNamara, dont nous n'avons jusqu'à présent qu'extrait les parties qui concernaient la question que nous étudions aujourd'hui, n'avait pas pour objet de rassurer les Européens. Prononcé devant le Club économique de New York, il tendait surtout à rassurer une partie de l'opinion publique américaine qu'inquiète la diminution des crédits alloués à la défense, ainsi qu'il tentait de justifier l'emploi d'une partie considérable de ces crédits au maintien d'une armée en Europe.

En effet, depuis quelque temps, les milieux économiques américains sont émus de voir la fortune nationale compromise par l'effort de guerre et, tout en reconnaissant la nécessité de cet effort, ils se demandent si la répartition des dépenses est bien faite et si les alliés de l'O.T.A.N. fournissent bien tout l'effort dont ils sont capables. Des personnalités très écoutées, en particulier le Président Eisenhower, ont pris des positions catégoriques et, quelle que soit la sincérité des promesses du gouvernement américain, le problème du retrait, tout au moins partiel, du corps expéditionnaire en Europe est maintenant posé et trouve de plus en plus de partisans. Le gouvernement pourra-t-il continuer d'aller à contre-courant de son opinion publique ? C'est aussi un

Mr. Bourgoïn (continued)

and the fact that it can arise compels us to consider it.

Could we do more than we are doing? We probably could, or at least the more wealthy European nations could, but only at the cost of their own expansion and the standard of living of their peoples. Is that desirable? Could we, without having any nuclear forces at our free disposal, replace the Americans on the European front? The only possible answer is no, and that is our first cause of anxiety.

Our second anxiety is of a different kind. In case of war, the first essentials are that the various elements making up the armed forces should form a coherent whole, that they should have equal striking power and that they should follow a common policy. Does this degree of harmony still really exist in NATO, now that the basic position on which it has hitherto been founded has recently been upset by the emergence, both in the East and the West, of a new weapon in the shape of the tactical nuclear force? Have strategic concepts been adapted to this new factor as they should? The Russians have no problem of this kind. One mind does the thinking; the others simply carry out orders. Public opinion which has for long been muzzled is not even kept informed and has no means of expressing itself. As a result, action proceeds smoothly from the original concept without let or hindrance.

NATO's dispositions in comparison are more unwieldy. We have here an alliance which no-one dreams of questioning but in which every member wants to have his say. The very fact that it is an alliance of democratic countries means that opinions vary within each country, and that governments under pressure from different sectors of public opinion are often doubtful what attitude to adopt.

For the European front, a forward strategy has now been decided on. General Lemnitzer, who is in command and who has our full confidence, assures us that our available strength justifies this. On the Russian side, General Shtemenko appears to be saying much the same, adding, however, that a tactical nuclear aggression should be the start of any action. Two such well-informed officers must have concrete reasons for being so sure of what they say but, all the same, only one side can ultimately be proved right. The Americans very rightly believe, and

so do we, that every effort should be made to retain and restrict any conflict so as to give the aggressor an opportunity to think again and weigh carefully the risks he will run by prolonging or expanding the war, the completely indestructible United States strategic force remaining the final deterrent.

That is why the Americans have classified aggression according to size and importance and have provided for retaliation at every level. Where does Europe come in the list? At the top certainly, but what is the top? Is it after the aggression has made some headway, that is, after the countries of Eastern Europe have borne the first brunt of it, or is it as soon as it begins? Would it not be better to decide that any attack on Europe would be followed by massive retaliation — the use of the nuclear deterrent — from the very start? That is the only thing that would make a reduction of our forces on the eastern front possible and give us complete assurance.

For myself, I do not believe that the Russians will commit the folly of attacking Europe, at least not at present. But that should not make us relax our vigilance, as it may well be that they are continuing the cold war in the hope that meanwhile some new scientific discovery will give them a decisive advantage. Besides, who can say whether or not Mr. Khrushchev's policy of bluster combined with backing down when things look dangerous will continue? He may disappear and be replaced by a new Stalin.

The Recommendation submitted by the Committee is very moderate, but it is the result of very real anxiety. We want our future and our security to be examined in terms not of the past but of the present and of what we can foretell of the future. We all hope that future will bring us an easing of tension followed by disarmament, but all that seems too distant and too problematical for us not to be fully absorbed by the question of our immediate security. And that is why I appeal to you to adopt this draft Recommendation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — This short, concise report has provided us with a general outline of the defence problem and gone in some detail into certain of its implications. The Rapporteur has clearly indicated the com-

M. Bourgoïn (suite)

problème pour nous, et du fait qu'il peut se poser, nous sommes bien obligés d'y penser.

Pourrions-nous faire plus que nous ne faisons ? Probablement oui, tout au moins en ce qui concerne les plus riches parmi les Européens, mais seulement au détriment de leur expansion et du niveau de vie de leurs citoyens. Est-ce souhaitable ? Pourrions-nous, sans disposer librement de forces atomiques, remplacer les Américains sur le front européen ? A cela on ne peut répondre que non, et c'est notre première inquiétude.

Notre deuxième inquiétude est de nature différente. La cohésion totale des éléments d'une armée, l'équilibre de leur puissance d'action, l'unité de leur doctrine, sont des nécessités essentielles en cas de conflit. Cette harmonie existe-t-elle encore absolument dans l'O.T.A.N. alors que les données de base sur lesquelles elle reposait jusqu'à présent viennent d'être perturbées par l'apparition, tant à l'Est qu'à l'Ouest, d'un armement nouveau, la force nucléaire tactique ? La conception stratégique s'est-elle adaptée au mieux à ce nouvel élément ? Les Russes n'ont aucun problème de ce genre. Un cerveau pense, le reste exécute. L'opinion publique, depuis longtemps asservie, n'est même pas informée et n'a aucun moyen d'expression. L'action découle par conséquent du concept, sans aucun à-coup, sans aucun freinage.

Le dispositif de l'O.T.A.N., par contre, est plus lourd à manier. Il s'agit d'une alliance, que personne, certes, ne songe à remettre en cause, mais dans laquelle chacun voudrait pouvoir dire son mot. Par le simple fait que c'est une alliance de pays démocratiques, à l'intérieur de chacun d'entre eux des opinions diverses se manifestent et les gouvernements, sollicités par les diverses tendances de leurs opinions publiques, hésitent souvent devant l'attitude à adopter.

C'est la stratégie avancée qui est actuellement retenue pour le front européen. Le général Lemnitzer, qui le commande et en qui nous avons la plus entière confiance, nous assure que les éléments dont nous disposons peuvent nous la permettre. Le général Chtemenko semble dire la même chose pour les Russes, mais en ajoutant que l'agression atomique tactique doit être à l'origine de toute action. Deux personnalités aussi averties fondent certainement leur certitude sur des éléments concrets, et, cependant, une seule des deux parties est appelée à l'emporter. Les Américains

estiment très légitimement, nous aussi d'ailleurs, que le maximum doit être tenté pour canaliser et limiter tout conflit afin de donner à l'agresseur les chances de se ressaisir et de bien peser les risques qu'il encourt en le prolongeant ou en l'aggravant, la force stratégique des U.S.A., absolument indestructible, restant le dernier argument de dissuasion.

C'est pourquoi ils ont sérié les agressions suivant leur importance et leur gravité et ont prévu des ripostes à tous les niveaux. A quel niveau se situe l'Europe ? Au plus haut, certainement. Mais quel est ce plus haut niveau ? Se situe-t-il après une certaine progression de l'agression, c'est-à-dire après que les pays de l'Est européen auront reçu les premiers coups, ou bien dès l'agression ? Ne vaudrait-il pas mieux décider que toute agression contre l'Europe déclencherait une riposte massive, c'est-à-dire déclencherait les moyens de dissuasion au premier stade de l'attaque ? Cette détermination seule serait susceptible de permettre un allègement de notre dispositif sur le front de l'Est et nous rassurerait complètement.

Votre rapporteur ne croit pas, pour sa part, que les Russes commettent la folie d'attaquer l'Europe, pour le moment du moins. Mais cela ne doit pas nous inciter à relâcher notre vigilance, car peut-être attendent-ils, en maintenant une guerre froide, l'éventualité d'une découverte scientifique qui leur donnerait un avantage décisif. Qui nous dit, aussi, que la politique de M. Khrouchtchev, faite de rodомontades suivies de dérobades dès que le danger se précise, durera ? Khrouchtchev peut disparaître et un nouveau Staline le remplacer.

La recommandation que vous propose la commission est très modeste, mais l'inquiétude qui l'a dictée est très réelle. Nous voudrions que notre avenir et notre sécurité soient étudiés, non en fonction du passé, mais en fonction du présent et en fonction de ce que nous pouvons prévoir de l'avenir. L'avenir de détente, puis de désarmement, que nous espérons tous, nous semble trop lointain et trop aléatoire pour que nous ne soyons pas préoccupés au plus haut point par notre sécurité immédiate. C'est pourquoi je vous demande d'adopter ce projet de recommandation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Ce rapport succinct et bref nous a fait connaître les grandes lignes du problème de la défense et les détails de certaines de ses implications. Notre rapporteur nous a fait comprendre la complexité de notre situation

The President (continued)

plexity of our situation in Europe with all its interdependent political and military factors. For the single word "defence" as we use it in fact covers a great drama that is being acted out at all levels of our political, economic, social and moral life. This is what the Rapporteur has made us understand and we thank him for doing so.

5. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

(Speech by Lord Carrington, Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom)

(Speech by Mr. Kissinger, Professor of Political Science at Harvard University)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments on The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance, Document 288; the state of European security: disarmament and the nuclear force, Document 293; the NATO nuclear force, Document 290; ground forces on the central front, Document 292; and navies in the nuclear age, Document 295.

I intend to begin by calling Lord Carrington, who is here representing Her Britannic Majesty's Government. Lord Carrington not only has certain special responsibilities in the field of foreign affairs but is also Leader of the House of Lords. Since the Conservatives were returned to power in 1951, he has held a number of ministerial posts, including that of First Lord of the Admiralty. I am delighted to have him with us today and I invite him to come up to the rostrum.

I call Lord Carrington.

Lord CARRINGTON (*Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom*). — I would first of all, Mr. President, like to thank you most warmly for having invited me to speak here today. It is a great honour and a great responsibility since it is the first time I have had the pleasure of attending a meeting of this Assembly. You have long been known as one of the most distinguished European parliamentary leaders and your presence in the Chair does honour to this Assembly and to Western European Union.

But, Mr. President, we meet today at a time of great sadness for the peoples of the West. We mourn the death of a President of the United States who, in three short years, had by his leadership and example become a symbol of the free world. There can be few, if any, who did not admire his vitality and his energy and none who were not touched by the vivid freshness of his thoughts and the words with which he clothed them. It was his aim to make more strong and to knit more closely together the people of the western world, resolute in his determination to stand up for the things in which he believed. At the same time he was a man who was flexible in his approach and always ready to listen to argument. His death is a blow to all of us. We send our good wishes and our prayers for the success of President Johnson in the great tasks which lie before him.

But the death of President Kennedy also presents a challenge to us. The Atlantic Alliance and its strength is more important than ever. The best memorial that we can build to the memory of President Kennedy is to work for a Europe united in its aims, political and economic, and united too with the United States in its determination to stand together in the cause of peace.

Mr. President, I have been asked to speak to you about the Moscow Test Ban Agreement and its consequences for the Western Alliance. I would also like to speak about WEU itself.

My starting point must be the policy of the British Government on the question of European co-operation. The British approach, Mr. President, is traditionally pragmatic, and we have always been more concerned with the substance than the form of co-operation. On the substance, I want to remove any doubts that may have

M. le Président (suite)

européenne avec toutes ses interdépendances et sur le plan politique et sur le plan militaire. Car ce que nous appelons du seul mot « défense » est un drame qui se joue sur tous les plans de notre vie politique, économique, sociale et morale. Notre rapporteur nous l'a fait comprendre et nous l'en remercions.

5. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

(Discours de Lord Carrington, Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni)

(Discours de M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements concernant le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale, Document 288 ; concernant l'état de la sécurité européenne : le désarmement et la force nucléaire, Document 293, la force nucléaire O.T.A.N., Document 290, les forces terrestres sur le front central en Europe, Document 292, les marines à l'âge nucléaire, Document 295.

Je vais d'abord donner la parole à Lord Carrington qui représente ici le gouvernement de Sa Majesté britannique. Lord Carrington, à qui sont confiées des responsabilités spéciales dans le domaine des affaires étrangères, est également *leader* de la Chambre des Lords. Depuis le retour des conservateurs au pouvoir, en 1951, il a assumé de nombreuses fonctions ministérielles et tout spécialement celles de Premier Lord de l'Amirauté. Je me réjouis de le voir ici et je le prie de bien vouloir venir à la tribune.

La parole est à Lord Carrington.

Lord CARRINGTON (*Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je tiens d'abord à vous remercier chaleureusement de m'avoir invité à prendre la parole ici aujourd'hui. C'est pour moi un grand honneur et une grande responsabilité car c'est la première fois que j'ai le plaisir d'assister à une réunion de cette Assemblée. Vous avez depuis longtemps la réputation d'être l'un des *leaders* parlementaires européens les plus distingués et, en occupant le fauteuil présidentiel, vous honorez cette assemblée et l'Union de l'Europe Occidentale.

Cependant, M. le Président, nous nous réunissons en un moment de grande tristesse pour les peuples occidentaux. Nous pleurons un Président des Etats-Unis qui était devenu, en trois brèves années, par la manière dont il a exercé ses fonctions et l'exemple qu'il a donné, un symbole du monde libre. Rares sont ceux — s'il en est — qui n'ont pas admiré sa vitalité et son énergie, et nul n'est resté insensible à la vigueur de sa pensée et aux mots par lesquels il l'exprimait. Il avait pour but de rendre les peuples du monde occidental plus forts et de resserrer les liens entre eux, et il était ferme dans sa résolution de lutter pour les choses auxquelles il croyait. En même temps, il faisait preuve d'une grande souplesse d'esprit et il était toujours prêt à écouter d'autres opinions. Sa mort nous frappe tous très durement. Nous formons des vœux et nous prions pour le succès du Président Johnson dans les grandes tâches qui l'attendent.

La mort du Président Kennedy nous pose également un défi. L'Alliance atlantique et sa force revêtent une importance plus grande que jamais. La meilleure manière dont nous puissions honorer la mémoire du Président Kennedy est de travailler pour une Europe unie dans ses objectifs politiques et économiques, unie également aux Etats-Unis par la volonté de lutter en commun pour la cause de la paix.

J'ai été invité, M. le Président, à vous entretenir de l'Accord de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et de ses conséquences pour l'Alliance atlantique. J'aimerais également parler de l'U.E.O. elle-même.

Il me faut commencer par évoquer la politique du gouvernement britannique sur la question de la coopération européenne. Les méthodes britanniques, M. le Président, sont pragmatiques par tradition, et nous nous sommes toujours préoccupés davantage de la nature même de la coopération que de sa forme. Sur la nature de la

Lord Carrington (continued)

accumulated with the passage of time since the breakdown of the Brussels negotiations.

There can be no question at present of a resumption of our negotiations for entry into the EEC. But we have not lost interest in Europe. It is our continuing object to participate in building a wider European unity.

The British Government still believe that the goal of the countries of Europe should be wider political and economic unity. We see this as the best way to eliminate differences which could prove wasteful and even dangerously divisive. And we are convinced that thus can Europe realise her full potential of wealth and power, and play the part in the world at large to which her history entitles her.

We had hoped that a successful outcome of the Brussels negotiations would take us far towards our objective. For the time being at least we and our friends must seek it in other ways. As my predecessor in the Foreign Office, Mr. Heath, suggested in this Assembly last June, WEU has a very special part to play in the task of furthering European co-operation at the present time.

At the conclusion of that debate the Assembly adopted a recommendation calling for a resumption of the practice of regular ministerial meetings of the Council with a view to fostering solidarity between the seven allies and arriving at a common viewpoint on political questions concerning them. It is always a pleasure for a representative of the Council to be able to report to the Assembly that one of its recommendations has been swiftly put into effect.

As the Assembly knows, an agreement was reached between my government and the governments of the Six last July as a result of which the WEU Council will now meet at ministerial level every three months to take stock of the political and economic situation in Europe. The first of these meetings took place at The Hague in October. The Foreign Secretary, Mr. Butler, attended on behalf of the British Government. The next meeting is to take place in London in

the New Year. The Assembly has already heard from Mr. de Block, representing the Chairman-in-Office of the Council, a report on the results of the first meeting.

It is the sincere hope of the British Government that on the foundations laid at that meeting WEU will now go on to develop a contribution to European integration which will measure up to the lofty ideals of the authors of the Brussels Treaty. They defined the aims of the Council as :

“strengthening peace and security, ... promoting the unity and ... encouraging the progressive integration of Europe.”

Since the Brussels Treaty was signed, the preservation of peace and security has become primarily the function of the North Atlantic Treaty Organisation. The military interdependence of Europe and North America is an inescapable fact of the nuclear age.

But a specifically European framework for discussion is also required. For close and healthy co-operation between Europe and North America can in the long run only be based upon a relationship of equality between them. Indeed, the concept of Atlantic partnership, as it has been expounded by spokesmen on both sides of the Atlantic — and notably by the late President Kennedy on the one hand and President Hallstein of the EEC on the other — presupposes a Europe capable of acting as an equal partner with the United States, equal in economic strength and equal in political influence. In this discussion the Council of Europe has an important part to play. But in the absence of an enlarged community, or a European political union, WEU fills a special need. For many of you, I know, it is a serious disadvantage that in all but a few respects the structure of WEU is purely intergovernmental, that its decisions, on all questions outside the field of armaments control, are taken by unanimous vote. There is no central organ, analogous to the Commission of the EEC to represent the interests of the whole as distinct from the parts.

The Brussels Treaty places no binding obligations on member countries to co-ordinate their policies. But if the Treaty is loose it is also

Lord Carrington (suite)

coopération je tiens à dissiper les doutes qui ont pu s'accumuler avec le temps depuis la rupture des négociations de Bruxelles.

Il ne peut être question, en ce moment, de la reprise des négociations sur notre admission à la C.E.E. Mais nous ne nous désintéressons pas de l'Europe. Nous avons toujours pour objectif de participer à l'édification d'une plus grande unité européenne.

Le gouvernement britannique continue à croire que les pays européens doivent tendre à une plus grande unité politique et économique. Nous pensons que c'est là le meilleur moyen de supprimer les divergences qui pourraient se révéler préjudiciables et même aboutir à une dangereuse scission. Et nous sommes persuadés que l'Europe pourra ainsi tirer pleinement parti de ses richesses et de sa puissance, et assumer dans le monde le rôle auquel son histoire lui donne le droit de prétendre.

Nous avons espéré que le succès des négociations de Bruxelles nous permettrait d'avancer très loin vers la réalisation de cet objectif. Pour le moment, du moins, il nous faut, à nous et à nos amis, essayer de l'atteindre par d'autres voies. Ainsi que M. Heath, mon prédécesseur au ministère des affaires étrangères, l'a mentionné devant cette assemblée en juin dernier, l'U.E.O. a un rôle très spécial à jouer dans la tâche de faire progresser maintenant la coopération européenne.

A la fin de ce débat, l'Assemblée adopta une recommandation demandant que soit reprise la pratique de réunions ministérielles périodiques du Conseil afin de renforcer la solidarité entre les sept alliés et de parvenir à un point de vue commun sur les questions politiques qui les intéressent. Il est toujours agréable à un représentant du Conseil de pouvoir annoncer à l'Assemblée qu'une de ses recommandations a été rapidement mise en œuvre.

Ainsi que l'Assemblée le sait, un accord est intervenu au mois de juillet dernier entre mon gouvernement et les gouvernements des Six, aux termes duquel le Conseil de l'U.E.O. se réunira dorénavant à l'échelon ministériel tous les trois mois pour faire le bilan de la situation politique et économique en Europe. La première de ces réunions a eu lieu en octobre à la Haye. M. Butler, Ministre des affaires étrangères, y représentait le gouvernement britannique. La prochaine

réunion aura lieu à Londres au début de l'an prochain. M. de Block, représentant le président en exercice du Conseil, a déjà présenté un rapport à l'Assemblée sur les résultats de la première réunion.

Le gouvernement britannique espère sincèrement que l'U.E.O. continuera, sur les fondations jetées à cette réunion, à apporter à l'intégration européenne une contribution qui sera à la mesure des idéaux élevés des auteurs du Traité de Bruxelles. Ceux-ci ont défini les buts du Conseil comme suit :

« poursuivre une politique de paix et... renforcer la sécurité, ...promouvoir l'unité et ...encourager l'intégration progressive de l'Europe. »

Depuis la signature du Traité de Bruxelles, c'est avant tout l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui est chargée de maintenir la paix et la sécurité. L'interdépendance militaire de l'Europe et de l'Amérique du Nord est un fait inévitable de l'âge nucléaire.

Mais il faut également un cadre de discussion spécifiquement européen, car une coopération étroite et vivifiante entre l'Europe et l'Amérique du Nord ne peut se fonder, à longue échéance, que sur des relations d'égalité entre elles. En effet, la notion de *partnership* atlantique, ainsi qu'elle a été définie par des porte-parole des deux côtés de l'Atlantique — et notamment par le regretté Président Kennedy d'une part, et M. Hallstein, Président de la C.E.E., d'autre part — présuppose une Europe capable d'agir comme un partenaire placé sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis, à égalité de puissance économique et à égalité d'influence politique. Dans ces discussions, le Conseil de l'Europe a un rôle important à jouer. Mais en l'absence d'une communauté élargie ou d'une union politique européenne, l'U.E.O. répond à une nécessité particulière. Je sais qu'un grand nombre d'entre vous considèrent comme un sérieux inconvénient le fait que la structure de l'U.E.O. soit purement intergouvernementale dans presque tous ses aspects et que ses décisions doivent être prises à l'unanimité des voix sur toutes les questions qui n'entrent pas dans le domaine du contrôle des armements. Il n'existe pas d'organe central, analogue à la Commission de la C.E.E., pour représenter les intérêts de l'organisation dans son ensemble en tant qu'ils diffèrent des intérêts particuliers.

Le Traité de Bruxelles n'impose pas aux pays membres l'obligation de coordonner leurs politiques. Mais si le traité est vague, il est égale-

Lord Carrington (continued)

flexible. Its methods of work can be adapted to our changing needs. And more important than machinery is the spirit in which machinery is used. Here all of us who have at heart the cause of closer international co-operation may draw encouragement from the principle which has been gaining ground in international affairs since the war. This is that in the organisations for western co-operation which we have evolved among us, countries are generally disposed to relinquish particular interests for the common cause from time to time without necessarily having a prospect of immediate return, in the expectation that others will be similarly co-operative when their turn comes. There is nothing compulsory about this. It is not governed by rules or regulations. It is a habit of give and take which western countries are beginning to acquire, and it is this which has enabled these western organisations to function despite the constitutional requirements for unanimity which would have hamstrung them in earlier days. This principle does not extend to vital interests. But these, in any case, are nearly always interests which the western countries have in common.

It is in this spirit of give and take that we must all work in WEU and other organisations if we are to develop a real corporate sense of purpose and to achieve concrete results. In so far as WEU is concerned, if the Brussels negotiations had been successful there would have been little for this organisation to do in the economic field. But as it is, two main classes of economic problems confront us.

First, there are what I might call the bilateral problems of British relations with the European Community. We are very close trading partners, with many and various links between our economies. It is therefore essential that British and community economic policies should develop in conformity with each other. We must try to avoid developing our policies in watertight compartments. We must do anything we can to prevent the creation of fresh obstacles or difficulties for the eventual establishment of a single European market. And where it is possible for us to act together and align our policies we should do so.

The contacts established between the British Delegation in Brussels and the EEC Commission, and in the bilateral economic committees where we hold regular discussions of common problems with each member of the Common Market, have already opened a number of possible fields for co-operation. I suggest that the ministerial meetings of the Western European Union Council should act as a kind of steering committee in which all the economic contacts between Britain and the Community can be reviewed, and new fields for co-ordination and common action can be examined. If WEU is to carry out its function effectively, these ministerial meetings will have to be carefully prepared on the economic side. This is a problem which we shall have to discuss as the Council's work in this field develops.

Second, going beyond the relations between Britain and the Community, there are the world-wide questions. Our own problems cannot be considered in isolation. We are all faced with a number of wider problems in economic, trade and development policy which we can only hope to solve together.

The two most immediate are the Kennedy round of tariff negotiations in GATT which will begin in May next year and the United Nations Trade and Development Conference in March. Both of these will confront the industrialised countries with the need for far-reaching decisions about how economic relations are to be organised in future among industrialised countries and between them and the rest of the free world. The seven allies have a common interest in ensuring that both these sets of negotiations are carried forward with vigour and far-sightedness, for we all stand to gain by the expansion of European and world trade towards which they are directed. It was clear at the ministerial meeting in The Hague in October that our discussions on these subjects could be both fruitful and lively, and we believe that they will contribute to the success of both the GATT negotiations and the United Nations Conference.

Lord Carrington (suite)

ment souple. Les méthodes de travail qu'il définit peuvent être adaptées aux nécessités du moment. Ce qui importe plus que la structure d'une organisation, c'est l'esprit dans lequel ses organes sont utilisés. A cet égard, tous ceux d'entre nous auxquels la cause d'une coopération internationale plus étroite tient à cœur peuvent trouver un encouragement dans le principe qui tend à se répandre dans le domaine international depuis la guerre : dans les organisations de coopération occidentale que nous avons élaborées ensemble, les pays sont généralement disposés à sacrifier en certaines circonstances leurs intérêts particuliers à la cause commune sans avoir nécessairement la perspective d'être payés de retour dans l'immédiat, dans l'espoir que d'autres feront preuve d'un esprit de coopération semblable lorsque leur tour viendra. Il n'y a là rien d'obligatoire. Cette attitude n'est pas régie par des règles. C'est une habitude consistant à se faire des concessions mutuelles que les pays occidentaux commencent à acquérir et c'est elle qui a permis à ces organisations occidentales de fonctionner en dépit de l'exigence constitutionnelle de l'unanimité qui les aurait paralysées au début. Ce principe ne s'étend pas aux intérêts vitaux. Mais ceux-ci sont, en tout état de cause, presque toujours communs aux pays occidentaux.

C'est dans cet esprit de concessions mutuelles que nous devons tous travailler à l'U.E.O. et dans les autres organisations si nous voulons réellement faire preuve d'esprit de corps devant les objectifs à atteindre et obtenir des résultats concrets. L'U.E.O. même n'aurait pas eu une grande activité à déployer dans le domaine économique si les négociations de Bruxelles avaient réussi. Mais en l'état actuel des choses, deux principaux groupes de problèmes économiques nous confrontent.

Nous sommes d'abord en présence de ce que j'appellerai les problèmes bilatéraux des relations britanniques avec la Communauté européenne. Nous sommes des partenaires très étroitement unis du point de vue des échanges commerciaux, et il existe des liens nombreux et variés entre nos économies. C'est pourquoi il est indispensable que la Grande-Bretagne et la Communauté coordonnent le développement de leurs politiques économiques. Nous devons essayer d'éviter des cloisons étanches dans l'élaboration de nos politiques. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher la création de nouveaux obstacles, de nouvelles difficultés à l'établisse-

ment éventuel d'un marché européen unique. Et chaque fois qu'il nous sera possible d'agir en commun et d'harmoniser nos politiques, nous devons le faire.

Les contacts établis entre la délégation britannique à Bruxelles et la Commission de la C.E.E., ainsi que dans les comités économiques bilatéraux où nous discutons périodiquement de problèmes communs avec chaque membre du Marché Commun, ont déjà montré qu'une coopération est possible dans un certain nombre de domaines. Je propose que les réunions ministérielles du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale agissent comme une sorte de comité de direction qui ferait le bilan de tous les contacts économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté, et qui examinerait les nouveaux domaines où une coordination et une action commune pourraient s'exercer. Pour que l'U.E.O. remplisse efficacement ses fonctions, ces réunions ministérielles devront être soigneusement préparées du point de vue économique. C'est là un problème sur lequel nous devons nous pencher lorsque les activités du Conseil dans ce domaine se développeront.

En second lieu, par-delà les relations entre la Grande-Bretagne et la Communauté se posent les questions d'importance mondiale. Nos propres problèmes ne peuvent être examinés isolément. Nous sommes tous placés devant un certain nombre de problèmes plus vastes concernant la politique économique, commerciale et en matière de développement, et c'est seulement en commun que nous pouvons espérer leur apporter une solution.

Les deux problèmes les plus immédiats concernant le *Kennedy Round* sur les négociations tarifaires qui commenceront au mois de mai prochain dans le cadre du G.A.T.T. et la Conférence mondiale du Commerce et du Développement qui aura lieu en mars sous l'égide des Nations Unies. Au cours de ces deux séries de négociations, les pays industrialisés se trouveront placés devant la nécessité de prendre des décisions d'une grande portée sur la manière d'organiser à l'avenir les relations économiques entre les pays industrialisés, et entre ces pays et le reste du monde libre. Il est dans l'intérêt commun des sept alliés de faire en sorte que les deux séries de négociations soient menées avec vigueur et clairvoyance car nous avons tous à gagner à l'expansion des échanges européens et mondiaux qui est leur objectif. La réunion des ministres qui s'est tenue à La Haye en octobre a clairement montré que nos discussions sur ces questions ont été à la fois

Lord Carrington (continued)

In the political field, I do not think we could do better than to take as our text a passage from the declaration of the Heads of State and Government of the Six which was signed in Bonn in July 1961, and with whose aims my government declared itself to be in agreement at the opening meeting of the Brussels negotiations a few months later. The Heads of State and Government decided :

“to organise their co-operation, to provide for its further development and to ensure its regularity which will create progressively the requisite conditions for a joint policy”,

and to this end :

“to hold regular meetings for exchanging opinions, harmonising policies and reaching joint positions so as to promote the political union of Europe, thus strengthening the Atlantic Alliance.”

The attempts by the six governments to establish a new organisation, a European political union, to carry out these intentions have not so far met with success.

For our part, we have said — and this remains the position of my government — that if talks about a European political union are revived among the Six, then we would like to be able to participate in those talks from the beginning.

We would expect to make a constructive contribution to such talks. We believe wholeheartedly in the purposes of political union and, as I have said, we share the objectives of those who drew up the Bonn declaration in 1961.

The Assembly will be aware of our broad approach to the institutional question. As I have said, we are a nation of pragmatists and we believe in moving gradually towards our objectives. We are by no means alone in taking this view, and I feel sure that the institutional problems could be settled among us in such a way as

to enable the political development of Europe to advance.

All this, however, is for the future. Meanwhile, there are two types of political co-operation which we can develop straight away through WEU.

First, we can try to find specific areas of policy in which the seven allies have common aims and interests, and decide upon joint action to further these interests. Last June, Mr. Heath suggested that one of these areas might be Latin America. As you have heard from Mr. de Block, this subject is now being examined by the Permanent Council with a view to preparing a report for the next ministerial meeting. I hope we can make progress on this question and if so I would hope that the Council could then turn to other possible subjects for joint action and so extend our practical co-operation.

We might, for example, look together at our common interest in developing the links between Europe and the emerging countries of Africa, and the Arab countries of the Middle East. Further possibilities are not difficult to imagine.

Second, there is the prospect — and to my mind, indeed, the duty — which we have of developing a habit of consultation on the more general problems which affect Europe, and in particular the whole complex of East-West relations.

There is no formula by which we can arrive automatically or effortlessly at common policies on these matters. But there is certainly great advantage in our discussing them together in the intimate atmosphere of the Western European Union Council. We will be able to appreciate more clearly each other's point of view, examine and appraise the arguments for and against each possible line of policy, and work towards a consensus. In this way we can make the influence of Europe felt more strongly.

Accordingly I shall now try to explain how my own government views the present state of East-West relations and the possibilities for the future.

Lord Carrington (suite)

vivantes et fructueuses, et nous croyons qu'elles contribueront au succès des négociations du G.A.T.T. comme de celles de la conférence des Nations Unies.

Dans le domaine politique, je ne pense pas que nous puissions faire mieux que de reprendre à notre compte un passage de la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement des Six qui fut signée à Bonn en juillet 1961, avec les objectifs de laquelle mon gouvernement s'est déclaré d'accord à la réunion d'ouverture des négociations de Bruxelles, quelques mois plus tard. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé :

« d'organiser leur coopération, d'en prévoir le développement, de lui assurer la régularité qui créera progressivement les conditions d'une politique commune »,

et à cette fin :

« de tenir, à intervalles réguliers, des réunions qui auront pour objet de confronter leurs vues, de concerter leurs politiques et de parvenir à des positions communes afin de favoriser l'union politique de l'Europe, renforçant ainsi l'Alliance atlantique. »

Les tentatives faites par les six gouvernements pour créer une nouvelle organisation, une union politique européenne, et pour mettre ainsi en œuvre ces projets n'ont pas été couronnées de succès jusqu'à présent.

Pour notre part, nous avons déclaré — et la position de mon gouvernement reste la même — que si les entretiens sur une union politique européenne devaient reprendre entre les Six, nous souhaiterions pouvoir y participer dès le début.

Nous pensons être en mesure d'apporter une contribution constructive à de tels entretiens. Nous souscrivons de tout cœur aux objectifs de l'union politique et, ainsi que je l'ai dit, nous approuvons les buts que se sont fixés les auteurs de la Déclaration de Bonn de 1961.

L'Assemblée n'ignore pas que nous avons des vues très larges sur la question institutionnelle. Ainsi que je l'ai dit, nous sommes une nation pragmatique et nous croyons pouvoir atteindre nos objectifs progressivement. Nous sommes loin d'être les seuls à avoir ce point de vue et je suis certain que les problèmes institutionnels pour-

raient être réglés entre nous de manière à permettre au développement politique de l'Europe de progresser.

Cependant, tout ceci vaut pour l'avenir. En attendant, il est possible de développer dès à présent deux types de coopération politique grâce à l'U.E.O.

Premièrement, nous pouvons essayer de déterminer les zones politiques où les sept alliés ont des buts et des intérêts communs et convenir d'une action conjointe destinée à servir ces intérêts. En juin dernier, M. Heath a suggéré qu'une de ces zones pourrait être l'Amérique latine. Ainsi que M. de Block vous l'a appris, le Conseil permanent examine en ce moment la question en vue de la préparation d'un rapport pour la prochaine réunion ministérielle. J'espère que nous progresserons dans ce domaine et s'il en est ainsi, j'ose espérer que le Conseil se penchera ensuite sur d'autres questions susceptibles de faire l'objet d'une action commune et qu'il nous sera ainsi possible d'élargir le domaine pratique de notre coopération.

Nous pourrions, par exemple, examiner ensemble l'intérêt commun que nous aurions à développer les liens entre l'Europe et les nouveaux pays d'Afrique, ainsi que les pays arabes du Moyen-Orient. Il n'est pas difficile d'imaginer d'autres possibilités.

Deuxièmement, nous avons la perspective — et en fait le devoir, à mon avis — de prendre l'habitude de procéder à des consultations sur les problèmes plus généraux concernant l'Europe et en particulier sur l'ensemble des relations entre l'Est et l'Ouest.

Il n'existe pas de formule qui nous permette d'arriver automatiquement ou sans effort à élaborer une politique commune sur ces questions. Mais nous avons certainement grand avantage à en discuter ensemble dans l'atmosphère intime du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale. Nous serons en mesure de mieux apprécier nos points de vue respectifs, d'examiner et de peser les arguments pour ou contre de chacune des lignes de conduite possibles et nous efforcer de nous mettre d'accord. Nous pourrions ainsi donner plus de poids à l'influence de l'Europe.

Je vais donc essayer maintenant d'exposer les vues de mon gouvernement sur l'état actuel des relations entre l'Est et l'Ouest et sur les possibilités que l'on entrevoit pour l'avenir.

Lord Carrington (continued)

The Assembly has Mr. Kliesing's report on the Moscow Test Ban Treaty, and I am sure this will give rise to an interesting and wide-ranging debate. There has certainly been a change in the climate of East-West relations since our last Assembly. But it is important to keep clear what has and what has not changed. There is no evidence that Soviet objectives in Europe have been modified. The recent incidents on the autobahn show that they are still disposed to make difficulties over the western position in Berlin. They still give support to the pretensions of the authorities in the Soviet zone of Germany. They still seem to believe that they can play on divisions in the Western Alliance.

What does seem to have happened is a major change in tactics. Several years before the Cuba crisis the Soviet Government announced that in their view war with the capitalist countries was no longer inevitable. But in the course of the crisis they were brought face to face with the full facts of the nuclear power situation. And they seem to have drawn the practical conclusion that adventurous policies of this sort bring with them unacceptable risk of miscalculation. At the same time the Soviet economy has come under pressure from increasing demands for investment and consumption. A serious agricultural crisis has developed and there is undoubtedly a widespread desire among the Russian people for higher standards of living.

These two factors taken together — acceptance of the futility of high-risk policies and the conflict between defence and civil demand — must have amounted to a powerful argument in favour of a measure, such as the Nuclear Test Ban Treaty, which would have the effect of at least reducing the rate of increase of military expenditure and eliminating one costly spiral of competitive expenditure.

Also, of course, the Sino-Soviet dispute had apparently gone so far that there was nothing to be lost by an agreement with the West. Indeed, from the point of view of relations with non-Chinese Communist parties, there may well have been advantage in having something to show on

the profit side of peaceful coexistence. There are other factors, too, of a more general kind which we may take into account.

The countries of Eastern Europe which were subjugated by Stalin seem gradually to be reasserting their national personalities. As they enjoy improving standards of living the Soviet people are beginning to look to the future with new hope. They have something to lose, and do not want to lose it.

It seems likely that all these factors contributed to the situation in which the signature of the Nuclear Test Ban Treaty was possible. They might also make it possible to reach further agreements on matters of common interest.

The West, I submit, has a clear duty to see whether this is so. Any reduction in the risks of war is a step in the right direction. We must not ignore the possibility that further agreements might presage some real advance one day on the central issues between East and West, whereas a refusal to talk can only encourage misunderstanding and perhaps miscalculation.

But probing the Soviet position is subject to the important limitation that there can be no agreement on anything which will advance the Soviet objectives I have described. The western position in West Berlin and the right of the German people to self-determination are vital interests shared in common by western countries, and we can contemplate no negotiation which could lead to any weakening of our position on these questions. We can accept nothing which would alter the military balance to the detriment of the West. Nor can we allow negotiations to take place in such a way as to weaken the Western Alliance. For the cohesion and unity of purpose of the Alliance are fundamental to its prime purpose of deterring aggression. These would be fatally impaired by any negotiations with the Soviet Union which did not take into account the interests of all members.

But, subject to these limitations, we must continue to explore the position. I believe we may take some heart from the fact that the Soviet Union and the United States have been able to come to agreement on not placing weapons of mass

Lord Carrington (suite)

L'Assemblée est en possession du rapport de M. Kliesing sur le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires, et je suis certain qu'il donnera lieu à un vaste et intéressant débat. Un changement de climat est certainement intervenu depuis la dernière réunion de notre assemblée, dans les relations entre l'Est et l'Ouest. Il importe toutefois de distinguer clairement entre ce qui a et ce qui n'a pas changé. Rien ne prouve que les Soviétiques ont modifié leurs objectifs en Europe. Les incidents survenus récemment sur l'autoroute montrent qu'ils sont toujours prêts à créer des difficultés à propos de la position occidentale à Berlin. Ils continuent à soutenir les prétentions des autorités de la zone soviétique en Allemagne. Ils semblent toujours croire qu'il leur est possible de tirer parti des divisions au sein de l'Alliance occidentale.

Ce qui semble s'être produit, en revanche, c'est un changement capital en matière de tactique. Quelques années avant la crise de Cuba, le gouvernement soviétique avait annoncé qu'à son avis, la guerre avec les pays capitalistes n'était plus inévitable. Mais au cours de cette crise, ils ont été placés en face des réalités de la situation en matière de puissance nucléaire. Et ils semblent en avoir tiré la conclusion pratique qu'une politique aventureuse de ce genre comporte des risques d'erreurs de calcul inacceptables. En même temps, l'économie soviétique a subi la pression d'une demande croissante dans le domaine des investissements et des biens de consommation. Une grave crise agricole est survenue et il ne fait pas de doute que la majeure partie de la population soviétique aspire à améliorer son niveau de vie.

Ces deux facteurs réunis — le fait d'avoir reconnu l'inutilité d'une politique comportant des risques très élevés et le conflit entre les exigences militaires et civiles — ont dû constituer un argument puissant en faveur d'une mesure telle que le traité sur l'interdiction des essais nucléaires qui aurait pour effet, à tout le moins, de ralentir le taux d'accroissement des dépenses militaires et d'éliminer la « course aux dépenses » entre certains postes budgétaires.

D'autre part, le conflit sino-soviétique était apparemment allé si loin que les Russes n'avaient rien à perdre en concluant un accord avec l'Occident. En fait, du point de vue de leurs relations avec les partis communistes non chinois, ils avaient sans doute intérêt à mettre en relief un

bénéfice au crédit de la coexistence pacifique. Nous pouvons également tenir compte d'autres facteurs de caractère plus général.

Les pays de l'Europe orientale que Staline avait entièrement assujettis semblent réaffirmer progressivement leurs personnalités nationales. A mesure que son niveau de vie s'améliore, le peuple soviétique commence à regarder vers l'avenir avec un espoir nouveau : il a maintenant quelque chose à perdre et il ne veut pas le perdre.

Il semble probable que tous ces facteurs ont contribué à créer la situation qui a permis la signature du traité sur l'interdiction des essais nucléaires. Ils pourraient permettre également la conclusion d'autres accords sur des questions d'intérêt commun.

J'estime que les Occidentaux ont manifestement le devoir d'en examiner la possibilité. Réduire les risques de guerre, de quelque manière que ce soit, constitue un pas dans la bonne direction. Nous ne devons pas tenir pour impossible que de nouveaux accords soient le prélude à de réels progrès sur les questions capitales qui se posent entre l'Est et l'Ouest. Par contre, le refus de négocier ne peut que favoriser les malentendus et peut-être les erreurs d'appréciation.

Mais tout sondage de la position soviétique doit être soumis à l'importante réserve qu'aucun accord ne saurait intervenir sur quoi que ce soit qui puisse faire progresser les objectifs soviétiques que j'ai décrits. La position occidentale à Berlin-Ouest et le droit du peuple allemand à l'autodétermination sont des questions d'un intérêt vital commun à tous les pays occidentaux et nous ne pouvons envisager aucune négociation de nature à entraîner un affaiblissement de notre position sur ces questions. Nous ne pouvons rien accepter qui viendrait modifier l'équilibre militaire au détriment de l'Ouest. Nous ne pouvons pas davantage admettre que s'engagent des négociations dans des conditions qui affaibliraient l'Alliance atlantique. La cohésion et l'unité de vues de l'Alliance sont en effet fondamentales pour lui permettre d'atteindre son premier objectif qui est de décourager l'agression. Elles seraient fatalement ébranlées par toute négociation avec l'Union Soviétique qui ne tiendrait pas compte des intérêts de chacun de ses membres.

Mais sous ces réserves, nous devons continuer à explorer la situation. Je crois que nous pouvons puiser quelque encouragement dans le fait que l'Union Soviétique et les Etats-Unis ont réussi à conclure un accord par lequel ils s'engagent à ne

Lord Carrington (continued)

destruction in outer space. The value of this agreement will be lost on nobody who contemplates for a moment the terrible dangers which could follow the use of space for such a purpose.

We may also reflect thankfully on the additional complications which disarmament negotiations have been spared.

It was disappointing that no progress proved possible in New York on the question of observation posts over the NATO/Warsaw Pact areas or wider. The Russians have so far sought to link arrangements of this sort with measures such as the denuclearisation of Germany and the thinning out of forces in Central Europe. This may mean that they do not want agreement on this matter. But I believe we should continue to work for this, and for two reasons. First, the reduction in the risk of miscalculation which such an agreement would bring. Second, the important principle of verification by observers which would serve as a precedent in disarmament. But it must be considered as a separate question on its own merits and not linked with other matters.

Another matter which we should continue to explore is the possibility of an agreement under which nuclear powers would not disseminate nuclear weapons or control over them to countries which do not possess them and the latter would agree not to manufacture them or obtain them from elsewhere. The principle has been accepted in the United Nations, and the time has surely come to translate it into concrete terms. Here again, however, it is too early to say whether East-West agreement will prove possible.

Measures of the sort I have been describing could not only be valuable in their own right. They could also prove valuable as steps on the way to agreement on a comprehensive disarmament scheme. This must remain our ultimate objective in the disarmament field. There are, of course, formidable obstacles to be overcome, but we intend to persevere.

The Russians for their part have suggested a non-aggression pact between NATO and the

Warsaw Treaty powers. On this I would like to make the following comments. First, we could not accept any arrangement which enhanced the position of the authorities of the Soviet zone of Germany. Secondly, any non-aggression undertaking would of itself add nothing to the undertakings of the United Nations Charter, to which the Federal Republic of Germany subscribed in 1954. We would expect any such arrangements to be accompanied by positive progress in points at issue between East and West. For example, a non-aggression arrangement would not of itself guarantee our access to West Berlin from interruption. Because of the city's isolation the Communists can block land access without using force. A firm assurance from the Soviet Government that this will not be done would remove one of the gravest threats to East-West relations. I have mentioned some of the possibilities and some of the developments in the Communist camp which are, I believe, significant in the present state of East-West relations.

I would like now to turn shortly to something of crucial importance in the evolving relationship between Britain and the other countries of Western Europe with which this Assembly must be primarily concerned, and that is the rôle of Britain in the discussions between East and West.

The approach of Her Majesty's Government has been, and will continue to be, based on the following principles: First, to uphold with resolution the vital interests of all members of the Alliance. Second, to play our full part in inter-allied consultation. Third, loyally to observe all decisions jointly reached. And fourth, to look for common ground on which agreements might be reached.

We neither possess nor do we claim any special rights, but we do perhaps have some special obligations. We believe that our nuclear capacity lays upon us a special duty to work by all means to diminish the risks of war and to improve the prospects for a détente and for disarmament; and at the same time to seek, and to contribute to, the organisation of western defensive power in a way responsive to the political and military needs of the Alliance as a whole.

Lord Carrington (suite)

pas placer d'armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique. L'importance de cet accord n'échappera pas à quiconque réfléchit pendant quelques instants aux terribles dangers qui pourraient découler de l'utilisation de l'espace à une telle fin.

Nous pouvons également nous féliciter que les négociations sur le désarmement n'aient pas soulevé de complications supplémentaires.

Il est décevant qu'aucun progrès ne se soit révélé possible à New York sur la question des postes d'observation à répartir dans les zones de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie ou dans une zone plus vaste. Jusqu'à présent, les Soviétiques ont cherché à lier des arrangements de ce genre à des mesures telles que la dénucléarisation de l'Allemagne et la réduction progressive des forces militaires en Europe centrale. Cela signifie peut-être qu'ils ne désirent pas d'accord sur cette question. Mais je crois que nous devrions persévérer dans ce sens, et ceci pour deux raisons. Premièrement, un tel accord réduirait le risque d'erreurs d'appréciation. Deuxièmement, l'important principe de la vérification par des observateurs constituerait un précédent en matière de désarmement. Mais cette question doit être examinée séparément, d'une manière intrinsèque, et elle ne doit être liée à aucune autre.

Nous devrions continuer à nous pencher sur un autre problème, à savoir la possibilité d'un accord aux termes duquel les puissances nucléaires s'abstiendraient de fournir des armes nucléaires ou d'en laisser le contrôle aux pays qui n'en possèdent pas ; ceux-ci accepteraient de leur côté de ne pas en fabriquer ou de ne pas s'en procurer ailleurs. Ce principe a été accepté aux Nations Unies et le moment est certainement venu de le traduire en des termes concrets. Là encore, il est toutefois prématuré de se prononcer sur la possibilité d'un accord entre l'Est et l'Ouest.

Des mesures du genre de celles que j'ai décrites ne seraient pas seulement utiles par elles-mêmes. Elles pourraient également se révéler précieuses en tant qu'étapes d'un accord sur un plan de désarmement complet, but ultime auquel nous devons tous continuer à tendre dans le domaine du désarmement. Il y a naturellement d'énormes obstacles à surmonter, mais nous avons l'intention de persévérer.

De leur côté, les Soviétiques ont suggéré la conclusion d'un pacte de non-agression entre

l'O.T.A.N. et les pays du Pacte de Varsovie. Je voudrais formuler les observations suivantes à ce sujet. Premièrement, nous ne pourrions accepter aucun arrangement qui renforcerait la position des autorités de la zone soviétique en Allemagne. Deuxièmement, un engagement de non-agression n'ajouterait rien en soi aux engagements que comporte la Charte des Nations Unies que la République Fédérale d'Allemagne a acceptés en 1954. Nous serions en droit de nous attendre que de tels arrangements soient accompagnés de réels progrès sur les points de litige entre l'Est et l'Ouest. Un accord de non-agression, par exemple, ne garantirait pas par lui-même le maintien du libre accès à Berlin-Ouest. Du fait de l'isolement de cette ville, les communistes peuvent en bloquer l'accès par terre sans recourir à la force. En nous donnant la ferme assurance qu'ils n'en feront rien, le gouvernement soviétique dissiperait une des menaces les plus graves qui pèsent sur les relations entre l'Est et l'Ouest. Tels sont certains des faits et des possibilités concernant le camp communiste qui sont importants, à mon avis, en l'état actuel des relations entre l'Est et l'Ouest.

Je voudrais, à présent, en venir rapidement à un élément d'une importance capitale dans l'évolution des relations entre la Grande-Bretagne et les autres pays d'Europe occidentale dont l'Assemblée doit se préoccuper avant tout, à savoir le rôle de la Grande-Bretagne dans les discussions entre l'Est et l'Ouest.

Le gouvernement britannique a fondé et continuera à fonder son attitude sur les principes suivants : premièrement, respecter rigoureusement les intérêts vitaux de tous les membres de l'Alliance ; deuxièmement, participer activement aux consultations entre alliés ; troisièmement, observer loyalement toutes les décisions prises en commun ; quatrièmement, rechercher les terrains communs sur lesquels des accords sont possibles.

Nous ne possédons ni ne réclamons de droits spéciaux, mais nous avons peut-être certaines obligations spéciales. Nous estimons qu'en tant que puissance nucléaire, nous avons le devoir particulier de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour diminuer les risques de guerre et améliorer les perspectives de détente et de désarmement, et en même temps de veiller et de contribuer à l'organisation de la défense occidentale d'une manière qui réponde aux exigences politiques et militaires de l'Alliance dans son ensemble.

Lord Carrington (continued)

Also, of course, Britain is one of the western powers most directly involved in upholding the freedom and viability of Berlin. This is another obligation. We have not shrunk from it nor from its possible consequences in the past, and we will uphold it in time to come.

We consider that it is now for all of us, not relaxing our vigilance nor making one-sided concessions, to work patiently and with determination to reduce the risks of war and to explore every possibility of advance on the basic issues. Let us not be too depressed if further progress is not immediately possible. The great gain which I think can be marked for the world in the light of the events of the last year is that the risk of being engulfed by a nuclear catastrophe seems to have been reduced by a more sober Soviet estimate of the power position in the world. There is no reason why the positive factors which have contributed to the improved situation should not continue to operate.

At the same time we should do what we can to encourage them by co-operation with the Soviet Union when practicable in technical fields like space and medical research ; and we should seek to diminish the still great isolation of the Russian people by means of contacts at all levels and the relationships engendered by mutually beneficial trade. Let me leave with the Assembly the following reflection which I believe is valid for the whole field which I have surveyed today — both the development of our own strength and cohesion, and our relations with the rest of the world. It is a delusion to expect instant solutions to international problems, and it is no good tackling them in a spirit of "all or nothing". We have to be alive to every possibility of settling particular aspects, but we have also to be willing to live with and keep working away at the hard core of these problems, year after year if need be. If we approach the great matters before us in this way, in a spirit of mutual trust, fully consulting each other, with resolution and patience and our eyes open, then I, for one, have high hopes for the future. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Lord Carrington, I would like to thank you for the way in which you have urged the peoples of Europe to unite more closely and to close their ranks in order to safeguard those values the practice of which is the pride of our common heritage. But above all, let me thank you for your practical summing up of the very essence of East-West relations: firmness need not exclude flexibility. So far as I am concerned, I consider this the very epitome of political wisdom in this day and age. I must thank you further for your assurance that Great Britain is determined to take part in the creation of the progressively united Europe we need to enable us to carry on a dialogue with the United States which, if it is to be advantageous to both sides, must be a dialogue between equals.

I must thank you too for what you have said regarding the significance of the rôle which WEU and this Assembly may be called upon to play. Your reference to British pragmatism may alarm some continentals but I am not one of them because I know that the word pragmatism comes from *pragma* and that *pragma* means action. On your pragmatism in that sense I congratulate you.

I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — You were speaking yesterday, Mr. President, of the late President of the United States so recently assassinated. It was on 4th July 1962 that President Kennedy made the generous offer of equal partnership between the United States of America and a Europe which is still in process of unification. So far no proper reply has been made to this offer.

Europe must be in a position to speak with a single voice. To do this, she will have to organise herself. Finding someone to speak on her behalf is not enough. She needs common institutions, such as already exist between the Six. The Community institutions will therefore have to be strengthened, including the parliamentary institutions, and the existing Communities expanded to include countries which are ready to play their part, in particular, Great Britain.

Lord Carrington (suite)

La Grande-Bretagne est naturellement aussi l'une des puissances occidentales les plus directement intéressées au maintien de la liberté et de conditions d'existence viables à Berlin. C'est là une de nos autres obligations. Nous n'avons pas essayé de nous dérober devant elle ou devant ses conséquences dans le passé, et nous la respectons à l'avenir.

Nous estimons qu'il nous appartient à présent à tous, sans relâcher notre vigilance ou faire des concessions unilatérales, de nous employer patiemment et résolument à diminuer les risques de guerre et à rechercher toutes les possibilités de réaliser des progrès sur les questions fondamentales. Ne nous laissons pas trop abattre si ces progrès ne se révèlent pas possibles dans l'immédiat. Je crois que le monde a marqué un point important, à la lumière des événements de l'an passé : il semble que le risque d'être englouti dans une catastrophe nucléaire ait diminué par suite d'une évaluation plus raisonnable, par les Soviétiques, du rapport des forces dans le monde. Il n'y a aucune raison que les éléments positifs qui ont contribué à améliorer la situation cessent d'exercer leur influence.

En même temps, nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour favoriser cette influence en coopérant dans la mesure du possible avec l'Union Soviétique dans des domaines techniques tels que l'exploration de l'espace et la recherche médicale ; nous devrions aussi chercher à diminuer le grand isolement dans lequel vit encore le peuple soviétique par des contacts à tous les échelons et par les relations résultant d'échanges commerciaux mutuellement profitables. Que l'Assemblée me permette de lui soumettre la réflexion suivante qui s'applique, je crois, à tout ce que j'ai évoqué aujourd'hui — aussi bien le développement de notre propre force et de notre cohésion que nos relations avec le reste du monde. Il serait illusoire de s'attendre à la solution immédiate de tous les problèmes internationaux et il ne faut pas les aborder dans un esprit de « tout ou rien ». Nous ne devons négliger aucune possibilité de régler des aspects particuliers de nos problèmes, mais nous devons aussi être prêts à vivre avec eux et à les creuser inlassablement, année après année s'il le faut. Si nous abordons de cette manière les vastes questions qui se posent à nous, dans un esprit de confiance mutuelle, en nous consultant pleinement et en faisant preuve de résolution, de pa-

tience et de lucidité, je crois que de grands espoirs sont permis pour l'avenir. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, vous avez exhorté les peuples d'Europe à se joindre de plus en plus, à serrer leurs rangs, pour sauvegarder les valeurs dont la réalisation constitue l'honneur de notre patrimoine commun. Je vous en remercie. Je vous remercie surtout des paroles par lesquelles vous avez concrétisé l'essence même des rapports Est-Ouest : des rapports de fermeté qui n'excluent pas la souplesse. Pour mon compte personnel, je pense que c'est l'expression même de la sagesse politique *hic et nunc*, et je vous remercie en outre d'avoir donné l'assurance que la Grande-Bretagne est fermement décidée à participer à la formation d'une unité de plus en plus vaste de l'Europe, unité nécessaire pour permettre ce dialogue avec les États-Unis qui, pour être fructueux pour tous les partenaires, doit être un dialogue entre égaux.

Je vous remercie, *my Lord*, pour tout ce que vous venez de nous dire du rôle important que l'U.E.O. et cette assemblée pourraient avoir à jouer. Vous avez parlé du pragmatisme britannique et certains continentaux peuvent en être effrayés. Ce mot-là ne m'effraie pas, car je sais que pragmatisme vient de *pragma*, et que *pragma* signifie « action ». De ce pragmatisme, je vous félicite, *my Lord*.

La parole est à M. Erlér.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, dans votre discours d'hier, vous avez évoqué devant cette assemblée le souvenir du Président des États-Unis, récemment assassiné. Le 4 juillet 1962, il avait fait l'offre magnanime d'une association à égalité de droits entre les États-Unis d'Amérique et une Europe en voie de réaliser son intégration. Eh bien, à cette offre, il n'a pas encore été vraiment répondu.

Une telle Europe devrait être en mesure de s'exprimer par une seule voix. Pour cela, elle doit s'organiser. Car il ne lui suffit pas de chercher un tuteur. Elle doit disposer d'organes communautaires comme ceux qui existent déjà dans la Communauté des Six. Ce qu'il faut donc, c'est fortifier les organes communautaires, sans oublier les organes parlementaires ; ce qu'il faut aussi, c'est élargir les communautés existantes en y faisant entrer les États qui sont prêts à y participer, c'est-à-dire tout spécialement la Grande-Bretagne.

Mr. Erler (continued)

Only then would an organised Europe come near to being an equal partner of the United States. This would apply first of all in the economic, cultural and social fields, fields in which Europe, independent of, but on terms of cordial friendship with, America, will form an entity comparable with our friends across the Atlantic.

This seems to me no longer to be possible in the defence field. In the world today there is no such thing as independent European defence or independent American defence. This is a sphere where co-operation is no longer enough. We cannot change geography, nor can we turn back the clock where the consequences of developments in armament techniques are concerned. Europe needs the protection offered by the Atlantic Ocean, by the naval and air supremacy of Britain and America in that area, and she needs the physical support of her transatlantic partner in building the combined strength of the Alliance. In the same way, the United States need for their defence the contribution made by Europe; they need the radar networks, the troops and the bases. Interdependence is no longer a necessity — it is a fact. All that remains is to draw the right conclusions from this fact, and these consist surely in the closest possible integration, the merging of our resources in the field of defence and a sensible division of responsibilities. In this costly world of ours no one can do everything on his own or have everything for himself. We have to make sure, however, that everything at the disposal of the Alliance contributes to the security of each member.

How is this to be done? We are faced here with the problem of common planning and the much discussed common decision. On the latter point, I think we are tending to jump the gun. At the moment, common decisions are not yet possible. What we can do is to make common preparations for taking decisions in such a way that in an emergency the decision itself will be largely predetermined by the preparations made. This involves the alignment of our diplomacy, the working out of common strategic plans, the deployment of our military potential, the development of weapons — let us hope more by common effort than before, so as to avoid waste — the type of our armaments, the nature

of our military teaching, the imparting of this teaching to our troops on courses and manoeuvres, the structure of the high command and so on.

All these things, to be created in common, form the material of future decisions. In an emergency, the decision itself will have to be rapid and effective. For any foreseeable future I can envisage only one possibility: the power of decision must remain in the hands of the man whose country makes the largest contribution to our common defence — the President of the United States. He will no longer be acting solely as the President of his own nation but, by reason of all the shared work of preparation, as the mouthpiece of the whole Alliance.

I am afraid our highly artificial system of committees may impair the credibility of our total potential as a deterrent, since our enemies may bank on the fact that a committee never decides anything. I am also worried that if the United States feel they might be outvoted — which is quite unthinkable for the strongest factor in the Alliance — they may wash their hands of our security. A world power can be neither outwitted nor outvoted — it can only be persuaded.

What we must do is work out where our common interests lie. We must do all we can — I repeat — to consolidate our common interests — in other words, we must merge. Such a community of interests will outlive its individual negotiators and the results of any elections. I can foresee the day when, the unification of Europe complete, there will be two partners of more or less equal stature, neither able to act without the other, but operating a kind of two-key system, like that used for the strong room of a bank. Such a system cannot work if there are fifteen keys, or even if there are seven. But if we want to see Europe in that position, we must set about building Europe. This is a prime necessity; anything else takes us further from our goal.

Here and now, within the framework of such co-operation, we Europeans must strive to work out a sound strategy. It cannot be based on the

M. Erler (suite)

C'est alors seulement qu'une Europe organisée de la sorte pourra faire figure d'associée à droits à peu près égaux des Etats-Unis d'Amérique. Elle le fera particulièrement dans les domaines de l'économie, de la culture, de la vie sociale. Ici l'Europe, indépendante certes, mais liée aux Etats-Unis par une solide amitié, représentera une unité comparable à celle que constituent nos amis d'outre-Atlantique.

Mais je crois que cela n'est plus possible en matière de défense. Dans le monde d'aujourd'hui, il n'existe pas plus une défense européenne qu'une défense américaine indépendantes l'une de l'autre. Une simple collaboration ne suffit plus. Car nous ne pouvons changer la géographie, pas plus que nous ne pouvons annuler les résultats atteints par l'évolution technologique des armements. L'Europe a besoin, pour sa protection, des vastes espaces de l'Océan Atlantique et de la maîtrise de cet océan, sur terre et dans les airs, par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Elle a besoin aussi de la collaboration matérielle de son grand associé d'outre-océan pour créer la force commune de l'Alliance. Mais en revanche, les Etats-Unis d'Amérique, eux aussi, ont besoin pour leur défense de l'apport de l'Europe, qu'il s'agisse des réseaux de radar, des troupes ou des points d'appui. L'interdépendance n'est plus aujourd'hui une nécessité, elle est un fait. A nous d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Il faudra tendre à une fusion aussi intime que possible, à une intégration de nos forces de défense, à une répartition rationnelle des tâches. Chacun ne peut, dans ce monde ruineux, tout faire lui-même, pas plus qu'il ne peut, à lui seul, disposer de tout. Mais il faut faire en sorte que tout ce qui est aux mains de l'Alliance serve à garantir la sécurité de chacun des Etats membres.

Comment y parvenir ? Ceci nous force à aborder le problème de la planification commune et celui, si souvent évoqué, de la décision commune. J'ai l'impression qu'il est un peu trop tôt pour nous attaquer à ce dernier. Aujourd'hui, il ne peut encore être question de décider en commun, mais, par contre, il est possible de préparer en commun la décision, de telle façon qu'en cas d'alerte, elle soit largement déterminée par les travaux préparatoires. Cela dépendra de l'alignement de nos diplomaties, de l'élaboration de plans stratégiques communs, du déploiement de nos potentiels militaires, de la mise au point des armes — qui, il faut l'espérer, sera à l'avenir un

peu plus uniformisée pour éviter le gaspillage — de la nature de nos armements, de la nature de notre doctrine militaire, de la mesure dans laquelle nous l'inculquerons à nos forces armées, en théorie et en pratique, de la structure du commandement, etc...

Toutes ces conditions, que nous devons créer en commun, ne déterminent-elles pas les décisions de demain ? Il faut qu'en cas d'alerte, toute décision puisse être prise rapidement et efficacement. Et pour l'avenir immédiat, je ne vois qu'une seule possibilité : demain comme hier, elle restera entre les mains de l'homme dont le pays apporte à la défense commune la participation la plus forte, c'est-à-dire entre celles du Président des Etats-Unis d'Amérique agissant, non plus en tant que Président de son propre pays, mais, en raison de l'importance de la préparation commune, en tant qu'homme de confiance de l'Alliance.

Je crains que par la construction artificielle d'un ensemble d'organes, nous compromettions la crédibilité de tout notre potentiel de dissuasion, incitant peut-être l'adversaire à se dire qu'un comité ne se décide jamais. Je crains aussi que les Etats-Unis d'Amérique, s'ils ont l'impression qu'ils peuvent être mis en minorité — chose impensable, alors qu'ils sont l'élément le plus fort de l'Alliance — ne se désintéressent de nos problèmes de sécurité. Quand on s'adresse à une puissance mondiale, on ne peut ni la duper, ni la mettre en minorité. On peut seulement la convaincre.

Il s'agit d'élaborer la communauté de nos intérêts. Il s'agit de prouver sans cesse notre volonté de consolider le plus possible nos intérêts communs ; en d'autres termes, il s'agit d'opérer notre fusion. Une pareille communauté d'intérêts durera plus longtemps que l'action individuelle des personnalités et les décisions électorales. J'imagine que, plus tard, quand nous aurons réalisé l'unification de l'Europe, il y aura face à face deux partenaires de stature à peu près égale dont aucun ne pourra agir sans l'autre et qui pratiqueront une sorte de système à double clé, comme celui qui protège la caisse d'une banque. S'il y avait quinze clés, si même il y en avait sept, le système ne vaudrait rien. Si on ambitionne de voir l'Europe jouer un tel rôle, on doit commencer par créer cette Europe. C'est là la condition préalable, toute autre action nous éloigne du but.

Mais, dès aujourd'hui, dans le cadre de la coopération que nous pratiquons ici, il faut que les Européens s'efforcent de trouver une straté-

Mr. Erler (continued)

idea that the only alternative remaining to us is capitulation or suicide. Deterrence is something which works upon the mind of the enemy. It consists generally in the firm determination to defend oneself, but also in the uncertainty of the hazard, and in finding the right answer to the threat of the moment. We must be free to choose between various possibilities by having the necessary means to hand. Where only one means is available, there is no freedom of choice. Anyone who believes that, in any and every eventuality, he can at once threaten to use tactical nuclear weapons — the use of which would in fact, as we know full well, unleash a general nuclear war — is basing his strategy on the threat of suicide and, if not fully prepared for that course, upon the readiness to capitulate. Apart from not being very credible, this would be somewhat irresponsible.

The United States are not alone in wanting to ensure the survival of their citizens. We who carry responsibility in Europe must also see to it that there is a chance of survival for our peoples. This preoccupation is therefore not an American monopoly; we must share in it, so that we are not entirely defenceless against forms of aggression which do not justify a policy of suicide. Suiting the riposte to the attack is an old military maxim which still holds good in the nuclear age. One cannot wish to destroy more than is absolutely necessary for fending off an adversary. Consequently it is impossible simply to replace troops by nuclear weapons, however essential the presence of these weapons among our defence arrangements may be today. Neither American nor European troops can be replaced by nuclear weapons in this way; these weapons are only a final resort in case it becomes impossible to contain the enemy in any other way. This has credibility, and providing our forces with tactical nuclear weapons also enhances our security against conventional attack, since it prevents the enemy massing his forces in order to have a better chance of success in conventional warfare.

We cannot afford any loss of territory, men, cities or productive capacity, if only because of the psychological chain reaction which would result. Our defence must be so designed that our whole potential, from our will to defend to the H-bomb itself, forms a virtually unchallengeable deterrent. If the deterrent fails, however, we must be in a position to save our skins, and if an armed conflict should develop in spite of the deterrent, we must still be able to ensure the survival of our population.

To this end we must honour our undertakings to raise well-equipped, mobile conventional forces. To this end we must provide the Alliance with the means it lacks, and not invest our resources in fields in which the Alliance already has a potential capable of annihilating mankind several times over. It is illogical to withdraw our national contribution from the Alliance and at the same time to ask for a greater say in what the Alliance does. The say we have must be related to the services we render — render to the Alliance, that is. *Pacta sunt servanda*. Commitments must be respected.

Let me close with a few general remarks. The tasks which face us in the field of defence and in Atlantic partnership are not limited to ensuring the security of Europe, and certainly not to ensuring that of central Europe alone. There are not merely military tasks to be undertaken here, but above all political ones, on a world-wide scale. To cope with these we must shape our planning machinery accordingly, making the NATO Council more effective and providing a corresponding military staff to work in the closest contact with it. This can no longer merely be a local command with its necessarily limited military concepts and aims.

We must also be ready to share our partner's concern in his other political problems. Europe cannot expect to be treated as an adult where nuclear weapons are concerned and at the same time behave like a small child sulking in a corner. We must be prepared to assume some degree of responsibility in world politics, whether it is a case of security, economics of foreign trade, aid to developing countries or disarmament negotiations. These are all fields in which Europe must surely make her own moral and political contribution to the partnership.

M. Erler (suite)

gie rationnelle. Cette stratégie ne peut se fonder sur l'idée qu'il ne nous reste le choix qu'entre la capitulation ou le suicide. La dissuasion est une force qui agit dans l'esprit de l'adversaire. Pour créer cette dissuasion, il faut être décidé à se défendre, certes, mais étant donné l'incertitude du risque, il faut aussi être en mesure de parer à n'importe quelle menace. Pour cela, nous devons nous réserver la liberté du choix entre diverses possibilités et, pour cela, avoir à notre disposition les moyens de l'exercer. Car, quand on ne dispose que d'un seul moyen, on n'a pas la liberté du choix. Quiconque croit pouvoir, dans n'importe quel cas, brandir immédiatement la menace du recours aux armes nucléaires tactiques — alors que nous savons qu'en vérité, un tel recours déclencherait une guerre nucléaire généralisée — fonde sa stratégie sur la menace du suicide et, s'il n'est pas résolu à l'exécuter, sur son acceptation de la capitulation. Pareille attitude est difficile à concevoir et serait d'ailleurs absurde.

Car les Etats-Unis d'Amérique ne sont pas seuls à vouloir assurer la survie de leur population ; en tant qu'hommes responsables, nous devons faire en sorte qu'il reste à nos populations elles aussi une chance de survivre. Ce souci n'est donc pas un monopole américain ; nous devons le partager, afin de ne pas être totalement sans défense contre certaines formes d'agression qui ne justifient pas le suicide. L'adaptation des moyens de défense à toute attaque est un vieux principe de la science militaire qui, même au siècle des armes nucléaires, garde toute sa force. On ne peut vouloir détruire plus que ne l'exige absolument la défense contre l'adversaire. Aussi, est-il impossible de remplacer simplement les soldats par des armes nucléaires, quelque nécessaire que puisse être aujourd'hui la présence de telles armes dans notre dispositif de défense. On ne peut pas plus remplacer les troupes américaines que les troupes européennes par des armes nucléaires. Ces dernières doivent constituer une ultime ressource pour le seul cas où il n'existerait aucun autre moyen d'arrêter immédiatement l'adversaire. Ceci est croyable, et la présence d'armes nucléaires tactiques parmi nos unités augmente également notre sécurité face à l'éventualité d'attaques classiques, du fait qu'elle ne permet pas à l'ennemi une concentration de troupes pour augmenter ses chances de réussir une attaque de style classique.

Nous ne pouvons nous permettre la moindre perte de territoires, d'hommes, de villes, de moyens de production, ne serait-ce que pour éviter des réactions psychologiques en chaîne. C'est pourquoi notre défense doit se présenter de telle sorte que la force de dissuasion de notre potentiel tout entier — depuis la volonté de défense jusqu'à la bombe à hydrogène — ne présente aucune faille et que, dans le cas où la dissuasion échouerait, nous soyons en état de défendre notre peau et, si un conflit armé devait se produire, malgré nos efforts de dissuasion, de maintenir dans toute la mesure du possible les chances de survie de nos peuples.

C'est pourquoi nous devons tenir nos engagements en organisant des forces classiques équipées et mobiles. C'est pourquoi nous devons apporter à l'Alliance le meilleur de nos moyens là où elle en a besoin, et ne pas procéder à des investissements dans les secteurs où elle dispose déjà d'un potentiel plusieurs fois capable d'anéantir l'humanité. Il n'est pas très logique de refuser à l'Alliance notre participation nationale et en même temps de vouloir exercer dans ses rangs une influence plus grande. L'influence doit correspondre aux services rendus à l'Alliance. *Facta sunt servanda*. Les engagements doivent être tenus.

Permettez-moi de conclure par quelques remarques générales. La mission à remplir en matière de défense et dans le *partnership* atlantique, ne se limite pas à assurer la seule sécurité de l'Europe et encore bien moins du Centre-Europe. Il s'agit d'une mission non seulement militaire, mais surtout politique, d'une portée mondiale. Elle nous oblige à organiser notre planification en conséquence, par l'amélioration des moyens d'action du Conseil de l'O.T.A.N. et par la création d'un état-major adéquat qui reste étroitement en contact avec lui. Ceci ne peut plus être la tâche d'un commandement régional ayant des conceptions et des objectifs forcément limités.

Mais alors, il nous faut aussi être prêts à partager les soucis de notre associé, même à propos de ses autres tâches politiques. L'Europe ne peut pas exiger qu'on la traite en adulte à propos de l'emploi des armes nucléaires et, quant au reste, se conduire comme un enfant qui boude dans son coin. Nous devons être prêts à assumer certaines responsabilités dans la politique mondiale, qu'il s'agisse de la sécurité, de l'économie et du commerce international, comme de l'aide aux pays en voie de développement, comme des négociations sur le désarmement, tous sujets sur lesquels l'Eu-

Mr. Erler (continued)

Europe will be able to pull her full weight as a partner of the United States only if she stops concentrating solely on ambitions and aspirations and makes her proper contribution by the achievement of unity and her own economic, political and military efforts.

Thank you. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kissinger, Professor of Political Science at the University of Harvard, will now address the Assembly.

I need hardly introduce Professor Kissinger to an audience such as this. His books on nuclear problems, strategic questions and foreign politics are already classics. I have several times had the privilege of meeting the Professor and he is one of those men whom one comes across in the great American universities who, by counselling American statesmen, play a definite part in the history of their country.

After his speech, Professor Kissinger will reply to any questions which may be put to him.

I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER (*Professor of Political Science at Harvard University*). — I appreciate the kind words that your President has expressed about my books. I think that in fairness I should point out something a British reviewer once wrote about me. He said that he did not know whether Mr. Kissinger was a great writer but that anyone finishing his book was a great reader.

I am always a little uncertain when speaking before a distinguished group of parliamentary leaders where eloquence is so much a condition of the public career. I should like to point out to you that a Harvard obtuseness is sometimes considered a sign of profundity.

I speak to you at a sombre moment in our history. The United States has suffered a tragic and unexpected loss. Having worked at one time with President Kennedy, the sadness is personal as well. Naturally, there will be anxieties about

the continuity of American policy. The question will be asked whether fundamental changes in United States policy might be considered.

I speak here, as you know, as an irresponsible Harvard professor. Indeed, there is a school of thought in the United States which holds that once a man has identified himself as a Harvard professor the adjective is quite unnecessary. Therefore, I can tell you, without, I hope, being suspected of following an "official" line, that I do not see any possibility of change in American foreign policy. There may be — indeed, there will be — changes in style. There are likely to be alterations in personnel over a period of time. But the main lines of American foreign policy will remain.

President Johnson was a close associate of President Kennedy. In terms of his background he is in the tradition of President Truman, who holds such an honoured place in Atlantic relationships.

As for our imminent national election, one obvious result of the recent tragedy has been the strengthening of the moderate, internationalist wing in the Republican Party. I know some of their leaders, and I can assure you that regardless of the results of the election next Fall, the main lines of our European policy will be continued. Regardless of who will be President after November, the main categories of the discussion before this Assembly need not be affected by the tragedy which befell America.

These categories as far as the United States is concerned are as follows. There is no dispute in the United States about the indivisibility of interests of the Atlantic area. As an old friend of many of you here and as an old friend of Europe, I must tell you that it does not advance our discussion very much to imply that the United States might be planning to withdraw from Europe, or betray Europe, or perhaps get itself into a position where it might make a settlement at the expense of Europe. Obviously on issues of the complexity of those before us serious people are going to differ within the Alliance and within each government. But I am convin-

M. Erler (suite)

rope doit, dans le cadre du *partnership*, apporter sa contribution spirituelle et politique.

L'Europe ne pourra se déployer dans toute sa mesure en tant qu'associée des Etats-Unis que si, loin de se limiter à des aspirations et à des ambitions, elle apporte à l'Alliance la contribution nécessaire, par la réalisation de son unité et par son action sur le plan économique, politique et militaire.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons entendre maintenant M. Kissinger, Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard.

Je n'ai pas besoin de présenter à un auditoire comme le nôtre le Professeur Kissinger dont les livres sur les problèmes nucléaires, sur les questions stratégiques et sur les politiques étrangères font autorité. J'ai eu le privilège de rencontrer le Professeur Kissinger à plusieurs reprises. Il est un de ces hommes qui, dans les grandes universités américaines, et par leurs conseils aux hommes politiques américains, jouent un rôle certain dans l'histoire de leur pays.

Après son exposé, M. Kissinger répondra aux questions qui lui seraient éventuellement adressées.

La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (*Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard*) (Traduction). — Je suis sensible aux paroles aimables que votre Président a prononcées en parlant de mes livres. En toute équité, je crois qu'il me faut signaler ce qu'un critique britannique écrivit un jour à mon sujet. Il a déclaré qu'il ignorait si M. Kissinger était un grand écrivain, mais que pour aller jusqu'au bout de son livre, il fallait certainement être un grand lecteur.

J'éprouve toujours quelque hésitation à parler devant une assemblée de parlementaires distingués où l'éloquence tient une si grande place dans la carrière des hommes politiques. Je tiens à vous indiquer qu'à Harvard, on considère parfois l'obscurité comme un signe de profondeur.

Je m'adresse à vous en un triste moment de notre histoire. Les Etats-Unis ont vécu une tragédie et éprouvé une perte soudaine. Pour moi qui ai travaillé à une certaine époque avec le Président Kennedy, cette tragédie m'atteint per-

sonnellement. On s'inquiétera naturellement de la continuité de la politique américaine. On posera la question de savoir s'il y a lieu d'envisager des changements fondamentaux dans la politique des Etats-Unis.

Ainsi que vous le savez, celui qui vous parle est un professeur de Harvard qui n'a pas d'autre responsabilité. Du reste, il existe aux Etats-Unis un courant d'opinion qui prétend que lorsqu'un homme a décliné son identité de professeur de Harvard, cette précision est tout à fait superflue. C'est pourquoi je peux vous dire sans que l'on me soupçonne, j'espère, de me faire l'écho de vues « officielles » que je n'aperçois aucune perspective de changement dans la politique étrangère américaine. Il y aura peut-être — il y aura même certainement — des modifications dans la forme. Il y aura probablement des changements de personnel pendant un certain temps, mais les grandes lignes de la politique étrangère américaine resteront inchangées.

Le Président Johnson était étroitement associé aux activités du Président Kennedy. Par ses antécédents, il se situe dans la tradition du Président Truman qui occupe une place d'honneur dans l'histoire des relations atlantiques.

Pour ce qui est de nos prochaines élections nationales, la récente tragédie a eu pour résultat évident de renforcer l'aile modérée, de tendance internationaliste, du parti républicain. Je connais certains de ses dirigeants et je peux vous assurer que, quel que soit le résultat des élections de l'automne prochain, les grandes lignes de notre politique étrangère seront maintenues. Quel que soit le Président à partir du mois de novembre prochain, la tragédie qui est survenue aux Etats-Unis ne doit donc pas avoir de répercussions sur les thèmes généraux des débats dans cette assemblée.

Ces thèmes, du moins du point de vue américain, sont les suivants : il n'existe aucune controverse aux Etats-Unis sur l'indivisibilité des intérêts de la zone atlantique. Vieil ami d'un grand nombre d'entre vous et vieil ami de l'Europe, j'ai le devoir de vous dire que notre discussion n'avancera pas beaucoup si on laisse entendre que les Etats-Unis pourraient avoir l'intention de se retirer d'Europe, de trahir l'Europe ou, peut-être, de se mettre en situation de régler certaines questions au détriment de l'Europe. Il est évident que des questions aussi complexes que celles que nous sommes appelés à examiner sont de nature à diviser les esprits sérieux au

Mr. Kissinger (continued)

ced that the majority of both our political parties are dedicated to the notion of an Atlantic Community.

America believes in the concept of a joint defence. The only worthwhile dispute in America, and, I hope, the only useful dispute within the Alliance, concerns how a common policy can best be organised and a common defence implemented. We do not have a monopoly of wisdom, and sometimes our judgments about common goals may be wrong. Certainly they should at all times be open to challenge. But the useful framework for discussion is in terms of community and not rivalry as between Europe and the United States.

Nevertheless, there have been differences of which we are all aware. I should like to mention a few, beginning with some psychological and political problems.

It is inevitable that American-European relations should change as Europe gains strength, vigour and self-confidence. At the end of World War II Europe was devastated and completely dependent on American material and military support. Partly as a result of the Marshall Plan, partly due to European efforts, economic conditions have greatly improved. It is natural and healthy that Europe should aspire to something closer to its traditional rôle in foreign affairs. This forces both sides of the Atlantic to overcome certain bad habits that may have developed over the past few years.

When America started the Marshall Plan it was above all conscious of Europe's economic weakness. Perhaps subconsciously many thought of a future Europe no longer in need of economic assistance, but which would more or less automatically accept our political lead. For some Americans it is probably a little irritating now to have to fight for proposals that used to be accepted as a matter of course some years ago. In Europe there developed a need for constant reassurance and a certain querulousness. On both sides of the Atlantic, therefore, bad habits have

to be overcome and this has exacerbated some of the inevitable differences.

Then, too, the Soviet threat, which was obvious and simple under Stalin, has changed its appearance. With more flexible Soviet tactics, the challenges to the West are bound to be more ambiguous. The Western Alliance now must consciously create a unified diplomacy that was perhaps imposed on us in the simpler periods in the late '40s and early '50s. Bilateralism in diplomacy is inappropriate at a time when we insist on unified military planning. One of the problems to which the West must address itself is how to develop unified negotiating positions. A common foreign policy is more crucial than common targeting, useful as that is. If there were greater political confidence the issue of "who presses what button?" would lose some of its urgency.

Let me turn now to the problems of strategy. Some people claim that United States policy has triggered the debate within NATO. I doubt this. There would have been a strategic debate within NATO regardless of what policy we pursued. The debate was inevitable because we are dealing with weapons of unprecedented destructiveness, of unprecedented novelty and in an extraordinary state of change.

During the debate on the nuclear test moratorium last summer, there was a great deal of discussion about the testing of warheads. But if one looks at the whole nuclear arsenal one is struck by the fact that never before has so much depended on weapons for which there is so little operational experience. You are familiar with the published figures of the number of weapons that we are planning. The intercontinental missiles alone approximate a thousand. I doubt that we shall have fired as many as fifty of them. Firing them in salvos will have to be based on theoretical calculation for a long time. Much of the strategic debate is bound to have a somewhat esoteric, almost metaphysical, character.

M. Kissinger (suite)

sein de l'Alliance et dans chaque gouvernement. Mais je suis convaincu que la majorité des membres de nos deux partis politiques sont entièrement acquis à la notion d'une communauté atlantique.

L'Amérique croit à la conception d'une défense commune. Ce qui mérite discussion en Amérique, et j'espère que c'est le seul débat utile au sein de l'Alliance, concerne la meilleure manière d'élaborer une politique commune et de mettre en œuvre une défense commune. Nous n'avons pas le monopole de la sagesse et nos jugements sur les buts communs peuvent parfois être faux. Ils doivent en tout cas pouvoir être contestés à tout moment. Mais pour pouvoir porter des fruits, la discussion doit se situer dans le contexte d'une communauté et non d'une rivalité entre l'Europe et les États-Unis.

Des divergences dont nous sommes tous au courant se sont néanmoins manifestées. Je voudrais en mentionner quelques-unes, en commençant par certains problèmes psychologiques et politiques.

Il est inévitable que les relations entre l'Amérique et l'Europe se modifient au fur et à mesure que l'Europe retrouve force, vigueur et confiance en soi. A la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Europe était dévastée et elle dépendait entièrement de l'aide matérielle et militaire des États-Unis. Les conditions économiques se sont sensiblement améliorées, en partie à la suite du Plan Marshall, en partie grâce aux efforts européens. Il est naturel et sain que l'Europe aspire à reprendre le rôle traditionnel qu'elle a joué dans les affaires internationales. De ce fait, on est forcé, des deux côtés de l'Atlantique, de surmonter certaines mauvaises habitudes qui ont pu se développer au cours de ces dernières années.

Lorsque l'Amérique a commencé d'appliquer le Plan Marshall, elle était avant tout consciente de la faiblesse économique de l'Europe. Bien des gens s'imaginaient, peut-être dans leur subconscient, que lorsque l'Europe n'aurait plus besoin de notre assistance économique, elle continuerait néanmoins d'accepter plus ou moins automatiquement notre direction politique. Pour certains Américains, il est probablement un peu irritant d'avoir à lutter maintenant pour des propositions qui étaient acceptées naturellement il y a quelques années. En Europe, on a vu se développer le besoin d'être constamment rassuré et

une certaine récrimination. Des deux côtés de l'Atlantique il convient, par conséquent, de surmonter les mauvaises habitudes qui n'ont fait qu'exacerber certaines des divergences inévitables.

Par ailleurs, la menace soviétique qui était évidente et simple à l'époque de Staline, a changé d'aspect. La tactique soviétique étant devenue plus souple, les défis portés à l'Occident ne peuvent manquer de devenir plus ambigus. L'Alliance occidentale doit à présent prendre nettement conscience qu'il lui faut créer une diplomatie unifiée, qui s'imposait peut-être à elle en des périodes moins complexes, pendant les années qui ont immédiatement précédé et suivi 1950. Le bilatéralisme dans la diplomatie ne convient pas à une époque où l'on insiste sur une planification militaire unifiée. Un des problèmes sur lesquels l'Occident doit se pencher est la manière d'unifier ses positions de négociation. Une politique étrangère commune est infiniment plus importante qu'une planification commune des objectifs, quelle que soit l'utilité de celle-ci. S'il régnait une plus grande confiance dans le domaine politique, la question de savoir « qui pressera sur quel bouton » perdrait une partie de son acuité.

Je passe maintenant aux problèmes stratégiques. D'aucuns prétendent que la politique des États-Unis a déclenché le débat à l'O.T.A.N. J'en doute. Quelle que soit notre politique, il y aurait eu un débat sur la stratégie à l'O.T.A.N. Ce débat était inévitable car nous manipulons des armes d'un pouvoir de destruction et d'une nouveauté sans précédent, et nous le faisons dans des conditions extraordinairement changeantes.

Au cours du débat de l'été dernier sur le moratoire relatif aux essais nucléaires, les essais d'ogives nucléaires ont fait l'objet de nombreuses discussions. Mais si l'on considère l'ensemble de l'arsenal nucléaire, on est frappé de constater que jamais encore tant de choses n'avaient dépendu d'armes dont l'utilisation a été si peu expérimentée. Vous connaissez, d'après les chiffres publiés, la quantité d'armes qui fait l'objet de nos projets. Les engins intercontinentaux à eux seuls atteignent l'ordre du millier. Je doute que nous en ayons tiré une cinquantaine. Pour un feu de salve, on se basera encore longtemps sur les calculs théoriques. C'est pourquoi le débat sur la stratégie est destiné à revêtir un caractère quelque peu ésotérique et presque métaphysique.

Mr. Kissinger (continued)

Secondly, as Mr. Erler correctly pointed out, deterrence takes place in the mind of the opponent. A threat which is meant as a bluff but is taken seriously is more useful for purposes of deterrence than a threat which is meant seriously but is interpreted as a bluff. Any military policy therefore, has to be designed in terms of its impact on Soviet calculations. There we are obviously in the realm of intangibles. We have to analyse how the Soviets will interpret our capability and we have to know how they will understand our strategy.

We face many problems of a similar nature. How do we threaten with solid fuel missiles? With conventional weapons armies could be mobilised as a sign that things were getting serious. Even airplanes could be put into a state of increased readiness. But how do you demonstrate additional resolve when your weapons are designed to be in a state of acute readiness? These problems were not invented by us and would be serious regardless of what policy we adopted.

The enormous rapidity with which weapon technology has changed produces another distortion. Deterrence is working when war has *not* occurred. But it is logically impossible to demonstrate why something has *not* happened. Did the Soviets never intend to attack in the first place? Did they not attack because we have pursued the optimum policy? Or did they not attack because we are pursuing a very risky policy which is depreciating — in effectiveness — all the time?

We will not know an irrefutable answer to these questions unless deterrence fails. But our policy must never fail — not even in one case out of 10,000, an average which diplomats have not always achieved in the past.

Finally, the destructiveness of weapons has produced a certain change in the nature of alliances. Some people argue that it has made alliances completely useless, that henceforth no country will die for another. I reject this. I do not believe that the performance of even those who allege it supports it. Conflict within the Alliance has become more intense because of the

knowledge that the United States has no real choice except to protect its allies.

Also, the new technology has produced the technical possibility for a country to try to be protected by the Alliance but to have a war conducted on someone else's territory. In 1914, Belgium could not insist that it would defend itself only if it had a guarantee that Britain would be equally devastated. It was always considered an inevitable consequence of war that those areas immediately attacked would receive greater devastation than those further away. Today the option exists, or is thought to exist, that countries can use an alliance to elaborate a *casus belli* but to shift the actual conduct of military operations on to other territories. This is a very understandable tendency. It is not, however, a good basis on which to found long-range policy.

In what way has military technology changed then over these past years? We have witnessed essentially four phases. First, there was the period when the United States possessed an atomic monopoly and a monopoly on the means of delivery. This ended around 1955. Then there was a period when we no longer had a monopoly in either weapons or means of delivery but could probably have won a war by striking first. This phase is now ending. We are entering a period during which the notion of military superiority in the field of strategic weapons is bound to change its meaning whether we like it or not.

During the first three periods it was sensible to rest the defence of Europe largely on American strategic power. The Soviet Union could not attack Europe alone because this would have led to a crushing first blow by SAC. It could not attack the United States simultaneously with Europe because our superiority was too great. In the period ahead some degree of effective parity is inevitable regardless of what we do and regardless of what we intend. This is not our fault, this is not our design, and neither we nor our allies can avoid it.

M. Kissinger (suite)

Deuxièmement, ainsi que M. Erler l'a souligné très justement, la dissuasion a lieu dans l'esprit de l'adversaire. Une menace qui équivaut à du bluff mais qui est prise au sérieux est plus utile, du point de vue de la dissuasion, qu'une menace adressée sérieusement mais considérée comme du bluff. C'est pourquoi toute politique militaire doit être conçue en fonction de ses effets sur les calculs soviétiques. Nous sommes là manifestement dans le domaine des impondérables. Il nous faut analyser la manière dont les Soviétiques jugeront nos possibilités et savoir comment ils interpréteront notre stratégie.

Un grand nombre de problèmes analogues se posent à nous. Comment exercer des menaces avec des engins à carburant solide ? Avec les armes classiques, il était possible de mobiliser les armées de terre pour avvertir que la situation devenait sérieuse. Même les avions pouvaient être mis en état d'alerte. Mais comment témoigner d'un degré accru de détermination lorsque les armes sont conçues de manière à pouvoir être utilisées aussitôt ? Ces problèmes, ce n'est pas nous qui les avons inventés et ils restent graves, quelle que soit la politique adoptée.

La rapidité considérable des progrès techniques en matière d'armements provoque une autre distorsion. La dissuasion joue lorsque la guerre n'a pas eu lieu. Mais il est impossible d'expliquer par la logique pourquoi une chose ne s'est pas produite. Les Soviétiques n'ont-ils jamais eu l'intention d'attaquer les premiers ? Est-ce qu'ils n'ont pas attaqué parce que nous avons pratiqué la meilleure politique possible ? Ou bien n'ont-ils pas attaqué parce que nous pratiquons une politique très hasardeuse, dont l'efficacité ne cesse de diminuer ?

Il n'y aura de réponse irréfutable à ces questions que par un échec de la dissuasion. Mais notre politique ne doit jamais subir d'échec — pas même dans la proportion de 1 sur 10.000, moyenne que la diplomatie n'a pas toujours atteint dans le passé.

Enfin, la puissance de destruction des armements a modifié dans une certaine mesure la nature des alliances. Certains font valoir qu'elle a rendu les alliances complètement inutiles, que, dorénavant, aucun pays ne consentira à mourir pour un autre. Je m'inscris en faux contre cette affirmation. Je ne crois pas qu'elle soit corroborée par les actes de ceux-là mêmes qui la sou-

tiennent. Les tensions au sein de l'Alliance se sont accusées parce que l'on sait que les États-Unis ne peuvent faire autrement que de protéger leurs alliés.

Par ailleurs, la nouvelle technologie a rendu techniquement possible qu'un pays s'efforce de bénéficier de la protection de l'Alliance, tout en faisant en sorte que la guerre se déroule sur le territoire d'un autre pays. En 1914, il n'était pas question pour la Belgique de proclamer qu'elle ne se défendrait qu'avec la garantie que la Grande-Bretagne serait elle aussi dévastée. On considérait toujours comme une conséquence inévitable de la guerre que les territoires immédiatement attaqués soient exposés à des destructions plus considérables que ceux qui étaient plus éloignés. Aujourd'hui il existe — ou on croit qu'il existe — une alternative, à savoir que certains pays peuvent utiliser une alliance pour provoquer un *casus belli* et détourner sur d'autres territoires la conduite des opérations militaires. Cette tendance est bien compréhensible. Toutefois, elle ne constitue pas une base valable pour édifier une politique à longue portée.

En quoi la technologie militaire a-t-elle changé au cours de ces dernières années ? Nous avons vu se dérouler quatre phases principales. Il y a eu d'abord la période où les États-Unis possédaient le monopole des armes nucléaires et des véhicules porteurs. Cette période a pris fin vers 1955. Il y a eu ensuite la période où nous ne possédions plus le monopole, ni des armes elles-mêmes, ni des véhicules, mais où nous aurions probablement gagné une guerre en frappant les premiers. Nous assistons maintenant à la fin de cette phase, et nous entrons dans la période où la notion de suprématie militaire dans le domaine des armes stratégiques changera inévitablement de sens, que cela nous plaise ou non.

Pendant les trois premières périodes, il était sensé de s'en remettre, dans une grande mesure, à la force stratégique américaine pour assurer la défense de l'Europe. L'Union Soviétique ne pouvait borner son attaque à l'Europe ; cela aurait entraîné la riposte du Commandement Aérien Stratégique et l'écrasement de l'adversaire. Les Soviétiques n'auraient pu attaquer les États-Unis en même temps que l'Europe ; notre supériorité était trop grande. Dans la période qui s'ouvre, un certain degré de parité effective est inéluctable, quoi que nous fassions, quelles que soient nos intentions. Ce n'est pas notre faute, nous ne l'avons pas voulu : ni nous, ni nos alliés ne pouvons l'éviter.

Mr. Kissinger (continued)

Two general approaches have been attempted to maintain the old validity of strategic nuclear forces. One answer is that with a very sophisticated and flexible use of strategic weapons the situation of the 1950s can be prolonged. I do not believe this is a realistic policy. The West cannot indefinitely maintain a monopoly of invulnerable weapons while the Soviet weapons remain vulnerable. Whatever the West does, the Soviet capacity to retaliate is therefore likely to grow. I do not believe that any President will be able to muster the necessary confidence in theoretical calculation to rely on the strategic forces as the sole deterrent.

Some European countries have developed another theory. Their solution for the changed situation is to conduct a policy of massive retaliation based entirely on national nuclear forces. That, too, I do not believe to be feasible. I have not been as opposed to the national nuclear forces of Britain and France as some of my colleagues in the United States. However, these forces do not enable us to go back to the strategy of the 1950s. They must be considered an absolutely last resort not as the sole deterrent to Soviet aggression.

I support the statement of my friend Mr. Erler that all our countries have an interest in preventing the most fearful devastation. All of us have a stake in finding a spectrum of deterrence to enable us to resist various forms of Soviet challenges.

The following facts seem to me basic. (1) The Soviet Union can threaten most allied countries from its own territory. (2) No European country is capable of resisting alone. (3) The Soviet Union can threaten our allies. (4) The West has to threaten a unitary State. We would only play into Soviet hands if we split up deterrence into different segments. Our response must be to make clear that response will be as united as our interests are indivisible.

This, then, raises two fundamental questions. The first concerns the *rôle* of nuclear weapons

in a strategy of options and the second concerns the *control* of nuclear weapons.

As to the rôle of nuclear weapons, some people argue that the United States envisages a purely conventional defence of Europe. Some American statements have at times given this impression. However, this notion is not commonly held and is in any event rejected by me. I cannot conceive what would induce the Soviet Union to launch a full-scale conventional attack on central Europe with any expectation that the war could be kept conventional. It would be absolutely against our interest to give the Soviets the impression that this might be the case.

NATO must not give the Soviets a shopping list of risks among which to choose. The various options should not be too neatly compartmentalised. At every level of risk the Soviets must fear the danger of escalation. And the danger of escalation is real. Once major forces are engaged no one can foresee the consequences.

Secondly, no matter how many conventional divisions there are in Europe the choice of weapons is no longer entirely up to us. It is not in our interest to adopt strategic theories which are made to order for Soviet nuclear blackmail. If we imply that tactical nuclear weapons can never be used the entire military establishment in Europe can be made irrelevant by a Soviet nuclear threat. Finally it is clear that we cannot accept a conventional defeat or a substantial withdrawal in Europe without resorting to larger means. For all these reasons I believe that one of the most urgent problems before NATO is to have an adequate concept of tactical nuclear defence.

Of course, the employment of even a portion of the present tactical nuclear capabilities would involve enormous devastation. Therefore, in both the design and the deployment of our tactical weapons we should keep in mind that our objective should be the minimum amount of destruction consistent with deterrence.

Whatever the balance between conventional and nuclear forces, I should like to stress the

M. Kissinger (suite)

Deux théories ont été avancées pour essayer de montrer que les forces nucléaires stratégiques étaient encore valables. Une de ces théories consiste à déclarer qu'un degré élevé de complexité et de souplesse dans l'utilisation des armes stratégiques permettrait de prolonger la situation de 1950. Je ne crois pas que ce soit là une vue réaliste. L'Ouest ne peut pas maintenir indéfiniment le monopole d'armes invulnérables tandis que les armes soviétiques restent vulnérables. Quoi que fasse l'Occident, il est vraisemblable que la capacité de représailles des Soviétiques ira en grandissant. Je ne crois pas qu'aucun Président puisse nourrir la confiance nécessaire dans les spéculations théoriques pour compter sur les forces stratégiques comme seule force de dissuasion.

Certains pays européens ont conçu une autre doctrine. La solution qu'ils ont trouvée pour répondre au changement de situation réside dans une politique de représailles massives fondée entièrement sur les forces nucléaires nationales. Cette politique ne me paraît pas non plus praticable. Je ne suis pas aussi hostile aux forces nucléaires nationales du Royaume-Uni et de la France que tels de mes collègues américains. Toutefois, ces forces ne nous permettent pas de revenir à la stratégie des années 1950-1960. Il faut les considérer comme l'ultime recours et non l'unique élément capable de décourager une agression soviétique.

Je souscris à la déclaration de mon ami M. Erler suivant laquelle tous nos pays ont intérêt à empêcher la dévastation la plus terrible. Nous avons tous à gagner à mettre au point une gamme de moyens de dissuasion qui nous permette de résister aux diverses formes de défis soviétiques.

Voici des faits qui me paraissent essentiels : (1) L'Union Soviétique peut menacer la plupart des pays alliés à partir de son propre territoire. (2) Aucun pays européen n'est en mesure de résister seul. (3) L'Union Soviétique peut menacer nos alliés. (4) L'Ouest doit faire peser sa menace sur un Etat unitaire. Nous ferions le jeu des Soviétiques si nous scindions la dissuasion en plusieurs fractions. Il faut qu'en réponse, nous manifestations nettement que nous serons aussi unis dans la riposte que nos intérêts sont indivisibles.

Ceci pose donc deux problèmes fondamentaux. Le premier a trait au rôle des armes nucléaires

dans une stratégie d'options, et le second concerne le *contrôle* des armes nucléaires.

En ce qui concerne le rôle des armes nucléaires, certains prétendent que les Etats-Unis envisagent la défense de l'Europe au moyen d'armes strictement conventionnelles. Certaines déclarations américaines ont parfois laissé cette impression. Cette notion n'est pas très répandue; personnellement, en tout cas, je la repousse. Je n'imagine pas ce qui inciterait l'Union Soviétique à lancer une attaque uniquement conventionnelle sur le Centre-Europe avec quelque espoir que la guerre puisse garder un caractère conventionnel. Il serait tout à fait contraire à notre intérêt de donner aux Soviétiques l'impression que cela pourrait se produire.

L'O.T.A.N. ne doit pas offrir aux Soviétiques une énumération, noir sur blanc, des risques parmi lesquels ils auraient à choisir. Les diverses options ne devraient pas être réparties en compartiments trop distincts. A chaque niveau de risque, les Soviétiques doivent craindre le danger d'escalation. Ce danger est bien réel. Dès que les principales forces sont engagées, personne ne peut prévoir les conséquences.

En second lieu, quel que soit le nombre de divisions classiques existant en Europe, le choix des armes n'est plus entièrement entre nos mains. Nous n'avons pas intérêt à adopter des théories stratégiques faites pour répondre exactement au chantage nucléaire des Soviétiques. Si nous laissons entendre que les armes nucléaires tactiques ne pourront jamais être utilisées, toute l'organisation militaire de l'Europe peut être rendue inopérante par une menace nucléaire. Enfin, il est évident que nous ne pouvons accepter une défaite subie par des armes conventionnelles ou un retrait important des forces stationnées en Europe, sans avoir recours à des moyens plus puissants. Pour toutes ces raisons, je crois qu'un des problèmes les plus urgents qui se posent à l'O.T.A.N. est celui d'une conception adéquate de la défense nucléaire tactique.

Certes, l'emploi, fût-ce d'une fraction, du potentiel nucléaire tactique actuel, entraînerait des destructions massives. Toutefois, tant dans la constitution que dans le déploiement de nos armes tactiques, nous devrions nous rappeler que notre objectif devrait être le minimum de destruction compatible avec la dissuasion.

Quel que soit le rapport entre les forces nucléaires et les forces conventionnelles, j'aimerais

Mr. Kissinger (continued)

crucial importance of continuing to elaborate a *military* use for the military establishment on the Continent. Those who see in it a trip-wire only, those who see in American forces on the Continent primarily hostages to make sure that the Strategic Air Command is used, will — with the best intentions in the world — make a substantial reduction of American forces inevitable. For purposes of a trip-wire, we do not need six divisions in Europe. Six divisions in Europe make sense only in terms of an integrated defence looking towards a whole spectrum of nuclear and non-nuclear capabilities.

Therefore, the United States effort to establish a spectrum of capabilities in Europe represents the only way to maintain the deepest United States commitment to Europe: namely, the presence of substantial American forces on the Continent. It is inconceivable that with substantial American forces on the Continent, backed by the most solemn commitments, any American administration could accept defeat in Europe.

Let me now turn to the strategic weapons. Over the past years, some rather heated things have been said on both sides of the Atlantic. We tell some of our European friends, "If you trust us, why do you want nuclear weapons?" Our friends reply, "If you trust us, why are you so worried about our possession of nuclear weapons?"

In these terms the issue is almost insoluble. I have not been as nervous about the existing European nuclear forces as some others in the United States. We have worked closely with the British nuclear force without the fear that Britain would suddenly trigger a nuclear war. I would therefore place less emphasis on depriving the Europeans of the independent nuclear force and greater emphasis on creating a political framework in which joint action becomes more and more taken for granted. Given such a framework, autonomous forces within the Alliance can enhance partnership.

In this connection, I would like to raise some questions to which I do not have an answer, but

which I believe we have to solve if we are to make such progress. One solution sometimes advanced is to give Europeans an increased voice in our policy in return for their giving up independent weapons. I am in favour of any scheme by which European officers can learn about the operation of the Strategic Air Command and participate in its planning. However, targeting is not the heart of the problem. It is relatively easy to agree on a target list.

The political problem is much more difficult. We should ask ourselves at least three questions. The first is exactly what we mean by common consultation. The simple answer is that our interests and Europe's are absolutely identical. I should like to put the question whether this is really true. Outside Europe our interests are not necessarily always identical. Are the European States prepared to assume responsibility for any action which the United States may have to take in Latin America or in the Far East? Is it in the interests of peace to transform any crisis which may arise anywhere immediately into a European crisis through the structure of our system of consultation? I do not know the answer. Can we combine systems of consultation where there is a very tight structure in cases where our interests are more or less identical, and some lesser forms of co-operation in other areas? I believe that this is a question which requires a great deal of attention.

Secondly, even in the areas where interests are identical we know from our domestic politics that such interests are often interpreted in different ways. The question then is, how are such disputes to be resolved? How will our allies obtain enough competence to make their opinions felt? I have indicated that I have serious questions about posing the issue entirely in terms of the targeting of strategic forces. I am more than willing to concede this. But beyond it we should address ourselves most anxiously to the question of how we can have a common policy in day-to-day diplomacy, how we can come to common decisions in crisis diplomacy, how we can jointly elaborate a *casus belli*, and how conduct a war, if that becomes necessary, and terminate it on a common basis.

M. Kissinger (suite)

souligner qu'il est essentiel de continuer à élaborer une utilisation *militaire* des contingents militaires stationnés sur le continent. Ceux qui n'y voient qu'un dispositif d'alerte, ceux qui considèrent avant tout les forces américaines stationnées sur le continent comme des otages servant à assurer que l'on aura recours au Commandement Aérien Stratégique, rendent inévitable — avec les meilleures intentions du monde — une réduction importante des forces américaines. Pour servir de dispositif d'alerte, il n'est pas besoin de six divisions en Europe. La présence en Europe de six divisions n'a de sens que dans un système de défense intégrée visant à mettre sur pied toute une gamme de moyens nucléaires et non nucléaires.

L'effort des Etats-Unis pour installer en Europe toute une gamme d'armements constitue donc la seule manière de maintenir envers l'Europe l'engagement le plus sérieux des Etats-Unis, à savoir, la présence sur le continent de forces américaines considérables. Il est inconcevable qu'avec des forces américaines considérables stationnées sur le continent, et la garantie des engagements les plus solennels, une administration américaine puisse accepter la défaite en Europe.

Venons-en maintenant aux armes stratégiques. Il y a eu dans le passé, des deux côtés de l'Atlantique, des propos dépourvus d'aménité. Nous disons à certains de nos amis européens : « Si vous avez confiance en nous, qu'avez-vous besoin d'armes nucléaires ? » Nos amis répliquent : « Si vous avez confiance en nous, pourquoi le fait que nous soyons en possession d'armes nucléaires vous inquiète-t-il à ce point ? »

Ainsi formulé, le problème est presque insoluble. L'existence de forces nucléaires européennes n'a pas suscité chez moi la même émotion que chez certains de mes compatriotes. Nous avons été en collaboration étroite avec les Britanniques et leur force nucléaire sans craindre que la Grande-Bretagne appuie subitement sur la détente pour déclencher une guerre nucléaire. J'insisterai donc moins sur la nécessité de priver les Européens d'une force nucléaire indépendante, et davantage sur l'élaboration d'un cadre politique à l'intérieur duquel une action commune paraîtra de plus en plus normale. Ce cadre mis en place, les forces autonomes au sein de l'Alliance ne pourront que renforcer le *partnership*.

A ce sujet, je désirerais soulever certains problèmes que je ne peux résoudre, mais dont j'es-

time la solution nécessaire si l'on veut avancer. Une des solutions parfois proposée suggère que l'on accorde aux Européens une plus grande part dans notre politique, en échange de leur abandon des armes indépendantes. Je suis partisan de tout système qui permette aux officiers européens de se renseigner sur le fonctionnement du Commandement Aérien Stratégique et de participer à ses plans. Toutefois, le cœur du problème ne réside pas dans le choix des objectifs. Il est relativement facile de s'entendre sur une liste d'objectifs.

Le problème politique est beaucoup plus ardu. Nous devrions nous poser au moins trois questions. La première est de savoir ce que nous entendons exactement par consultation commune. Une réponse simple consiste à dire que nos intérêts et ceux de l'Europe sont absolument identiques. Je voudrais demander si c'est vraiment exact. En dehors de l'Europe, nos intérêts ne sont pas nécessairement toujours identiques. Les Etats européens sont-ils disposés à assumer la responsabilité de toute mesure que les Etats-Unis peuvent avoir à prendre en Amérique latine ou en Extrême-Orient ? Est-il dans l'intérêt de la paix de transformer immédiatement toute crise qui peut surgir n'importe où, en une crise européenne, de par le jeu de notre système de consultation ? Je ne connais pas la réponse. Pouvons-nous utiliser simultanément des systèmes de consultation très stricte dans les cas où nos intérêts se rejoignent plus ou moins, et certaines formes de coopération plus lâches dans d'autres domaines ? Je crois que cette question requiert toute notre attention.

En second lieu, même dans les domaines où les intérêts sont identiques, notre politique intérieure nous a montré que ces intérêts sont souvent sujets à des interprétations différentes. La question qui se pose alors est de savoir comment résoudre ces divergences. Comment nos alliés pourront-ils acquérir une compétence suffisante pour que leur avis ait du poids ? J'ai indiqué que j'avais de sérieux doutes sur le point de savoir s'il convient d'examiner le problème uniquement sous l'angle du choix des objectifs des forces stratégiques. Je suis tout disposé à faire une concession sur ce point. Il faut toutefois aller plus loin et nous consacrer le plus sérieusement possible à la question de savoir comment nous pouvons adopter une politique commune dans la diplomatie quotidienne, comment nous pouvons prendre des décisions communes concernant la diplomatie en temps de crise, comment nous pouvons de concert déterminer un *casus belli*, conduire une guerre, si besoin est, et y mettre fin sur une base commune.

Mr. Kissinger (continued)

Thirdly, there is the problem of the competence to consult. The *right* of consultation is not so important as the question of who is taken seriously. When proposals are made about the right of consultation in Washington, I ask myself, like whom? Like the Department of Agriculture? Like the Chiefs of Staff? A voice is effective only if it is taken seriously.

This is why I have been attracted to European solutions to the nuclear problem. It is not that I think the Europeans cannot trust us. That would be a hopeless basis for partnership. It is not because I want to promote a new kind of American isolationism; that too is an impossibility. I do not accept the proposition that if Europe has the capability of autonomous action we must then withdraw into isolation. It can be our national policy that only people who are too weak to differ with us can be allies of the United States. The basic identity of interests between Europe and the United States is too deep not to permit equal, strong partners.

As some of you know, I have not thought that the NATO multilateral force was the best way of going in the direction which I consider most desirable. I do not believe that it is appropriate for me in a foreign country and before a group like this to go into my reasons which are available in public print. I do want to say that if the NATO multilateral force is accepted, we should keep in mind the objective of some European identity in the nuclear field, which requires a greater degree of political identity also. I believe that such a group could then be a real partner to us in the nuclear field. My preference would have been for a British initiative or a British-French initiative. But the methods by which a European identity comes about is not decisive.

The great problem before us then — to which I have not supplied an answer — is how much unity we want and how much pluralism we can stand. In many respects the disputes which form the headlines of the day give a rather misleading impression. Basically our Alliance is vital. The real debate in the United States is how to cement the Alliance and not how to reduce United States

commitments. I would be worried if the West did not discuss changes at a time when technology and politics are so volatile. I am convinced that the prospects in the long run are very hopeful if we recognise, as most of us do, that nothing happens automatically in history, but that the future depends on the vision, the imagination and the courage of the present generation. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — Let me thank you, first of all, Professor, for your frank analysis of the American conception of the strategic situation and its political and psychological implications. Obviously you were not speaking on behalf of the American Government or committing it in any way, but I would like to say, if I may, that your remarks on the need for keeping large bodies of American troops in Europe should reassure those of us who may have paid too much attention to certain speeches by prominent people in your country that have been reported in the American press.

You may not be the spokesman of the American Government, but a scholar, a thinker, or a professor may sometimes reveal more than the men in power either can or wish to do, of their fears and hopes, sometimes even of their thinking and their views on what needs to be done and what choices are open to them.

You have taught us a great deal and anyone who has read your books is indebted to you for a deeper knowledge and a better judgment of principles and events, of what is needed and how it may be achieved. Thank you very much.

As you are prepared to answer questions, I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, in his speech Mr. Kissinger touched on two important problems which have long been a concern of this Assembly — the problem of a unified strategy, and that of consultation. He put questions on these two points. I think we should consider both these problems together, for after all strategy is also a political concept — taking the word “political” in its widest possible sense.

M. Kissinger (suite)

Il y a, en troisième lieu, le problème de la compétence à consulter. Le *droit* de consultation est moins important que la question de savoir qui sera écouté. Lorsqu'à Washington, on présente des propositions sur le droit de consultation, je me demande : qui ? le ministère de l'agriculture ? les chefs d'état-major ? Un avis n'a de poids que si on le prend au sérieux.

Voilà pourquoi j'ai été attiré vers les solutions européennes du problème nucléaire. Non pas que j'estime que les Européens ne peuvent nous faire confiance. Cette base ne laisserait aucun espoir de *partnership*. Ce n'est pas que je veuille préconiser un nouveau genre d'isolationnisme américain ; c'est également une impossibilité. Je n'accepte pas l'idée que si l'Europe dispose d'une puissance d'action autonome, nous n'aurons plus qu'à nous retirer dans l'isolement. Il se peut que notre politique nationale considère que les Etats-Unis ne peuvent avoir d'autres alliés que ceux qui sont trop faibles pour ne pas partager nos vues. L'identité fondamentale des intérêts de l'Europe et des Etats-Unis est trop profonde pour qu'elle n'admette pas des partenaires égaux et puissants.

Certains d'entre vous savent que je n'ai pas été d'avis que la force multilatérale de l'O.T.A.N. constituait le meilleur moyen d'avancer dans la direction que je considère la plus souhaitable. Je crois qu'il ne sied pas que, dans un pays étranger et devant une assemblée comme la vôtre, j'expose mon point de vue qui figure dans des documents rendus publics. Je tiens à dire que si la force multilatérale de l'O.T.A.N. est acceptée, nous devrions ne pas perdre de vue l'objectif d'une certaine entité européenne dans le domaine nucléaire, ce qui implique l'existence d'une entité politique plus marquée. J'estime qu'un tel groupement pourrait alors constituer pour nous un véritable partenaire dans le domaine nucléaire. Mes préférences seraient allées à une initiative britannique ou franco-britannique, mais les méthodes par lesquelles une entité européenne se réalisera ne constituent pas un point décisif.

La grande question qui se pose à nous — et à laquelle je n'ai pas apporté de réponse — est le degré d'unité que nous désirons et le degré de pluralisme que nous pouvons accepter. A bien des égards, les discussions qui ont aujourd'hui la vedette sont susceptibles de nous induire en erreur. Fondamentalement, notre alliance est vitale. Le véritable débat aux Etats-Unis porte

sur la question de savoir comment cimenter l'Alliance et non sur la façon de réduire les engagements des U.S.A. Je m'inquiérais si l'Ouest n'envisageait pas des changements à une période où la technologie et la politique évoluent si rapidement. Je suis convaincu que les perspectives à longue échéance sont très rassurantes si nous reconnaissons, comme le font nombre d'entre nous, que rien n'arrive automatiquement au cours de l'histoire, mais que l'avenir dépend de la perspicacité, de l'imagination et du courage de la génération présente. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — M. Kissinger, laissez-moi d'abord vous remercier de la franchise avec laquelle vous avez analysé la conception américaine de la situation stratégique avec ce qu'elle comporte d'implications politiques et psychologiques. Certes, vous ne vous êtes pas exprimé au nom d'un gouvernement américain, vous n'avez pas engagé la parole d'un gouvernement de votre pays, mais, permettez-moi de vous le dire, ce que vous nous avez dit sur la nécessité de laisser des contingents importants de l'armée américaine en Europe doit rassurer ceux parmi nous qui auraient prêté trop d'attention à certaines paroles d'éminentes personnalités de votre pays rapportées par la presse américaine.

Oui, vous n'êtes pas le porte-parole d'un gouvernement américain, mais parfois un savant, un homme de pensée, un professeur peut nous dévoiler, plus que des hommes au pouvoir ne pourraient ou voudraient le faire, ce que ceux-ci craignent ou ce qu'ils espèrent, et parfois même ce qu'ils pensent et de quelle façon ils entrevoient les impératifs et les options possibles.

Vous nous avez beaucoup appris — d'ailleurs quiconque a lu vos livres vous est redevable de savoir davantage et de mieux juger des principes et des incidences, des nécessités et des moyens qui pourraient permettre de réaliser le nécessaire. Je vous remercie.

Puisque vous êtes prêt à répondre à des questions, je donne la parole d'abord à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, M. Kissinger vient d'aborder deux problèmes importants qui préoccupent notre assemblée depuis longtemps, celui d'une stratégie unifiée et celui de la consultation. Il a posé à ce sujet certaines questions. J'ai l'impression que nous devrions lier entre eux les deux problèmes, puisque, en somme, la stratégie elle-même est une notion politique, et j'emploie ici le mot « politique » en son sens le plus large.

Mr. Kliesing (continued)

My question, which is in line with those Mr. Kissinger himself raised, is this: Would not the quickest and most effective way of providing an answer to his questions be to give the NATO Council a greater degree of political authority and responsibility, and thus improve the whole NATO set-up? I feel this is important, for the weakness of the NATO set-up seems to me to be the fact that it is run by a body which has very little authority, its competence being limited mainly to matters with a direct or, at the least, an indirect connection with military defence.

I would like to add a further question: Would not such an increase in the stature of the NATO Council be the best way of providing a body capable of tackling the decisive problem posed by Mr. Kissinger — the problem of how much unity we need and how much pluralism we can afford? I believe that so long as there is not at the head of the Western Alliance a body capable of studying this question, the whole problem must remain unsolved.

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — I agree with Mr. Kliesing that structural changes will be necessary. In case I did not make it clear, I am in favour of unified strategy and the highest degree of common policy. I think it is absolutely essential. There are two problems in the NATO Council as it is now constituted. First, the Secretary-General lacks independent military advice; it is difficult for him to conduct military studies on behalf of NATO. I think it would be desirable to have a military planning staff more directly responsible to the Secretary-General.

Secondly, I believe it to be very important either to charge the NATO Council — or to create a separate body — to deal with more long-range problems such as common negotiating positions or the structure of the West. Perhaps this can be done within the NATO Council. Experience seems to show, however, that the

NATO Council tends to concentrate on day-to-day problems. I would favour creating a new body, or perhaps changing the NATO Council to this end. The members, to indicate the importance of the task, could be given Cabinet status in their countries just as our Ambassador to the United Nations. I am not absolutely clear whether that should be done within the NATO Council or whether a separate body should be created to this end. There are more experienced people here than myself who would have more valuable views on that.

(Mr. Moyersoen, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Wienand.

Mr. WIENAND (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Professor Kissinger told us just now — bearing out what was said by my colleague, Mr. Erler — that we need the whole Atlantic area, and that speaking for himself he does not share the uneasiness felt by his colleagues who have taken part in this discussion about individual national efforts in the nuclear field. My first question is this: How far has he taken into account that we on the Continent of Europe have, as partners in the Alliance, to consider the financial and economic aspects? And, assuming that an alliance itself must be based on partnership and a division of labour, would it not be more sensible to start that division of labour from the beginning based on political confidence — as he has said — and leading to an inner cohesion, with the financial and economic efforts being proportionate to the military ones?

Secondly, if we agree that we must accept the pluralism which gives us our strength, and must at the same time strive for the unity we need, would it not be more sensible, starting from this division of labour, starting with each partner putting in his fair share and having trust in the others — Professor Kissinger spoke of our strong community of interest outliving nations and in-

M. Kliesing (suite)

La question que je pose à mon tour et qui rejoint les interrogations de M. Kissinger est la suivante : le moyen le plus rapide et le plus efficace d'obtenir une réponse aux questions formulées ne serait-il pas de doter le Conseil de l'O.T.A.N. d'une autorité et d'une responsabilité politiques plus grandes et, par là, d'améliorer sa structure ? Si je considère ce point comme très important, c'est qu'à mon avis, la faiblesse de cette structure réside dans le fait que l'organisation est menée par un collègue qui ne dispose que d'une très faible autorité et dont, en outre, la compétence se limite surtout aux questions concernant directement ou du moins indirectement la défense militaire.

A cette question j'en ajouterai une autre : un tel élargissement des attributions du Conseil de l'O.T.A.N. ne serait-il pas le moyen de nous fournir le collègue le plus apte à examiner la question décisive qu'a posée M. Kissinger et qui est de savoir quelle est la mesure de l'unité dont nous avons besoin et de la pluralité que nous pouvons nous permettre ? Je crains que nous ne puissions y répondre tant que nous n'aurons pas à la tête de l'Alliance occidentale une autorité politique habilitée à effectuer à ce propos l'examen nécessaire.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Je conviens, M. Kliesing, que des modifications de structure seront nécessaires. Au cas où je n'aurais pas été suffisamment clair, je déclare que je suis partisan de la stratégie unifiée et du plus haut degré de politique commune. J'estime que c'est absolument essentiel. Deux problèmes se posent au sujet du Conseil de l'O.T.A.N. tel qu'il est maintenant constitué. Tout d'abord, le Secrétaire général ne dispose pas de conseils militaires indépendants. Il lui est difficile de faire procéder à des études militaires pour le compte de l'O.T.A.N. J'estime qu'il serait souhaitable d'avoir un personnel chargé de la planification militaire et placé plus directement sous l'autorité du Secrétaire général.

En second lieu, j'estime qu'il importe au plus haut point de charger le Conseil de l'O.T.A.N. — ou tel organisme spécial créé à cette fin — d'étudier les problèmes à plus long terme tels que les positions communes en matière de négociation ou la structure de l'Occident. C'est peut-être possible dans le cadre du Conseil de l'O.T.A.N. L'expérience semble montrer, cependant, que

le Conseil de l'O.T.A.N. tend à se concentrer sur les problèmes quotidiens. Je préconiserais la création d'un nouvel organisme ou peut-être la modification du Conseil de l'O.T.A.N. en ce sens. Les membres de cet organisme, pour souligner l'importance de leur fonction, pourraient avoir le statut de membres du gouvernement dans leurs pays respectifs, tout comme notre ambassadeur aux Nations Unies. Il ne m'apparaît pas encore clairement si cette tâche devrait incomber au Conseil de l'O.T.A.N. ou s'il conviendrait de créer à cette fin un organisme distinct. Il y a ici des personnalités qui ont plus d'expérience que moi-même et dont les idées sur ce point seraient plus précieuses.

(M. Moyersoen, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Wienand.

M. WIENAND (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, le Professeur Kissinger, d'accord sur ce point avec mon ami Erler, nous a rappelé que nous avons besoin de l'espace atlantique dans sa totalité pour nous défendre et que, pour sa part, il ne partage pas les inquiétudes que causent, à certains des orateurs qui ont pris part à la discussion, les efforts entrepris individuellement par quelques Etats dans le domaine nucléaire. Je demanderai tout d'abord à M. Kissinger s'il a suffisamment tenu compte du fait qu'ici, sur le continent européen, nous avons, en tant que partenaires de l'Alliance, à fonder notre action sur des considérations financières et économiques. Et si je pars du point de vue qu'une alliance doit être basée aussi sur la répartition des tâches et le *partnership*, je me demande s'il ne serait pas plus rationnel d'établir dès l'abord cette répartition sur une confiance politique comme celle qu'il a évoquée, ce qui déterminerait du même coup une certaine cohésion intérieure, les efforts financiers et économiques étant répartis proportionnellement aux efforts militaires.

Et voici ma deuxième question : si l'on part du principe que nous devons reconnaître le pluralisme qui fait notre force et en même temps atteindre à l'unité dont nous avons besoin, on se demande s'il ne serait pas plus logique, dans l'hypothèse de cette répartition rationnelle des tâches, dans l'hypothèse où chacun des associés apporte aux autres tout ce qu'il peut et a pleinement con-

Mr. Wienand (continued)

dividuals — to take at once the steps required for a decisive move towards the political unity Professor Kissinger considers an essential preliminary to action?

Mr. PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kissinger.

Mr. KISSINGER. — It is true that I said I am not as worried about existing national forces as some of my colleagues. I would, however, be worried if the justification for these national forces were to be that each country can defend itself only alone, that no country would ever defend another because then the logical consequence would be a proliferation of nuclear weapons and a complete breakdown of the common effort.

I had hoped that there might take place joint British and French leadership in the direction of some European entity in the nuclear field. I would not think it helpful for every European country to attempt to create national nuclear forces of its own. While I was not friendly towards the NATO multilateral force, I must also say that there has been no European counter-proposal which would be closer to what I would think responsive to the long-term needs.

On the question of division of labour, I think it is true that there must be a certain division of labour. But I think it is also true that it should take place in a way that does not undermine the political will of the partners. On a purely national basis, it is impossible to get any kind of equivalence in competence, but I believe that on a European basis it would be possible for Europe to participate in nuclear technology. Without such knowledge it really does not seem to me possible to make a very sensible contribution and a very responsible one.

As long as we cannot create one Atlantic State the solution that would appeal to me most would be a degree of political union in Europe, a European atomic programme, which would not have to be very huge but should be very closely co-ordinated with ours.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Professor Kissinger has been speaking here to an assembly of parliamentarians if not to a parliamentary assembly, and he has stated the need for common diplomatic action to solve our problems. Well, one of the things the parliamentarians are trying to do in building up this partnership with the United States is to create a parliamentary assembly in which such problems can be discussed. We realise that our assemblies have no powers whatever, but Professor Kissinger addressed us this morning as people responsible for the results to be secured from our individual States.

We have met with strong opposition on the part of our parliamentary colleagues in the United States to the creation of a common parliamentary assembly, even one without powers, like the existing one. I would therefore like to ask Professor Kissinger whether he thinks it would be possible to achieve a common diplomacy, an admission of the indivisibility of our interests — and not only of our defence interests, because we have gone on from that angle to a political view of our interests — pluralism in method combined with unity of political concept merely by trying to achieve a united diplomacy without resting it on a corresponding parliamentary organ? I would point out that the United States speak as a single entity to Europe, whereas Europe is divided into a number of political units.

I realise that my question is a captious one, but I would like a definite answer from Professor Kissinger.

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — I believe that if the course I have indicated is followed it would have to lead to common political institutions in Europe, including common parliamentary institutions. However, we have here a problem of evolution. I think there exists a tendency to write a blueprint of what the final result should be like and then insist that anything which does not meet that blueprint is not really worthwhile. My instinct would be that history is more complicated than the analysis of the moment. If one starts a process one does not have to have every-

M. Wienand (*suite*)

fiance en eux — cette force de notre communauté d'intérêts dont il a dit qu'elle survivrait aux individus et aux peuples — de faire à temps le pas qui s'impose, de frapper un coup décisif dans la direction de cette unité politique qu'il a considérée comme la condition préalable de notre action.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Il est exact que j'ai déclaré que l'existence de forces nationales ne me préoccupe pas autant que certains de mes collègues. Toutefois, ce qui me préoccuperait serait que l'on justifiât ces forces nationales en alléguant que chaque pays ne peut se défendre que par lui-même, qu'aucun pays n'en défendrait jamais un autre, car la conséquence logique serait alors une prolifération d'armes nucléaires et l'effondrement total de l'effort commun.

J'avais espéré que l'on pourrait voir se constituer un *leadership* commun de la Grande-Bretagne et de la France, dans la direction de quelque entité européenne dans le domaine nucléaire. Je ne vois pas l'intérêt qu'il y aurait pour chaque pays européen à s'efforcer de mettre sur pied des forces nucléaires nationales pour son propre compte. Je n'envisage pas avec enthousiasme la force multilatérale de l'O.T.A.N., mais je dois reconnaître qu'il n'y a eu aucune contre-proposition européenne qui se rapprocherait davantage de ce que je crois convenir aux besoins à long terme.

En ce qui concerne la question de la division du travail, j'estime qu'il est exact qu'elle doit exister dans une certaine mesure. Mais je pense qu'il est également exact qu'elle doit intervenir de façon à ne pas saper la volonté politique des partenaires. Dans le cadre strictement national, il est impossible de trouver une équivalence de compétence de quelque ordre que ce soit, mais je crois que sur une base européenne, il serait possible à l'Europe de participer à la technologie nucléaire. En l'absence de telles connaissances, il ne me semble vraiment pas possible d'apporter une contribution très sensible et très sérieuse.

Tant que nous ne pourrions pas créer un Etat atlantique unique, la solution qui me paraîtrait la plus attrayante serait la réalisation d'un certain degré d'union politique en Europe, un programme atomique européen, qui ne devrait pas nécessairement être très considérable, mais devrait être très étroitement coordonné au nôtre.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, le Professeur Kissinger vient de s'adresser, sinon à une assemblée parlementaire, du moins à une assemblée de parlementaires, et il a exprimé la nécessité d'une action commune sur le plan diplomatique, pour résoudre les problèmes qui se posent en l'occurrence. Eh bien, les parlementaires se préoccupent notamment d'avoir, dans le cadre du *partnership* avec les Etats-Unis, une assemblée parlementaire qui puisse discuter de ces matières. Nous sommes conscients du fait que nos assemblées sont dépourvues de tout pouvoir, mais le Professeur Kissinger s'est adressé à nous, ce matin, comme aux responsables des résultats qu'il faudrait obtenir dans nos pays respectifs.

Nous avons rencontré chez les parlementaires des Etats-Unis une forte opposition à la constitution d'une assemblée parlementaire commune, fût-elle privée de pouvoirs comme l'Assemblée actuelle. Je demande donc au Professeur Kissinger s'il croit possible de parvenir à une conception diplomatique commune, à faire admettre l'indivisibilité des intérêts (et non pas uniquement ceux de la défense, car c'est à partir de ces derniers qu'on est arrivé à les faire passer sur le plan politique). Croit-il que l'on puisse réaliser la pluralité des méthodes dans l'unité des conceptions politiques, si l'on s'en tient seulement à l'unité diplomatique, sans s'appuyer sur un organe parlementaire correspondant ? Il faut constater que les Etats-Unis parlent, en tant qu'unité, à l'Europe, alors qu'elle se compose d'éléments politiques distincts ?

Ma question est certes insidieuse, mais j'aimerais obtenir du Professeur Kissinger une réponse positive.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Je crois que la direction que j'ai indiquée, si on la suit, conduirait nécessairement l'Europe à des institutions politiques communes, y compris des institutions parlementaires communes. Toutefois, il faut compter ici avec l'évolution. Il existe, à mon avis, une tendance à tracer des plans de ce que devrait être le résultat final et puis à s'obstiner à déclarer que tout ce qui n'est pas conforme à ces plans n'a pas de valeur réelle. Mon instinct me suggère que l'histoire est plus complexe que l'analyse de la conjoncture présente.

Mr. Kissinger (continued)

thing in order before one begins. It seems impossible for me to conceive how a Europe that has a common defence policy and a common economic policy could not have a common foreign policy. Soon this would lead to common parliamentary institutions, or maybe the transformation of institutions such as this into a less advisory body.

Of course in the ultimate perspective such a structure might include the United States, but any realistic appraisal immediately has to be seen against the fact that the United States is not ready for this degree of sharing of sovereignty. The perspective suggested is one I would strongly support with the one qualification that I would not insist on every institutional arrangement being completed before we go any step along the way.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jaeger.

Mr. JAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as you know, the movement towards making the European countries partners of the United States is not just an idea in the minds of these nations, but a concept first expressed by President Kennedy on, I believe, Independence Day last year.

This genuine partnership, based, in the words of President Kennedy, on the equality of the two members, presupposes military participation by the European countries in the nuclear forces of destruction, their planning and their disposal.

In contrast to this we have the present American nuclear monopoly, and I cannot help feeling that the idea of partnership and the idea of a nuclear monopoly are mutually exclusive, in the long run at any rate.

I would like to ask Professor Kissinger, if I may, whether he does not think a relaxation of the American monopoly by relaxing the McMahon Act a little might ease tension in the world? And what does he think the Europeans — whom we represent here in the WEU Assembly — can do to make it easier for Congress to take such a decision?

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — I have favoured in the United States a modification of our legislation with respect to atomic assistance for Europeans. However, I do not believe that this is conceivable if European nuclear forces are described as being made necessary by the tendency of the United States to betray its allies. It is impossible if European nuclear forces are conceived as trigger devices for the American nuclear force. Finally, it is not possible if European nuclear forces are justified as being necessary because no ally will protect any other ally and that therefore every individual country must be able to defend itself entirely with its own strategic weapons.

If that is the rationale for European nuclear efforts, I would oppose assisting them. It is too much to ask the American Congress to assist countries which (a) want to end the Alliance, (b) consider it unreliable, and (c) want to trigger us into a war which we may not want to fight. Europeans should develop a concept of partnership in which they demonstrate — as I believe can be done — that they can be better partners if they share a wider spectrum of responsibilities, if they unify politically sufficiently so that we avoid the proliferation of nuclear weapons into the hands of more and more national States in Europe and if they unify genuinely so that sharing does not simply become a device for creating national nuclear forces.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — In the context of arms control the notion of the minimum deterrent level is often spoken of, that is to say to have roughly 200 or 300 missiles on the Russian side controlled by the NATO countries and, let us say, roughly the same number of missiles on the NATO side controlled by the Russian or Warsaw Pact countries. If we think of this theory as perhaps being workable in the long run, does it not mean that we should have a bi-polar structure, a unity of control of command on one side and on the other side, of which of course the unity of control on the NATO side

M. Kissinger (suite)

Si l'on veut amorcer un processus, il n'est pas nécessaire que tout soit en ordre avant de commencer. Il me semble impossible de concevoir qu'une Europe qui a une politique de défense commune et une politique économique commune ne puisse avoir une politique étrangère commune. Ceci conduirait bientôt à des institutions parlementaires communes ou peut-être à la transformation d'institutions du genre de cette assemblée en un organisme de caractère moins consultatif.

Il va de soi que dans la perspective finale, une telle structure pourrait englober les Etats-Unis, mais toute appréciation réaliste doit immédiatement être confrontée avec le fait que les Etats-Unis ne sont pas prêts à ce degré de partage de souveraineté. La perspective évoquée est de celles que je soutiendrais avec vigueur, avec la seule réserve que je n'insisterais pas sur la complète mise en place de chaque structure institutionnelle avant d'aller plus avant.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Jaeger.

M. JAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, comme vous le savez, la tendance à faire des peuples de l'Europe des associés des Etats-Unis ne correspond pas seulement au vœu de ces peuples, mais aussi à l'idée que le Président Kennedy a exprimée pour la première fois, si je ne me trompe, l'année dernière, le jour de l'Indépendance.

Cette association authentique qui, d'après les paroles mêmes du Président, doit se fonder sur l'égalité de ses membres, présuppose, du point de vue militaire, l'accès des peuples de l'Europe aux moyens de destruction nucléaires, à leur planification et à la faculté d'en disposer.

A ce programme s'oppose, par contraste, le monopole actuel des Américains en matière d'armement nucléaire. A mon avis, l'idée du *partnership* et celle du monopole nucléaire s'excluent mutuellement, du moins à la longue.

Je tiens donc à demander au Professeur Kissinger s'il ne croit pas, lui aussi, qu'un assouplissement du monopole nucléaire américain, grâce à un assouplissement de la loi McMahon, pourrait réduire les tensions qui règnent actuellement dans le monde. Et que pense-t-il, d'autre part, que les Européens représentés à l'Assemblée de l'U.E.O. puissent faire pour faciliter au Congrès américain une pareille décision ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Aux Etats-Unis, j'ai préconisé une modification de notre législation relative à l'aide atomique aux Européens. Toutefois, je ne crois pas que celle-ci soit concevable si l'on présente les forces nucléaires européennes comme une nécessité imposée par la tendance des Etats-Unis à trahir leurs alliés. Elle est impossible si les forces nucléaires européennes sont conçues comme un dispositif destiné à déclencher l'intervention des forces nucléaires américaines. Enfin, elle n'est pas possible si les forces nucléaires européennes sont jugées nécessaires parce qu'aucun allié ne protégera un autre allié et qu'en conséquence, chacun des pays doit être en mesure de se défendre complètement lui-même à l'aide de ses propres armes stratégiques.

Si telle est la raison d'être des efforts européens en matière nucléaire, je me refuserais à les soutenir. C'est trop exiger du Congrès américain que de lui demander d'aider des pays qui (a) veulent mettre fin à l'Alliance, (b) la considèrent peu sûre et (c) veulent, en appuyant sur la détente, nous entraîner dans une guerre que nous ne voulons peut-être pas faire. Les Européens devraient mettre au point un système de *partnership* au sein duquel ils pourraient faire la preuve — et je crois que c'est possible — qu'ils peuvent être meilleurs partenaires s'ils partagent une gamme plus étendue de responsabilités, s'ils réalisent une union politique suffisante pour éviter la prolifération des armes nucléaires aux mains d'un nombre toujours croissant d'Etats nationaux en Europe et s'ils réalisent cette unité en toute bonne foi, de sorte que le partage ne soit pas simplement un procédé destiné à créer des forces nucléaires nationales.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Au sujet du contrôle des armements, on évoque fréquemment le niveau de dissuasion minimum, c'est-à-dire le moyen de faire contrôler par les pays de l'O.T.A.N. 200 ou 300 engins du côté russe, et à peu près le même nombre d'engins des pays de l'O.T.A.N. par les Russes ou les pays du Pacte de Varsovie. Si nous estimons que ce principe est peut-être applicable à long terme, cela ne signifie-t-il pas que nous devrions avoir une structure bipolaire, une unité de contrôle du commandement de part et d'autre, l'unité de contrôle de l'O.T.A.N., bien entendu, pouvant

Mr. Duynstee (continued)

could be shared among a few countries by a small executive authority? Does not a sort of triangular, quadrilateral or multi-polar set-up completely frustrate these developments in the field of arms control in regard to this theory of the minimum deterrent level?

I was very much struck by a statement by Mr. Kissinger — I was struck by the whole speech, but particularly by this — when he said that we should restudy in Europe our system of tactical nuclear defence. In this context I ask — does he think it advisable that a further miniaturisation of nuclear weapons should be brought about below the stage of the smallest one, the Davy Crockett, at present accepted?

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — I answer the second question first because it is a technical one. Yes, I am in favour of the study of development of more miniaturised nuclear weapons than the smallest which now exists. However, that is independent of the range of the weapons which deliver them. The objection which some have to Davy Crockett is not its yield, but that it has to be deployed so far forward that it is difficult to exercise political control over it.

As to the first question I agree that any disarmament agreement is likely to contain a minimum deterrent. What that level is it is difficult to say.

There would be many ways of handling that problem. First, whatever the level of strategic forces, I do not believe that the European capability would be sufficient to achieve a superiority on the western side. Take the figure suggested in the question of a minimum deterrent of 300 missiles. If Europe had 75 one could count the European potential as part of the western potential. In that event the fact that the Soviets could attack 225 American missiles with 300 Soviet ones probably would not result in a margin on the basis of which the Soviets could launch a surprise attack. This is all the more so if some of these missiles are hardened and others

are mobile. Moreover, if there were 75 European missiles left after such an exchange such a force would be absolutely decisive. Alternatively, one could equalise the American and the Soviet forces and have a European one which is a marginal accretion of, let us say, 75-100. The same general argument would hold. In other words, I do not believe that the arms control problem will present an insuperable obstacle to the kind of notion that I have developed.

The PRESIDENT (Translation). — There are three more Representatives down to speak. I ask the Assembly, therefore, to be patient, Professor Kissinger to be long-suffering, and everyone to be brief.

I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Professor Kissinger, if I have understood you correctly, you made a distinction between the tactical and the strategic use of nuclear weapons. Do you really believe that their tactical use can amount to any more than, as it seemed to me you yourself thought, their use as a psychological deterrent, to demonstrate to a possible opponent that we shall not shrink from using nuclear force?

Secondly, this tactical weapon has been handed over to the military command. Would it not create an extraordinarily dangerous situation to leave this weapon at the disposal of that command, without its use having previously been decided on by the political authority?

Lastly, do you think that the use of a tactical weapon on however small a scale could result in anything except immediate strategic retaliation, in fact, total nuclear warfare?

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — Let me take the middle question first. The middle question was that the tactical nuclear weapons should be in the hands of the military commander and whether I did not consider this a very dangerous situation. I have read statements advocating giving military commanders discretion in the use of tactical nuclear weapons. I am completely opposed to this. We have to distinguish very clearly the equipment of our troops from who orders their use.

M. Duynstee (suite)

admettre la participation de quelques pays au sein d'une autorité exécutive restreinte ? Est-ce qu'une sorte de système triangulaire, quadrilatéral ou pluripolaire ne va pas complètement à l'encontre de cette évolution dans le domaine du contrôle des armements, pris sous l'angle de cette théorie du niveau de dissuasion minimum ?

J'ai été frappé par une déclaration de M. Kissinger — j'ai été très frappé par tout son exposé, mais particulièrement par le passage où il a déclaré que nous devrions, en Europe, reconsidérer notre système de défense nucléaire tactique. A ce sujet, je demande à M. Kissinger s'il estime souhaitable qu'on pousse la miniaturisation des armes nucléaires au-delà de la dimension de la plus petite acceptée à l'heure actuelle, le Davy Crockett.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Je réponds d'abord à la seconde question qui est de caractère technique. Oui, j'estime qu'il faut procéder à des études en vue de la mise au point d'armes nucléaires plus miniaturisées que celles qui existent maintenant. Toutefois, ceci n'a rien à voir avec la portée des armes destinées à leur lancement. D'aucuns critiquent le Davy Crockett non pour sa puissance, mais pour le fait qu'il doit être déployé si loin vers l'avant qu'il est difficile d'exercer un contrôle politique sur cette arme.

Quant à la première question, je suis bien d'avis que tout accord de désarmement fera vraisemblablement état d'une force de dissuasion minimum. Ce qu'en sera le niveau, il est difficile de le dire.

Il y aurait beaucoup de façons de traiter ce problème. Tout d'abord, quel que soit le niveau des forces stratégiques, je ne crois pas que le potentiel européen serait suffisant pour assurer la supériorité du camp occidental. Prenons le chiffre de 300 engins, suggéré dans la question posée, pour la force de dissuasion minimum. Si les Européens en possédaient 75, on pourrait considérer le potentiel européen comme représentant une partie du potentiel occidental. En l'occurrence, le fait que les Soviétiques puissent attaquer 225 engins américains avec 300 engins soviétiques n'assurerait probablement pas une marge suffisante pour qu'ils puissent dé-

clencher une attaque par surprise, et d'autant moins si certains de ces engins sont protégés et d'autres sont mobiles. En outre, si après un tel échange, il restait 75 engins européens, cette force serait absolument décisive. Ou bien, on pourrait égaliser les forces américaines et soviétiques, et posséder une force européenne qui représenterait un surplus marginal de 75 à 100 par exemple. Le même genre d'argument serait valable dans ce cas. En d'autres termes, je ne crois pas que le problème du contrôle des armements constitue un obstacle insurmontable à une conception du genre de celle que j'ai exposée.

M. le PRESIDENT. — Il y a encore trois orateurs inscrits. Je demande donc à nos collègues un peu de patience, à M. le Professeur un peu d'endurance, et à tout le monde, de la concision.

La parole est à M. Marius Moutet.

M. MOUTET (*France*). — M. le Professeur, si j'ai bien compris cette partie de votre exposé, vous avez distingué, en ce qui concerne l'arme nucléaire, l'emploi tactique et l'emploi stratégique. Croyez-vous vraiment que l'emploi tactique puisse être prévu autrement que, ainsi qu'il m'a semblé que vous le pensiez, comme un moyen psychologique de dissuasion pour démontrer à l'adversaire éventuel qu'on ne reculera pas devant l'emploi de la force nucléaire ?

Deuxièmement, cette arme tactique est entre les mains des militaires. Dans quelles conditions singulièrement dangereuses nous trouverions-nous si cette arme était laissée à la disposition du commandement militaire sans faire avant tout l'objet d'une décision de l'autorité politique ?

Enfin, ne pensez-vous pas que la moindre utilisation d'une arme tactique entraînerait d'autres conséquences qu'une réplique stratégique immédiate, c'est-à-dire une guerre nucléaire totale ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Prenons d'abord la question intermédiaire. Elle demandait si les armes nucléaires tactiques devaient être aux mains du commandement militaire et si je ne considérais pas qu'il y avait là un très grand danger. J'ai lu des déclarations préconisant que l'utilisation des armes nucléaires tactiques soit laissée à la discrétion des commandants militaires. Je suis absolument opposé à cette mesure. Il y a lieu d'établir une distinction très marquée entre l'équipement de nos troupes et les autorités qui en ordonnent l'utilisation.

Mr. Kissinger (continued)

I know that accounts have appeared in the newspapers about new technological developments which would make it impossible for the local commander to use nuclear weapons without a political order which is given to the weapon. If this is not possible I would favour having these weapons far enough back so that a high headquarters exercised control.

Next, is there a distinction between tactical and strategic weapons? Logically no easy distinctions are possible. There is a spectrum of weapons. Any aggressor will always have the capability of using very large weapons if he wishes. The assumption has to be that if there is aggression it is the result of miscalculation or misunderstanding: and we should then have the possibility of trying to stop it relatively early. If, however, somebody is determined to use every weapon in his arsenal there is no western strategy that will prevent him.

All I am arguing for is that our strategy does not make this inevitable and that we try to find the most humane means possible to resist if resistance becomes necessary. I therefore agree that a clear line of distinction is not possible between weapons. More of a distinction is possible between targets.

In our military planning I should like very great emphasis to be placed on concentrating on military targets even in a combat area and to use just enough force to prevent the movement of units even recognising all the difficulties.

That also answers Mr. Moutet's last question of whether there is an inevitable process of escalation. There is, of course, a very great possibility of escalation. This possibility is one of the reasons why a substantial engagement is not very likely.

I should like us to have a substantial conventional capability. At the same time, I would not like us to guarantee any aggressor ahead of time that all he would ever face is conventional defence. I should like us to have the capability to resist in a tactical nuclear war and the capability for an effective conventional defence. I oppose

compartmentalising it ahead of time and giving rather precise descriptions of what we will or will not do if a certain situation arises.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, just now Professor Kissinger gave a virtually negative, or at any rate an extremely dubious reply to Mr. Montini's question on the possibility of setting up a NATO parliamentary assembly, and in so doing remarked that the United States were hardly ready for the creation of such an assembly because they would find it difficult to surrender a part of their sovereignty.

But Professor Kissinger is aware that in discussing the creation of a NATO multilateral force it was suggested that a political organisation also be set up to control the employment of that force, and a political body to decide on its use.

Does Professor Kissinger think that the reluctance of the United States to renounce their sovereignty when it is a question of setting up a parliamentary body would apply equally to a political organ to control the NATO multilateral force? Does he think it would be possible to create a political body to control the NATO multilateral force and to take the necessary decisions at the moment when that force is to be employed? And what form — this is the second part of my question — does he think this political body should take?

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — You will hear this afternoon from my friend Mr. Robert Bowie who is a passionate believer in the NATO multilateral force. In fact very many intelligent people, the majority of those who have to deal with NATO problems in the government, are in favour of it. You should therefore accept my answer in its proper context. One of my concerns about the NATO multilateral force is that which you have raised. I do not think it is possible for the United States to give up the veto in any realistic way. I may be wrong about this, and I would favour giving up the veto. It seems to me that the kind

M. Kissinger (suite)

Je sais qu'il a été question dans la presse de nouveaux progrès techniques qui rendraient impossible l'utilisation des armes nucléaires par le commandant local sans un ordre politique communiqué à cette arme. Si la chose n'est pas possible, je recommanderais que ces armes soient stationnées assez loin à l'arrière pour que le contrôle puisse être exercé par un grand quartier général.

La question porte ensuite sur la distinction entre armes tactiques et armes stratégiques. Logiquement, il n'est pas facile d'établir de telles distinctions. On possède à toute une gamme d'armes. Tout agresseur sera toujours en mesure d'utiliser de très grosses armes si tel est son désir. Il faut supposer que, s'il y a une agression, elle sera le résultat d'une erreur de calcul ou d'une méprise ; nous devrions donc avoir la possibilité dans ce cas de tâcher de l'arrêter assez rapidement. Toutefois, si quelqu'un est bien décidé à utiliser toutes les armes de son arsenal, il n'y a pas de stratégie occidentale qui puisse l'en empêcher.

Tout ce que je cherche à prouver, c'est que notre stratégie ne rend pas cela inévitable et que nous nous efforçons de trouver les moyens les plus humains possibles pour résister, si la résistance devient nécessaire. Je concède donc qu'il n'est pas possible d'établir une distinction nette entre les différentes armes. Il est plus facile de distinguer entre les objectifs.

Dans notre planification militaire, j'aimerais que l'accent soit mis très énergiquement sur la concentration sur les objectifs militaires, même dans la zone des combats, et sur l'utilisation d'une force tout juste suffisante pour s'opposer aux mouvements des unités, même si l'on en reconnaît toutes les difficultés.

Ceci répond également à la dernière question de M. Moutet sur l'existence d'un processus inévitable d'escalation. Ce risque existe à coup sûr. Cette possibilité est une des raisons pour lesquelles un engagement de grande envergure n'est pas très probable.

J'aimerais que nous possédions un potentiel conventionnel important. En même temps, je ne voudrais pas qu'à l'avance nous garantissons à tout agresseur éventuel qu'il ne trouverait en face de lui qu'une force de défense classique. Je voudrais que nous possédions le potentiel nécessaire pour résister dans une guerre nuclé-

aire tactique et le potentiel nécessaire à une défense classique efficace. Je n'admets pas qu'on établisse des compartiments à l'avance et qu'on donne des descriptions un peu précises de ce que nous ferons ou ne ferons pas lorsqu'une certaine situation se produira.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, à la question de M. Montini qui se demandait s'il serait possible de créer une assemblée parlementaire de l'O.T.A.N., le Professeur Kissinger a répondu, je dois le dire, d'une façon essentiellement négative, ou du moins fort dubitative, en soulignant que les Etats-Unis ne seraient guère favorables à la création de pareille assemblée, en raison des difficultés qu'ils éprouveraient à renoncer à une partie de leur souveraineté.

Or, le Professeur Kissinger sait que, lorsqu'il a été question d'une force multilatérale de l'O.T.A.N., il a été question aussi d'un organisme politique qui serait chargé de contrôler l'utilisation de la force multilatérale et d'un organe politique pouvant décider de son emploi.

Le Professeur Kissinger croit-il que la répugnance des Etats-Unis à abandonner leur souveraineté lorsqu'il s'agit de créer un organe parlementaire, doit se manifester également à l'égard de l'organe politique chargé de contrôler la force multilatérale de l'O.T.A.N. ? Croit-il possible de créer un organisme politique chargé de contrôler la force multilatérale de l'O.T.A.N., et de prendre les décisions nécessaires au moment où son emploi s'impose, et — deuxième partie de ma question — quelle pourrait être, à son avis, la structure d'un tel organisme politique ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Vous entendrez cet après-midi mon ami M. Robert Bowie qui croit passionnément à la force multilatérale de l'O.T.A.N. En fait, bon nombre de personnalités intelligentes, la majorité de ceux qui ont à s'occuper des problèmes de l'O.T.A.N. au sein du gouvernement, lui sont favorables. Vous devez donc accepter ma réponse en la replaçant dans son véritable contexte. Une de mes inquiétudes au sujet de la force multilatérale de l'O.T.A.N. est celle que vous avez évoquée. Je ne crois pas possible que les Etats-Unis abandonnent leur droit de veto d'une manière effective.

Mr. Kissinger (continued)

of debate which would be started in the United States by such a proposal would be so difficult and would raise so many questions that it would not seem to me to be worth it.

I have no doubt about the technical feasibility of the MLF proposal. But I have serious doubts about the political evolution of the next five years. Therefore in Europe, where there is a movement towards greater political integration, questions of giving up a degree of sovereignty may be more easily soluble. I do not know to what we should commit ourselves if we give up the veto. Does it mean that we go to war with only 200 missiles and leave the rest out? Therefore, if a NATO multilateral force is created I would wish to see it transformed into a European force as soon as possible.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Basile.

Mr. BASILE (*Italy*) (Translation). — Why not consider giving nuclear weapons to Europe with the obligation of consulting with the United States? The method of consultation could be laid down. Would not a right and an obligation of this kind serve to speed up European unity?

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — I am not absolutely sure that I have understood the question, but, if I have understood it correctly, I should be in favour of assisting a genuine European effort in the nuclear field under the conditions which I have already outlined in reply to Mr. Jaeger. It should reflect the notion of Atlantic partnership and result in a co-ordinated strategic and political doctrine for the Atlantic Alliance. I believe that on this basis a high degree of practical co-operation is possible, while if we debate the question of sovereignty in the American Congress in the abstract it is going to create enormous concern without immediate results. I am in favour of assistance to a genuine European effort on the basis which I have indicated.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Matteotti to ask Professor Kissinger one last question.

Mr. MATTEOTTI (*Italy*) (Translation). — Professor Kissinger is well aware that there are in fact three nuclear commands: the American, the Atlantic and the British. In theory, any of the three can, independently of the others, provoke a war in pursuit of a partnership policy. Would Professor Kissinger be willing to consider the cautious and gradual extension of the present Atlantic command over the national commands?

The PRESIDENT (Translation). — I call Professor Kissinger.

Mr. KISSINGER. — Actually there will be four forces: an Atlantic force, a British force, a French force and an American force. The Atlantic force, of course, cannot really be fired without American approval, so that we are talking of three forces. I would think that in the concept which I have outlined one of the practical consequences could and should be a joint command for the two forces that would exist, which would enable them to act on a closely co-ordinated basis in the case of war. I am not so concerned with the details of the organisational arrangements as I am with the direction in which we want to go, but I can foresee on the basis I have outlined that one result could be and probably should be an Atlantic command which relates these forces to each other.

The PRESIDENT (Translation). — Once again, on your behalf, I thank Professor Kissinger for the kindness and clarity with which he has answered our questions. He spoke with the humour we associate with a professor from Harvard University where obscurity is nevertheless said to be sometimes a sign of depth. (*Laughter*) That may be true of many professors but I think we can say of Professor Kissinger that he has not only been deep but also very lucid. As a professor, he is obviously quite exceptional. (*Laughter*)

The Assembly will no doubt wish to end this discussion now and resume the debate on the reports on defence at 3 o'clock this afternoon.

Are there any objections?...

It is so decided.

M. Kissinger (suite)

Il se peut que je me trompe et je recommanderais l'abandon du droit de veto. Il me semble que le genre de polémique que susciterait aux États-Unis une telle proposition serait si épineux et poserait tant de problèmes qu'à mon avis, cela n'en vaudrait pas la peine.

Je ne doute pas que la proposition de force multilatérale soit techniquement réalisable, mais j'ai des doutes sérieux quant à l'évolution politique des cinq prochaines années. En Europe, où il existe un mouvement vers une plus grande intégration politique, les questions d'abandon d'un certain degré de souveraineté peuvent se résoudre plus facilement. Je ne sais pas à quoi nous nous engagerions si nous abandonnions notre droit de veto. Est-ce que cela signifie que nous partirions en guerre avec 200 engins seulement en négligeant le reste ? Donc, si la force multilatérale de l'O.T.A.N. est créée, j'aimerais la voir transformée aussitôt que possible en une force européenne.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Basile.

M. BASILE (Italie) (Traduction). — Pourquoi ne peut-on envisager de fournir des armes nucléaires à l'Europe, à charge pour celle-ci de consulter obligatoirement les États-Unis ? On pourrait fixer les modalités de cette consultation. Un tel droit et une telle obligation ne feraient-ils pas avancer l'unité européenne ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Je ne suis pas absolument sûr d'avoir compris la question, mais si je l'ai bien comprise, je serais partisan de soutenir un effort européen réel dans le domaine nucléaire, aux conditions que j'ai déjà esquissées dans ma réponse à M. Jaeger. Cet effort devrait s'inspirer de la conception du *partnership* atlantique et aboutir à une doctrine de coordination stratégique et politique dans l'Alliance atlantique. Je crois que sur cette base, on pourra réaliser un degré élevé de coopération pratique, alors que, si la question de la souveraineté est débattue dans l'abstrait au Congrès américain, elle va provoquer des inquiétudes immenses sans résultats immédiats. Je suis donc partisan d'aider un effort européen réel sur la base que j'ai indiquée.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Matteotti, pour poser à M. le Professeur Kissinger une dernière question.

M. MATTEOTTI (Italie). — M. le Professeur Kissinger n'ignore pas que, dans la réalité, il y a trois commandements de la force nucléaire : le commandement américain, le commandement atlantique et le commandement anglais. Chaque commandement a théoriquement le pouvoir de déclencher, indépendamment des autres, une guerre pour la réalisation d'une politique de *partnership*. M. le Professeur pourrait-il admettre une sage et progressive extension du pouvoir du commandement atlantique actuel sur les commandements nationaux ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kissinger.

M. KISSINGER (Traduction). — Il y aura en réalité quatre forces : une force atlantique, une force britannique, une force française et une force américaine. Il va de soi que la force atlantique ne pourra réellement intervenir sans l'approbation américaine de sorte que nous ne parlons que de trois forces. Je pense que selon la conception que j'ai esquissée, une des conséquences pratiques pourrait et devrait être un commandement commun pour les deux forces qui existeraient, ce qui, en cas de guerre, leur permettrait d'agir en étroite coordination. Je ne suis pas aussi préoccupé du détail des modalités d'organisation que de la direction dans laquelle nous voulons aller, mais je prévois que sur la base que j'ai définie, un des résultats pourrait être et serait probablement un commandement atlantique qui assurerait la liaison entre ces forces.

M. le PRESIDENT. — Je remercie de nouveau, en votre nom, M. le Professeur Kissinger pour la bienveillance et surtout la netteté intellectuelle avec laquelle il a répondu à nos questions. Il s'est exprimé avec l'humour d'un professeur de l'Université de Harvard, où l'on dit cependant que « l'obscurité est parfois un signe de profondeur ». (*Sourires*) C'est une observation qui vaut pour bien des professeurs. Mais je crois que l'on peut dire de M. Kissinger qu'il n'a pas été seulement profond, mais aussi très clair. Il est donc un professeur exceptionnel. (*Rires*)

L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour reprendre cet après-midi, à 15 heures, la suite du débat sur les rapports concernant la défense.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force ; The NATO nuclear force ; Ground forces on the central front ; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 288, 293, 290, 292 and 295).

5 p.m. Speech by Mr. Bowie, Director of the Centre for International Affairs at Harvard University.

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.55 p.m.)

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine réunion publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Le **Traité de Moscou** sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

État de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 288, 293, 290, 292 et 295).

A 17 heures : Discours de M. Robert Bowie, Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 55)

NINTH SITTING

Tuesday, 3rd December 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

(Speech by Mr. Bowie, Director of the Centre for International Affairs at Harvard University).

Speakers: The President, Mr. Morris, Mr. Ridley, Mr. Cadorna, Mr. Stonehouse, Mr. Matteotti, Mr. Gresham Cooke, Mr. Kliesing, Mr. Clark, Mr. Bowie (Director of the Centre for International Affairs at Harvard University).

Replies to questions put by: Sir Eric Errington, Lord Kennet, Mr. Erler, Mr. Duynstee.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

(Speech by Mr. Bowie, Director of the Centre for International Affairs at Harvard University)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the resumed debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments on the Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance, Document 288; and on the state of European security — disarmament and the nuclear force, Document 293; the NATO nuclear force, Document 290; ground forces on the central front, Document 292; and navies in the nuclear age, Document 295.

I call Mr. Morris.

Mr. MORRIS (United Kingdom). — Although it is now a matter of universal comment, it is my duty and privilege to welcome the Moscow Treaty. I regard it as an important step forward. I hope it is the first of many steps. It is, after all, a realisation by the great nuclear powers that they must find a *modus vivendi*. It is the fruition of the common interests, first of all, to stop the pollution of atmosphere and, secondly, to stop experiments which depend on explosions which might result in further technical advances in this field.

After all, the world today is dependent on terror, and the significance of the treaty is the

1. See page 18.

NEUVIÈME SÉANCE

Mardi 3 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale
Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire
(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

(Discours de M. Bowie, Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard).

Interviennent : le Président, M. Morris, M. Ridley, M. Cadorna, M. Stonehouse, M. Matteotti, M. Gresham Cooke, M. Kliesing, M. Clark, M. Bowie (Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard).

Réponses aux questions posées par : Sir Eric Errington, Lord Kennet, M. Erler, M. Duyntee.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

(Discours de M. Bowie, Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard)

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements concernant le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale, Document 288 ; concernant l'état de la sécurité européenne : le désarmement et la force nucléaire, Document 293, la force nucléaire O.T.A.N., Document 290, les forces terrestres sur le front central en Europe, Document 292, les marines à l'âge nucléaire, Document 295.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Morris.

3. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

M. MORRIS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Bien qu'il soit maintenant l'objet de commentaires dans le monde entier, j'ai le devoir et j'ai l'honneur de me féliciter de la conclusion du Traité de Moscou. Je considère que c'est là un important pas en avant et j'espère qu'il en précède beaucoup d'autres. Le traité témoigne, somme toute, que les grandes puissances nucléaires se rendent compte qu'il leur faut trouver un *modus vivendi*. Il traduit leur intérêt commun à mettre, avant tout, un terme à la pollution de l'atmosphère et, en second lieu, à cesser des expériences qui dépendent d'explosions dont pourraient cependant résulter de nouveaux progrès techniques en ce domaine.

Après tout, le monde vit aujourd'hui sous la menace de la terreur et, ce qui fait l'importance

1. Voir page 18.

Mr. Morris (continued)

realisation by the two great powers that the mutual terror upon which we are dependent should be stabilised. They have a common interest to stop the spread of nuclear weapons. Mr. Kliesing said yesterday that that was one of the major purposes of the treaty. Unfortunately, there is a lack of awareness by many countries of the importance of this treaty. Some countries continue to chase butterflies. They imagine that they can create, extend or buy off the shelf a personal credible deterrent, credible enough to set up their own blackmailing organisation if need be. Others who do not suffer from these hallucinations believe it is important to them to have a so-called independent nuclear deterrent purely as a status symbol. It may well be that some of the countries believe both these things.

The status symbol seekers — they include Great Britain, unfortunately — believe it and put it as one of the points of justification for possessing an independent nuclear deterrent. They believe that it will be a ticket of entry to nuclear peace conferences. Whether they are right or wrong, the obvious result of this philosophy is that it is an open invitation to other countries to seek these tickets of entry.

Yesterday, the Rapporteur commented on the lack of consultations between the NATO countries which had taken place before the Moscow Treaty was signed. If the question of a seat at a nuclear peace conference is the point which is worrying Great Britain, France or any other major power in Europe, then both Russia and the United States can here and now make a clear declaration that, so far as they are concerned, there will be no nuclear issue conference without the presence of such countries. Those countries can be given those assurances now, and if those assurances are given, if these tickets of entry are now given in advance, the main grounds for the attitude which is advanced by the British Prime Minister will be cut from underneath his feet.

Yesterday, the Rapporteur, Mr. Duynstee, dealt at some length with the question of the multilateral force. If I remember rightly, the origins of this project were that the force should

consist of submarines with mixed manning. Anyone who has been to sea and under the sea in a Polaris submarine as I have — some others here may also have done so — will realise that this idea was an obvious non-starter. Now we have moved from submarines to surface vessels, and the case for an MLF surface vessel is, in my opinion, far from proved. While it is possible to imagine this nuclear armada, this aquatic Tower of Babel, coming into existence, I doubt very seriously whether it will add anything at all of any significance to western armaments and whether this armada will be any more effective than Philip of Spain's was.

Yesterday, in the course of his remarks, Mr. Duynstee dealt with the arguments for the MLF and went on at some length to discuss the issue of majority rule.

The two arguments that were advanced yesterday were, first, that this would increase the credibility of the West and, secondly, that it would satisfy the political needs of the nations of the West. I shall deal with these arguments. The increase in credibility is a military argument. Is it seriously to be believed that the possession and the creation of an MLF force would increase the credibility of the West? After all, the creation of this force and, added to it, the British force and whatever force France may have, would still amount to no more than about 5 % of the western nuclear deterrent.

Even after the creation of this force, the bulk, the overwhelming majority, 95 % of the western nuclear deterrent, would remain in the hands of the United States. It would be a small force and a second strike. We are told that even though there have been developments recently this would be a relatively inaccurate force, a force which would be mainly used in retaliation in connection with an attack on a city. One of the reasons advanced for possession of an independent deterrent is the need for these countries to be able to act alone, but would this deterrent, the MLF, be sufficient if fired alone without the use of the remainder of the western deterrent in the hands of the United States? Would it be sufficient as a deterrent — that is the acid test — to reduce Russia's retaliatory power? Is it to be of any value to be able to put a full stop to Russia's retaliatory capability? If not, any retal-

M. Morris (suite)

de ce traité, c'est que les deux grandes puissances se rendent compte qu'il convient de stabiliser la terreur réciproque qui nous tient sous sa dépendance. Elles ont un intérêt commun à arrêter la dissémination des armes nucléaires. M. Kliesing a dit hier que c'était l'un des principaux objets du traité. Malheureusement, bien des pays n'ont pas conscience de l'importance de ce traité. Certains d'entre eux continuent à poursuivre des chimères. Ils s'imaginent qu'ils peuvent créer, développer ou acquérir une arme de dissuasion personnelle valable, dont la crédibilité soit suffisante pour qu'ils puissent organiser leurs propres moyens de chantage, en cas de nécessité. D'autres pays, qui ne sont pas la proie de telles hallucinations, croient qu'il est important pour eux de posséder une arme de dissuasion nucléaire soi-disant indépendante, simplement à titre symbolique. Il se peut même que certains pays croient à l'une et à l'autre de ces deux idées.

Ceux qui cherchent à se constituer une force symbolique — la Grande-Bretagne se trouve malheureusement parmi eux — croient en elle et ils en tirent argument pour justifier la possession d'une arme de dissuasion nucléaire indépendante. Ils croient que cela leur servira de billet d'entrée à d'éventuelles conférences de la paix nucléaire. Qu'ils aient tort ou raison, une telle philosophie a évidemment pour résultat d'inviter ouvertement d'autres pays à chercher, eux aussi, à obtenir ces billets d'entrée.

Le rapporteur a relevé hier qu'il n'y avait pas eu de consultations entre les pays membres de l'O.T.A.N. avant la signature du Traité de Moscou. Si c'est la question d'avoir un siège à une conférence de la paix nucléaire qui préoccupe la Grande-Bretagne, la France ou tout autre grande puissance en Europe, la Russie et les Etats-Unis peuvent dès à présent déclarer nettement qu'en ce qui les concerne, il n'y aura pas de conférence sur les questions nucléaires sans la participation de ces pays. On peut leur donner ces assurances dès maintenant et, si on les leur donne, si les billets d'entrée sont donnés d'avance maintenant, les principaux arguments avancés par le Premier ministre britannique pour justifier son attitude tombent d'eux-mêmes.

Hier, le rapporteur, M. Duynstee, a traité assez longuement la question de la force multilatérale. Si je me souviens bien, le projet initial prévoyait que cette force serait composée de sous-marins

dotés d'équipages à effectifs mixtes. Tous ceux qui, comme moi, ont navigué à bord d'un sous-marin Polaris en surface et en plongée — il se peut que d'autres parmi nous aient cette expérience — se rendront compte qu'une pareille idée ne devrait évidemment pas avoir de suite. Nous sommes maintenant passés des sous-marins aux navires de surface et le choix du navire de surface pour créer une force multilatérale est, à mon avis, loin d'être justifié. S'il est possible d'imaginer la création de cette armada nucléaire, de cette tour de Babel aquatique, je doute fort qu'elle soit de quelque appoint sérieux pour les armements occidentaux et qu'elle ait une plus grande efficacité que celle de Philippe d'Espagne.

Hier, au cours de ses commentaires, M. Duynstee a exposé les arguments qui militent en faveur de la constitution de la force multilatérale et s'est attaché assez longtemps au problème de la règle de la majorité.

Les deux arguments présentés hier sont, premièrement, que la crédibilité de l'Ouest en serait accrue et, deuxièmement, que cela répondrait aux nécessités politiques des nations occidentales. Considérons ces arguments. L'augmentation de la crédibilité est un argument militaire. Peut-on sérieusement penser que la possession et la création d'une force multilatérale accroîtrait la crédibilité de l'Ouest? Après tout, la création de cette force, en y ajoutant la force britannique et la force que pourrait posséder la France, n'aboutirait à représenter guère plus, au total, qu'environ 5% de l'arme de dissuasion nucléaire du monde occidental.

Même après la création de cette force, la masse, l'écrasante majorité, 95% de l'arme de dissuasion nucléaire de l'Ouest, demeurerait entre les mains des Etats-Unis. Ce serait une force réduite, de second coup. On nous dit que, malgré de récents progrès, cette force serait assez imprécise; elle serait utilisée principalement pour des représailles au cas où une ville serait attaquée. L'une des raisons émises pour justifier la possession d'une arme de dissuasion indépendante est la nécessité, pour les pays en question, d'être en mesure d'agir seuls; mais cette arme de dissuasion, la force multilatérale, suffirait-elle si elle était seule mise en action sans recourir au reste de l'arme de dissuasion occidentale entre les mains des Etats-Unis? Constituerait-elle une arme de dissuasion suffisante — c'est là l'épreuve concluante — pour réduire les forces de représailles de la Russie? Serait-elle d'une valeur

Mr. Morris (continued)

iatory action on these lines if these weapons were used would be bound to end in suicide.

We have been told of the danger of escalation from tactical nuclear weapons to the use of strategic ones. Here, again, is a danger of the escalation of the use of an MLF force to the involvement of the whole of the western deterrent in the hands of the United States. I find it extremely difficult to conceive of circumstances in which the MLF would be of any use without this involvement and without consultation. So far as this is concerned, one knows that the United States does not rely on Polaris alone. If what we are told is right, that the United States does possess the over-kill it is stated to have, what in military terms does the MLF amount to? I doubt very much whether it would add anything significant to the western deterrent.

The case for the MLF, as we have heard already, is not actually a military one because the military one can hardly stand examination. The real case, I understand, is a political one. I shall briefly examine the political case. We are told that it would satisfy the political needs of the nations of the West. Obviously it is not in the world interest of the great nuclear powers to allow this to be created. Whether one likes it or not, it is against the spirit of the Moscow Treaty. This would be a definite act of proliferation of nuclear forces.

The main problem all the time is that of control. Are the advocates of this system satisfied that the problems of supranational control of a mixed crew of this kind have been solved? In the political needs there is a confusion between possession, whether individually or collectively, and participation in control. They do not of necessity mean the same. This article, bought off the shelf, is needed, we are told, to act independently. That in itself is a measure of the lack of faith in the provider — who, incidentally, may cut off supplies, cut off aids to development and more sophisticated advantages of this weapon at any time. Even then the United States would

remain the possessor of the warheads at all times. Any subsequent change would be a breach, if not in the letter, certainly in the spirit of the Moscow Treaty.

On this question of control, we were told yesterday by Mr. Duynstee that the long-term aim would be for the United States to relinquish her veto and that instead of control by veto we should have majority rule. Any kind of advocacy of this nature lacks reality. Advocacy of this nature shows that the advocate himself must be living in cloud-cuckoo land. It ignores the awareness of the United States of the obvious possibility of escalation from the European use of the deterrent to an involvement of the whole of the western deterrent. It is the confusion of the case for possession and the need for adequate control. Of the real weapon, 95 % will remain in the hands of the United States. Getting possession of a minor part of the so-called deterrent, a deterrent with a low, limited ability to deter, does not mean participation in the control of the real western deterrent. The British, French and other European powers may crave independent forces, but in real terms, having regard to their resources, they are chasing butterflies.

This morning, Mr. Kissinger dealt with three questions which are most vital if we are to discuss and analyse our case for consultation. He asked: what do we mean by "in consultation"? What do the allies want to consult about and with whom will there be confidence to consult? This is the issue. This is what we should do. We should negotiate with the United States to have a real share of participation in the planning and use of the real weapon. This is the real political problem. The question asked by Mr. Kissinger this morning proves what we want and how we should achieve it. This would not be an easy task, but a task which would take a great deal of consultation and negotiation, yet the answers must be found.

I think Mr. Kissinger, perhaps unwittingly, suggested some of the answers when he said that

M. Morris (suite)

quelconque pour réduire à néant tout le potentiel russe de représailles ? Sinon, au cas où ces armes seraient utilisées, toute action de représailles aboutirait inéluctablement à un suicide.

On nous a parlé du danger d'escalation que représentait le passage de l'utilisation d'armes nucléaires tactiques à l'emploi d'armes nucléaires stratégiques. Nous nous trouvons ici en présence du même danger, l'emploi de la force multilatérale pouvant entraîner la mise en action de la totalité des armes de dissuasion occidentales qui sont entre les mains des Etats-Unis. Il m'est extrêmement difficile d'imaginer un cas où la force multilatérale serait de quelque utilité sans recourir à la totalité de ces armes et sans consultation. A ce sujet, on sait que les Etats-Unis ne comptent pas seulement sur les Polaris. Si ce qu'on nous a dit est exact, si les Etats-Unis possèdent bien, comme on le dit, un potentiel de surdestruction, de quelle valeur peut être la force multilatérale du point de vue militaire ? Je doute beaucoup qu'elle puisse être un appoint de quelque importance pour l'arme de dissuasion occidentale.

En vérité, on nous l'a dit, la justification de la force multilatérale n'est vraiment pas d'ordre militaire, car l'argument militaire peut difficilement résister à l'examen. Si j'ai bien compris, la justification véritable est d'ordre politique. Je vais examiner brièvement l'argument politique. On nous dit que la constitution de cette force répondrait aux besoins politiques des nations occidentales. Il n'est évidemment pas de l'intérêt mondial des grandes puissances nucléaires d'en permettre la création. Qu'on le veuille ou non, la création de cette force va à l'encontre de l'esprit du Traité de Moscou. Ce serait nettement faire proliférer les armes nucléaires.

Le problème majeur reste toujours celui du contrôle. Ceux qui préconisent ce système sont-ils convaincus que les problèmes soulevés par le contrôle supranational d'un équipage à effectifs mixtes ont été résolus ? Pour ce qui est des besoins politiques, on fait une confusion entre la possession, qu'elle soit individuelle ou collective, et la participation au contrôle. Ces termes ne signifient pas forcément la même chose. On nous dit que, pour pouvoir agir de façon indépendante, il est indispensable d'acquiescer cet article, tout prêt en magasin. Cela donne une idée du peu de confiance que l'on a dans le fournisseur — qui, soit dit en passant, peut à tout

moment cesser ses livraisons, supprimer son aide au développement ainsi que les avantages des versions améliorées de cette arme. Même en ce cas, les Etats-Unis demeureraient toujours les détenteurs des ogives nucléaires. Toute modification ultérieure constituerait une violation, sinon de la lettre, à coup sûr de l'esprit du Traité de Moscou.

Au sujet de cette question du contrôle, M. Duynstee nous a dit hier que le but visé à long terme est d'obtenir que les Etats-Unis renoncent à leur droit de veto et que le contrôle, au lieu d'être exercé par un veto, le soit suivant la règle de la majorité. On fait preuve d'un manque total de réalisme à préconiser quoi que ce soit de ce genre. Pour le faire, il faut vivre dans les nuages. C'est ignorer que les Etats-Unis sont parfaitement conscients de l'évidente possibilité d'escalation à partir de l'utilisation européenne de l'arme de dissuasion jusqu'à l'emploi total des armes de dissuasion occidentales. On confond la question de la possession et la nécessité d'un contrôle efficace. Les Etats-Unis demeureront détenteurs de 95% de l'arme effective. Obtenir la possession d'une faible part de ce qu'on appelle une arme de dissuasion, une arme de dissuasion qui n'a qu'un pouvoir faible et limité de dissuader, ne signifie pas que l'on participera au contrôle de la force de dissuasion effective de l'Ouest. Les Anglais, les Français et d'autres puissances européennes peuvent réclamer des forces indépendantes mais, compte tenu de leurs ressources, ils poursuivent en fait des chimères.

M. Kissinger a parlé ce matin de trois questions qui sont d'une importance essentielle si nous devons examiner et étudier à fond la question de la consultation. M. Kissinger a demandé ce que nous entendions par « en consultation ». Sur quel point les alliés veulent-ils consulter et en qui auront-ils confiance pour consulter ? Voilà la question. Voici ce que nous devrions faire. Nous devrions négocier avec les Etats-Unis pour obtenir de participer réellement à l'élaboration des plans de l'arme effective et à son utilisation. Tel est le véritable problème politique. La question posée ce matin par M. Kissinger est la preuve de ce que nous désirons et nous montre comment nous devrions parvenir à l'obtenir. Ce ne sera pas une tâche aisée ; elle exigera pas mal de consultations et de négociations, mais il est indispensable de trouver les réponses à ces questions.

A mon sens, M. Kissinger, peut-être sans y penser, a indiqué certaines de ces réponses quand

Mr. Morris (continued)

we would need to define the *casus belli*. What we must do in view of the shortness of time available for anyone to take action if the deterrent is to remain credible is to work out a given set of circumstances and negotiate in what set of circumstances the weapon would be used and having regard to the lack of time available that is all we can do. The ultimate decision will obviously be a residual one because of this possession in the hands of the United States.

We must evolve as best we can, having regard to all the difficulties, and realising the limits of what can be done practicably, a system of joint political control. We must have a unified system of nuclear strategy and at every possible stage be able to negotiate and try to discover what is the maximum amount of participation we can have in the planning and use of this weapon. That would be a continuing process. It would go on all the time up to the latest possible and practicable moment before the use of this weapon.

Mr. Duynstee poured cold water on the financial arguments against the MLF. That was a counsel of perfection. If all our conventional forces were adequate in number, adequate in training, adequate in equipment, possibly that argument could be advanced, but when we face realities and know all the inadequacies and that our conventional weapons have a long way to go in our participation and contribution as every one of us knows, an argument of that nature cannot stand up.

I cannot accept the arguments of Mr. Duynstee. His approach is wrong, his premises are wrong and his order of priorities is wrong. If one were to accept his report and recommendation, it would be an unsafe course of action and the dividends likely to be reaped would be extremely dubious. In Professor Kissinger's words this morning, our interests are indivisible. Equally, our responsibilities are indivisible, and this is not the way to tackle them. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Ridley.

Mr. RIDLEY (*United Kingdom*). — We have before us the report by Mr. Duynstee on the NATO nuclear force, the report by Mr. Kliesing on the Test Ban Treaty and the report by Colonel Bourgoïn on the conventional forces of the West. Perhaps the speeches of Lord Carrington and Mr. Kissinger this morning made us aware that the involvement of Europe is wider than the defence of Europe alone and that our responsibilities as Europeans stretch beyond the boundaries of our continent alone. Mr. Erler was quite right when he said that interdependence is a fact and not a policy. We must always remember this and we must never be too European in our approach to the problems which confront us.

European nuclear defence and the problems which it arouses have two aspects. The first is the moral and political and the second is the military aspect. Perhaps I would not be too far from the mark if I quoted Napoleon's famous dictum on this subject when he said that in war moral considerations make up three-quarters of the game and the relative balance of manpower accounts for the remaining one-quarter. It is of that three-quarters of the game which concerns the moral considerations that we are, perhaps, thinking today.

That is still as true in terms of nuclear power and nuclear capability nowadays as it was a hundred years ago in terms of manpower. This, surely, is what the multilateral force and the multinational force are about. They are about the moral and political implications of defence. The first moral consideration is, perhaps, the unfairness which many non-nuclear nations feel at being cast in the rôle of always having to accept the policies and the decisions of the nuclear nations. With respect to Mr. Kliesing, this underlies in his own report the feeling that somehow it is wrong that they should not be brought into the major decisions concerning nuclear policy. Despite his own words about non-dissemination, one feels throughout Europe nowadays a desire to take a greater part in the control of the nuclear situation by the non-nuclear powers. On military grounds, that is hardly necessary. There is no point in multiplying the nuclear weapons of the West. We already have enough nuclear weapons and to add to them seems irrelevant in the present situation.

M. Morris (suite)

il a dit que nous devrions définir les *casus belli*. Etant donné le peu de temps dont chacun disposera pour intervenir si l'on continue à croire à l'arme de dissuasion, ce que nous devons faire, c'est établir des catégories données de circonstances et entamer des pourparlers pour déterminer dans quelle catégorie de circonstances l'arme serait utilisée ; étant donné le peu de temps disponible, c'est tout ce que nous pouvons faire. De toute évidence, la décision ultime resterait entre les mains des Etats-Unis, du fait que cette arme se trouve en leur possession.

Il nous faut élaborer le mieux que nous pourrions, en tenant compte de toutes les difficultés et de ce qui est pratiquement réalisable, un système de contrôle politique commun. Il nous faut une stratégie nucléaire unifiée et il faut qu'à tous les stades possibles, nous soyons en mesure de négocier, afin d'essayer de déterminer la plus grande participation que nous pouvons avoir dans la planification et dans l'utilisation de cette arme. Ce serait un processus continu. Il se poursuivrait jusqu'à la dernière limite avant que l'arme soit utilisée.

M. Duynstee a déprécié les arguments d'ordre financier opposés à la création de la force multilatérale. C'était là un conseil de perfection. Peut-être pourrait-on présenter cet argument si toutes nos forces conventionnelles avaient des effectifs suffisants, un entraînement suffisant, un équipement suffisant, mais, quand nous regardons les faits, quand nous savons tout ce qui fait défaut et que, nul ne l'ignore ici, nos armes conventionnelles sont loin d'être au niveau que requièrent notre participation et notre contribution, un argument de ce genre ne saurait tenir.

Je ne puis admettre les arguments de M. Duynstee. Il voit mal le problème, ses prémisses sont fausses et l'ordre d'urgence qu'il propose inexact. Ce serait une imprudence que d'approuver son rapport et son projet de recommandation, et il serait extrêmement douteux que l'on en retire des résultats positifs. Nos intérêts sont indivisibles, pour reprendre les termes employés ce matin par M. Kissinger. Nos responsabilités, elles aussi, sont indivisibles et ce n'est pas de cette façon qu'il convient de s'y prendre pour les assumer. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Ridley.

M. RIDLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous sommes saisis du rapport de M. Duynstee sur la force nucléaire O.T.A.N., du rapport de M. Kliesing relatif au traité sur l'interdiction des essais nucléaires et du rapport du colonel Bourgoïn sur les forces conventionnelles de l'Occident. Les discours prononcés ce matin par Lord Carrington et M. Kissinger nous ont peut-être fait prendre conscience que les obligations de l'Europe dépassent la défense de l'Europe seule et que nos responsabilités d'Européens s'étendent au-delà des limites de notre seul continent. M. Erler avait parfaitement raison de dire que l'interdépendance est un fait et non une politique. Nous ne devons jamais l'oublier et ne devons jamais craindre de nous montrer trop Européens dans notre recherche d'une solution des problèmes qui nous confrontent.

La défense nucléaire de l'Europe et les problèmes qu'elle soulève ont deux aspects. Le premier est d'ordre moral et politique, le second est militaire. Peut-être y aurait-il lieu de rappeler les paroles fameuses de Napoléon à ce sujet, lorsqu'il déclarait que, dans la guerre, la force d'une armée dépend pour les trois-quarts de considérations morales et que l'importance relative des effectifs ne compte que pour un quart seulement. Peut-être est-ce à ces trois-quarts de considérations morales que nous pensons aujourd'hui.

Cette formule est toujours aussi valable de nos jours, lorsqu'on parle de puissance nucléaire et de potentiel nucléaire, qu'elle l'était il y a cent ans, lorsqu'on parlait d'effectifs. Voilà certainement la raison d'être de la force multilatérale et de la force multinationale. Elles existent eu égard aux implications morales et politiques de la défense. La considération qui vient en premier lieu sur le plan moral est sans doute le sentiment d'injustice qu'éprouvent beaucoup de nations non nucléaires à être placées dans la situation de devoir toujours accepter les politiques et les décisions des nations nucléaires. D'après le rapport de M. Kliesing, ce sentiment donne à penser qu'il est assez peu équitable de ne pas les inviter à participer aux décisions importantes touchant la politique nucléaire. Bien que M. Kliesing se soit personnellement déclaré opposé à une dissémination des forces nucléaires, on a le sentiment qu'il existe en ce moment, dans toute l'Europe, un désir des puissances non nucléaires de participer plus largement au contrôle de la situation nucléaire. Du point de vue militaire, ce n'est guère nécessaire. Il n'y a aucun intérêt à multiplier les armes nucléaires du monde occidental.

Mr. Ridley (continued)

Those of us who are nuclear powers and who have carried the burden in the last twenty years, who have made the financial sacrifice to make possible the development of nuclear weapons and who have what, after all, goes with it — the political unpopularity with people marching through the streets shouting “Ban the Bomb” and those who make it politically difficult to maintain nuclear weapons — feel that we have provided an adequate defence of the free world in the last twenty years. Nevertheless, and despite that, which I mention in passing, surely we must acknowledge this desire among the non-nuclear countries to have a greater share in the control of the nuclear affairs of the West. It is, perhaps, interesting that in this respect it was the United States of America, the most powerful of all the allies, who put forward the suggestion of a multilateral force and the multinational force.

I agree with Mr. Morris in taking exception to parts of Mr. Duynstee’s admirable report. The part to which I take exception is not necessarily the multilateral force itself, but the question of the nuclear executive which will control it. In particular, I find it difficult to accept the paragraph in section 4 of his draft Recommendation which deals with the question of the veto on the use of the force.

It seems to me to be an inherent defect in Mr. Duynstee’s whole scheme that he relies on the gradual and ultimate removal of the American veto on the use of this force, because without it his whole idea of the future of this force seems to fall to the ground. And yet we are told so often that this force is necessary, that independent nuclear capacity for Europe is necessary because at some stage in the future America might relax her commitment in Europe and withdraw. Surely, it is in those very circumstances — the circumstances of America turning isolationist and leaving Europe — that she would be least likely, and not most likely, to relax her use of the veto on the multinational force. Surely, if America were to relax her veto, it would make it extremely difficult to reach a further stage of

accord with the Russians and the Communists, because this would indeed be proliferation. This would be giving the power to fire nuclear weapons to other people than those who at present have them. This would destroy the whole picture of good faith and of a sincere desire to reach a successful negotiation which we have built up over the past years.

The nuclear potential of America is so vast and overwhelming that it must be unrealistic to expect that a group of non-nuclear nations could at any stage outvote America and fire the deterrent of the West at a time when America, who basically is the provider of that deterrent, is not willing so to do.

This conception of a veto-free nuclear executive for NATO begs the question of political control of the deterrent, because where the power resides, there equally must reside the responsibility. It must surely be the political heads of the nuclear States who alone can decide when those nuclear weapons are to be fired.

That brings to mind the words of Talleyrand when he said that war is much too serious a thing to be left to the military men. It must in the end be a political decision by the three men in the western world who are responsible for the military deterrents of the West. We cannot leave to chance, to the operation of a rota, whether or not a certain decision will be taken. If one country is in the chair at the moment of decision, the result might be a different conclusion than if another country were in the chair. I do not believe that the deterrent can be fired on the system of decision by rotation.

The ultimate conclusion must be that such control is not feasible until Europe is politically unified, is politically one, and then the political machinery and control are available to take the political decision whether or not to fire the deterrent. Indeed, I fear that Mr. Duynstee is giving an illogical solution of an illogical problem.

M. Ridley (suite)

Nous avons déjà assez d'armes de ce genre ; en accroître le nombre paraît inopportun dans la situation présente.

Ceux de nos pays qui sont des puissances nucléaires, qui en ont supporté durant ces vingt dernières années la lourde charge, qui ont fait les sacrifices financiers nécessaires à la mise au point de ces armes et qui ont récolté ce qui l'accompagne au bout du compte — l'impopularité politique avec ses défilés de gens dans les rues criant : « A bas la bombe » et avec ceux qui créent, sur le plan politique, des difficultés au maintien d'armes nucléaires — ces pays-là savent que nous avons convenablement assuré la défense du monde libre au cours de ces vingt dernières années. Néanmoins, et malgré ce fait que je mentionne en passant, nous devons certainement reconnaître ce désir des puissances non nucléaires d'avoir une plus grande part dans le contrôle des affaires nucléaires du monde occidental. Peut-être est-il intéressant à cet égard que ce soient les États-Unis d'Amérique, le plus puissant de tous les alliés, qui aient proposé l'idée d'une force multilatérale et d'une force multinationale.

Je partage les réserves émises par M. Morris sur certains passages de l'excellent rapport de M. Duynstee. Mes réserves ne porteront pas nécessairement sur la force multilatérale elle-même, mais sur la question de l'exécutif nucléaire qui en contrôlera l'emploi. Il m'est notamment difficile d'accepter l'alinéa qui, dans le paragraphe 4 du projet de recommandation, concerne la question du veto dans l'utilisation de cette force.

L'ensemble du projet de M. Duynstee me paraît présenter le défaut inné de compter sur la suppression progressive et définitive du veto américain dans l'utilisation de la force nucléaire ; car faute de sa suppression, l'idée entière qu'il se fait de l'avenir de cette force semble s'effondrer. Et cependant, on nous dit bien souvent que cette force est indispensable, que l'Europe doit avoir un potentiel nucléaire indépendant car il se pourrait qu'à un certain moment, l'Amérique relâche son effort en Europe et se retire. Or, très certainement, c'est dans ce cas — dans le cas où l'Amérique deviendrait isolationniste et abandonnerait l'Europe — qu'il y aurait le moins de chances, et non le plus de chances, pour qu'elle renonce en partie à son droit de veto sur l'utilisation de la force multinationale. Assurément,

si l'Amérique renonçait dans une certaine mesure à l'exercice de son droit de veto, il deviendrait extrêmement difficile de parvenir à de nouveaux accords avec les Russes et les communistes, car il en résulterait certainement une prolifération des armes nucléaires. Ce serait donner le pouvoir de déclencher les armes nucléaires à d'autres que ceux qui détiennent actuellement ces armes. La bonne volonté, le désir sincère d'aboutir à des négociations fructueuses que nous sommes parvenus à susciter ces dernières années, se trouveraient anéantis.

Le potentiel nucléaire de l'Amérique est si vaste, si écrasant, qu'il serait peu réaliste de penser qu'un groupe de nations non nucléaires pourrait, à une étape quelconque, obtenir la majorité contre l'Amérique et déclencher le tir de l'arme de dissuasion de l'Occident à un moment où l'Amérique qui est le fournisseur essentiel de cette arme, n'est pas consentante.

Cette conception d'un exécutif nucléaire de l'O.T.A.N., dont les décisions ne seraient soumises à aucun veto, pose le problème du contrôle politique de la force de dissuasion, car la puissance doit être assortie de responsabilité. Ce sont assurément les chefs politiques des États nucléaires qui, seuls, doivent décider du moment où il conviendrait de déclencher le tir des armes nucléaires.

Ceci me rappelle les paroles de Talleyrand qui disait que la guerre est chose trop sérieuse pour qu'on en laisse la décision aux militaires. Ce doit être en fin de compte une décision politique prise par les trois hommes du monde occidental ayant la responsabilité des armes de dissuasion. On ne saurait s'en remettre à l'effet du hasard ou à l'exercice d'un tour de rôle pour prendre ou ne pas prendre une décision. Si un certain pays assumait la présidence au moment de la décision, le résultat pourrait être tout différent de ce qu'il aurait été sous la présidence d'un autre pays. Je ne pense pas que la décision de déclencher le tir de l'arme de dissuasion puisse être prise selon un système de rotation.

Il faut en conclure qu'un tel contrôle n'est pas réalisable tant que l'Europe ne sera pas politiquement unifiée, ne formera pas une unité du point de vue politique, car on disposera alors du mécanisme et du contrôle politiques pour prendre la décision politique d'utiliser ou non l'arme de dissuasion. Je crains, en vérité, que M. Duynstee n'apporte une solution illogique à un problème illogique.

Mr. Ridley (continued)

With regard to the multilateral force itself, it may have many advantages. Its military value is not immediately obvious, but I am content to leave it to the study which is now being conducted. The mixed-manning trials which are going to take place may well result in sufficient knowledge to enable a proper decision to be taken. My mind is as open on the question of a multilateral force as it is closed on the question of whether or not to have a nuclear executive. It is for those reasons that I feel that I must either amend the report or refrain from voting for it.

I am sure that it will not have escaped the notice of the Assembly that these views largely coincide with those of the French Government. The French feel more than any of us, but I think wrongly, that in due course America will desert the Continent of Europe and will withdraw her troops, turn isolationist and leave us suddenly with the problem of our own defence. The French equally reject the nuclear executive and the idea of political control, for the same reason that I myself do. Their conclusion is that they should develop their own nuclear bomb. I would say, in passing, that strategically the French nuclear bomb is nothing like so valuable as the multilateral force and nothing like so strong. The question we must ask, however, is whether in fact this French nuclear deterrent will ever be committed to NATO, whether it will be a European defence as opposed to a strictly French deterrent. Will the Europeans ever have that control, that share in the political targeting and control of the French nuclear deterrent which is the desire of all of us here today? Mr. Pompidou, the French Prime Minister, said in the debate in the French National Assembly, dealing with the Franco-German Treaty, that the parting of the ways had come at Nassau, and this was when Britain decided to opt out of Europe and move closer towards America by accepting American nuclear arms and missiles. Mr. Habib-Deloncle repeated this in the Council of Europe this year, when he spoke of the price of British entry being a swap of nuclear know-how between ourselves and the French. I believe that this is totally wrong, because Nassau in fact produced the nuclear sources for NATO; it produced the British V-bombers and the American Polaris submarine, and it promised the British Polaris submarine of the future. It produced a nuclear deputy in NATO

and arrangements for co-operation on the targeting and control of the West's nuclear deterrent. What more could be wanted in the way of Britain turning towards Europe and trying to strengthen the defence of Europe in a nuclear way?

I doubt extremely whether America could ever withdraw from Europe, but one thing is certain, and that is that Britain could never withdraw. Britain is as much bound up in Europe as any other country on this Continent. Can anyone tell me of a single European war in which Britain has not herself been directly involved? There is no such thing. It is unimaginable that the British deterrent should not be at the service of Europe, even if America were to leave. That is the answer to the point made by Mr. Morris, because at this moment more than any other the British nuclear deterrent is being kept on trust in case at some time Europe can come together, come to her senses and bring about a strictly European deterrent of her own.

The British Government have made it clear that we now desire to see the progressive unification of Europe, a process which in the fullness of time could lead eventually to unified political nuclear control. Europe has denied Britain for the time being membership of her political and economic community; thereby Europe has blocked political unity for Europe, including Britain. It is unrealistic to try to achieve the control of nuclear power if you are not prepared to share political and economic power.

What is the alternative? If we are not yet ready for political control, and if the multilateral force does not come to fruition, how are we to conceive the future? Professor Kissinger asked this question this morning. I see it as a strong possibility that a European deterrent could in the long run be developed. It will always be an

M. Ridley (suite)

La force multilatérale en elle-même peut présenter bien des avantages. Son intérêt militaire ne saute pas immédiatement aux yeux, mais l'étude actuellement en cours le déterminera, et cela me suffit. Les essais d'effectifs mixtes qui vont avoir lieu peuvent apporter des renseignements suffisants pour permettre de prendre utilement une décision. Alors que mon parti est pris sur le point de savoir s'il nous faut ou non un exécutif nucléaire, je n'ai aucune idée préconçue sur la question d'une force multilatérale. C'est pourquoi j'estime devoir, soit présenter des amendements au rapport, soit m'abstenir dans le vote.

Je suis certain que l'Assemblée n'aura pas manqué de remarquer que ces vues coïncident dans une large mesure avec celles du gouvernement français. Les Français ont davantage que nous l'impression, à mon avis, erronée, que l'Amérique abandonnera, le moment venu, le continent européen, en retirera ses troupes, deviendra isolationniste et nous laissera soudain en face du problème de notre propre défense. Les Français rejettent également l'exécutif nucléaire et l'idée d'un contrôle politique, pour la même raison que moi. Ils en ont conclu qu'ils devaient mettre au point leur propre bombe nucléaire. Je dirai en passant que, du point de vue stratégique, la bombe nucléaire française ne présente pas un intérêt ni une force comparables à ceux de la force multilatérale. La question qu'il nous faut toutefois poser, c'est si l'arme de dissuasion française sera jamais confiée en fait à l'O.T.A.N., si elle constituera une arme de défense européenne par opposition à une arme de dissuasion strictement française. Les Européens auront-ils jamais ce contrôle, cette part dans la détermination politique des objectifs et dans le contrôle de l'arme nucléaire française de dissuasion que nous souhaitons tous ici aujourd'hui ? M. Pompidou, Premier ministre français, a déclaré au cours du débat qui s'est déroulé à l'Assemblée Nationale française sur le Traité franco-allemand, que les routes s'étaient séparées à Nassau lorsque la Grande-Bretagne avait choisi de s'éloigner de l'Europe et de se rapprocher de l'Amérique en acceptant les armes nucléaires et les engins américains. M. Habib-Deloncle l'a répété cette année au Conseil de l'Europe quand il a parlé du prix d'entrée de la Grande-Bretagne qui serait un échange d'expérience nucléaire entre nous-mêmes et les Français. Je crois que c'est entièrement inexact, car c'est à Nassau, en fait,

qu'ont été fournis les moyens de créer la force nucléaire de l'O.T.A.N. : les bombardiers V britanniques et les sous-marins Polaris américains, ainsi que les futurs sous-marins Polaris britanniques. C'est à Nassau qu'il a été décidé de nommer à l'O.T.A.N. un adjoint responsable des questions nucléaires et que des dispositions ont été prises en vue d'une coopération dans le choix des objectifs et dans le contrôle de la force nucléaire de dissuasion de l'Ouest. Que pouvait-on demander de plus à la Grande-Bretagne comme preuve de son désir de se tourner vers l'Europe et d'essayer d'en renforcer la défense sur le plan nucléaire ?

Je doute énormément que l'Amérique puisse jamais se retirer de l'Europe, mais une chose est certaine, c'est que la Grande-Bretagne ne le pourrait jamais. Elle est tout autant liée à l'Europe que n'importe quel autre pays du continent européen. Peut-on me citer une seule guerre européenne dans laquelle la Grande-Bretagne ne se soit pas trouvée elle-même directement engagée ? Il n'en existe pas. On ne saurait imaginer que l'arme de dissuasion britannique ne soit pas au service de l'Europe, même si l'Amérique devait s'en retirer. C'est ce que je répondrai à l'argument présenté par M. Morris, car, en ce moment plus que jamais, l'arme nucléaire de dissuasion britannique est soigneusement gardée pour le cas où, un jour, l'accord se ferait en Europe, où l'Europe reviendrait à la raison et produirait une arme de dissuasion rigoureusement européenne.

Le gouvernement britannique a nettement indiqué que nous désirons maintenant voir réaliser graduellement l'unification de l'Europe, processus qui, avec le temps, pourra aboutir finalement à un contrôle politique unifié des armes nucléaires. Pour l'instant, l'Europe a refusé à la Grande-Bretagne la possibilité d'entrer dans sa communauté politique et économique ; l'Europe a ainsi bloqué la voie de l'unité politique de l'Europe, y compris la Grande-Bretagne. Ce n'est pas faire preuve d'un esprit réaliste que d'essayer d'établir un contrôle de la puissance nucléaire quand on n'est pas disposé à partager la puissance politique et économique.

Quelle autre solution s'offre à nous ? Si nous ne sommes pas encore prêts pour le contrôle politique et si l'on n'arrive pas à constituer la force multilatérale, comment devons-nous concevoir l'avenir ? Le Professeur Kissinger a posé la question ce matin. Je crois fort possible qu'à longue échéance, une arme de dissuasion européenne

Mr. Ridley (continued)

adjunct and an ally of America, but I feel certain that it is possible. Dr. Kliesing said yesterday that it would have to be built on the French deterrent because the Test Ban Treaty, which France had not signed, meant that France was the only country which could continue to develop nuclear weapons. But the Americans and ourselves have finished the testing of nuclear weapons and we have a thoroughly tested and viable bomb which could be available for a nuclear deterrent. This does not need testing and it would be wrong to neglect the possibility that we could all at one stage combine.

In fact, Professor Kissinger has outlined this possibility that based on a Franco-British deterrent at some stage something could be evolved. It is a reflection on the weakness of Europe divided that here we are at present as seven countries with sufficient resources, sufficient manpower and sufficient wealth to equal the United States, and yet our nuclear capacity and our power to build the vehicles and the missiles to defend ourselves is so lamentably behind that of America. This is surely the moral which can be drawn, that unless Europe unites economically to combine the resources of these seven countries, and politically to make possible that political control which we want, it cannot do any of these things and cannot attempt to match America.

I do not want to match America militarily ; I believe in the Atlantic partnership. We can possibly have economic and political parity at the present time, but military parity will not follow until we have achieved the political unity which is essential if Europe is to be a free and strong and equal partner in the conception of Atlantic partnership.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Mr. Duynstee's report is a generous-minded effort to reconcile certain contradictory demands in the sphere of nuclear armaments. The first is the defence of free countries on the

basis of the nuclear deterrent. But this is already a controversial subject. The United States consider their nuclear armament sufficient to guarantee the safety of the free world, and believe it would not only be a waste of energy but extremely dangerous to further a proliferation of nuclear weapons among the other member countries. Certain of the most influential European countries, on the other hand, while recognising that the United States are prepared, in all loyalty, to use their own nuclear forces in the defence of Europe, believe there are circumstances in which every country which is in a position to do so should be free and able to provide for its own defence. Mr. Duynstee has tried to solve the problem by means either of recognising the existence of independent Franco-British nuclear forces for a limited period or of asking the United States to renounce its right of veto after a certain period. Are these suggestions realistic? From what Professor Kissinger said this morning about the continuity of current American policy, this seems doubtful, although he did not completely close the door. But would the inclusion of the British and French forces in the overall European nuclear force prevent the much more dangerous proliferation of nuclear weapons among other States? I do not think so. Moreover, during the whole transitional period until the United States had renounced the right of veto, certain European States would be faced with a considerable financial burden to meet the cost of the multilateral force, without having any say in its use. They would find themselves in a worse position than now.

What value can a multilateral force have as a deterrent if it must depend on the approval and active support of the United States? Without going into technical details, which are being studied elsewhere, I have indicated some objections suggested by Mr. Duynstee's excellent report. I listened this morning to the arguments put forward by Mr. Kliesing, Chairman of the Committee, which are duly taken into account in this report. I have treated the subject in summary fashion, but that is all that is possible until the suggestion for a multilateral force put forward by the United States assumes a more concrete shape.

(*Mr. Brown, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid*)

M. Ridley (suite)

puisse être constituée. Ce ne sera jamais que l'appoint d'une alliée de l'Amérique, mais je suis persuadé que cette réalisation est possible. M. Kliesing a dit hier que cette arme devrait être constituée à partir de l'arme de dissuasion française car, d'après le traité sur l'interdiction des essais nucléaires qu'elle n'a pas signé, la France est le seul pays qui puisse continuer à mettre au point des armes nucléaires. Mais les Américains, comme nous-mêmes, ont terminé leurs essais d'armes atomiques et possèdent une bombe valable, parfaitement expérimentée, qui pourrait être mise à la disposition d'une force nucléaire de dissuasion. Il n'est pas nécessaire de procéder à des essais, et on aurait tort de négliger que nous puissions tous, à un certain moment, associer nos efforts.

A vrai dire, le Professeur Kissinger a indiqué qu'il était possible que l'on pût mettre quelque chose sur pied, à un certain moment, sur la base d'une arme de dissuasion franco-britannique. C'est la condamnation de la faiblesse d'une Europe divisée, que nous soyons ici actuellement sept pays dotés de ressources suffisantes, de main-d'œuvre suffisante et de richesses suffisantes pour égaler les Etats-Unis et que, cependant, notre potentiel nucléaire et nos possibilités de construire les véhicules et les engins propres à assurer notre défense soient si regrettablement inférieurs à ceux de l'Amérique. Voici certainement la morale que l'on peut en tirer : à moins que l'Europe ne s'unisse, du point de vue économique pour combiner les ressources de ces sept pays, et du point de vue politique pour permettre le contrôle politique que nous souhaitons, elle ne saurait atteindre aucun de ces objectifs et elle ne saurait essayer de rivaliser avec l'Amérique.

Je n'envisage pas d'égaliser l'Amérique sur le plan militaire; je crois au *partnership* atlantique. Nous pouvons parvenir actuellement à une égalité économique et politique, mais la parité sur le plan militaire ne s'ensuivra pas tant que nous n'aurons pas réalisé l'unité politique qui est essentielle si l'Europe doit, selon la conception du *partnership* atlantique, être un partenaire libre, fort, et égal.

M. le PRESIDENT. — La parole est au général Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, le rapport de M. Duynstee porte la marque d'un généreux effort pour concilier des exigences souvent contradictoires en matière d'armements nucléaires. La première est

celle de la défense des peuples libres basée sur la force nucléaire de dissuasion. Mais déjà ce point donne lieu à des controverses. Les Etats-Unis estiment que leur armement nucléaire suffit à assurer l'intégrité du monde libre, et que le fait de faciliter l'armement nucléaire d'autres pays constitue, non seulement un gaspillage d'énergie, mais un danger. En revanche, certains des Etats européens les plus influents, tout en reconnaissant la loyauté des Etats-Unis quant à l'utilisation de leur force nucléaire pour la défense de l'Europe, estiment qu'il y a des circonstances où les Etats qui en ont la possibilité, devraient être libres d'assurer leur propre défense. M. Duynstee a tenté de résoudre le problème, soit en reconnaissant pour une période limitée l'existence d'une force nucléaire indépendante franco-britannique, soit en demandant aux Etats-Unis, à l'expiration d'une certaine période, de renoncer à leur droit de veto. Ces propositions sont-elles réalistes ? La continuité de la politique américaine que le Professeur Kissinger a soulignée ce matin, nous plonge dans le doute, bien que son exposé n'ait pas fermé la porte à tout espoir. Le fait d'associer les forces nucléaires française et britannique à l'ensemble des forces nucléaires européennes pourrait-il empêcher la prolifération, beaucoup plus dangereuse, des armements nucléaires dans les autres Etats ? Je ne le crois pas. De plus, pendant toute la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à ce que les Etats-Unis aient renoncé à leur droit de veto, de nombreux Etats européens supporteraient une charge financière considérable pour la constitution de la force multilatérale, sans avoir voix au chapitre quant à son emploi. Ces Etats se trouveraient alors dans une situation pire que celle d'aujourd'hui.

Quelle sera la valeur de dissuasion de la force multilatérale si elle doit dépendre de l'approbation et du soutien actif des Etats-Unis ? J'ai souligné, sans entrer dans les détails techniques qui font l'objet d'autres études, quelques-unes des objections qui résultent de l'excellent rapport de M. Duynstee ; j'ai écouté ce matin les considérations émises par M. Kliesing, président de la commission, et dont ce rapport tient un juste compte ; si j'ai traité le sujet d'une façon sommaire, c'est parce qu'il ne peut en être autrement tant que le projet de force multilatérale proposé par les Etats-Unis n'aura pas un caractère plus concret.

(*M. Brown, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel*)

The PRESIDENT. — I call Mr. Stonehouse.

Mr. STONEHOUSE (*United Kingdom*). — When Mr. Ridley referred to the documents before us in this debate, he omitted to mention Document 293 on disarmament and the nuclear force presented by Lord Kennet. I welcome the recommendations that have been put forward in that report and I applaud the realism of Lord Kennet's speech. I wish the Assembly could put more emphasis than it is apparently doing on the recommendations which were presented in that report, in particular the recommendation to the Council that there should be individually, in NATO and through the Geneva negotiations, the achievement of a treaty on general and comprehensive disarmament and that the overriding aim of the foreign and defence policies of the member countries should be towards that end.

I had grave misgivings when I read the report which was presented to us yesterday by Mr. Duynstee. My misgivings and concern were doubled when I heard Mr. Duynstee's speech. I believe some of the points he made were dangerous in that they revealed the basis on which the proposals were put forward. He seemed to be putting forward his proposals on the basis of chronic fear and a sense of insecurity as well as a basic mistrust of the United States. I do not believe that these are a very good basis for creating a sensible, realistic defence and political policy for the West.

The West now has sufficient nuclear forces to obliterate all the military targets of the USSR and to destroy all its main centres of population. Those who accept the concept of the deterrent — and Mr. Duynstee is one of those — should surely ask themselves: "What more is needed than this?" I believe the answer to that military question would be that there is no need to add to the military force of the deterrent. I believe there is no real military reason for the establishment of the mixed-manned force. It arises from political reasons. I believe there are two main reasons. First, the concern in the United States about the proliferation of national nuclear forces, particularly the development of an atomic force by France and the fear that West Germany may be inclined to follow this example. Secondly, the fear among some countries in Europe that the United States is going to withdraw from the defence of Europe, particularly if the European countries were attacked by conventional forces.

It then arises that the proposal for a mixed-manned force is inspired more by disagreements in the Alliance than the wish to impress the potential enemy. If it is being created in order to prevent the Federal Republic of Germany from developing its own nuclear force, it is unlikely to succeed in that if there is no trust in Europe — and the proposals put forward by Mr. Duynstee assume that there is no trust between the allies — the Federal Republic of Germany is unlikely to be impressed with the mixed-manned force and it will go on to create its own nuclear forces and this will encourage other countries, of course, to follow its example.

I ask the Assembly to consider the position of a country like Turkey. If continental European countries do not trust the United States to come to their aid in the event of a conventional attack, can they assume that Turkey will trust them to come to Turkey's aid in the event of a conventional attack on Turkey at some time in the — we hope — fictional future? We may be encouraging Turkey, when she has the economic resources to do so, to develop her own nuclear force. If there is no trust within the Alliance, this is a likely possibility.

The proposals put forward by Mr. Duynstee are on the basis that the credibility of the western deterrent will be increased as a result of the institution of majority rule. I believe that this is nonsense. The credibility will not be increased but will be decreased if it is to take longer to reach a decision on the use of this force. Indeed, I cannot imagine how the allies are going to consult among themselves and take a majority vote in the event of an attack on the West. It simply cannot stand up to any rational examination.

Furthermore, the dangers of these proposals are immense. I do not think there is any value in them at all. Not only are they not valuable in themselves, but they are very dangerous in that they are bound to be regarded by the Soviet bloc as provocative. If the West goes ahead with these proposals, this could well undermine the effects and the value of the Moscow Test Ban Agreement. It could be a provocation.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Stonehouse.

M. STONEHOUSE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Dans son énumération des documents qui nous sont soumis dans cette discussion, M. Ridley semble avoir omis de mentionner le Document 293 contenant le rapport présenté par Lord Kennet sur le désarmement et la force nucléaire. J'approuve personnellement le projet de recommandation qu'il contient et le réalisme dont Lord Kennet fait preuve. J'aimerais que l'Assemblée insiste plus nettement sur ce projet de recommandation, en particulier sur la partie du texte qui recommande au Conseil que les pays membres de l'O.T.A.N. fassent individuellement et dans le cadre des négociations de Genève, un effort en vue de la conclusion d'un traité de désarmement général et complet et qu'ils en fassent le premier objectif de leurs politiques étrangères et de défense.

J'avais été fort inquiet à la lecture du rapport que nous a présenté hier M. Duynstee. Mon inquiétude et mon appréhension se sont accrues en entendant son exposé. Je crois que certains de ses arguments sont dangereux en ce sens qu'ils révèlent les fondements de ses propositions. Il semble que les propositions qu'il a présentées se fondent sur une peur chronique, sur un sentiment d'insécurité et même sur une méfiance fondamentale à l'égard des Etats-Unis. Ce n'est pas là, à mon avis, un fondement solide pour un système de défense et de politique occidentales empreint de réalisme et de raison.

L'Occident possède à l'heure actuelle des forces nucléaires capables d'anéantir tous les objectifs militaires et de détruire les principaux centres démographiques de l'U.R.S.S. Ceux qui acceptent le principe de la force de dissuasion — et M. Duynstee en fait partie — devraient réellement se demander : « Avons-nous besoin d'autre chose ? » J'estime que la réponse à cette question d'ordre militaire serait qu'il est inutile de rien ajouter à la puissance militaire de la force de dissuasion. Il n'existe pas vraiment de justification militaire de la constitution d'une force à effectifs mixtes, mais des justifications politiques. Je crois qu'il y a deux raisons principales. Tout d'abord, l'inquiétude des Etats-Unis au sujet de la prolifération des armements nucléaires nationaux, en particulier la constitution d'une force nucléaire française, et la crainte de voir la République Fédérale d'Allemagne disposée à suivre cet exemple. Ensuite, la crainte éprouvée par certaines nations européennes de

voir les Etats-Unis se dégager de la défense de l'Europe, tout particulièrement en cas d'attaque conventionnelle contre les pays européens. On constate donc que la proposition d'une force à effectifs mixtes s'inspire plus de désaccords au sein de l'Alliance que du désir d'impressionner l'ennemi éventuel. Si le but de cette création est d'empêcher la République Fédérale d'Allemagne de se constituer une force nucléaire, ce but a peu de chances d'être atteint dans la mesure où, s'il existe un climat de méfiance en Europe — et les propositions de M. Duynstee supposent que la confiance ne règne pas entre les Alliés — il est vraisemblable que la République Fédérale d'Allemagne ne se fiera pas à la force à effectifs mixtes et qu'elle poursuivra la constitution de son propre armement nucléaire, ce qui encouragera, naturellement, d'autres nations à suivre son exemple.

Je prie l'Assemblée de bien vouloir considérer la situation d'un pays comme la Turquie. Si les Etats d'Europe continentale n'ont pas confiance dans l'aide américaine en cas d'attaque conventionnelle, peuvent-ils supposer que la Turquie sera sûre de l'assistance européenne en cas d'attaque conventionnelle contre son territoire, dans un avenir qui — nous l'espérons — restera imaginaire ? Nous risquons d'encourager la Turquie à se constituer une force nucléaire dès qu'elle disposera des ressources économiques nécessaires. Si la confiance ne règne pas entre les alliés, le cas peut se présenter.

Les propositions de M. Duynstee sont fondées sur un accroissement de la crédibilité de la force de dissuasion occidentale, grâce à l'institution d'une règle majoritaire. A mon avis, c'est absurde : la crédibilité ne sera pas accrue, mais diminuée, s'il faut plus longtemps pour parvenir à une décision sur l'utilisation de cette force. En fait, je ne vois pas comment les alliés vont se consulter et voter à la majorité, en cas d'attaque contre l'Occident. Cela ne résiste pas à un examen critique.

De plus, ces propositions renferment un danger considérable. Je ne crois pas qu'elles aient la moindre valeur. Et elles ne sont pas seulement dépourvues de toute valeur intrinsèque, j'estime qu'elles sont très dangereuses parce que les Soviétiques risquent de les considérer comme une provocation. S'il donnait suite à ces propositions, l'Occident pourrait bien retirer tout effet et toute valeur à l'Accord de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires. Cela pourrait apparaître comme une provocation.

Mr. Stonehouse (continued)

If the arguments which Mr. Duynstee applies to the western deterrent are logical, then they may well be applied on the Soviet side also. What would be the position if Poland, Czechoslovakia or Eastern Germany took the same line about the eastern deterrent as Mr. Duynstee takes in relation to the western deterrent, and they demanded a say? What would be the position if China in the next few years developed her own atomic forces and established in a new rapprochement with the Soviet Union a defence and nuclear agreement with the USSR? Then we are likely to have an intensification of tension.

I think this is a very real danger if we start in the West in developing this mixed-manned force with the danger of this proliferation of national nuclear forces which I think would be the natural result of it because it assumes mistrust within the Alliance and would encourage countries to develop their own national nuclear forces inspired by that mistrust.

I believe there is a very strong case for this Assembly to consider an amendment to the recommendations put forward in Document 290 by Mr. Duynstee. I hope it will be possible for the Assembly to consider an amendment and that it can then agree to a more realistic proposal on the NATO nuclear force. If this amendment is not agreed I and some of my colleagues will find that we shall have to vote against the proposals put forward by Mr. Duynstee.

The PRESIDENT. — I call Mr. Matteotti.

Mr. MATTEOTTI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, all the reports before us deal with the familiar theme of defence, so often discussed in this Assembly. But familiar as these subjects are, I think two facts have emerged recently which can be regarded as new. One is the relative increase in the military strength of the West so far as can be judged from the facts at our disposal, and the military weakening of the Communist world — in some places political as well — because of the recent cleavage. I would therefore say that, from the point of view of political and military strength, the situation appears much better than it was some years ago — certainly very much better according to the facts given in our reports and published elsewhere.

But the other new factor, the assassination of President Kennedy, demonstrates the possibility of sudden and unforeseen crises within the democracies themselves, and that must give the members of this Assembly cause for reflection. Such crises show that within the democracies all that glitters is not gold. Italy, Germany in the past, France more recently, have all provided similar examples. It seems to be an inevitable consequence of the growth of technical and military power that it becomes increasingly dangerous for it to remain in the hands of a single government or person, or of two governments or persons, who are susceptible to political crises of this kind, as has been brought home to us so forcibly today. Just think if what happened recently had happened, for instance, during the Cuba crisis! And no one can be sure the same kind of thing, and equally serious, may not happen in the future. As the press so rightly says, the world, the United States, Europe, are full of Oswalds and places like Texas. In fact, Fascism and Nazism in Italy and Germany were probably their organised counterpart on the national plane. In a world confronted by a sudden and unprecedented upsurge in population and a food situation which, according to FAO, cannot keep pace with it, we must expect crises of this kind everywhere. Hence, quite naturally, the ever-increasing fear that decisions about the use of weapons capable of exterminating mankind may be left in the hands of one or two, or even more, separate and independent nations. It is this fear that makes other nations want to get the ultimate decision on the use of these weapons into their own hands.

Fear produces the multiplication of weapons, and the multiplication of weapons increases the danger. It is an obvious chain reaction. Multiplication of weapons on the national plane increases the danger, and at the same time we must expect that in a few decades, even in a few years, the cost of nuclear weapons will diminish and a growing number of countries will be in a position to produce and possess them.

Looking at things quite objectively, we can see humanity advancing more and more rapidly towards a more and more probable catastrophe. It is not for an Assembly like ours to go into the details of the political, economic, and population problems which may bring about that catastrophe, but to work out the technical means of bringing this process to a halt so far as lies in our power. For that is our common interest.

M. Stonehouse (suite)

Si l'on admet comme logique le raisonnement de M. Duynstee sur la force de dissuasion occidentale, il peut s'appliquer fort bien également aux alliés du bloc soviétique. Que se passerait-il si la Pologne, la Tchécoslovaquie ou l'Allemagne de l'Est adoptaient à l'égard de la force de dissuasion orientale la même attitude que M. Duynstee à l'égard de la force de dissuasion occidentale, et si elles demandaient à participer aux décisions ? Que se passerait-il si la Chine se constituait, d'ici quelques années, des forces atomiques particulières, puis se rapprochait de l'Union Soviétique et signait avec elle un accord de défense sur le plan nucléaire ? La tension ne pourrait que s'en trouver accrue.

J'estime qu'il y a là un péril réel, si l'Occident commence par créer cette force à effectifs mixtes ; la prolifération d'armements nucléaires nationaux en découlerait, à mon avis, naturellement, parce qu'elle suppose la méfiance au sein de l'Alliance, et elle encouragerait les pays à constituer chacun leur propre force nucléaire nationale inspirée par la méfiance.

J'estime donc qu'il y a là une raison solide pour que l'Assemblée examine un amendement au projet de recommandation présenté par M. Duynstee dans le Document 290. J'espère que la discussion de cet amendement sera possible et que l'Assemblée pourra adopter une proposition plus réaliste sur la force nucléaire de l'O.T.A.N. Si l'amendement n'était pas adopté, je me verrais obligé, ainsi que certains de mes collègues, de voter contre les propositions de M. Duynstee.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Matteotti.

M. MATTEOTTI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, les rapports qui nous sont soumis tournent tous autour du thème traditionnel de nos débats, celui de la défense. Or, il me semble qu'à ce sujet, il y a lieu de noter deux faits récents qui peuvent être considérés comme nouveaux. Il y a d'abord le renforcement relatif de la puissance militaire de l'Occident, tel qu'il ressort des données dont nous disposons ; un affaiblissement militaire, et par endroits politique aussi, du monde communiste, à la suite de la récente rupture qui s'est produite en son sein. Je dois dire que, du point de vue politique et militaire, la situation paraît s'être beaucoup améliorée depuis quelques années, indiscutablement améliorée, comme il ressort de nos rapports et des informations publiées ailleurs.

Il y a ensuite l'assassinat du Président Kennedy qui démontre que, dans les démocraties mêmes, des crises peuvent se produire à l'improviste et cela doit faire réfléchir les membres de cette assemblée. Des crises de ce genre doivent nous rappeler qu'en démocratie tout ce qui brille n'est pas or. L'Italie, l'Allemagne autrefois, la France dans un passé récent, nous ont donné des exemples semblables. C'est pourquoi je pense qu'au fur et à mesure qu'augmente la puissance technique et militaire, il devient de plus en plus dangereux d'en laisser le contrôle à un gouvernement, à un homme, ou même à deux gouvernements ou deux hommes exposés à ce risque de crise politique qui nous apparaît aujourd'hui dans toute sa gravité. Imaginons, par exemple, que les tout récents événements se soient produits pendant la crise de Cuba ! Et il n'est pas exclu que des événements tout aussi graves se reproduisent demain. Les journaux font remarquer très justement qu'il y a dans le monde, aux États-Unis, en Europe, d'innombrables Oswald, des dizaines de Texas, et le fascisme, le nazisme étaient sans doute en Italie, en Allemagne, la forme organisée de ce phénomène, à l'échelle nationale. Dans un monde confronté avec une explosion démographique sans précédent, et sans commune mesure, nous dit l'O.A.A., avec la production alimentaire, il faut s'attendre à voir éclater partout des crises du même genre. De là, naturellement, cette crainte qui ne cesse d'augmenter de laisser à un seul, à deux ou plusieurs États indépendants les uns des autres, le soin de décider de l'emploi d'armements capables d'exterminer l'humanité entière. C'est elle qui a fait naître chez les autres nations le désir d'avoir elles-mêmes ce pouvoir de décision.

Il est évident que, par une réaction en chaîne, cette crainte provoque la multiplication des armements, et que celle-ci fait accroître le péril. La multiplication des armements, sur le plan national, augmente le péril, d'autant plus qu'il faut s'attendre que d'ici quelques dizaines d'années, ou même quelques années, le coût des armements nucléaires ira en s'amenuisant et qu'un nombre croissant de nations sera en mesure de les produire et de les posséder.

C'est une vision, assez objective il me semble, que celle d'une humanité se dirigeant à grands pas vers une catastrophe toujours plus probable. Le devoir d'une assemblée comme la nôtre n'est pas d'approfondir les problèmes politiques, économiques, démographiques qui peuvent amener la catastrophe, mais de faire tout ce qui est en son pouvoir afin de trouver le moyen technique d'arrêter ce processus, car tel est notre intérêt

Mr. Matteotti (continued)

Faced with the absolute uncertainty in which each individual nation finds itself, the only serious and practical solution for us and other assemblies seems to lie in collective international control, at least where the alliance of democratic nations is concerned. Organisations already exist for the international control of nuclear weapons. One such is the NATO Command, which has shown a certain functional usefulness, and is a tool ready to our hands.

Ladies and Gentlemen, the problem — we must be quite clear about this — does not lie in the technical difficulties; those can be overcome. The Atlantic Alliance has throughout its existence shown considerable technical efficiency in dealing with conventional and nuclear weapons. That shows that such organisations are perfectly possible and can maintain an adequate degree of collective control in the political field.

The main thing, so far as we are concerned, is to stop playing power politics among ourselves — and to stop regarding as secret things that our adversaries already know and weapons they already have; to stop playing marbles and making ourselves politically ridiculous by shouting for international control of arms and disarmament while at the same time demonstrating our incapacity to exercise that control even among democratic allies.

That is the kernel of our problem, and I think a political Assembly such as ours must stress these points. A first step, a first timid step, towards the solution of these problems undoubtedly lies in the multilateral force, and it is not by chance that this first step has been taken today rather than ten years ago. The public are already beginning to realise that international control presents a problem. A further step is suggested in the Socialist amendment, which proposes the establishment of common planning and common rules within the Alliance. The extremely concrete and courageous conclusions of the Duynstee report in my view provide an excellent final step. In effect, these advocate a gradual enlargement of NATO control over all the nuclear weapons at the disposal of the democratic forces.

I do not think anyone else has put forward a serious alternative for meeting the danger of proliferation and the nuclear armaments race. We can only congratulate ourselves that it is our Assembly, through its Rapporteurs, that has raised the problems. Whether or how soon the different countries accept the solution is of no great importance. The important thing today, at this moment of extreme danger, is that our Assembly should raise its voice more loudly than ever. That is the best way for us to fulfil our duty and assume our true political responsibilities. (*Applause*)

The PRESIDENT. — I call Mr. Gresham Cooke.

Mr. GRESHAM COOKE (*United Kingdom*). — I shall not follow Mr. Matteotti into the whole field of international control of nuclear weapons, but for a few minutes I shall return to the subject of the multinational, multilateral or mixed-manned forces. I think it rather important to define our terms as all these three terms have been used this afternoon and I have found a little confusion in Mr. Duynstee's excellent report. As I see it, a multinational force is one made up of national contingents as happens when the NATO fleets are exercised at sea. A multilateral force is a term which obtained currency at Nassau and has a rather wide generic meaning which could include a fleet of American Polaris submarines and a fleet of British Polaris submarines and indeed a mixed-manned fleet as well.

I rather prefer when talking on this subject to concentrate on the precise term of a mixed-manned fleet, which means a fleet of completely mixed crews. I visualise such ships sailing under the NATO flag. That is important because it would show at once to whom the fleet of ships belonged. Speaking of mixed-manned ships, I have always thought the idea politically attractive because it would integrate nationalities and that idea attracts me. It would even integrate the British, but, unlike some of my colleagues, I believe it is technically possible to have mixed manning of these nuclear Polaris ships.

M. Matteotti (suite)

commun. Et cette assemblée, pas plus que les autres, n'a vu opposer à l'incertitude absolue de chacune des nations, d'autre alternative pratique, sérieuse, qu'un contrôle collectif et international, du moins dans le cadre de l'Alliance des nations démocratiques. Le contrôle collectif et international des armements nucléaires peut disposer déjà d'organismes prêts à fonctionner: l'un d'eux est le Commandement atlantique, qui a déjà donné quelque preuve de ses capacités fonctionnelles, et c'est un élément de fait sur lequel nous pouvons nous appuyer.

Le problème, Messieurs — et il faut être clair — ne réside pas dans les difficultés techniques. En effet, les difficultés techniques, on peut les surmonter. Depuis sa création, l'Alliance atlantique a démontré son efficacité technique en matière d'armements classiques et nucléaires: elle prouve que de telles organisations peuvent exister et sont capables d'assurer un contrôle collectif adéquat sur le plan politique.

Le problème qui se pose est de faire cesser entre nous le jeu du plus fort. Le nœud de la question est là. Il est inutile de garder le secret sur des armes que nos adversaires connaissent et qu'ils ont déjà fabriquées eux-mêmes. Voilà toute la question. Cessons de jouer aux billes entre alliés et de nous rendre ridicules politiquement, en réclamant à cor et à cri le contrôle international des armements et du désarmement, alors que nous sommes incapables de le réaliser entre alliés démocratiques.

C'est là le fond du problème à résoudre, et je crois qu'une assemblée politique comme la nôtre se doit d'insister sur ces points. La force multilatérale est un premier pas timide dans la voie de la solution, et s'il s'est fait aujourd'hui plutôt qu'il y a dix ans, ce n'est pas l'effet du hasard. Le public commence déjà à prendre conscience du problème du contrôle international, et l'amendement du groupe socialiste tend à faire un nouveau pas en demandant qu'un plan commun, que des règles communes soient établies collectivement au sein de l'Alliance. Enfin, je crois qu'un pas définitif a été fait par M. Duynstee qui, dans les conclusions extrêmement concrètes et courageuses de son rapport, propose et défend au fond l'extension graduelle des pouvoirs de l'O.T.A.N. à tous les armements nucléaires dont disposent les forces démocratiques.

Je ne crois pas qu'une alternative sérieuse et concrète à ce danger de prolifération, à cette périlleuse course aux armements nucléaires, ait été proposée par d'autres. Nous ne pouvons que nous féliciter que notre assemblée ait su, par la voix de ses rapporteurs, soulever ce problème. Que les diverses nations acceptent ou non la formule dans un laps de temps plus ou moins long n'a guère d'importance. Ce qui importe aujourd'hui, à mes yeux, c'est que la voix de notre assemblée s'élève, toujours plus haute, à cette époque d'extrême péril: c'est, je crois, la meilleure façon pour elle de remplir son devoir et d'assumer ses responsabilités politiques. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Gresham Cooke.

M. GRESHAM COOKE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je n'ai pas l'intention de suivre M. Matteotti dans le vaste domaine du contrôle international des armements nucléaires, mais je voudrais revenir pendant quelques instants à la question de la force multinationale, multilatérale ou à effectifs mixtes. La définition de ces termes me paraît fort importante, car ils ont été utilisés tous les trois, cet après-midi, et j'ai constaté un peu de confusion dans l'excellent rapport de M. Duynstee. A mon avis, une force multinationale se compose de contingents nationaux, comme les flottes de l'O.T.A.N. au cours de leurs manœuvres en mer. L'expression « force multilatérale » est en vogue depuis Nassau et possède une signification générale assez large; elle pourrait comprendre une flotte de sous-marins Polaris américains, une flotte de sous-marins Polaris britanniques, ainsi, bien entendu, qu'une flotte à effectifs mixtes.

Je préfère donc, en traitant ce sujet, utiliser le terme précis de flotte à effectifs mixtes, qui désigne une flotte dont les équipages sont entièrement amalgamés. Je me représente ces navires à équipages mixtes naviguant sous le pavillon de l'O.T.A.N. Ce dernier point a son importance, car il indiquerait d'emblée le propriétaire de cette flotte. Cette idée de navires à équipages mixtes m'a toujours semblé politiquement séduisante, car elle permettrait une intégration des nationalités, réalisation tentante. Elle permettrait même d'intégrer les Britanniques. Au contraire de certains de mes collègues, je suis persuadé qu'il est techniquement possible de prévoir un équipage mixte pour les navires nucléaires Polaris.

Mr. Gresham Cooke (continued)

I have always been interested in the sea. I am keenly aware of the international traditions of the sea. When I spoke in June at this Assembly I mentioned that HMS Victory at the Battle of Trafalgar had a large number of nationalities on that one ship. The next day I read in *The Times* a letter from a correspondent who followed that up by saying that there were no fewer than 22 nationalities on "Victory", including one or two women. I also had in mind tea clippers, the fast sailing ships which always had an international crew on board. I therefore think that mixed manning has been historically achieved and I believe it technically possible today, but it still has to be proved. Let us prove it in trials. I hope the trials proposed in America will take place. I hope that lack of finance will not stop them. As Mr. Duynstee has said, reasonably fast ships ploughing the seas would be too fast to be shadowed by submarines, except nuclear-powered submarines, and the sea is a vast place where ships could be lost in merchant shipping.

So much for the technicalities. Suppose such a fleet of Polaris ships were agreed upon, the question arises, where would the control of the nuclear warheads lie? Do not let us deceive ourselves. At present such control would naturally lie with the Americans. The American veto would surely remain, otherwise America would be open to the charge of disseminating nuclear weapons and we might all have to share that charge. That is why I feel rather doubtful about the two paragraphs in the draft Recommendation before us. The first one, the third paragraph in the preamble, speaks of anxiety to achieve centralised political control of an allied nuclear force as a first step to the establishment of a NATO force. That seems to envisage taking the veto from America at present, which I would not have thought possible.

The second paragraph, paragraph 4, which Mr. Ridley has mentioned, in the third part again speaks of NATO being unhampered by any power of veto. Again, I would have thought we were running into grave political difficulties.

I take this recommendation as being an expression of will on behalf of the Committee which put it forward, but I question whether it is politically possible nowadays to pass this recommendation as it stands. This question of control of the NATO nuclear force must have further debate among us and further discussion on the political level.

I believe mixed manning is technically possible. Let us prove it in the trials before proceeding to the next stage. If it were proved in such trials that mixed manning was not technically possible the whole argument would fall to the ground and we need not go on with the matter. We were told this morning to be pragmatic. My definition of pragmatic is that we should adopt ideas based on experience leading possibly to action. I adopt that idea. Let us take action which is agreeable to the whole Alliance including the United States of America.

The PRESIDENT. — I have had a request from Herr Kliesing to speak, this time as a German Delegate. I propose to grant his request, but as he has already spoken once in his other capacity I take it that this time he will speak only for a few minutes.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as you have said, I now want to speak not as Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, but as a German Delegate. I would however ask you to allow me first one word in my capacity as Chairman, since something has been said here today which calls for an answer now rather than later.

It has to do with the report presented by our friend Mr. Duynstee. We have been told that this report is based on dangerous ground, to be precise, on a certain mistrust of the United States. I therefore want to make the following statement on behalf of the Defence Committee.

We had a very difficult and a very far-ranging discussion; many views were expressed, some of them highly controversial. But there was no one in the Committee who expressed the very slightest mistrust of the United States. I

M. Gresham Cooke (suite)

Je me suis toujours beaucoup intéressé à la mer. Je connais bien son passé de traditions internationales. Lorsqu'au mois de juin je me suis adressé à cette assemblée, j'ai rappelé qu'à la bataille de Trafalgar, il y avait à bord du navire *Victory* un grand nombre de nationalités. Le lendemain, j'ai lu dans le *Times* une lettre d'un lecteur précisant qu'à bord du *Victory*, il n'y avait pas moins de 22 nationalités différentes, et même une ou deux femmes. Je pensais également aux voiliers qui transportaient le thé, ces voiliers rapides dont l'équipage était toujours international. Les équipages mixtes représentent donc une réalité historique, et je crois qu'ils font partie des possibilités techniques actuelles, mais il nous reste à le prouver. Faisons donc des essais pour apporter cette preuve. J'espère que les essais proposés en Amérique auront effectivement lieu et qu'ils ne seront pas arrêtés faute de moyens financiers. Comme l'a dit M. Duynstee, des unités de surface relativement rapides seraient trop rapides pour être filées par les sous-marins, exception faite des sous-marins nucléaires, et l'océan est assez vaste pour que ces bâtiments se confondent avec les navires marchands.

Voilà pour les problèmes techniques. Admettons que l'accord se fasse sur une flotte de ce genre, dotée de Polaris ; on en vient à poser la question de savoir qui détiendrait le contrôle des ogives nucléaires. Inutile de se le dissimuler : à l'heure actuelle, ce contrôle serait naturellement entre les mains des Américains. Les Etats-Unis conserveraient sans aucun doute leur droit de veto, faute de quoi on pourrait les accuser de disséminer les armements nucléaires, et nous pourrions tous avoir à partager ce reproche. C'est pourquoi j'éprouve certains doutes au sujet de deux paragraphes du projet de recommandation que nous considérons. Tout d'abord, le troisième considérant parle du désir de parvenir à établir un contrôle politique centralisé sur une force nucléaire alliée en tant que premier pas vers la création d'une force nucléaire O.T.A.N. Cela semble envisager la disparition du droit de veto américain dès maintenant, disparition dont j'ai du mal à admettre la possibilité.

Ensuite, le paragraphe 4 du dispositif, auquel M. Ridley a fait allusion, demande à nouveau, dans son troisième alinéa, que l'O.T.A.N. ne soit gênée par aucun veto. Ceci me semble également source de graves difficultés politiques. Je consi-

dère ce paragraphe de la recommandation comme l'expression des désirs de la commission qui nous l'a présenté, mais je doute fort que nous puissions, dans les conditions politiques actuelles, adopter ce paragraphe tel quel. Ce problème du contrôle de la force nucléaire O.T.A.N. devra encore faire l'objet de débats de cette assemblée, et de discussions ultérieures sur le plan politique.

Du point de vue technique, je crois que les équipages mixtes sont du domaine des possibilités. Prouvons-le au cours d'essais avant d'en venir à l'étape suivante. Si ces essais démontreraient l'impossibilité technique de former un équipage mixte, l'ensemble du problème se réduirait à néant et devrait être abandonné. On nous a recommandé ce matin d'être pragmatiques. D'après ma définition du pragmatisme, nous devons adopter des idées fondées sur l'expérience et pouvant conduire à une action. J'adopte donc ce principe : agissons dans un sens qui convienne à l'ensemble de l'Alliance, y compris les Etats-Unis d'Amérique.

M. le PRESIDENT (Traduction). — M. Kliesing m'a demandé la parole, en tant que représentant de la République Fédérale d'Allemagne, cette fois. Je propose donc de donner la parole à M. Kliesing ; mais comme il s'est déjà adressé à l'Assemblée en sa qualité de président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, je pense qu'il n'aura que quelques mots à nous dire.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, comme vous l'avez déjà constaté, je ne m'exprime pas ici en qualité de président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, mais à titre de délégué allemand. Permettez-moi, quand même, une courte remarque qui, elle, émanera du président de ladite commission ; et cela, parce que des propos ont été tenus ici, aujourd'hui, qui, à mon avis, exigent qu'on y réponde, non pas demain, mais à l'instant.

Il s'agit du rapport de notre ami, M. Duynstee. Il a été dit que ce rapport se fondait sur une base dangereuse, à savoir sur une certaine méfiance à l'égard des Etats-Unis. Or, voici ce qu'au nom de la Commission de Défense, j'ai à vous dire à ce propos.

Nous avons consacré au sujet une discussion très ardue et très complète et beaucoup d'opinions se sont fait jour, opinions parfois très controversées. Personne, pourtant, à la Commission de Défense, n'a laissé percer la plus légère

Mr. Kliesing (continued)

would not like anyone here to think otherwise. So far as the Defence Committee is concerned, no such mistrust exists.

I myself do not believe that Mr. Duynstee has based his report on dangerous ground. I think it is more dangerous for people to talk of mistrust where none exists. There is a Latin tag, "*aliquid haeret*", which tells us that if mud is thrown, some is bound to stick, and if there is continual talk of mistrust we may well end by creating it. I felt I owed that explanation to our Rapporteur.

I would now like to say something in my capacity as a German Delegate in reply to the speech by Mr. Stonehouse. He expressed the fear that the Federal Republic of Germany might use the multilateral force to achieve a nuclear force of its own, and that other States might follow this bad example, raising in particular the spectre of a Turkish nuclear force.

Quite apart from the fact that all our past experience of Turkey should prevent us taking this view of our faithful ally, I feel bound to say something about the German viewpoint. Anyone unacquainted with the fact can turn to Annex I, Protocol No. III, of the Brussels Treaty. There he will see that the Federal Republic of Germany has voluntarily renounced possession of nuclear weapons of its own. The Federal Republic, true to the principle "*Pacta sunt servanda*", holds firmly by this undertaking and will continue to do so.

I would not wish a certain sympathy shown by the Federal Republic for the idea of the multilateral nuclear force to be taken as an indication that Germany is trying in this way to procure nuclear weapons for herself.

There is also this to be said. If we assume for the sake of argument that this undertaking by the Federal Republic in the Brussels Treaty were dropped, how would things stand? There would still remain the politically very important and decisive fact that, as I think I can safely say, all parties in Germany view with scepticism — with very great scepticism — the whole idea

of national nuclear forces. But even if we ignore this, the inevitable position would be that if we wanted nuclear weapons we would for one thing be faced with enormous technical and scientific difficulties. That in itself could well be an insuperable obstacle. Apart from this, we have signed the Moscow Treaty and are thus under certain obligations which I explained here yesterday. Secondly, it would impose upon us an extremely heavy financial burden. We in Germany today — as recent debates have shown — are approaching the limit of our financial capacity in the field of defence. Our only alternatives would therefore be either to discard conventional forces in favour of nuclear ones — and in view of the geographical position of the Federal Republic no one in Germany would agree to that — or else assume financial liabilities in addition to our conventional defence liabilities, the economic consequences of which, from our point of view, might well be disastrous. And what would we achieve? We would be presenting the Soviet world with a wonderful propaganda stick with which to beat the Federal Republic, and at the same time be arousing the deepest political suspicions among our own friends. What would we get in exchange? We would be adding an insignificant potential of our own to a worldwide nuclear potential which already exists. In other words, we would be pouring a totally unnecessary drop into the already overflowing bucket of the West's nuclear resources.

I think you will appreciate from this, Mr. President, that you would not get a single sensible person in Germany to support such a policy. I am not saying this on behalf of my own political colleagues alone. I believe all the parties in the Federal Parliament share one single opinion about this: that the idea of the Federal Republic trying to obtain its own nuclear weapons by some devious means is utter nonsense. I want to reject that idea categorically in this Assembly.

If there is a certain sympathy on our part for the multilateral force, it is because we believe it may be regarded as a signpost on the road to

M. Kliesing (suite)

méfiance à l'égard des Etats-Unis. Je vous prie donc instamment de ne pas accorder la moindre foi à un tel bruit, pour la raison qu'à la Commission de Défense tout au moins, cette méfiance n'existe pas.

Je ne considère donc pas que M. Duynstee ait fondé son rapport sur une base dangereuse. Ce que je trouve dangereux, par contre, c'est de voir de la méfiance là où il n'y en a pas. Car on pourrait donner raison à l'axiome latin *aliquid haeret* et, à force de parler de méfiance, finir par l'engendrer. Il me semble que je devais à notre rapporteur, M. Duynstee, cette explication.

Permettez-moi maintenant — et cette fois je redeviens délégué allemand — de vous dire quelques mots à propos du discours de M. Stonehouse. Notre collègue a exprimé la crainte que la République fédérale ne cherche, par le truchement de la force multilatérale, à obtenir sa force nucléaire propre. Il a dit sa crainte de voir d'autres Etats suivre ce mauvais exemple, et il a même évoqué le spectre d'une arme atomique turque.

Indépendamment du fait que les relations que nous avons eues dans le passé avec la Turquie, notre fidèle alliée, ne nous donnent aucunement le droit d'exercer sur elle un jugement aussi péjoratif, je voudrais vous exposer le point de vue allemand. Au cas où quelqu'un d'entre vous ne le saurait pas, il a la faculté d'apprendre, en parcourant l'Annexe I du Protocole N° III au Traité de Bruxelles, que la République Fédérale d'Allemagne a volontairement renoncé à la possession d'armes nucléaires propres. Dans le respect du principe *pacta sunt servanda*, elle s'en tient fermement à cet engagement, aujourd'hui, comme elle continuera à le faire à l'avenir.

Si certaines sympathies se sont manifestées, dans la République fédérale, à l'égard de la force nucléaire multilatérale, je vous demande de ne pas en conclure que ce pays cherche, de la sorte, à obtenir des armes nucléaires.

J'ajouterai autre chose. Si vous le voulez bien, M. le Président, supposons que, pour une raison ou pour une autre, l'engagement que la République fédérale a pris dans le cadre du Traité de Bruxelles ne doive pas être tenu. Quelle serait alors la situation ? Même en pareil cas, on est obligé de considérer comme un facteur politique très important et même décisif l'existence en

République fédérale — et cela dans tous les partis — d'un certain scepticisme, disons même franchement d'un grand scepticisme à l'égard des forces nucléaires nationales en général. Mais même si on ne tient pas compte de ce sentiment, on est obligé de constater que, normalement, la situation n'en serait pas moins la suivante : si nous voulions posséder des armes nucléaires, nous nous trouverions de ce fait devant d'énormes difficultés techniques et scientifiques. Ce serait peut-être déjà là un obstacle insurmontable. Mais il y a plus : en fin de compte, nous nous sommes ralliés, nous aussi, au Traité de Moscou et il nous impose certaines obligations que j'ai eu hier l'occasion de vous exposer. Ajoutons que la possession de forces nucléaires nous grèverait de charges financières écrasantes. En Allemagne — et les derniers débats l'ont prouvé — nous avons à peu près atteint la limite des crédits financiers que nous pouvons consacrer à la défense. Nous nous trouverions alors devant l'alternative ou de réduire nos forces classiques au profit de nos forces nucléaires — et, étant donné la situation géographique de la République fédérale, vous ne ralliez jamais un Allemand à cette idée — ou d'ajouter, aux dépenses que nous impose le maintien de nos armes classiques, des charges financières capables d'entraîner pour notre économie des suites réellement catastrophiques. Et à quoi cela nous servirait-il ? Il nous faudrait courir le risque de fournir au bloc oriental un brillant atout de propagande contre la République fédérale et, en plus, il faudrait nous attendre à voir surgir une forte méfiance politique chez nos propres alliés. Et tout cela pour gagner quoi ? A la capacité nucléaire qui existe déjà sur le plan mondial, nous n'ajouterions qu'une capacité minime. Autrement dit, nous verserions dans le seau déjà débordant de la capacité nucléaire de l'Occident une goutte parfaitement inutile.

Vous comprendrez sans peine qu'en Allemagne, vous ne convertirez jamais un homme raisonnable à une politique de ce genre. Et je ne vous parle pas seulement au nom de mes amis politiques ; j'estime que, dans tous les partis de notre Bundestag, il n'existe à ce sujet qu'une seule opinion, à savoir que l'idée de se servir d'un moyen détourné quelconque pour mettre la République fédérale en possession d'armes propres, est un non-sens absolu ; et c'est à ce titre que, devant vous, je la repousse.

S'il existe chez nous un certain courant de sympathie à l'égard de la force multilatérale, c'est que nous croyons pouvoir la considérer

Mr. Kliesing (continued)

integration ; nothing more. We may be deceiving ourselves, but we hope not. Living, as we do, right up against the Iron Curtain, we are so convinced of the importance of an integrated western defence policy as to be ready to grasp at any straw pointing in that direction.

I therefore beg the Assembly not to misconstrue our intentions in this way. (*Applause*).

The PRESIDENT. — I call Mr. Clark.

Mr. CLARK (*United Kingdom*). — We have before us a collection of reports covering a very wide field. I wish to direct my words particularly to the report submitted by Mr. Kliesing on the Moscow Test Ban Treaty, particularly because it occupied us for many hours — in fact, in the General Affairs Committee, it took us up to midnight to discuss at The Hague — more than because it is a particularly controversial subject.

Before I come to Mr. Kliesing's report, however, I would like to mention the report by Mr. Bourgoïn and to say that any comments which he may have made on the weakness of the British forces at present in West Germany should be quickly cured, because that very great friend of Western European Union, Mr. Peter Kirk, recently the Chairman of the General Affairs Committee, has now taken a portfolio in the War Office in London and if anyone is likely to bring Britain's forces in Germany up to the full letter of her treaty obligations, it is Mr. Kirk.

The Moscow Test Ban Treaty came almost in what is called the "silly season", a time rather late in the summer when newspapers are short of news and almost any event, no matter what it is, receives the fullest newspaper acclaim. The treaty came in August when parliaments are in recess and there was not much other news to print. For this very reason the acclaim offered to the Test Ban Treaty stopped us from thinking exactly what it meant and what its full implica-

tions were. Mr. Kliesing's report is an examination of the treaty after a glass of cool, fresh water. I have read his report and disagree with parts of it. I think it is the essence of having the feeling of being a European that I can criticise Mr. Kliesing's report without, I hope, antagonising him to any considerable degree. Any criticisms which I make are not of the report as such but of the feeling and emphasis behind it.

In particular, I would draw attention to section 33, where Mr. Kliesing writes the report as though this were only a treaty between the United States and the USSR. It would be silly of me to pretend to argue that the USSR and America are not the two major powers in the world, but I am remarkably proud of the fact that Great Britain was there, not because we are the No. 3 nuclear power in the world — which is an incontestable fact — but to represent those other nations, other than the two great powers.

Equally, it was not just a treaty between the USSR and the United States but a tremendous advance for the whole world. I think some of Mr. Kliesing's erudite and far-seeing reflections on the treaty have somehow covered up the fact that the Test Ban Treaty is a thing in which the whole world can share with pleasure. The whole world joined, or a hundred nations joined, within weeks ; almost as quickly as telegrams can reach the corners of the earth they joined in the signature of this treaty. Even Southern Ireland, that other half of my own country which is usually behindhand in its affairs, sent its first ever deputation to Moscow and signed the treaty within a matter of weeks.

There is also a feeling in this report that this was a treaty signed only for those who are members of a nuclear club. This phrase "a nuclear club" can be an extremely dangerous one. Any student of social affairs will know that it is the French and the British who have the greatest affection for extremely exclusive clubs. It has even been said that there is a club in Oxford which was so exclusive that it had only one member. That the French and the British are so fond of exclusive clubs, that the nuclear club

M. Kliesing (suite)

comme une borne sur la route de l'intégration ; c'est tout. Peut-être est-ce une erreur ; mais pour nous, c'est cela qu'elle représente ; nous vivons si près du Rideau de fer, nous avons à tel point conscience de la nécessité de réaliser l'intégration de la politique occidentale en matière de défense, que nous nous accrochons avec avidité à tout ce qui peut nous en rapprocher.

Mais je vous demande instamment de ne pas donner à notre attitude un sens qu'elle n'a pas. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — La parole est à M. Clark.

M. **CLARK** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous sommes saisis d'une série de rapports qui couvrent un très vaste domaine. J'aimerais faire porter l'essentiel de mes observations sur le rapport de M. Kliesing relatif au Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires, peut-être davantage pour cette raison qu'il nous a occupés pendant de longues heures — en fait, nous en avons discuté jusqu'à minuit à la réunion de la Commission des Affaires Générales à La Haye — que parce que le sujet prête particulièrement à controverse.

Avant d'en venir au rapport de M. Kliesing, j'aimerais toutefois mentionner le rapport de M. Bourgoïn et indiquer que les réserves qu'il a pu faire sur l'insuffisance de l'actuel contingent britannique en Allemagne occidentale n'auront bientôt plus de raison d'être, car M. Peter Kirk, ce très grand ami de l'Union de l'Europe Occidentale, qui était, récemment encore, président de la Commission des Affaires Générales, détient maintenant un portefeuille au ministère de la guerre à Londres, et si l'on peut compter sur quelqu'un pour veiller à ce que les effectifs des forces de la Grande-Bretagne en Allemagne soient portés au niveau exact que requièrent ses obligations dans le traité, c'est bien sur M. Kirk.

Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires a été conclu vers la fin de l'été, pendant la saison creuse, à une époque où les journaux sont à court de nouvelles et où pratiquement tout événement, quel qu'il soit, est accueilli par la presse à bras ouverts. Le traité a été signé en août, au moment des vacances parlementaires, alors qu'il n'y avait pas beaucoup d'autres informations à imprimer. C'est pourquoi les applaudissements qui l'ont salué

nous ont empêchés de réfléchir à sa signification exacte et à toutes ses incidences. Dans le rapport de M. Kliesing, il est examiné froidement, à tête reposée. J'ai lu ce rapport et je ne suis pas d'accord sur certaines de ses parties. Je crois que c'est parce que j'estime être un bon Européen que je peux me permettre de le critiquer sans adopter, je l'espère, une position trop antagoniste à la sienne. Les critiques que je formulerai s'adressent moins au rapport lui-même qu'aux sentiments qui ont présidé à son élaboration et aux points sur lesquels il met l'accent.

Je voudrais appeler l'attention, en particulier, sur le paragraphe 33, où M. Kliesing présente le traité comme s'il ne s'agissait que d'un traité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Il serait stupide, de ma part, de chercher à prétendre que l'Union Soviétique et les Etats-Unis ne sont pas les deux principales puissances mondiales, mais je suis extrêmement fier de ce que la Grande-Bretagne ait été présente au traité, non pas parce que nous sommes la troisième puissance nucléaire du monde, ce qui est incontestable, mais pour représenter les nations autres que les deux grandes puissances.

De même, il ne s'agit pas seulement d'un traité entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, mais d'un immense progrès pour le monde entier. Je crois que certaines des réflexions érudites et de vaste portée que M. Kliesing lui consacre ont quelque peu voilé le fait que le traité sur l'interdiction des essais nucléaires représente une chose à laquelle le monde entier peut participer avec plaisir. Le monde entier, ou du moins une centaine de pays y ont adhéré en l'espace de quelques semaines ; ils n'ont pratiquement pas mis plus de temps à signer le traité qu'il ne faut à des télégrammes pour parvenir aux quatre coins du monde. Même l'Irlande du Sud, cette autre moitié de mon propre pays qui a généralement quelque retard dans ses affaires, a envoyé pour la première fois une délégation à Moscou et a signé le traité en quelques semaines.

On a également l'impression, en lisant ce rapport, que le traité ne s'adressait qu'aux membres d'un club nucléaire. L'expression « club nucléaire » peut être extrêmement dangereuse. Tous ceux qui étudient les affaires sociales savent que ce sont les Français et les Britanniques qui ont le plus grand penchant pour les clubs extrêmement fermés. On a même dit qu'il existe à Oxford un club exclusif au point de ne compter qu'un seul membre. Il est ridicule, à mon avis, de prétendre, sous le prétexte que les Français et les

Mr. Clark (continued)

is an exclusive club, and that the privilege of being a member would be less if others were to join, is, I think, a silly inference to draw from the name.

The fact that Great Britain is a nuclear power is an historical event. If we go back to the days before 1945 it was Britain and America who pooled their knowledge on nuclear affairs. For purely strategic reasons at that time nuclear weapons were developed on the other side of the Atlantic and not on this, but when 1945 came and peace returned it was only natural that Britain should exploit the knowledge which she then had and give herself a nuclear weapon. But, because we have nuclear weapons by historical accident, can we warn other nations against the dangers of nuclear weapons? Can I assure them that the exclusive nuclear club carries far more obligations than it does privileges? I reiterate the criticism which I have made already of this report. This is not a treaty just for the nuclear club but for the whole world. It is not a treaty just for America and Russia, but one in which the whole world can take part. We as the third party to the treaty feel, in particular, that we were representing the non-nuclear powers and all those other nations which are subject to the battle between the two great powers.

The other main vein of criticism of the treaty in Mr. Kliesing's report is that there was not adequate negotiation when the treaty was drawn up. In the Committee at various times I made the perhaps obvious reply that the signing of a treaty with Russia is not something that is done every day of the week. We seized the moment. It is doubtful whether there was any possibility of signing the treaty before the summer, and doubtful whether autumn would have been as good as the summer. The moment was there and we had to seize it. The fact that there were not proper negotiations throughout Europe can be blamed on all of us in Western European Union. The fact is that at that particular moment the negotiating machinery was not available in Europe. The negotiations had to be swift, and could be undertaken only by those who already fully understood each other's point of view.

If there is going to be a criticism, the blame must be shared by every member of WEU, because in the summer of this year the Council of Ministers was not in working order and could not be called to discuss, at a moment's notice, the significance of signing the treaty. Now, in the autumn of 1963, the machinery of WEU is ready, and should the occasion arise again and the moment come for a further treaty with Russia, WEU is ready and a conference could be called in December 1963 or January 1964 at a day's notice, among Ministers who are already *en rapport*. Mr. Kliesing's criticism of lack of consultation could not be repeated at the end of 1963, though it was possibly just in the middle of the year. I feel in all honesty, however, that the blame rests with Europe and not with Britain alone.

On this question of co-operation, one can think more carefully. I am quite prepared to admit that there was not formal co-operation in WEU or in NATO, or in any of the other organisations which could have organised co-operation and consultation. But one must ask oneself: What is co-operation? What is consultation? Is consultation and co-operation merely informing one's friends what one intends to do? Is co-operation and consultation finding out whether one's friends agree with the action one intends to take? Quite frankly, in its most formal sense, that is all that co-operation is.

I think we can pride ourselves a little in Europe. Great Britain was in fact able to take action swiftly because we knew that our friends knew what we were doing. We knew equally well that our friends in Europe agreed with what we were doing. If one wants formal evidence of this, there is the speed with which four of the five other members of WEU signed the Treaty. Within a week, Belgium, Holland, Italy and Luxembourg had signed the Treaty. The Federal Republic of Germany followed shortly afterwards, and we clearly understand the position in which France finds itself. Perhaps if the Treaty had been signed a year later when France had completed her test she would have been only too glad to sign the Treaty herself. But the speed with which each member of WEU signed the Treaty shows in fact that co-operation does exist, that we did know that our friends knew what we were doing

M. Clark (suite)

Britanniques aiment tant les clubs fermés et que le club nucléaire est un club fermé, que le privilège d'en faire partie ne serait plus aussi grand s'il était ouvert à d'autres.

Le fait que la Grande-Bretagne est une puissance nucléaire est un événement historique. Avant 1945, que l'on s'en souvienne, la Grande-Bretagne et l'Amérique avaient mis en commun leurs connaissances nucléaires. C'est pour des raisons purement stratégiques que les armes nucléaires avaient été mises au point et fabriquées, à cette époque, de l'autre côté de l'Atlantique, mais en 1945, après le retour de la paix, il était normal que la Grande-Bretagne exploite ses connaissances et se constitue une force nucléaire. Mais, du fait même que nous disposons des armes nucléaires par un hasard de l'histoire, pouvons-nous mettre en garde les autres nations contre leurs dangers ? Pouvons-nous les assurer que le club nucléaire fermé comporte beaucoup plus d'obligations que de privilèges ? Je renouvelle les critiques que j'ai déjà formulées sur ce rapport. Il ne s'agit pas d'un traité pour le seul club nucléaire, mais d'un traité ouvert au monde entier. Ce n'est pas un traité conçu seulement pour l'Amérique et la Russie, mais un traité auquel le monde entier peut participer. Nous qui sommes la tierce partie à ce traité, nous estimons, en particulier, que nous représentons les puissances non nucléaires et toutes les autres nations susceptibles de subir les conséquences de la bataille entre les deux grandes puissances.

La deuxième critique importante que formule M. Kliensing dans son rapport concerne l'insuffisance des négociations lors de l'élaboration du traité. Au sein de la commission, j'ai fait, à diverses reprises, la réponse peut-être évidente qu'un événement tel que la signature d'un traité avec la Russie n'a pas lieu tous les jours. Nous avons saisi l'occasion qui s'offrait à nous. Il est peu probable qu'il ait été possible de signer le traité avant l'été et que l'automne eût été une période aussi favorable que l'été. Une occasion s'est présentée et nous avons dû la saisir. C'est nous tous, à l'Union de l'Europe Occidentale, qu'il convient de blâmer de ce qu'il n'y a pas eu de vraies négociations. En fait il n'y avait pas, à ce moment-là, en Europe, un organe au sein duquel les négociations auraient pu avoir lieu. Elles devaient être menées rapidement et elles ne pouvaient être entreprises que par ceux qui comprenaient déjà parfaitement le point de vue de leurs partenaires.

Si on formule une critique, elle doit s'adresser à chaque membre de l'U.E.O., car, au cours de l'été dernier, le Conseil des Ministres n'était pas en mesure de siéger et il était impossible de le réunir séance tenante pour discuter de la portée que revêtirait la signature du traité. Aujourd'hui, à l'automne 1963, le mécanisme mis sur pied par l'U.E.O. est prêt ; si une nouvelle occasion se présentait et si le moment venait de conclure un nouveau traité avec l'Union Soviétique, l'U.E.O. serait prête à convoquer en décembre 1963 ou en janvier 1964, dans un délai de 24 heures, une conférence groupant des ministres qui sont déjà en rapport. S'il était peut-être justifié au milieu de l'année, le reproche de M. Kliensing concernant l'absence de consultations n'est plus valable à la fin de 1963. En toute honnêteté, j'estime toutefois que c'est l'Europe tout entière qu'il faut blâmer et pas seulement la Grande-Bretagne.

Cette question de la coopération prête d'ailleurs à réflexion. J'admets volontiers qu'il n'y a pas eu de coopération officielle au sein de l'U.E.O. ou de l'O.T.A.N., ou dans l'une quelconque des autres organisations qui auraient pu préparer la coopération et les consultations. Mais il faut se poser la question suivante : qu'est la coopération ? Que sont les consultations ? Les consultations et la coopération consistent-elles uniquement à mettre au courant ses amis de ses intentions ? Consistent-elles à s'assurer que ses amis approuvent la ligne de conduite que l'on se propose de suivre ? Franchement, je crois que c'est tout ce que représente la coopération, au sens strict du mot.

Je crois que nous avons lieu d'avoir quelque fierté en Europe. En réalité, la Grande-Bretagne a pu prendre une décision rapidement parce que nous savions que nos amis étaient au courant de ce que nous faisons. Nous savions aussi que nos amis européens approuvaient notre attitude. La rapidité avec laquelle cinq autres membres de l'U.E.O. ont signé le traité n'en fournit-elle pas la meilleure preuve ? En l'espace d'une semaine, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et le Luxembourg avaient signé. La République Fédérale d'Allemagne l'a fait peu après. Quant à la situation de la France, nous la comprenons parfaitement. Si le traité avait été signé un an plus tard, après la fin de ses essais nucléaires, la France aurait peut-être été enchantée d'y apposer sa propre signature. Mais la rapidité avec laquelle chaque membre de l'U.E.O. l'a signé montre qu'il existe, en fait, une coopération, que nous savions que nos amis étaient au courant de ce que nous

Mr. Clark (continued)

and we did know that our friends agreed with what we were doing.

I have made criticisms of Mr. Kliesing's report. I do not believe that the criticism of lack of co-operation and consultation was just. I do not believe that looking at the Treaty as purely an agreement between the East and the West is right. But the fact that I can disagree with sections of this report and yet can assure Mr. Kliesing that I intend to vote for the draft Recommendation when it comes before this Assembly is again I believe a pure spirit of European co-operation.

I do not want to go into Mr. Duynstee's report in detail, but on this question of the mixed-manned nuclear force I have jotted down one or two questions which I think we really ought to ask ourselves; like the speaker this morning I do not think I am going to give an answer to them. We might ask ourselves: Is a mixed-manned nuclear force necessary because we do not really trust each other and because none of us trust the Americans? Is that the reason we are now talking about a mixed-manned nuclear force? If it is the reason, it is not a very good one. Again, are we considering a mixed-manned nuclear force because the exclusive nuclear club is extremely exclusive and is a matter of national prestige and that one should have a share in it? Is that the reason for a mixed-manned nuclear force? If that is so, then I do not think a mixed-manned nuclear force is justified. If the reason is that a mixed-manned nuclear force is necessary because the forces of the West are inadequate and a mixed-manned force will add to them significantly, then the mixed-manned force is justified. I am not prepared to go into the details to decide whether this is so or not, but only the third question is reasonable.

One fully understands the difficulties of the Federal Republic of Germany on this question and I think it would be honest to look at Britain's attitude to the Federal Republic of Germany just for a moment. One is continually hearing in speeches the cliché that "saner counsels prevailed". I do not think I am telling any secret when I say that there are many rather insane counsels in Great Britain. There are insane

counsels in Great Britain which say that Germany was an enemy in 1914 and that Germany was an enemy in 1939 and that Germany is the perpetual enemy. Those are the counsels that we do hear in Great Britain. But, as I said, in my belief, they are the insane counsels and I can assure my German friends they are not the counsels which will prevail. The vast majority of men in Britain — and particularly men of influence — are prepared to consider that Fontenoy, Sedan, Mons, Verdun and Alamein are not old battles which should be fought anew but were events which we experienced in common. That is the basis of responsible thought in the United Kingdom and any ideas that Germany should remain divided, which one can hear voiced in public houses in England, are not the feelings of the British Government and are not the feelings of the majority of sane people in the United Kingdom. I can assure them on this question of Britain's belief in the future of Germany and again I assure them that the majority of sane men look forward to a united Germany. It is perhaps on this point that rests the secret of both Mr. Duynstee's and Mr. Kliesing's report. If Germany feels that she must have nuclear forces to reassert her prestige, then I think she is barking up the wrong tree. If, again, Germany feels she is not with it because she is not part of the exclusive nuclear club, I think Germany is looking for prestige in the wrong place.

As I said before, the great secret of European co-operation is that I can agree with Mr. Kliesing and Mr. Duynstee and that although I do not agree with all sections of their reports, I can vote for them. (*Applause*)

THE PRESIDENT. — I am very glad that it falls to me in my temporary occupancy of the Chair to welcome the next visitor to our deliberations and to call him to the rostrum. We heard this morning a very distinguished and a very stimulating American who told us that you had only to use the word "Harvard" in order to make the adjective "irresponsible" unnecessary.

This afternoon we have a very great friend of many of us, Robert Bowie, who is at the moment the Director of the Centre for International Affairs of the University of Harvard, but who has for a very large part of his life occupied a very responsible position in American Government affairs and whom many of us remember when he was directing the policy planning staff

M. Clark (suite)

faisons et que nous savions qu'ils approuvaient notre décision.

J'ai critiqué le rapport de M. Kliesing. Je ne crois pas que le reproche concernant le manque de coopération et de consultation soit justifié. Je ne crois pas qu'il soit exact de considérer le traité comme un accord entre l'Est et l'Ouest seulement. Cependant, le fait que, tout en désapprouvant certaines parties de ce rapport, je puisse néanmoins assurer M. Kliesing que j'ai l'intention de voter pour le projet de recommandation lorsqu'il sera soumis à l'Assemblée montre, il me semble, que j'agis dans un pur esprit de coopération européenne.

Je n'ai pas l'intention d'analyser en détail le rapport de M. Duynstee, mais sur la question d'une force nucléaire à effectifs mixtes, j'ai noté un ou deux points sur lesquels nous devrions, à mon avis, réellement nous interroger. Pas plus que l'orateur de ce matin, je ne compte y répondre. Nous pourrions nous demander : une force nucléaire à effectifs mixtes est-elle nécessaire parce que nous n'avons pas réellement confiance les uns dans les autres et parce qu'aucun de nous ne fait confiance aux Américains ? Est-ce pour cela que nous parlons à présent d'une force nucléaire à effectifs mixtes ? Si oui, ce n'est pas une très bonne raison. Et je poserai une nouvelle question : envisageons-nous d'avoir une force nucléaire à effectifs mixtes parce que le club nucléaire fermé est exclusif à l'extrême, que nous en faisons une question de prestige national et qu'il faut en faire partie ? Est-ce la raison de créer une force nucléaire à effectifs mixtes ? Si oui, je ne pense pas qu'une telle force soit justifiée. Mais si nous estimons qu'une force nucléaire à effectifs mixtes est nécessaire parce que les forces de l'Occident sont insuffisantes et qu'elle les renforcerait considérablement, alors la force à effectifs mixtes est justifiée. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails et de trancher dans un sens ou dans l'autre, mais seule la troisième question est raisonnable.

On comprend parfaitement les difficultés de la République Fédérale d'Allemagne à ce sujet, et je crois qu'il serait honnête d'examiner un instant l'attitude de la Grande-Bretagne à son égard. On entend continuellement dans les discours le cliché suivant : « Les avis les plus raisonnables ont prévalu ». Je ne crois pas révéler un secret en disant qu'on entend, en Grande-Bretagne, de nombreux avis plutôt déraisonna-

bles, qui disent que l'Allemagne était notre ennemie en 1914, qu'elle l'était en 1939 et qu'elle est l'ennemie perpétuelle. Tels sont les avis que nous entendons en Grande-Bretagne. Mais, ainsi que je l'ai dit, ce sont des avis déraisonnables, et je peux assurer mes amis allemands que ces avis ne prévaudront pas. En Grande-Bretagne, la grande majorité des gens — et en particulier des gens influents — admettent que Fontenoy, Sedan, Mons, Verdun et El Alamein ne sont pas de vieilles batailles qu'il convient de livrer à nouveau, mais des expériences communes. C'est ce que pensent les responsables dans le Royaume-Uni, et les idées selon lesquelles l'Allemagne devrait rester divisée, que l'on entend parfois exprimées dans les débits de boissons en Angleterre, ne correspondent nullement aux sentiments du gouvernement britannique, ni à ceux de la majorité des gens raisonnables au Royaume-Uni. A cet égard, je peux donner l'assurance que la Grande-Bretagne croit à l'avenir de l'Allemagne, et je renouvelle l'assurance que la majorité des gens raisonnables souhaite la réunification de l'Allemagne. C'est peut-être là que réside le secret des deux rapports de M. Duynstee et de M. Kliesing. Si l'Allemagne estime qu'elle doit disposer de forces nucléaires pour rehausser son prestige, elle a tort. Si elle estime, d'autre part, que c'est un manque de prestige de ne pas faire partie du club nucléaire, je pense qu'elle se fait une fausse idée du prestige.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le grand secret de la coopération européenne réside dans le fait que je suis en mesure d'approuver M. Kliesing et M. Duynstee et que, sans me rallier à toutes les parties de leurs rapports, je puis voter pour eux. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je suis heureux que ma présence momentanée au fauteuil présidentiel me donne l'occasion d'accueillir le prochain invité à nos débats et de le prier de venir à la tribune. Nous avons entendu, ce matin, un Américain très éminent et dont le discours fut exaltant, nous dire qu'il suffit de prononcer le mot de « Harvard » pour qu'il soit superflu de le qualifier d'« irresponsable ».

Cet après-midi, nous avons parmi nous M. Robert Bowie qui pour beaucoup d'entre nous est un très grand ami, actuellement Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard, mais qui pendant une grande partie de sa vie, a assumé de grandes responsabilités dans la conduite des affaires américaines. Un grand nombre d'entre nous se rappellent

The President (continued)

of the State Department. He is a very great friend of mine, if he will let me say so, and not so long ago I spent a stimulating time at Harvard in a seminar that he was directing. It is a great pleasure to all of us to have Bob Bowie here with us, and I have the utmost pleasure in inviting him to come to the rostrum.

Mr. BOWIE (*Director of the Centre for International Affairs at Harvard University*). — I can say also that it is a great pleasure to me to be here under the chairmanship of Mr. Brown, whom we enjoyed having at Harvard, and I hope I can say that in regard to the unchangeability of Harvard and “irresponsibility” Mr. Kissinger speaks for himself.

Your President has asked me to report to you about the problem of sharing control over nuclear weapons within the NATO Alliance, and especially about the proposal for a multilateral force for strategic nuclear weapons. I am honoured to have the privilege of doing so, because it seems to me that this issue is of central importance for the future of the Atlantic nations. What is at stake, in the final analysis, is the structure of Europe and its relations with the United States.

I understand you have before you a report of the Defence Committee which deals with this subject and that you have been discussing this for some time. Before actually turning to this, I would like to put it into what I conceive to be the perspective of the issue.

As I see it, the current debate within NATO over nuclear strategy and control has been provoked by changing conditions, both military and political. The main factors have been : first, the growing vulnerability of the United States to Soviet missiles ; second, the creation by Britain and the present effort by France to create its own national nuclear force ; and third, more generally, the revival of European self-confidence and economic vigour.

These changes in the situation, it seems to me, have produced two separable issues regarding the NATO nuclear strategy. The first concerns, strictly speaking, the strategic issue regarding the forces of NATO and the rôle of nuclear weapons in NATO strategy. The strategy inherited from the 1950s had been based on an overwhelming United States nuclear superiority in both strategic and tactical weapons and delivery systems. Despite growing Soviet strength, this strategy is still credible to deter Soviet attempts to overrun Europe or to attack the United States. But can the threat to unleash nuclear weapons from the outset assure that the Soviets might not undertake more limited probes or threats in order to reap political gains by nuclear blackmail? Should the Alliance expand and improve its conventional capability to provide more flexibility — so as to avoid a potential choice between doing too much and doing nothing? Or will such a build-up erode the deterrent and tempt Soviet probes or limited actions?

The second issue concerns the control over the nuclear deterrent, and especially the strategic forces. Here the question is : Should the NATO members have a larger voice in such nuclear control? If so, what is the best way for such control to be shared with the United States?

Both issues are very important. Both have created strains and tensions within the Alliance. My discussion, however, will be confined to the second — the problem of nuclear sharing. In discussing it, I will address myself to four questions : first, what is the real nature or source of the problem? Second, what should be the criteria for a constructive solution? Third, how well do national nuclear forces meet these criteria? And, finally, does a multilateral force offer a suitable solution?

In seeking to find an answer to the question about nuclear sharing, it is first essential to be clear about what is the real problem.

M. le Président (suite)

l'époque où il dirigeait les services de planification politique au Département d'Etat. Il me permettra de dire qu'il est mon grand ami, et, il n'y a pas longtemps, j'ai pris part à Harvard à un séminaire très exaltant qu'il dirigeait. Il nous est très agréable d'accueillir Bob Bowie parmi nous, et c'est avec un très grand plaisir que je l'invite à venir prendre la parole à la tribune.

M. BOWIE (*Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard*) (Traduction). — Je dirai que c'est également pour moi un grand plaisir de me trouver ici, sous la présidence de M. Brown, qu'il nous a été agréable de recevoir à Harvard, et j'espère qu'en ce qui concerne l'immutabilité de Harvard, et l'irresponsabilité, on me permettra de dire que M. Kissinger parle à titre personnel.

Votre Président m'a demandé de vous entretenir du partage du contrôle des armes nucléaires au sein de l'Alliance de l'O.T.A.N. et, en particulier, de la proposition de créer une force multilatérale pour les armes nucléaires stratégiques. C'est un honneur pour moi et un privilège, car cette question me paraît revêtir une importance capitale pour l'avenir des nations atlantiques. Ce sont, en fin de compte, la structure de l'Europe et ses rapports avec les Etats-Unis qui sont en jeu.

Je crois que vous est soumis un rapport de la Commission de Défense qui traite de cette question, et que vous lui avez consacré une partie de vos discussions. Avant d'aborder réellement ce sujet, j'aimerais le replacer dans ce que je considère comme une vue d'ensemble du problème.

Tel qu'il m'apparaît, le débat qui se poursuit actuellement au sein de l'O.T.A.N. sur la stratégie et le contrôle nucléaires a été provoqué par l'évolution de la conjoncture, tant sur le plan militaire que sur le plan politique. Les principaux facteurs ont été les suivants : premièrement, la vulnérabilité croissante des Etats-Unis aux engins soviétiques ; deuxièmement, la constitution par la Grande-Bretagne d'une force nucléaire nationale, et les efforts actuellement déployés par la France pour construire la sienne, et, troisièmement, d'une manière plus générale, le fait que l'Europe a repris confiance en elle-même et qu'elle a retrouvé sa vigueur économique.

Cette évolution de la situation a fait surgir, me semble-t-il, deux problèmes distincts concernant la stratégie nucléaire de l'O.T.A.N. Le premier concerne, à proprement parler, l'aspect stratégique des forces de l'O.T.A.N., et le rôle des armes nucléaires dans la stratégie de cette organisation. La stratégie héritée des années 1950 était fondée sur la supériorité nucléaire écrasante des Etats-Unis dans le domaine des armes stratégiques et tactiques comme dans celui des moyens d'acheminement. En dépit de la croissance de la puissance soviétique, la plausibilité de cette stratégie peut encore dissuader l'Union Soviétique de tenter d'envahir l'Europe ou d'attaquer les Etats-Unis. Toutefois, la menace d'utiliser, dès le début, les armes nucléaires peut-elle garantir que les Soviétiques n'entreprendront pas des sondages de caractère plus limité ou n'emploieront pas la menace en vue de tirer parti, sur le plan politique, d'un chantage nucléaire ? L'Alliance devrait-elle développer et améliorer son potentiel conventionnel en vue de disposer d'une plus grande souplesse — de manière à ne pas avoir à choisir, le cas échéant, entre trop faire et ne rien faire du tout ? Ou bien, la constitution d'un potentiel de ce genre minera-t-elle la force de dissuasion et provoquera-t-elle des coups de sonde ou des actions limitées de la part des Soviétiques ?

Le second problème a trait au contrôle de la force de dissuasion nucléaire, en particulier des forces stratégiques. La question qui se pose ici est la suivante : les membres de l'O.T.A.N. devraient-ils avoir une part plus importante dans ce contrôle nucléaire ? Dans l'affirmative, quel est le meilleur moyen de le partager avec les Etats-Unis ?

Les deux questions sont très importantes. Elles ont, toutes deux, créé des tensions au sein de l'Alliance. Je limiterai néanmoins mon propos à la deuxième, celle du partage des responsabilités nucléaires. Ce faisant, je m'attacherai à quatre questions : premièrement, quelle est la nature ou l'origine véritable du problème ? Deuxièmement, quels devraient être les critères d'une solution constructive ? Troisièmement, dans quelle mesure les forces nucléaires nationales répondent-elles à ces critères ? Et, enfin, une force multilatérale offre-t-elle une solution appropriée ?

La recherche d'une solution raisonnable au problème du partage des responsabilités dans le domaine nucléaire exige avant tout que toute la lumière soit faite sur la nature du véritable problème.

Mr. Bowie (continued)

Let me start by saying that, in my view, its source is *not* primarily military. For a decade and a half, the United States has provided the nuclear umbrella for NATO. The British V-bomber force and the emerging French *force de frappe* are not significant factors in the strategic deterrent. For that NATO depends entirely on SAC. During the 1950s the United States enjoyed clear superiority in both nuclear weapons and delivery systems. This is still the case. But in the last few years, the growing Soviet stockpile of advanced weapons and means of delivery have created a situation quite different from that at the beginning of NATO. The Soviet Union has an increasing capacity to do great damage to the United States with ICBMs and to Europe with MRBMs even on a second strike. During this period, the United States has held a virtual monopoly on the final decision as to the use of nuclear weapons, especially strategic weapons.

This changing strategic balance poses a critical question : will the United States still be prepared to use its nuclear arsenal to defend Europe in view of its own vulnerability ?

Some have suggested that the Soviet Union might attempt to overrun Europe while holding the United States at bay with the threat of nuclear holocaust. In my view, this notion is utter fantasy. The Soviet Union clearly realises that any such action would risk its suicide. If the Soviet Union controlled all of Europe, the United States would be at its mercy. For the United States, any Soviet move to conquer or dominate Europe is a direct and immediate threat to its own survival. The United States would clearly be finished if it stood by, in violation of its most solemn pledge, while the Soviets destroyed 400,000 American troops and absorbed the European industrial complex. Can anyone seriously think that the Soviet leaders would gamble that the United States would in this way ignore its most vital security interests ? Nothing in our experience with the Soviet leaders suggests

that they would play so recklessly with the very existence of Soviet society.

The growing nuclear stockpiles have not outmoded collective defence. The defence of NATO is more than ever a single problem ; separate nuclear war in Europe or the United States is inconceivable.

Of course, all-out nuclear war may not be a suitable response for more limited sorts of threat. But this does not mean that United States interests diverge from those of Europe. The same constraints would apply if NATO were one nation or if the European NATO members or any one of them controlled the entire United States capability. Indeed, if nuclear weapons should have to be employed, the interests of all will demand that their use be handled so as to minimise damage and destruction. That requires highly centralised control. In strictly military terms, one can make a good argument that the Alliance would be best served by continued control in United States hands. But I hasten to add that the problem, it seems to me, is more than a military one.

In my view, the trouble arises not from distrust of the United States or of its readiness to defend Europe. In actually talking with Europeans, I find that not very many really seem to me to display the kind of distrust or doubts which are talked about. Its source lies elsewhere. Many Europeans simply feel that the United States monopoly is no longer fitting or acceptable for the long term. They are not happy with the position of Europe within the Alliance. They want a larger rôle in the conduct of NATO strategy and in the control over the nuclear forces.

Their feeling is mainly a political one. Its origin is the changing political balance between the United States and Europe, and even within Europe. No longer is Europe weak and stagnant as it was when NATO started. True, the other NATO members are still small in size, power and influence, compared to the United States. But with their economic revival, and the success

M. Bowie (suite)

Permettez-moi de dire tout d'abord qu'à mon avis, l'origine n'en est pas essentiellement militaire. Pendant une quinzaine d'années, les Etats-Unis ont fourni le parapluie nucléaire de l'O.T.A.N. La force britannique de bombardiers V et la jeune force de frappe française ne constituent pas des éléments d'importance dans la force de dissuasion stratégique. Pour cela, l'O.T.A.N. compte entièrement sur le Commandement Aérien Stratégique (SAC). Pendant les années 1950-1960, les Etats-Unis détenaient une nette supériorité tant dans le domaine des armes nucléaires que dans celui des moyens d'acheminement. Il en est encore de même aujourd'hui. Cependant, au cours des toutes dernières années, le développement de l'arsenal soviétique d'armes et de moyens d'acheminement modernes a créé une situation entièrement différente de celle qui prévalait lors de la création de l'O.T.A.N. L'Union Soviétique dispose d'un potentiel accru qui lui permet de causer de grands dommages aux Etats-Unis grâce à ses ICBM, et à l'Europe grâce à ses MRBM, même lors d'une intervention « de second coup ». Pendant cette période, les Etats-Unis ont pratiquement détenu le monopole pour ce qui est de la décision finale de recourir aux armes nucléaires, notamment aux armes stratégiques.

Cette modification de l'équilibre stratégique pose une question critique : les Etats-Unis seront-ils encore disposés à utiliser leurs armes nucléaires pour défendre l'Europe, compte tenu de leur propre vulnérabilité ?

D'aucuns ont avancé que l'Union Soviétique pourrait tenter d'envahir l'Europe tout en tenant les Etats-Unis en échec par le biais de la menace de l'apocalypse nucléaire. Cette opinion relève à mon avis de la plus haute fantaisie. L'Union Soviétique se rend nettement compte que toute action de ce genre risquerait de la mener au suicide. Si l'Union Soviétique contrôlait l'ensemble de l'Europe, les Etats-Unis seraient à sa merci. Pour les Etats-Unis, toute initiative soviétique pour conquérir ou dominer l'Europe constitue une menace directe et immédiate contre leur propre survie. Il est clair que ce serait la fin des Etats-Unis s'ils n'intervenaient pas, violant ainsi leur engagement le plus solennel, cependant que les Soviétiques anéantiraient des troupes américaines fortes de 400.000 hommes et s'approprieraient le complexe industriel européen. Peut-on sérieusement envisager que les dirigeants soviétiques escompteraient que les Etats-

Unis méconnaîtraient ainsi leurs intérêts vitaux en matière de sécurité ? Rien ne permet de croire, d'après ce que nous savons des dirigeants soviétiques, qu'ils joueraient, avec tant d'insouciance, avec l'existence même de la société soviétique.

La conception de la défense collective n'est pas périmée du fait de l'accroissement des stocks nucléaires. La défense de l'O.T.A.N. constitue plus que jamais un seul et même problème : une guerre nucléaire séparée en Europe ou aux Etats-Unis est inconcevable.

Il est bien entendu qu'une guerre nucléaire généralisée ne constitue peut-être pas une réponse appropriée à des menaces limitées. Ceci ne veut pas dire, toutefois, que les intérêts américains et les intérêts européens ne coïncident pas. Les mêmes contraintes joueraient si l'O.T.A.N. était une seule nation ou si les partenaires européens de l'Alliance, ou l'un quelconque d'entre eux, contrôlaient la totalité du potentiel américain. En fait, si l'utilisation des armes nucléaires devenait nécessaire, les intérêts de tous exigeraient qu'elles soient employées de manière à réduire au minimum les dommages et la destruction. Cet objectif exige un contrôle fortement centralisé. En termes strictement militaires, il n'est pas déplacé de prétendre que l'Alliance servirait au mieux ses intérêts si le contrôle restait aux mains des Etats-Unis. Mais je me hâterai d'ajouter qu'à mon avis, le problème dépasse le domaine militaire.

A mon avis, la difficulté ne naît pas d'une méfiance à l'égard des Etats-Unis ou à l'égard de leur détermination à défendre l'Europe. Dans les conversations que j'ai eues avec des Européens, j'ai constaté qu'ils n'étaient pas très nombreux, ceux qui m'ont paru vraiment manifester cette sorte de méfiance ou éprouver les doutes qu'on évoque à cet égard. L'origine est autre. De nombreux Européens estiment simplement que le monopole américain ne convient plus ou n'est plus acceptable à long terme. Ils ne sont pas satisfaits de la position de l'Europe au sein de l'Alliance. Ils veulent participer davantage à l'élaboration de la stratégie de l'O.T.A.N. et au contrôle des forces nucléaires.

Leur sentiment est avant tout d'ordre politique, et il a pour origine la modification de l'équilibre politique entre les Etats-Unis et l'Europe, et même au sein de l'Europe. L'Europe n'est plus dans un état de faiblesse et de stagnation, comme à l'époque de la création de l'O.T.A.N. Il est vrai, certes, que les autres membres de l'Alliance ont encore une importance,

Mr. Bowie (continued)

of the European Community, the European members have regained their strength and self-confidence and have attained a certain sense of a common European destiny. They want a more self-respecting rôle. They do not like the feeling of being wholly dependent on the United States. The concern about control of the nuclear deterrent largely reflects this broader attitude. In describing it, I do not mean unnecessarily to suggest that it is not real or that it is not a perfectly legitimate attitude, because I think it is.

One way which has been attempted to meet this desire or this discontent has been the wider allied participation in planning and targeting, and especially over the last year or so much more has been done in this direction. Guidelines have been agreed on within the Alliance. Since the Ottawa meeting last spring, measures to share information and to work together in targeting and planning are already under way. As then agreed, NATO officers are in the SAC headquarters at Omaha and a nuclear deputy has been added to SHAPE to enhance the allied rôle in nuclear planning. Likewise, the NATO inter-allied force, which frankly does not seem to me much of a military step, does foster somewhat wider participation in planning. All these steps should make the other NATO members more aware of the United States nuclear capability, and should serve to reassure them on the planning, and enable them to take a greater part in serious analysis of NATO strategy.

But those measures will probably not satisfy the other allies for long in regard to nuclear sharing. They will hardly reconcile them indefinitely to a virtual monopoly for the United States in making the final decisions regarding use. These actions which we have taken or planned are valuable in mitigating some kinds of doubts and strengthening the Alliance. But they do not

really offer the Europeans a rôle as partners even for the future. So long as the President of the United States alone holds the final power of decision, they will probably still feel themselves too much the wards of the United States unless something is done to meet this existing and growing desire for a greater voice in nuclear control. I might say that, so far as I can see, this is an effort to meet a European need and interest. I do not believe that the United States has any urgent necessity for this kind of change.

But if this desire exists on the part of the Europeans, the crucial question is how to meet it. Basically, two major types of proposals have been put forward. One is the creation of national nuclear forces, as Britain has done and as is being done in France. The other is some kind of integrated multilateral force.

Some have thought of a European force and some have thought perhaps of what has become known as the MLF. I shall later try to suggest that these are not strictly alternatives and the question, if one decided to have a European force, would be how to proceed towards creating it. First, I would like to suggest that in trying to analyse how to meet the requirement, we ought to decide several criteria to be applied. There are three. The first is, will the proposal reinforce the cohesion of the Atlantic nations or will it divide them? For over fifteen years the goals of European government and Atlantic partnership have been designed to create a more solid basis for organising relations among these Atlantic nations.

The dedicated effort to build an integrated Europe has sought to transcend the enmity which has wracked Europe in the past, to lay the firm basis for prosperity and welfare, and to restore European influence in world affairs. The Marshall Plan and NATO began the companion effort to forge strong bonds of partnership across the Atlantic for common purposes. Nothing has reduced the necessity for closer Atlantic and European ties. The prosperity of these advanced countries depends upon working together intimately from day to day in many fields. Their

M. Bowie (suite)

une puissance et une influence modestes par rapport aux Etats-Unis. Cependant, du fait de leur relèvement économique et du succès de la Communauté européenne, les partenaires européens ont repris force et assurance et ont acquis, dans une certaine mesure, le sens de la communauté de leur destin européen. Ils veulent jouer un rôle qui soit davantage à la mesure du respect qu'ils ont d'eux-mêmes. Les Européens n'aiment pas avoir l'impression qu'ils dépendent entièrement des Etats-Unis. La préoccupation manifestée au sujet du contrôle de la force de dissuasion nucléaire reflète, dans une grande mesure, cette optique plus large. En l'évoquant, je n'ai pas l'intention de suggérer sans nécessité qu'elle n'est pas authentique ou qu'elle n'est pas parfaitement légitime ; ce serait contraire à ma pensée.

Une tentative faite pour répondre à ce désir ou apaiser ce mécontentement a consisté à élargir la participation des alliés à la planification et à la définition des objectifs, et, tout particulièrement au cours de l'année dernière, beaucoup de nouvelles mesures ont été prises dans ce sens. Des lignes directrices ont été convenues au sein de l'Alliance. Depuis la réunion d'Ottawa, au printemps dernier, des mesures touchant le partage des renseignements et la collaboration à la définition des objectifs ainsi qu'à la planification sont déjà en cours d'application. Conformément à la décision prise, des officiers de l'O.T.A.N. se trouvent au quartier général du Commandement Aérien Stratégique, à Omaha, et un « adjoint nucléaire » a été affecté au SHAPE en vue d'accroître le rôle des alliés en matière de planification nucléaire. De même, la force interalliée de l'O.T.A.N. — qui ne me paraît pas constituer une mesure militaire importante — favorise cependant un élargissement de la participation aux plans. Toutes ces mesures devraient permettre aux autres membres de l'Alliance de prendre davantage conscience du potentiel nucléaire américain, contribuer à les rassurer pour ce qui est de la planification et leur permettre de participer plus largement à l'étude approfondie de la stratégie de l'O.T.A.N.

Il est néanmoins probable que ces mesures ne satisferont pas longtemps les autres alliés pour ce qui est de la participation aux responsabilités nucléaires. Elles ne les reconcilieront guère pour une durée indéfinie avec l'idée d'un monopole virtuel des Etats-Unis touchant la décision, en dernier ressort, d'utiliser les armes nucléaires. Ces mesures, prises ou prévues, sont valables

pour autant qu'elles apaisent certains doutes et renforcent l'Alliance. Néanmoins, à vrai dire, elles n'offrent pas aux Européens le rôle de véritables partenaires même à long terme. Aussi longtemps que le Président des Etats-Unis détiendra seul le pouvoir de décision ultime, il est probable qu'ils se considéreront encore comme étant dans une trop grande mesure les pupilles des Etats-Unis, tant qu'il ne sera pas fait davantage pour satisfaire ce désir réel et croissant d'une plus grande participation au contrôle nucléaire. Je pourrais dire, pour autant que je puisse en juger, qu'il y a là un effort destiné à répondre aux désirs et à l'intérêt des Européens. Je ne crois pas que, du côté des Etats-Unis, il y ait une nécessité pressante de procéder à une modification de ce genre.

Toutefois, si ce désir existe chez les Européens, le problème crucial est de savoir comment le satisfaire. On a fait essentiellement deux grandes catégories de propositions. L'une est la création de forces nucléaires nationales : c'est ce qu'a fait le Royaume-Uni et ce que la France est en train de faire. L'autre consiste en une forme quelconque de force multilatérale intégrée.

Certains ont envisagé une force européenne et d'autres ont peut-être pensé à ce que l'on appelle la force multilatérale. Je tâcherai tout à l'heure de démontrer que ces solutions ne sont pas strictement les deux seules possibles ; le problème, si l'on se prononçait pour une force européenne, serait celui de la méthode à adopter pour l'instituer. Mais d'abord, je voudrais proposer que, pour étudier les moyens de satisfaire les exigences formulées, nous définissions les critères à appliquer. Il y en a trois. En premier lieu, cette proposition renforcera-t-elle la cohésion des nations atlantiques ou les divisera-t-elle ? Depuis plus de quinze ans, les projets de gouvernement européen et de *partnership* atlantique visent à donner une base plus solide à l'organisation des relations entre les nations atlantiques.

L'effort consacré à la construction d'une Europe intégrée a visé à surmonter la haine qui a ruiné l'Europe dans le passé, à jeter les bases solides de la prospérité et du bien-être, ainsi qu'à restaurer l'influence européenne dans les affaires mondiales. Le Plan Marshall et l'O.T.A.N. ont entrepris d'œuvrer de concert pour forger des liens de *partnership* solides de part et d'autre de l'Atlantique, à des fins communes. Rien n'a diminué la nécessité de resserrer les liens atlantiques et européens. La prospérité de ces pays évolués dépend de la collaboration

Mr. Bowie (continued)

resources and markets are indispensable for the well-being and stability of the underdeveloped world and their combined military strength must provide the bulwark for peace and security.

The endeavours for integration and for partnership have recognised that traditional notions of national independence and great power politics just do not fit any longer the demands of our era. Inexorable forces steadily draw nations and peoples into more intimate relations, meshing their security and well-being, and they manifest this sense of kinship with the larger community. In their expressions of grief in the world reaction to the death of President Kennedy, they manifested an awareness of this reality by people in many lands. Instinctively they sensed that their fate was bound up with that of far distant areas. The political structures and institutions of the world have not kept pace with these developments. Our most urgent task is to adapt them and to devise better ones as rapidly as we can. That, it seems to me, is the political aspect of the handling of the nuclear issue to which we ought to address ourselves because the outlook for these wider purposes will be profoundly affected by the way in which the issue of nuclear control is resolved. The solution for nuclear sharing should promote the progress of European integration and Atlantic partnership. It should not undermine and weaken these constructive developments, especially after the serious setbacks of this past year.

Does the proposal assure responsible political control over the nuclear weapons? Any solution must take full account of the basic reality that the defence of the NATO area is an integral problem. Neither the United States nor Europe could engage in nuclear war without involving the other. I do not mean to suggest, of course, that control must be a monopoly of any one nation.

The third criterion, I suggest, is, does the proposal recognise that Atlantic relations are still evolving? Despite its past progress and future potential, Europe cannot act now as an entity in most fields, including defence and foreign policy. For the present the European community is up against serious obstacles to further development. But even if those hurdles were overcome and the community went forward in a hurry it would require still some years for action in defence and foreign policy before it could take decisions and mobilise resources as a single entity in these fields.

In the meantime, there will be a gap between what Europe wants, the kind of rôle it wants to play, and these aspirations and promises of what it means to do in terms of capabilities. That will be an inevitable source of friction between the United States and Europe. At present this is complicated by the ambiguity of British policy and by the fact that French policy is not entirely consistent with these aims. So the progress towards a united Europe is likely to be slower than it would otherwise be.

What we have is a series of doubts and threats determining the future of Europe. There has not yet been achieved a stable and final relationship. The result of this in the problem of nuclear sharing is that there is not any way to work out a final solution, a perfect solution or a solution which would meet all the needs we might require. What we have to look for is a course of action which points in the direction which is constructive, which begins in that direction and offers the possibility of evolving into more constructive outcomes.

For this purpose there is quite a period of time available to us. The American nuclear umbrella is there to protect you and to protect ourselves. There is time under that to work out solutions which might take quite a number of years and to evolve into a fully acceptable solution. I ask the question, how well do the British nuclear force and the French *force de frappe* fit the criteria for a constructive solution? Are they consistent with the wider purposes in Europe

M. Bowie (suite)

étroite et quotidienne pratiquée de concert dans de nombreux domaines. Leurs ressources et leurs marchés sont indispensables au bien-être et à la stabilité des régions insuffisamment développées. Il faut que la fusion de leur puissance militaire serve de rempart à la paix et à la sécurité.

Les tentatives d'intégration et de *partnership* ont conduit à constater le fait que les notions traditionnelles d'indépendance nationale et de politique des grandes puissances ne répondent plus aux exigences de notre époque. Les nations et les peuples sont progressivement poussés, sous la pression de forces inexorables, à établir entre eux des rapports plus étroits dans lesquels se mêlent leur sécurité et leur bien-être, et ce sens de parenté se manifeste dans leurs relations avec la plus grande communauté. En exprimant leur douleur lors des réactions enregistrées dans le monde devant la mort du Président Kennedy, ils ont montré que les hommes, dans de nombreux pays, étaient conscients de cette réalité. Instinctivement, ils ont compris que leur destin était étroitement lié à celui de peuples vivant dans des régions lointaines. Les structures et les institutions politiques mondiales n'ont pas suivi le rythme de cette évolution. Notre tâche la plus pressante est de les adapter et d'en créer de meilleures aussi rapidement que possible. Tel est, me semble-t-il, l'aspect politique que revêt ce problème nucléaire auquel nous devrions nous attacher car la poursuite de ces objectifs plus vastes sera profondément affectée par la manière dont sera résolu le problème du contrôle nucléaire. La solution du partage des responsabilités dans le domaine nucléaire devrait favoriser les progrès de l'intégration européenne et du *partnership* atlantique. Elle ne devrait pas saper et affaiblir cette évolution constructive, surtout après les graves revers subis au cours de l'année passée.

Cette proposition garantira-t-elle un contrôle politique responsable des armes nucléaires ? Il faut que toute solution tienne pleinement compte de cette réalité fondamentale que la défense de la zone O.T.A.N. constitue un seul et même problème : ni les Etats-Unis, ni l'Europe ne pourraient se lancer dans une guerre nucléaire sans s'entraîner mutuellement dans le conflit. Je ne veux pas dire, bien entendu, que le contrôle doit être le monopole d'une seule nation quelle qu'elle soit.

Le troisième critère, à mon sens, est le suivant : cette proposition reconnaît-elle que les relations atlantiques sont toujours en cours d'évolution ? En dépit de ses progrès passés et de son potentiel futur, l'Europe ne peut agir actuellement comme une entité dans la plupart des domaines, en particulier dans ceux de la défense et de la politique étrangère. Pour le moment, le développement de la Communauté européenne se heurte à de sérieux obstacles. Toutefois, même si ces obstacles étaient surmontés et si la Communauté se développait très rapidement, il faudrait encore quelques années d'efforts dans le domaine de la politique étrangère et dans celui de la défense, avant qu'elle soit en mesure de prendre des décisions et de mobiliser des ressources, en tant qu'entité dans ces domaines.

Dans l'intervalle, un écart se manifesterait entre ce que souhaite l'Europe, le genre de rôle qu'elle désire jouer, ses aspirations et ses promesses, ce qu'elle entend faire en fonction de ses possibilités. Cela constituerait une cause inévitable de tension entre les Etats-Unis et l'Europe. A l'heure actuelle, la question est compliquée par l'ambiguïté de la politique britannique, et le fait que la politique française n'est pas entièrement en harmonie avec ces objectifs. Le progrès dans la voie d'une Europe unie sera donc vraisemblablement plus lent qu'il ne le serait dans d'autres circonstances.

Nous nous trouvons en présence d'une série de doutes et de menaces qui peuvent décider de l'avenir de l'Europe. On n'est pas encore parvenu à établir des rapports stables et définitifs. Le résultat, dans ce problème du partage des responsabilités nucléaires, est qu'il n'existe pas de méthode pour trouver une solution définitive, une solution parfaite ou simplement une solution qui réponde à tous les besoins requis. Ce qu'il nous faut rechercher, c'est une ligne d'action qui s'oriente dans une direction qui soit constructive, qui commence dans cette direction et offre la possibilité d'aboutir à des résultats plus constructifs.

A cette fin, nous disposons d'un délai assez important. Le parapluie nucléaire américain est en place pour vous protéger et pour nous protéger. A l'abri de cette protection, nous avons le loisir d'élaborer des solutions qui pourraient exiger un assez grand nombre d'années et aboutir à une solution pleinement acceptable. Je pose la question de savoir comment la force nucléaire britannique et la force de frappe française répondent aux critères d'une solution constructive.

Mr. Bowie (continued)

and the Atlantic area? As has been suggested, there are differences between the forces in terms of history, differences in the manner in which they are being dealt with and the form in which statements regarding them are made. Both forces are being justified by their respective governments on substantially similar grounds.

First, it is suggested in both countries that with the changing strategic balance no one can count for certain on United States nuclear strength for their defence. In his January 1963 press conference, General de Gaulle said that no one "can say if, where, when, how and to what extent, the American nuclear weapons would be employed to defend Europe". In the debates in the House of Commons, British Ministers have echoed the same theme. Second, such forces are said to provide a basis for an independent rôle in the world which is denied to nations without them. Without national nuclear forces, it is said, a country is doomed to satellite status. That was said by the French Minister of the Armed Forces and the British Prime Minister. The Americans and Russians, Mr. Messmer has said, are hostile to such forces because they impair their policy and hegemony.

This reasoning would require that each NATO member should develop its own national nuclear force. That is the inescapable logic of the position because, if one nation will not risk suicide for the defence of another, then certainly neither the French nor the British forces — which are not even comparable with those of the United States — could be relied on to protect other European nations. Thus, sooner or later the Germans, Italians and others would have to decide whether or not they needed such forces. I am often told by my British friends that there is no pressure in those countries for moving ahead and it is also said that the Federal Republic of Germany has agreed not to make nuclear weapons and it would be hampered if it did so by lack of test areas and so on.

It seems to me, however, that that is putting one's head in the sand, because whatever one may assume — and I assume that this is the state of things today — one cannot assume that this would be indefinitely the state of things if the British and French forces are continually defended within their own countries on the grounds I have suggested. Especially if the United States assists France and continues to assist Britain to develop national forces, the restraint upon the other countries simply will not last, because in doing so one would be underwriting the premises of those forces.

The leaders of the Federal Republic, for example, have been perfectly frank in saying that while they have not made any claim for national nuclear forces, they simply cannot stand being treated unequally and being discriminated against in a major field for an indefinite time. As a member of the European Community and NATO, Germany would be entitled to be treated as an equal, because if the Germans are not treated as equals the discrimination would be a source of discord, which would be exploited by the Soviets. If, on the other hand, Germany were to urge the creation of such forces, that would become a source of cleavage within the Alliance and would be a source of friction which could be exploited by the Soviets. In either case, the effect upon the unity of the Alliance would be disastrous.

The basic point is that national forces run counter to the whole basic concept of collective defence. Experience shows that they will certainly be defended and supported on grounds which undercut the premises of collective defence. The fact that Britain has agreed to assign its forces, as it has said, to NATO does not really affect this, because they are subject to a right of withdrawal and this is almost as politically damaging as the French refusal to integrate at all. The French force is one facet of a policy which runs counter to the whole notion of European integration. As I have said, the British Government also defends its force as providing a basis for an independent foreign policy.

In view of the divisive political effects of such forces, it seems to me that assistance by the United

M. Bowie (suite)

Sont-elles compatibles avec les objectifs plus vastes visés en Europe et dans la zone atlantique ? Ainsi qu'on l'a suggéré, il existe des différences entre les forces, du point de vue de l'histoire, des différences dans la manière dont on les considère et dans la forme des déclarations qui les concernent. Les deux forces sont justifiées par leurs gouvernements respectifs à l'aide de motifs sensiblement identiques.

Premièrement, il est avancé, dans les deux pays, qu'étant donné la modification de l'équilibre stratégique, personne ne peut compter avec certitude, pour ce qui est de sa défense, sur la force nucléaire américaine. Dans sa conférence de presse de janvier 1963, le Général de Gaulle a déclaré que personne « ne peut dire si, où, quand, comment, dans quelle mesure, les armements nucléaires américains seraient employés à défendre l'Europe ». Au cours des débats à la Chambre des Communes, les ministres britanniques ont repris le même thème. Deuxièmement, ces forces permettraient de jouer un rôle indépendant dans le monde, rôle qui est refusé aux nations qui ne les possèdent pas. Faute d'une force nucléaire nationale, dit-on, un pays est voué à jouer le rôle de satellite : c'est ce qu'ont déclaré le ministre français des forces armées et le Premier ministre britannique. M. Messmer a déclaré que les Américains et les Russes sont hostiles à la constitution de forces de cette nature parce qu'elles compromettent leur politique et leur hégémonie.

Si l'on admet ce raisonnement, il faudrait que chaque Etat membre de l'O.T.A.N. mette sur pied sa force nucléaire nationale. Telle est la logique inéluctable de cette situation. En effet, si un pays ne veut pas risquer le suicide pour en défendre un autre, on ne pourra, à coup sûr, compter ni sur les forces françaises ni sur les forces britanniques — qui ne sont même pas comparables à celles des Etats-Unis — pour protéger d'autres nations européennes. C'est ainsi que, tôt ou tard, les Allemands, les Italiens, etc... devraient décider s'il leur est nécessaire ou non de constituer des forces de ce genre. Mes amis britanniques m'ont souvent déclaré qu'on ne réclame pas dans ces pays de telles réalisations, et on dit aussi que la République Fédérale d'Allemagne s'est engagée à ne pas fabriquer d'armes nucléaires et qu'elle serait gênée par l'absence de terrains d'expérimentation, etc...

Il me semble toutefois que c'est faire la politique de l'autruche : en effet, quelle que soit l'hypothèse sur laquelle on se fonde — et je suppose que telle est la situation actuelle — on ne peut estimer que cette situation durera indéfiniment si les forces britanniques et les forces françaises sont continuellement soutenues dans leurs pays respectifs pour les raisons que j'ai évoquées. En particulier, si les Etats-Unis aident la France et continuent d'aider la Grande-Bretagne à mettre au point des forces nationales, les limitations imposées aux autres pays ne pourront en aucun cas être maintenues car cette assistance équivaudrait à approuver les prémisses ayant servi de base à la constitution de ces forces.

Les dirigeants de la République fédérale, notamment, ont déclaré ouvertement que s'ils n'ont pas revendiqué la possession de forces nucléaires nationales, ils ne sauraient en aucun cas admettre de ne pas être traités sur un pied d'égalité et de faire l'objet, pour une durée indéterminée, d'une discrimination dans un domaine essentiel. En tant que membre de la Communauté européenne et de l'O.T.A.N., l'Allemagne aurait le droit d'être traitée en égale ; dans le cas contraire, en effet, cette discrimination serait une source de dissensions qui serait exploitée par les Soviets. D'autre part, si l'Allemagne venait à insister pour créer de telles forces, cela constituerait une cause de scission au sein de l'Alliance, ainsi qu'une source de frictions que l'Union Soviétique pourrait exploiter. Dans les deux cas, les répercussions sur l'unité de l'Alliance seraient désastreuses.

Le point essentiel, c'est que les forces nationales vont à l'encontre de la conception fondamentale de la défense collective. L'expérience montre que leur création sera certainement justifiée et soutenue par des motifs qui sapent les principes de la défense collective. Le fait que la Grande-Bretagne ait accepté d'affecter, selon les termes employés, ses forces à l'O.T.A.N., ne change rien à cela, car on lui reconnaît le droit de les retirer, ce qui est presque aussi préjudiciable sur le plan politique que le refus français de toute intégration. La force française représente un des aspects d'une politique qui va à l'encontre de toute la notion d'intégration européenne. Ainsi que je l'ai dit, le gouvernement britannique justifie également sa force nucléaire en alléguant qu'elle sert de fondement à une politique étrangère indépendante.

Etant donné que ces forces sèment la division dans le domaine politique, il me semble que

Mr. Bowie (continued)

States with technology, materials and equipment is both unwarranted and unwise. Also I do not feel that the suggestion that somehow, by assisting the French and the British forces, this might promote an integrated European force has much validity.

It is extremely difficult for me to see what would be the sequence of events which would cause these national forces to become European. If they are simply put under some kind of European façade, that hardly amounts to the same thing. In fact, the inter-allied force which has been created in NATO is exactly this. Britain has assigned its V-bombers but has retained a national command structure and the right to withdraw them at its option. This means that they certainly could not be counted upon by any of the others to be available in case of need. Nor can this meet the problem of discrimination against Germany and others which is inevitably posed if Britain and France continue to have such forces. It is, therefore, more likely to become a basis for jockeying and manoeuvring in the Alliance than for solidifying the arrangement, even if it could be achieved. Frankly, I do not see how this can be achieved within the context of the defence of such forces which is made in both countries.

To sum up, it seems to me that the national nuclear forces seriously damage the interests of NATO and its members. They sharpen friction within the Alliance and create new cleavages among the NATO members. Such forces create wastage of resources. They do not produce effective deterrents and they divide the Alliance. If these forces were helped, the consequence would be to underwrite their asserted reasons and to cause others to pursue similar purposes. Therefore, even if these forces were under a joint façade, the only effect would be to legitimise the national forces without resolving the difficulties of duplication and discrimination.

That leads me thus far to two conclusions. The first is that there is a need to devise a method for the sharing of nuclear control with allies

going beyond planning. The second is that national nuclear forces in Europe, even under some form of joint control, will weaken and not strengthen the Alliance if they are the ones which are persisted with. This is essentially the reason which has led to the proposal for a multi-lateral integrated force.

As the report of your Rapporteur suggests, there have also been proposals for an integrated European force. I will come later to the inter-relationship between these two ideas. The multi-lateral force idea is, however, one which has persisted in American policy through three different presidencies. It was first put forward by General Eisenhower when he was President, it was taken up thereafter by Mr. Kennedy and it has been endorsed by President Johnson. It has been concluded that this is the best means for sharing nuclear control in a way consistent with the wider political aims for Europe and the Alliance.

As the report of your Committee states, such a multilateral force would be most readily created as a seaborne force with Polaris missiles, with the ships and missiles owned, operated and controlled by the participating nations jointly, with no separate national ownership or control. The ships and vessels would be manned by crews of mixed nationality in which no member would predominate, so that for each ship and for the staff there would be a homogeneous group with at least three nationalities, none of which would have, say, more than 40 % of the members. Hence, no participant would be able to control the force itself or to pull out a national component so as to immobilise the force. A joint executive committee would be formed to organise, train and manage the force on behalf of the member nations.

Mixed manning and joint ownership are central features. They would assure that the joint force could not be pulled apart but could be relied upon to discharge whatever tasks were assigned. This is quite different from any force composed of national components, because these can be pulled out by national order. That means that they cannot be planned upon with certainty.

M. Bowie (suite)

l'aide des Etats-Unis, sur le plan de la technologie, du matériel et de l'équipement, est aussi peu justifiée que peu judicieuse. Je n'ai pas davantage l'impression que soit fondée l'idée émise selon laquelle l'aide aux forces française et britannique pourrait encourager une force européenne intégrée.

Il m'est extrêmement difficile de voir par quel enchaînement de circonstances ces forces nationales pourraient devenir européennes. Si elles sont simplement placées derrière une espèce de façade européenne, cela ne revient sûrement pas à la même chose. Tel est, en fait, exactement le cas de la force interalliée qui a été créée au sein de l'O.T.A.N. La Grande-Bretagne lui a affecté ses bombardiers V, mais elle a conservé la structure d'un commandement national et le droit de retirer ses forces de bombardement à son gré. Il en ressort que les autres pays ne pourraient certainement pas compter sur elles en cas de nécessité. Cela ne résout pas davantage le problème de la discrimination à l'encontre de l'Allemagne et d'autres pays, qui se pose inévitablement si la Grande-Bretagne et la France continuent à posséder ces forces. Il est donc plus vraisemblable qu'elle servirait de base à l'intrigue et aux marchandages au sein de l'Alliance plutôt qu'à consolider cette organisation, même si la chose était réalisable. Je ne vois vraiment pas qu'on puisse y parvenir en tenant compte des arguments allégués pour la défense de ces forces telle qu'elle est présentée dans les deux pays.

En résumé, il me semble que les forces nucléaires nationales portent sérieusement préjudice aux intérêts de l'O.T.A.N. et de ses membres. Elles accusent les frictions au sein de l'Alliance et créent de nouvelles scissions entre les partenaires de l'O.T.A.N. Ces forces entraînent un gaspillage de ressources. Elles n'ont aucune valeur de dissuasion et elles divisent l'Alliance. Tout appui prêté à la création de ces forces finirait par provoquer un mouvement d'adhésion aux raisons avancées en leur faveur, et par persuader d'autres pays de poursuivre des objectifs identiques. Par conséquent, même si ces forces étaient placées dans un cadre commun, le seul effet serait de légitimer les forces nationales, sans résoudre les difficultés du double emploi et de la discrimination.

Je suis amené à tirer maintenant deux conclusions. Premièrement, il est indispensable de mettre au point une méthode de partage du contrôle

nucléaire avec les alliés, au-delà du stade de l'élaboration des plans ; deuxièmement, les forces nucléaires nationales de l'Europe, même si elles sont soumises à une certaine forme de contrôle commun, affaibliront l'Alliance au lieu de la renforcer, si l'on persiste à les maintenir. Telle est la raison essentielle qui a conduit à proposer la création d'une force multilatérale intégrée.

Comme le suggère le rapport de votre rapporteur, on a proposé également une force européenne intégrée. Je reviendrai plus tard sur la corrélation entre les deux notions. Toutefois, la conception de la force multilatérale a persisté dans la politique américaine pendant le mandat de trois Présidents différents. Elle a été d'abord proposée par le général Eisenhower lorsqu'il était Président ; elle a été reprise par M. Kennedy, et le Président Johnson l'a adoptée. On en a conclu que c'est la meilleure formule de partage du contrôle nucléaire et la plus compatible avec les objectifs politiques plus généraux fixés pour l'Europe et pour l'Alliance.

Comme l'indique le rapport de votre commission, cette force multilatérale pourrait très facilement être constituée à partir d'unités navales armées de Polaris. La propriété, l'utilisation et le contrôle des navires et des engins seraient communs, toute forme de propriété ou de contrôle national distincts étant exclue. Navires et engins seraient servis par des équipages à effectifs mixtes au sein desquels aucune nationalité ne prédominerait. Chaque unité constituerait, comme l'état-major, un groupe homogène formé d'au moins trois nationalités différentes, chaque nationalité ne représentant pas plus de 40 % des effectifs, par exemple. De ce fait, aucune nation participante ne serait en mesure de s'assurer le contrôle de cette force ou d'en retirer une composante nationale de façon à paralyser l'ensemble. Un organe exécutif commun serait formé pour assurer l'organisation, l'entraînement et le commandement de cette force au nom des nations participantes.

Equipages à effectifs mixtes et propriété commune sont les deux caractéristiques essentielles. Elles seraient la garantie que la force commune ne pourrait être disloquée, mais qu'en revanche, elle serait en mesure d'exécuter les tâches qui lui seraient confiées. Il en va tout autrement de toute autre force composée de contingents nationaux, ceux-ci pouvant être retirés sur un ordre national, ce qui implique qu'on ne peut avec certitude les faire entrer dans un plan d'utilisation.

Mr. Bowie (continued)

With such an integrated force there would not be any chance of that, so that it could be relied upon. It could not be used as a means of pressure upon each other, because there would be no right to threaten to withdraw, as there has been in the case of some units supposedly assigned to NATO. Such a force would, moreover, be a symbol of the collective defence principle as contrasted with the effects of national forces which underscore the premise that this is no longer reliable.

Various questions have been raised about the force. First, would it be feasible to create it? Second, would it be militarily useful? Third, how would it be controlled? I will touch lightly upon these aspects.

On the feasibility question I am no expert, but United States national experts have extensively studied the issue and have come up with the conclusion that they are fully satisfied that the issues involved can be solved. They think that operating with mixed crews of various nationalities would be nowhere near as difficult as some people have said. One reason is that the numbers involved are small. One would have, perhaps, only 25 vessels at most, with 200 men each. Thus, one is talking about crews which might total 5,000 or 6,000. Even with the staff to manage all this, the total would not come to 10,000.

From the vast population of the European States it will be possible to collect an elite group who could be highly trained, and there would be plenty of time for them to become a homogeneous group. The conclusion of the naval experts is that it will be possible to produce crews who will be fully effective and create a first class military force.

Secondly, the military value of the force has been similarly attested. It seems to me necessary to be clear what question we are asking. If we ask, "Is it essential to create such a force for military reasons?" the answer is probably "No", because, as I have said, if the force is not created the United States will have no choice but to provide sufficient nuclear weapons to cover whatever targets the NATO area requires. That,

however, is not the legitimate question if we assume that there are other reasons why European members wish to participate in this activity, because then the question is, "If such a force is to be created, will it have a legitimate military rôle?" The answer here is an unequivocal "Yes", because the weapons will be part of the total NATO deterrent and the force will play its part in meeting the targets to be covered. When such a force has been created, perhaps by 1970, the United States will obviously adjust its contribution to take account of the contribution to be made by this force.

By having a force which is manned and mounted in a different form, the problem of the Soviet Union, if it is ever tempted to knock out the deterrent, would be enhanced, because it would have to devote resources to solving this problem in addition to that of the Polaris and the Minuteman.

There have been extensive studies by naval experts on the practicability of such a force. A great many people have brushed surface ships aside as totally vulnerable. That reaction, which is perfectly natural, will not stand analysis.

The Polaris A3 missiles can stand off 2,500 miles from their target. These vessels can roam four million miles of ocean, and with an area of that sort, and a substantial speed, the effect is considerable. The ships will be identifiable at near distance as warships, but would not obviously be so if viewed from a great distance, for example by a satellite. They will be able to go into coastal waters and shallow waters and scrape off submarines and other aggressors, so that this could be a highly secure force; not that no vessel would be lost, but a sufficient number would be maintained, despite enemy efforts to eliminate them, to make this a significant deterrent. That is the result of an extensive study by various groups within the Defence Department.

The really tough problem is the problem of control, and it is necessary to face this frankly as one which cannot be wholly satisfactorily

M. Bowie (suite)

Une force intégrée de cette nature excluerait cette possibilité : on pourrait donc compter sur elle. Elle ne pourrait être utilisée par un membre comme moyen de pression sur un autre membre, puisque n'existerait pas le droit de menacer de se retirer, comme le cas s'est produit pour certaines unités censées être affectées à l'O.T.A.N. En outre, une telle force symboliserait le principe de la défense collective, contrastant ainsi avec l'effet des forces nationales qui soulignent la prémisse qu'on ne peut plus accorder crédit à un tel principe.

Diverses questions ont été soulevées au sujet de cette force. Premièrement, la création en est-elle possible ? Deuxièmement, serait-elle militairement utile ? Troisièmement, comment en serait assuré le contrôle ? Je reprendrai brièvement ces questions.

En ce qui concerne la possibilité de sa création, je ne suis pas un expert, mais les experts nationaux des Etats-Unis ont étudié la question sous ses divers aspects et ont abouti à la conclusion qu'ils sont pleinement convaincus que les problèmes qui se posent à ce sujet peuvent trouver une solution. Ils estiment que l'utilisation d'équipages plurinationaux est sensiblement moins délicate que d'aucuns l'ont prétendu. L'une des raisons est que les effectifs intéressés seraient réduits. Les unités seraient peut-être, tout au plus, au nombre de 25, et servies par 200 hommes chacune. Il s'agit donc d'équipages dont les effectifs globaux pourraient compter 5.000 ou 6.000 hommes. Même en tenant compte des officiers chargés du commandement, le total n'atteindrait pas 10.000 hommes.

L'importance de la population des Etats européens permettrait de recruter un groupe d'élite qui pourrait être parfaitement entraîné, et les délais seraient suffisants pour en faire un groupe homogène. Les experts en matière de questions navales concluent qu'il sera possible de réunir des équipages très efficaces et de créer une force armée de premier ordre.

En second lieu, on a reconnu également la valeur militaire de cette force. Il me semble nécessaire de savoir exactement quelle question nous posons. Si nous demandons : « Est-il essentiel de créer une telle force pour des raisons militaires ? », la réponse sera vraisemblablement « non », car, ainsi que je l'ai déjà indiqué, si cette force n'est pas créée, les Etats-Unis n'auront pas d'autre alternative que de fournir des armes nucléaires suffisantes pour couvrir tous les objec-

tifs qu'exige la zone O.T.A.N. Toutefois, ce n'est pas la vraie question si nous supposons qu'il existe d'autres motifs pour lesquels les pays européens désirent participer à cette activité ; la question est alors la suivante : « Si une force de ce genre doit être créée, aura-t-elle un rôle militaire légitime ? » La réponse ici sera un « oui » sans ambiguïté, car ces armes feront partie de l'ensemble de la force de dissuasion de l'O.T.A.N., et joueront leur rôle face aux objectifs qui doivent être couverts. Après la création de cette force, peut-être en 1970, il est évident que les Etats-Unis modifieront leur contribution, de façon à tenir compte du facteur que représentera cette force.

Devant une force équipée et constituée sous une forme différente, l'Union Soviétique, si elle est jamais tentée d'éliminer la force de dissuasion, se trouvera devant un problème plus ardu ; elle devra en effet consacrer une partie de ses ressources à la solution de ce problème, qui s'ajoutera à celui des engins Polaris et Minute-man.

Les experts en matière de questions navales ont procédé à des études très poussées sur la valeur pratique d'une telle force. Il s'est trouvé un grand nombre de personnes pour écarter les unités de surface en raison de leur vulnérabilité totale. Cette réaction qui est parfaitement naturelle, ne résiste pas à l'analyse.

Les engins Polaris A 3 peuvent être stationnés à 2.500 milles de leur objectif. Les unités de surface peuvent tenir la mer en parcourant 4 millions de milles ; une zone d'action aussi vaste ainsi que leur très grande rapidité leur garantissent une efficacité considérable. A petite distance, ces navires seraient identifiables comme des navires de guerre ; ils ne le seraient pas s'ils étaient repérés de très loin, par exemple, par un satellite. Ils pourraient naviguer le long des côtes, sur les hauts-fonds, et se débarrasser des sous-marins et autres moyens d'agression, si bien que cette force pourrait offrir une très grande sécurité ; certes, l'on enregistrerait des pertes parmi ces unités, mais, malgré les efforts déployés par l'ennemi pour les détruire, il en subsisterait un nombre suffisant pour qu'elles constituent une force de dissuasion de grande importance. Tel est le résultat d'une étude approfondie conduite par divers groupes du Département de la défense.

Le problème vraiment ardu est celui du contrôle ; il est nécessaire de l'aborder sans détours, comme un problème qui ne peut être

Mr. Bowie (continued)

solved at the very beginning, but again it seems to me worth while saying that it does not have to be solved perfectly at the beginning, if we view this as something which will evolve in step with the political evolution of Europe. The reason that it basically cannot be settled in an entirely satisfactory way to begin with is that by hypothesis the purpose is to share the problem of control, but there is not a Europe with which this can be shared today, and therefore some solution must be devised which at the beginning is tenable, but which we may hope can be developed over a period of time into a simpler and perhaps more acceptable solution.

At the beginning it should be said that this force would not be designed for the separate defence of Europe but as a contribution towards the defence of the whole NATO area, to be used with the American contribution in NATO defence. Again, the fact that Europe is not united in these fields means that if the European members wish to participate in this force the only control to begin with will have to be in the form of some committee with unanimity as the rule. As the report suggests, this does not mean that this solution, which may be somewhat cumbersome, is unworkable, because the problem can be divided into two parts. The first is a large-scale attack on NATO, such that agreement in advance on how it is to be dealt with can be reached. The second is an attack which starts on a smaller scale, and which will give time for consultation. This formula will not be the final solution, but it could serve for a considerable time and we are concerned here with an extended period of time, because from the time when a start is made with creating such a force it will take about six years to complete its formation, with the creation of the whole complement of ships. That brings us to about the year 1970, and then if we assume that we could live for a period with some form of unanimity by a committee there will be an additional time, perhaps altogether a decade, during which developments can take place in Europe and in relations between Europe and the United States which may significantly change the context within which the problem may have to be solved.

If Europe does move towards greater unity it may well be that the European members may not accept a solution where each member will have what amounts to a veto, which is another way of stating the necessity of unanimity with respect to use. I do not think that this necessarily means that the Europeans would want to use the force separately from the United States. I do not think that that is likely to occur, but it is legitimate to assume that as and when Europe emerges and is going to be treated as a partner in the sense in which the United States says it will treat it, Europe is entitled to play a rôle in this field and to have a genuine voice, more than that of critic or consultant.

That raises the crucial question of whether the United States would be willing to revise the way in which this matter is organised in order to get rid of the ultimate veto. I do not think this is a novel point, as has been suggested by some, because at Nassau the United States did agree to help the British to create a further force, the Polaris force, and it was agreed that Britain should have the right to withdraw this in the case of an emergency. Nobody is going to use atomic weapons except in an emergency, and so for all practical purposes the right of withdrawal has been accepted with regard to Britain in an extremely wide sense, and it is not going much further to say that a similar rule might apply to an integrated European force, if that is what the Europeans wish.

There has been a succession of statements which have suggested that this may happen. Recently in a speech at Brussels, the then Vice-President Johnson said substantially that if and as Europe works towards unity, then if the Europeans want to have this force under European control that is certainly not excluded; but it is worth emphasising that such a force might evolve in either of two ways. We are almost certain that it would evolve in such a way as to get away from the unanimity principle towards some form of weighted voting, but it might be in the form of an Atlantic force controlled with less than unanimity, or a European force which the European members would control according to what-

M. Bowie (suite)

résolu de façon satisfaisante dès le début, mais j'estime qu'il vaut la peine de signaler qu'il n'est pas nécessaire de le résoudre entièrement dès le début, si nous considérons qu'il évoluera de pair avec l'évolution politique de l'Europe. La raison pour laquelle il ne peut en principe être résolu de façon parfaitement satisfaisante, au début, est que nous partons de l'hypothèse que l'objectif visé est la participation en matière de contrôle, alors qu'il n'existe pas une Europe avec laquelle nous puissions dès maintenant organiser ce partage ; il convient donc de mettre au point quelque solution qui, au départ, soit défendable, mais qui, nous l'espérons, puisse, au bout d'un certain temps, devenir plus simple et peut-être plus acceptable.

Il conviendrait de déclarer, initialement, que cette force ne serait pas conçue pour assurer une défense distincte de l'Europe, mais en tant qu'élément de la défense de toute la zone O.T.A.N., et serait utilisée conjointement avec la force américaine affectée à la défense de l'O.T.A.N. Par ailleurs, le fait qu'en ces domaines, l'unification de l'Europe n'est pas encore réalisée, signifie que si les pays européens désirent participer à cette force, le seul contrôle possible, au début, devra nécessairement revêtir la forme d'un comité régi par la règle de l'unanimité. Comme le suggère le rapport, il ne s'ensuit pas que ce système, qui ne sera peut-être pas d'un maniement facile, est inapplicable du fait que le problème peut revêtir deux aspects distincts. Le premier a trait à une attaque de grande envergure contre l'O.T.A.N., telle qu'il soit possible de s'entendre à l'avance sur la façon d'y résister. Le second se rapporte à une attaque lancée sur une plus petite échelle, et qui laissera le temps de procéder à une consultation. Cette formule ne constitue pas la solution définitive, mais elle pourrait servir pendant une durée assez prolongée, et ce qui nous préoccupe ici est la prolongation de cette durée ; en effet, à partir du moment où l'on aura commencé à créer cette force, il faudra environ six ans pour en achever la constitution, y compris la création de toutes les unités navales. Cette période se prolongera jusque vers 1970 ; ensuite, à supposer que nous puissions accepter, pendant un certain temps, une certaine forme d'unanimité par l'intermédiaire d'un comité, nous disposerons d'une période supplémentaire, d'une dizaine d'années peut-être, durant laquelle une évolution peut intervenir en Europe et dans les relations entre

l'Europe et les U.S.A., qui risque de modifier considérablement le climat dans lequel on peut avoir à résoudre le problème.

Si l'Europe progresse dans le sens de l'unification, il n'est pas exclu que les pays européens n'acceptent pas une solution dans laquelle chacun des membres aura ce qui équivaut à un droit de veto ; sous une forme différente, ce serait un moyen de déclarer la nécessité de l'unanimité sur la question de l'utilisation. Je ne crois pas que ceci signifie nécessairement que les Européens voudraient utiliser la force, indépendamment des Etats-Unis. Je ne crois pas qu'il existe quelque probabilité de ce genre, mais il est légitime de supposer que le jour où l'Europe sera créée, et sur le point d'être traitée en partenaire, au sens où les Etats-Unis entendent ce terme, elle aura le droit de jouer un rôle en la matière et de faire effectivement entendre sa voix, et non plus pour faire part de ses critiques, ou à titre consultatif.

Ceci nous amène à la question essentielle : les Etats-Unis seraient-ils disposés à réviser la procédure en la matière, de façon à abandonner le droit final de veto ? Je ne crois pas qu'il s'agisse ici, ainsi que certains l'ont suggéré, d'un élément nouveau, car, à Nassau, les Etats-Unis ont donné leur accord pour aider les Britanniques à créer une nouvelle force, la force de Polaris, et il a été convenu que la Grande-Bretagne aurait le droit de la retirer en cas d'urgence. Personne n'utilisera les armes atomiques autrement qu'en cas d'urgence ; aussi, à toutes fins pratiques, le droit de retrait a été concédé à la Grande-Bretagne dans un sens extrêmement large, et ce n'est pas aller beaucoup plus loin que de dire que pareille règle pourrait s'appliquer à une force européenne intégrée, si c'est là ce que désirent les Européens.

Il y a eu toute une série de déclarations suggérant cette possibilité. Récemment, dans un discours prononcé à Bruxelles, celui qui était alors le Vice-Président Johnson a dit, en substance, que si l'Europe s'efforce de réaliser son unité, et si durant cette réalisation les Européens désirent faire passer la force sous contrôle européen, cette solution ne serait certainement pas exclue. Toutefois, il est utile de souligner qu'une telle force pourrait évoluer de deux façons différentes. Nous sommes presque certains que, s'éloignant du principe de l'unanimité, elle évoluerait vers quelque forme de vote pondéré, mais elle pourrait également revêtir la forme d'une force atlantique assortie d'un contrôle qui n'exigerait

Mr. Bowie (continued)

ever formula they decided upon, so that there is here in this notion the possibility of development in a form compatible with the way in which the policies of Europe and the United States develop over the next decade or longer.

At bottom, it seems to me that the United States view with respect to the veto issue is not just one of continuance of complete monopoly, or the giving up of any veto, because if nothing is done it seems to me that the spread of national forces, all free of veto, will almost certainly occur. The French and British forces will exist, and therefore the question is whether an integrated force offers a better prospect for stopping the spread of national nuclear weapons. I think it does and that it also offers the possibility of ultimately absorbing the British and French national forces, whatever national leaders may say today.

In conclusion, the MLEF is not a perfect solution for nuclear sharing, in its initial form at any rate, but it has to be judged in the only relevant way, by reference to the alternatives. If we compare it with the alternatives, it seems to me that the case for the MLEF as compared with national forces is overwhelmingly strong, if we are seriously interested in the purpose of maintaining the coherence of the Atlantic Alliance and the possible movement of Europe towards integration. Then, it does seem to me that in both these fields it would be constructive action. It would create new pressures and reasons for further progress with international entity, and it would also tend to push NATO together rather than to pull it apart. As I said, I do not think one can exclude the possibility that, ultimately, if such a force came into being and if, hopefully, Britain decided to join it, possibly its leaders would decide to phase out in the long run the British national force. There is a decade ahead even for the French force in which they will be building their Polaris, and these will not be completed until 1973. In that period, with the possibility of rising costs, the French Government would also have the option to take a similar choice.

So, to conclude, I would say that if you are seriously concerned about the problem of the proliferation of nuclear weapons and if you want to keep the situation under control, I do not think you will have the choice of doing nothing and hoping at the same time that an integrated force offers the best solution. You must set in motion processes which will certainly limit the further proliferation and may, indeed, bring about some amelioration in existing affairs and in which a unified force would therefore reduce the number of independent decisions and make more manageable the maintenance of peace and security in the world, which is certainly in the interests of all of us, and even lay a better foundation for serious negotiation with the Russians with respect to possible control of nuclear weapons. (*Applause*)

(*Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Bowie. As you have agreed to answer questions, I shall call those who want to ask them one after the other.

I call Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — May I say how very enthralling and interesting Mr. Bowie's remarks have been. I want to ask one question, although there are many that spring to my mind. That question is: Why is it essential that this force should be on the sea? Is there any reason why it should not be either on land or in the air? And what is the controlling idea behind those who support this idea of having it a sea force rather than a land or air force?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bowie.

Mr. BOWIE. — I think there are special reasons for this. This is a force which would come into being, as I said, only over a period of time because of the time required to construct it. Therefore, it would not be available before, let us say, 1969, 1970 or 1971. It is quite clear that it is important to have a force which would be relatively invulnerable. The belief is that airplanes will become increasingly vulnerable to being destroyed on the ground by missiles and

M. Bowie (suite)

pas l'unanimité, ou d'une force européenne que les pays européens contrôlèrent selon la formule qu'ils adopteraient, de sorte que cette notion laisse une possibilité de développement sous une forme compatible avec l'évolution de la politique de l'Europe et de celle des Etats-Unis au cours de la prochaine décennie, et même au-delà.

Au fond, il me semble que les vues des Etats-Unis en ce qui concerne la question du veto ne se limitent pas aux deux aspects : maintien du monopole absolu, ou abandon de tout droit de veto, car si aucun changement n'intervient, je crois qu'on assistera presque certainement à la prolifération de forces nationales, toutes non soumises au veto. Les forces française et britannique existeront ; la question est donc de savoir si une force intégrée offre une meilleure chance de freiner la prolifération des armes nucléaires nationales. Je répondrai par l'affirmative et je dirai qu'elle offre aussi la possibilité, en fin de compte, d'absorber les forces nationales française et britannique, quoi que puissent dire aujourd'hui les dirigeants nationaux.

En conclusion, la force multilatérale ne constitue pas une solution parfaite au problème du partage des responsabilités en matière nucléaire, tout au moins sous sa forme initiale ; cependant, il faut la juger de la seule façon valable, en se référant aux autres options. Si nous la comparons à ces options, il me semble que la supériorité de la force multilatérale sur les forces nationales est considérable, si nous tenons sérieusement à maintenir la cohésion de l'Alliance atlantique et à favoriser la marche de l'Europe vers l'intégration. Aussi me semble-t-il vraiment que dans ces deux domaines, il y aurait là une action constructive. Elle susciterait de nouvelles pressions et de nouvelles raisons de relancer les progrès vers une entité internationale, et elle tendrait également à rapprocher les membres de l'O.T.A.N. plutôt qu'à les dissocier. Ainsi que je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'on puisse exclure la possibilité qu'en définitive, si cette force était réalisée, et si par bonheur, la Grande-Bretagne décidait d'y adhérer, ses dirigeants viennent à abandonner progressivement, à longue échéance, la force nationale britannique. Il faudra une décennie, même à la force française, pour mettre au point ses Polaris qui ne seront pas achevés avant 1973. Durant cette période, étant donné le risque d'augmentation des prix, le gouverne-

ment français aurait également la possibilité de procéder à un choix identique.

Pour terminer, je dirai donc que si le problème de la prolifération des armes nucléaires vous préoccupe sérieusement et si vous désirez rester maîtres de la situation, je ne crois pas que vous puissiez choisir l'inaction, tout en espérant qu'une force intégrée offrira la meilleure solution. Il vous faut mettre en marche des processus qui freineront certainement la prolifération et pourront vraiment apporter à la conjoncture actuelle quelque amélioration à la faveur de laquelle une force unifiée pourrait réduire le nombre de décisions indépendantes, et faciliter le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde ; ceci est certainement conforme à nos intérêts à tous, et pourrait même servir de fondement à des négociations sérieuses avec les Russes, en ce qui concerne un contrôle éventuel des armes nucléaires. (*Applaudissements*)

(*M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. le Professeur. Puisque vous avez accepté de répondre aux questions que les membres de l'Assemblée désiraient vous poser, je vais donner la parole successivement à ceux qui le désirent.

La parole est à Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Permettez-moi de dire combien les remarques de M. Bowie ont été intéressantes et captivantes. Je voudrais poser une question, parmi tant d'autres qui se présentent à mon esprit. Cette question est la suivante : « Pourquoi est-il essentiel que cette force soit une force navale ? Y a-t-il une raison pour qu'elle ne soit ni une force terrestre ni une force aérienne ? Et quelle est l'idée directrice de ceux qui soutiennent que ce doit être une force navale plutôt qu'une force terrestre ou aérienne ? »

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bowie.

M. BOWIE (Traduction). — J'estime qu'il y a à cela des raisons particulières. C'est, je l'ai déjà dit, une force dont la mise sur pied s'étalerait sur une longue période, en raison des délais nécessaires. Elle ne serait donc disponible que vers 1969, 1970 ou 1971. Il est parfaitement clair qu'il importe que cette force soit relativement invulnérable. On estime que la vulnérabilité des avions ne fera que croître ; ils pourront être détruits par des engins aussi bien au sol que

Mr. Bowie (continued)

also as they try to go through any anti-aircraft defences by any defending power.

On the question of land bases, here again you have the problem of vulnerability on the one hand, and on the other the idea of locating such weapons in Europe where you have the dense population. The idea has been proposed from time to time of having such weapons moved around in Europe, and this has seemed to create some very serious psychological problems, because you need have only one mishap to discredit the whole thing. Any one of these weapons which went off by accident or by sabotage would be a very serious affair. Such land-based weapons, however designed, are obviously much more susceptible to sabotage than would be seaborne missiles and, therefore, are very much more dangerous in that sense to being dealt with by Communist subversion and the like.

Finally, I think if you enquire among European countries as to which of them are prepared to have such missiles running around on their land most of them would say that it is a brilliant idea for somebody else. The only one that might even consider it is Germany, and then when you tell the Germans they would be the only ones they would lose interest. So, in practical terms, this seems to be excluded and the idea appears to be more attractive than it actually is.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — I think Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — I think everything in your speech, Mr. Bowie, hung together point by point. I find that the point which underlay your analysis in the first part and which was the most forceful and clearest is the following phrase: "National forces run counter to the whole concept of collective defence". I have two questions for you, a principal question and a subsidiary question. My principal question is: Does this formulation apply to the United States national force? And my subsidiary question is — if not, why not?

The PRESIDENT (*Translation*). — I call Mr. Bowie.

Mr. BOWIE. — I think that is a legitimate and proper question, particularly in the way I formulated the ideas. I think it is a little bit by

way of a debating point, because in fact one starts with the situation in which the American national force is the only thing that is in existence and available. I think one could make a very strong case that it ought really to be shared in full, but the problem is with whom? It seems to me that the security of the Atlantic area can properly be said to lie with the American force, not because the Americans are such generous fellows, but because of the circumstances in which they find themselves. The whole tenor of American policy over the last fifteen years has been exactly the opposite. It has been to assert that only by defence in common can we be secure.

So I think it is fair to say that the American force has not been used, and I think it is fair to point that out as a basis or as a legitimization of the idea that really only alone can you be absolutely sure. On the contrary, all the way through it has been put at the disposal of NATO. I think it is fair to say that as a matter of history. I think it would also be fair to say that an ideal solution would be to make the NATO deterrent a joint force, but I do not see any way of doing this safely at this political stage, because if you put the whole American force under some form of committee, which is the only way you can do it, I do not think you enhance the security of the West as a result. I think you seriously degrade it.

Suppose one asks whether a force under American control, or largely under its control, would be more likely to be used than one under committee control, it is no reflection on other allies who say that one under separate national, American, control is the more deterring instrument. If you disagree with that, then that point is not very persuasive. Certainly a great many Europeans with whom I have discussed this point do share this view even though they may not be wholly satisfied with the situation as they find it. The proposal about at least a segment of the force being a part of a genuinely joint force seems to me to set in motion a very large-scale absorption even of the American force over a period, because I do not exclude the possibility of an evolution not merely with respect to Europe but with respect to the attitude between Europe and the United States.

M. Bowie (suite)

lorsqu'ils essaieront de percer les défenses anti-aériennes ennemies.

Le problème de la vulnérabilité se pose également pour les bases terrestres ; à cela vient s'ajouter la question des emplacements pour ces bases, en Europe, où la population est très dense. On a suggéré parfois des bases mobiles sur le territoire européen, ce qui a paru de nature à susciter de très graves problèmes psychologiques, car il suffit d'un seul incident pour discréditer tout le système. Le déclenchement d'une de ces armes, par accident ou par sabotage, constituerait une affaire très grave. De telles armes, stationnées sur terre, quel qu'en soit le type, sont, de toute évidence, beaucoup plus exposées aux sabotages que des engins embarqués et, partant, bien plus dangereuses, en ce sens qu'elles seraient à la portée des forces de subversion communistes et autres.

Enfin, je crois que, si, dans les pays européens, on procédait à une enquête afin de connaître ceux qui sont prêts à accepter sur leur territoire des engins mobiles, la plupart répondraient que c'est une idée géniale, si elle concerne le voisin. Le seul pays qui pourrait l'envisager, sans plus, est l'Allemagne, et lorsque les Allemands sauront qu'ils sont les seuls, ils se désintéresseront de l'affaire. Donc, en pratique, cette solution semble exclue, et ce système, plus attrayant en apparence qu'en réalité.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'estime, M. Bowie, que votre exposé était cohérent en tous points. Je trouve que l'argument sur lequel reposait la première partie de votre analyse, et qui présentait le maximum de force et de clarté, se trouve dans la formule suivante : « Les forces nationales vont à l'encontre de toute la conception de la défense collective ». J'aimerais vous poser deux questions, une question principale et une question subsidiaire. La question principale est la suivante : cette formule s'applique-t-elle à la force nationale des États-Unis ? Et la question subsidiaire : sinon, pour quelle raison ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bowie.

M. BOWIE (Traduction). — Cette question me paraît légitime et pertinente, compte tenu, en particulier, de la façon dont j'ai exprimé mes

idées. J'estime que c'est, quoique dans une faible mesure, un point qui prête à controverse, car, en fait, nous partons de la situation dans laquelle la force nationale américaine est la seule qui existe et qui soit disponible. Je crois qu'on pourrait soutenir, avec de grandes chances de succès, qu'elle devrait être partagée intégralement, mais avec qui ? Il me semble que l'on peut dire, à juste titre, que la sécurité de la zone atlantique repose sur la force américaine, non parce que les Américains sont d'une grande générosité, mais en raison des conditions dans lesquelles ils se trouvent. Toute la politique américaine, au cours des quinze dernières années, a pris exactement le contrepied : elle n'a cessé d'affirmer que seule la défense commune peut assurer notre sécurité.

J'estime donc juste à la fois de dire et de souligner que la force américaine n'a pas servi de base ou de justification à l'idée qu'il ne peut y avoir de sécurité absolue que si l'on est vraiment seul. Bien au contraire, depuis le début, cette force a toujours été à la disposition de l'O.T.A.N. J'estime qu'il est juste de le signaler comme un point d'histoire. J'estime qu'il serait également juste de dire que la solution idéale consisterait à faire de la force de dissuasion de l'O.T.A.N. une force commune, mais je ne vois pas le moyen de réaliser ceci sans risques, au point où nous en sommes dans le domaine politique : en effet, si vous placez la totalité de la force américaine sous l'autorité d'un comité quelconque — et il n'y a pas d'autre façon de procéder — je ne crois pas que cela ait pour effet d'augmenter la sécurité de l'Occident. Elle s'en trouvera, à mon avis, sérieusement diminuée.

Si l'on se demande si l'utilisation d'une force, en totalité ou en grande partie sous contrôle américain, serait plus vraisemblable que si elle était placée sous le contrôle d'un comité, ce n'est pas critiquer d'autres alliés qui disent qu'une force relevant d'un contrôle national (américain) distinct constitue un instrument de dissuasion plus efficace. Si vous n'êtes pas de cet avis, c'est que l'argument n'est pas très convaincant. Certes, un grand nombre d'Européens avec qui j'ai examiné la question partagent ce point de vue, même s'ils ne sont pas entièrement satisfaits de la situation telle qu'elle se présente. La proposition suggérant qu'une fraction au moins de la force soit intégrée à une force vraiment commune, me paraît conduire à l'absorption, sur une très grande échelle, de la force américaine elle-même, au cours d'une certaine période, car je n'exclus pas la possibilité d'une évolution, non seulement en ce qui concerne l'Europe, mais également dans les relations entre l'Europe et les États-Unis.

Mr. Bowie (continued)

The situation in the post-war period was not one which was terribly well calculated to make the Americans feel that they must give up rights, and yet in many ways they have done so. It seems to me that if Europe emerges as a significant factor, it is more likely rather than less that the Americans will then recognise the necessity of moving towards the creation of a joint instrument on a wider front which could be a meaningful kind of Atlantic structure. I do not think we can do that at one go. It seems to me that the question is what is the way to get on to the road. To my mind, this is one of the justifications for some such action as we have been discussing.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — Perhaps I might follow that up with a supplementary question. The argument that the deterrent force under American national control is a more deterring one than one under committee control could, of course, be applied to a force under any national control whether British, French or German.

But what I wanted to come back on was Mr. Bowie's formulation that the American force had been throughout its history put at the disposal of NATO. Could he enlarge a little on that?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bowie.

Mr. BOWIE. — What I mean is that from the beginning the United States has asserted, and in the NATO Treaty, in effect, asserted, that it would consider that the defence of the NATO area was the same as its defence and that in doing so it would utilise its nuclear forces for that purpose.

I think it is certainly fair to say that NATO has in very large part been for much of its history primarily an American guarantee of the availability of American nuclear power for the protection of Europe — I repeat, not because the Americans are merely good fellows but because this is also the American interest.

It seems to me, however, that what one can say is that the Americans did realise that they were all in the same boat and at least tried to organise the approach to the use of their nuclear means in such a way that they would provide an umbrella for the whole of the NATO area and not just the United States, and I think this is still true. I repeat that the reason why I think it is fundamentally true is that it is the inevitable and inescapable American interest. That was all I meant when I said "at the disposal of NATO". It is certainly true that in the NATO Council and in other forums there has been the effort at least, though it has not been wholly successful, to discuss the NATO strategy, which is essentially the way in which the primarily American nuclear forces as well as the conventional forces, the ground forces, of the Alliance should be used for the defence of the area.

I think a great deal more could be done to improve this, and I would certainly strongly favour structural changes such as the creation of a NATO Defence Ministry, which would give other members of the Alliance a much more active rôle with the possibility of a much more real voice in the formulation of NATO strategy so that the forces of the United States as well as other forces which are provided would be recognised as being used in a way which was satisfactory to the group as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Erlar.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*). — I think Mr. Bowie has already answered one of my questions, but I would like to repeat it in order to make sure. As I understood it, Mr. Bowie referred to the American integration of a little part of the American atomic component into the multilateral force just as a first step and to other steps integrating more and more of the American nuclear potential following if the European States did not retain special national atomic weapons under their own control. This is the first point.

M. Bowie (suite)

La situation dans la période d'après-guerre n'était pas particulièrement propice pour donner aux Américains l'impression qu'il leur fallait abandonner leurs droits et, cependant, c'est ce qu'ils ont fait dans bien des cas. Il me semble que si l'Europe apparaît comme un facteur important, il y a bien des chances que les Américains reconnaissent la nécessité de venir à la création, sur un plan plus large, d'un instrument commun, qui pourrait être une sorte de structure véritablement atlantique. Je ne crois pas que ce soit possible du premier coup. Il s'agit, me semble-t-il, de découvrir la voie qui nous conduira à ce but. C'est, à mon sens, un des arguments qu'on peut faire valoir pour justifier les mesures que nous avons examinées.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je ajouter une question complémentaire ? L'argument d'après lequel la force de dissuasion sous contrôle national américain a plus de force dissuasive qu'une force placée sous le contrôle d'un comité pourrait, il va de soi, s'appliquer à toute force restant sous contrôle national, qu'elle soit britannique, française ou allemande.

Toutefois, je désirerais revenir sur l'affirmation de M. Bowie, selon laquelle la force américaine a été, depuis le début de son existence, mise à la disposition de l'O.T.A.N. Pourrait-il développer un peu ce point ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bowie.

M. BOWIE (Traduction). — Ce que j'entends par là, c'est que dès le début les Etats-Unis ont affirmé, et ils l'ont affirmé effectivement dans le Traité de l'O.T.A.N., qu'ils considéraient que la défense de la zone O.T.A.N. ne se distinguait pas de leur propre défense, et que, partant de cette conception, ils utiliseraient leur force nucléaire à cette fin.

A mon avis, il est certainement juste de dire que l'O.T.A.N. a représenté essentiellement, dans une grande mesure, pendant la plus grande partie de son existence, une garantie donnée par l'Amérique que sa puissance nucléaire serait mise au service de l'Europe pour la protection de celle-ci et, je le répète, non par pure bonté, mais parce qu'il y va également de son intérêt.

Il me semble toutefois que l'on peut dire que les Américains se sont vraiment rendu compte que nous étions tous dans la même galère, et qu'ils se sont pour le moins efforcés d'organiser le système d'utilisation de leurs armes nucléaires de telle façon qu'elles constitueraient un parapluie pour l'ensemble de la zone O.T.A.N., et non pour les seuls Etats-Unis ; je crois que c'est encore vrai. Je répète que la raison pour laquelle j'estime que c'est essentiellement vrai est qu'il y va inévitablement et inéluctablement de l'intérêt américain. Je ne donnais pas d'autre sens à ces termes « à la disposition de l'O.T.A.N. ». Il est certainement exact qu'au Conseil de l'O.T.A.N., ainsi qu'à d'autres tribunes, on s'est tout au moins efforcé, sans y parvenir complètement, de discuter de la stratégie de l'O.T.A.N., qui représente essentiellement la façon dont les forces nucléaires, principalement américaines, aussi bien que les forces conventionnelles, les forces terrestres de l'Alliance devraient être utilisées pour la défense de cette zone.

J'estime qu'on pourrait faire beaucoup plus pour apporter des améliorations dans ce domaine et j'encouragerais certainement de toutes mes forces des modifications de structure telles que la création d'un ministère de la défense de l'O.T.A.N., qui donnerait aux autres pays membres de l'Alliance un rôle bien plus actif, avec la possibilité de faire entendre leur voix de façon beaucoup plus effective dans la détermination de la stratégie de l'O.T.A.N., de sorte que l'on pourrait s'assurer que les forces des Etats-Unis, aussi bien que les autres forces à la disposition de l'O.T.A.N., sont utilisées de façon beaucoup plus satisfaisante pour l'ensemble du groupe.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Erlér.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je crois que M. Bowie a répondu par avance à l'une de mes questions, toutefois je tiens à la répéter, de façon à m'en assurer. J'ai cru comprendre que M. Bowie a mentionné l'intégration américaine d'une petite fraction de la composante atomique américaine dans la force multilatérale comme une première mesure et qu'il a indiqué que d'autres mesures suivraient, pour l'intégration toujours plus poussée du potentiel nucléaire américain, si les Etats européens ne persistaient pas à garder, sous leur contrôle, certaines armes atomiques nationales. C'est le premier point.

Mr. Erler (continued)

My other point is one which has not been raised but it is an important question. What is the main reason why the multilateral force, sea-based as it will be, will be composed only of surface ships and not of submarines?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bowie.

Mr. BOWIE. — On the first question, let me make sure that nobody misunderstands me. I did not mean to suggest that this has been said by the American Government or that it is currently American policy. I do not know what the American policy on this would be, but it seems to me that the logic of the start towards an integrated component of the deterrent could perfectly well result in an expansion of that in respect of political developments. In fact, my hope would be that this would be what would happen. I do not see that one can do more than put one's foot on the road in that direction and hope that by agitation and development of people's thinking this would prove to be an achievable proposition.

On the second question, "Why surface ships and not submarines?" I think the principal reason, or certainly one reason, as I understand it, was that to start with something of this sort with mixed manning would probably be easier to demonstrate with respect to a surface ship than it might be at the beginning with respect to a submarine, because in many ways a surface ship is not as critical an instrument. It does not require the split-second timing which is sometimes required in respect of submarines. Therefore, any complication which might be brought to life in respect to the first event of mixed manning would not be quite as serious because the surface ship sits on the surface even though one makes a mistake whereas the submarine may go further down when one makes a similar mistake.

For my part, I would assume that if the beginning could be worked out in such a way as to convince everybody that it made sense in both political and other terms to have the mixed and integrated kind of solution, I do not see why it should not be possible to move on to the similar treatment of submarines. I cannot believe that one could not with highly selected people and adequate length of training produce a group of

people who could work together with the necessary co-ordination even in the case of submarines. But I am not at all sure that it is not realistic to start with a system which is somewhat less complex to man than would be a Polaris submarine.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — In my report I made the suggestion that, instead of having a multilateral mixed-manned surface vessel force or a submarine force, one might institute a multilateral force by taking over a squadron of Minutemen already stationed on United States soil in order to promote and enhance the integration and interlacing of the defence systems on both sides of the Atlantic. What would be Mr. Bowie's offhand reply to such a suggestion?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bowie.

Mr. BOWIE. — My response has to be offhand because I had not seen this suggestion until I had a chance to glance at Mr. Duynstee's report. It seems to me an interesting suggestion. If I had a position in the government, which I do not have, I would be quite prepared to examine it and to explore it as to whether or not it might not be a further way of applying the same principle.

There is, however, this question about it. One may very well have on the part of the Europeans at this point, as I think one does, differing views as to where they are ultimately headed in connection with any multilateral force. Some of them would view it, as I think it can legitimately be viewed, as the start, the embryo, of a European force. Others would view it as possibly the embryo of an Atlantic force. One of the merits of the vessel is that it is susceptible to development in either way.

On the other hand, if one visualises the manning of American Polaris missiles in the United States, it is very hard to see how this could ever emerge into a European force, if that is the direction in which Europe ultimately wishes to go. In other words, it does not keep the options open to the same degree as a rather more homo-

M. Erler (suite)

Je poserai ensuite une question qui n'a pas encore été soulevée, mais qui est importante. Quelle est la raison majeure pour laquelle la force multilatérale, puisqu'elle sera navale, ne se composera que de vaisseaux de surface et non de sous-marins ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bowie.

M. BOWIE (Traduction). — En ce qui concerne la première question, je voudrais m'assurer que je suis bien compris de tous. Je n'ai pas voulu dire qu'il s'agit d'une déclaration du gouvernement américain ou de la politique américaine actuelle. J'ignore ce que serait la politique américaine sur ce point précis, mais il me semble que, logiquement, l'amorce d'une action visant à intégrer une partie de la force de dissuasion pourrait parfaitement avoir pour effet d'entraîner une extension de ce mouvement en fonction de l'évolution politique. En fait, j'espère que c'est ce qui se passerait. Je ne crois pas qu'on puisse faire plus que de faire le premier pas dans cette direction et espérer que, par des discussions et l'évolution de l'opinion publique, cette proposition se révèle réalisable.

Quant à la seconde question : « Pourquoi des navires de surface et non des sous-marins ? », je crois que la raison principale ou, à coup sûr l'une des raisons, est, de mon point de vue, qu'au départ, l'essai d'effectifs mixtes serait plus facile sur un navire de surface que sur un sous-marin, parce qu'à bien des égards, les risques sont moins grands avec un bâtiment de surface. Il n'exige pas les calculs à une fraction de seconde près, parfois indispensables dans le cas des sous-marins. En conséquence, toute complication qui pourrait surgir à l'occasion de la première expérience d'effectifs mixtes ne serait pas tout à fait aussi grave, du fait que le bâtiment de surface reste en surface même en cas d'erreur, alors que le sous-marin continue de plonger en cas d'erreur semblable.

Pour ma part, je suppose que si l'expérience initiale pouvait se dérouler de manière à convaincre tout le monde que, tant sous l'angle politique que sous les autres aspects, il est judicieux d'adopter la solution de la force mixte et intégrée, je ne vois pas ce qui empêcherait alors d'étendre cette même expérience aux sous-marins. Je ne peux croire qu'avec des hommes ayant fait l'objet d'une sélection minutieuse, soumis à un

entraînement aussi long que nécessaire, il soit impossible de constituer des équipes aptes à travailler en commun, avec la coordination requise, même dans le cas de sous-marins. Mais je ne suis pas du tout certain qu'il ne soit pas réaliste de commencer par une unité un peu moins délicate à équiper qu'un sous-marin porteur de Polaris.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Dans mon rapport, j'ai suggéré qu'au lieu de créer une force multilatérale d'unités de surface dotées d'effectifs mixtes ou une force sous-marine, on pourrait constituer une force multilatérale à partir d'un escadron de Minuteman déjà stationné sur le territoire des Etats-Unis, pour promouvoir et faire progresser l'intégration et la fusion des systèmes de défense des deux côtés de l'Atlantique. Quelle est, d'une manière improvisée, la réponse de M. Bowie à cette suggestion ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bowie.

M. BOWIE (Traduction). — Ma réponse ne peut qu'être improvisée, parce que je n'ai pas eu connaissance de cette suggestion avant de pouvoir jeter un coup d'œil sur le rapport de M. Duynstee. Elle me paraît intéressante. Si je faisais partie du gouvernement, ce qui n'est pas le cas, je serais tout à fait disposé à l'examiner et à en étudier les détails pour savoir s'il n'y aurait pas là un autre moyen d'appliquer le même principe.

Toutefois, cela soulève une question. Il se peut fort bien que nos vues diffèrent de celles des Européens — et je crois que c'est le cas — quant à l'orientation qu'ils désirent finalement adopter au sujet de toute forme de force multilatérale. Certains, à juste titre, me semble-t-il, la considèrent comme le point de départ, l'embryon, d'une force européenne. D'autres la considèrent comme l'embryon éventuel d'une force atlantique. Un des mérites des unités de surface est qu'elles sont susceptibles de servir dans l'une ou l'autre de ces hypothèses.

D'autre part, si l'on envisage de doter d'équipages les engins Polaris américains sur le territoire des Etats-Unis, il est très difficile d'imaginer de quelle façon cette force pourrait jamais se transformer en une force européenne si telle est l'orientation que désire finalement adopter l'Europe. En d'autres termes, cette solution ne

Mr. Bowie (continued)

geneous force of sea-borne missiles would tend to do. But certainly I would not be in the mind to exclude that offhand as a possible thing for exploration.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any further questions ?...

In that case, let me thank Mr. Bowie for what he has said about the constancy of the United States policy towards the Alliance, and above all for his explanations about the way in which the multilateral force is understood in America. We are also grateful to him for elucidating for us certain factors that might enable us to make a more accurate evaluation of the military capabilities of a multilateral force and, even more important, of its political value.

His speech was also an appeal demonstrating the need of creating a Europe that will become increasingly qualified to act as a partner in the inevitable dialogue between Europeans and Americans.

Once again, Mr. Bowie, thank you very much.

The Assembly will no doubt wish to adjourn the debate until tomorrow morning at 10 a.m.

Are there any objections ?...

It is so decided.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 4th December, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force ; The NATO nuclear force ; Ground forces on the central front ; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Documents 288, 293 and Amendment, 290 and Amendments, 292 and 295).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.55 p.m.)

M. Bowie (suite)

laisse pas les options ouvertes aussi largement que celle que pourrait offrir une force un peu plus homogène d'engins embarqués. Mais je ne serais certainement pas disposé à écarter d'emblée cette possibilité sans l'avoir étudiée.

M. le PRÉSIDENT. — Plus personne ne désire poser de questions ?...

Je tiens alors à remercier M. Bowie pour la façon dont il nous a parlé de la stabilité de la politique d'alliance des Etats-Unis d'Amérique, et surtout de ce qu'il a bien voulu nous dire pour mieux nous éclairer sur ce que l'on entend aux Etats-Unis, dans le concret, quand on parle de la force multilatérale, comme de ce qu'il a bien voulu nous expliquer en ce qui concerne les facteurs qui pourraient nous permettre de mieux évaluer les qualités militaires d'une force multilatérale et surtout son utilité politique.

Votre intervention, M. Bowie, a été en plus une plaidoirie pour démontrer la nécessité de créer une Europe de plus en plus qualifiée pour servir d'interlocuteur valable dans le dialogue inévitable entre Européens et Américains.

Encore une fois, je vous remercie.

L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour la reprendre demain matin, à 10 heures.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 4 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations, Documents 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 55)

TENTH SITTING

Wednesday, 4th December 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Alteration to the Order of Business.
4. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age (*Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Docs. 288, 293 and Amendment, 290 and Amendments, 292 and 295*).

Speakers: The President, Sir Eric Errington, Mr. van Riel, Mr. Jannuzzi, Mr. Baumel, Mr. Moutet, Mr. Kliesing (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Duynstee (*Rapporteur*).

5. Amendment of Rule 39 (7) of the Rules of Procedure of the Assembly and Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly (*Debate on the Reports of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Votes on the conclusions of the Committee, Doc. 299, and on the draft Resolution, Doc. 300*).

Speakers: The President, Mr. Seidl (*Chairman*), Mr. Bauer (*Rapporteur*).

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.20 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Alteration to the Order of Business

The PRESIDENT (Translation). — The Order of Business for this part of the Session provides for a debate tomorrow afternoon, Thursday 5th December, on two reports of the Committee on Rules of Procedure and Privileges: Document 299, the report on the amendment to

paragraph 7 of Rule 39 of the Rules of Procedure; and Document 300, the report on the amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure.

At the request of the Chairman of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, I propose that the Assembly debate these two reports at this morning's Sitting — I promise it will not take long — before voting on the military questions.

Are there any objections?...

It is so decided.

4. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Docs. 288, 293 and Amendment, 290 and Amendments, 292 and 295)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the resumed debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments: the Moscow Test Ban Treaty

1. See page 21.

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 4 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Modification du calendrier.

4. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations, Docs. 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295).

Interviennent : le Président, Sir Eric Errington, M. van Riel, M. Jannuzzi, M. Baumel, M. Moutet, M. Kliesing (*président et rapporteur*), M. Duynstee (*rapporteur*).

5. Modification de l'article 39 (7) du Règlement de l'Assemblée, et de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement de l'Assemblée (*Discussion des rapports de la Commission du Règlement et des Immunités et votes sur les conclusions de la commission, Doc. 299, et sur le projet de résolution, Doc. 300*).

Interviennent : le Président, Mr. Seidl (*président*), M. Bauer (*rapporteur*).

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 20, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT. — Le calendrier de cette partie de session prévoit pour demain, jeudi 5 décembre, après midi, la discussion de deux rapports de la Commission du Règlement et des Immunités : le rapport sur la modification de

l'article 39, paragraphe 7, du Règlement, Document 299 ; le rapport sur la modification de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement, Document 300.

A la demande du président de la Commission du Règlement, je propose que l'Assemblée procède à la discussion de ces deux rapports — discussion qui sera de courte durée, je m'en porte garant — à la séance de ce matin, avant les votes sur les questions militaires.

Il n'y a pas d'objections ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations, Docs. 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements concernant le Traité de Moscou sur

1. Voir page 21.

The President (continued)

and its effects on the Western Alliance, Document 288 ; the state of European security — disarmament and the nuclear force, Document 293 ; the NATO nuclear force, Document 290 ; ground forces on the central front, Document 292 ; navies in the nuclear age, Document 295 ; and votes on the draft Recommendations in Documents 288, 293 and Amendment, 290 and Amendments, 292 and 295.

I have great pleasure, Ladies and Gentlemen, in announcing that Mr. Peter Kirk, until recently Chairman of our General Affairs Committee, who has just been appointed Under-Secretary of State at the British War Office, is in Paris today. He has asked if he may address the Assembly during the debate on military matters which is to take place this morning. I am sure the Assembly will wish to hear Mr. Kirk before the close of the debate.

The Representatives who are down to speak are Sir Eric Errington, Mr. van Riel, Mr. Jannuzzi and Mr. Moutet.

I call Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — I would like, if I may, as a comparatively new member of the Assembly and without being presumptuous to congratulate the Rapporteurs on the various reports which are now before the Assembly. In particular, as later on I shall be a little critical of Mr. Duynstee's report, I would like to say what an extremely moderate, studious and comprehensive report it is. I think the best way in which I can deal with the matters is quite shortly to take the reports as I see them and deal with the situation today as it is.

Mr. Bourgoïn's report shows beyond any doubt that the conception of massive retaliation has ceased to be the strategic basis of western defence. That has been replaced, I think, providing for what is known as the flexible response by the American conception of the national military programme. That means that there is a deterrence of general war, a deterrence of local aggression, defeat of local aggression and, finally, victory in general war with a viable peace. The old conception of the trip-wire has ceased to

have any viability under existing conditions, and it is obvious that the problem that has to be faced is the prevention of creeping aggression, wherever it goes, which is something that Professor Kissinger stressed in his very interesting and thought-provoking address, namely, the importance of a military requirement. I believe that the military requirement is a condition of the United States' large forces which are now in Europe.

Turning now to Lord Kennet's report, which I hope he will not think I am inadequately summing up for the purposes of my observation, we find that he stresses — and wisely stresses — the necessity of disarmament and its phased programme. Although he is bound to admit, as we all must accept in a realistic sense, that a disarmament treaty cannot immediately be achieved, he wisely works to that end in his report. Whatever view may be taken about the Test Ban Treaty, there are some indications that the Russians have in mind, if they can get it with satisfaction to themselves, the extension of the Test Ban Treaty. They have in one sector, i. e. that of space, entered into two quite substantial agreements with the West, and I have a feeling that it may well be that the financial angle of the continuing space and nuclear programmes puts a limitation upon what the Russians really would like to do.

The effect of Mr. Kliesing's report — again I must be forgiven for summing it up as I see it, much too shortly to do credit to all the hard work that has been put into it — is that Western European Union should be strengthened and that in the future there should be consultation. The decision of the Ministers to hold quarterly meetings is an indication of consultation, and I am sure that so far as this Assembly is concerned it ought also to be an indication of the strengthening of Western European Union.

I come last but by no means least to Mr. Duynstee's report which I mentioned at the beginning of my observations. There the case is made out for a mixed-manned force, and I think anybody who heard Mr. Bowie yesterday would agree that he contributed in a massive way to the support of this conception. I wish it were possible for me to vote for Mr. Duynstee's report as it stands because it is one of those rare reports that

M. le Président (suite)

l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale, Document 288 ; concernant l'état de la sécurité européenne : le désarmement et la force nucléaire, Document 293, la force nucléaire O.T.A.N., Document 290, les forces terrestres sur le front central en Europe, Document 292, les marines à l'âge nucléaire, Document 295, et le vote sur les projets de recommandations contenus dans les Documents 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295.

J'ai le plaisir, Mesdames, Messieurs, de vous informer que M. Peter Kirk, qui était récemment encore président de notre commission des Affaires Générales et qui vient d'être nommé Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni, se trouve aujourd'hui à Paris. Il a exprimé le désir de s'adresser à notre assemblée au cours du débat sur les questions militaires à l'ordre du jour de notre séance de ce matin. L'Assemblée sera certainement d'accord pour entendre M. le Ministre Kirk tout à l'heure, avant la clôture de la discussion.

Les orateurs inscrits dans le débat sont Sir Eric Errington, M. van Riel, M. Jannuzzi, M. Moutet.

La parole est à Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais, si vous le permettez à un membre assez nouveau de cette assemblée, et sans aucune prétention, féliciter les rapporteurs pour les différents documents qu'ils nous ont soumis. En particulier, et comme j'entends exprimer par la suite quelques critiques sur le rapport de M. Duynstee, je veux souligner les qualités de modération, de profondeur ainsi que toute la portée de ce travail. Je crois que le meilleur moyen de traiter ces questions est de reprendre très brièvement les rapports et d'analyser la situation actuelle.

Le rapport de M. Bourgoïn montre à n'en point douter que la conception des représailles massives a cessé d'être le fondement de la stratégie occidentale en matière de défense. Elle a été remplacée, en prévision de ce que l'on appelle la riposte souple, par la conception américaine d'un programme militaire national. Cela veut dire qu'il y a une dissuasion de la guerre générale, une dissuasion de l'agression localisée, échec à l'agression localisée, et finalement, victoire dans la guerre générale avec une paix viable. La con-

ception du système d'alerte connu sous le nom de « *trip-wire* » (fil tendu) n'est plus valable dans les conditions actuelles, et il est évident que le problème auquel nous devons faire face est celui de prévenir une agression latente, en n'importe quel point, c'est-à-dire celui que le Professeur Kissinger a souligné dans son passionnant discours, de l'importance d'une nécessité militaire. Je crois que c'est cette nécessité militaire qui conditionne l'ampleur des forces américaines stationnées actuellement en Europe.

Je passe maintenant au rapport de Lord Kennet, qui, j'espère, ne pensera pas que j'en donne un résumé incomplet pour les besoins de mon argumentation. Nous voyons que le rapporteur souligne — avec sagesse d'ailleurs — la nécessité du désarmement et d'un programme par étapes. Bien que forcé, comme nous tous, d'admettre effectivement l'impossibilité de parvenir immédiatement à un traité sur le désarmement, son rapport apporte à cette cause une sage contribution. Quelque opinion qu'on puisse avoir du traité sur l'interdiction des essais nucléaires, il existe des indices que les Soviétiques chercheront à l'étendre si cela leur paraît possible sans trop de concessions. Les Soviétiques et l'Occident sont parvenus à deux accords tout à fait importants dans un domaine précis, celui de l'espace, et il me semble que les implications financières des programmes continus de recherches spatiales et nucléaires pourraient bien imposer une limite à ce que souhaitent réaliser les Russes.

Il résulte du rapport de M. Kliesing — on m'excusera une fois de plus de le résumer trop brièvement, certes, pour rendre justice à tout le sérieux du travail qu'il représente — que l'autorité de l'Union de l'Europe Occidentale devrait être renforcée et qu'à l'avenir, il faudrait procéder à des consultations. La décision des ministres de tenir des réunions trimestrielles manifeste le désir de se consulter et je suis sûr que, du point de vue de notre assemblée, elle devrait être également le signe d'un renforcement de l'Union de l'Europe Occidentale.

J'en arrive au dernier rapport, mais non le moindre, celui de M. Duynstee dont j'ai parlé au début de mes observations. Il plaide la cause d'une force à effectifs mixtes, et je crois que tous ceux qui ont entendu hier M. Bowie conviendront qu'il a apporté une contribution considérable à la défense de cette conception. J'aimerais pouvoir voter le rapport de M. Duynstee tel qu'il est, car c'est l'un de ces rares travaux à la fois courageux

Sir Eric Errington (continued)

is courageous and at the same time forward-looking, and that, I think, we want very much in our complicated international life.

But I think we are going ahead too quickly if we support Mr. Duynstee's recommendations. The conception behind them of the mixed-manned force — which, incidentally, I called by mistake the other day an inter-racial force; I do not think it is quite as bad as that — is being examined by the governments concerned.

This was a conception which originated, I think, from President Kennedy, and the more one looks at it the more question marks one sees all around it. The first thing of all would be to get acceptance in principle from the United States, and it would ill become me to try to prophesy what the result would be of the submission of something of this character to Congress.

I am doubtful in my own mind, in spite of what was said by Mr. Bowie, whether the way to start anything of this kind is through surface ships. I would prefer, at the moment at any rate, the thought of an aircraft squadron, or even starting as low as a flight, and, indeed, I think it quite possible that Mr. Duynstee had in mind something of the same sort when he wrote in paragraph 2.39 about a mixed-manned squadron being armed with Minutemen. But he thought that that should take place on United States territory.

I wonder whether that is right. I think it might just as well take place on European territory. "Peace is indivisible" is one way of putting it. To put it another way, we are all in the same boat. It would not seem to me to matter where the squadron, battalion or battery — whatever one calls the unit of Minutemen — was. It seems to me that if we are going to have in Europe, as we would like eventually to have, a mixed-manned force or an integration of our defences, it is no good expecting a particular country to say "We will not have that here" if it wants to share in the control of these defences. Wherever is the best place from the European point of view to try out one of these forces, that, in my opinion, should be the guiding factor.

I cannot accept the abolition of veto. It seems to me that if one abolishes the veto one gets into a position where it is quite uncertain who controls what.

These are problems which I do not believe are insoluble. I believe there are ways which can be worked out slowly and steadily. Indeed, Mr. Duynstee's view is that some of these problems will take a very long time to solve. It is for that reason that I will support the two amendments which have been tabled by the United Kingdom Socialist Group because I think they are a step forward and at the same time they indicate a desire to give full consideration to these important matters but that consideration ought not to be followed by action until it is certain that that action would be successful and would help to ensure the security of Europe.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. van Riel.

Mr. van RIEL (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I propose to speak in Dutch this morning although I am fully aware of the disadvantages of this. However, it is seldom advisable never to exercise a right.

I propose to discuss Mr. Duynstee's draft Recommendation in Document 290. I would like to start by saying that I am greatly impressed by it. Unlike many other documents of the kind, it is practically free from commonplaces, it is rational and, more than that, it has vision.

My objection to the draft Recommendation lies mainly in the fact — Mr. Duynstee has already referred to this himself — that the plan is five years in advance of its time. Such a plan, although it shows the writer to be a man of great discernment, runs the risk of being less acceptable when we have it before us in concrete terms.

Further, I feel Mr. Duynstee is assuming too long a period of thaw. Developments in Asia during this period might present us with so changed a situation that we would have to review our military policy from start to finish. In this connection, I note that according to the report — it is one of the very interesting ideas that Mr. Duynstee's report contains — India could fairly easily acquire her own nuclear potential. This cannot but have some influence on developments in China.

I come now to the question of credibility of which Mr. Kissinger spoke so forcefully yesterday. The weakness in Mr. Duynstee's argument

Sir Eric Errington (suite)

et lucides dont nous avons grand besoin dans notre vie internationale si complexe.

Mais je crois que ce serait aller trop vite que d'approuver la recommandation présentée par M. Duynstee. La conception sur laquelle elle se fonde, la force à effectifs mixtes — qu'entre parenthèses, j'ai appelée l'autre jour, par erreur, force inter-raciale, mais je ne pense pas que le terme soit à ce point critiquable — est en cours d'examen par les gouvernements intéressés.

Cette idée appartient à l'origine, je crois, au Président Kennedy, et plus on l'examine, plus les points d'interrogation s'accroissent. Il faudrait tout d'abord obtenir l'accord de principe des Etats-Unis, et ce n'est pas à moi de prédire le sort qu'une telle proposition rencontrerait au Congrès américain.

Quant à moi, je ne suis pas convaincu, malgré les affirmations de M. Bowie, qu'on doive utiliser, pour mettre sur pied une force de ce genre, des navires de surface. Je préférerais, du moins pour l'instant, commencer par un escadron d'aviation, ou même au niveau inférieur de l'escadrille, et il est très possible que M. Duynstee ait eu une idée de ce genre lorsqu'il a mentionné au paragraphe 2.39 un escadron d'engins Minuteman à effectifs mixtes. Mais il pensait qu'il serait basé sur le territoire des Etats-Unis.

Je me demande si cela est fondé. Je crois qu'il pourrait être aussi bien basé sur le territoire européen. On dit que la paix est indivisible. On peut également dire que nous sommes tous embarqués sur le même bateau. Peu importe à mon sens où sera basé l'escadron, le bataillon ou la batterie — quel que soit le nom de cette unité de Minuteman. Il me semble que si nous devons avoir en Europe, comme nous le souhaiterions, une force à effectifs mixtes ou une défense intégrée, rien ne sert de s'attendre qu'un pays donné dise : « Nous n'en voulons pas sur notre territoire » s'il désire participer au contrôle de cette défense. Rechercher le meilleur emplacement, du point de vue européen, pour procéder à l'essai de l'une de ces forces, voilà l'idée directrice, à mon avis.

Je ne puis admettre l'abolition du droit de veto. Sans veto, en effet, nous nous mettons dans l'impossibilité de savoir qui contrôle quoi.

Ce sont là des problèmes que je ne considère pas comme insolubles. J'estime qu'il existe des moyens qui peuvent être élaborés sans hâte et avec constance. En fait, M. Duynstee pense que certains de ces problèmes seront très longs à résoudre. C'est pourquoi j'ai l'intention de voter les deux amendements proposés par le groupe socialiste britannique : j'estime qu'ils représentent un pas en avant en même temps qu'un désir d'examiner à fond ces importantes questions, mais ils traduisent la nécessité de retarder toute action jusqu'à ce que l'on soit certain qu'elle sera couronnée de succès et contribuera à assurer la sécurité de l'Europe.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. van Riel.

M. van RIEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, ce matin, je m'exprimerai en néerlandais, bien que je me rende compte des inconvénients que cela présente. Mais on fait rarement preuve d'intelligence en n'usant jamais de son droit.

Je me propose de vous entretenir du projet de recommandation rédigé par M. Duynstee, contenu dans le Document 290. J'apprécie beaucoup ce texte, je tiens à le dire. Contrairement à beaucoup d'autres documents de ce genre, il ne contient pratiquement aucun lieu commun, il est rationnel et, en outre, il donne la preuve de l'imagination de son auteur.

Mes critiques viseront surtout le fait — auquel M. Duynstee lui-même a d'ailleurs fait allusion — que le plan proposé est en avance de cinq années sur son temps. Pareil plan, s'il témoigne de l'ampleur des vues du rapporteur, risque d'être moins acceptable au moment où on nous le soumettra sous une forme concrète.

D'autre part, j'estime que M. Duynstee envisage une période de « dégel » trop longue. L'évolution survenant en Asie au cours de cette période, pourrait bien nous placer devant des faits nouveaux tels qu'il nous faudrait revoir toute notre politique militaire. A cet égard, j'ai lu dans le rapport de M. Duynstee — ceci est d'ailleurs l'une des idées intéressantes qui y sont développées — que l'Inde pourrait, avec une relative facilité, acquérir un potentiel nucléaire propre. Cela ne manquera pas, sans doute, de se répercuter sur l'évolution en Chine.

J'en arrive au problème de la crédibilité dont M. Kissinger a parlé hier d'une façon si passionnante. Selon moi, le point faible du raisonnement

Mr. van Riel (continued)

is, in my view, that it introduces fresh complications in the command set-up. Any alliance is, almost by definition, weaker than a group under a single command. Anyone who doubts this would do well to refer to the recently published volume of the war diary of the German High Command. It shows how events in Italy developed after her capitulation in the summer of 1943. We are soon going to find ourselves in an alliance. If the danger of war becomes acute, this alliance cannot afford to have a weak link nor must there be any factor likely to cause delay. This is the essential difference which must distinguish this alliance from all others. We can accept a certain amount of friction fairly easily at the moment, but, should the situation become critical, it is vital from the point of view of credibility that a potential opponent should be convinced that Euro-American decisions can be taken with the same speed as any other decisions.

My second objection to the introduction of more countries is psychological. When a critical situation arises, some European governments will be exposed to certain internal pressures. From the nature of things, these pressures will be greater, the nearer the country is to the East. It seems to me it would be wiser, with the added advantage that it would prevent the adversary in a crisis from gambling on internal pressures, for the decision-making authority to be where such decisions can be taken with the maximum of independence, bearing in mind the structure of the country, the factual situation and the psychological make-up of the people involved. I have the feeling that one factor in the Cuban crisis which led to a successful conclusion and at no point provoked any real danger of war, was that Russia had to take account of the fact that in that area decisions could be taken on a relatively independent basis and immediately.

My third and most important objection is that several countries are having difficulties with the build-up of their conventional forces. This build-up makes demands which, rightly or wrongly, are found financially unacceptable. In my view, it would not be wise to devote too much time to plans which distract us from what is most impor-

tant. We have heard repeatedly in the last few months and even in the last few days that military leaders must be given a wide choice. It is precisely this wide choice which requires, to an ever-increasing degree, a well-equipped, trained conventional army in sufficient numbers.

I fear nothing so much as the possibility that parliaments — that is something quite different from governments — will exert pressure to reach solutions which are in part merely a façade. History teaches me that governments, owing to the part played by prestige in international life, are frequently confronted with face-saving solutions. But in my view, the first duty of parliaments, especially in the international field, is to put forward solutions that are realistic.

There has been talk about having confidence in the United States. It was also one of the points raised yesterday by Mr. Kliesing. I believe this confidence can be absolute because the interdependence between the survival of the United States and that of Europe — simply from the point of view of production potential and brain potential, quite apart from sentiment — is such that the United States will stand by Europe in all circumstances and protect her in the situation as it stands today.

Why are the United States so attached to this plan? In my view, it is for strong and sound reasons. Some European governments want a larger say in decisions. What do the United States want in return? They would like definite contributions to help in restoring their balance of payments. This, in fact, is the crux of the matter. That section of Mr. Duynstee's report devoted to the Minuteman will undoubtedly be welcomed by the United States, for it means for them a lightening of the financial burden, without its being offset by any real sacrifices of their ultimate power of decision whether these missiles are located in the United States or elsewhere.

It is an illusion to imagine that an equal say can be had without equal sacrifices. I am convinced that in no circumstances would the United States relinquish their right to lead the

M. van Riel (suite)

de M. Duynstee est qu'il risque d'introduire de nouvelles complications dans l'organisation du commandement. M. le Président, toute alliance est, presque par définition, plus faible qu'un groupe soumis à un commandement unique. A celui qui en douterait, nous conseillons la lecture du *Kriegstagebuch*, journal de guerre du commandement suprême de la *Wehrmacht*, qui vient de paraître. Ce livre fait l'historique des événements qui se sont déroulés en Italie au cours de l'été 1943, après la capitulation de ce pays. Nous formerons bientôt une alliance. Si le danger de guerre devenait imminent, cette alliance ne devrait présenter aucun point faible, ni comprendre aucun élément susceptible de freiner la rapidité de l'action. Voilà la différence essentielle qui devra distinguer notre alliance de toutes les autres. Pour le moment nous sommes à même de supporter assez facilement les frictions internes, mais si la situation devenait critique, il serait de la plus haute importance, du point de vue de la crédibilité, que l'adversaire éventuel soit convaincu de la possibilité de prendre les décisions euro-américaines tout aussi rapidement que les autres.

Ma seconde objection contre la participation d'autres pays est d'ordre psychologique. En cas de situation critique, certains gouvernements européens seraient soumis à des pressions intérieures. Par la force même des choses, ces pressions seraient d'autant plus fortes que le pays intéressé serait géographiquement plus près de l'Est. J'ai pensé qu'il serait raisonnable — afin d'empêcher, je le répète, l'adversaire de spéculer dans pareil cas sur des pressions intérieures — de laisser la responsabilité des décisions à ceux qui pourront les prendre avec le maximum d'indépendance, compte tenu de la structure du pays, de la situation de fait et de la psychologie des personnes intéressées. Je pense que l'un des facteurs qui ont permis de faire face avec succès à la crise de Cuba, sans provoquer à un moment quelconque un réel danger de guerre, a été le fait que la Russie savait que l'adversaire était à même, dans cette zone, de décider dans une indépendance relative et sur le champ.

Une troisième objection — et c'est la principale — est que, déjà en ce moment, plusieurs pays éprouvent des difficultés pour mettre sur pied leurs forces conventionnelles. Cet effort exige des sacrifices qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme insupportables sur le plan financier. A mon avis, il ne serait pas sage d'accorder

une attention excessive à des plans qui nous détournent de nos buts essentiels. Ces derniers mois, ces jours-ci encore, des voix se sont élevées pour demander que le haut commandement militaire puisse disposer d'une gamme étendue d'options. Or celles-ci dépendent, dans une mesure toujours plus grande, de l'existence de forces conventionnelles bien équipées, bien entraînées et en nombre suffisant.

Rien ne m'effraie tant que la perspective de voir les parlements — qui sont tout autre chose que des gouvernements — exercer des pressions en vue d'aboutir à des solutions qui, partiellement du moins, n'auraient qu'un caractère de façade. Que les gouvernements, vu l'influence du prestige dans la vie internationale, soient confrontés souvent avec des solutions de façade, est un phénomène historique bien connu. Mais, selon moi, le rôle des parlements est avant tout — et certainement sur le plan international — de proposer des solutions empreintes de réalisme.

On nous parle de la confiance que l'on peut avoir dans les Etats-Unis. M. Kliesing y a encore fait allusion hier. Quant à moi, j'estime que cette confiance peut être absolue. En effet, il y a une interdépendance telle entre la survie des Etats-Unis et celle de l'Europe — simplement en matière de potentiel de production et de potentiel intellectuel, car en l'occurrence la sentimentalité n'est pas de mise — qu'on peut être certain qu'en toute circonstance, les Etats-Unis accorderont à l'Europe leur appui, et que, dans la situation actuelle, ils assureront sa protection.

Pourquoi les Etats-Unis sont-ils, quant à eux, attachés à ce plan ? Leur attitude est dictée, je crois, par des motifs justifiés et rationnels. Certains gouvernements européens réclament une influence plus grande. Que désirent les Etats-Unis en compensation ? Ils nous demandent une contribution plus importante qui leur permettrait d'équilibrer leur balance des paiements. C'est là, en fait, le nœud du problème. Aussi la partie du rapport de M. Duynstee qui traite du plan Minuteman sera-t-elle incontestablement bien accueillie par les Etats-Unis, puisqu'il s'agirait pour eux d'un allègement financier ne comportant aucun sacrifice réel en ce qui concerne le pouvoir de décision suprême, que les batteries soient installées aux Etats-Unis ou même ailleurs.

Ce serait une illusion de croire que sans égalité de sacrifices, on puisse prétendre à une égalité en matière de droit de décision. En aucun cas, j'en suis convaincu, les Etats-Unis ne renonce-

Mr. van Riel (continued)

world in life and death matters. Personally, I welcome this, for reasons I have just explained.

A further question is how we can achieve interdependence and a say in decisions. We can do so only by building up our own conventional forces within the limits of our capacities. It is clear that at this stage the presence of 11 or 12 strong German divisions in Central Europe gives Germany practically as much right to a say in decisions as if she were included in some nuclear decision-making system, since for the conventional defence of Europe America is really dependent on European divisions. This is healthy interdependence which automatically brings with it increasing influence.

A wide choice is advocated. Europe offers this wide choice, though it is a pity that at the moment it is rather one-sided.

No one gets anything for nothing in this world. The only thing one can hope for, always provided one is prepared to make the necessary sacrifices, is to discover in a particular case whether there are any initial areas of agreement on specific points, about which there are endless shades of opinion. Europe can have considerable influence on questions of broad policy. This is completely different from wanting to participate in vital decisions taken in times of crisis. There is a world of difference between the desire for consultation shown by weaker members whose vital interests are immediately at stake and the desire of others to participate in taking decisions on matters for which they have no ultimate or direct responsibility.

In these circumstances — and unless Mr. Duynstee succeeds in convincing me — I cannot vote in favour of the recommendations in the form in which they are now before us. The same does not apply to the Socialist Group's amendments. I do not consider them to be particularly important, but I find them so innocuous that in the circumstances it would be difficult to withhold support even if one desired to do so. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Several other Representatives have said they would like to take part in the general debate, so it is unlikely that we shall be in a position to vote on the various draft Recommendations at the specified time. I propose, therefore, to postpone the voting to 3.45 this afternoon, just before the speech by Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, when all members are certain to be present.

Are there any objections?...

It is so decided.

In the resumed debate I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. What I want to talk about quite briefly is the political aspect of the NATO multilateral nuclear force, for it is that aspect which more especially concerns our Assembly.

We can look at the political aspect in two ways: from the external standpoint, that of NATO's relations with the eastern world, and from the internal angle of the NATO countries' relations among themselves. So far as the outer world is concerned, it must be reaffirmed with all the force at our command that, nationally, multinationally or multilaterally, NATO is and will always remain an instrument for defence, not for offence. There is no way of telling from its nature or value whether a military weapon is defensive or offensive, for its nature or value is naturally determined by the need to ward off any possible danger. The nature of a weapon is established by the intentions of its owner, and at the moment there is no justification for supposing that a NATO force might be put to a different use from that envisaged in the aims of the North Atlantic Treaty, just because it is a multilateral force. When a national or multinational force — that is, one whose members retain their nationality — becomes a multilateral one, more indisputably than ever it acquires the character of a collective force, which makes international military co-operation easier, since its ultimate aim is to prevent or remove threats to peace, and to suppress acts of aggression or other violations of the peace.

M. van Riel (suite)

ront à leur droit de diriger le monde dans les questions de vie et de mort. Personnellement, je m'en réjouis pour les raisons que je viens d'exposer.

Une autre question est celle de savoir comment nous pouvons obtenir un droit de décision et l'interdépendance. Nous n'y parviendrons qu'en mettant sur pied des forces conventionnelles dans les limites de nos moyens. Il est évident que la présence actuelle de onze ou douze excellentes divisions allemandes dans le Centre-Europe donne pratiquement à l'Allemagne un droit de décision, qui n'est pas moins important que celui que ce pays aurait s'il était intégré à l'un ou l'autre organe habilité à prendre des décisions en matière nucléaire car, pour ce qui est de la défense de l'Europe avec des armes conventionnelles, l'Amérique a effectivement besoin de divisions européennes. C'est là une saine interdépendance qui assure automatiquement une influence accrue.

On réclame une gamme de moyens plus complète. L'Europe peut l'offrir, mais, malheureusement, son organisation est encore assez unilatérale en ce moment.

On n'a rien sans payer. Tout ce qu'on peut obtenir en faisant des sacrifices raisonnables, c'est que chaque situation soit examinée afin qu'il apparaisse s'il existe, oui ou non, une unité de vues préalable sur certains cas d'espèce où les nuances sont infinies. L'Europe peut parfaitement influencer les décisions concernant la ligne générale à suivre. Il s'agit en l'occurrence de tout autre chose que de vouloir participer aux décisions suprêmes à prendre dans les situations critiques. Il y a un abîme, en effet, entre le cas des faibles dont les intérêts essentiels sont en jeu et qui prétendent se mêler à la discussion, et le cas de ceux qui désirent participer aux décisions à prendre sur des matières à propos desquelles ils n'assument, en définitive, aucune responsabilité directe.

Dans ces conditions, je ne puis provisoirement — à moins que M. Duynstee ne parvienne à me convaincre — voter le projet de recommandation sous sa forme actuelle. Cette réserve ne s'applique pas aux amendements proposés par le groupe socialiste. A mon avis, leur intérêt n'est pas très grand, mais ils sont tellement inoffensifs qu'on ne peut, dans les circonstances présentes, leur refuser son appui, même si on était tenté de le faire. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — D'autres orateurs ont manifesté l'intention d'intervenir dans la discussion générale. Il est donc peu probable que nous puissions procéder aux votes sur les différents projets de recommandations à l'heure prévue. Je vous propose donc de renvoyer les votes à la séance de cet après-midi, à 15 h. 45, avant le discours de M. le Ministre Schroeder, certains que nous sommes d'avoir à ce moment-là un auditoire complet.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, ma brève intervention aura pour objet de traiter la question d'une force nucléaire multilatérale de l'O.T.A.N., et je désire la traiter dans son contexte politique qui convient mieux à la nature des débats de notre assemblée.

L'aspect politique du problème de la force nucléaire multilatérale de l'O.T.A.N. peut être examiné, il me semble, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, aussi bien du point de vue des rapports de l'O.T.A.N. avec le monde oriental, que de celui des rapports entre les Etats membres de l'O.T.A.N. Il importe de réaffirmer au monde, avec toute la force nécessaire, que l'O.T.A.N. est et entend demeurer un instrument à caractère défensif et non offensif, qu'elle soit organisée sur une base nationale, multinationale ou multilatérale. Ce n'est pas en effet de la nature ou de l'importance d'un armement que l'on peut déduire son caractère offensif ou défensif, car la nature et l'importance doivent naturellement être fonction de la nécessité de se prémunir contre tous les risques : le caractère d'un armement dépend des intentions de celui qui le possède. A l'heure actuelle, rien n'autorise à penser qu'une force de l'O.T.A.N. puisse être utilisée en dehors des buts et de l'objet du Traité de l'Atlantique Nord, du fait même qu'elle serait multilatérale ; plus la force nucléaire nationale ou multinationale, c'est-à-dire composée d'effectifs conservant leur nationalité, devient multilatérale, plus elle acquiert ce caractère spécifique de puissance collective qui facilite la coopération militaire internationale et dont les buts suprêmes sont de prévenir et d'éliminer les menaces contre la paix, de réprimer les actes d'agression et toutes autres violations de cette paix.

Mr. Jannuzzi (continued)

Even if there were no other evidence of the genuineness of the Atlantic Pact's defensive intentions, sufficient proof would be found in its twelve-year old history of survival amidst perils and tribulations.

But the political problem of the multilateral nuclear force must also be considered, as I said, from the internal angle of the NATO countries themselves. This problem has four main aspects. First, nuclear weapons confer on the States possessing them a preponderant rôle within the Alliance in East-West negotiations on disarmament, putting the countries which do not possess them in an unsatisfactory position by comparison. Secondly, those countries in the Alliance that have no nuclear weapons tend to regard themselves as the objects of discrimination. Thirdly, although the non-nuclear countries in the Alliance themselves entertain no doubts about the credibility of the United States nuclear force and of United States intervention in the event of aggression, the Russians may feel doubtful about it and may for that reason be more readily tempted to attack. Thus the non-nuclear States may argue that the deterrent power of nuclear weapons would be greater if the nuclear forces were owned collectively by the organs representing the interests of all the NATO States, rather than by only one, or certain ones, among them. Fourthly, a multilateral force would prevent the proliferation of nuclear forces among the individual States and thus give greater validity to the pledge of all NATO members to envisage their own defence in joint and collective terms.

Ladies and Gentlemen, these basic political arguments for a NATO multilateral force are all equally undeniable and are themselves strong enough to produce a decision in its favour. But granting the political advantages of the multilateral system over the national or multinational, the question then arises whether the multilateral principle should apply merely to Europe or to the Atlantic as well — whether, in other words, the European countries alone should combine their nuclear forces or whether the United States force should be included too.

I personally would come down without hesitation in favour of the latter solution. There are two main political arguments in its favour, both of which have been stressed by the Rapporteur. First, just as the western countries regard peace as one and indivisible, so defence should be looked upon as one and indivisible too. The indivisibility of military weapons in all sectors, and especially in the nuclear sector which is decisive for the outcome of a conflict, implies a unity of concept and practice which can only with difficulty be separated from it. The nuclear armaments of the United States and Europe can therefore be envisaged only as a single force both in aim and in function. Moreover, Communist pressure aimed at eliminating United States forces from European territory must be prevented from influencing certain sectors of American public opinion which tend towards isolationism. Secondly, some people think that if there were a united Europe, strong and well-developed, it might be possible to have an integrated European nuclear force alongside, but separate from, an American nuclear force. But it is clear that European political unity does not yet exist; that these are hopes for the future; that such a possibility must not be allowed to delay the solution of the burning problem that immediately confronts us.

We cannot, therefore, exclude from the realms of possibility a solution of this kind, but we must obviously postpone it until the propitious moment arrives. So, the only solution that remains valid is the multilateral nuclear force. I congratulate the Rapporteur on the very full definition he has given of it, which really calls for no further comment. He says:

“What is generally understood by a multilateral force ... is a mixed-manned force with personnel drawn from all participating countries, mixed in such a way that there is no identifiable national component and, hence, no portion of the force which could ever be withdrawn or suspected of operating under the control of a single country. The weapons and equipment of this force would belong to NATO as such and the cost shared among the participating countries.”

I do not think there could be a clearer or simpler description of a multilateral force. I

M. Jannuzzi (suite)

En l'absence d'autres preuves, l'histoire du Pacte Atlantique depuis douze ans, dans les circonstances dramatiques et dangereuses qu'il a traversées victorieusement, suffirait à attester la sincérité de ses intentions purement défensives.

Mais on peut, je vous l'ai dit, considérer également le problème politique de la force nucléaire multilatérale, du point de vue interne, c'est-à-dire par rapport aux Etats membres de l'O.T.A.N. Les fondements de ce problème politique sont au nombre de quatre. Premièrement, les armes nucléaires confèrent, au sein de l'Alliance, un rôle prépondérant aux Etats qui les possèdent, par rapport aux Etats qui n'en possèdent pas, dans les négociations Est-Ouest sur le problème général du désarmement, ce qui place ces derniers dans une situation désavantageuse. Deuxièmement, les pays de l'Alliance qui ne possèdent pas d'armes nucléaires ont donc le sentiment d'être l'objet d'une discrimination. Troisièmement, les pays de l'Alliance qui ne possèdent pas d'armements nucléaires ne mettent pas en doute la crédibilité de l'intervention et de la puissance nucléaire des Etats-Unis, en cas d'agression, mais les Soviétiques, eux, pourraient concevoir un doute à ce sujet et être plus facilement tentés de commettre un acte d'agression ; il semble donc aux Etats ne possédant pas d'armes nucléaires que le pouvoir de dissuasion d'un tel armement, face à des intentions agressives, serait plus grand si toutes les forces nucléaires étaient collectivement à la disposition des organismes qui représentent les intérêts de tous les membres de l'O.T.A.N., et non pas seulement d'un seul ou de quelques-uns d'entre eux. Quatrièmement, la force multilatérale empêcherait la prolifération des armements nucléaires et renforcerait l'engagement pris par tous les Etats membres de l'Alliance de concevoir leur défense dans le cadre d'une collectivité solidaire.

Ces raisons politiques fondamentales, Messieurs, qui plaident en faveur d'une force multilatérale de l'O.T.A.N., sont toutes également valables et suffisent à nous faire conclure à sa nécessité. Cependant, une fois admis que du point de vue politique, le système multilatéral est préférable au système national ou multinational, il convient de se demander s'il faut l'entendre dans le sens européen ou atlantique, c'est-à-dire s'il faut envisager la mise en commun des forces nucléaires des Etats européens seulement, ou également de celles des Etats-Unis.

Laissez-moi vous dire que c'est la seconde solution que je préfère. Les deux principales raisons politiques qui militent en sa faveur ont été soulignées par le rapporteur. Premièrement, puisque pour les Occidentaux la paix est indivisible, la défense doit l'être aussi ; l'indivisibilité des instruments militaires, dans tous les secteurs, et en particulier dans celui de la puissance nucléaire, décisive en cas de conflit, postule une unité de conception et de réalisation difficilement dissociable. On ne saurait donc concevoir les armements nucléaires des Etats-Unis et des Etats européens autrement que comme une force unique, poursuivant les mêmes buts et ayant les mêmes devoirs. Il faut également éviter que, sous la pression des communistes qui cherchent à éliminer les forces américaines du territoire européen, il ne se dessine une certaine tendance à l'isolationnisme dans une partie de l'opinion publique américaine. Deuxièmement, il est parfois question d'une force nucléaire européenne intégrée, parallèle à la force nucléaire américaine et distincte de celle-ci, et se situant dans le cadre d'une éventuelle communauté politique européenne, solide et bien développée. Mais il est facile de faire remarquer ici que l'unité politique européenne n'est pas un fait acquis, qu'elle constitue un simple espoir pour l'avenir et qu'une solution ou une perspective de ce genre ne doit pas retarder la solution du brûlant problème qui nous occupe.

Nous ne pouvons donc pas exclure une telle solution de nos calculs, tout en nous réservant évidemment de la traiter au moment opportun. La force nucléaire multilatérale m'apparaît donc comme l'unique solution valable. Je félicite notre rapporteur d'avoir su nous donner de cette force une définition complète qui, en fait, se passe de commentaires. M. Duynstee écrit :

« On entend généralement par force multilatérale ...une force à effectifs mixtes dont le personnel serait fourni par les nations participantes, et amalgamée de telle sorte qu'il ne subsisterait aucune composante spécifiquement nationale, et qu'aucun des éléments ne pourrait en être retiré ou soupçonné d'agir sous le contrôle d'un gouvernement national. L'armement et l'équipement de cette force seraient la propriété de l'O.T.A.N. en tant que telle, et les frais seraient partagés entre les nations participantes. »

Il me semble impossible d'exprimer plus clairement et plus simplement le concept d'une force

Mr. Jannuzzi (continued)

think, too, we must agree that this force should constitute an executive arm with a supreme commander and under the control of a political authority, which is indispensable for rapid decision. That is why we should accept the proposal that power of decision be attributed to the Secretary General of NATO in case of extreme urgency. As to the composition of the political authority, the Rapporteur proposes that there should be three permanent members, the United States, the United Kingdom and France, together with rotating membership by the other States, changing every two months. I would point out here that a political authority with that kind of membership would not provide the sort of representation of all the States that is so desirable in an organisation of that kind. The right of veto has also been suggested, but it is clear that that right would not only detract from the flexibility of such an authority but would also make it less democratic and destroy the equality of rights of all its member States. But these and other points will have to be discussed later in greater detail.

In conclusion there is one more thing I would like to say. A world that wishes to pursue the path of peace must do so according to certain guiding principles fundamental to the life of all States and peoples. One of these is that the danger to peace increases in direct proportion to military weapons being concentrated in the hands of a few States rather than being available for the benefit of all States. Another is the inadvisability of an excessive dissemination of weapons among the smaller States. These two opposing principles can be reconciled by the creation of a multilateral force. The NATO multilateral force as we see it meets two fundamental needs. The first is that of the sovereign equality of all NATO States, great and small, so far as planning and the use of force are concerned, for this obviates the risk of decisions being governed by personal motives. This sovereign equality, laid down in the Charter of the United Nations, must apply to all United Nations organisations. The second need is for the multilateral force to ensure the non-dissemination of weapons and consequently their common and vigilant control. These two needs do not clash; on the contrary they are in line with the efforts now being made to achieve collective disarmament, which in turn are the more likely to succeed if there is a balance of forces not only between the two opposing mili-

tary groups but also within each group of States themselves. If NATO is internally strong, co-ordinated, and balanced, Ladies and Gentlemen, it will be in a position to act as an effective guardian of peace. Thank you, Mr. President.

(Applause)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Baumel.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, during the months since our last meeting there have been several events which have had, or will have, a marked influence on world progress. These are the Sino-Soviet dispute, the Moscow Test Ban Treaty, and the tragic death of President Kennedy, which has horrified not only the American people but every man and woman in the free world. I intend to deal today with two major questions, both of them on the Order of Business for this Session: the Moscow Treaty and the question of the multilateral force.

As regards the Treaty, it is hardly necessary by this time to stress what its effective scope and meaning really are. Everyone knows quite well. It embodies decisions taken by Soviet Russia and the United States to abandon atmospheric nuclear tests for the time being. Each party, however, can resume those tests whenever it likes.

Underground tests are to continue and some have already been carried out in Nevada. What it all adds up to then — and I am not saying anything new — is that the Russians and Americans have no further need for atmospheric tests, that they have completed them, and that they are both equipped with a complete, and probably nearly identical, nuclear armament. Their efforts, therefore, are now concentrated on the miniaturisation of missiles and, that being so, what are technologically useful to them now are underground tests. Further, they each knew that they were already amply provided with the means to destroy the world several times over so, at this juncture, they made a joint declaration that they would carry out no further nuclear tests and invited the world to join them in this agreement.

M. Jannuzzi (suite)

multilatérale ; je crois que nous pouvons approuver la constitution de cette force en un exécutif placé sous l'autorité d'un conseil politique, avec un commandant suprême, indispensable à la rapidité de la décision ; la proposition d'attribuer le pouvoir de décision au Secrétaire général de l'O.T.A.N. en cas d'extrême urgence me semble donc acceptable. En ce qui concerne la composition du conseil politique, le rapporteur propose qu'il comprenne trois éléments permanents, à savoir les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, et que les autres Etats y siègent à tour de rôle, pour une durée de deux mois. Je me permets de souligner qu'un conseil politique ainsi constitué n'assurerait ni la représentation, ni la présence réelle de tous les Etats, souhaitables dans un organisme de ce genre. On a fait allusion également à la possibilité d'un droit de veto, mais il est facile de comprendre qu'un droit de veto enlèverait à cet organisme, non seulement toute sa souplesse, mais encore son caractère démocratique et l'égalité de tous les Etats qui en font partie. Ces éléments, ainsi que d'autres plus particuliers, devront d'ailleurs faire l'objet d'études plus approfondies.

Je voudrais, pour conclure, vous faire part d'une réflexion : si l'humanité désire rester dans la voie de la paix, elle doit se conformer à certains principes fondamentaux de la vie des nations et des peuples. L'un de ces principes, Messieurs, est que la menace contre la paix croît proportionnellement à la concentration entre les mains de quelques nations d'une puissance militaire qui n'est pas disponible pour l'ensemble des Etats. Un autre, à mon avis, est celui qui condamne la dispersion excessive des armements parmi les petits Etats. Ces deux principes contradictoires peuvent se concilier au sein d'une force multilatérale. La force multilatérale de l'O.T.A.N., telle que nous la concevons, répond à deux exigences fondamentales. Premièrement, l'égalité souveraine de tous les pays membres de l'Alliance, grands ou petits, en matière de planification et d'emploi de la force, éliminant toute décision dictée par des motifs particuliers. Cette égalité souveraine, proclamée par la Charte des Nations Unies, doit être appliquée par toutes les organisations qui en relèvent. Deuxièmement, la force multilatérale permet également d'éviter la dispersion des armements et de les soumettre de ce fait à un contrôle collectif et vigilant. Ces exigences, loin d'entraver, favorisent au contraire les efforts accomplis en vue d'un désarmement

collectif, qui seront d'autant plus sûrement couronnés de succès que l'équilibre des forces se fera à l'intérieur même de chaque groupe de pays et non pas seulement entre deux blocs militaires opposés. Une Alliance atlantique, intérieurement solide, coordonnée et équilibrée peut être encore, Messieurs, la gardienne efficace de la paix. Je vous remercie, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Baumel.

M. BAUMEL (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, depuis que nous nous sommes réunis et dans les mois qui viennent de s'écouler, bien des événements se sont passés, qui ont eu ou auront des conséquences notables sur la marche de notre monde : la discorde russo-chinoise, les Accords de Moscou, la tragique mort du Président Kennedy, qui a bouleversé non seulement la nation américaine, mais chaque homme et chaque femme du monde libre. Je porterai surtout mon intervention sur deux points essentiels qui sont à l'ordre du jour de cette session : d'une part, les Accords de Moscou, d'autre part, le problème de la force multilatérale.

Pour ce qui concerne les Accords de Moscou, il est à peine besoin d'insister maintenant sur leur portée et sur leur véritable signification. Aujourd'hui, celle-ci est claire pour chacun. Par ces accords, la Russie soviétique et les Etats-Unis d'Amérique ont consacré leur décision de renoncer, jusqu'à nouvel ordre, à des essais de bombes atomiques dans l'atmosphère. Chacune des deux parties pourra reprendre ces essais quand elle le jugera bon.

Quant aux essais souterrains, ils continueront, et déjà certains ont eu lieu dans le Nevada. Cela veut dire simplement — et cela a été dit — que Russes et Américains n'ont plus besoin d'essais dans l'atmosphère, que leurs séries sont terminées et leur panoplie atomique complète et probablement identique, ou presque. Cela signifie qu'aujourd'hui, leurs efforts portent sur la miniaturisation des engins et que, dans ces conditions, ce sont les essais souterrains qui leur sont technologiquement utiles. Chacun, d'ailleurs, savait déjà qu'ils avaient largement les moyens de détruire plusieurs fois la planète. Dans ces conditions, ils ont déclaré ensemble qu'ils ne feraient plus d'essais atomiques et ils ont convié l'ensemble du monde à s'associer à cet accord.

Mr. Baumel (continued)

Great Britain was also a party to the Treaty and, while her equipment cannot be compared with that of the other two, she can well afford, if necessary, to refrain from further nuclear tests by virtue of her close and privileged relations with America. All countries were invited to adhere to the Treaty. Many of the nations and peoples of the world, more or less knowledgeable about fallout, are naturally happy to know that the Russians and Americans, after their lengthy and extensive series of tests — more than three hundred of them — do not need to carry out any more and are not going to do so. So a large number of countries which, in any case, had never thought of conducting tests themselves and were certainly in no position to do so, immediately adhered to the Treaty and renounced such tests. What were they risking? What were they losing? Not even a useless freedom.

What action could France take on being invited to join the agreement? After expressing her satisfaction that there would be no further Russian and American nuclear tests for the present she had only two choices. Either the Treaty was directed against her own well-known nuclear policy by her Russian opponent but also, to some extent, by her American ally in which case she could only refuse; or else, since the tests needed for the production of her own nuclear weapons were not completed and she was thus in a special position, she could conclude that the Treaty was no concern of hers. In any case, there was and will be no question of France adhering to the agreement. In fact, of all the countries that could have signed it, including Russia, America and Great Britain, France was the only one for which the act would have been more than just a symbol.

The position might perhaps have been different if the United States, when inviting France to sign, had shown any intention of giving her the atomic secrets she still lacks in sufficient detail to make further French nuclear tests unnecessary. Incidentally, it seems hardly worthwhile to point out that the McMahon Act for the preservation of atomic secrets is completely outdated, now that the Russians possess the identical nuclear knowledge also in the possession of the United States. The absence of any proposal of this kind made the intentions of our American friends quite plain to see.

In reality, the two leading spirits in the Treaty were seeking at least one obvious goal: by a sustained effort of moral pressure to establish conditions in which it would be easiest for them to try to retain their atomic monopoly. Because in fact this is nothing to do with controlled disarmament properly so-called. As you know — I merely recall it in passing — there is no method of supervising nuclear armaments that can be followed by either of the principal signatories to the Treaty. I am not talking of the small nations, but solely of the two or three great powers. There is no prohibition on the production of bombs or means of delivery.

In the political sphere, the easing of tension as conceived by the Russian Government still differs greatly from the genuine détente which we would welcome. The Russian concept of a détente suggests to my mind a picture of two men, one American and the other Russian, each holding one end of an elastic carpet, with the Russian giving it a tug every now and then in order to induce the American to let go a little for the very proper purpose of easing the tension. The result is that the American automatically does let it go slightly whereupon, a little later, his opposite number, in other words Mr. Khrushchev, gives it another tug — to the disadvantage of the better interests of the free world. That elastic carpet, Ladies and Gentlemen, consists largely of Europe and Germany.

Are there any really material signs of a genuine change in Soviet policy? Has the threat to Berlin been withdrawn? Have the incidents in the Berlin corridor, which is so vulnerable to threats, ceased? Is the continual pressure on Europe and Germany any less than it was? The answer every time is no. The events of the last few weeks provide abundant proof. Moreover, no real discussion of the important problems still outstanding is taking place and this limits considerably the effectiveness and value of what has been called the "Moscow spirit". Actually, the Moscow Test Ban Treaty has no connection with real disarmament or the genuine return to peace for which people throughout the world are waiting. And the security of the free world, today as in the past, still depends, whether we like it or not, on the balance of nuclear terror. This means that we must not relax our vigilance.

M. Baumel (suite)

La Grande-Bretagne était aussi partie au traité, et, si sa panoplie est sans commune mesure avec celle des deux autres, les rapports atomiques étroits et privilégiés qu'elle entretient avec les Etats-Unis d'Amérique lui permettent, si besoin en était, de se passer d'expériences atomiques nouvelles. Il fut proposé au monde entier d'adhérer à ce traité. Il est naturellement très agréable à un grand nombre de nations et aux populations du monde plus ou moins bien renseignées sur les effets des retombées d'apprendre que, pour le moment, après leurs longues et énormes séries d'expériences — plus de trois cents — Russes et Américains n'en ont plus besoin et ne vont plus en faire. C'est pourquoi, aussitôt, un très grand nombre de nations, qui d'ailleurs n'avaient jamais pensé faire des expériences et qui n'en avaient absolument pas les moyens, adhérèrent au traité et renoncèrent par là même à ces expériences. Qu'y risquaient-elles, qu'y perdaient-elles ? Même pas une liberté inutile.

Invitée à s'associer à un tel accord, que pouvait faire la France ? D'abord se féliciter que les expériences atomiques russes et américaines aient, pour le moment, pris fin ; mais pour le reste, de deux choses l'une : ou bien le traité était dirigé contre sa politique atomique bien connue, par son adversaire russe, mais aussi, d'un certain point de vue, par son alliée américaine, et elle ne pouvait que refuser ; ou bien, compte tenu du fait que les expériences nécessaires à la réalisation de son arsenal nucléaire n'étaient pas terminées, et de sa situation ainsi particulière, constater que le traité ne la concernait pas. De toute façon, la question de son adhésion ne se posait pas et ne se posera pas. En fait, de tous les pays qui auraient signé, y compris la Russie, l'Amérique et la Grande-Bretagne, la France aurait été la seule pour qui la signature aurait eu un sens autre que symbolique.

La situation, peut-être, aurait pu être différente si les Etats-Unis, en même temps qu'ils proposaient à la France d'adhérer au traité, avaient manifesté d'un certain point de vue leur intention de lui communiquer des secrets atomiques, qui lui manquent encore, en quantité suffisante pour rendre inutile la poursuite des expériences atomiques françaises. Inutile de dire au passage combien la possession par les Russes de connaissances atomiques identiques à celles des Etats-Unis a rendu dépassé l'objectif essentiel de la loi McMahon de protection des secrets atomiques. L'absence d'une proposition de ce genre

projetait sur les intentions de nos amis américains un éclairage très précis.

En vérité, les deux principaux protagonistes du traité recherchaient au moins un but évident : par un vaste mouvement de pression psychologique, créer les meilleures conditions pour tenter de maintenir leur monopole atomique ; car, en fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'un véritable désarmement contrôlé, il n'y a pas — vous le savez, et je vous le rappelle en passant — de contrôles d'armements atomiques qui peuvent être poursuivis par chacun des signataires essentiels de ce traité ; je ne parle pas des petites nations, je parle uniquement des deux ou trois Grands ; il n'y a pas d'interdiction de fabrication de bombes ou de véhicules porteurs.

Quant au problème politique, la détente telle que l'a conçue et la conçoit le gouvernement soviétique est encore bien loin de la détente véritable que nous pouvons souhaiter. Cette notion de détente me fait penser à une image, l'image de deux partenaires qui seraient de part et d'autre d'un tapis élastique, l'un des partenaires étant Américain, l'autre Russe, et le Russe tirant de temps en temps sur le tapis élastique pour demander que son partenaire d'en face le lâche un peu pour des raisons de détente bien compréhensibles. Le résultat, c'est qu'automatiquement le partenaire américain lâche un peu ce tapis élastique et que, quelque temps plus tard, le partenaire d'en face, c'est-à-dire M. Khrouchtchev, tire un peu plus sur le tapis élastique — au détriment des intérêts bien entendus du monde libre. Le tapis élastique, Messieurs, c'est en grande partie l'Europe et l'Allemagne.

Avons-nous des signes concrets d'une transformation réelle de la politique soviétique ? La menace sur Berlin a-t-elle cessé ? Les alertes sur les couloirs, si fragiles et si vulnérables, ont-elles définitivement disparu ? La pression permanente sur l'Europe et sur l'Allemagne s'atténue-t-elle ? Certainement pas. L'expérience de ces dernières semaines le prouve surabondamment. De plus, il n'y a pas de vraies discussions sur les grands problèmes en suspens, ce qui limite en grande partie l'efficacité et l'intérêt de ce que l'on a pu appeler « l'esprit de Moscou ». En fait, les Accords de Moscou n'ont rien à voir avec un véritable désarmement ou un réel retour à la paix qu'attendent les peuples du monde entier. Et la sécurité du monde libre demeure aujourd'hui comme hier essentiellement assurée, qu'on le veuille ou non, par l'équilibre de la terreur atomique. C'est dire que notre vigilance ne doit pas être relâchée ; c'est dire que la prudence, comme

Mr. Baumel (continued)

In the words of the old French proverb : Safety must still remain the child of prudence.

Today, our defence and security are bound up with the nuclear problem. We have entered a new era, although some politicians, experts and journalists do not seem to have realised it. There is absolutely no comparison between the tremendous lethal force and power of the means of destruction available today and in the past. Innumerable ideas held hitherto must be abandoned. The new laws governing the atomic age involve a complete reversal of the basis of world strategy, partly because of the tremendous extent of the danger, partly because of the terrible levelling power of the atom, and partly because of the difficulty of protecting a neighbouring country by means of the deterrent. Security lies mainly in the credibility of a deterrent and the credibility of one State's deterrent, so far as the defence of another State is concerned, frequently appears comparatively small to their opponent. Accordingly, no great nation with any concern for its own fate can content itself with promises, even if they come from its greatest allies.

Today, and for a long time to come, any country that really intends to protect itself can rely only on its national determination. In the world as it is at present, it is governments that hold the constitutional responsibility for the security of their citizens, for peace or war, and for the fate of their country. No government worthy of the name has the right to abandon responsibility for its country's safety and destiny into foreign hands, however friendly.

It is in the light of these vital facts that we must consider the suggestions for a multilateral force submitted to us today in Mr. Duynstee's report.

To begin with, I fear that the suggestion is based on two misunderstandings.

The first of these, which we must face frankly, without sheltering behind stock phrases and the clouds of verbiage usually employed in discussions of this kind, is that, for the United States, the scheme was mainly a way of getting round the difficulty of providing Germany with nuclear weapons, while, for our friends in the Federal Republic, it was a case of using participation in

the multilateral force to acquire a larger voice in any subsequent decisions. This misunderstanding could seriously affect the scheme's future and ultimately result in grave difficulties. If they are working on the assumptions I have described, I fear that the countries involved in planning this multilateral force are behaving like Simple Simons, and achieving the opposite of what they want. The attempts of some of them to appease certain appetites are merely arousing these, while the desire of others to participate in certain decisions is merely stimulating a lively reaction on the part of our common opponent.

The second misunderstanding which is bedevilling the scheme, in my opinion, is that the European countries believe it will provide them with a convenient, simple and cheap means of protection, whereas what our American friends, in fact, want is to make the Europeans share in the cost of a nuclear force, as they are tired of the way some countries are shirking making an adequate contribution to their own defence.

Indeed, we have only to consider the probable apportionment of the cost of the strike force to see what a serious misunderstanding this is. According to our information, the cost will be extremely high and will fall, to a large extent, on the Europeans, who will be assessed on the same basis as their American partner. In other words, we shall be paying a percentage of seven thousand million dollars for the right to take part in some vague "planning" of priorities — I need hardly add, an altogether ridiculous idea.

This multilateral force seems to us to have three disadvantages. Militarily speaking, it is absurd, technically it is indefensible, and politically it is totally unrealistic. Not one real military expert in Europe doubts its military absurdity and I believe there are a number of American military experts who think the same. But there exists a certain official American policy which scorns the views and advice of various of the American military authorities.

I do not know whether such a multilateral force will one day achieve any positive results, but I am forced, like others, to recognise that enthusiasm for it is very limited, except among those who have an interest, for obvious reasons, in taking part in it. The British are manifestly

M. Baumel (suite)

le dit un vieux proverbe français, doit rester la mère de notre sûreté.

Or, notre sécurité et notre défense reposent essentiellement aujourd'hui sur le problème atomique. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle ; certains ne s'en rendent pas très bien compte parmi les hommes politiques, les experts, les journalistes. Par sa puissance de destruction, par son énergie, il n'y a aucune mesure commune entre les possibilités de destruction d'aujourd'hui et celles d'hier. Un grand nombre d'idées acquises doivent être balayées, les nouvelles lois de l'ère atomique impliquent une reconversion, un changement profond dans les données de la stratégie mondiale, d'une part en raison de l'extraordinaire dimension du risque, d'autre part en raison du pouvoir terriblement égalisateur de l'atome et, également, en raison de la difficulté de la protection par dissuasion d'un voisin. En fait, la sécurité repose en grande partie sur la crédibilité d'une dissuasion, et la crédibilité de dissuasion d'un Etat pour un autre est considérée souvent par l'adversaire comme relativement faible. Aucune grande nation soucieuse de son destin ne peut donc se contenter de promesses, même de ses meilleurs alliés.

Aujourd'hui, et pour longtemps, une véritable volonté de défense ne peut s'appuyer que sur des volontés nationales. Dans le monde actuel, ce sont les gouvernements qui sont constitutionnellement responsables de la sécurité de leurs citoyens, de la paix ou de la guerre et du destin de leur pays. Aucun gouvernement digne de ce nom n'a le droit d'abandonner à des mains étrangères, même amies, le destin de sa sécurité et de son avenir.

C'est à la lumière de ces faits essentiels qu'il nous faut considérer ce projet de force multilatérale qui nous est présenté aujourd'hui sous la forme du rapport de M. Duynstee.

Je crains d'abord que ce projet de force multilatérale ne repose sur un double malentendu.

Le premier malentendu qu'il nous faut aborder franchement, par-delà les formules commodes et les clichés qu'on utilise couramment dans les discussions de ce genre, c'est que, pour les Etats-Unis, il s'agissait essentiellement de tourner la difficulté d'un armement atomique allemand, et d'autre part, pour nos amis allemands de la République fédérale, il s'agissait, à travers la participation à cette force multilatérale, de prendre

place d'une façon plus rapprochée à la table des décisions atomiques éventuelles. Ce malentendu pourrait peser lourdement sur l'avenir de ce projet et provoquer un jour de graves difficultés, car dans cette hypothèse, je crains que l'un et l'autre des partenaires qui envisagent cette force multilatérale ne jouent un peu le rôle de Gribouille, que les uns, en voulant calmer certains appétits, ne les excitent, et que les autres, en voulant participer à certaines décisions, ne provoquent certaines réactions très vives de la part de l'autre partenaire qui est en face de nous.

Le deuxième malentendu qui pèse sur ce projet de force multilatérale, à mes yeux, c'est que les pays européens pensent ainsi s'assurer une protection commode, facile et peu coûteuse, alors qu'en fait, nos amis américains veulent faire participer les pays européens au coût d'une force atomique, lassés de voir certains pays participer insuffisamment au prix de leur défense.

D'ailleurs, le fait même de la répartition financière éventuelle du coût de la force de frappe est là pour nous prouver à quel point cela est un malentendu grave. En effet, d'après les renseignements que nous avons, le coût sera très élevé et il sera supporté en grande partie par les partenaires européens, au même titre d'ailleurs que le partenaire américain, c'est-à-dire qu'on va payer un certain pourcentage de sept milliards de dollars pour avoir le droit de participer à un vague *planning* de répartition d'objectifs, ce qui est évidemment une notion particulièrement dérisoire.

Nous pensons que cette force multilatérale a trois inconvénients : elle est militairement absurde, elle est techniquement indéfendable, elle est politiquement irréaliste. Qu'elle soit militairement absurde, pas un seul véritable expert militaire européen n'en doute, et je crois même savoir qu'un très grand nombre d'experts militaires américains le pensent également. Mais il y a une certaine politique officielle américaine qui fait fi des intentions ou des opinions d'un certain nombre de responsables militaires américains compétents.

Je ne sais pas si cette force multilatérale pourra un jour déboucher sur des résultats réels, mais je dois constater, comme tout le monde, que l'enthousiasme pour elle est très limité, en dehors de ceux qui ont intérêt, évidemment pour des raisons précises, à y participer. Je constate

Mr. Baumel (continued)

hesitant and will continue to be so, and I have learned recently that Canada has just refused to participate. The French position is well known and there is not the slightest chance that it will change, now or in the future.

One reason for that is because technically, as I have said, such a force is indefensible. I cannot help wondering what tortuous mind could have invented this incredible plan of a force composed of surface ships — the original idea was submarines, but the American naval experts refused to provide bases for them — very well, then, surface ships with mixed crews, Euro-American Towers of Babel, a sort of nuclear-naval Foreign Legion, in which no one would ever know where the supreme responsibility lay or what authority it must look to for orders. It is quite impossible to believe seriously in the technical or military effectiveness of this ingenious plan, which was only invented to avoid tackling the real problems of the nuclear future.

Besides, a multilateral force will not only be expensive ; it will be unlikely to make quite the hoped-for contribution to European defence. It is one thing to have nuclear defence weapons of the type planned by General Norstad — the reasons for whose disappearance from the scene I have no need to particularise — actually in Europe, and quite another to have retaliation forces stationed in ships, out at sea, away from Europe and under the orders not of Europeans but of the major ally, America. Nor will the presence at command headquarters of a few members of the top brass, whom we shall of course be welcome to appoint but who will carry no weight in the final decisions, make any fundamental difference.

We believe that this multilateral force has a further disadvantage. It will deprive Europe — I am talking of the real Europe, the Europe that wants to become a power, not the Europe of the dreamers — of any possibility of making her own contribution to nuclear technology, for either military or peaceful purposes. So if she were to fall in with the scheme, Europe would be in danger of becoming a continent lacking any nuclear machinery, equipment or technology

that would sooner or later sink into an under-developed continent, as compared with the great nuclear powers of the world.

Finally, in the political sphere, is it necessary to stress the impracticability of this plan ? In the first place, the political value of a multilateral force may be taken as extremely restricted, given that its essential characteristic, which is its value from the military point of view, is so questionable and has in fact already been questioned.

Three arguments have been put forward in support of a multilateral force. The first is that it would prevent the dissemination of nuclear weapons. The second is that it would link the European governments more closely with Atlantic defence by preventing the "disengagement" of a Europe separated from America as well as preventing neutrality. The third argument is that it would prevent American "disengagement". Whereas, in Mr. Dulles' time, the peoples of Europe were terrified of being dragged all unprepared into various serious military adventures, today, by an odd about-face, the same American people and the same European governments are anxious, on the contrary, at all costs to remain "engaged" and to keep the Americans in Europe.

But none of these three arguments stands up to close examination. For one thing, a multilateral force would provide no solution to the problem of the proliferation or dissemination of nuclear weapons. Apart from America, the group of free western nations today can show one nuclear force, the British, and the beginnings of another, the French. Given that Great Britain, although taking part in the negotiations, is at the same time seeking, as she has every right to do, to protect her own interests and retain control over her own nuclear force, and given that France will not participate in the multilateral force, its existence will not solve the problem of dissemination.

As for linking European governments more closely with defence, let us be clear what we mean. There has never been any question of the European governments opting out of the common Atlantic defence. Never, at any time, despite the ill-informed criticisms or statements put out by some commentators, has France evinced any desire to act alone or to maintain completely independent nuclear forces. What we do believe, however, is that true partnership — to use the

M. Baumel (suite)

les hésitations anglaises qui se manifestent et qui continuent à se manifester. Je viens d'apprendre que le Canada vient de refuser sa participation à la force multilatérale. Quant à la France, vous connaissez sa position : il n'y a aucun espoir que cette position change aujourd'hui ou demain.

D'ailleurs, elle ne changera pas parce que techniquement, comme je vous l'ai indiqué, cette force est indéfendable. On peut se demander quel esprit tortueux a pu inventer cette extraordinaire formule d'une force fondée sur des bateaux de surface après qu'on ait parlé de sous-marins et que les experts maritimes américains aient refusé de donner des bases à ces sous-marins, ces navires de surface composés d'équipages mixtes, qui seraient en quelque sorte des tours de Babel euro-péo-américaines, une sorte de légion étrangère atomico-maritime, où l'on se demandera toujours quelle est et quelle sera la responsabilité suprême et l'autorité qui présidera aux décisions de cette force. En vérité, il me paraît impossible de croire sérieusement à l'efficacité technique ou militaire de cette formule astucieuse, qui a été inventée pour éviter d'abord les vrais problèmes du destin atomique.

D'autre part, cette force multilatérale, non seulement sera coûteuse, mais risque de ne pas apporter certaines satisfactions à la défense de l'Europe, car tout est différent d'avoir sur le continent européen des armes atomiques de défense telles que les avait prévues le général Norstad — qui a disparu dans les conditions que vous savez — ou d'avoir sur des bateaux en dehors de l'Europe, sur des mers, des forces de riposte soumises entièrement à la décision, non pas des Européens, mais de l'allié principal, de l'allié américain. Et ce n'est pas la participation de quelques brillants figurants en uniforme dans des états-majors, qu'on nous accordera certainement très volontiers, mais qui n'auront pas de poids dans les décisions suprêmes, qui pourra changer le fond du problème.

Nous pensons qu'en fait cette force multilatérale a également un autre inconvénient : elle retire à l'Europe, à l'Europe réelle, à l'Europe qui veut devenir une puissance et non pas à l'Europe des utopies, toutes possibilités d'effort technologique atomique, soit sur le plan militaire, soit même sur le plan des applications civiles. Ainsi l'Europe risque d'être, dans la mesure où nous suivrions cette direction, un continent qui ne disposerait pas d'un équipement, d'un outillage,

d'une technologie atomiques et qui, de ce fait, serait ainsi, tôt ou tard, un continent sous-développé par rapport aux grandes puissances atomiques mondiales.

Enfin, sur le plan politique, est-il besoin d'insister sur le côté irréaliste de ce projet ? On peut d'abord considérer que la valeur politique de la force multilatérale est très limitée, dans la mesure où son caractère essentiel, c'est-à-dire sa valeur militaire, est aussi contestable, et d'ailleurs contestée.

Trois arguments ont été mis en avant pour plaider la cause des forces multilatérales. Le premier argument, c'est que cette solution empêcherait ainsi la prolifération atomique, la fameuse dissémination. Le deuxième argument, c'est qu'elle lierait plus étroitement les gouvernements européens à la défense atlantique, en évitant le « décollage » d'une certaine Europe décrochée de l'Amérique et en évitant le neutralisme. Le troisième argument, c'est qu'elle éviterait le désengagement américain, car s'il est vrai que les peuples européens ont eu très peur d'être entraînés sans précaution dans certaines graves complications militaires, à l'époque de M. Dulles, aujourd'hui, par une curieuse volte-face, le même peuple américain et les mêmes gouvernements européens veulent, au contraire, coûte que coûte, rester « accrochés » et maintenir les Américains en Europe.

Or, ces trois arguments ne résistent pas à un examen sérieux. D'une part, au problème de la prolifération, de la dissémination, la force multilatérale n'apporterait aucune solution. A l'heure actuelle, en dehors de l'Amérique, dans le clan des nations libres occidentales, vous avez une force atomique britannique et un début de force atomique française. Dans la mesure où, tout en participant aux négociations, la Grande-Bretagne — et c'est son droit — cherche à sauvegarder ses intérêts et l'usage de sa force atomique, dans la mesure où la France ne participera pas à cette force multilatérale, le problème de la fameuse dissémination ne se trouvera pas réglé de ce fait.

Quant à lier étroitement les gouvernements européens à la défense, entendons-nous bien. Il n'a jamais été question d'envisager que les gouvernements européens puissent se décrocher d'une défense commune atlantique. Jamais, à aucun moment, quels que soient les critiques ou les jugements défectueux portés par certains commentateurs, jamais la France n'a prouvé sa volonté de faire cavalier seul et d'entretenir des forces totalement indépendantes. Mais nous pensons que

Mr. Baumel (continued)

word of someone who is no longer with us — is incompatible with atomic pre-eminence. So long as this point has not been settled, a profound misunderstanding will overhang the Atlantic Alliance. America's position is well-known and perfectly clear ; it is that of the doctor who tells his patient : Do what I say but not what I do.

The whole point is that the multilateral force is only the most recent, though perhaps not the last, formula to be put forward in the course of negotiations, as a desperate attempt to retain America's monopoly, in fact, the American veto. That is what we are protesting against, quite dispassionately and with no desire to destroy the Atlantic Alliance, an Alliance that France has never, at any time, desired to weaken in any way. On the contrary, on each of those historic occasions when the Alliance has been in difficulties or under threat, I must remind you that France has always been the first to respond to the call of danger, wherever it occurred, in Cuba, Berlin or, as recently, in the incidents in the Berlin corridor. We are, and we wish to remain, faithful to the Atlantic Alliance but we think its deficiencies and disequilibrium need to be made good.

We also think that the national interests of each of the allies cannot simply be pushed on one side. A good alliance is based on good understanding between the allies. So we cannot accept the existence of a kind of veto on some position Europe may take up, when there is no possible veto we ourselves can use against American positions. Let me remind you that, over the Cuban crisis, President Kennedy acted in such a way that, for all practical purposes, he might just as well have said : Where the existence of the United States is concerned, I act first and consult my allies afterwards. It is our belief that it is, so far as possible, on prior consultation, prior agreement and respect for the interests of each ally that the true Atlantic Alliance must be founded.

I quite understand the American position. I am criticising it as a Frenchman and a European. I even have a fair understanding of the position of some of the smaller European countries, which have lost all hope of having their own

effective national defence, and really not the faintest possibility of being able to defend themselves, whose foreign policies have more and more to be aligned on overall western policy, and which therefore may see a certain advantage in being protected without having to make any special contribution to a continental European effort.

Some nations may think that an army is there to carry out ceremonial parades and royal inspections ; others may think they can carry on their business and make a lot of money protected by the American umbrella. Some European countries may be able to adopt this attitude, but it is not one which can be adopted by any really great nation whether France, Great Britain or even Germany. And although we may be the only people to express certain truths or certain conclusions, we know that many of our European partners who are not so forthright nevertheless think exactly the same but, for reasons we quite understand, are not as free to express their thoughts as we are.

We believe that the way to strengthen the Atlantic Alliance is to give the Europeans a greater voice in its decisions, and this will not be done by a multilateral force. That is why we are extremely reserved about anything which is said on the subject, more especially since some of our friends, both inside and outside France, are advocating a multilateral force as being, admittedly, not a very good solution but as the only alternative to one or more national forces which must be avoided at all costs, adding that it may perhaps be possible in due course to develop the multilateral force into some kind of European nuclear force.

Let us be frank. This idea of a European nuclear force which is sometimes put forward seems to us at present — and, after all, the present is what we are concerned with — to be impossible for three reasons.

The first, which puts it out of court altogether, is that the United States is not much in favour of it. Only yesterday Professor Kissinger, the American expert, said so quite openly. I very much doubt whether, apart from a few verbal

M. Baumel (suite)

— pour employer ce mot que quelqu'un qui n'est plus avait lancé — le véritable *partnership* n'est pas compatible avec le *leadership* atomique. Tant que cette situation ne sera pas réglée, un malentendu profond présidera au problème de l'Alliance atlantique. Car, en fait, nos amis américains ont une position très connue et très claire, c'est la position de certains médecins qui disent à leurs malades : « Faites ce que je vous demande, mais ne faites pas ce que je fais ».

Le problème essentiel, c'est que cette force multilatérale n'est qu'une formule — la dernière en date, mais peut-être pas la dernière dans le cours des négociations — qui essaie désespérément de maintenir un certain monopole et, en fait, le veto américain. C'est contre cela que nous nous élevons, sans passion et sans volonté de détruire l'Alliance atlantique, car jamais, à aucun moment, la France n'a voulu en quoi que ce soit affaiblir l'Alliance atlantique. Au contraire, à tous les moments historiques où cette alliance était mise en question ou menacée, je dois le rappeler ici, la France a été la première à répondre à l'appel du danger, que ce soit à Cuba, que ce soit à Berlin ou que ce soit, récemment encore, dans les incidents des couloirs. Nous sommes et nous voulons rester fidèles à l'Alliance atlantique, mais nous pensons qu'il est nécessaire de corriger ce que cette alliance a d'insuffisant ou de déséquilibré.

D'autre part, nous pensons qu'on ne peut pas faire fi des intérêts nationaux de chacun des alliés. Une bonne alliance repose sur une bonne compréhension des alliés entre eux. Ainsi, nous n'acceptons pas qu'il y ait, d'une part, un certain veto sur une position européenne, alors que nous-mêmes nous n'avons aucun veto possible sur les positions américaines de nos partenaires. Je rappelle que, pratiquement, lors de l'affaire de Cuba, M. Kennedy a agi de telle sorte qu'il aurait pu dire : quand la vie des Etats-Unis est en jeu, j'agis d'abord, je consulte mes alliés ensuite. Nous pensons que dans toute la mesure du possible, c'est sur des consultations préalables, sur un accord préalable et sur le respect des intérêts de chacun des alliés, que doit être fondée l'Alliance atlantique réelle.

Certes, je comprends fort bien la position américaine et la critique que je fais est celle d'un Français et d'un Européen. Je comprends même, dans une certaine mesure, les positions de certains petits pays d'Europe qui ont perdu tout espoir

d'avoir une véritable défense nationale, qui n'ont vraiment plus aucune chance de pouvoir se défendre seuls, qui ont même une politique étrangère qui doit de plus en plus être alignée sur une politique occidentale et qui, de ce fait, peuvent trouver un certain intérêt à être protégés sans avoir à participer particulièrement à un effort continental européen.

C'est ainsi que certains peuples peuvent considérer que les forces armées leur permettent de faire défiler des soldats pour les relèves très spectaculaires devant les palais royaux ; c'est ainsi que certains peuples peuvent penser faire des affaires et gagner beaucoup d'argent à l'ombre du parapluie américain. C'est une position que peut adopter telle ou telle nation européenne ; c'est une position que ne peut pas adopter une véritable grande nation européenne, que ce soit la France, que ce soit la Grande-Bretagne, que ce soit même l'Allemagne. C'est pourquoi, même si nous sommes seuls à dire certaines vérités, à émettre certains jugements, nous savons qu'un grand nombre de nos partenaires européens qui ne le disent pas ouvertement le pensent profondément, mais, pour des raisons que nous comprenons fort bien, ils n'ont pas la liberté de le dire comme nous pouvons le faire nous-mêmes.

Nous pensons que c'est dans le sens d'un renforcement de la participation européenne aux décisions que réside le renforcement réel de l'Alliance atlantique, et cela n'est pas la direction dans laquelle nous entraîne ce projet de force multilatérale. C'est pourquoi nous sommes extrêmement réticents sur tout ce qui est dit à ce sujet. D'autant plus que certains de nos amis, en dehors de France ou même en France, nous disent : c'est entendu, la force multilatérale n'est pas une bonne solution, mais il faut éviter coûte que coûte une force nationale ou des forces nationales, et peut-être, en aménageant progressivement la force multilatérale, pourrait-on aller vers une sorte de conception de force atomique européenne.

Eh bien, parlons franchement ! Ce projet, qui est parfois évoqué, de force européenne nucléaire nous paraît, pour l'instant — mais nous travaillons sur le présent — impossible pour trois raisons.

La première raison, qui est dirimante, c'est que d'abord il semble que les Etats-Unis ne soient pas très partisans de cette solution. Hier encore, j'ai entendu cet éminent expert américain, le Professeur Kissinger, le dire sans ambages. Je ne suis

Mr. Baumel (continued)

sops to Cerberus, any of those holding the real power in America are in favour of a European nuclear force or, at least, of a real nuclear force as opposed to a sham like the multilateral force which is intended merely to disguise the fact that, in the final analysis, it is an American general who will be taking the decisions.

The second reason is that a European nuclear force can only result from joining the two existing nuclear forces, British and French. But the British Government has made it more than abundantly plain that it prefers to join forces with America rather than with Europe. That is the ultimate conclusion to be drawn from the so-called Nassau Agreement. Confronted with the choice between a European and an American-Atlantic grouping, it seems that the Government of Her Gracious Majesty has preferred the latter.

The third and final reason against the proposed European nuclear force is that it automatically implies a European political authority and even a highly centralised European military command. We are still a long way off that, and it is useless to think that it will not be a number of years before we can achieve a European political union that will give us a common governmental authority, a common general staff and, lastly, a single European nuclear command.

That being so, the creation of a European nuclear force in the immediate future is a vain hope, and that is why France, accepting the facts of the situation, prefers for the time being to continue her own national effort. That effort is mainly directed to the defence of her own interests, but we also believe that by acting as she is doing, France is helping the defence of Europe and even strengthening the Atlantic Alliance, for to strengthen a part is surely to strengthen the whole.

In this connection, I would like to reply to three criticisms regularly levelled against France both inside and outside the country.

According to some, by continuing her national effort and equipping herself with her own nuclear weapons, France is trying to rid Europe of the Americans and create a third neutralist force. Such an idea is diametrically opposed to any lines along which France's present leaders are thinking. We value the presence of Americans in Europe. On every occasion, we have supported them in the most marked fashion — I have said it before and I say it again — whenever there has been trouble as in Cuba or in Berlin. If the presence of American troops in Europe is being reconsidered, that is not due to France, though it may well be due to an undeniable and probably irreversible development in the strategic situation, in the sense that bases on the Continent of Europe are becoming increasingly redundant and that the United States, quite understandably and not necessarily for political reasons at all, are concentrating their retaliation forces and abolishing some of their bases and possibly also reducing some of their overseas expenditure. That is the angle from which we should consider the famous operation Big-Lift. I think this is the best reply to one of the criticisms sometimes levelled against the French position.

The second criticism is that France wants to use her nuclear policy to establish some sort of French hegemony in Europe. Really, do let us be serious. As André Malraux rightly said, when addressing an audience at Nice some ten days ago: "Nowadays, it is impossible for any European nation to establish a hegemony over Europe". We are reproached for living in the nineteenth century or in the seventeenth, but it is our critics themselves who are living in those centuries. There is no more hegemony in Europe, French, English or German. The vital question is how to defend the free world against the threats of an empire outside Europe.

We do believe, however, that although a French hegemony in Europe is out of the question, it is vital that France should not disappear, should not lose her identity in a certain kind of Europe or be submerged in an Atlantic group. France must preserve her individuality, her own resources and her own policy, but not in order to fall into some form of French nationalism, as she is sometimes accused of doing. I would just like to point out that France has only to come out in support of certain viewpoints for the

M. Baumel (suite)

pas du tout convaincu qu'en dehors de quelques propos agréables lancés par-ci par-là, les autorités américaines réelles soient très favorables à une force européenne atomique, dans la mesure où cette force européenne atomique serait une réalité, et non pas un faux-semblant, comme la force multilatérale qui n'est qu'un faux-semblant destiné à camoufler le fait qu'en dernier lieu, c'est un général américain qui prendra la décision.

Le deuxième argument, c'est qu'une force européenne atomique ne peut résulter que de l'union des deux forces atomiques qui existent pour l'instant : la force anglaise et la force française. Or, pour ce qui concerne la force britannique, nous l'avons vu de la façon la plus éclatante, le gouvernement britannique a préféré la lier à l'Amérique plutôt qu'à l'Europe, et ceci est la conclusion finale de ce que l'on a appelé les Accords de Nassau. En fait, entre une possibilité européenne et une possibilité atlantique américaine, il semble que le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté ait préféré la deuxième hypothèse.

Enfin, le troisième argument, qui est essentiel et qui s'oppose à un projet de force européenne atomique, c'est que celle-ci implique automatiquement une autorité politique européenne et même un commandement militaire européen très concentré. Or nous sommes encore loin de compte, et il n'est pas permis d'espérer qu'avant plusieurs années, on puisse arriver à une union politique européenne permettant d'obtenir une autorité gouvernementale commune, un état-major commun et, finalement, un commandement unique européen atomique.

Dans ces conditions, il est vain d'espérer réaliser prochainement une force européenne atomique, et c'est la raison pour laquelle la France, devant de telles perspectives, préfère pour l'instant poursuivre son effort national. Cet effort national français est fait essentiellement pour la défense de nos intérêts, mais nous pensons également qu'en faisant cela, la France participe à la défense de l'Europe et même renforce l'Alliance atlantique, car lorsqu'un des alliés essentiels de l'Alliance se renforce, c'est toute l'Alliance qui se renforce.

A ce sujet, je voudrais faire justice de trois critiques permanentes qui sont entretenues par des campagnes en dehors ou à l'intérieur de la France. Ces trois critiques sont les suivantes.

Pour certains, en poursuivant son effort national, en se dotant d'une arme nucléaire propre, la France voudrait en fait chasser les Américains de l'Europe et arriver à la construction d'une troisième force neutraliste. Ceci est contraire fondamentalement à tout ce qui est l'esprit même des dirigeants français actuels. Nous pensons à tout l'intérêt de la présence américaine en Europe. Nous avons réagi chaque fois, de la façon la plus nette à leurs côtés, je l'ai répété, je le répète maintenant, quand toutes les questions étaient en cause, à Cuba, à Berlin. Je dois dire que, s'il doit y avoir une évolution au point de vue de la présence américaine en Europe, ce n'est pas à cause de la France, c'est peut-être à cause d'un développement stratégique irréfutable et probablement irréversible, en ce sens que des bases sont de moins en moins nécessaires sur le continent européen et que, de plus en plus, les Etats-Unis, tout à fait normalement d'ailleurs, et sans que cela doive être interprété sur un plan politique, concentrent sur certains points leurs possibilités de riposte en supprimant certaines bases et peut-être en allégeant certains frais à l'étranger. C'est dans ce sens qu'il faut concevoir la fameuse opération *Big Lift*. Je pense que cela est la meilleure réponse à l'argument parfois lancé contre la position française.

La deuxième critique, c'est que la France, à travers sa politique nucléaire, voudrait établir en Europe je ne sais quelle hégémonie française. Il faut être sérieux et penser qu'à notre époque, comme l'a dit très lumineusement André Malraux il y a à peine dix jours, dans un discours prononcé à Nice : « Il n'y a plus de possibilité d'hégémonie pour une nation européenne sur l'Europe ». On nous reproche de vivre au XIX^e siècle ou au XVII^e siècle, mais ceux qui lancent de pareils arguments sont ceux-là qui vivent au XIX^e siècle ou au XVII^e siècle. Il n'y a plus d'hégémonie, pas plus française qu'anglaise ou allemande, sur l'Europe. Le problème vital, c'est celui de la défense du monde libre menacé par un empire extra-européen.

Seulement, nous pensons que s'il n'y a pas d'hégémonie française possible en Europe, il y a un intérêt vital pour que la France ne disparaisse pas, ne soit pas diluée dans une certaine Europe ou noyée dans un ensemble atlantique. Nous pensons que la France doit maintenir sa personnalité, ses moyens et sa politique, mais non pas pour tomber dans une sorte de nationalisme français dont on nous accuse parfois. Je rappellerai simplement que lorsque la France défend certaines positions, on parle automatiquement dans la

Mr. Baumel (continued)

press, both at home and abroad, automatically to start talking about French nationalism. Yet when our European partners defend their interests in discussions — whether about the Common Market or about economic or military questions — not an eyebrow is raised. To be logical, the reproaches levelled at France should be levelled at one or another of our partners, the Netherlands, for instance, which only two days ago took up a very negative attitude regarding coal-mining and power problems which is, after all, extremely serious for the European economic market. And what about Great Britain, whose government spends its time repeating what we say ourselves about the nuclear problem — the need to be independent in the nuclear sphere and for a great power to be master of its own nuclear forces and not subject to control from outside. Our friends never stop saying this, but if we French by any chance so much as mention it, accusing fingers are pointed at us and we immediately become the spanner in the works, hopeless nationalists, the natural successors of Joan-of-Arc, Louis XIV or Richelieu. (*Laughter*)

The major consideration in this debate which has been going on for so many years and will continue for so many more, is that France intends to play a part, and an important part, in the momentous discussions on which not only her own fate but that of the whole free world, depends. "France", as Mr. Couve de Murville has said "is a difficult ally, but a faithful and loyal one." We do not take too seriously some of the attacks made against us by irresponsible people and occasionally even by certain American Senators, who are perhaps a little too apt to confuse defence of the free world with their electors' export trade in chickens!

We do not, for the reasons I have given, regard the plan for a multilateral force as realistic. It will, therefore, astonish no one when I say that my friends and I cannot vote for the draft Recommendation before us, with which we do not agree. Despite all the merits of the Rapporteur, Mr. Duynstee, who has worked so hard and conscientiously, we cannot approve the main sections of his report. Knowing the Assembly as I do, I hardly expect our view to command a majority. It is more than likely that the majority will be in favour of adopting the report, es-

pecially in view of the tendency to accept as gospel anything which appears to favour official American thinking in any way, although that thinking may well change. It is unfortunate, for I do not believe that this plan will, in any case, ever really be put into action. Future developments will show that reality is more powerful than any Utopia. Beyond this problem of the multilateral force, the real problem is to ensure the defence of our civilisation, of our liberty. And loyalty to the Atlantic Alliance has its roots in mutual respect for each other's interests and in co-operation between truly independent allies.

In our concern for European interests and the favourable development of the Atlantic Alliance, we refuse to accept the continued division of the world into two orbits. We consider it both wasteful and wrong for the world to go on living under this rule of two nuclear empires. This twofold monopoly has been one of the features of our times. It is to be hoped that the American monopoly in the free world will be replaced as soon as possible by the self-confident participation of Europeans in the decisions and results of the entire Atlantic nuclear effort.

Otherwise, I fear that Europe which, through the folly of a few men, has suffered a serious eclipse in her long history, Europe which emerged from the war devastated, divided and destroyed, will not be able to take up again her historic rôle, which is to be a link, not a pawn, and moreover to continue to be the mother of the world's greatest men. (*Applause from some parts of the Chamber*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, I had no wish to take part in this debate. I have taken an active part in the work in Committee and in drafting the reports which I hope you will adopt. It seemed to me that so much had been said, and said so well, that I could hardly add anything very valuable.

However, the fact that my very good friend who is also, as Secretary-General of the majority party in our National Assembly, a political opponent to be reckoned with, has come here to

M. Baumel (suite)

presse française et étrangère d'un nationalisme français, mais que, quand nos partenaires européens défendent leurs intérêts dans les discussions, que ce soit au Marché Commun ou sur le plan économique et sur le plan militaire, personne ne s'en étonne. Ce que l'on reproche à la France, on devrait, si l'on était logique, le reprocher à tel ou tel de nos partenaires, par exemple, à la Hollande qui, il y a deux jours, au sujet des problèmes charbonniers et énergétiques, a pris une position négative qui est tout de même très grave pour le marché économique de l'Europe ; par exemple, à l'Angleterre et à son gouvernement qui, sur le problème atomique, passent leur temps à répéter ce que nous disons du point de vue de l'indépendance nécessaire en matière atomique et de la nécessité pour une grande puissance d'avoir, sans aucun contrôle extérieur, la libre disposition de ses moyens nucléaires. Tout cela est dit abondamment par nos amis, mais quand, par hasard, nous, Français, le disons discrètement, la France est automatiquement montrée du doigt comme un empêcheur de tourner en rond, comme un affreux nationaliste, fils de Jeanne d'Arc, de Louis XIV ou de Richelieu. (*Sourires*)

En fait, ce qui est essentiel dans le grand débat qui s'est ouvert depuis plusieurs années et qui continuera pendant de longues années, c'est que la France entend jouer un rôle, et un rôle important, dans les grandes délibérations qui mettent en jeu, non seulement le sort du monde libre, mais son propre sort. « La France », a dit M. Couve de Murville, « est une alliée difficile, mais c'est une alliée fidèle et loyale ». Nous ne prenons pas très au sérieux certaines attaques venant de personnalités irresponsables et même parfois de quelques sénateurs américains qui ont peut-être un peu trop tendance à confondre la défense du monde libre avec l'exportation des poulets de leurs électeurs.

Nous pensons que le projet de force multilatérale qui nous est proposé aujourd'hui n'est pas réaliste, pour toutes les raisons indiquées, et c'est pourquoi je ne surprendrai personne en disant que mes amis et moi ne pouvons nous associer au vote du projet de recommandation qui nous est proposé et que nous n'approuvons pas, quels que soient la valeur et le mérite de son rapporteur, M. Duynstee, qui a fait un très gros et très sérieux travail. Nous ne pouvons pas approuver les parties essentielles de son rapport. Certes, je pense que notre attitude ne sera certainement pas

suivie par la majorité, car je connais notre assemblée. Sur ses gradins, une majorité se dégagera très probablement en faveur d'un vote positif, d'autant plus qu'il y a une certaine tendance à accepter comme parole d'évangile tout ce qui semble plus ou moins favorable à des thèses officielles américaines, même si ces thèses peuvent évoluer. C'est fâcheux, car je pense que ce projet, de toute façon, ne se transformera pas en réalité sérieuse. La suite prouvera que les réalités sont plus fortes que les utopies. Par-delà ce problème de la force multilatérale, il s'agit véritablement de la défense de notre civilisation, de notre liberté, et la fidélité à l'Alliance atlantique repose sur la notion du respect mutuel de nos intérêts et sur une coopération dans l'indépendance réelle des alliés.

Nous refusons, pour l'avenir, par souci du respect des intérêts européens et par souci de la bonne évolution de l'Alliance atlantique, le maintien de la division bipolaire du monde. Nous ne croyons pas qu'il soit bon ni utile que le monde vive sous cet empire de diapole atomique. Le monopole à deux a été une des caractéristiques de notre époque. Il est souhaitable que, le plus tôt possible, le monopole américain, dans le camp libre, soit remplacé par une participation confiante des alliés européens aux décisions et aux résultats de tout l'effort atomique atlantique.

Sinon, je pense que l'Europe, qui a subi une éclipse grave dans sa longue histoire par suite de la folie de quelques hommes, que cette Europe qui est sortie de la guerre ruinée, divisée, ravagée, ne pourra pas reprendre son rôle historique, qui est d'être un lien et non pas un enjeu, qui est aussi d'être un continent qui a toujours fourni au monde les meilleurs de ses hommes. (*Applaudissements sur certains bancs*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, je n'étais nullement disposé à prendre la parole dans ce débat. J'ai participé activement aux travaux des commissions, aux rédactions des rapports qui vous sont soumis et que je vous demanderai de bien vouloir voter. J'estimais que tant de choses ont été dites — et bien dites — que je ne pouvais y ajouter quelque chose de vraiment efficace.

Le fait que mon excellent ami personnel, adversaire politique important et responsable en tant que Secrétaire général du parti qui a la majorité dans notre Assemblée Nationale, soit venu vous

Mr. Moutet (continued)

put that majority's views before you, compels me to explain how it is that in the Chamber in which I sit in France, there is a large majority for the opposing view. I hope you will not think that in taking up the theme of the previous speaker I have any desire to inaugurate in this international Assembly the argument which divides my own country.

I have already explained in my own Chamber what I think of French foreign policy which I consider both bad and dangerous, for which reason I invited my colleagues not to vote the funds needed to implement it, in other words, to throw out the foreign affairs budget. I did this for conscientious reasons in the interests of my country, and I am convinced that what I am about to say to you, against my own natural inclinations, is the exact truth. Because I need not explain that, however much one may regret that the Head of one's State should, under the Constitution, have the right to assume some degree of personal power, and that he should exercise that right when the Constitution does not give him quite what he wants, this does not prevent one from retaining a very great respect for him due to his services in the past. We are well aware that he is an exceptional man, with a strong character and personality. People with strong characters are said to be difficult (*Laughter*) and, of course, he is not always very easy to negotiate with or talk to. A writer living in my constituency has revived a popular saying which could be a good guiding line to follow in politics: "You must take people as they are, the weather as it comes and money for what it is worth". (*Laughter*)

I do, in fact, believe that that is a good political philosophy, couched though it may be in light-hearted form. You must take men as they are but, while according them the respect they deserve — and I consider that the Head of our State deserves very high respect indeed — they must nevertheless be led to realise, if need be, that their policy is not exactly what we would wish.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — Who do you mean by "we" ?

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — It is just because we start from two completely different points of view that I would ask Mr. Baumel, as a colleague, to believe that I am here

to show him that our point of view is the one that counts for the peace of the world and understanding between the allies. You see, I do not accept the theory that war will be prevented by the world living under the rule of nuclear terror. I believe — and I repeat whenever people honour my years by inviting me to address them — that the real deterrent is the solidarity of alliances. In other words, the real deterrent is a political, not a military one. The military deterrent holds only second place. If you have allies whom it is known that nothing will succeed in dividing, you can be certain that they will use every means in their power to prevent your dividing them. That is why I regard the deterrent I have mentioned — and not the threat of war — as the real source of strength and the one that must in no circumstances be compromised. The thing I reproach the Head of our State with is precisely that, by his attitude, he has weakened our alliances — weakened this very real force which does exist. Besides being a strong character and a great statesman, he can also on occasion be a great military leader, so that it does not surprise me that he should be more swayed by military than by political considerations. He has greater faith in the force of arms than in the force of alliances. But I have greater faith in the force of alliances, and in what can be gained by the confidence they foster between allies, than in the terror that can be generated throughout the world by the threat of nuclear warfare.

The Moscow Test Ban Treaty dealt with in Mr. Kliesing's report is one of the subjects we have to debate here. It formed a major part of the speech made by my esteemed opponent and, I must also say, friend, whose courage I can only admire, as he cannot feel quite as comfortable here as at the Congress in Nice or in the National Assembly. But, as a Frenchman, I am in an even more uncomfortable position in all the international assemblies of which I am a member. I find it extremely painful to feel that the world no longer has the same confidence in the government of my country as it used to have and as we have been accustomed to.

Yes, we have the Moscow Treaty, and two distinguished colleagues, Mr. Kliesing and Mr. Molter, have analysed its text and shown what are its importance, shortcomings and advantages. For my own part, I consider it as enormously important, because it seems to me that if some hundred governments signed it, it was because it coincided with public opinion in their countries

M. Moutet (suite)

apporter ici la thèse de cette majorité, m'oblige à vous dire pourquoi, en France, dans l'Assemblée où je siège, la grande majorité de l'opinion est entièrement différente. Je ne voudrais pas que cette succession de deux orateurs vous fasse croire que mon désir soit d'instaurer ici, devant une assemblée internationale, la querelle qui peut diviser mon propre pays.

J'ai dit à la tribune de mon assemblée ce que je pensais de la politique extérieure de la France et pourquoi, la considérant comme dangereuse et mauvaise, j'invitais nos collègues à ne pas voter les moyens de cette politique, c'est-à-dire le budget des affaires étrangères. Je l'ai fait consciencieusement, dans l'intérêt de mon pays, avec la conviction que ce que j'ai à vous dire, en forçant mon tempérament et ma nature, est exact. Car vous comprendrez que si l'on peut regretter qu'un chef de gouvernement ait, de par la Constitution, la réserve d'un certain pouvoir personnel, et qu'il le prenne lorsque la Constitution ne l'avantage pas tout à fait, on puisse tout de même avoir pour lui une grande considération pour les services rendus. Nous nous rendons bien compte que c'est un homme exceptionnel, qui a son tempérament et son caractère. On dit que les gens qui ont du caractère l'ont généralement mauvais. (*Sourires*) Evidemment, il n'est peut-être pas toujours très facile de négocier ou de parler avec lui. Un littérateur de cette vallée du Rhône, que je représente au parlement, a repris un terme populaire, dont on peut faire une bonne ligne de direction politique : « Il faut prendre les gens comme ils sont, le temps comme il vient et l'argent pour ce qu'il vaut ». (*Sourires*)

Sous cette forme humoristique, je crois en effet que c'est une bonne direction politique. Il faut prendre les hommes comme ils sont. Mais il faut, en les prenant avec la considération qu'ils méritent — et je pense que notre chef de l'État mérite une très haute considération — les amener tout de même à comprendre, s'il le faut, que la politique qu'ils suivent n'est pas exactement celle que nous pouvons souhaiter.

M. BAUMEL (*France*). — Qui, « nous » ?

M. MOUTET (*France*). — C'est précisément parce que nous partons de deux points de vue absolument différents que je vous demande de croire, mon collègue Baumel, que je suis à cette

tribune pour vous montrer que notre point de vue est celui qui est important pour la paix du monde, pour l'entente avec les alliés, car je n'accepte pas cette formule que la guerre n'éclatera pas parce que le monde vivra sous l'empire de la terreur. Je pense — et je le dis lorsque l'âge me vaut l'honneur de faire un discours — que la vraie force de dissuasion, c'est la fermeté des alliances, c'est la force de dissuasion politique et non pas la force militaire qui, elle, ne vient qu'après. Si vous avez des alliés dont on sait bien qu'on ne dissociera pas leur faisceau — j'emploie un mot fâcheux dans son acception politique — on est certain qu'ils recourront à tous les moyens à leur disposition pour empêcher cet ébranlement, et c'est pourquoi je place d'abord la dissuasion, écartant la guerre, comme la vraie force à laquelle on ne doit pas toucher. Le reproche que je fais à notre chef de gouvernement, c'est précisément, par son attitude, d'ébranler les alliances, d'ébranler cette force réelle qui existe ; cet homme, qui a de la personnalité, qui est un grand chef politique, peut être également aussi un grand chef de guerre, et je ne suis pas surpris que, chez ce militaire, ce soient les considérations militaires qui l'emportent sur les considérations politiques. Il croit plus à la force des armes qu'à la force des alliances. Or, moi, je crois plus à la force des alliances et à la valeur du climat de confiance qui peut en résulter entre les alliés qu'à la terreur répandue sur le monde par la crainte de la force nucléaire.

Nous avons à discuter ici du Traité de Moscou, qui fait l'objet du rapport de M. Kliesing. Il a été l'un des arguments essentiels de mon honorable et, je dois dire, cher contradicteur, dont j'apprécie le courage, car il est ici dans une situation qui n'est pas tout à fait aussi confortable qu'au congrès de Nice ou à l'Assemblée Nationale. Mais dans toutes les assemblées internationales où je siège, je suis, moi, comme Français, dans une situation un peu plus inconfortable parce qu'il m'est pénible de sentir que le monde n'a pas dans le gouvernement qui représente notre pays, la confiance habituelle que nous étions accoutumés à y rencontrer.

Oui, nous avons ce Traité de Moscou, et deux de nos collègues éminents, M. Kliesing et M. Molter, ont analysé ses textes, montré leur valeur, leurs défauts, et leurs avantages. Quant à moi, je leur attribue une énorme qualité estimant que, si une centaine de gouvernements ont signé le Traité de Moscou, c'est parce qu'il traduisait le sentiment de leur opinion publique, et non pas,

Mr. Moutet (continued)

and not in order to persuade their peoples to follow in the American train, with some kind of sordid idea of reaping subsequent profits. I believe the Treaty to be an expression of the public will and that its chief value lies in its psychological effects.

I agree, it contains no formal pledges. I agree that the détente is only relative. But what do the peoples of the world themselves see in the Treaty? First, that governments are genuinely preoccupied with the danger that nuclear warfare would represent for the world. People are living under the threat of a thundercloud which may sooner or later burst and bring down the whole world in ruins. They are living in a state of uncertainty. I am well aware that, happily for all of us, life goes on despite our anxieties, but it is the duty of the people's representatives to think for them and to consider the future, and the governments which have signed the Treaty have acted in exact accordance with the views of their electorates. That is another advantage of parliamentary government.

A second aspect of the Treaty, that we today unhappily have a special reason for emphasising, is that the heads of the two greatest powers in the world have reached agreement on a scheme relating to the chief menace overhanging the world. As we all know, it was not only the free world which mourned the terrible death of President Kennedy. It was the whole world. It is men and women the world over who have feared lest, now that he has gone, the easing of tension, slight as it was but still the beginnings of a psychological and moral détente, might not be continued. Their anxiety found expression in the sorrow we all felt at the death of a man from whose magnificent physical, moral and political courage we see, now that we have lost him, all that the world could have hoped for from him.

Those are the two most important aspects of the Moscow Treaty, and it is a great grief to me that France has had no part in it, even symbolically. All religions have their symbols, and surely — I would say to Mr. Baumel — the belief in peace and the impossibility of a nuclear war of which this first step is a symbol — to meet him halfway, let us call it no more than the mere hope of peace — surely this was something in which France could have joined?

France says it is not a disarmament treaty. It seems to me that I heard the General say once that he would see no objection to the destruction of existing means of delivery and stocks of nuclear weapons and that that would be real disarmament. I agree. But then why is he not present, in the person of his representatives, at every disarmament conference? Why does he not come and submit his proposal? He must be aware of the psychological and propaganda value of Mr. Khrushchev's proposals for general and controlled disarmament. We have not reached agreement on measures of control; we want it before and during disarmament, and Mr. Khrushchev only wants it afterwards. I know that. But I am forced to observe that the policy of keeping away from the discussions is hardly likely to result in the type of agreement the whole world is waiting for, and towards which all my hopes, like those of the rest of the world, are directed. So much for the present situation.

Now we come to the reports. I have been a Member of Parliament for nearly half a century now, and I have seldom seen a better or more closely argued piece of parliamentary work than the reports drafted by our Committees and enlarged on by such able Rapporteurs. Of course, I am one of the old fogeys who from time to time are the butt of press conferences. Given my age — and politically, too, I have no reason not to say what I think since, in the French Senate at least, we live with a threat hanging over us — in the circumstances, I can at least say that it is to the honour of parliamentary government that such a careful examination of such a serious problem should have been possible, and that its importance should have been so constantly stressed in Committee discussions, by armaments control visits, by discussions with the military authorities, and also, thanks to our President, by discussions with the intellectuals, since we have gone back to school to hear the professors who have addressed us during this Session. One is never too old to learn. When I was a student, one of my old professors used to tell us: "We shall be students all our life". I was always rather flattered.

This work is an honour to our Assembly. Our rôle is an important one and people are beginning to appreciate the fact. We are the great European political Assembly, because we represent Europe of the Seven and have certain

M. Moutet (suite)

par je ne sais quel calcul sordide, les incitait à marcher à la suite de l'Amérique, en raison des profits qu'ils en pourraient éventuellement tirer. Je crois qu'il représente la volonté populaire, et c'est la valeur psychologique de ce traité qui compte le plus.

Oui, il n'y a pas d'engagements formels ; oui, la détente est relative ; mais que voient toutes les populations dans un pareil traité ? D'abord, que les gouvernements se préoccupent des dangers que peut représenter pour le monde la guerre nucléaire. Ils vivent sous un ciel chargé de cet orage qui un jour ou l'autre peut éclater et entraîner lui-même la ruine du monde, et c'est là vivre dans l'incertitude. Je sais bien que la vie est plus forte que les inquiétudes, heureusement pour les peuples ; mais ceux qui les représentent ont le devoir de penser pour eux, de penser à l'avenir, et ces gouvernements qui ont signé le traité ont traduit l'opinion exacte de leurs commettants. C'est l'avantage aussi du régime parlementaire.

Le second aspect du traité, qui aujourd'hui peut être tristement souligné, c'est que les deux chefs des deux plus grandes puissances du monde sont arrivés à se mettre d'accord sur un projet relatif à la menace essentielle qui pèse sur le monde. Nous savons bien que ce n'est pas seulement le monde libre qui a pleuré l'effroyable mort du Président Kennedy, c'est le monde entier. Ce sont les hommes et les femmes du monde entier qui ont pensé que peut-être, après lui, une pareille détente, si faible qu'elle soit, mais qui est déjà un commencement de détente psychologique et morale, ne serait pas continuée, et leur inquiétude s'est alors traduite par cette douleur que tous ont ressentie devant la mort d'un homme dont le courage admirable, physique, moral et politique, nous montre, aujourd'hui que nous l'avons perdu, tout ce que le monde pouvait en espérer.

Voilà les deux points essentiels de la valeur du Traité de Moscou, et mon chagrin, c'est que, même à titre symbolique, la France n'en soit pas partie. Ah, mon cher Baumel, toutes les religions sont faites de symboles, et la croyance à la paix, à l'impossibilité de la guerre nucléaire, marquée par cette adhésion que l'on donnerait à ce commencement — disons, pour vous faire la partie belle, à cette espérance de désarmement — n'était-ce vraiment pas suffisant pour que la France soit présente ?

La France dit : ce n'est pas un acte de désarmement. Il me semble bien avoir entendu notre Général dire un jour que lui ne verrait pas d'inconvénients à ce que l'on détruise les véhicules de la force atomique et les stocks de la force atomique, et que ce serait là un désarmement admirable. Je le pense aussi. Mais pourquoi est-il absent, par notre gouvernement, de toutes les conférences de désarmement ? Pourquoi ne vient-il pas y exposer cette thèse ? Il doit bien se rendre compte de la valeur psychologique et de propagande de la formule de Khrouchtchev quand il prône le désarmement général et contrôlé. Nous ne sommes pas d'accord sur le contrôle ; nous le voulions avant et pendant, et il le veut seulement après. J'en suis d'accord, mais je suis bien obligé de constater que cette politique de l'absence n'est pas de nature à faire aboutir un pareil dessein, auquel tout le monde applaudit, que pour ma part je souhaite, comme le monde entier, de tous mes vœux. C'est la situation dans laquelle nous sommes.

Nous voici maintenant en face des rapports. Il y a bientôt un demi-siècle que je siége dans un parlement et j'ai rarement vu un travail parlementaire aussi soutenu, aussi continu, aussi bien fait que les rapports établis par nos commissions et développés par des rapporteurs aussi compétents. Naturellement, je suis un de ces attardés que l'on brocarde de temps en temps dans les conférences de presse. Mon Dieu, pour ce qu'il me reste à vivre — à titre politique, vous pensez bien que mon indépendance à cet égard est totale car nous vivons sous la menace, au moins dans le Sénat français — je peux bien dire que c'est à l'honneur du régime parlementaire qu'un problème aussi important ait pu être étudié avec autant de sérieux, en revenant toujours à la charge, que ce soit dans les délibérations de nos commissions, dans nos visites de contrôle des armements, que ce soit par nos colloques avec les militaires et aussi, grâce à notre Président, avec les intellectuels, puisque nous sommes retournés à l'école avec l'audition des professeurs que nous avons entendus au cours de cette réunion. On apprend à tout âge. Un de mes anciens doyens nous disait, lorsque j'étais étudiant : « Nous serons des étudiants toute notre vie ». J'en étais très flatté.

C'est un travail qui fait honneur à notre assemblée. Son rôle est important et l'on commence à s'en apercevoir. Nous sommes la grande assemblée politique européenne parce que nous sommes l'Europe des Sept et que nous avons certains

Mr. Moutet (continued)

rights under the treaties which we do our best to have applied, though not always successfully.

In addition to our work in Committee, we have succeeded in having a number of conversations with Ministers. Only recently, at The Hague, that eminent ex-ratier of the Dutch navy who is now the head of the Dutch Government told us that he agreed that, so far as control was concerned, the Treaty was not being respected, adding that that was his personal opinion, but that it was ridiculous to suppose that he could get the Council of Ministers to agree to WEU taking over control of the nuclear forces of France, Great Britain and other countries.

We all know the difficulties, because we are realists, but the main thing is that we should be talked to honestly and frankly and that no one should attempt to make us believe that the treaties are being properly applied when, in fact, they are not, although they could be.

We are told that certain plans are the result of serious study which has led to ridiculous conclusions and that the idea of a multilateral force is absurd. There is a distinguished person I know who has complained of the way some of my friends use words. The use of the word "absurd" is hardly compatible with the respect due to someone like Mr. Duynstee who has done so much work for us and I think that, in the heat of the moment, my young friend and colleague perhaps allowed himself to be somewhat carried away with regard to his choice of terms.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — May I interrupt?

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Certainly.

The PRESIDENT (Translation). — With the permission of the speaker, I call Mr. Baumel.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — I have the utmost respect for Mr. Duynstee and I would not like there to be any misunderstanding. At no moment did I describe Mr. Duynstee's report as absurd. It is the plan for a multilateral force which I consider absurd, but that in no wise applies to Mr. Duynstee.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Knowing the last speaker as I do, I am sure he

had no intention of hurting Mr. Duynstee's feelings. Nevertheless, I do not think you have gone deeply enough into the problem. The point is not whether the force will be multilateral because it is a mixed-manned one with the crews made up of several nationalities. But there is one sovereign rule, which is that, in the management of a war, there must be a single political authority, not necessarily single in its composition, but from the point of view of giving orders. A multilateral force with a single political authority giving it its orders is perfectly possible. It is not absurd at all, because to my mind the politician is always more important than the military commander who is essentially an executive, which is what, indeed, military commanders have always asked to be. All the great commanders who have addressed this Assembly, Eisenhower, Gruenther, Norstad and now General Lemnitzer, have all brought up the question of our respective responsibilities and have all told us that it is the politicians' job to decide whether or not to declare war and how it is to be conducted, while the soldiers act as their advisers and carry out orders. We have succeeded in getting the NATO Parliamentarians' Conference to accept the supremacy of the political over the military arm, that being the wish of the military authorities as well as of a certain number of politicians.

The fact that the force will be a multilateral one under a single command hence assumes the existence of a single command!

I hope my colleague remembers what a shock our American, and even our British friends got at the Conference. It was a British representative who replied to the statement by the Chairman of Mr. Baumel's delegation, one of the outstanding personalities of his majority party, to the effect that it was important for the NATO Council to reach rapid agreement as to the conditions — timing, type of attack and weapons employed — in which an aggression would be considered as having taken place against the North Atlantic territories justifying generalised nuclear retaliation.

That is just what we are asking for. It is in this connection, taking due account of certain developments, that we believe the political force to be essential and a political understanding to be equally so. Let us meet by all means but not to look for something different. After hearing

M. Moutet (suite)

droits que nous tenons des traités que nous cherchons à faire appliquer, mais nous n'y arrivons pas toujours.

En dehors de notre travail en commission, nous avons obtenu tous ces colloques avec les ministres et récemment encore, à La Haye, où l'éminent ancien timonier de la marine hollandaise qui préside maintenant aux destinées du gouvernement néerlandais nous disait : « Oui, sur le contrôle je reconnais que le traité est violé, c'est mon opinion personnelle, mais comment voulez-vous qu'au Conseil des Ministres je puisse obtenir que nous ayons le contrôle des forces nucléaires de la France, de la Grande-Bretagne et des autres pays ? »

Nous savons bien qu'il y a certaines difficultés, car nous vivons dans le réel, mais l'essentiel c'est qu'on nous parle avec cette loyauté, avec cette franchise, et qu'on n'essaie pas de nous faire croire que les traités sont vraiment appliqués alors qu'ils ne le sont pas et qu'ils pourraient l'être.

On dit maintenant que les projets sont sérieux dans l'étude, mais ridicules dans la conclusion et que la notion de force multilatérale est absurde. Je connais un grand personnage qui a fait à certains de mes amis une querelle de mots. « Absurdité », ce mot ne convient pas à la déférence que l'on doit à un homme comme M. Duynstee, qui a accompli tout ce travail, et je crois que l'ardeur de mon cher et jeune collègue l'a peut-être emporté un peu loin dans le choix des termes.

M. BAUMEL (*France*). — Me permettez-vous de vous interrompre ?

M. MOUTET (*France*). — Volontiers.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Baumel avec l'autorisation de l'orateur.

M. BAUMEL (*France*). — J'ai un profond respect pour M. Duynstee et je ne voudrais pas qu'un malentendu subsiste. En aucune manière je n'ai qualifié le rapport de M. Duynstee d'absurde. Ce que je considère comme absurde, c'est le projet de force multilatérale, mais cela ne vise en rien M. Duynstee.

M. MOUTET (*France*). — Vous connaissant bien, je comprends que vous n'aviez aucune in-

tention blessante à l'égard de M. Duynstee et je vous en donne acte. Je crois néanmoins que vous n'êtes pas allé au fond même du problème. Il ne s'agit pas de savoir si la force sera multilatérale parce que les équipages seront composites, qu'il y aura diverses nationalités dans un même équipage ; mais une chose est certaine, c'est que, lorsqu'il s'agit de la direction d'une guerre, l'autorité politique doit être unique, non pas dans sa formation peut-être, mais au point de vue de l'autorité. On peut avoir une force multilatérale avec une autorité politique unique qui dit ce qu'on doit faire. Cela n'est pas absurde, parce que, toujours dans le même ordre d'idées, se place le politique avant le militaire, car le militaire, pour moi, est un exécutant, comme d'ailleurs l'ont toujours demandé les militaires. Tous les grands militaires qui ont défilé à cette tribune, qu'il s'agisse d'Eisenhower, de Gruenther, de Norstad et actuellement du général Lemnitzer, tous ont défini nos responsabilités réciproques. Tous ont dit : c'est vous, les politiques, qui décidez de la guerre et de sa conduite. Nous, les militaires, nous sommes les conseillers et les exécutants. Lorsque nous avons réuni les parlementaires de l'O.T.A.N., nous avons fait admettre cette thèse de la primauté du politique sur le militaire, répondant ainsi au vœu des militaires et aussi d'un certain nombre d'hommes politiques.

Le fait que la force sera multilatérale sous un commandement unique suppose donc le commandement unique !

Je vous rappelle alors, mon cher ami, la stupeur qui, lors de la réunion des parlementaires de l'O.T.A.N., a frappé nos collègues américains, et même britanniques ; en effet, c'est un Britannique qui a répondu lorsque le président de votre délégation, qui était l'une des personnalités éminentes de votre majorité, disait qu'il importait que le Conseil de l'Atlantique Nord se mette d'accord pour que soient définies rapidement les conditions de temps, d'espace, de moyens mis en œuvre par l'adversaire, à partir desquelles les territoires de l'Atlantique Nord seraient considérés comme victimes d'une agression caractérisée amenant le déclenchement atomique d'une riposte nucléaire généralisée.

C'est précisément ce que nous demandons. C'est sur ce point, compte tenu d'une certaine évolution, que nous croyons que la force politique est une nécessité, que l'entente politique est une nécessité. Réunissons-nous, mais ne cherchons pas autre chose. Après les militaires, nous avons en-

Mr. Moutet (continued)

what the soldiers had to say, we have now heard the professors who told us that it would not always be easy, given the individuals, not to mention the institutions which would be confronting each other, but that it must at least be attempted. Progress might be very slow but results would be achieved in the end.

In any case that is what I believe myself. But for there to be solidly based understanding, the actual agreement must be sound and there must be an atmosphere of confidence. That is what must be preserved if we want to have strong alliances, and that is the important issue in today's debate.

Consequently, the main thing we must try for, in my view, is a series of round-table conversations, regular, active and varied diplomatic contacts, conferences which everyone must attend. Everyone knows, whether he is a Head of State, a member of a government, a parliamentarian or a member of the executive, that in a problem such as this, nothing must distract them for a moment from their task of averting the danger which may one day threaten us.

So much for my objections to Mr. Baumel's arguments. I would like to add that some of his remarks struck deep. Amongst other things, addressing various countries, great and small, he said that what America wanted was not so much to give them any real power as to get them to contribute financially to the burden of our common defence. In the first place, if it is a case of our common defence, it is surely right that the costs should be shared. How heavy will they be? Mr. Bowie has told us that, according to his calculations, our multilateral defence, our common defence, will involve only a small proportion of each country's national revenue, calculated on a proportional basis. Of course, it is perfectly natural that we should bear the costs. Surely this is better than obliging a country like our own to bear the whole cost of creating the strike force by itself?

What do Mr. Baumel and his party mean to do with this strike force? First of all, they will make it extremely unpopular; in fact, they can take my word for it that it is so already. Despite their liking for referendums and plebiscites, they

refuse to hold any referendum or plebiscite in France on this question of a strike force. At the same time, we are providing assistance for underdeveloped countries which makes all our farmers and the inhabitants of many of our small villages complain that they are underdeveloped too, and they conclude their demands for water supplies, electricity, local roads, decent living conditions and all the other things they need by saying that the government is devoting all its money to the strike force. Consequently, understandably enough, they are not very much in favour of this force.

If the cost of defence were divided amongst all the NATO countries, that, of course, would do away with that particular argument against the strike force, which carries considerable weight in our country. Hence, the question whether or not the multilateral force is a scheme for making us share in the cost of defence, does not, in my opinion, stand up to examination.

Mr. Baumel also referred to what he certainly regards in his own mind, even if he did not use the word, as another piece of insanity, namely the plan for surface vessels with mixed crews. I shall be bold enough to say that this is just a detail not of the first importance. Personally, I prefer integration to an alliance, military integration to a coalition; coalitions can break up. There is no confidence in alliances — that is not what I say, but it is unfortunately what the spokesmen of the French Government say, and there is no need for me to add that the statement hardly increases the atmosphere of trust between the United States and France.

I know all about the chicken war. But do not forget that the man who is defending our chickens is also the Chairman of the Senate Foreign Affairs Committee, so that his words carry a good deal of weight and his criticisms should be noted by the Government. All right, over the chickens, I agree with you, all problems must be solved. However, as a famous French statesman once said, "In politics, everything is always very difficult".

We know how true that is, but if one begins by spoiling the atmosphere of trust, if there is no mutual confidence, if one does not believe in Europe, or in the possibility of reaching full understanding, how can one possibly hope to achieve results? My complaint is that Mr. Baumel and his friends are spoiling the atmosphere

M. Moutet (suite)

tendu des professeurs, qui nous ont dit : ce ne sera pas toujours très commode, étant donné les personnalités et même les institutions que vous allez mettre en face les unes des autres. Mais c'est du moins ce qu'il faut tenter. Vous ferez peut-être des progrès très lents, mais vous arriverez à un résultat.

C'est en tout cas ce que je pense. Mais, pour que les ententes soient solides, il faut que les accords soient solides et que la confiance règne. C'est à cela qu'il ne faut pas porter atteinte si nous voulons des alliances solides et c'est ce qui importe dans le débat que nous poursuivons aujourd'hui.

Par conséquent, ce qu'il faut rechercher avant tout, à mon sens, ce sont ces concerts, ces colloques, ces diplomaties permanentes et actives toujours en mouvement, ce sont ces conférences dont personne ne doit être absent. Car lorsqu'on est à la tête d'un Etat ou que l'on a une responsabilité quelconque dans la direction d'un Etat, comme parlementaire ou comme membre du pouvoir exécutif, on se rend compte que dans un problème comme celui-là, rien ne peut distraire une attention constante pour arriver à écarter le péril qui peut éventuellement nous menacer.

Telles sont les objections que je tenais à faire à M. Baumel en lui disant qu'il a fait vibrer les cordes les plus sensibles. Il a notamment dit à un nombre de pays grands et petits : « Que cherche l'Amérique ? Pas tant à vous donner un pouvoir réel qu'à vous permettre de participer financièrement à la charge de la défense commune ». Mais tout d'abord, si la défense est commune, n'est-il pas juste de participer aux charges ? Dans quelle mesure ces charges seront-elles lourdes ? M. le Professeur Bowie a fait les comptes et montré qu'un faible pourcentage du revenu national de chaque pays sera proportionnellement mis en cause par l'organisation de la défense multilatérale, de la défense commune. Mais oui, que nous en supportions les charges, c'est absolument naturel. Ne croyez-vous pas cependant que cela vaut mieux que d'imposer à un pays comme le nôtre de supporter seul la charge de la constitution de la force de frappe ?

Que ferez-vous avec la force de frappe ? D'abord, vous la rendrez profondément impopulaire, et elle l'est, je vous prie de le croire. Vous vous refusez, vous qui êtes partisans des référendums et des plébiscites, à tout référendum et à

tout plébiscite dans notre pays sur cette question de la force de frappe. Mais lorsque, en même temps, nous aidons les pays sous-développés, tous nos agriculteurs et un certain nombre de nos petits cantons, de nos petits villages, nous disent : « Mais nous aussi, nous sommes sous-développés ». Ils nous demandent des adductions d'eau, l'énergie électrique, des chemins vicinaux, un habitat rural décent, toutes choses qui leur seraient utiles, et ils ajoutent : « Vous consacrez tous vos crédits à la force de frappe ». Alors, ils ne sont pas très partisans de la force de frappe, et cela se comprend.

Si la charge de la défense était répartie entre l'ensemble des pays de l'O.T.A.N., évidemment nous ne pourrions plus faire à votre force de frappe cette objection qui porte naturellement beaucoup dans notre pays. Donc, cette question de savoir si c'est pour nous faire supporter une partie des charges, à mon avis, ne résiste pas non plus à l'examen.

Vous dites aussi : mais voici maintenant cette autre insanité — vous n'avez pas employé ce mot mais vous l'avez pensé — ces équipages multiples, ces bateaux de surface. J'oserai dire : c'est un détail, ce n'est pas cela qui compte. Je préfère une intégration à une alliance, je préfère une intégration militaire à une coalition ; les coalitions, cela se dissout ; les alliances, on n'a pas confiance ; ce n'est pas moi qui vous le dis, hélas, ce sont les porte-parole de votre gouvernement, et je n'ai pas besoin de vous dire que cela ne renforce pas le climat de confiance entre les Etats-Unis et la France.

Je sais bien qu'il y a la guerre des poulets. N'oubliez pas que celui qui défend les poulets est en même temps le président de la commission des affaires étrangères au Sénat, qu'il a par conséquent une influence particulière et que ses critiques doivent être retenues par notre gouvernement. La guerre des poulets, soit, je suis d'accord avec vous ; nous devons résoudre tous les problèmes. Un de nos grands hommes politiques disait : « En politique, tout est toujours très difficile ».

Nous le savons bien, tout est toujours très difficile, mais si vous commencez par altérer le climat de confiance, si vous n'avez pas confiance les uns dans les autres, si vous ne croyez pas à l'Europe, si vous ne croyez pas à la possibilité d'une entente complète entre nous, comment alors voulez-vous aboutir à un résultat ? Ce que je vous

Mr. Moutet (continued)

of trust and making it impossible to preserve. That is why I do not agree with them.

I am well aware that there are any number of problems. For one thing, they have kept Great Britain out of the Common Market for reasons I can to some extent understand, but the method was unnecessarily brutal. It was unfortunate that this action coincided with the Franco-German Treaty which was so warmly welcomed by us all as putting an end to a quarrel which had been the cause of so much bloodshed and misery throughout the world — although some of my colleagues I see here have wondered more than once in their reports why the Treaty was arranged directly with Germany, without France's other allies being informed. The Government do a magnificent, a wonderful thing, and then at the very same moment they exclude from the European economy, which is the very foundation of any agreement between our various interests, a country like Great Britain which doubtless has many sins on her conscience which she needs to confess — the original division of Europe by setting up the European free trade area was not much help to Europe either — but by their action they forced her back into the very association from which she wishes to separate herself.

She might have been satisfied to accept the type of association she has with the Coal and Steel Community, although there she has taken part as though she were a full member and the association is working, though it may not be working very well. Obviously, there are difficulties owing to its semi-supranational character.

So now Mr. Baumel wishes to build Europe, and I have actually heard the French Foreign Minister tell a committee that his government was not against merging the Communities, although he did add that this would entail considering the problem of supranationalism in the Coal and Steel Community.

Mr. Baumel told us just now that he wanted to set up a real Europe. Will it be a political Europe, one with no supranationalism? Will it not begin with a small dose, which is what I cannot accept, however small, in the case of the

bomb, but which, like Mr. Spaak, I am prepared to accept in the case of supranationalism?

You will see, therefore, that Mr. Baumel and I are by no means in complete agreement which is a great pity. There are some points on which we agree, including one very important one. Mr. Baumel said he was not in favour of beginning a nuclear war by using miniature bombs. He regards them as something we should keep as a deterrent. I, too, am against the use of miniature bombs. I am not inhuman — I am, alas, all too human — but General Lemnitzer has told us, in a reply I have before me now, that the use of miniature bombs will not necessarily lead to nuclear retaliation. I believe very strongly, on the other hand, that even one tiny nuclear bomb will launch a general nuclear war.

We have debated the respective merits of a tactical bomb and a common strategy. In Paris recently the NATO Parliamentarians' Conference declared for the latter. But one of the learned professors who has addressed us said it was extremely difficult to distinguish between nuclear strategy and nuclear tactics. Quite so. It is impossible to distinguish. What we have to do is to prevent nuclear warfare altogether. That is our object and that is the object of the draft Recommendations before you.

If you ask why I am opposed to the miniature bomb, it is because it has been put into the hands of the military authorities. General Lemnitzer said the other day: "You must understand that my place is simply the battlefield. Strategy, involving total destruction, is not my business. My business is tactics and I have a number of bombs of varying sizes for use in different circumstances".

Obviously, if one could limit the effects of a nuclear bomb I would understand the soldiers' attitude. But I stand in dread of the soldier who thinks that nuclear warfare is no different from any other, that it is not a new type of war, and that the only difference is that we now have a new type of weapon. The day his front is broken, any commander who thinks that will immediately have recourse to the miniature bomb and the miniature bomb will let loose total nuclear war on the world.

M. Moutet (suite)

reproche, c'est cela, c'est d'altérer le climat de confiance, de ne pas permettre de le maintenir. Voilà pourquoi je ne suis pas d'accord avec vous.

Je sais bien que tous les problèmes se présentent. Vous avez exclu, par exemple, la Grande-Bretagne du Marché Commun, dans des conditions qu'on peut comprendre à certains égards, mais qui sont trop brutales dans la forme et qui, malheureusement, ont coïncidé avec le traité qui rapprochait la France de l'Allemagne, dont nous nous réjouissons tous, car on a mis fin à une querelle qui a répandu, hélas, tant de sang à travers le monde et tant de douleurs sur notre planète ; mais certains de nos collègues que je vois ici ont demandé parfois dans leurs rapports : pourquoi l'avez-vous fait simplement avec l'Allemagne sans en prévenir vos alliés ? Vous faites une grande chose, magnifique, mais au moment précis où vous mettez hors de l'économie européenne, qui est la base nécessaire de l'entente des intérêts, une Grande-Bretagne qui, certes, a bien des péchés aussi à se reprocher dont elle pourrait faire confession — car le partage de l'Europe à l'origine par la création de la zone de libre-échange, ce n'était pas non plus quelque chose de très favorable à l'Europe — vous la rejetez par cela même dans l'association dont elle voulait se séparer.

Elle pourrait se contenter, comme elle l'a fait pour la Communauté du Charbon et de l'Acier par exemple, d'une association modeste, mais elle y est entrée comme si elle était à part entière et, aujourd'hui, cela marche, je ne dis pas que ça marche très bien, car évidemment il y a des difficultés dues au fait qu'il y a une dose de supranationalité.

Voilà que maintenant vous voulez faire l'Europe, et j'ai entendu votre ministre des affaires étrangères nous dire dans une commission : nous ne sommes pas contre la fusion des Communautés ; mais, en même temps, il ajoutait : « Oui, mais il faudra voir alors le problème de la supranationalité dans la Communauté du Charbon et de l'Acier ».

Vous voulez faire une Europe réelle, vous l'avez dit tout à l'heure. Sera-t-elle une Europe politique, une Europe sans supranationalité ? Ne commencera-t-on pas par une petite dose, que je n'accepte pas pour la bombe atomique, si petite qu'elle soit, mais que j'accepte pour la supra-

nationalité, comme M. Spaak l'accepte aujourd'hui ?

Vous voyez donc que nous sommes loin d'être d'accord, et c'est fâcheux. Il y a des points sur lesquels nous sommes d'accord. En voici un qui est très important. Vous avez dit que vous n'étiez pas partisan de commencer la guerre atomique avec des bombes miniatures, que vous croyiez à une force de dissuasion et qu'elle doit exister. Moi, je suis contre les bombes miniatures. Je ne suis pas inhumain, je suis, hélas, trop humain, mais la bombe miniature, le général Lemnitzer nous a dit, dans une réponse que j'ai sous les yeux, qu'elle n'entraînerait pas forcément la réplique atomique. Or, moi, je crois nettement qu'à partir du moment où le moindre atome de force nucléaire tombera sur le monde, c'est la guerre nucléaire générale qui sera déclenchée.

Vous avez entendu débattre ici la question d'une bombe tactique ou d'une stratégie commune, celle pour laquelle s'est prononcée la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., l'autre jour à Paris. Mais l'un des savants professeurs que nous avons entendus ici nous a dit qu'il était bien difficile de faire une distinction entre la stratégie atomique et la tactique atomique. Mais oui, il n'y a pas de distinction possible. Ce qu'il faut, c'est empêcher par tous les moyens la guerre atomique. Voilà l'objectif que nous poursuivons. C'est celui qui doit résulter du vote des recommandations qui vont vous être présentées.

Pourquoi suis-je opposé à cette bombe miniature ? Parce que vous la mettez à la disposition des militaires. Le général Lemnitzer nous l'a dit l'autre jour : « Vous comprenez, je reste dans mon champ de bataille. La stratégie, qui est la destruction totale, ce n'est pas mon rôle, mon rôle c'est la tactique. J'ai un certain nombre de bombes de dimensions différentes suivant les cas ».

Bien sûr, si l'on pouvait limiter les effets d'une bombe atomique, je comprendrais ce point de vue des militaires. Mais je redoute le militaire lorsqu'il estime que la guerre atomique n'est pas une guerre d'un genre différent de l'autre, que ce n'est pas une guerre nouvelle et qu'on a simplement une nouvelle arme entre les mains. Alors, le jour où son front sera enfoncé, immédiatement il recourra à la bombe miniature, et la bombe miniature déclenchera sur le monde la guerre atomique totale.

Mr. Moutet (continued)

This is where I differ from you as regards the miniature bomb. From the human point of view I am against employing it, but from the psychological and political angle I regard it as useless.

I do not intend to enter into the details of the reports or to discuss all the draft Recommendations. Heaven knows I have voted for enough motions in my time and usually what counted was not the wording of a motion so much as the number of people that voted for it.

I would have liked the draft Recommendations to be adopted unanimously and I shall regret Mr. Baumel's absence.

At the NATO Parliamentarians' Conference we agreed on two items. We supported General Billotte's plea for a joint meeting to consider the methods of supervising or controlling the use of the nuclear bomb, and I agree with Mr. Baumel in disliking the miniature bomb. I would have preferred there to be no further amendments and for us merely to vote on those tabled already. It is not the amendments that matter. Clemenceau used to describe the enormous amount of parliamentary work involved for very small results as taking a sledgehammer to crack a nut.

We certainly do a lot of work which people often do not realise. Much of this work does not always accomplish what it should, but at present, after weeks and months of work — we have already adopted one report by Mr. Duynstee on the multilateral force — what we have to decide, with the help of Lord Kennet's report, is whether there should be a NATO force, how the supreme political authority should be organised, and how conversations between representatives of the various Atlantic governments can eventually be arranged — all this being, of course, for the future — and what we want to do now is to provide a basis on which these can be discussed. That is what is important and what the people are asking us to do. We have got to find a way of making a nuclear war impossible. If we cannot do this, then it is essential that whoever commits the monstrous crime of launching such a war should himself be its chief victim. That is what we must strive for.

If I have anything to reproach you with, perhaps it is the bland way in which you discuss such serious problems. I would like every speech to sound like the trumpet that blasted the walls of Jericho. I would like to hear you condemn nuclear warfare for the horrible thing it is. We only discuss it at all because we have an ideal which is that men should disarm and that humanity should not be condemned for ever to kill — to kill individuals because of their beliefs, or to kill men in the mass because their interests clash.

Our enthusiasm, our ardent debates, and our large majorities should convince everyone, whether friends, political opponents or enemies, that it is no longer Carthage that must be destroyed, but nuclear warfare.

This can be done only by disarmament. Let us change the name of our Committee, Mr. President, and call it, instead of the Committee on Armaments, the Committee on Disarmament. That, at least, is something on which we should all agree.

I know I am talking about an ideal and that we are dealing in realities, but at least let this reality enable men to live and, above all, to live in peace. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I would first like to thank the Assembly on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments for the interest it has shown in our reports. I would also like to thank our guest speakers for the way in which they have enlivened our debate, and to thank all who have taken part for their interesting contributions.

I am speaking now primarily as the Rapporteur for Document 288. In my capacity as Chairman I will limit myself to two comments. A misunderstanding may perhaps have arisen from the reports by Lord Kennet and Mr. Duynstee, since it was said that the multilateral force should be regarded as an alternative to disarmament. This was not the opinion of our Com-

M. Moutet (suite)

Voilà pourquoi je ne suis pas d'accord avec vous en ce qui concerne la bombe miniature ; humainement, oui ; mais psychologiquement, politiquement, je n'y crois pas.

Je ne vais pas regarder dans le détail les rapports ; je ne vais pas discuter tous les projets de recommandations présentés. J'en ai voté des motions dans ma vie ! Ce qui comptait en général, ce n'était pas tant le texte des motions que le nombre de voix qu'elles obtenaient.

J'aimerais que les projets de recommandations dont nous parlons soient votés à l'unanimité ; je regretterai votre absence, mon cher M. Baumel.

Nous nous sommes trouvés d'accord devant les parlementaires de l'O.T.A.N. sur deux points, avec le général Billotte, lorsqu'il a demandé une réunion commune pour envisager les conditions dans lesquelles on pouvait organiser ou contrôler la bombe atomique, et je suis d'accord avec vous lorsque vous êtes opposé à la bombe miniature. J'aurais aimé que vous ne présentiez pas d'amendement et que vous votiez seulement ceux qui ont été déposés. Ce n'est pas cela qui compte. Clemenceau annonçait parfois, sous une forme humoristique, l'énorme travail parlementaire que l'on pouvait faire pour le mince résultat que l'on obtenait et il disait : « Vous éprouvez le besoin de prendre un marteau-pilon quand il s'agit d'écraser une mouche ».

Evidemment, nous faisons beaucoup de travail et l'on ne s'en doute pas souvent. Une grande partie de ce travail n'a pas toujours le résultat qu'il devrait avoir, mais dans les circonstances actuelles, au moment où, après un travail qui a duré des semaines et des mois — nous avons déjà voté une fois un rapport de M. Duynstee sur la force multilatérale — il s'agit, avec le rapport de Lord Kennet, de savoir s'il faudra une force de l'O.T.A.N., comment il faudra organiser l'autorité politique supérieure, comment il pourra éventuellement y avoir des colloques entre les représentants des divers gouvernements atlantiques — et tout cela c'est l'avenir — ce que nous voulons, c'est donner une matière de discussion de ces problèmes essentiels sur lesquels il faut prendre position et arriver à un accord. C'est cela qui est grave, c'est cela que vous demandent les peuples : il faut arriver à rendre impossible la guerre atomique. Si vous n'arrivez pas à la rendre impossible, il faut alors que celui qui aurait commis ce mons-

trueux crime de la déclencher en soit la plus grande victime. C'est à cela qu'il faut tendre.

Si j'avais un reproche à vous faire, c'est peut-être cette sorte de sérénité avec laquelle vous discutez de problèmes aussi importants. Je voudrais que chacun de vos discours fût une sorte de trompette de Jéricho qui fit tomber toutes les murailles, toutes les barrières ; que vous disiez que c'est une chose abominable que la guerre nucléaire. Nous en parlons parce que nous avons un idéal : cet idéal, c'est que les hommes désarment et que l'humanité ne soit pas condamnée perpétuellement à tuer, à tuer, hélas, individuellement les hommes pour ce qu'ils pensent, ou collectivement pour ce qu'ils représentent d'opposition à des intérêts.

L'enthousiasme que nous pouvons posséder, l'ardeur que nous pouvons mettre dans nos délibérations, la force de nos majorités, devraient convaincre tous les peuples quels qu'ils soient, amis, adversaires ou ennemis, que ce qu'il faut détruire ce n'est plus comme autrefois Carthage, c'est la guerre atomique.

Elle ne peut l'être que par le désarmement. Débaptisez notre commission, mon cher Président, qu'elle ne soit plus la commission des armements, mais la commission du désarmement. Voilà sur quoi nous devrions tous être d'accord.

Je sais bien que c'est un idéal et que nous vivons dans le réel, mais, au moins, que cette réalité rende les hommes capables de vivre et surtout de vivre en paix. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, je tiens avant tout à remercier mes collègues pour tout l'intérêt avec lequel ils ont étudié nos rapports. Je remercie les orateurs que nous avons invités à l'Assemblée d'avoir contribué à animer la discussion. Je remercie tous ceux qui ont pris la parole de la contribution intéressante qu'ils nous ont apportée.

Mais c'est surtout à titre d'auteur du rapport qui a été distribué sous le n° 288 que je dois prendre la parole devant vous. Aussi les remarques que je vous adresserai en tant que président de la commission se limiteront-elles à deux. Après avoir lu les rapports de Lord Kennet et de M. Duynstee, nous risquons de nourrir un malentendu, car il y est dit que la force multilaté-

Mr. Kliesing (continued)

mittee, which considers disarmament and the multilateral force to be two separate political objectives, neither automatically excluding the other, but being mutually compatible.

My second remark concerns the question which Mr. Montini put yesterday to Professor Kissinger. I rather gathered from his question that Mr. Montini was under the impression that the Americans were opposed to setting up a parliamentary assembly. That is not true. A Subcommittee of the Committee on Defence Questions and Armaments visited the United States last year and had numerous discussions with American politicians. We learnt from these that the Americans are very much in favour of an Atlantic Consultative Assembly which would concern itself with the affairs of NATO and OECD. What they do not want is to be members of the Consultative Assembly of the Council of Europe. The NATO Parliamentarians' Conference did in fact last year set up a special committee under the chairmanship of my predecessor Lord Crathorne, who is with us today and can bear me out in this. This special committee has decided that such an idea cannot be implemented at present, not because of American objections but — I am sorry to have to say — because of objections from various quarters in Europe.

I want now to reply to a few points raised in connection with my report, Document 288. I will try to be brief.

Mr. Erler has rightly said that it is still too early to make all the decisions, that we ought rather to prepare decisions; that we ought, along with the Americans, to think hard about the credibility of deterrence; and that it is important most of all for Europeans to accept their share of responsibility in world politics. I share this view, which seems to me to mean that we must agree on the need for a unified NATO strategy and that we must co-ordinate the development of our defence with our political and economic development in an Atlantic context.

Next, a word to Mr. Ridley, who has obviously misunderstood me. He says I spoke of a Euro-

pean nuclear force being possible only on the basis of the French development. What I said in the first place was that the effect of the Moscow Treaty was to make the creation of a European nuclear force much more difficult, and then I went on to outline a whole series of theoretical possibilities. That the creation of a European force should depend on the French development alone would be true only if the latter called for further test explosions. In all other eventualities — in the case of the transfer of nuclear production, or of information leading directly to production — there would of course be a whole range of other possibilities to choose from.

I now want to reply to Mr. Clark. He acknowledges that my report is conceived in a European spirit. I think any Rapporteur has to set aside all national feelings in this Assembly and approach his work from a European standpoint.

And so to the part played by Great Britain in bringing the Moscow Treaty into being. Mr. Clark referred to paragraph 33 of my report, but I think it has escaped his notice that this is included under the general heading "The effects of the Treaty on the world in general". I would like to remind him that the main thing for which we have to thank Britain is that she represented and asserted European interests, and that, in the nature of things, this must obviously take second place to the conflict of views between the two major protagonists.

Mr. Clark has suggested that I did not seem as enthusiastic about the Treaty as I might have been. I think, however, that my judgment was an entirely positive one. While enthusiasm is a very fine thing, it belongs to the realm of feeling; it is an emotion. As a politician I consider that in the case of a Treaty so important as this — and Mr. Clark himself said yesterday that my assessment was a cool and calm one — a positive judgment based upon a sober, one might almost say an ice-cold analysis, is worth more than a favourable judgment based only upon an understandable emotion.

Finally there is the problem of consultation. To be sure, Mr. Clark is right in saying that, where NATO is concerned, the blame rests with Europe, and not with Britain or the United States alone. I agree. I know, too, of the attempts

M. Kliesing (suite)

rale doit être considérée comme une solution de rechange au désarmement. Telle n'est pas l'opinion de notre commission qui, au contraire, estime que le désarmement et la force multilatérale représentent deux objectifs politiques différents dont, en principe, l'un n'exclut pas l'autre, et qui, au contraire, peuvent se compléter.

Permettez-moi une seconde remarque, à propos de la question que M. Montini a posée hier à M. Kissinger. Si je l'ai bien comprise, M. Montini a l'impression que les Américains sont opposés à l'institution d'une assemblée parlementaire. Or, je ne le crois pas. Une sous-commission de la Commission de Défense s'est rendue aux États-Unis l'année dernière, et ses membres ont pu avoir de nombreuses conversations avec des hommes politiques américains. Ils ont constaté que les États-Unis accepteraient très volontiers la création d'une assemblée consultative atlantique traitant les questions qui sont du ressort de l'O.T.A.N. comme de l'O.C.D.E. Ce qu'ils repoussent, c'est l'idée de participer à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. La Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. a même organisé l'année dernière une commission spéciale sous la présidence de mon prédécesseur, Lord Crathorne, ici présent, qui peut confirmer ce que je vous dis : cette commission spéciale a constaté que si, à l'heure actuelle, une telle idée n'est pas réalisable, c'est en raison, non de l'opposition américaine, mais, hélas, de celle des diverses autorités européennes.

Et maintenant, permettez-moi quelques observations sur ce qui a été dit de mon rapport, Document 288. Je vais tâcher d'être très bref.

M. Erler a dit avec raison qu'il est encore trop tôt pour prendre toutes nos décisions et qu'il vaut mieux commencer par les préparer ; qu'avec les Américains, nous devons réfléchir au moyen de renforcer la crédibilité de la dissuasion et qu'il était avant tout indispensable que les Européens assument leur part des responsabilités en matière de politique mondiale. Je partage cette opinion et j'en tire la conséquence que nous devons nous mettre d'accord pour réaliser une stratégie unifiée de l'O.T.A.N. et coordonner les problèmes que pose le développement de notre défense avec ceux que pose l'évolution politique et économique dans le monde atlantique.

Un mot maintenant à l'adresse de M. Ridley, qui m'a évidemment mal compris, puisqu'il croit

m'avoir entendu affirmer que la force nucléaire européenne ne pouvait s'édifier que sur la base des réalisations françaises. J'ai dit tout d'abord qu'une incidence du Traité de Moscou était d'avoir rendu extrêmement difficile la création d'une force nucléaire européenne. J'ai exposé ensuite toute une gamme de possibilités théoriques. Qu'une force nucléaire européenne ne puisse être créée que sur la base des réalisations françaises ne serait vrai que dans le cas où ces réalisations exigeraient encore que soient pratiquées par la France des explosions expérimentales. Dans tous les autres cas, c'est-à-dire s'il y a transfert de production, ou communication d'informations concernant directement la production, nous nous trouverions évidemment devant toute une gamme d'autres possibilités.

Je répondrai maintenant à M. Clark. Il trouve dans mon rapport un esprit européen accusé. Je crois que, devant cette assemblée, tout rapporteur est obligé de dépasser ses sentiments nationaux et de se placer nécessairement sur le terrain européen.

J'en viens à la question du rôle qu'a joué la Grande-Bretagne dans la conclusion de ce traité. M. Clark a cité ici le paragraphe 33 de mon rapport. Mais j'ai l'impression qu'il a oublié que ce paragraphe 33 est précédé du titre : « L'incidence du traité sur le monde en général ». J'estime que le rôle important que la Grande-Bretagne a joué dans cette affaire consistait surtout à représenter et à évaluer les intérêts européens et qu'étant donné l'ordre de grandeurs, ce sujet est forcément un peu à l'arrière-plan, éclipsé par la discussion des deux colosses.

Il a paru aussi à M. Clark que je n'avais pas exprimé assez d'enthousiasme à propos de la conclusion de ce traité. Il me semble pourtant avoir porté sur celui-ci un jugement très positif. L'enthousiasme est une très belle chose, mais il est un sentiment, il est une émotion. En tant qu'homme politique, j'estime qu'à propos d'un traité d'une pareille gravité — vous avez dit hier que je l'avais analysé avec beaucoup de froideur et de retenue — un avis positif fondé sur une analyse objective, glaciale si vous voulez, a plus de valeur que s'il jaillissait d'une compréhensible émotion.

Venons-en, pour finir, au problème de la consultation. Vous avez raison de dire qu'en ce qui concerne l'absence d'une consultation dans le cadre de l'O.T.A.N., le blâme ne doit pas s'adresser seulement à la Grande-Bretagne ou aux États-

Mr. Kliesing (continued)

made during the summer to bring about a meeting of the Council of Ministers of WEU. Unfortunately, however, these attempts were at no time prompted by the desire to discuss the Moscow negotiations.

I also said yesterday that the unfavourable impression created was largely tempered by the fact that most countries had acceded. I do feel nonetheless that it would be setting a dangerous precedent to dispense with consultation because there is a feeling that, "Oh well, our friends agree with what we are doing; they are bound to sign". I have used the word "precedent" because I am worried that we might be setting a dangerous example where consultation is concerned. This is something which the Defence Committee, and I personally, want to avoid at all costs.

One brief word to Mr. Baumel, who said that partnership and the claim to a nuclear monopoly are not compatible. He is not the first person to say so. I said it yesterday myself, and Mr. Bowie said the same thing when I questioned him this morning. I believe this view is shared by many Americans. But we must not forget that we are dealing here with problems that it will take ten or twenty years to solve. On this question of resolving the contradiction between nuclear monopoly and partnership, I think Mr. Baumel might make rather more allowance for the tempo of historical developments.

Finally, if we wish to progress in this direction — and I agree with Mr. Baumel that we must — the first thing surely is to bend all our efforts to creating the first and most vital condition for such progress — the existence of the second member of the partnership. We must create a European political union.

Speaking for myself, I incline to think from Mr. Baumel's remarks that it would be in his own interest, and in that of his friends, to do everything he can to bring about European political union as rapidly as possible, perhaps on

the basis of a Europe of the seven members of WEU. Our debate has shown that, under the auspices of the Moscow Treaty, WEU has a more important part to play than before. Apart from anything else, the Moscow Treaty is a call to Europe to unite politically so that her voice will carry its proper weight in the counsels of the western world. Nothing could be more important than to see that in these counsels WEU has a bigger and more lasting say than it has had in the past. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — May I ask, Mr. President, what is your intention about the course of the debate? I would like to reply to one or two points.

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly examine the amendments this afternoon at 3 o'clock, after which we will hear Mr. Kirk's address, and then vote on the proposals submitted by the Committee at about a quarter to four.

Does anyone wish to speak now?...

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee but I hope he will not mind my asking him to be brief.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — Thank you, Mr. President. I would like to reply to some of the points that have been made during the debate, but I shall be as brief as possible. It is, however, only fair that certain of the remarks that have been made should be replied to. I thank all those who have taken part in the debate, because it has been an interesting one.

One thing which struck me in Mr. Erler's remarks, to which I listened with careful attention, was the suggestion that Europe should be prepared to accept world responsibility in equal partnership. I wholeheartedly agree with that contention.

Mr. Morris made a number of remarks, but I wish to deal with only one or two of them. He

M. Kliesing (suite)

Unis, mais aussi à l'Europe. Je suis de votre avis. Je sais, moi aussi, que des efforts ont été tentés cet été pour provoquer une réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O. Malheureusement, ces initiatives ne s'inspiraient nullement du désir d'examiner sérieusement, à l'occasion d'une telle rencontre, les négociations de Moscou.

J'ai constaté également hier que l'impression fâcheuse causée par l'absence de cette consultation avait été très atténuée par le fait que la majorité des pays ont signé le traité. Mais il me semble quand même dangereux de déclarer qu'une consultation n'a pas été nécessaire parce que, comme vous l'avez dit, « nous savions très bien que nos amis seraient d'accord ». Ce serait, j'en ai peur, créer un précédent dangereux et l'on finirait par toujours supprimer les consultations en se disant : « Après tout, nos amis signent de toute façon ! » C'est à dessein que j'ai employé le mot « précédent ». Je craignais, en effet, d'en voir naître un, très dangereux, dans le domaine de la consultation. Et c'est justement ce que la Commission de Défense et moi-même voudrions éviter à tout prix.

Un mot seulement à l'adresse de M. Baumel, pour qui le *partnership* et le monopole nucléaire sont inconciliables. Il n'est pas le premier à le dire. Je l'ai dit hier et, ce matin, M. Bowie, en réponse à ma question, l'a répété. Beaucoup d'Américains sont, je crois, du même avis. Mais n'oublions pas qu'il s'agit ici d'une question dont le règlement définitif exigera de dix à vingt ans. J'ai l'impression que M. Baumel, lorsqu'il veut résoudre la contradiction entre le monopole nucléaire et le *partnership*, devrait tenir compte plus qu'il ne le fait de la cadence de l'évolution historique.

Enfin, si nous voulons avancer dans cette voie — et je pense comme M. Baumel que nous le devons — la première chose à faire n'est-elle pas de tout mettre en œuvre pour créer ce qui est ici la condition première et essentielle, à savoir l'existence même du second partenaire de ce *partnership* : il nous faut créer une union politique européenne.

Quant à moi, je déduis des déclarations de M. Baumel qu'il serait certainement de son intérêt, comme de celui de ses amis, de ne rien négliger de ce qui pourrait nous aider à réaliser le plus rapidement possible cette union politique euro-

péenne, sur la base peut-être de l'Europe des Sept représentée à l'U.E.O. ; nous devrions tirer de nos débats la conclusion que, sous les auspices précisément du Traité de Moscou, l'U.E.O. est appelée à jouer un rôle plus important que par le passé. Le Traité de Moscou ne lance-t-il pas aussi un appel à l'Europe, l'invitant à s'unir politiquement, pour que sa voix puisse éveiller dans le concert des puissances mondiales l'écho qui convient ? Et que pouvons-nous faire de mieux, en ce sens, que de nous efforcer de conquérir pour l'U.E.O. une autorité plus forte et plus durable que celle qui lui a été reconnue jusqu'à présent ? (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Puis-je vous demander, M. le Président, quelles sont vos intentions au sujet de la suite de ce débat ? Je voudrais répondre sur un ou deux points ?

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée d'examiner les amendements cet après-midi, à 15 heures, puis d'entendre M. Kirk et, vers 15 h. 45, de voter les propositions soumises à la commission.

Quelqu'un désire-t-il prendre la parole maintenant ?...

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*). — Oui, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Vous avez la parole. Je vous prie de ne pas m'en vouloir si je vous demande d'être bref.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Certainement, M. le Président. J'aimerais répondre à certains arguments présentés au cours de la discussion ; je le ferai aussi brièvement que possible. Toutefois, il faut bien répondre à certaines observations qui ont été présentées. Je remercie tous ceux qui ont pris part à ce débat, qui fut très intéressant.

Il y a un point qui m'a frappé dans l'intervention de M. Erler, à laquelle j'ai prêté toute mon attention, c'est la suggestion que l'Europe devrait être prête à accepter sur un pied d'égalité une responsabilité mondiale. Je souscris sans réserve à cette affirmation.

M. Morris a présenté un certain nombre de remarques, mais je n'en retiendrai qu'une ou

Mr. Duynstee (continued)

said that such a multilateral force as I envisaged would mean the proliferation of armaments. I would like to comment on that. Technology has reached such a stage — or certainly will reach such a stage within the next few years — that it is possible to control the explosion of nuclear missiles by such systems as remote control and permissive link systems. Hence, if nuclear weapons or nuclear means are handed over to particular units or countries, the explosion can be centrally controlled from a given place. If at that spot one has a nuclear executive to unlock or release the explosion potential of nuclear weapons, the whole thing would be controlled and there would be no proliferation. As I have suggested, however, this nuclear executive should not comprise only one man taking the decision, but should be a small committee, as small as possible, comprising either three or five people, which would give the ideal spread of command. If we set up a committee which goes beyond the number of three or five, we shall have an unmanageable body.

Several speakers have referred to the financial aspect of this question. I think the cost of a multilateral manned force is minute; it represents only a very small proportion of the gross national product, expressed simply in decimals, and we expect a natural increase of roughly 4% per annum in our gross national product. I think it can be said in all fairness that the financial argument against the multilateral manned force is not a very strong one. I am not saying that such a force will cost nothing, but we can take the cost in our stride because of the automatic annual increase in the gross national product. I am not impressed by the financial argument against the establishment of a multilateral force.

Mr. Ridley said, among other things, that he would be against the United States relinquishing its veto. Other speakers have said more or less the same thing. It is my considered opinion that if the United States retains its veto, in the long run, ten or twenty years, we shall see the development of individual nuclear efforts here in Europe and perhaps elsewhere. That is my considered opinion as a continental European. We have already the United Kingdom individual

effort and the French individual effort and no one can guarantee that this sort of thing will not go much further. From the appendix to my report it will be seen that certain nations are quite able, if not at present willing, to build up a nuclear potential of their own. I would mention two neutral countries, Sweden and Switzerland, who have reserved their position in this matter and who may be tempted to do this if a further proliferation of armaments takes place. We have also to consider the position of countries such as India.

Mr. Ridley thought my suggestion was an illogical solution to an illogical problem. The problem is perhaps illogical, though we could discuss this point in some detail, but I hold the contrary opinion. I have tried to be as logical as possible, and I think my suggestion is logical. It is possible to regard it as illogical only by starting from the thesis of national sovereignty. It is a question of whether we take the view that we should have European integration or Atlantic integration in the military field, and in that case what I have put forward is a logical solution to the problem, but if we take national sovereignty as the basis of our conduct we can regard my solution as an illogical one. I happen, however, to take the opposite view.

Mr. Stonehouse says that I display a chronic fear and mistrust of the United States. It may sound conceited if I say this, but I invite him to look at an article which I wrote for a NATO publication in April 1962, and there he will find my thoughts on this issue. I have no fear or mistrust of the eventual attitude of the United States, but what I regard as of importance is what the USSR may think. We were told yesterday how much depends on what one's opponent believes. It is my belief that if nuclear responsibility is shared in the Atlantic Alliance so that the European voice can make itself heard in the ultimate decision we shall increase the credibility of the deterrent. I indicate that in my report.

Mr. Stonehouse also remarked that we should not venture into a multilateral force, because what would happen if Russia did the same with regard to China? I do not think the position is similar in any respect whatever. Apart from the possibility of remote control it is not possible

M. Duynstee (suite)

deux. Il a dit que la force multilatérale que j'envisageais aurait pour effet la prolifération des armements. J'aimerais m'expliquer sur ce point. La technique a fait de tels progrès — ou fera certainement de tels progrès au cours des quelques années à venir — qu'il est possible de commander l'explosion des engins nucléaires à distance et à l'aide d'un dispositif de verrouillage électronique. Il s'ensuit que si les armements nucléaires ou les moyens nucléaires sont remis à des unités ou des pays particuliers, l'explosion pourra être commandée dans un centre situé en un lieu donné. Si, à cet endroit, il existe un exécutif nucléaire pour déverrouiller les armes nucléaires, c'est-à-dire libérer leur puissance explosive, l'ensemble de ces actes sera contrôlé et il n'y aura pas de prolifération. Toutefois, comme je l'ai suggéré, cet exécutif nucléaire ne devrait pas se composer d'une seule personne qui aurait à prendre la décision, mais d'un comité restreint, aussi restreint que possible, comprenant trois ou cinq membres, ce qui constituerait le nombre idéal de personnes chargées du commandement. Si l'on crée un comité constitué de plus de trois ou cinq membres, cet organisme sera impossible à diriger.

Plusieurs orateurs ont évoqué l'aspect financier de la question. J'estime que le coût d'une force multilatérale à effectifs mixtes est minime ; il ne représente qu'un très faible pourcentage du revenu national brut, n'atteignant même pas 1 %, alors que nous escomptons pour ce revenu un accroissement normal de l'ordre de 4 % par an. J'estime que l'on peut dire en toute impartialité que l'argument financier contre la force multilatérale n'a pas un très grand poids. Je ne prétends pas qu'une telle force n'entraînera pas de frais, mais nous pourrions absorber ce coût en raison de l'accroissement automatique chaque année du revenu national brut. L'argument financier invoqué à l'encontre de la création d'une force multilatérale ne me fait pas grande impression.

M. Ridley a dit, entre autres choses, qu'il n'était pas partisan de l'abandon par les Etats-Unis du droit de veto. D'autres orateurs ont exprimé une opinion sensiblement analogue. Après mûre réflexion, j'estime que si les Etats-Unis conservent leur droit de veto, on verra, à longue échéance, dans dix ou vingt ans, se développer individuellement les efforts nucléaires, ici en Europe, et peut-être ailleurs. C'est l'opinion bien réfléchie d'un Européen du continent. Nous

avons déjà l'effort individuel du Royaume-Uni et l'effort individuel de la France, et nul ne pourrait garantir que ces exemples ne vont pas se propager. On verra dans une annexe à mon rapport que certaines nations sont tout à fait capables, même si elles ne le désirent pas actuellement, de mettre sur pied leur propre potentiel nucléaire. Je mentionnerai deux pays neutres : la Suède et la Suisse, qui ont réservé leur position dans ce domaine, et qui pourraient être tentés de se lancer dans cette entreprise si l'on assistait à une prolifération accrue des forces nucléaires. Il nous faut également prendre en considération la situation de pays comme l'Inde.

M. Ridley est d'avis que ma suggestion constitue la solution illogique d'un problème illogique. Le problème est peut-être illogique, encore que nous puissions examiner la question en détail, mais je suis de l'avis contraire. En tout cas, je me suis efforcé d'être logique et j'estime que ma suggestion l'est également. Il n'est possible de la considérer comme illogique qu'en se fondant sur la thèse de la souveraineté nationale. La question est de savoir si nous nous prononçons en faveur de l'intégration européenne ou de l'intégration atlantique dans le domaine militaire, et, dans ce cas, ce que j'ai suggéré constitue une solution logique au problème, mais si nous prenons pour base de conduite la souveraineté nationale, la solution peut paraître illogique. Il se trouve, toutefois, que je suis de l'avis opposé.

M. Stonehouse déclare que je manifeste une crainte et une méfiance chroniques à l'égard des Etats-Unis. Sans vouloir paraître prétentieux, je l'invite à se reporter à un article que j'ai écrit pour une publication de l'O.T.A.N. en avril 1962. Il y lira ce que je pense à ce sujet. Je n'éprouve ni crainte ni méfiance à l'égard de l'attitude finale des Etats-Unis, mais ce qui importe, à mon avis, c'est l'opinion de l'U.R.S.S. On nous a dit hier à quel point nous dépendons de ce que croit notre adversaire. J'ai la conviction que si la responsabilité en matière nucléaire est partagée au sein de l'Alliance atlantique, de telle sorte que l'Europe puisse faire entendre sa voix dans la décision finale, la crédibilité de la force de dissuasion s'en trouvera accrue. Je l'ai indiqué dans mon rapport.

M. Stonehouse a également fait remarquer que nous ne devrions pas nous hasarder à faire partie d'une force multilatérale ; que se passerait-il, en effet, si la Russie agissait de même à l'égard de la Chine ? Je ne crois pas qu'il y ait la moindre analogie entre ces deux situations. Indépendam-

Mr. Duynstee (continued)

psychologically that any European country would turn its nuclear arsenal against the United States, whereas if China were given nuclear weapons, by any country whatever, there is no guarantee whatever that a Chinese nuclear potential would not be used against Russia. We have here a particularly advantageous position in the Atlantic Community with regard to sharing when compared with the relationship between China and Russia. I do not see any reason why we should throw overboard this advantageous position which the Atlantic world enjoys.

I thank Mr. Matteotti for his very firm support of the draft Recommendation and report which I have submitted.

Mr. Gresham Cooke's idea that a surface multilateral force should have a NATO flag appeals to me. He implied that we should have a go at setting up such a multilateral surface fleet and I agree with him.

I thank Mr. Kliesing for the support which he has lent to my report.

Mr. Clark asks whether a mixed-manned force is necessary. In my opinion it is. It is first of all a means to an end, a sort of school or university for nuclear education to begin. Secondly, I feel that it is a means of stopping the proliferation of nuclear weapons and relinquishing, as a long-term policy, the American veto.

Sir Eric Errington gave his opinion on the Minuteman squadron force on United States soil and said he would have preferred to have it in Europe. I do not think European States would be prepared to do so. I think we share Sir Eric's view that the advantage of partaking in the missile force stationed in the deserts of the North American Continent is that a great intertwining, a great interlacing of our mutual defence effort would be achieved. Furthermore, in future in the context of arms control and the establishment of a minimum deterrent level, I think such a modality of the nuclear force would have very great virtue.

Mr. van Riel's remark was made in Dutch and so perhaps I may be permitted to reply to him in Dutch.

(Mr. Duynstee continued in Dutch)

Mr. van Riel hopes that the period of thaw in the cold war would not be as long as my introduction suggested. I mentioned a period of from 18 to 25 years, but I sincerely hope Mr. van Riel is right. I prefer however to proceed with a certain amount of caution, and that is why I based myself on the assumption that it would last from 18 to 25 years. If I turn out to be mistaken, no one will be more delighted than myself. It would indeed be particularly gratifying — if I may be permitted an understatement — should the period of thaw be of very short duration.

I have already made it clear in my reply to other speakers why, in my view, the defence system advocated in the draft Recommendation is credible. My main arguments on this matter will be found in paragraph 2.33.

Apart from credibility, there is another factor I would like to stress, and that is democracy. A few centuries ago decisions on matters of life and death were still in the hands of one person — a king, for example. As time went by this power was found to be excessive, and it was decided to provide the king with a government whose task it was to ensure that fair decisions were reached. Subsequently, parliaments were set up to exercise control over the government. In our own western set-up it is, I feel, no more than sound democracy for life-and-death decisions — such as the decision whether to use nuclear weapons — not to be in the hands of one person. The responsibility for these decisions must be shared, if only because it is much too heavy to be borne by one person.

Thus, both from a practical and from a democratic point of view, it is not right for such life-and-death decisions to be left to one person. The complexity of the problem requires it to be the responsibility of a small committee. To give one man such power is, in my view, contrary to our democratic traditions.

Mr. van Riel referred to the cost of implementing this plan. In the Netherlands we have just given up calculating prices and salary scales to a decimal point. The cost of a nuclear weapon as a percentage of the gross national product is

M. Duynstee (suite)

ment de la possibilité du contrôle à distance, il est psychologiquement impossible qu'un pays européen quelconque tourne son arsenal nucléaire contre les Etats-Unis, alors que si un pays quelconque dotait la Chine d'armes nucléaires, il n'existe absolument aucune garantie que le potentiel nucléaire chinois ne serait pas utilisé contre la Russie. Notre position dans la Communauté atlantique présente un avantage sensible en ce qui concerne le partage des responsabilités nucléaires, si nous la comparons aux rapports existant entre la Chine et la Russie. Je ne vois pas la moindre raison pour que nous renoncions à la position avantageuse dont jouit le monde atlantique.

Je remercie M. Matteotti pour avoir soutenu si énergiquement le projet de recommandation et le rapport que j'ai présentés.

Je suis séduit par l'idée de M. Gresham Cooke qu'on devrait doter d'un drapeau de l'O.T.A.N. une force multilatérale de surface. Il est d'avis que nous devrions tenter de mettre sur pied une flotte multilatérale d'unités de surface, et je suis d'accord avec lui.

Je remercie M. Kliesing d'avoir appuyé mon rapport.

M. Clark demande si une force à effectifs mixtes est indispensable. Je le crois ; c'est avant tout un moyen vers une fin, une sorte d'école ou d'université où l'on pourra commencer à dispenser l'enseignement nucléaire. En second lieu, j'estime que c'est un moyen de mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires et, dans une politique à long terme, au veto des Etats-Unis.

Sir Eric Errington a donné son opinion sur l'installation en territoire américain d'un escadron d'engins Minuteman et il a déclaré qu'il préférerait que cette installation se fasse en Europe. Je ne crois pas que les Etats européens seraient disposés à le recevoir. Nous estimons, je crois, avec Sir Eric, que la participation à la force d'engins stationnée dans les déserts du continent nord-américain offre cet avantage qu'une étroite combinaison de nos efforts de défense mutuels serait ainsi réalisée. En outre, dans l'avenir, j'estime qu'en matière de contrôle des armements et pour l'établissement d'un niveau de dissuasion minimum, ce genre de force nucléaire présenterait de très grands avantages.

La remarque de M. van Riel ayant été présentée en hollandais, il me sera peut-être permis de lui répondre dans cette langue.

(M. Duynstee poursuit en néerlandais)

M. van Riel espère que la période de dégel faisant suite à la guerre froide sera moins longue que je l'ai supposé dans mon exposé introductif. J'ai parlé de 18 à 25 ans. Cependant, j'espère très vivement que M. van Riel aura raison. Personnellement, je préfère montrer une certaine prudence en ce domaine ; c'est la raison pour laquelle j'ai pris comme point de départ une durée de 18 à 25 ans. S'il s'avérait que je me sois trompé, je serais le premier à m'en réjouir. Il serait, en effet, particulièrement souhaitable — le mot est trop faible — que la période de dégel puisse être de très courte durée.

Dans ma réponse à d'autres orateurs, j'ai déjà précisé pour quelle raison le système de défense proposé dans la recommandation me paraissait plausible. L'essentiel de mon argumentation, vous le trouverez au paragraphe 2.33.

Outre la plausibilité, il y a un autre facteur sur lequel je voudrais mettre l'accent, à savoir la règle démocratique. Il y a quelques siècles encore, un seul personnage, le roi par exemple, pouvait décider dans les questions de vie ou de mort. Plus tard, on a trouvé que c'était excessif et on a décidé d'adjoindre au roi un conseil des ministres, chargé de contrôler le caractère équitable des décisions. Ensuite, on a créé des parlements pour exercer un contrôle à leur tour. Dans le cadre de nos structures occidentales, il me paraît relever d'une saine démocratie que les décisions de vie ou de mort — c'est de cela qu'il s'agit en définitive lorsqu'il faut décider de l'emploi des armes nucléaires — ne soient pas confiées à une seule personne. La responsabilité de ces décisions doit être partagée, notamment parce qu'elle est beaucoup trop lourde pour être assumée par un seul homme.

Tant du point de vue pratique que démocratique, ce serait donc une erreur de s'en remettre, pour ces décisions vitales, à une seule personne. La complexité du problème réclame l'intervention d'un comité restreint. Confier un pouvoir si exorbitant à un seul homme me paraît contraire à nos traditions démocratiques.

M. van Riel a parlé des frais qu'occasionnerait la réalisation du plan proposé. Aux Pays-Bas, nous avons renoncé à tenir compte des décimes placés après la virgule lorsqu'il s'agit de prix et salaires. Par rapport au produit national, le coût

Mr. Duynstee (continued)

no more than the figures that come after the dot. In view of the political importance of the multilateral force, such considerations should not, I think, be taken into account. A broader view should be taken. The cost aspect counts for little in a matter with such vital political implications.

Mr. van Riel also said the Americans would welcome a Minuteman force partly financed by Europe, and would therefore appreciate European participation in a squadron of this kind in the United States.

Later he said we must be willing to accept our share of the sacrifices if we wanted a say in the decisions. I believe our contribution to the Minuteman force in the United States must be seen as an expression of Europe's willingness to share in the cost of our common defence.

Finally, I would like to thank Mr. Jannuzzi for his support of the draft Recommendation contained in the report.

(Mr. Duynstee resumed speaking in English)

With regard to Mr. Baumel's contribution, he stated that the multilateral force would have small political value. Now, as I said before, I think this force is a means to an end, namely, to avoid proliferation quite apart from participating in the eventual decision-making as a means to an end to achieve the relinquishment of the United States' veto. In regard to the report before the Assembly, it is the first time that a European Assembly has made the suggestion with regard to the existing power of veto of the United States. I must say I am surprised nevertheless that Mr. Baumel apparently intends not to support the draft Recommendation which has been submitted.

I would like to thank Mr. Moutet for his support of our contention.

Finally, yesterday Professor Bowie said one thing which was very true, and that is that to decide to do nothing is just as much a decision as to decide to do something. But in our dynamic world I think it is usually bad to opt for a *status quo* situation. Admittedly the report and

the draft Recommendation are rather forward-looking, but I have tried to formulate a solution to the way things might evolve in the future. I hope the Assembly will vote for the draft Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

Does anyone else wish to speak ?...

The general debate is closed.

The rest of the debate will be resumed at this afternoon's Sitting.

5. Amendment of Rule 39 (7) of the Rules of Procedure of the Assembly and Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly

(Debate on the Reports of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Votes on the conclusions of the Committee, Doc. 299, and on the draft Resolution, Doc. 300)

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with the Assembly's decision, we shall now debate the two reports from the Committee on Rules of Procedure and Privileges. We will begin by debating the Committee's report on the amendment to paragraph 7 of Rule 39 of the Rules of Procedure of the Assembly, Document 299.

I would remind you that, under Rule 51, paragraph 3, of the Rules of Procedure, the debate must be confined to the actual texts.

I call Mr. Seidl, Chairman of the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

Mr. SEIDL (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, you may rest assured that I shall not keep you more than a moment or two. Urgent reasons compel the absence of the Rapporteur, Mr. Bell, and he has asked me to take over his report.

This deals with an amendment to Article IV of the Charter and the corresponding Rule 4 of the Rules of Procedure. These have not, in the past, covered the question of the Assembly's permanent seat ; they provide that sessions of the Assembly shall be held at the seat of the Council of Europe. Now that the Assembly has made its home here in Paris, where the Office of the Clerk is also situated, a number of delegates

M. Duynstee (suite)

d'une arme nucléaire ne représente en pourcentage guère davantage que ces chiffres qui viennent après la virgule. Vu l'importance politique de la force multilatérale, j'estime qu'il ne faut pas s'arrêter à ce genre de considérations, mais qu'il faut situer le problème dans un contexte plus large. Le coût de l'opération ne peut entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'une matière dont l'importance politique est aussi considérable.

D'autre part, M. van Riel a déclaré que les Américains seront heureux de disposer d'une force de Minuteman payée en partie par les Européens et qu'ils se réjouiront dès lors de voir l'Europe participer à l'installation de cet escadron aux États-Unis.

L'orateur a souligné ensuite que nous devons nous montrer disposés à assumer notre part des sacrifices, si nous voulons obtenir un certain droit de regard. Je crois qu'il faut voir dans notre contribution à la force de Minuteman constituée aux États-Unis, la preuve du désir de l'Europe de contribuer ainsi aux frais de la défense commune.

Enfin, je voudrais remercier M. Jannuzzi pour l'appui qu'il a accordé au projet de recommandation figurant au rapport.

(M. Duynstee reprend la parole en anglais)

En ce qui concerne l'intervention de M. Baumel, il a déclaré que la force multilatérale n'aurait qu'une faible valeur politique. Or, ainsi que je l'ai déjà dit, je considère cette force comme le moyen d'atteindre un certain but, à savoir, éviter la prolifération des armes nucléaires, sans parler de la participation à d'éventuelles décisions qui serait un moyen de parvenir à l'abandon par les États-Unis de leur droit de veto. En ce qui concerne le rapport dont l'Assemblée est saisie, c'est la première fois qu'une assemblée européenne fait une proposition concernant le droit de veto des États-Unis. Je suis réellement surpris que M. Baumel ne semble néanmoins pas vouloir appuyer la recommandation présentée.

Je tiens à remercier M. Moutet du soutien qu'il nous a donné.

Enfin, M. Bowie a dit hier une chose très exacte, à savoir que décider de ne rien faire, c'est prendre une décision, tout comme décider de faire quelque chose. Mais dans notre monde dynamique, je crois qu'il est mauvais, en général, d'opter pour le statu quo. Je concède que le rap-

port et la recommandation anticipent plutôt sur l'avenir, mais j'ai essayé d'élaborer une solution tenant compte de l'évolution possible de la situation. J'espère que l'Assemblée votera le projet de recommandation. *(Applaudissements)*

M. le PRESIDENT. — Merci, M. le rapporteur.

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

La suite du débat est renvoyée à la séance de cet après-midi.

5. Modification de l'article 39 (7) du Règlement de l'Assemblée, et de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement de l'Assemblée

(Discussion des rapports de la Commission du Règlement et des Immunités et votes sur les conclusions de la commission, Doc. 299, et sur le projet de résolution, Doc. 300)

M. le PRESIDENT. — Conformément à la décision prise par l'Assemblée, nous abordons la discussion de deux rapports de la Commission du Règlement et des Immunités. Nous commençons par la discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités sur la modification de l'article 39 (7) du Règlement de l'Assemblée, Document 299.

Je rappelle que, conformément à l'article 51 (3) du Règlement, la discussion ne porte que sur les textes.

La parole est à M. Seidl, président de la Commission du Règlement et des Immunités.

M. SEIDL (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je ne vais vous retenir qu'un très court instant. Notre rapporteur, M. Bell, empêché par des devoirs urgents, m'a demandé de vous présenter son rapport.

Il s'agit d'une modification à l'article IV de la Charte, ainsi qu'à l'article 4 du Règlement, qui ne disaient rien, jusqu'ici, du siège de l'Assemblée. En effet, ils stipulent que les sessions de l'Assemblée se tiennent au siège du Conseil de l'Europe. L'Assemblée étant établie ici à Paris, où se trouve également le bureau de son greffier, certains de nos collègues ont demandé que soient modifiés en conséquence la Charte et le Règle-

Mr. Seidl (continued)

have asked that the Charter and the Rules of Procedure be amended accordingly. The Committee on Rules of Procedure and Privileges therefore proposes the following wording :

- “1. The seat of the Assembly is at Paris.
2. Sessions of the Assembly shall be held at the seat of the Assembly unless the Bureau of the Assembly decides otherwise.”

Thus the amended text still allows us to hold meetings elsewhere should this be necessary.

I ask for your approval of this proposal, which does no more than regularise the existing state of affairs.

Thank you very much.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

The draft Resolution submitted by the Committee on Rules of Procedure and Privileges in Document 300 proposes an amendment to the Charter.

In accordance with Rule 35 of the Rules of Procedure, the majority required for the adoption of an amendment to the Charter is an absolute majority of the Representatives to the Assembly. If the Assembly is unanimous, we need not waste time on taking a vote.

Are there any objections to the draft Resolution in Document 300 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Resolution adopted unanimously*¹.

I call Mr. Bauer.

Mr. BAUER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the proposal before us is that the two most important committees of WEU, that is to say, the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, shall each have three Vice-Chairmen instead of two as has been the case so far.

1. See page 22.

The question was studied from four angles. First of all, the opinion of the Chairmen of the Committees was sought. In both instances they felt that the work went quite satisfactorily with things as they are at present.

A study was then made of the position in comparable assemblies such as the Council of Europe, the European Parliament and the United Nations. It was found that there was no similar provision in any comparable assembly of any size. Only one exception was to be found in Europe.

Thirdly, the fear was expressed that an increase in the number of Vice-Chairmen might diminish the authority and significance of that post. Finally there was a fear that, if the proposal were adopted, it would serve as a precedent for other assemblies, particularly those in Europe.

The unanimous opinion of the Committee was to reject the proposal. Since its sponsors have not withdrawn it, it has come before the plenary Assembly. I repeat that the opinion in the Committee was unanimously in favour of rejecting it.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Bauer.

Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

The Committee on Rules of Procedure and Privileges has decided that no action need be taken on the Motion for a Resolution submitted to it.

I now ask you to vote on the Committee's conclusions by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The Committee's proposals are adopted unanimously.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

M. Seidl (suite)

ment ; la Commission du Règlement et des Immunités propose à cet effet le texte suivant :

« 1. Le siège de l'Assemblée est à Paris.

2. Les sessions de l'Assemblée se tiennent au siège de l'Assemblée, à moins que le Bureau de l'Assemblée n'en décide autrement. »

Nous avons donc, même après la modification, la faculté de tenir nos sessions ailleurs, s'il en était besoin.

Je vous demande de bien vouloir adopter cette proposition qui, en somme, ne fait que consacrer un fait acquis.

Je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

Le projet de résolution que la Commission du Règlement soumet à l'Assemblée dans le Document 300 contient un amendement à la Charte.

En application de l'article 35 du Règlement, la majorité requise pour l'adoption d'un amendement à la Charte est la majorité absolue des Représentants à l'Assemblée. Nous pourrions épargner le temps que demande un scrutin si l'Assemblée était unanime.

Il n'y a pas d'opposition au projet de résolution contenu dans le Document 300 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de résolution adopté à l'unanimité*¹.

La parole est maintenant à M. Bauer.

M. BAUER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, le texte sur lequel nous avons à nous prononcer propose que, dans les deux commissions les plus importantes de l'Union de l'Europe Occidentale, celle des Questions de Défense et des Armements et celle des Affaires Générales, le nombre des vice-présidents soit, contrairement à l'usage actuel, porté à trois.

1. Voir page 22.

La Commission du Règlement et des Immunités a examiné la proposition de quatre points de vue différents. Elle a consulté, tout d'abord, les présidents des deux commissions intéressées. Ceux-ci ont déclaré, l'un comme l'autre, que la marche des travaux de leur commission était parfaitement assurée dans les conditions actuelles et s'y déroulait d'une manière satisfaisante.

L'examen a porté ensuite sur les conditions qui se présentent dans des parlements comparables au nôtre, par exemple au Conseil de l'Europe, à l'Assemblée Parlementaire Européenne et également aux Nations Unies. Il s'est révélé que la méthode proposée n'est suivie dans aucun parlement comparable à celui-ci et présentant une certaine importance. Il n'a été constaté, en Europe, qu'une seule exception.

La crainte a été exprimée ensuite qu'une augmentation du nombre des vice-présidents ne porte atteinte à l'importance, au poids de leur fonction ou ne l'affaiblisse. Finalement, certains ont dit leur inquiétude que l'adoption de la proposition ne crée un précédent que pourraient suivre d'autres parlements européens.

La commission toute entière a donc été d'avis qu'il fallait repousser la proposition. Ses auteurs ne l'ayant pas retirée, elle est soumise à l'Assemblée. Je répète une fois encore que la Commission du Règlement et des Immunités a été unanime à la rejeter.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le rapporteur.

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

La Commission du Règlement et des Immunités a conclu qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition de résolution dont elle avait été saisie.

Je mets aux voix ses conclusions, par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Les propositions de la commission sont adoptées à l'unanimité.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

The President (continued)

1. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force ; The NATO nuclear force ; Ground forces on the central front ; Navies in the nuclear age

(Debate and Votes on the Amendments to the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 293 and Amendment, 290 and Amendments ; Votes on the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 288, 293, 290, 292 and 295).

2. 4 p.m. Speech by Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany.
3. Speech by Mr. Kirk, United Kingdom Under-Secretary of State for War.

4. The revival of European co-operation in WEU (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 298 and Amendments) ;

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 301 and Amendment) ;

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 285 and Amendment) ;

The task of WEU and the present state of work (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 294).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 1.10 p.m.)

M. le Président (suite)

1. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Discussion et votes des amendements aux projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 293 et amendement, 290 et amendements ; Votes sur les projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 288, 293, 290, 292 et 295).

2. A 16 heures : Discours de M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne.
3. Discours de M. Kirk, Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni.

4. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O. (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 298 et amendements) ;

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 301 et amendement) ;

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 285 et amendement) ;

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 294).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 13 h. 10)

ELEVENTH SITTING

Wednesday, 4th December 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.

2. Attendance Register.

3. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Debate and Votes on the Amendments to the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 293 and Amendment, 290 and Amendments; Votes on the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295).

Speakers: The President, Mr. Duterne, Lord Kennet (*Rapporteur*), Mr. Brown, Mr. Kliesing (*Chairman of the Committee*), Lord Kennet, Mr. Brown, Mr. Kliesing, Mr. Brown, Mr. Erler, Mr. Kliesing, Mr. Irving, Lord Kennet, Mr. Kliesing, Mr. Duynstee (*Rapporteur*), Mr. Erler, Lord Crathorne, Mr. Moyersoem, Mr. van Riel, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Radius, Mr. Moutet, Mr. le Hodey, Mr. Kliesing,

Mr. Duynstee, Mr. Moutet, Mr. Zimmer, Mr. Margue, the President.

4. Speech by Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany.

Replies to questions put by: Mr. Kliesing, Lord Kennet.

5. Speech by Mr. Kirk, United Kingdom Under-Secretary of State for War.

6. The revival of European co-operation in WEU
The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work
(Presentation of the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment and 294).

Speakers: The President, Mr. Leynen (*Rapporteur*), Mr. Molter (*Rapporteur*), Mr. Michaud (*Rapporteur*), Mr. Zimmer (*Rapporteur*), Mr. Radius, the President.

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 26.

3. The Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance

State of European Security — Disarmament and the nuclear force; The NATO nuclear force; Ground forces on the central front; Navies in the nuclear age

(Debate and Votes on the Amendments to the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 293 and Amendment, 290 and Amendments; Votes on the draft Recommendations in the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 288, 293, 290, 292 and 295)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the debate and votes on the amendments to the draft Recommendations in the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments.

The only amendments which have been tabled concern the report on the state of European

ONZIÈME SÉANCE

Mercredi 4 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Discussion et votes des amendements aux projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 293 et amendement, 290 et amendements; Votes sur les projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295).

Interviennent : le Président, M. Duterne, Lord Kennet (rapporteur), M. Brown, M. Kliesing (président de la Commission), Lord Kennet, M. Brown, M. Kliesing, M. Brown, M. Erler, M. Kliesing, M. Irving, Lord Kennet, M. Kliesing, M. Duynstee (rapporteur), M. Erler, Lord Crathorne, M. Moyersoen, M. van Riel, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Radius, M. Moutet,

M. le Hodey, M. Kliesing, M. Duynstee, M. Moutet, M. Zimmer, M. Margue, le Président.

4. Discours de M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne.

Réponses aux questions posées par : M. Kliesing, Lord Kennet.

5. Discours de M. Kirk, Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni.

6. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O. Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux (Présentation des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294).

Intervient : le Président, M. Leynen (rapporteur), M. Molter (rapporteur), M. Michaud (rapporteur), M. Zimmer (rapporteur), M. Radius, le Président.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale

Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire, La force nucléaire O.T.A.N., Forces terrestres sur le front central en Europe, Les marines à l'âge nucléaire

(Discussion et votes des amendements aux projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 293 et amendement, 290 et amendements; Votes sur les projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 288, 293, 290, 292 et 295)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion et les votes des amendements sur les projets de recommandations contenus dans les rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Il n'y a d'amendements déposés que sur le rapport concernant l'état de la sécurité euro-

1. Voir page 26.

The President (continued)

security, disarmament and the nuclear force, Document 293, and the report on the NATO nuclear force, Document 290.

The amendment to the draft Recommendation in Document 293 has been tabled by Mr. Duterne and Mr. Radius.

I call Mr. Duterne to speak to his amendment.

Mr. DUTERNE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, this amendment, which we have submitted to the Committee on Defence Questions and Armaments, proposes the deletion of the fifth paragraph of the preamble to the draft Recommendation in Lord Kennet's very well-documented report. While we agree with the preamble's first four paragraphs, we are not altogether happy about the fifth, which could be interpreted as censuring certain countries.

It should be pointed out that the United States and Russia showed little concern about the degree and danger of atmospheric fallout until their stocks of bombs were more than sufficient for their needs. They signed the Moscow Test Ban Treaty because they believed that for the miniaturisation of nuclear weapons no further tests in the atmosphere were required.

Paragraph 11 on page 4 of Document 293 states that :

"The posting of European officers to SAC Headquarters at Omaha is designed to give America's European allies a sense of sharing in the working of this 'single chain of command'."

I stress the word "sense" which could, I think, be interpreted in such a way as to give an illusion of sharing which would not in fact be justified. Further, while this single chain of command may be desirable, to set it up now would, at the very least, be premature.

That is why Mr. Radius and I have tabled this amendment. If it had been adopted by the Committee it might well have meant the draft Recommendation being voted unanimously which would have increased its value enormously.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment ?...

I call Lord Kennet, the Rapporteur.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — This amendment was the subject of a brief discussion in the Defence Committee this morning. I think we can understand the motive which lies behind it, and I would like to say this in clarification of my own point of view in setting forth the draft Recommendation, and which so far as I know is the point of view of the Defence Committee as a whole. The fifth "Considering" which the amendment wishes to suppress refers to the danger of the proliferation of national nuclear forces and is not intended to single out any particular country, neither my own, the third nuclear country, nor the fourth nuclear country, France. It is intended to apply to the continuing possibilities of proliferation through a fifth, sixth, seventh and, indeed, a nineteenth country, and refers as much or more to the United Arab Republic and Israel and to India or China as to France.

The report in question has been passed unanimously by the Defence Committee not on one occasion but on two, and in view of this fact, and in view of the failure of a private attempt to reach a compromise form of words, I invite the Assembly to pass the draft Recommendation as it stands and to reject this amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak ?...

Then I will ask the Assembly to vote on the amendment proposed by Mr. Duterne and Mr. Radius by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is defeated.

We will go on now to the draft Recommendation on the NATO nuclear force, Document 290.

Two amendments to this draft Recommendation have been tabled by Mr. George Brown, on behalf of the Socialist Group. There has been a correction to the French text only of Amendment 1.

Mr. Brown has asked to speak to the two amendments together.

I call Mr. Brown to speak to his amendments.

M. le Président (suite)

péenne — Le désarmement et la force nucléaire, Document 293, et sur le rapport concernant la force nucléaire O.T.A.N., Document 290.

Sur le projet de recommandation contenu dans le Document 293, un amendement a été déposé par MM. Duterne et Radius.

La parole est à M. Duterne, pour soutenir cet amendement.

M. DUTERNE (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, l'amendement que nous avons déposé devant la Commission des Questions de Défense et des Armements a d'abord pour but la suppression du cinquième considérant du projet de recommandation, suite au rapport très documenté de Lord Kennet. En effet, si nous sommes d'accord en ce qui concerne les quatre premiers considérants, nous le sommes moins pour le cinquième, qui pourrait être interprété comme un blâme adressé à certains pays.

Il faut observer que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ne se sont préoccupés de l'importance et des dangers des retombées atomiques qu'au moment où leurs stocks de bombes dépassaient amplement leurs nécessités. Ils ont signé les Accords de Moscou parce qu'ils ont estimé que les explosions complémentaires aériennes, en vue de la miniaturisation de l'arme atomique, étaient devenues inutiles.

Le paragraphe 11, page 4, du rapport contenu dans le Document 293, porte notamment :

« La nomination d'officiers européens au quartier général du SAC (Commandement aérien stratégique), à Omaha, a pour but de donner aux alliés européens des Etats-Unis le sentiment de participer au fonctionnement de cette 'chaîne unique de commandement'. »

J'insiste sur le mot « sentiment », cette expression pourrait à mon sens être interprétée de manière à donner l'illusion d'une participation qui, en réalité, ne serait pas effective. De plus, si cette chaîne unique de commandement est souhaitable, sa création serait actuellement pour le moins prématurée.

C'est pourquoi mon collègue Radius et moi-même avons déposé cet amendement qui, s'il avait été voté par la commission, aurait permis un vote, à l'unanimité sans doute, du projet de recommandation, ce qui en aurait singulièrement renforcé la portée.

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un désire-t-il intervenir contre l'amendement ?...

La parole est à Lord Kennet, rapporteur.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Cet amendement a fait l'objet d'une brève discussion à la Commission de Défense, ce matin. Je pense qu'il est facile de comprendre les raisons dont il s'inspire et je voudrais préciser le point de vue que j'ai exposé en présentant le projet de recommandation, et qui est également, à ma connaissance, celui de toute la commission. Le cinquième considérant dont l'amendement réclame la suppression fait allusion au danger de prolifération des forces nucléaires nationales et il ne vise aucun pays en particulier, que ce soit le mien, la troisième puissance nucléaire, ou la France, la quatrième puissance nucléaire. Il envisage la possibilité d'une prolifération continue des armes nucléaires et leur acquisition par un cinquième, un sixième, un septième et finalement un dix-neuvième pays, et s'applique tout autant ou davantage à la République Arabe Unie et à Israël, à l'Inde ou à la Chine qu'à la France.

La Commission des Questions de Défense et des Armements a adopté le rapport en question à l'unanimité, et ce à deux reprises ; pour cette raison et aussi parce qu'une tentative officieuse n'a pas réussi à parvenir à un compromis d'ordre rédactionnel, j'invite l'Assemblée à adopter le projet de recommandation sous sa forme actuelle et à rejeter l'amendement.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de MM. Duterne et Radius.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement n'est pas adopté.

Nous passons au projet de recommandation relatif à la force nucléaire O.T.A.N., Document 290.

Sur ce projet de recommandation, deux amendements ont été déposés par M. George Brown, au nom du groupe socialiste. L'amendement n° 1 a été rectifié dans le texte français seulement.

M. Brown a exprimé le désir de défendre ses deux amendements ensemble.

La parole est à M. Brown pour soutenir ses amendements.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — Thank you, Mr. President. I wish to move, on behalf of my friends of the Socialist Group, the two amendments which we have put down to the draft Recommendation in Document 290 which Mr. Duynstee has put before us. The purpose of our amendments is to avoid the Assembly having to adopt a Recommendation which, in our view, would prove to be a diversion from the serious issues which we have to face. We have great need to examine the problems which face the Atlantic Alliance and to seek to find an answer to them. In our submission, the Recommendation before us and the nuclear force which is sometimes referred to as the multilateral force — I have heard it called the “multilateral farce” — are not in fact an answer to, or even addressed to, the problems which we have to face.

Let us face some unpalatable facts. It is a nuisance that we have to face these in public, whereas the Soviets have the advantage that they do not. We have nevertheless to work within our disadvantages and to make them our strength. There is within the Alliance at the moment a great deal of uncertainty and some discord. This has been the case for several years, and we have tended to go on avoiding the issues involved. It seems to me and to my friends that the case is now overwhelming for trying to take some decisive action to restore to the Atlantic Alliance a real sense of purpose and a real sense of partnership. After the death of President Kennedy this must be even more urgent than it was before.

We must now, it seems to us, end the complacency which has existed within the Alliance and look at the serious dangers to our security which are inherent in the bickerings and the dithering — I do not think that that is too strong a phrase — which now govern our actions to a large extent inside the Alliance.

We in the Socialist Group are glad that the emphasis in this debate has been placed on nuclear weapons. We are glad simply because most of our trouble in the Alliance centres round the uncertainty and miscalculation and misunderstanding regarding the place of nuclear weapons and their possibilities. I submit that we have now to try to come to some decisions.

Some of us are confident that Europe's political barometers are now set in a way that will lead to political changes which will help us to get the decisions which we have to make, and to get them right. With all respect to Mr. Duynstee, not only for his evident sincerity but for his ability to do what we in England call his homework, his draft Recommendation would head the Alliance off in the wrong direction.

Let us look at the MLF. I can understand the American motives in putting forward this suggestion. I understand the issues to which they were addressing themselves. I am bound to say that they are issues not always so openly and honestly faced within the Alliance as they might be, and the reasons often given to us, as we heard yesterday — let us be quite frank with each other — are not the reasons which led them to put the suggestion forward in the first place. I do not think that the proposed force will advance us in any worthwhile way, either militarily or politically.

Let us look at the military side of it first. The proposed rocket force of mixed-manned ships has been referred to. Mr. Duynstee's draft Recommendation would not only commit us to this, but it would commit us much more firmly and irrevocably than even the Americans are committed. If it ever came about, it would be only a minor fraction of the overall Atlantic deterrent capability, which means the overall American deterrent capability. If we add the *force de frappe* and the British V-bomber force, together with the proposed MLF, it would still amount to only an insignificant proportion of the total nuclear strategic deterrent force available to the allies.

Even if Europe had, as Mr. Duynstee suggested it might have — I would think rather without much substance, but I will come to that in a moment — the prerogative to fire these rockets on its own initiative, surely the second strike credibility of this force would be extremely

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous remercie, M. le Président. Je désire présenter au nom de mes amis du groupe socialiste, les deux amendements que nous avons déposés au projet de recommandation contenu dans le Document 290, présenté par M. Duynstee. Ces deux amendements ont pour objet d'éviter que l'Assemblée n'adopte une recommandation qui, à notre avis, la détournerait des graves questions que nous avons à examiner. Nous avons grand besoin d'étudier les problèmes qui confrontent l'Alliance atlantique et de nous efforcer de leur trouver une solution. Nous estimons que la recommandation qui nous est présentée ainsi que la force nucléaire désignée parfois sous le nom de force multilatérale — j'ai entendu parler de « force multilatérale » — ne constituent pas en fait une réponse aux problèmes auxquels nous avons à faire face et qu'elles ne les abordent même pas.

Mettons-nous en face de quelques faits déplaisants. Il est fâcheux que nous ayons à le faire en public alors que les Soviets ont sur nous l'avantage d'échapper à cette obligation. Il ne faut pas toutefois que nous nous laissions paralyser par ces inconvénients, mais que nous y puissions notre force. Il existe, en ce moment, au sein de l'Alliance, une grande incertitude, voire même quelques dissensions. Cette situation dure depuis plusieurs années, au cours desquelles nous avons été enclins à continuer d'éviter l'examen des problèmes en cause. Il nous semble, à mes amis et à moi, que nous nous trouvons devant la nécessité pressante d'entreprendre une action décisive pour rendre à l'Alliance atlantique le sens véritable de sa destination et du *partnership*. La mort du Président Kennedy a accentué le caractère d'urgence qui existait déjà.

Il nous faut maintenant, me semble-t-il, mettre fin à la complaisance qui s'est installée au sein de l'Alliance, et examiner les graves dangers qui menacent notre sécurité, du fait des querelles et de l'agitation — je ne crois pas que ces expressions soient excessives — qui président actuellement, dans une large mesure, à nos activités au sein de l'Alliance.

Le groupe socialiste se félicite que, dans ce débat, on ait mis l'accent sur les armes nucléaires. Nous nous en réjouissons uniquement pour la raison que la plupart de nos difficultés dans l'Alliance ont pour origine l'incertitude, les erreurs de calcul et l'incompréhension qui se manifestent quant à l'emplacement des armes

nucléaires et à leurs possibilités. J'estime qu'il nous faut maintenant aboutir à des décisions.

Certains d'entre nous croient fermement que les baromètres politiques de l'Europe en sont maintenant à un point où peuvent intervenir des changements politiques qui nous aideront à prendre, et à bien prendre, les décisions qui s'imposent. Avec tout le respect que nous avons pour M. Duynstee, non seulement pour son évidente sincérité, mais pour son aptitude à faire ce qu'en Angleterre nous appelons « les devoirs à la maison », nous estimons que son projet de recommandation détournerait l'Alliance de la bonne voie.

Considérons la force multilatérale. Je comprends bien les raisons pour lesquelles les Américains suggèrent cette solution. Je vois bien les problèmes qu'ils s'efforcent de résoudre. Il me faut bien reconnaître que ces problèmes n'ont pas toujours été abordés dans le cadre de l'Alliance aussi ouvertement et honnêtement qu'ils auraient pu l'être, et les raisons qui nous en ont été souvent données et que nous avons entendues hier encore — que la franchise soit totale entre nous — ne sont pas les raisons pour lesquelles cette suggestion fut proposée au début. Je ne crois pas que la force proposée nous fasse avancer de façon appréciable, tant dans le domaine militaire que dans le domaine politique.

Voyons d'abord l'aspect militaire. Il a été question de la proposition d'une force d'engins nucléaires placés sur des navires à équipages mixtes. Le projet de recommandation de M. Duynstee ne nous engagerait pas seulement à créer cette force, mais cet engagement aurait pour nous un caractère bien plus ferme et irrévocable que pour les Américains eux-mêmes. Si elle venait à être créée, elle ne constituerait qu'une fraction minime du potentiel atlantique global de dissuasion, ce qui revient à dire du potentiel global américain de dissuasion. Même en ajoutant la force de frappe française et la force britannique de bombardiers V à la force multilatérale proposée, cet ensemble ne représenterait encore qu'une proportion insignifiante de la totalité de la force de dissuasion stratégique nucléaire dont disposent les Alliés.

Même si on laissait à l'Europe, comme M. Duynstee en a suggéré la possibilité — sans grand fondement, me semble-t-il, mais je reviendrai là-dessus dans un instant — la prérogative de lancer ces fusées de sa propre initiative, la crédibilité d'un « second coup » serait, certes,

Mr. Brown (continued)

dubious. I emphasise "the second strike" because it is the second strike credibility which forms the deterrent part of the exercise.

I presume that nobody here is indulging in any notions of any European first strike action either as a way of triggering off the American force or as a way of creating great destruction for some political purpose. If we were contemplating that, we would not only be contemplating suicide for ourselves but would be contemplating disaster for the world. But if we are not contemplating that, then we have to look at the second strike credibility of this force, and then we are bound to look at its size as part of the overall force. I repeat that one has to take into account the insignificant rôle it could then play. We think it not unreal to say to the Assembly that taken together, considered as part of the Atlantic Alliance, taken together with the United States nuclear force, the MLF to which this Recommendation would commit us would add nothing of value to our present posture. Indeed, high level United States officials have made it quite clear many times that if the MLF were to be created and targeted against particular targets of special interest to continental Europe, which I think is the phrase used in the Recommendation, if that were to happen they would discontinue targeting part of their own strategic force against those same targets. In other words, they would not seek to overkill. If that is so, after the expenditure of some £200 million by Europe, all that we would have done is to replace at our expense a targeting now quite efficiently done by the Americans at their expense. There may be something in this from the point of view of an American. I can understand that. Frankly, it does not seem to me to be a very urgent consideration for Europeans, and when you remember that we in Europe, all of us, are even at this moment not devoting sufficient resources to provide the conventional and ground forces and equipment that we ought to have, surely it becomes highly debatable, to put it at the lowest, that we should divert another £200 million from that effort, which is essential, to an effort which has already been provided from elsewhere in the Alliance.

There are many doubts about the feasibility of the project — its vulnerability, its efficiency, given all the problems associated with mixed languages and national temperaments and so on, even about its international legality. I am surprised that Mr. Duynstee did not address himself rather more to this highly important issue of international legality. But let us assume that it could be made to work. I well understand the United States Navy being delighted at the idea of somebody giving this operation a trial at their expense. The American Navy has long wanted to get such a force at sea, but it is perhaps not an unreal question to ask why it is that the Pentagon, the highest element of decision-making in the United States, has in fact always turned down the idea of the American Navy being allowed to do it. If they have already turned it down, why should we be so anxious to commit ourselves to the idea that it is a good thing?

On this military side of it, I have a final point to make to Mr. Duynstee. He will not misunderstand the fact that I speak frankly to him, otherwise we cannot have a worth-while debate. It does not in any way underestimate the work he has done. In paragraph 6 of his draft Recommendation, I suggest that he really is getting himself and getting us, were we to adopt it, into an extremely muddled state. In paragraph 6 he seems to me to be confusing a SHAPE interdiction operation requirement with strategic issues, and this has been a problem that has plagued us again and again. We have never believed that SHAPE should have ICBMs. I always opposed General Norstad's request for these, and I still believe that it is essential that we keep a distinction between the job of SHAPE — General Lemnitzer now — on the ground in Europe and the deterrent purpose of the United States Atlantic strategic forces. I believe that paragraph 6 fails to do that. Incidentally, I also believe that paragraphs 5 and 6 of the draft Recommendation would create an enormous muddle between General Lemnitzer's authority, which we must keep absolutely clear, and that of the proposed NATO nuclear executive. What we would achieve by this is not a new force clearly operated and clearly commanded; I fear what we would achieve is a great reduction in the

M. Brown (suite)

contestable. J'insiste sur le « second coup », car c'est la crédibilité du second coup qui constitue l'élément dissuasif de l'opération.

Je présume qu'il ne vient à l'esprit de personne ici que l'Europe puisse prendre l'initiative de frapper un « premier coup », soit comme moyen de déclencher la force américaine, soit pour provoquer une destruction massive en vue de quelque fin politique. Si nous envisagions pareille chose, nous envisagerions non seulement le suicide pour nous-mêmes, mais la catastrophe pour le monde entier. Mais si nous repoussons cette idée, il nous faut alors examiner la crédibilité du « second coup » de cette force ; il nous faut alors considérer l'importance qu'elle revêt comme élément de la force globale. Je répète donc qu'il faut tenir compte du rôle insignifiant qu'elle jouerait alors. Nous n'estimons pas que ce soit manquer de réalisme que de dire à l'Assemblée que, considérée comme un élément de l'Alliance atlantique, venant s'ajouter à la force nucléaire des Etats-Unis, la force multilatérale, à laquelle cette recommandation voudrait nous engager, n'apporterait aucun élément valable dans notre situation présente. En fait, des personnalités occupant des fonctions éminentes aux Etats-Unis ont, à maintes reprises, déclaré sans ambages que si la force multilatérale venait à être créée et était dirigée contre des objectifs intéressant plus particulièrement le continent européen — je crois que c'est l'expression figurant dans la recommandation — en pareil cas, les Etats-Unis cesseraient d'affecter à ces mêmes objectifs une partie de leurs propres forces stratégiques. En d'autres termes, ils ne chercheraient pas à aggraver le massacre. S'il en est ainsi, les quelque 200 millions de livres dépensées par l'Europe n'auraient servi qu'à prendre à notre charge des objectifs actuellement couverts de façon parfaitement efficace, et à leurs propres frais par les Américains. Il se peut que ce ne soit pas négligeable du point de vue d'un Américain. Je le comprends. Franchement, il ne me semble pas que ce soit pour les Européens une question à examiner d'urgence et, lorsque nous nous rappelons que nous autres Européens, tous, tant que nous sommes, ne consacrons pas, même en ce moment, les ressources nécessaires à la mise sur pied des forces conventionnelles, des forces terrestres et à l'équipement dont nous devrions disposer, il devient alors fort discutable, pour ne pas dire plus, que nous détournions encore 200 millions de livres de cet effort essentiel pour

les affecter à un effort déjà assumé par ailleurs au sein de l'Alliance.

Il existe bien des incertitudes sur la possibilité de réaliser ce projet — la vulnérabilité, l'efficacité de cette force, étant donné tous les problèmes soulevés, entre autres par la diversité des langues et des tempéraments nationaux, etc... et même sur la question de la légalité, sur le plan international. Je suis surpris que M. Duynstee ne se soit pas occupé plus sérieusement de cette question si importante de la légalité internationale. Admettons cependant que l'on puisse mettre cette force en mesure d'entrer en action. Je comprends très bien que la marine des Etats-Unis se réjouisse à l'idée que quelqu'un expérimente ce dispositif à ses dépens. Il y a longtemps que la marine américaine désire voir en mer une force de ce genre, mais ce n'est peut-être pas manquer de réalisme que de demander comment il se fait que le Pentagone — le service qui, en dernier ressort, prend les décisions aux Etats-Unis — ait en fait toujours repoussé l'idée de permettre à la marine américaine de constituer une telle force. Si une initiative de ce genre a déjà été repoussée, pourquoi serions-nous si impatientes d'adopter l'idée que la chose est valable ?

Sur l'aspect militaire, je désirerais présenter une dernière remarque à M. Duynstee. J'espère qu'il n'interprétera pas mal le fait que je m'adresse à lui en toute franchise ; sinon il n'y a plus de discussion sérieuse possible. Je ne m'essime en aucune façon son travail. En ce qui concerne le paragraphe 6 de son projet de recommandation, j'estime qu'il se place lui-même, et qu'il nous placerait, si nous l'adoptions, dans une situation extrêmement confuse. Dans ce paragraphe 6, il me semble confondre les besoins du SHAPE pour des opérations d'interdiction avec les questions d'ordre stratégique ; c'est là un problème qui nous a tourmentés maintes et maintes fois. Nous n'avons jamais admis que le SHAPE possède des ICBM. Je me suis toujours opposé à la demande du général Norstad et je n'ai pas cessé de croire qu'il est essentiel que nous maintenions la distinction entre la fonction du SHAPE, maintenant sous la direction du général Lemnitzer, qui concerne les forces terrestres en Europe et la dissuasion qui constitue l'objectif des forces stratégiques atlantiques des Etats-Unis. J'estime que le paragraphe 6 ne respecte pas cette distinction. Par ailleurs, je crois aussi que les paragraphes 5 et 6 du projet de recommandation auraient pour conséquence une confusion considérable entre l'autorité du général Lemnitzer, qui doit rester parfaitement définie,

Mr. Brown (continued)

clarity of the command lines from the Supreme Commander in Europe, even as they now exist.

I now turn to the political side of this. Here my colleagues believe that the MLF is, if anything, even less meaningful politically than militarily. The declared purpose is to give us Europeans a greater sense of participating in the vital decisions. The plain fact of the matter, I submit, is that the crucial decisions would still remain entirely with the United States. I suggest that this utterly defeats the professed object of the exercise and the overt reasons for asking us to commit ourselves as firmly as this Recommendation does. I think it is unfortunate that all the talk about the force may have helped to build up the very kind of pressures in Europe which the scheme was intended — but, in my submission, has failed — to offset. I want to say equally frankly to Mr. Duynstee that it seems to me that this paragraph 4, sub-paragraph (iii), proposing that an American-owned European nuclear executive be — I quote his words — “unhampered by any power of veto” is surely utterly unrealistic.

Many of us have been to the United States. Many of us know the political situation there. Many of us know a fair amount about the condition of political thought there. To suggest that we could set up an authority of this kind to which the American Senate Foreign Relations Committee would transfer its powers simply does not accord with the realities of political life. If that were a condition of the draft Recommendation, then the draft Recommendation on that basis is simply not going to come into effect, and if anybody thinks that after we got it going this power would be handed over, it seems to me that that is equally unrealistic.

I myself am not at all sure that I want to go along that road. There are, in any case, strict laws in the United States about this, and I do not see at this stage Congress altering that state of affairs. If it did — this is why I said just now that I am not sure whether I want to go along

that road — it would surely be to create the very proliferation that Mr. Duynstee this morning said he was hoping to avoid. This would proliferate not only weapons but control over weapons. It would proliferate the power to set off the whole operation to some other authority, and I would not think that that is something for which we Europeans should be arguing. It would run counter to the views of many of the political groups represented here and would, I think, be prejudicial to our hopes of a better East-West understanding and prejudicial to our hopes of creating rather more stability and greater security in the world than now exists.

If Europe wants, as I believe she does want passionately, in each of our countries a greater and a proper share in Alliance decisions, my submission is that the current proposals in the draft Recommendation are not the way to do it. They will not become the way to do it in the future. They will squander large sums of money badly needed for other purposes without solving a single one of the problems that are really before us.

I know there are colleagues and friends of mine who say, “But if nothing else happened, would not this still be worth considering?” I do not for a moment answer that question. I think that this is the stage in the argument when we should face the problems and suggest what else should happen and try to bring it about.

Here I turn to a consideration for the moment of the alternative. Here again, one has to remember that in Britain there are different views about this. My views about alternatives will be a little different from those of my Conservative colleagues, because we have a different political attitude towards the idea of an independent deterrent. I do not, in fact, think that our views about the alternative greatly affect our views about the draft Recommendation. I do not want to be unfair and do not want to suggest that what I want to say is necessarily the same coming from me as it would be coming from my colleague Lord Crathorne. Speaking from my attitude today, I cannot see how we can expect to preserve or desire to preserve existing

M. Brown (suite)

et celle de l'exécutif nucléaire de l'O.T.A.N. proposé ici. Ce que nous aurions, ce n'est pas une force nouvelle dirigée et commandée avec netteté, mais nous aboutirions, je le crains, à une diminution considérable de la netteté de la politique du Commandant suprême des forces alliées en Europe, même par rapport à la situation présente.

J'en viens à l'aspect politique de la question. Mes collègues estiment que la force multilatérale se justifie encore bien moins sur le plan politique que sur le plan militaire. L'intention déclarée est de nous donner, à nous autres Européens, l'impression que nous participons davantage aux décisions vitales. En réalité, me semble-t-il, les décisions cruciales resteraient encore entièrement à la discrétion des Etats-Unis. Ceci, à mon avis, va tout à fait à l'encontre du but avoué de l'opération et des raisons ouvertement alléguées pour nous inciter à nous engager aussi fermement que le propose cette recommandation. J'estime qu'il est fâcheux que tout ce qui a été dit sur cette force ait contribué à créer en Europe le genre même de pressions que ce système était destiné à combattre — sans y réussir à mon avis. Je tiens à dire avec la même franchise à M. Duynstee que son paragraphe 4 (iii) qui propose que l'exécutif nucléaire européen, dont la propriété reviendrait aux Etats-Unis, ne soit — je cite ses propres termes — « gêné par aucun veto » est absolument dépourvu de réalisme.

Beaucoup d'entre nous sont allés aux Etats-Unis. Beaucoup d'entre nous connaissent la situation politique dans ce pays et sont suffisamment au courant des conceptions politiques qui y prévalent. Suggérer que nous puissions créer une autorité de cette sorte, à laquelle la commission des affaires étrangères du Sénat américain transférerait ses pouvoirs, contredit vraiment les réalités de la vie politique. Si cette condition est à la base du projet de recommandation, un tel projet n'entrera certainement pas en vigueur, et s'il y a quelqu'un pour penser qu'après avoir mis cet organisme en marche, une telle transmission de pouvoir interviendra, cela me paraît également dépourvu de réalisme.

Je ne suis pas moi-même tout à fait certain de vouloir m'engager dans cette voie. En tous cas, la législation des Etats-Unis est stricte en ce domaine, et je ne vois pas le Congrès modifiant, au point où nous en sommes, cet état de choses. S'il prenait ce parti — et c'est pourquoi je viens

de dire que je ne suis pas certain de vouloir m'engager dans cette voie — l'effet serait certainement de susciter cette même prolifération que M. Duynstee déclarait ce matin vouloir prévenir. La prolifération se manifesterait non seulement dans les armements mais dans le contrôle de ces armements. Il y aurait extension, à quelque autre autorité, du pouvoir de déclencher l'ensemble de l'opération, et je ne pense pas que ce soit une solution que nous, Européens, devions préconiser. Cela irait à l'encontre des vues d'un bon nombre des groupes politiques représentés ici et serait, à mon avis, préjudiciable à l'espoir que nous avons d'une meilleure compréhension entre l'Est et l'Ouest, ainsi qu'à notre espoir d'apporter un degré relativement plus grand de stabilité et une plus grande sécurité dans le monde, qu'il n'en existe à l'heure actuelle.

Si l'Europe veut obtenir, et je crois qu'elle le veut passionnément, dans chacun de nos pays, une part plus grande et une part équitable, aux décisions de l'Alliance, je soutiens que les propositions contenues dans le projet de recommandation ne constituent pas le moyen d'y parvenir, ni maintenant, ni dans l'avenir. Elles conduiront au gaspillage de sommes importantes, dont on aurait grand besoin à d'autres fins, sans pour cela résoudre un seul des problèmes qui se posent vraiment à nous.

Je sais que certains de mes collègues et amis diront : « Mais en l'absence de toute autre initiative, celle-ci ne vaudrait-elle pas la peine d'être prise en considération ? » Je ne répondrai pas à cette question pour l'instant. Je crois que nous sommes parvenus, dans notre discussion, au point où nous devrions nous placer en face des problèmes, suggérer d'autres solutions et nous efforcer de les appliquer.

J'en viens maintenant à examiner, un instant, quelle peut être la solution de rechange. Ici encore, il existe à ce sujet des divergences d'opinion en Grande-Bretagne. En ce qui concerne les options possibles, mes vues diffèrent légèrement de celles de mes collègues conservateurs, parce que nous n'avons pas la même attitude politique à l'égard de la conception d'une force de dissuasion indépendante. Je ne crois pas, en fait, que l'idée que nous nous faisons d'une solution de rechange modifie sensiblement notre avis sur le projet de recommandation. J'entends être loyal et je ne veux pas suggérer que ce que je dis est nécessairement identique à ce qu'exprimerait mon collègue Lord Crathorne. En me fondant sur mon attitude présente, il m'est impossible de

Mr. Brown (continued)

independent nuclear capacity further into the future. With respect to everybody, and I listened very attentively to Mr. Baumel, I consider that European countries are no nearer genuine nuclear independence now than we find ourselves to be. This is not a moral attitude. It is simply a matter, it seems to me, of resources and the possibility of bringing sufficient to bear on a highly intractable problem. I do not think we should go on being impressed by politico-patriotic claims and assertions which have no hope of being matched by adequate capacity in what Secretary McNamara would call "the relevant hardware".

We believe that the British and the European people are absolutely entitled — when I say "British and European", I ought to make it clear that I am not intending to distinguish "Britain" and "Europe". Sometimes people talk to me about Britain "entering" Europe, and I am bound to remind them that we have been in Europe for a very great length of time indeed. When I say "British and European" I mean the British and the other peoples who together make up Europe — I believe that we are absolutely entitled to a real say in the issues which involve our whole destiny. That is why the real issue, in my view, is that we cannot be satisfied with a non-credible crumb of nuclear power which we buy from elsewhere, nor with the illusion of a share in controlling an irrelevant, minor and peripheral force such as the multilateral force, even putting it at its highest, would be. We insist that Britain and our continental NATO partners must have a real and a maximum say in the planning and in the pre-operation decisions which govern the real, total deterrent of the Atlantic force; and that, of course, in the end is the American nuclear force.

This is not a question of having or not having faith in our American partners. I have, if it is necessary to say it. We have in the British Labour Party absolute faith in our American

partners. But in this day and age the problems of security and peace for all of us in the Atlantic Alliance are very clearly indivisible. Declarations of faith in each other are almost irrelevant. Whether we have or whether we do not have them, we shall all be involved together anyway, and one has to assume that everybody clearly understands this.

But in return for this total indivisibility, this total unity, this total unison in which we are involved, we expect our American friends to share with us at the top level and at every element in the operation, the processes of consultation and predetermination which can lead to a use of, or a threat of a use of, the nuclear deterrent.

There are those — I have met them in the Assembly — who say to me "But do you think you can get that from the Americans?" The fact is that this is what we have to persuade our American colleagues to see as the big issue. This is what we have to persuade them to discuss with us. This is precisely why we ourselves should not, as I submit the draft Recommendation would do, head the discussion off into a diversion. There are many Americans who see this; there are many American public officials and politicians who understand this. It therefore becomes tremendously important that we keep the debate — "the dialogue" as the current phrase is — on this area. We accept — it would be utterly unrealistic to think otherwise — that the President of the United States will be the person who will make the ultimate and the final decision. But one does not jump straight to the ultimate and final decision. In a real sense, that is hardly the big issue. This is the discussion, the debate, the policies which go on long before that, the conditions before the final decision in regard to which we ought to play a much larger part than we now do.

It is my submission on behalf of my colleagues that our proposed amendments to the draft Recommendation, keeping as we do part of it, keeping part of the preamble and one or two of the paragraphs, would result in a Recommendation which is addressed to the real problem which the Alliance faces. It would also produce

M. Brown (suite)

voir comment nous pouvons conserver ou désirer conserver, à l'avenir, le potentiel nucléaire indépendant actuel. Sans manquer au respect que je dois à chacun, et j'ai écouté très attentivement M. Baume, je considère que les pays européens ne sont pas plus proches maintenant de l'indépendance nucléaire véritable que nous n'avons conscience de l'être. Ce n'est pas une vue de l'esprit. C'est simplement, me semble-t-il, une question de ressources et la possibilité d'en consacrer une partie suffisante à un problème d'une extrême difficulté. Je ne crois pas que nous devions continuer à nous laisser impressionner par des revendications politico-patriotiques et des affirmations qui n'ont aucun espoir d'être accompagnées du potentiel indispensable en ce que M. McNamara appellerait « l'armement approprié ».

Nous estimons que c'est un droit absolu, pour les peuples britannique et européens — lorsque je dis « britannique et européens », je devrais préciser que je n'entends pas établir une distinction entre « britannique » et « européen ». On me parle parfois de « l'entrée » de la Grande-Bretagne dans l'Europe et je me sens tenu de rappeler qu'il y a fort longtemps que nous sommes en Europe. Lorsque je dis « britannique et européens » je veux parler des Britanniques et des autres peuples dont l'ensemble forme l'Europe — je crois donc que nous sommes absolument en droit d'avoir vraiment notre mot à dire dans les questions qui mettent en cause tout notre destin. C'est pourquoi le véritable problème, de mon point de vue, réside dans le fait que nous ne saurions nous contenter d'une miette de puissance nucléaire sans aucune crédibilité, achetée ailleurs, ni de l'illusion que nous avons une part dans le contrôle d'une force inadéquate, mineure et périphérique, telle que serait la force multilatérale, en mettant les choses au mieux. Nous demandons avec insistance que la Grande-Bretagne et nos partenaires continentaux de l'O.T.A.N. aient réellement, et dans toute la mesure du possible, leur mot à dire dans la planification et les décisions préalables régissant la force atlantique de dissuasion totale, véritable ; et c'est, en définitive, bien entendu, la force nucléaire américaine.

Il ne s'agit pas d'avoir ou de ne pas avoir confiance en nos partenaires américains. Cette confiance, je l'ai, est-il besoin de le dire ? Nous avons, au parti travailliste britannique, une

confiance absolue dans nos partenaires américains, mais à ce jour et à cette époque, les problèmes de la sécurité et de la paix pour nous tous au sein de l'Alliance atlantique sont de toute évidence indivisibles. Les déclarations de confiance mutuelle sont presque hors de propos. Quoi qu'il en soit, qu'elles existent ou non, nous partagerons tous le même sort, il nous faut bien supposer que cela ne fait aucun doute pour personne.

Mais en retour de cette indivisibilité totale, de cette unité totale, de l'accord total, qui sont notre lot à tous, nous comptons que nos amis américains partageront avec nous, au niveau le plus élevé, et pour chaque élément du système, les processus de consultation et de pré-décision qui peuvent conduire à l'utilisation ou à la menace de l'utilisation de la force nucléaire de dissuasion.

Certains — je les ai rencontrés ici, dans cette assemblée — me disent : « Mais croyez-vous que vous puissiez obtenir cela des Américains ? ». En fait, c'est bien cela qu'il s'agit de convaincre nos collègues américains de considérer comme le grand problème. C'est bien ce qu'il faut les amener à discuter avec nous et c'est précisément la raison pour laquelle nous ne devrions pas nous-mêmes, comme je prétends que le fait le projet de recommandation, détourner la discussion et faire diversion. Beaucoup d'Américains en sont conscients ; beaucoup de personnalités officielles et d'hommes politiques américains le comprennent. Il devient donc terriblement important que nous maintenions le débat — le « dialogue » pour employer l'expression courante — sur ce terrain. Nous acceptons — il serait parfaitement dépourvu de réalisme de prendre une autre position — que ce soit le Président des Etats-Unis qui prenne en dernier ressort la décision définitive. Mais on ne saute pas d'un seul coup à la décision ultime et définitive. Dans la pratique, ce n'est pas vraiment la grande question. Celle-ci réside dans la discussion, les échanges de vues, les politiques qui se poursuivent longtemps auparavant, conditions préalables à la décision définitive, toutes choses auxquelles nous devrions avoir une bien plus grande part que nous n'en avons pour l'instant.

Je soutiens, au nom de mes collègues, que les amendements que nous proposons au projet de recommandation, tout en en conservant une partie, une partie des considérants et un ou deux paragraphes du dispositif, auraient pour résultat de faire que la recommandation porte sur le véritable problème devant lequel se trouve l'Alliance.

Mr. Brown (continued)

a Recommendation which would be in line with the decision adopted by our colleagues recently at the only assembly where the Americans and Canadians participate, the NATO Parliamentarians' meeting. If we adopt this in our statement it would help to clarify the situation and help to produce a worth-while dialogue which subsequently could take place on the real issues. It is for those reasons that my colleagues have asked me to propose these amendments. I ask the Assembly to adopt them and then let us adopt a Recommendation which would be a tremendous help and of which we could well be proud.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment?...

I call Mr. Kliesing, Chairman of the Committee.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I do not want to answer Mr. Brown, because I think that is the job of the Rapporteur, but I do feel it my duty to call your attention to another matter, and ask for your ruling.

I am referring to Rule 29 of our Rules of Procedure, where we find in paragraph 2 :

“Amendments shall relate directly to the texts which it is sought to alter. The President shall decide whether they are in order.”

The report before us carries the title “The NATO nuclear force”, and the draft Recommendation is also headed “The NATO nuclear force”. One may be for or against the NATO nuclear force, but I believe the Recommendation in the report must bear directly on the problem of that force.

I propose, briefly, to analyse the two amendments put forward here by Mr. Brown. First he refers in the preamble to the risks inherent in independent nuclear forces. Secondly, he refers to nuclear weapons as being a political problem. He mentions the necessity for co-ordination and modernisation, and finally he asks that NATO shall concentrate its efforts on evolving a system of political control. These are all very important political considerations, but they do not tell us anything at all about the NATO nuclear force.

Paragraph 3 of the second amendment speaks of a strategic planning system. Paragraph 4 mentions problems of consultation and paragraph 5 covers strategic planning in the broadest sense. These again are important questions, but they make absolutely no mention of the problem of the NATO nuclear force. I must put it on record, therefore, that the amendment has no direct connection with the subject of the report and draft Recommendation as required by Rule 29.

The second comment I have to make is this. In the draft Recommendation submitted for the Defence Committee by Mr. Duynstee the first two paragraphs of the preamble do not refer to the subject of nuclear forces, while those paragraphs which do refer to this subject are the paragraphs which the proposer of the amendment seeks to delete. The same is true of the operative clauses.

This means that, if there were to be a majority in the Assembly for this amendment, we would be left with a report on the NATO nuclear force accompanied by a Recommendation from which every reference to the problem of the NATO nuclear force had been eliminated, in other words, a Recommendation bearing no direct relation to the subject of the report.

I therefore ask you, Mr. President, to give us a ruling on whether this amendment is in fact an amendment, or whether it is not a new and additional draft Recommendation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak on the admissibility of these amendments?...

Lord KENNET (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — I thank you, Mr. President, for allowing me to speak on this point. It seems a verbal point, the NATO nuclear force, a NATO nuclear force, NATO nuclear forces — which is which? There are nuclear forces at present in NATO. They are assigned to NATO and there are nuclear forces which are not assigned to NATO, but which are controlled in the interests of the Alliance as a whole.

M. Brown (suite)

Cette recommandation s'alignerait également sur la décision adoptée récemment par nos collègues, dans la seule assemblée à laquelle participent les Américains et les Canadiens, la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. L'adoption de cette position dans notre texte aiderait à clarifier la situation et à provoquer un dialogue utile qui pourrait intervenir par la suite sur les problèmes véritables. C'est pour ces raisons que mes collègues m'ont demandé de proposer ces amendements. Je demande à l'Assemblée de les adopter, après quoi nous pourrions adopter une recommandation qui serait d'une aide considérable et dont nous aurions le droit d'être fiers.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole contre l'amendement ?

La parole est à M. Kliesing, président de la commission.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je ne répondrai pas à M. Brown parce que j'estime que c'est l'affaire de notre rapporteur. Mais je crois de mon devoir de vous soumettre une autre question en vous demandant de bien vouloir la trancher.

Je me réfère à l'article 29 de notre Règlement, où il est stipulé au paragraphe 2 :

« Les amendements doivent avoir trait effectivement au texte qu'ils visent à modifier. Le Président est juge de leur recevabilité. »

Or, nous avons devant nous un rapport sur « La force nucléaire O.T.A.N. » et le projet de recommandation porte le même titre. On peut adopter, à l'égard de la force nucléaire O.T.A.N., une attitude positive ou négative, mais j'estime que la recommandation doit avoir trait effectivement au problème de la force nucléaire.

J'analyserai rapidement les deux amendements que M. Brown vient de défendre. Le premier signale dans son préambule le danger des forces nucléaires indépendantes. Puis il constate que les forces nucléaires constituent un problème politique. Il insiste sur la nécessité d'une coordination et d'une modernisation. Enfin, il demande que l'O.T.A.N. fasse porter ses efforts sur la mise au point d'un système de contrôle politique. Ce sont là des vues politiques d'une haute importance, mais qui ne nous disent rien sur la force nucléaire O.T.A.N.

Au paragraphe 3 du second amendement, il est question d'un système de planification stratégique, au paragraphe 4 des consultations, et au paragraphe 5 de plans stratégiques au sens le plus large du terme. Ces questions sont, elles aussi, très importantes. Mais elles ne portent nullement sur le problème de la force nucléaire O.T.A.N. Je dois donc constater que l'amendement n'a pas trait directement à l'objet du rapport et de la recommandation, comme pourtant le prescrit l'article 29.

La deuxième constatation qu'il me faut faire est la suivante. En ce qui concerne le projet de recommandation que la Commission de Défense nous présente ici par l'entremise de M. Duynstee, il y a lieu de remarquer que les deux premiers considérants ne se rapportent pas non plus à la question des armes nucléaires ; mais il n'en est pas de même de ceux que l'auteur des amendements voudrait voir supprimer. Il en est de même à propos du dispositif.

J'en arrive donc à ma seconde constatation : si ces amendements devaient trouver à l'Assemblée l'appui d'une majorité, nous aurions entre les mains un rapport sur la force nucléaire O.T.A.N., accompagné d'une recommandation qui aurait été vidée de tout ce qui a trait à cette force. C'est-à-dire que cette recommandation n'aurait plus aucun lien avec le sujet du rapport.

Je vous demande donc, M. le Président, d'apprécier et de décider si le texte qui nous est présenté a bien le caractère d'un amendement ou s'il ne constitue pas plutôt un projet de résolution nouveau et supplémentaire. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole sur la recevabilité de ces amendements ?

Lord KENNET (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous remercie, M. le Président, de me permettre de prendre la parole sur ce point. Il semble s'agir d'une question de mots : la force nucléaire O.T.A.N., une force nucléaire O.T.A.N., les forces nucléaires O.T.A.N. Comment s'y retrouver ? L'O.T.A.N. dispose en ce moment de forces nucléaires. Elles sont affectées à l'O.T.A.N. ; il y a également des forces nucléaires qui ne sont pas affectées à l'O.T.A.N., mais qui

Lord Kennet (continued)

We have here a real question, does this Assembly want a multilateral force as proposed by the United States or does it not? The Assembly is divided on this point. I believe that to press forward with the Duynstee report without amendment would make this division clearer. That is not necessary and I hope the Chairman of the Committee may find it possible to rule that the amendment is receivable. It is a question of choosing the words. The amendment speaks of evolving a system of joint political control over the nuclear weapons within the Alliance.

This is, indeed, to the question of a NATO nuclear force. It speaks of an effective basis for discussions — “discussions” is weak, I agree — for the use of nuclear weapons. This is to the question of the political control of the NATO nuclear force. It speaks of unified strategic planning and it speaks, finally of “strategic planning in the broadest sense”.

The purpose of the amendment is, of course, different, from the original purpose of the unamended draft Recommendation, but the subject matter is clearly the same in both cases. I therefore submit that the amendment can properly be received and voted upon.

Mr. BROWN (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — Further to the point of order raised by the Chairman of the Committee, may I point out for your consideration, Mr. President, that the two amendments have been the subject of debate and an informal division in the Defence Committee. The Chairman of the Defence Committee did not rule them out of order. He clearly did not consider them out of order. The Chairman of the Defence Committee is present here this afternoon — Mr. Kliesing.

I submit that as these amendments have not been, as they could have been, ruled out of order

at any time in the last twenty-four hours, and having been the subject of debate and, at least, informal decision by our colleagues, this is not the moment to invite you, Mr. President, to rule them out of order.

I further draw your attention to the fact that the reference to this matter seems to be Rule 29 paragraph 2, which states that “Amendments shall relate directly to the text which it is sought to alter”. I submit that these resolutions clearly do all that. There is no requirement that they have to further any particular desire of the original authors. That is what Mr. Kliesing is saying: that unless we are proposing to further what he has in mind, the amendments must be out of order. That I suggest, would be to torture our rules and I submit, therefore, that we should be regarded as being in order in moving these amendments.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the Defence Committee had only a few minutes in which to consider this amendment, so that it was possible to cover the political ground only very cursorily. It seems to me that the Committee’s job is to study the political substance of these and other proposals. It is not its job, on the other hand, to deal with matters concerning the Assembly’s Rules of Procedure. The Defence Committee would be exceeding its powers if it were to set itself up as judge over the President and the Assembly as to the scope allowed by the Rules of Procedure.

Then there is this: all the members of the Defence Committee were surprised by the supporting arguments put forward this afternoon by Mr. Brown, for, during discussion of his amendments in the Committee this morning, there was no mention of any rejection of the multilateral force. It is only now that we have discovered from Mr. Brown that this is his main contention.

The PRESIDENT (Translation). — I have a question to put to the Chairman of the Committee. Was the meeting you mention official or unofficial?

Lord Kennet (suite)

sont contrôlées dans l'intérêt de l'ensemble de l'Alliance.

Il nous faut cependant répondre à une question réelle : l'Assemblée veut-elle ou non la force multilatérale que proposent les États-Unis ? Elle est divisée sur ce point. Je crois qu'en insistant pour faire adopter le rapport de M. Duynstee sans amendement, cette division ne ferait que s'accentuer. Cela n'est pas nécessaire et j'espère que le président de la commission estimera être en mesure de décider que l'amendement est recevable. Il ne s'agit que du choix des mots. L'amendement préconise la mise au point d'un système de contrôle politique commun des armes nucléaires au sein de l'Alliance.

Cela s'applique, bien entendu, à la question d'une force nucléaire O.T.A.N. Il y est question d'une base efficace de discussions — le terme « discussions » est faible, j'en conviens — en vue de l'utilisation des armes nucléaires. Ceci s'applique à la question du contrôle politique de la force nucléaire O.T.A.N. L'amendement parle aussi de planification stratégique unifiée et il parle, enfin, de « plans stratégiques au sens le plus large du terme ».

Le but de l'amendement est, bien entendu, différent de l'objectif initial du projet de recommandation non amendé, mais le thème général est de toute évidence le même dans les deux cas. C'est pourquoi j'estime que l'amendement est parfaitement recevable et qu'il peut faire l'objet d'un vote.

M. BROWN (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Brown.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — S'agissant du rappel au Règlement soulevé par le président de la commission, puis-je vous signaler, M. le Président, que les deux amendements ont fait l'objet d'un débat et d'un vote, à titre officieux, à la Commission de Défense. Le président de cette commission ne les a pas déclarés irrecevables. De toute évidence, il ne les a pas jugés irrecevables. M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements est ici au banc de la commission cet après-midi.

Etant donné que ces amendements n'ont, à aucun moment, été déclarés irrecevables au cours

des dernières vingt-quatre heures, comme cela aurait pu être le cas, et qu'ils ont fait l'objet d'une discussion et d'un vote, du moins officieux, de la part de nos collègues, j'estime que ce n'est pas le moment de vous inviter, M. le Président, à les déclarer irrecevables.

J'appelle également l'attention sur le paragraphe 2 de l'article 29 du Règlement de l'Assemblée qui semble s'appliquer au cas présent : « Les amendements doivent avoir trait effectivement au texte qu'ils visent à modifier ». J'estime que les textes qui nous occupent satisfont à cette exigence. Il n'est pas indispensable qu'ils aident à la réalisation d'un désir particulier des auteurs initiaux. Or, c'est ce que dit M. Kliesing : s'ils ne secondent pas ses intentions, les amendements doivent être déclarés irrecevables. Je crois que ce faisant, nous irions à l'encontre du Règlement et je propose, par conséquent, que les amendements soient considérés comme recevables.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, la Commission des Questions de Défense et des Armements ne disposait que de quelques minutes pour étudier cet amendement. Elle n'a donc pu procéder, forcément, qu'à un rapide examen politique du texte. En outre, je suis d'avis que la mission essentielle de la Commission de Défense est d'examiner la portée politique de pareilles propositions, mais qu'elle n'a pas qualité pour se prononcer sur des questions touchant au Règlement de l'Assemblée. La Commission de Défense sortirait de sa compétence si elle devait s'ériger en juge sur le Président et l'Assemblée, à propos de la portée des dispositions du Règlement.

Mais il y a plus. Tous les membres de la Commission de Défense ont été surpris par les arguments que M. Brown a avancés ici cet après-midi. En effet, ce matin, en présentant ses amendements à la commission, il n'a pas dit qu'il s'agissait de repousser l'idée de la force nucléaire multilatérale. Ce n'est que maintenant que nous apprenons que c'est là l'élément principal de sa justification.

M. le PRÉSIDENT. — J'ai une question à poser à M. le président de la commission. La réunion dont vous parlez était-elle officielle ou officieuse ?

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — It was official, Mr. President, but it had a different agenda, but we agreed to add this item to give us an opportunity of discussing the amendment for five or six minutes.

The PRESIDENT (Translation). — I am not criticising the Committee. I just wanted to be able to weigh up Mr. Brown's arguments. That was the reason for my question. It seems to me that as the amendments are no longer before the Committee, they are before the Assembly.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — We did not know anything about Mr. Brown's arguments when the Defence Committee met.

Mr. BROWN (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I am very surprised at what Mr. Kliesing is saying. I was not myself at the meeting this morning of the Defence Committee, but it was a formal meeting, properly convened, of the official Defence Committee of this Assembly. It discussed these amendments and it proceeded to a vote.

I do not understand what Mr. Kliesing means by saying that the Committee did not know of the amendments. That is what the Committee voted upon.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — May I speak ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — We are voting on texts, and not on speeches made in support of texts. When we vote on the draft Recommendation, we are not voting on the arguments in its favour put forward by Mr. Duynstee. If we vote now on this amendment, we shall be voting on the text of the amendment, and not on Mr. Brown's speech in its support. The supporting arguments are unimportant — what matters is the text. And the text quite clearly relates to the document before us.

For this reason it seems to me, Mr. President, that you ought perhaps to give a ruling on whether this text is an amendment to the text within the framework of the Recommendation. We can always come back to this during the explanation of votes. What I do not consider permissible is to use the Rules of Procedure to prevent a decision on the substance of the matter.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Chairman of the Committee, Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the only question is what the substance really is. Nothing was said in the Defence Committee this morning about a decision on the multilateral force. The Committee can therefore hardly be expected to have considered this morning an argument which it heard for the first time in the Assembly this afternoon.

Mr. IRVING (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Irving.

Mr. IRVING (*United Kingdom*). — In the Committee this morning, I spoke on behalf of Mr. George Brown. I put to the Committee that these were two opposing points of view and that there was a difference of emphasis. I mentioned specifically not only the establishment of a NATO executive and the abolition of the veto, but also the mixed-manned force. I opposed it to the point of view in the document which intended that we should move towards joint political control of the Western Alliance. This was mentioned by me in the Defence Committee this morning. I submit, therefore, that what Mr. Kliesing is now saying is incorrect.

Lord KENNET (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — It would be a pity if the discussion came to rest on precisely what happened during six minutes this morning during a meeting of the Defence Committee. The multilateral force has been under

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*). — Elle était officielle, M. le Président, mais, néanmoins, il y avait un autre ordre du jour et l'on a adopté ce point d'ordre pour avoir l'occasion et la possibilité de discuter de cet amendement pendant cinq ou six minutes.

M. le PRÉSIDENT. — Ce n'est pas un reproche que je fais à la commission. Je désire simplement pouvoir apprécier la valeur des arguments de M. Brown. C'est pourquoi je pose la question. A mon avis, la commission étant saisie, c'est l'Assemblée qui est saisie.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*). — Les arguments dont a fait état M. Brown étaient inconnus lors de la réunion de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. BROWN (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Brown.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis très surpris de ce que dit M. Kliesing. Je n'ai pas assisté à la réunion qu'a tenue ce matin la Commission des Questions de Défense et des Armements, mais c'était une réunion officielle, convoquée en bonne et due forme. Elle a examiné ces amendements et procédé à un vote.

Je ne comprends pas ce que veut dire M. Kliesing lorsqu'il avance que la commission n'avait pas eu connaissance des amendements, puisque c'est sur eux qu'elle a voté.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Erler.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, nous sommes ici pour voter sur des textes et non sur les discours qui sont prononcés à leur appui. En votant sur le projet de recommandation, nous ne votons nullement sur les motifs que M. Duynstee a exposés pour le justifier. De même, en votant sur une proposition d'amendement, nous votons sur le texte de celle-ci et non sur le discours que notre collègue, M. Brown, lui a consacré. Les arguments qu'il a invoqués n'ont aucune importance. Ce qui compte, c'est le texte. Or, celui-ci se rapporte sans aucun doute au document sur lequel nous sommes appelés à nous prononcer.

C'est pourquoi, M. le Président, je pense que vous pourriez peut-être examiner quand même la question de savoir s'il s'agit bien d'un amendement au texte de la recommandation. Nous pourrions toujours revenir sur la question au moment des explications de vote. Mais ce qui ne me paraît guère possible, c'est qu'on puisse invoquer le Règlement pour empêcher une décision sur le fond.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le président de la commission.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, toute la question est précisément de savoir ce qui constitue ici le fond. Ce matin, à la Commission des Questions de Défense et des Armements, on ne nous a pas dit que nous allions avoir à nous prononcer sur la force multilatérale. On ne peut donc s'attendre à ce que la Commission de Défense prenne position le matin à l'égard d'une argumentation qui ne lui est révélée que l'après-midi devant l'Assemblée.

M. IRVING (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Irving.

M. IRVING (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai pris la parole à la réunion de la commission de ce matin, au nom de M. George Brown. J'ai expliqué à la commission qu'il s'agissait de deux points de vue opposés et qu'il y avait une différence d'accent. J'ai explicitement mentionné, non seulement l'institution d'un exécutif de l'O.T.A.N. et la suppression du veto, mais également la force à effectifs mixtes. J'ai mis en relief le point de vue opposé du document qui précède un contrôle politique commun de l'Alliance occidentale. Voilà ce que j'ai dit ce matin à la Commission des Questions de Défense et des Armements. J'estime, par conséquent, que ce qu'avance maintenant M. Kliesing n'est pas exact.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il serait regrettable que la discussion s'éternise sur un épisode qui a duré six minutes seulement à la réunion de la Commission de Défense ce matin. A ma connaissance, la Commission des

Lord Kennet (continued)

discussion in the Defence Committee for two years to my knowledge, and perhaps longer — that is, fourteen meetings. The attitudes of all the parties on this point have been reflected throughout those meetings and were, indeed, reflected in the vote on Mr. Duynstee's report taken at the Defence Committee a month ago.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Mr. Irving did not make this point in the Committee this morning, nor did he say that he was speaking on behalf of Mr. Brown. It was really Mr. Erler who put it forward. Mr. Erler is known to be a member of a political group which only recently passed an official resolution favouring the multilateral force. It was not to be expected, therefore, that he would put forward a proposal to reject the multilateral force — nor did he do so. I do not believe that that is his intention.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I do not think that arguments put forward in Committee are a subject for debate in the Assembly or that they call for a ruling from the President, since it is a case of taking decisions on texts which have already been adopted. As President, however, I have to give a ruling on the admissibility of Mr. Brown's amendments. The text of the second paragraph of Rule 29 is somewhat obscure so I must try to interpret it in the most reasonable and effective way.

Seeing that arguments have been advanced on both sides, and the matter is one which has occupied us for a long time and is one on which it seems to me high time we reached a decision, as the substance of the amendment concerns the subject of the Committee's Recommendation, I declare the amendment admissible. (*Applause*)

Ladies and Gentlemen, it is out of order to applaud a ruling from the Chair. If I were to allow you to applaud me now, I would also be giving you the right to censure me should occasion arise, and that I can certainly not permit. (*Laughter*)

I call Mr. Duynstee, Rapporteur of the Committee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — The custom in the Netherlands Parliament is that the introducer of an amendment is limited to three or five minutes. I wonder whether in this international parliament the Dutch procedure is not one which we should try to copy, in view of the length of the introduction to his amendment by Mr. Brown. I shall try to reply to some of the main arguments he put forward.

Mr. Brown said we should consider the cost. I commented on this when I wound up the debate this morning. The cost involved by this project represents something like 0.17 % of the combined gross national product. The annual increase in our combined gross national product is 4 %. I am stating this for the umpteenth time. I am not impressed by the financial arguments against a multilateral force.

Mr. Brown said it was a pity that I did not go at greater length into the legal aspects of the question. I refrained from doing so for the sake of brevity, but I would refer you to paragraphs 23 and 31 of the report, where this is dealt with. I do not think there is any conflict between the possible establishment of the multilateral force and the Moscow Test Ban Treaty as such, so far as the legal arguments are concerned.

I was surprised to hear Mr. Brown say — perhaps I misunderstood him — that such a multilateral force will never have a second strike capability. My understanding is that such a multilateral force, which is fairly invulnerable, will very much have a second strike capability, and a force which has a second strike capability, as Mr. Brown says, is the only force worth having. When it comes to delivering a second strike there will be an opportunity to take a decision, which will not have to be taken by one man; it can easily be done by a committee because ample time will be available for it.

The fourth point made by Mr. Brown is that we should not give the Supreme Commander intermediate-range ballistic missiles. I would here draw the attention of Mr. Brown and other members of the Assembly to paragraphs 2.19, 2.22 and 2.35 of the report, where it is suggested that the control of nuclear means be not under SACEUR, but under the command of somebody who has a position equal to that of SACEUR

Lord Kennet (suite)

Questions de Défense et des Armements discute de la force multilatérale depuis deux ans et peut-être davantage, en fait depuis quatorze réunions. Toutes les parties ont eu l'occasion de faire connaître leur point de vue au cours de ces réunions et elles l'ont du reste fait lors du vote sur le rapport de M. Duynstee qui a eu lieu à la commission il y a un mois.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, M. Irving n'a pas, ce matin, justifié cet amendement. Il n'a pas dit non plus qu'il parlait au nom de M. Brown. C'est M. Erler, plutôt, qui l'a défendu. Or, chacun sait que M. Erler appartient à un groupe politique qui, tout récemment encore, s'est prononcé officiellement en faveur de la force multilatérale. On ne pouvait donc s'attendre que M. Erler présente un amendement visant à repousser la force multilatérale — et, du reste, il ne l'a pas fait. Je ne pense pas non plus qu'il ait l'intention de le faire.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, je crois que les arguments qu'on avance à la commission ne donnent pas matière à discussion ici, ni matière à décision présidentielle puisqu'il s'agit de prendre des décisions sur des textes qui ont été votés. Mais votre Président, qui est juge de la recevabilité des amendements, doit maintenant se prononcer sur la recevabilité de l'amendement de M. Brown. Le texte de l'article 29, paragraphe 2, de notre Règlement est assez sybillin ; je dois donc l'interpréter dans le sens le plus raisonnable et le plus efficace.

Comme des arguments opposés ont été avancés de part et d'autre et qu'il s'agit là d'une question qui nous occupe depuis longtemps, et sur laquelle il me semble utile d'arriver à une décision, l'amendement concernant par sa substance même le sujet dont parle la recommandation de la commission, je déclare l'amendement recevable. (*Applaudissements*)

Mesdames, Messieurs, on n'applaudit pas une décision de la présidence. Si je permettais que vous m'applaudissiez, je vous autoriserais par là même à me blâmer le cas échéant, ce que je ne peux vous permettre. (*Rires*)

La parole est à M. Duynstee, rapporteur de la commission.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Au parlement des Pays-Bas, il est d'usage que le temps de parole de l'orateur qui présente un amendement soit limité à trois ou cinq minutes. Etant donné la durée de l'intervention de M. Brown pour défendre son amendement, je me demande si nous ne devrions pas, dans ce parlement international, faire l'essai de la procédure néerlandaise. Je vais tenter de répondre à quelques-uns de ses principaux arguments.

M. Brown a dit que nous devrions considérer le coût de l'opération. J'ai déjà répondu sur ce point ce matin, à la fin du débat. Le coût du projet est de l'ordre de 0,17 % du produit national brut d'ensemble, et l'augmentation annuelle de ce produit national brut d'ensemble est de 4 %. Je l'ai indiqué à de nombreuses reprises déjà. Je ne suis donc pas impressionné par les arguments d'ordre financier que l'on peut opposer à une force multilatérale.

M. Brown a également dit qu'il était regrettable que je ne me sois pas étendu davantage sur les aspects juridiques de la question. Je ne l'ai pas fait dans un souci de brièveté, mais je vous renvoie aux paragraphes 23 et 31 du rapport qui traitent de ces problèmes. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre contradiction entre l'éventuelle création d'une force multilatérale et le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires en tant que tel, du moins du point de vue juridique.

J'ai été surpris d'entendre M. Brown dire — peut-être l'ai-je mal compris — qu'une telle force n'aurait jamais de capacité de « second coup ». A mon avis, une telle force multilatérale, qui serait à peu près invulnérable, aurait au contraire une grande capacité de « second coup », et comme l'a dit M. Brown, seule une force ayant une capacité « de second coup » présente de l'intérêt. Si la question d'un second coup se posait, il serait possible de prendre une décision qui ne relèverait pas d'un seul homme ; cette décision pourrait fort bien être prise par un comité puisqu'il y aurait suffisamment de temps pour cela.

Selon le quatrième argument de M. Brown, nous ne devrions pas donner d'engins balistiques de moyenne portée au Commandant suprême. A ce sujet, j'appelle l'attention de M. Brown et des autres membres de l'Assemblée sur les paragraphes 2.19, 2.22 et 2.35 du rapport où il est proposé de placer le contrôle des armes nucléaires, non pas sous l'autorité du SACEUR, mais sous celle d'un commandant placé sur un pied

Mr. Duynstee (continued)

and who in the organisational set-up has a status next to SACEUR.

Mr. Brown's fifth point is the proliferation of weapons. He says that what we propose will lead to the proliferation of nuclear weapons; these weapons will be handed out to various units or various countries. He knows that there is in existence an electronic or radiographic lock, a sort of permissive link system, by which it is possible to control the explosion of nuclear weapons. This more or less exists at the moment and it will certainly exist in two or three years time. The building of this force will take two years, and by that time this electronic lock will exist, so that we can control by remote means nuclear explosions. It is not possible to speak of the proliferation of armaments, because this device enables us to permit a certain diffusion of nuclear weapons, since there will be a small executive authority of three or five members — not more than five, in order to preserve the desired standard of control — who will decide whether or not to unlock the explosive capacity of nuclear weapons. There will still remain the decision whether to employ them, but before their employment there will be the decision to unlock the explosive capability of such weapons. I feel that that diminishes the force of arguments based on the proliferation of nuclear weapons.

Mr. Brown objected very much to the idea of a vote being taken unhampered by any power of veto. My reply is that if in the long run, the next ten to twenty years, the United States is going to assert its veto right we shall see the continuation of individual nuclear weapons in the rest of the world and within the NATO Alliance. I have tried to make a logical proposal in submitting the recommendations now before the Assembly, but I realise that it is very much a long-term matter. My British colleagues know that one of the greatest mistakes that a politician can make is to be too far ahead of his day. Perhaps I have sinned a little in that respect in submitting a draft Recommendation which is perhaps a little ahead of things as they stand at the moment, but this is something which should be done by parliamentarians at times, who should hint at the solutions to future developments.

I have listened to the debate which has taken place. To use an understatement, the approval given to the draft Recommendation has been rather qualified. On the other hand, as I have said, the main purpose of this report was to stimulate thought in WEU, in Europe and in the Atlantic world. I realise, however, that some people feel that by accepting the text in its present wording they will be very much tied to a particular form of wording, and I would therefore like to submit a compromise amendment in the hope that Mr. Brown will reconsider his amendment. The compromise amendment which I propose would mean the following changes in the text. Paragraph 3 at present reads :

“That a political NATO nuclear executive be therefore established, to be the sole authority deciding on the use of nuclear weapons by forces assigned to NATO.”

I suggest that this be deleted, and that a new paragraph be inserted in its place, which will read :

“That the possibility of establishing a NATO nuclear executive be therefore considered, which would be the sole authority...”

and so on as before.

With regard to paragraph 5, drop the present wording which is at the moment :

“That a mixed-manned NATO strategic nuclear force be created under the control of the nuclear executive, ownership being vested in NATO as such”,

and have it read :

“That consideration be given to establishing a mixed-manned NATO strategic nuclear force, ownership being vested in NATO as such”.

I believe the text of this amendment to my text which I proposed as Rapporteur is being distributed to the Assembly at this moment. When you see the new text with the amendment I have proposed, I feel nobody will feel too much tied. The stress falls on the word “consider”. I suppose one could use the word “study”, but I prefer to use the word “consider”.

M. Duynstee (suite)

d'égalité avec le SACEUR et occupant un rang analogue dans l'organisation prévue.

Le cinquième argument de M. Brown concerne la prolifération des armements. Il prétend que notre proposition entraînerait une prolifération des armes nucléaires qui seraient confiées à diverses unités ou à divers pays. Il sait qu'il existe un verrou électronique ou radiographique, une sorte de système de verrouillage qui permet de contrôler l'explosion des armes nucléaires. Ce système existe déjà pratiquement et il sera certainement tout à fait au point d'ici deux ou trois ans. La constitution de la force en question demandera deux ans ; d'ici là, ce système de verrouillage électronique sera prêt et nous pourrions contrôler les explosions nucléaires à distance. Il n'est pas possible de parler de la prolifération des armements, car ce dispositif nous permettra d'admettre une certaine dissémination des armes nucléaires, puisqu'il y aura un exécutif restreint de trois ou cinq membres — il devra être limité à cinq membres afin d'assurer le degré de contrôle voulu — qui décidera du « déverrouillage » de la puissance explosive des armes nucléaires. Il restera bien sûr à décider s'il y a lieu ou non de les utiliser, mais avant qu'intervienne cette décision, on se sera prononcé sur le « déverrouillage » de la puissance explosive de ces armes. Les arguments qui se fondent sur la prolifération des armes nucléaires perdent ainsi une grande partie de leur force.

M. Brown s'est enfin élevé très vigoureusement contre l'idée qu'un vote puisse intervenir en l'absence de tout veto. Je lui répondrai que si les Etats-Unis devaient imposer leur droit de veto pendant les dix ou vingt prochaines années encore, les Etats membres de l'Alliance atlantique et les autres pays du monde poursuivraient leurs efforts individuels d'armement nucléaire. Je me suis efforcé d'élaborer une proposition logique dans la recommandation dont l'Assemblée est actuellement saisie, mais je me rends compte qu'il s'agit d'un problème à longue échéance. Mes collègues britanniques savent qu'une des plus grandes erreurs que puisse commettre un homme politique est d'être trop en avance sur son temps. Peut-être ai-je eu tort de présenter un projet de recommandation qui, en l'état actuel des choses, anticipe un peu trop sur l'avenir ; je crois cependant qu'il incombe de temps en temps aux parlementaires de prendre de telles initiatives car leur rôle est de suggérer des solutions pour l'avenir.

J'ai suivi le débat qui vient d'avoir lieu. Pour utiliser un euphémisme, je dirai que l'accueil fait au projet de recommandation a été plutôt mitigé. Mais, ainsi que je l'ai dit, ce rapport avait essentiellement pour but de stimuler la réflexion à l'U.E.O., en Europe et dans le monde atlantique. Je me rends toutefois compte que certains membres de l'Assemblée ont le sentiment qu'il seront très liés par une formule précise en acceptant le texte tel qu'il est actuellement rédigé. C'est pourquoi je voudrais soumettre un amendement qui constitue un compromis, dans l'espoir que M. Brown reviendra sur son propre amendement. L'amendement de compromis que je propose entraînerait les modifications suivantes. Actuellement, le paragraphe 3 est libellé comme suit :

« Qu'un exécutif nucléaire politique de l'O.T.A.N. soit par conséquent institué, qui serait la seule autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires par les forces affectées à l'O.T.A.N. »

Je propose de remplacer ce texte par un nouveau paragraphe 3, libellé comme suit :

« Que soit par conséquent examinée la possibilité d'instituer un exécutif nucléaire de l'O.T.A.N., qui serait la seule autorité... »,

la suite du texte restant inchangée.

En ce qui concerne le paragraphe 5, je propose de remplacer le texte actuel :

« Qu'une force nucléaire stratégique O.T.A.N. à effectifs mixtes soit créée sous le contrôle de l'exécutif nucléaire, la propriété de cette force revenant à l'O.T.A.N. en tant que telle »,

par le texte suivant :

« Que soit examinée la création d'une force nucléaire stratégique O.T.A.N. à effectifs mixtes, la propriété de cette force revenant à l'O.T.A.N. en tant que telle. »

Je crois que cet amendement au texte que j'ai présenté en tant que rapporteur vous est actuellement distribué. Il me semble que lorsque vous verrez le nouveau texte avec les amendements que j'ai proposés, aucun d'entre vous n'aura l'impression de s'engager trop. L'accent est mis sur le mot « examiner ». J'imagine que l'on pourrait utiliser le mot « étudier », mais je préfère « examiner ».

Mr. Duynstee (continued)

Allow me to terminate on a topic which is rather dear to my heart. As parliamentarians we usually deal with daily events such as we meet in political life, and it is very seldom that we are given the chance to discuss and vote upon issues which look into the future and which try to give certain guidance which need not be completely adhered to word for word but which is meant to be a guide-line, a suggestion, a hint, as to how a particular problem could perhaps be solved. It is in this spirit and in order to promote debate that I have the honour of submitting this report and this draft Recommendation. That is the reason why, in order to facilitate matters for all of you here in this Assembly, I have amended the original draft in such a way that it should be acceptable to you all. I will conclude by appealing to Mr. Brown, whom I have known for a number of years, to withdraw his proposal and vote for the amendment I have proposed.

The PRESIDENT (Translation). — I will now read the amendments which the Rapporteur has just submitted.

The first proposes amending paragraph 3 to read :

“That the possibility of establishing a NATO nuclear executive be therefore considered, which would be the sole authority...”

and so on. The second proposes amending paragraph 5 to read :

“That consideration be given to establishing a mixed-manned NATO strategic nuclear force, ownership being vested in NATO as such;”

As I understand it, these are compromise proposals, not amendments to the amendment.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — In that case, I shall ask the Assembly to vote on the most drastic amendment, which is Mr. Brown's and if it is rejected I shall ask you to vote on the texts I have just read.

We now know both points of view.

I call Mr. Erler to explain his vote.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, we have agreed in this Assembly that decisions, including that on the initial unleashing of nuclear weapons, are political decisions and not purely military ones. We are also agreed that the European members of NATO and the United States of America must find a method by which they can share in taking that decision.

This fundamental idea underlies all three versions — the original Duynstee report, the Socialist Group amendment and the compromise proposal now before us. The differences of opinion are in the attitude towards the multilateral force. I say quite frankly that the decision on the Socialist Group's proposal is not a decision on the multilateral force — either for or against. It offers one possible way of reaching the objective.

The Socialist proposal merely gives an outline of the objective ; the means of attaining it will have to be found by negotiation. I believe there is something to be said for going straight for our objective, and resorting to the multilateral force — which would be difficult to organise — only if the direct approach proves impracticable. The Assembly is not at present in a position to go into details about this multilateral force, which is the subject of negotiation between the governments.

On the other hand — and this is my main objection to both Mr. Duynstee's proposals — it seems to me highly dangerous to burden the negotiations on the multilateral force at this stage with an insistence on the right to outvote the United States in the foreseeable future. Split up as she is into a multitude of States, Europe cannot really claim that this weakness gives her the strength to dictate to the United States, who are providing the resources, how they shall be used. This sort of thing is not done between friends, and an attempt must be made to find a solution which will give the other side exactly the same rights as ourselves.

As a result of all this, my friends and I have decided that we will vote for the Socialist Group amendment and, if it is adopted, for the Recom-

M. Duynstee (suite)

Permettez-moi de conclure sur un thème qui me tient à cœur. En tant que parlementaires, nous nous occupons en général des événements quotidiens de la vie politique et il est très rare que nous ayons l'occasion de nous pencher et de voter sur des questions qui intéressent l'avenir, en donnant une certaine orientation qu'il n'est pas nécessaire de suivre à la lettre car il ne s'agit que d'une indication, d'une suggestion, d'un conseil sur la manière dont un problème particulier pourrait être résolu. C'est dans cet esprit et afin de permettre au débat de progresser que j'ai l'honneur de présenter ce rapport et ce projet de recommandation. C'est pour faciliter votre tâche à tous, dans cette assemblée, que j'ai modifié le projet initial de telle sorte que vous puissiez tous l'approuver. Je conclurai en insistant auprès de M. Brown, que je connais depuis de longues années, pour qu'il retire son texte et vote l'amendement que j'ai proposé.

M. le PRÉSIDENT. — Je donne lecture des amendements que vient de proposer M. le rapporteur.

Le premier amendement tend à modifier le paragraphe 3 comme suit :

« Que soit par conséquent examinée la possibilité d'instituer un exécutif nucléaire de l'O.T.A.N. qui serait la seule autorité... », etc.

Le second amendement tend à modifier le paragraphe 5 comme suit :

« Que soit examinée la création d'une force nucléaire stratégique O.T.A.N. à effectifs mixtes, la propriété de cette force revenant à l'O.T.A.N. en tant que telle ; »

Si je comprends bien, il s'agit de textes de compromis et non pas de sous-amendements.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*). — C'est cela, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je vais donc mettre aux voix l'amendement le plus éloigné, c'est-à-dire celui de M. Brown et, s'il était refusé, je mettrais ces textes-ci aux voix.

Nous connaissons maintenant les deux points de vue.

La parole est à M. Erler, pour expliquer son vote.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, nous avons été unanimes dans cette assemblée à reconnaître que le fait de prendre une décision sur l'emploi initial de l'arme atomique ne constitue pas un acte purement militaire, mais politique, et nous avons été d'accord aussi pour estimer qu'il est indispensable d'amener les Etats européens membres de l'O.T.A.N. et les Etats-Unis à rechercher ensemble une formule permettant de prendre cette décision en commun.

Ce principe se retrouve dans les trois textes qui nous sont soumis, aussi bien dans le premier, celui du rapport Duynstee, que dans les amendements déposés par le groupe socialiste et dans la proposition transactionnelle qui vient d'être faite. Les divergences ne portent que sur la position à prendre à l'égard de la force multilatérale. Je vous dirai très sincèrement qu'en se prononçant sur l'amendement du groupe socialiste, on ne se prononcera nullement pour ou contre la force multilatérale, le groupe socialiste considérant celle-ci comme l'une des diverses voies possibles pour atteindre notre but.

La proposition socialiste ne tend qu'à fixer ce but. Les moyens d'y parvenir devront être découverts par la voie des négociations. Personnellement, j'estime qu'il y a intérêt à aller droit au but et, si nous n'arrivons pas à l'atteindre directement, à chercher à le faire indirectement par la création, assez difficile, d'une force multilatérale. L'Assemblée est d'ailleurs incapable aujourd'hui d'en prévoir les détails, puisque celle-ci fait encore l'objet de négociations entre les gouvernements.

D'autre part, j'estimerai extrêmement dangereux — et c'est là mon argument principal à l'encontre des deux propositions de M. Duynstee — de compliquer ces négociations sur la force multilatérale en exigeant que nous soit reconnue dès à présent la faculté de mettre les Etats-Unis en minorité, dans un délai plus ou moins rapproché. L'Europe, émietlée comme elle l'est en une multitude d'Etats, ne peut faire de cette faiblesse une force qui l'autorise à dicter une règle de conduite aux Etats-Unis, qui fournissent le matériel nécessaire. On n'agit pas de la sorte entre amis : il faut s'efforcer de trouver une solution qui laisse à l'autre partie le même droit d'intervention qu'à nous.

C'est sur la base de ces considérations que mes amis m'ont demandé de vous faire la déclaration suivante : nous voterons la proposition du groupe

Mr. Erler (continued)

mentation as a whole. If it is not adopted — mainly because of the attempt to impose a voting procedure prematurely — we shall have to abstain from voting on the two other proposals.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Crathorne to explain his vote.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — I would like to tell my colleagues that I propose, most curious though it may seem, to support Mr. Brown on his two amendments which he has put forward on behalf of the Socialist Group. I do so from an entirely different point of view from that of Mr. Brown. He was perfectly fair when he said that in my country we have a different view of the independent nuclear deterrent and various other problems, but I support these two amendments because less than a month ago, when I was President of the NATO Parliamentarians, we passed resolutions on this subject after a very long discussion in precisely the same terms as the amendments now proposed by the Socialist Group. At that time we came to the right decision, I believe, in this most difficult problem at this moment of time. We have not in any way removed the possibility of MLF at some future time. The position is open, as explained by my friend and colleague, Mr. Ridley, in the debate yesterday, but at this moment of time we had at the NATO Parliamentarians' Conference the benefit of members of Congress from the United States of America and members from the Parliament of Canada.

Yesterday, in the debate, we had two fascinating speeches of an academic nature from two professors of Harvard University. Their arguments were, in fact, so fascinating that they completely cancelled each other out, which was very interesting indeed. But the seat of power in North America is in Congress, in the Senate and in the Parliament of Canada, and at the NATO Parliamentarians' Conference we had the benefit of the opinion of gentlemen from those two bodies and they made it abundantly clear during our discussions that this proposal of a multilateral force was not a "take it or leave it" proposal. The idea had been put forward to help

their European friends. It had not been considered in either parliament. It had not been considered by Congress. They wanted much more time to consider it when they knew how the various countries in Europe considered their proposal.

For that reason, I shall be happy to support the amendments moved by Mr. Brown, because I believe they are more realistic at this moment of time.

I want in conclusion to say how much I admire the work which has been done by Mr. Duynstee and all his friends in preparing a very readable and interesting report, but perhaps at this moment of time it is not appropriate to vote for the Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have been very indulgent towards the speakers who have just explained their vote and I will allow those who have yet to speak the same latitude, but in succeeding votes I shall not be so indulgent.

I call Mr. Moyersoer to explain his vote.

Mr. MOYERSOEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I think there is considerable ambiguity about this vote. As Mr. Brown's proposal does not formally exclude multilateral forces, we could quite well adopt it despite the fact that we were in favour of such forces. But the speeches that have been made have given the amendment a meaning which is not apparent from the text. The omission of the reference to multilateral forces contained in Mr. Duynstee's report is what makes this amendment significant.

Surely, Ladies and Gentlemen, this is not the way to deal with so important a matter. The wording of a text should make it clear whether the author is opposed to a suggestion or not. Mr. Duynstee, to be sure, has tried to find a compromise. But I can quite understand that one could disagree with the way in which the Committee seems to have come down definitely on the side of the multilateral force. Following Mr. Brown's recent reservations, however, and his request to us at least to consider the problem and not say "no" straight off, I wonder whether his amendment does not, indirectly but quite definitely, invite us to take a position radically

M. Erler (suite)

socialiste, et, si elle était adoptée, nous pourrions alors nous prononcer en faveur de l'ensemble de la recommandation ; dans le cas contraire — en raison surtout des tentatives qui ont été faites pour imposer intempestivement une réglementation du droit de vote — nous serons obligés de nous abstenir lors du vote sur les deux autres textes.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Crathorne, pour expliquer son vote.

Lord CRATHORNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à annoncer à mes collègues que j'ai l'intention, aussi curieux que cela puisse paraître, d'appuyer les deux amendements que M. Brown a proposés au nom du groupe socialiste. Je le fais dans un esprit tout différent de celui de M. Brown. Il était fort équitable de sa part de préciser qu'en Grande-Bretagne, nous n'avons pas le même point de vue sur la force de dissuasion nucléaire indépendante et sur divers autres problèmes, mais j'appuie néanmoins les deux amendements car à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. que je présidais il y a moins d'un mois, nous avons adopté sur cette question, après un très long débat, des résolutions rédigées exactement dans les mêmes termes que les amendements déposés maintenant par le groupe socialiste. Je crois qu'à cette Conférence, nous avons pris une décision judicieuse sur ce problème, le plus délicat qui se pose à l'heure actuelle. Nous n'avons nullement écarté la possibilité de la création ultérieure d'une force multilatérale. La question reste pendante, ainsi que l'a expliqué hier mon ami et collègue M. Ridley, mais à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., nous avons bénéficié de la présence de membres du Congrès des Etats-Unis d'Amérique et de membres du parlement canadien.

Au cours du débat d'hier, nous avons entendu deux séduisants discours de caractère académique qui ont été prononcés par deux professeurs de l'Université de Harvard. En fait, ils ont développé des arguments séduisants au point de se détruire mutuellement, ce qui était fort intéressant. Mais en Amérique du Nord, le pouvoir réside dans le Congrès, dans le Sénat et dans le parlement canadien ; à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., nous avons pu entendre l'opinion de membres de ces assemblées et ils ont bien précisé, au cours des discussions, que la proposition d'une force multilatérale n'était pas « à prendre ou à laisser ». C'est pour

aider leurs amis européens qu'ils ont avancé cette idée. Elle n'a pas été examinée par les parlements, elle n'a pas été examinée par le Congrès. Lorsque l'accueil réservé à la proposition par les divers pays européens sera connu, elle devra être examinée beaucoup plus longuement.

C'est la raison pour laquelle j'appuie avec plaisir les amendements déposés par M. Brown, car je crois qu'ils sont plus réalistes dans les circonstances présentes.

Pour conclure, je tiens à rendre hommage au travail accompli par M. Duynstee et tous ses amis ; ils ont préparé un rapport intéressant et fort bien conçu, mais à l'heure actuelle, il n'est peut-être pas opportun de voter pour la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je tiens à vous faire remarquer que j'ai été indulgent jusqu'ici pour les orateurs qui viennent d'expliquer leur vote. Je le serai encore pour ceux qui vont intervenir, mais je ne le serai plus lors des prochains votes.

La parole est à M. Moyersoén, pour expliquer son vote.

M. MOYERSOEN (*Belgique*). — M. le Président, je crois que nous allons voter en pleine équivoque. La proposition qui nous est faite par M. Brown n'exclut pas de manière formelle les forces multilatérales. Nous pourrions donc très bien voter ce texte tout en étant cependant partisans des forces multilatérales. Mais les déclarations qui ont été faites donnent à cet amendement une signification que l'on ne retrouve pas dans les mots. C'est surtout par l'omission de la référence aux forces multilatérales qui se trouve dans le rapport de M. Duynstee que cet amendement prend toute sa signification.

Est-ce vraiment, Mesdames, Messieurs, la manière de procéder sur une question aussi importante ? Que l'on nous dise franchement, dans un texte, qu'on y est opposé. Certes, M. Duynstee a fait un pas en avant. Mais je comprends que l'on puisse être opposé à la manière formelle dont la commission semblait adhérer à la force multilatérale. Cependant, après les réserves que vient de faire M. Brown qui nous demande d'étudier du moins le problème et de ne pas dire à priori « non », je me demande si son amendement, indirectement mais très clairement, ne nous fait pas prendre une position radicale vis-à-vis de l'attitude des Américains. Ce serait grave. Je

Mr. Moyersoen (continued)

opposed to that of the Americans. That would be a very serious matter. I ask therefore that such a radical position be modified or at least that we be given a clear explanation of the exact significance of this omission in Mr. Brown's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Moyersoen, you urge your colleagues to vote in a certain way, but you have not told us how you intend to vote yourself. (*Laughter*)

Mr. MOYERSON (Belgium) (Translation). — I shall vote for Mr. Duynstee's amendment because it does not go too far. It makes allowances for my scepticism but at the same time it does not adopt a radical position nullifying the whole work of the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. van Riel.

Mr. van RIEL (Netherlands) (Translation). — Mr. President, this afternoon we are not discussing or voting on the speeches made by other members. We are voting on a proposal. This being so, I wish to state that I shall vote for the Socialist Group amendment, which I prefer to Mr. Duynstee's revised proposal. This proposal would require a preliminary and careful study of the details of the ideas contained in it and might be found to ascribe special importance to these ideas which would not, I think, be shared by many members of this Assembly. On the other hand the Socialist proposal, as I said this morning, is neutral enough to fit in perfectly with Mr. Duynstee's report.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lucifero to explain his vote.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (Italy) (Translation). — I would not like to say that confusion has become worse confounded, but it has certainly been most energetically consolidated (*Laughter*) as a result of statements made by Mr. Erler and Mr. Moyersoen with which, by the way, I agree, as well as by those of Mr. van Riel.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Lucifero, I gave you the floor to explain your vote.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (Italy) (Translation). — I shall vote against the amendment because the text gives rise to various in-

consistencies. I could also vote for it, but then for which interpretation would I be voting? Mr. Erler said he intended to vote for the text, but not for the reasons behind it as explained by the proposer. Mr. Moyersoen, with whom I have said that I agree, said exactly the opposite. When a text is officially submitted on behalf of a group, its authentic interpretation is that given by the member of the group when he presents it. When I vote on a text, I cannot ignore an authentic interpretation given, not in its sponsor's private capacity, but on behalf of the whole group.

In these circumstances, Mr. Brown's interpretation is the one that ought to be accepted because he was speaking on behalf of a group in this Assembly and, if that is the interpretation, I cannot accept the text.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Lucifero, you are a jurist and, what is more, a Roman jurist, so you must know the maxim that a text is wiser than him who proposes it. (*Laughter*)

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (Italy) (Translation). — As President, you may say this; I can merely think it. (*Further laughter*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

Then we will proceed to vote. I think we can vote on the two amendments together as they are complementary.

Will you now vote on the two amendments by sitting and standing?

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendments are adopted.

We shall now proceed to vote on the draft Recommendations in the five reports presented by the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 288, 293 and amendment, 290 and amendments, 292 and 295.

Ladies and Gentlemen, before proceeding to vote, I feel I must make one observation in view of various things that have been said this morning. I am sure this Assembly will not come to any conclusions simply because its members have been led away by theories whose sole merit is that they are supported by this or that government, American or other. It will reach its conclusions solely as a result of each member listen-

M. Moyersoen (*suite*)

demande donc qu'on veuille bien réviser cette position radicale ou du moins qu'on nous explique clairement quelle est la portée exacte de l'omission par laquelle pêche l'amendement de M. Brown.

M. le PRÉSIDENT. — M. Moyersoen, vous exhortez vos collègues à voter d'une certaine façon, mais vous n'avez pas dit comment vous voterez. (*Sourires*)

M. MOYERSON (Belgique). — Je voterai l'amendement de M. Duynstee parce qu'il est réservé. Il respecte mon scepticisme, mais du moins il ne prend pas une position radicale réduisant à néant tout le travail fait pas la commission.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. van Riel.

M. van RIEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, cet après-midi il ne s'agit plus de délibérer, ni de voter sur des discours prononcés par les membres de l'Assemblée ; il s'agit de voter sur des propositions. Dans ces conditions, je tiens à vous dire que je vais donner ma voix à la proposition du groupe socialiste. Je la préfère au projet amendé de M. Duynstee. Ce dernier exigerait un examen approfondi des diverses formules envisagées et leur attribuerait une valeur particulière que, si je ne me trompe, beaucoup des membres de cette assemblée ne leur reconnaissent pas. D'autre part, la proposition du groupe socialiste, dans sa neutralité, se rattache parfaitement, comme je l'ai dit ce matin, au rapport de M. Duynstee.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lucifero, pour expliquer son vote.

Marchese LUCIFERO D'APRIGLIANO (*Italie*). — Je ne veux pas dire que la confusion soit augmentée, mais elle a été énergiquement consolidée (*Sourires*) par les déclarations contradictoires de M. Erler et de M. Moyersoen, auxquelles je me rallie du reste, et par celles de M. van Riel.

M. le PRÉSIDENT. — Mon cher collègue, vous n'avez la parole que pour expliquer votre vote.

Marchese LUCIFERO D'APRIGLIANO (*Italie*). — Je voterai contre parce que le texte soulève des contradictions. Je pourrais aussi

voter pour, mais quelle interprétation alors pourrais-je donner à mon vote ? M. Erler a dit : « Je vote le texte, mais je ne vote pas la motivation exposée par celui qui l'a proposé ». M. Moyersoen — et j'ai dit que je me ralliais à lui — a exposé exactement le contraire. Le commentaire de celui qui présente un texte, quand il le présente officiellement au nom de tout un groupe, est l'interprétation authentique de ce texte et, lorsque je vote un texte, je ne peux pas ignorer une interprétation authentique qui est donnée, non pas à titre personnel, mais au nom de tout un groupe.

Dans ces conditions, l'interprétation de M. Brown doit donc être acceptée parce qu'il a parlé au nom de tout un groupe de cette assemblée, et d'après cette interprétation, le texte est pour moi inacceptable.

M. le PRÉSIDENT. — Mon cher collègue, vous qui êtes juriste, et même juriste à Rome, vous connaissez la règle selon laquelle un texte est plus sage que celui qui le propose. (*Sourires*)

Marchese LUCIFERO D'APRIGLIANO (*Italie*). — Vous, comme Président, vous pouvez le dire ; moi, je peux seulement le penser. (*Nouveaux sourires*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

Nous allons procéder au vote. Je pense que nous pouvons voter sur les deux amendements en même temps puisqu'ils sont corrélatifs.

Je mets aux voix, par assis et levé, les deux amendements.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

Les amendements sont adoptés.

Nous allons maintenant procéder aux votes sur les projets de recommandations contenus dans les cinq rapports présentés par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 288, 293 et amendement, 290 et amendements, 292 et 295.

Mesdames, Messieurs, avant de procéder aux votes, je crois devoir, à la suite de certaines allusions qui ont été faites dans certains discours ce matin, présenter une observation. Je suis certain que cette assemblée ne formera pas son opinion parce que ses membres pourraient être tentés par des thèses dont le seul mérite serait d'être celle de tel ou tel gouvernement, américain ou autre, mais uniquement parce que cha-

The President (continued)

ing to the voice of his own conscience, the dictates of duty, and the counsels of practical experience in the light of intellectual and moral considerations.

I shall first ask the Assembly to vote on the draft Recommendation in Document 288 relating to the Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

I call Mr. Radius to explain his vote.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I have asked to speak in order to explain my vote and, with your permission, I will speak at the same time on the reports as a whole. This may make it possible to group together certain votes, if the Rules of Procedure permit.

I and some of my friends intend to vote for the Recommendation in Mr. Kliesing's report on the Moscow Test Ban Treaty, Document 288.

We cannot, however, accept Lord Kennet's report on disarmament and the nuclear force, Document 293. My friend Mr. Duterne and I had tabled an amendment to the report, but you know what happened to that. We do not regret its fate overmuch, but it does denote a certain attitude of mind to which I will revert in a moment. For the reasons given this morning by Mr. Baumel, we cannot accept, either, the draft Recommendation in Mr. Duynstee's report on the state of European security — disarmament and the NATO nuclear force, whatever may happen to the amendments submitted just now.

We can accept Mr. Bourgoin's report on ground forces on the central front in Europe, Document 292, as well as Lord Kennet's second

report on navies in the nuclear age, Document 295.

I say "we", and I want to define our position clearly, because I am sure it will not command wide support. But, Ladies and Gentlemen, believe me, we do represent the majority of our countrymen. And if you will accept a friendly word of advice, do not let yourselves be swept away by the oratorical gifts of my old friend Mr. Marius Moutet, whose disciple I was in the Senate, even though we belonged to different parties, in the days when the Senate was a very different affair from what it is now. Far be it from me to introduce our internal French quarrels into these precincts. But in saying "we" I want to make it clear that we are the representatives of the majority in France and that we shall continue to be the spokesmen of that majority for a long time, being as it is both strong and united.

I will add one simple, general comment. It was, at one time, the done thing in this Assembly for draft Recommendations to be adopted unanimously; but such unanimity is not at all necessary. On the contrary, when there is unanimity, either it arouses doubts as to the text in question, or it means that it has no substance. It is good to have a majority, but we must take care to see what it represents. It is true that each of us here speaks for himself only, but if we want our work to be realistic — and there has been a lot of talk about realism — we must not entirely ignore the contribution of those who represent the majority in their respective countries. (*Applause in some quarters*)

The PRESIDENT (Translation). — Your remarks about internal quarrels in France remind me of similar internal quarrels in Germany.

I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, so far as I am concerned, it is not a question of my oratorical gifts but merely of my convictions, which I have expressed before in this Assembly and which have been shared by the majority of its members, a majority that will last until it is replaced by a different one.

I am quite ready to recognise that the National Assembly, elected by direct universal suffrage, holds a different view. What I would protest against are the remarks of my friend Mr. Radius

M. le Président (suite)

un écoutera, en ce qui le concerne, la voix de la conscience, les impératifs du devoir et les conseils que peuvent lui donner l'expérience des réalités à la lumière des raisons de la raison et des raisons du cœur.

Je vais d'abord mettre aux voix le projet de recommandation contenu dans le Document 288 relatif au Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

La parole est à M. Radius pour expliquer son vote.

M. RADIUS (*France*). — J'ai demandé la parole pour une explication de vote et, si vous le permettez, je parlerai en même temps sur l'ensemble des rapports. Cela permettra peut-être de grouper certains votes, si le Règlement le permet.

Quelques amis et moi-même donnerons notre accord pour la recommandation contenue dans le rapport de M. Kliesing sur le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires, Document 288.

Nous ne pouvons pas donner notre accord sur le rapport de Lord Kennet sur le désarmement et la force nucléaire, Document 293. Mon ami M. Duterne et moi-même avons déposé un amendement ; vous savez quel a été son sort. Nous n'en sommes pas autrement malheureux, mais cela dénote une certaine tournure d'esprit : j'y reviendrai rapidement dans un instant. Nous ne pouvons pas accepter, pour les raisons indiquées ce matin par M. Baumel, le projet de recommandation contenu dans le rapport de M. Duynstee sur l'état de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire O.T.A.N., quel que soit le sort des amendements qui ont été défendus tout à l'heure.

Nous acceptons le rapport de M. Bourgoïn sur les forces terrestres sur le front central en Europe, Document 292, ainsi que le deuxième

rapport de Lord Kennet sur les marines à l'âge nucléaire, Document 295.

Je dis « nous » et je voudrais bien préciser notre position, car nous ne serons certainement pas nombreux à la prendre. Mais dites-vous bien, Mesdames, Messieurs, que nous sommes ici les représentants de la majorité de notre pays. Et si vous voulez bien accepter un tout petit conseil très amical, ne vous laissez pas prendre par le grand talent de mon ancien, M. Marius Moutet, dont je fus le disciple au Sénat, mais pas dans le même parti, alors que le Sénat était autre chose. Loin de moi la pensée de venir porter dans cette enceinte les querelles internes françaises. Mais en disant « nous », je précise bien que nous sommes les représentants de la majorité française et que, pour longtemps encore, nous serons les porte-parole de cette majorité, car elle est forte et unie.

J'ajouterai une simple remarque, d'ordre général. Il fut un temps où il était de bon ton, dans cette maison, de voter des projets de recommandations à l'unanimité. Il n'est pas du tout besoin d'obtenir cette unanimité. Au contraire, lorsqu'il y a unanimité, cela paraît suspect, ou alors il s'agit d'un texte vidé de toute substance. Il est bon qu'il y ait une majorité. Mais alors, prenons garde à ce que représente cette majorité. Nous parlons ici chacun en notre nom personnel, certes, mais si nous voulons arriver à quelque chose de réaliste — on a beaucoup parlé de réalisme — ne négligeons pas tout à fait ce qu'apportent ceux qui, dans leurs pays respectifs, représentent la majorité. (*Applaudissements sur certains bancs*)

M. le PRÉSIDENT. — Ce que vous venez de dire des querelles intérieures en France me rappelle les querelles intérieures en Allemagne.

La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, surtout en ce qui me concerne, il ne s'agit pas de talent, il s'agit seulement d'un homme qui a des convictions, qui les a exprimées dans cette assemblée, avec la majorité de cette assemblée, qui subsistera tant que l'on ne l'aura pas remplacée.

Je reconnais volontiers que l'Assemblée Nationale, émanée du suffrage universel direct, a une autre opinion. Ce contre quoi je proteste, ce sont les paroles prononcées par mon ami M. Radius

Mr. Moutet (continued)

— I still call him my friend — implying that I am introducing our country's quarrels here. I made my remarks only after Mr. Baumel had set out the views of the majority of the National Assembly, which are also those of the Head of our State.

I took the opposite standpoint, but what I said is true not only for my own country, but for the countries represented here as a whole. I am against the current policy because I think damaging the conscience of the nations represented in NATO and in this Assembly means damaging what is the real deterrent force, namely, the need for and the strength, imperviousness, and indestructibility of our alliances. It is because I am in favour of alliances, and against the nuclear force, that I spoke as I did this morning. It was not, I repeat, in order to drag in our national quarrels here. These quarrels often put me in just as uncomfortable a position in international assemblies as Mr. Baumel was in this morning, and I have need of just as much courage as he has shown today.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, you are making the President's task extremely difficult. I gave certain speakers the floor to explain their vote, but what we have been listening to are not explanations but partisan speeches. The President ought not to be put in the position of having to prevent speakers from continuing. I do not intend to do that, Mr. Moutet, but all the same I beg you not to oblige me to do so.

If I have understood correctly, Mr. Radius, in order to facilitate the voting, your group intends to vote for Documents 288, 292 and 295, but against Documents 293 and 290 ?

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

Then we will now vote on the various draft Recommendations.

We will begin with the draft Recommendation in Document 288.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes

cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 288 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*¹.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation in Document 293. I would remind you that the amendment tabled by Mr. Duterne and Mr. Radius has been rejected.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. As the Assembly is not unanimous, a vote will be taken by roll-call.

The voting will begin with Mr. Wach.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows² :

Number of votes cast	69
Ayes	58
Noes	10
Abstentions	1

*The draft Recommendation is therefore adopted*³.

I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation in Document 290 on the state of European security — the NATO nuclear force. I would remind you that the amendments tabled by Mr. Brown on behalf of the Socialist Group have been adopted.

As we know that this draft Recommendation will not secure unanimity, we will proceed to

1. See page 29.

2. See page 27.

3. See page 30.

M. Moutet (suite)

— je dis bien « mon ami » — qui pense que je transporte ici les querelles de notre pays. Je n'ai pris la parole qu'après M. Baumel, qui a exposé la thèse de la majorité de l'Assemblée Nationale, qui est en même temps celle de notre chef de l'Etat.

J'ai pris la position opposée, mais elle est valable non pas seulement pour mon pays, mais pour l'ensemble des nations ici représentées. Je suis contre la politique qui a été suivie parce que j'ai considéré que porter atteinte à la conscience des diverses nationalités représentées à l'O.T.A.N. et dans notre assemblée, c'était porter atteinte à la vraie force de dissuasion, celle de la nécessité, de la fermeté, de l'impénétrabilité, de l'indestructibilité des alliances. C'est parce que je suis pour les alliances, contre la force nucléaire, que je me suis exprimé ce matin de la sorte, et non pas, je le répète, pour transporter ici des querelles nationales qui me mettent très souvent dans une situation aussi inconfortable dans les assemblées internationales que l'était ce matin M. Baumel, et j'ai besoin d'avoir autant de courage qu'il en a eu aujourd'hui.

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, vous rendez terriblement difficile la tâche du Président. J'ai donné la parole pour des explications de vote, et ce que nous venons d'entendre, ce ne sont pas des explications de vote, mais bien de véritables plaidoiries. On ne devrait pas mettre le Président dans une situation telle qu'il soit obligé de retirer la parole aux orateurs. Je ne le ferai pas, M. Moutet ; cependant, je vous prie de ne pas me mettre dans cette situation.

Si j'ai bien compris, M. Radius, pour faciliter le vote, votre groupe votera pour les Documents 288, 292 et 295, mais contre les Documents 293 et 290 ?

M. RADIUS (France). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie.

Nous allons donc passer au vote des différents projets de recommandations.

Nous voterons d'abord sur le projet de recommandation contenu dans le Document 288.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des

suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 288 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité¹.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 293. Je vous rappelle que l'amendement déposé par MM. Duterne et Radius a été rejeté.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. L'Assemblée n'étant pas unanime, il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Wach.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin² :

Nombre de votants	69
Pour	58
Contre	10
Abstention	1

Le projet de recommandation est adopté³.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 290 relatif à l'état de la sécurité européenne — La force nucléaire O.T.A.N. Je rappelle que les amendements déposés par M. Brown au nom du groupe socialiste ont été adoptés.

Nous savons que ce projet de recommandation n'obtiendra pas l'unanimité des suffrages. Nous

1. Voir page 29.

2. Voir page 27.

3. Voir page 30.

The President (continued)

vote on it by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

I call Mr. le Hodey to explain his vote.

Mr. le HODEY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, just now I voted against Mr. Brown's amendments. As these amendments have been adopted, the Recommendation before us is no longer the Recommendation submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments but has become a Recommendation that follows the lines of Mr. Brown's amendments. In these circumstances, in order to be consistent, I shall vote against the Recommendation taken as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing to explain his vote.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, on behalf of my colleagues of the CDU and myself, I would like to say that we are voting the proposal because its political content accords with our political wishes.

Speaking for his political friends, Mr. Eriker has already said that he does not regard this as a vote on the multilateral force. The arguments adduced by Mr. Brown for his amendment, which has changed the Recommendation, have unfortunately created an impression that what is involved is a decision for or against the MLF. So that there shall be no misunderstanding, I wish to point out that our vote in favour of this proposal is not to be understood as a rejection of the NATO multilateral force; on the contrary, we welcome the idea.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee to explain his vote.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — I wish to explain my vote. When Mr. Brown introduced his amendments, which have now become part of the Recommendation, he came out strongly and without any qualification against the concept of the multilateral force. As I am in favour of this idea and regard it as a sound concept, it would be a little odd if I were now to vote for

the Recommendation. It is not that I think the new Recommendation is in any way destructive, but in view of the fact that the spokesman for the Socialist Group has come out strongly against the notion of the multilateral force, and given that as the reason for proposing his amendments, I do not feel able at the moment to vote for the Recommendation before the Assembly and I shall vote against it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Marius Moutet to explain his vote.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — This morning I defended the multilateral force. I note that the amendments to the motion tend in the same direction as my remarks then, namely, that in this problem what counts most as a deterrent factor is political strength. I am nevertheless in favour of a multilateral force, and I am not too downcast even now, for the very good reason that Mr. Brown's amendments do not exclude a multilateral force. I would have preferred the more conciliatory motion which was not adopted, but I shall vote for the Committee's motion as now amended so that there may be as large a vote as possible in favour of the policy indicated by the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer to explain his vote.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I am sorry but I really must explain my vote quite briefly. The Chairman of the Christian Democrats, Mr. le Hodey, said in his explanation that Mr. Brown's amendments substantially altered the Recommendation. My German colleague, speaking for his political friends — of whom I am one — gave a different explanation; his is a conditional or qualified "Aye".

Since there is no kind of Party Whip here, such an explanation of vote still leaves room for personal freedom of conviction. In this instance I shall be voting against, along with my friend Mr. le Hodey, because the adoption of Mr. Brown's amendments has altered the substance of the Recommendation. Others may perhaps do the same.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Margue to explain his vote.

M. le Président (suite)

allons procéder au vote par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

La parole est à M. le Hodey, pour expliquer son vote.

M. le HODEY (*Belgique*). — M. le Président, j'ai voté non tout à l'heure sur l'amendement de notre collègue, M. Brown. L'amendement ayant été adopté, la recommandation qui nous est soumise n'est plus celle de notre Commission de Défense, mais est devenue une recommandation conforme à l'amendement de M. Brown. Dans ces conditions, logique avec moi-même, je voterai non sur l'ensemble.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing pour expliquer son vote.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, au nom de mes amis politiques de la C.D.U. et en mon nom personnel, je déclare que nous voterons en faveur de la recommandation parce que son contenu politique répond à notre volonté politique.

Notre collègue, M. Erler, a déjà déclaré, au nom de ses amis, qu'il ne considère pas ce vote comme une prise de position à l'égard de la force nucléaire multilatérale. M. Brown, par les arguments qu'il a invoqués à l'appui de son amendement, lequel a modifié la recommandation, a malheureusement suscité l'impression qu'il nous était demandé de nous prononcer pour ou contre la force nucléaire multilatérale. Pour éviter toute équivoque, je tiens donc à déclarer, au nom de mes amis et en mon nom personnel, que nous ne voulons pas que le vote favorable que nous allons émettre puisse être interprété comme un rejet de la force multilatérale de l'O.T.A.N., alors qu'au contraire, nous en accueillons l'idée avec sympathie.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duynstee pour expliquer son vote.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je tiens à expliquer mon vote. Lorsque M. Brown a présenté son amendement qui se trouve maintenant incorporé à la recommandation, il s'est élevé fermement et sans aucune réserve contre la conception de la force multilatérale. Etant donné que je suis favorable à cette idée et que je la considère comme une notion saine, il serait

étrange que je vote à présent la recommandation. Ce n'est pas que je considère que la nouvelle recommandation ait un caractère destructif, mais comme le porte-parole du groupe socialiste s'est vigoureusement élevé contre la notion d'une force multilatérale et qu'il a invoqué ce motif dans la présentation de son amendement, il m'est à présent impossible de voter la recommandation dont l'Assemblée est saisie : je voterai donc contre.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Marius Moutet, pour expliquer son vote.

M. MOUTET (*France*). — J'ai défendu ce matin la force multilatérale. Je constate que les modifications introduites dans la motion vont dans le sens de mes explications de ce matin, à savoir que dans ce problème, ce qui compte avant tout comme force de dissuasion, c'est la force politique. Je suis pourtant partisan de la force multilatérale. Croyez que mon cœur n'est pas déchiré pour la bonne raison que l'amendement Brown n'exclut pas la force multilatérale. J'aurais préféré la motion de conciliation. Elle n'a pas été votée, mais je voterai la motion de la commission ainsi amendée pour que le vote soit le plus massif possible dans le sens indiqué par le rapporteur de la commission.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Zimmer, pour expliquer son vote.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je regrette d'avoir à vous donner une explication de vote; elle sera, d'ailleurs, très courte. Le président du groupe des démocrates chrétiens, M. le Hodey, a déclaré que l'adoption de la proposition de M. Brown aurait pour effet de modifier profondément la portée de la recommandation. Mon éminent collègue allemand a fait, au nom de ses amis dont je fais partie moi aussi, une déclaration toute différente : il a motivé la position du « oui, malgré tout ».

Comme la discipline de groupe ne joue pas chez nous, une telle déclaration ne porte pas atteinte à notre liberté individuelle. Permettez-moi donc de vous dire, pour bien mettre les choses au point, que je suivrai en l'occurrence mon ami belge, M. le Hodey, pour voter non, car j'estime comme lui qu'après l'adoption de l'amendement de M. Brown, le texte se trouve modifié quant au fond. D'autres collègues se joindront peut-être à nous.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Margue pour expliquer son vote.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — I intend to vote for the Recommendation, but on the express understanding that I am doing so in the light of the explanation given by Mr. Kliesing.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, will you allow me, as President, to make a comment on the Rules of Procedure. What counts here is the actual "Aye" or "No". Explanations of votes let us know the intentions of the voters, but they serve only to enable us to interpret a given vote correctly. Only the Assembly itself can provide a valid interpretation of a vote, and that by means of another vote. The frequently very different intentions of those voting for or against a motion cannot provide such an interpretation. The only individual or body that can do so is the one that took the decision in the first place and here that is the Assembly as such, and not its individual members.

Does anyone else want to explain his vote?...

Then we will proceed to a vote by roll-call.

The voting will begin with Mr. Wach.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	70
Ayes	43
Noes	23
Abstentions	4

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

I will now put the draft Recommendation on the state of European security — ground forces on the central front, Document 292, to the vote.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes

cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 292?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously¹.

I shall now ask you to vote on the draft Recommendation on the state of European security — navies in the nuclear age, Document 295.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 295?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously².

4. Speech by Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany

The PRESIDENT (Translation). — We now have the honour of welcoming Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany. I must begin by apologising to him for having kept him waiting, but the vicissitudes of parliamentary debate often make it difficult to keep to a strict timetable.

Mr. Schroeder is well-known to us even though this is the first time he has addressed this

1. See page 28.

2. See page 31.

1. See page 32.

2. See page 33.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — Je voterai pour la recommandation, mais en me ralliant expressément à l'explication donnée par M. Klie-sing.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, permettez au Président un commentaire sur le Règlement. Ce qui compte ici, c'est le oui et le non. Les explications de vote nous font connaître les intentions des votants, mais elles ne servent qu'à nous permettre une interprétation authentique du vote. Il n'y a que l'Assemblée comme telle qui pourrait nous permettre, par un autre vote, une interprétation authentique. Ce n'est pas les intentions souvent très différentes de ceux qui votent oui ou de ceux qui votent contre qui nous permettent une interprétation authentique. Ne peut interpréter authentiquement que celui qui a pris la décision, et c'est donc l'Assemblée comme telle qui prend la décision et non ses membres à titre individuel.

Personne ne demande plus à expliquer son vote ?...

Nous allons procéder au vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Wach.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin ¹ :

Nombre de votants	70
Pour	43
Contre	23
Abstentions	4

Le projet de recommandation amendé est adopté ².

Je vais mettre aux voix le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne — Forces terrestres sur le front central en Europe, contenu dans le Document 292.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité ab-

solue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 292 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité ¹.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne — Les marines à l'âge nucléaire, contenu dans le Document 295.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 295 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité ².

**4. Discours de M. Schroeder,
Ministre des affaires étrangères
de la République Fédérale d'Allemagne**

M. le PRÉSIDENT. — Nous avons maintenant l'honneur d'entendre M. le Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne. Je m'excuse tout d'abord auprès de lui de l'avoir fait attendre, mais les vicissitudes des débats parlementaires ne permettent pas toujours d'observer l'horaire prévu.

M. le Ministre, vous êtes connu ici, bien que ce soit la première fois que vous preniez la pa-

1. Voir page 28.

2. Voir page 31.

1. Voir page 32.

2. Voir page 33.

The President (continued)

Assembly. The world's interest has been aroused by his spirit of independence and courage in taking decisions when the situation requires a firm and definite stand. He is known also for his integrity in matters of principle and his flexibility in respect of the methods to be followed. Above all, the Assembly welcomes him as being a convinced European.

I call Mr. Schroeder.

Mr. SCHROEDER (*Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, this is the first time I have had the honour of addressing this Assembly, and I would like first of all to thank you very sincerely for the invitation and the friendly welcome you have given me. Over the past years the Federal Government has always welcomed the opportunity of a direct exchange of ideas with the Parliamentary Assembly of Western European Union. Today I want to outline the views of the Federal Government on a number of current political problems which are to form the subject of discussion in your Assembly.

A few days ago Europe lost a great friend and staunch ally who was ever ready to act on her behalf. The dark shadow of President Kennedy's tragic death still hangs over us all. His outstanding quality was the courage he showed, as a responsible statesman, in playing an active part in shaping the course of world politics. He did not shirk his responsibility, even when it involved a trial of strength. He gave proof of this during the Cuba crisis, which was discussed last year in this Assembly and of which I would remind you today. This example of cool and prudent foresight and bold resolution must never be forgotten on either side of the Atlantic.

We, as Europeans, have an opportunity of shaping events above all in the field of European unification, the success of which lies in our hands alone. The only limits set to our will and our powers of decision are those imposed by common sense and a regard for the laws of organic growth.

The Federal Government holds firm to the ideal of European integration. No one in Germany intends this to mean a neglect or extinction of national interests and national characteristics. The nations making up a united Europe will not vanish without trace; they will, however, all serve higher ends: a just relationship between equal nations, respect for each other's interests, freedom and peace. The European Communities are one step, a great step, towards a united Europe.

The year now drawing to a close has been a dramatic and dangerous, as well as an instructive one, in the field of European development. The expansion of the Communities entered a critical phase at the beginning of the year with the break-off of negotiations on the entry of Great Britain. The question of expanding the Communities was shelved, and the inner drive and impetus of Europe seemed to be limping to a halt. For this reason the Federal Government took the initiative last April in an attempt to extricate the Communities from a dangerous crisis of confidence. It proposed a programme of work, the aim of which was to tackle the problems of internal and external development which still remained unsolved, while implementing the provisions of the Rome Treaty as uniformly as possible in all fields. Our proposal met with the approval of the other five member countries.

This programme covers three main fields:

1. progress in the inner shaping of the Community;
2. institutional steps to bring about a more closely-knit structure in the three Communities, in particular a fusion of the Executives and the strengthening of the European Parliament;
3. progress in the development of external relations.

Perhaps I may say a few words in explanation of these.

In our proposals on the internal organisation of the EEC, we are concerned most of all with

M. le Président (suite)

role devant notre assemblée. Vous vous êtes signalé à l'intérêt mondial par votre esprit d'indépendance et votre courage à prendre des décisions quand la situation demande un engagement ferme et sans équivoque. Vous êtes aussi connu pour votre fermeté là où les principes mêmes sont en cause, et pour votre souplesse là où il s'agit des méthodes à appliquer. L'Assemblée salue surtout en vous un Européen convaincu.

Vous avez la parole.

M. SCHROEDER (*Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, c'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette assemblée. Laissez-moi donc tout d'abord vous remercier du fond du cœur de votre invitation et de votre bienveillant accueil. J'ajouterai que le gouvernement fédéral a toujours saisi avec plaisir toutes les occasions de procéder à un échange de vues direct avec l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Cette fois, je voudrais vous exposer son opinion sur certains des problèmes qui, en ce moment, préoccupent les hommes politiques et doivent faire l'objet de vos discussions.

L'Europe a perdu ces jours-ci un grand ami et un collaborateur résolu, toujours prêt à l'action. La mort du Président Kennedy fait encore peser sur chacun de nous son ombre tragique. Un trait le caractérisait : le courage d'intervenir dans le déroulement de la politique mondiale en qualité d'homme d'Etat responsable pour agir sur les circonstances et essayer de les modeler. Il ne reculait pas devant ses responsabilités, même lorsqu'elles lui imposaient une épreuve de force. Il l'avait prouvé dans l'affaire de Cuba. Mais on en a parlé ici, à l'Assemblée, l'année dernière. Je me bornerai donc aujourd'hui à vous le rappeler. Cet exemple d'une décision bien pesée, réfléchie, prévoyante et hardie, il ne faudra jamais l'oublier, pas plus de ce côté de l'Atlantique que de l'autre.

Cette chance d'agir sur les circonstances et de les modeler nous est offerte, à nous Européens, dans le domaine surtout de l'unification européenne. Le succès de l'entreprise est entre nos seules mains. A notre force de décision et à notre volonté, il n'est fixé d'autres limites que celles de la raison et de l'obligation de tenir compte des lois d'une croissance organique.

Le gouvernement fédéral demeure fermement attaché à l'idée de l'intégration européenne. Personne chez nous ne songe pour autant à négliger ou à compromettre nos intérêts nationaux, pas plus que notre manière d'être et notre individualité nationale. Dans une Europe unie, les nations ne risquent pas de disparaître sans laisser de traces. Mais elles seront au service de notions supérieures : celle d'un ordre équitable entre peuples ayant tous les mêmes droits, celle du respect des intérêts réciproques, celles de la liberté et de la paix. A cet égard, la constitution des communautés européennes représente un pas, un grand pas, vers une Europe unie.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, pour l'évolution de l'idée européenne, l'année qui s'achève aura été tout à la fois dramatique, périlleuse et riche d'enseignements. L'édification des communautés est entrée, au commencement de l'année, de par la rupture des négociations entamées en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne, dans une phase critique. Il a fallu remettre à plus tard la question de l'élargissement des communautés ; il semble que la force intérieure qui pousse l'Europe à aller de l'avant, se paralysait. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a pris, en avril de cette année, une initiative, en vue d'arracher les communautés aux dangers d'une crise de confiance. Il a présenté un programme de travail dont l'idée maîtresse était de s'attaquer aux problèmes non encore résolus de l'évolution intérieure et extérieure et de mettre en œuvre les dispositions du Traité de Rome par des mesures prises dans tous les domaines et, si possible, à la même allure. Les cinq autres Etats membres ont adopté notre proposition.

Ce programme de travail se divise en trois parties :

1. les progrès à accomplir en matière d'organisation intérieure de la Communauté ;
2. les mesures d'ordre institutionnel propres à affermir la structure des trois communautés et, particulièrement, à opérer la fusion des exécutifs et à consolider le Parlement européen ;
3. les progrès à accomplir dans l'établissement des relations extérieures.

Permettez-moi de vous donner à ce propos quelques explications.

Nos projets, en matière d'organisation intérieure de la Communauté Economique Européenne

Mr. Schroeder (continued)

ensuring a balanced and harmonious development. This does not mean a reversion to the policy of "I'll do this, if you do that". But the solidarity which the Paris and Rome Treaties created between the six member countries will remain an effective driving force only so long as it can be clearly seen that everyone in the Community is contributing in equal measure to its growth. The focus of our attention at the present time is to forge a common agricultural policy for Europe. In negotiating the regulations for rice, beef and dairy produce we would like to see account taken of the experience gained in dealing with grain, pork, eggs and poultry. We want also to institute a common financial responsibility for the agricultural policies of Europe. One of the most difficult problems facing us is fixing grain prices for 1964. Decisions taken in this sector will have far-reaching repercussions on the national and European economic structure, and will indeed exert a substantial effect on world trade. For this reason they demand further very careful study.

We can note with satisfaction that the EEC has continued to make progress in its transition from a customs union to an economic union. As from 1st July 1963, the internal tariffs on industrial goods have been only 40 %, and on foodstuffs only 55-60 %, of those applying at the time the Rome Treaty came into force. The discrepancy between national tariffs vis-à-vis third countries and the common tariffs of EEC has been reduced to 40 % of the initial figure. At the same time, steady progress has been made towards implementing freedom of establishment and removing all limitations on the service trades. Finally, the Community is working on the alignment of national turnover-tax systems and national judicial and administrative regulations to the extent to which these directly affect the functioning of the Common Market. So you will see that the EEC is well advanced in its development from being a customs union pure and simple to becoming a much more comprehensive economic union.

As the second point in the work programme, I mentioned the improvement of the Community

institutions. For many years partisans of the European concept — including in particular the European Parliament — have urged a fusion of the executive bodies of the European Communities.

The groundwork for this amalgamation has been begun, and before too long we must bring about a fusion of the three Communities themselves. We hope this will bring new life to the Communities and simplify their task.

The Federal Government believes a development of the Community institutions must find its equivalent in the parliamentary sphere. Even if we cannot yet have a general election for the European Parliament, an immediate increase in its powers is nonetheless necessary.

The third point in our programme concerns external relations. The Community has strengthened these ; and in accordance with Article 110 of the Treaty, Germany favours a Community open to all the world and the encouragement of world-wide trade.

The Community was able, on 20th July 1963, to bring to a successful conclusion its negotiations with seventeen African States and Madagascar and, on 12th September, a Treaty of Association was signed with Turkey. Greece and Turkey — the two Mediterranean corner-stones of the European and Atlantic edifice — have thus been brought into the mainstream of the Common Market. I should also mention here the trade treaty with Iran, and the treaty negotiations with Israel. The Community feels that the desire for a contractual agreement on trade relations expressed by numerous third countries testifies to its achievements.

The events of January 1963 were particularly unfortunate for one European country — Austria. Attempts are now being made to find a satisfactory answer to that country's problems. We shall be very happy indeed when a constructive solution has been found which allows for her special circumstances.

The most important of the Community's external problems is without doubt that of Great Britain. The question of the geographical expansion of the Community has not yet been reintroduced into our debates, but the objective remains unchanged — the forging of a united Europe,

M. Schroeder (suite)

enne visent en premier lieu à lui assurer un développement harmonieux et équilibré. Il ne s'agit pas là d'un retour à une politique du « donnant donnant ». Mais la solidarité que les Traités de Paris et de Rome ont créée entre les six Etats membres ne restera une force active que si tous contribuent visiblement à la croissance d'une manière comparable. La politique agricole commune de l'Europe se situe, pour l'instant, au centre de nos préoccupations. En établissant les règlements relatifs au marché du riz, de la viande de bœuf et des produits laitiers, il faudra, à notre avis, tenir compte de l'expérience acquise sur les marchés des céréales, de la viande de porc, des œufs et de la volaille. Nous voudrions aussi établir une responsabilité financière commune en ce qui concerne la politique agricole européenne. Parmi les problèmes les plus ardues qui se posent à nous, il faut compter la fixation du prix des céréales pour l'année 1964. Les décisions à prendre en ce domaine s'attaquent profondément aux structures économiques, tant nationales qu'européennes, et exerceront, même, une grande influence sur le commerce mondial. Elles exigent donc que nous continuions à y consacrer toute notre attention.

Nous constatons avec plaisir que la Communauté économique, dans son passage de l'union douanière à l'union économique, a fait de nouveaux progrès. Depuis le 1^{er} juillet 1963, les tarifs douaniers intérieurs n'atteignent plus, pour les produits industriels, que 40 % et pour les produits alimentaires qu'entre 55 et 60 % du niveau qui était le leur avant l'entrée en vigueur du Traité de Rome. L'écart entre les tarifs douaniers que les divers Etats de la C.E.E. appliquent aux pays tiers et ceux de la Communauté a été ramené à 40 % par rapport au chiffre initial. En même temps, nous voyons avancer à vive allure les travaux entrepris pour la liberté d'établissement et pour libérer de toutes ses entraves le marché des services. Enfin, la Communauté s'efforce d'harmoniser les systèmes nationaux en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires et les dispositions légales et administratives, dans la mesure où ils influent directement sur le fonctionnement du Marché Commun. C'est dire que la C.E.E. se trouve en ce moment en pleine évolution, entre le stade de la simple union douanière et celui d'une union économique infiniment plus large.

J'ai mentionné, comme second point du programme de travail, les questions que pose l'amé-

lioration des institutions. Voilà de longues années que les défenseurs de l'idée européenne — et, avant tout, le Parlement européen — réclament l'unification des exécutifs des communautés européennes.

En ce domaine, des travaux préparatoires ont été entrepris. Dans un temps prévisible, il faudra procéder aussi à la fusion des trois communautés elles-mêmes. Nous avons le ferme espoir qu'elle simplifiera leur tâche et leur apportera un surcroît de vitalité.

Cependant, le gouvernement fédéral estime nécessaire que le développement des organes de la Communauté trouve dans le domaine parlementaire son contrepoids. Même si nous ne pouvons aboutir immédiatement à des élections générales du Parlement européen, il n'en faut pas moins augmenter dès maintenant ses pouvoirs.

Le troisième point du programme concerne les relations extérieures. La Communauté les a fortifiées. Nous estimons que, conformément à l'article 110 du traité, elle doit être ouverte à tous et développer le commerce mondial.

Le 20 juillet 1963, la Communauté a mené à bonne fin les négociations qu'elle avait engagées avec dix-sept Etats africains et avec Madagascar, et le 12 septembre 1963, elle signait avec la Turquie un contrat d'association. De ce fait, les deux piliers avancés de la construction européenne et atlantique dans le bassin méditerranéen — la Grèce et la Turquie — ont été atteints par la marée puissante du Marché Commun. Il faut signaler encore le traité de commerce avec l'Iran et les négociations relatives à un accord avec Israël. La Communauté considère comme une reconnaissance de ses services le fait que de nombreux pays tiers viennent à elle, animés du désir de régler par un traité leurs relations commerciales.

Les événements de janvier 1963 ont été particulièrement défavorables à un pays européen : l'Autriche. On s'efforce à l'heure actuelle de découvrir une formule qui puisse le satisfaire. Nous serions particulièrement heureux si, étant donné la situation particulière de l'Autriche, une solution constructive pouvait se dessiner.

Mais le problème le plus grave que posent les relations extérieures de la Communauté est sans aucun doute celui de la Grande-Bretagne. La question de l'élargissement géographique de la Communauté n'a pas encore été remise en discussion. Mais l'objectif demeure inchangé : il

Mr. Schroeder (continued)

with Britain as a full member having equal rights and responsibilities. In the meantime we need to maintain constant contact with Britain as the leading member of EFTA. To this end it was decided to hold quarterly meetings between the EEC countries and Britain within the framework of the WEU Council of Ministers, and the first of these get-togethers took place on 25th-26th October at The Hague. This was the first meeting of the WEU Council of Ministers since April 1962. It was a source of satisfaction to the Federal Republic that this meeting of the Ministers was so successful, since it was we who first proposed, in March of this year, that the Council of Ministers of WEU should be convened.

At this point I would like to thank your Assembly on behalf of the Federal Republic for your untiring efforts to maintain Western European Union as an effective link between Britain and the Six. These efforts are very warmly appreciated. During these last few months you have made many proposals to the governments on the form which the bonds between the Six and Britain might take within the framework of WEU, and indeed the agenda of this present Session contains noteworthy proposals on this very subject. Many of your past proposals were in fact acted upon at that first meeting of the Council of Ministers.

At The Hague in October we dealt primarily with a subject which will in future be a permanent item on the agenda: "Exchange of views on the European economic situation". We also covered East-West relations, the relations between Europe and South America, and the position in the Middle East and South East Asia, and in so doing fulfilled a long-standing wish of your Assembly. A very special place in the discussions at this meeting was taken by the problems of Europe, and we discussed at length the relations between the United Kingdom and EEC, developments in EFTA, questions of agricultural policy and the imminent tariff negotiations in

GATT and their significance for the European economy. One way in which the link with the EEC made itself felt lay in the fact that several members of the Commission of the European Economic Community took part in the discussion. This extremely useful exchange of views will be continued when the Council of Ministers next meets in London towards the end of January 1964. I am convinced this is a way of preventing a widening schism between the two economic groups in Europe and of easing present difficulties.

We believe that Western European Union already has the means necessary for carrying out this new task, and the Federal Government therefore holds that a structural change in the organs of WEU can be left in abeyance for the time being.

I would like now to say a few words about political integration in general. The Federal Government knows that the other member States share its conviction that co-operation in the fields of economics and social policy within the Communities is not an end in itself, but a stage on the road to political unity. A fresh political impetus, and further decisions by the appropriate governments, will, however, be necessary, and we very much regret that it has so far not been possible for these decisions to be taken. We shall continue to work towards this end within the scope offered by the Franco-German Treaty of 22nd January 1963. This treaty speaks of only one objective, that of a united Europe. We must constantly call this fact to mind and work unceasingly towards this goal.

The Federal Government would be pleased to see a resumption of negotiations on political union. I believe that when we have completed our present work in the Common Market, and after the successful conclusion of the Kennedy round, we shall have laid a good foundation on which to base these negotiations.

We are all aware that the political unification of Europe is essential also if we are to have a balanced partnership with the United States, and if this partnership is to be strong and lasting. We owe to President Kennedy our concept of what the Atlantic partnership should be. I would like to quote here a passage from his speech in the Paulskirche in Frankfurt, giving a view which has been endorsed by his successor:

M. Schroeder (suite)

s'agit toujours de la construction d'une Europe unie comprenant la Grande-Bretagne à titre de membre effectif, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres. Ce qu'il faut, d'ici là, c'est demeurer en contact permanent avec la Grande-Bretagne, principal pays de l'Association Européenne de Libre-Echange. C'est dans cette optique qu'a été prise la décision d'organiser des réunions trimestrielles entre les pays de la C.E.E. et la Grande-Bretagne, dans le cadre du Conseil des Ministres de l'U.E.O. La première de ces réunions de contact a eu lieu les 25 et 26 octobre à La Haye. C'était la première réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O. depuis avril 1962. Le gouvernement fédéral a éprouvé une satisfaction toute particulière de son grand succès, car c'est lui qui, le premier, avait proposé en mars de cette année, que soit tenu un Conseil des Ministres de l'U.E.O.

A ce propos, je voudrais exprimer à l'Assemblée les remerciements du gouvernement allemand pour les efforts inlassables que déploie l'Union de l'Europe Occidentale, en tant que lien entre les Six et la Grande-Bretagne, pour maintenir un climat favorable à l'action. Le gouvernement fédéral sait les apprécier à leur juste valeur. Au cours de ces derniers mois précisément, vous avez présenté aux gouvernements de nombreux projets relatifs à la forme sous laquelle il serait possible de nouer des liens entre les Six et la Grande-Bretagne dans le cadre de l'U.E.O. Et même à l'ordre du jour de la présente session figurent à ce propos des projets très intéressants. Plusieurs des mesures que vous aviez proposées ont été examinées déjà à la première réunion du Conseil des Ministres.

Nous avons surtout traité, en octobre à La Haye, de la question qui doit désormais figurer à tous les ordres du jour : « Echanges de vues sur la situation économique de l'Europe ». Nous avons parlé aussi des relations entre l'Est et l'Ouest, entre l'Europe et l'Amérique latine, de la situation au Proche-Orient et dans le sud-est asiatique. Nous avons ainsi tenu compte du vœu, ancien déjà, de votre assemblée. Nous avons reconnu un poids particulier aux problèmes de l'Europe. Nous avons étudié en détail les relations du Royaume-Uni avec la C.E.E., l'évolution de l'A.E.L.E., les questions de la politique agricole, ainsi que les négociations qui vont se dérouler sur les tarifs douaniers dans le cadre du G.A.T.T. et

leur incidence sur l'économie européenne. Le lien avec la C.E.E. était d'autant plus manifeste que plusieurs membres de sa commission prenaient part à la discussion. Nous allons poursuivre ce très utile échange de vues à la prochaine réunion du Conseil des Ministres, qui se tiendra à Londres à la fin de janvier 1964. Je suis convaincu que nous avons là un moyen d'empêcher les deux groupes économiques de l'Europe de vivre à l'écart l'un de l'autre et d'atténuer nos difficultés actuelles.

Nous estimons que l'Union de l'Europe Occidentale dispose des instruments qui lui sont nécessaires pour assumer cette tâche nouvelle. Le gouvernement fédéral estime donc que le moment n'est pas encore venu de modifier la structure organique de l'U.E.O.

Permettez-moi maintenant quelques observations sur la question de l'intégration politique en général. Le gouvernement fédéral a conscience d'être pleinement d'accord avec les autres Etats membres pour estimer que la collaboration économique et sociale, dans le cadre des communautés, n'est pas un objectif ultime, mais un palier sur la voie de l'unité politique. En tout cas, pour atteindre celle-ci, il faudra de nouvelles initiatives politiques, de nouvelles décisions des gouvernements responsables. Nous regrettons vivement que ces décisions n'aient pu être prises encore. Nous nous efforcerons d'obtenir qu'elles le soient en agissant, également, dans le cadre du Traité franco-allemand du 22 janvier 1963. Ce traité n'a d'autre objectif que la création d'une Europe unie. C'est là une chose qu'il faut rappeler sans cesse et à la réalisation de laquelle il faut travailler sans se lasser.

Le gouvernement fédéral serait heureux de voir reprendre les négociations sur l'union politique. Je suis convaincu qu'à la fin des travaux que nous y consacrons actuellement au Marché Commun, et lorsque nous aurons terminé avec succès le *Kennedy Round*, nous trouverons une bonne occasion de nous remettre à l'œuvre.

Nous savons tous que l'union politique de l'Europe est également nécessaire pour créer, entre nous et les Etats-Unis, les rapports d'un *partnership* équilibré et pour rendre ce dernier solide et durable. C'est au Président Kennedy que nous devons la conception du *partnership* atlantique. Je voudrais vous citer un passage du discours qu'il a prononcé dans l'église St-Paul, à Francfort, et auquel correspondent, du reste, les idées de son successeur :

Mr. Schroeder (continued)

"It is not in our interest to try to dominate the European councils of decision. If that were our objective, we would prefer to see Europe divided and weak, enabling the United States to deal with each fragment individually. Instead we look forward to a Europe united and strong — speaking with a common voice — acting with a common will — a world power capable of meeting world problems as a full and equal partner."

We want to see this partnership arrived at first of all on the economic plane, where European integration is farthest advanced. A particular contribution to this will be made by the GATT negotiations, which are to take place in May 1964 as the result of a courageous and responsible move by the President of the United States. They are aimed at bringing about an all-round reduction of customs duties and of other obstacles to trade between Europe and America and to world trade in general. The Federal Government will continue to press for a universally satisfactory solution of all the various problems involved. It would indeed be an almost irreparable disaster if the hopes pinned on these tariff negotiations were to be dashed. They will signify, I think, a vital landmark in a really up-to-date and creative policy.

In the field of defence, Europe and America are working hand in glove. Mr. Dean Rusk has said, quite rightly, that the United States are today, militarily speaking, a European power. Convinced as they are that the strengthening of Europe serves the best interests of American policy, the United States have suggested a way in which a better share of nuclear responsibility can be arranged for the European members of NATO. I know that this problem has long occupied the attention of this Assembly, and you have dealt with it again today. I believe you were among the first to see, from the increasing strength of Europe and the accompanying shift in the strategic East-West relationship, that this

problem of responsibility for using nuclear weapons needed rethinking.

The decisions taken by the NATO Council of Ministers in Athens in 1962, and at Ottawa in 1963, provided the basis for a sharing of nuclear responsibility. The multilateral nuclear force will bring about common defence on the nuclear plane as well. My government is pleased to see the progress that has already been made here in Paris in the preliminary negotiations on the multilateral force, and we hope that the work of drafting the multilateral force agreement will soon be begun.

For us, this plan for a multilateral force is, in its present form, one of the bold and promising enterprises which the West owes to President Kennedy. When he called upon the allies of the United States to participate in this multilateral force and so in the nuclear responsibilities of his country, he was deliberately encouraging the integration of all the participants in the Atlantic partnership.

Germany looks upon her defence effort solely as a contribution to the common defence resources of NATO. The safety of Europe can, in our view, be assured only by a collective and closely-integrated NATO defence system, and by the closest possible military and political interdependence of the NATO countries of Europe and North America. So we must not swerve from the path to integration which NATO has followed since its very beginning. A reversion to national defence would serve neither our political nor our military needs. We must move forward to a yet more closely-integrated collective defence of the NATO nations.

For this reason we welcome the long-term programming of the NATO forces which was decided upon in May this year by the NATO Council of Ministers at Ottawa. The purpose of this, which is to match the military demands to the economic capacity of the NATO countries and to NATO's strategic concepts, will be achieved if these countries work together and approach the negotiations in a full awareness of their shared responsibilities. This long-term programming will help us in the difficult problem of striking the right balance between conventional and nuclear forces.

M. Schroeder (suite)

« Nous n'avons aucun intérêt à dominer les organes délibératifs européens. Si tel était notre but, nous préférerions voir l'Europe faible et divisée, ce qui permettrait aux Etats-Unis de négocier séparément avec chacun de ses éléments. Bien au contraire, nous plaçons toutes nos espérances en une Europe unie et forte — parlant un même langage et agissant selon une volonté commune — en une puissance mondiale capable d'aborder les problèmes mondiaux en qualité de partenaire jouissant d'une égalité de droits absolue. »

Ce *partnership*, nous voulons, tout d'abord, le réaliser sur le plan économique, puisque c'est celui où l'union européenne a fait les plus grands progrès. C'est dans ce but notamment que vont s'ouvrir les négociations dans le cadre du G.A.T.T., en mai 1964, à la suite d'une initiative courageuse du Président des Etats-Unis qui, ici encore, a démontré toute la conscience qu'il avait de ses responsabilités. Elles doivent aboutir à une réduction substantielle des droits de douane et autres entraves aux échanges commerciaux entre l'Europe et l'Amérique, certes, mais également entre tous les pays du monde. Le gouvernement fédéral continuera, comme par le passé, à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que les nombreux problèmes qui se posent en l'occurrence soient résolus à la satisfaction de tous. Ce serait, en effet, un malheur difficile à réparer, si tous les espoirs qui sont mis précisément en ces négociations tarifaires devaient être déçus. L'heure grave va sonner bientôt d'inaugurer une politique vraiment moderne et créatrice.

Dans le domaine de la défense, l'Europe et l'Amérique sont étroitement solidaires. C'est à bon droit que M. Dean Rusk a dit que, militairement, les Etats-Unis sont aujourd'hui une puissance européenne. Parce qu'ils ont la conviction que l'affermissement de l'Europe est conforme à la ligne et aux intérêts de la politique américaine, les Etats-Unis ont fait des propositions permettant d'organiser, mieux que par le passé, la participation des Etats européens membres de l'O.T.A.N., aux responsabilités nucléaires. Je sais que la question est étudiée par votre assemblée depuis longtemps. Ne l'avez-vous pas évoquée aujourd'hui même ? Vous êtes, je crois, parmi les premiers à avoir tiré de l'accroissement de la puissance européenne et

des glissements qu'il a provoqués dans les rapports stratégiques Est-Ouest, la conclusion qu'il est indispensable de repenser la question de savoir qui aura le pouvoir de décider de l'emploi des armes nucléaires.

Les décisions qui ont été prises aux Conférences des Ministres de l'O.T.A.N., à Athènes en 1962 et à Ottawa en 1963, ont jeté la base d'une responsabilité commune dans le domaine nucléaire. La force nucléaire multilatérale doit établir la communauté de la défense dans le domaine nucléaire également. Le gouvernement fédéral se félicite des progrès déjà réalisés dans les négociations préliminaires qui se sont déroulées à Paris sur la force multilatérale. Nous espérons que l'élaboration du traité sur la force multilatérale pourra bientôt commencer.

Le projet de force multilatérale sous sa forme actuelle est à nos yeux l'une de ces initiatives fécondes et hardies dont le monde libre est redevable au Président Kennedy. En invitant les alliés des Etats-Unis à participer, sous une forme multilatérale, à la responsabilité nucléaire des Etats-Unis, il a encouragé consciemment le processus de l'entrée de tous les intéressés dans le *partnership* atlantique.

L'Allemagne conçoit et réalise ses efforts de défense, uniquement comme une contribution au potentiel défensif commun de l'O.T.A.N. La sécurité de l'Europe ne peut être assurée, à notre avis, que par une défense O.T.A.N. commune et étroitement intégrée et par une interdépendance militaire et politique aussi étroite que possible des Etats de l'Amérique du Nord et de l'Europe qui sont membres de l'O.T.A.N. Nous ne devons donc pas nous écarter de la voie de l'intégration, que l'O.T.A.N. a suivie depuis sa fondation. Un retour au principe de la défense nationale ne nous permettrait pas de mener à bien nos tâches politiques et militaires. Il nous faut aller de l'avant vers une défense commune encore plus étroitement intégrée des Etats de l'O.T.A.N.

Aussi avons-nous accueilli avec satisfaction le programme à long terme des forces armées de l'O.T.A.N. arrêté par la Conférence des Ministres de l'O.T.A.N. qui s'est tenue à Ottawa en mai de cette année. Cette mesure vise à harmoniser les besoins des Etats de l'O.T.A.N. en effectifs militaires avec leur capacité économique et à les adapter aux conceptions stratégiques de l'organisation ; cet objectif sera atteint, si tous les Etats y coopèrent activement et agissent en pleine conscience de leur responsabilité com-

Mr. Schroeder (continued)

I would like to ask you, Ladies and Gentlemen, whether you think there have been any really decisive changes in East-West relations. While different people might give different answers to this, we would all be agreed on one thing: the stronger the West, the more firmly it will stand together and the better will be the chances of a real easing of tension. And that is something we all want.

We find it, however, very hard to believe in the genuineness of the Soviet desire for a détente. To our mind the Soviet policy of easing tension is linked with their plans and attempts to separate the Federal Republic from the western camp, and on top of that to make her out to be the sole cause of East-West disagreement. We must be on our guard against these schemes, otherwise the whole policy of détente could become a particularly dangerous phase of the cold war and have extremely damaging material and psychological consequences for the West.

Nonetheless, the Federal Government is determined to give its support to all genuine attempts at easing tension. There is already a certain clearing of the atmosphere which brings with it the hope of serious negotiation on the principal causes of tension. We welcome, for instance, the Test Ban Treaty — not only for its humanitarian aspects, but also because it may well lead to concrete measures of disarmament and to negotiation on political problems, including those of central Europe. Similarly, we welcome the form and content of the ban on stationing nuclear weapons in space.

The Federal Government agrees, too, that there are marginal problems which can be dealt with. These are primarily the various questions affecting bilateral relations between the United States and the Soviet Union, questions which seem to offer the best hope of a settlement. There are, however, other peripheral questions which might also be considered. All steps towards a détente which are likely to affect German interests will be examined by the Federal Republic in the light of the following four requirements:

First, the central problems must not be lost sight of — the most important of all being the reunification of our country on the basis of self-determination for all Germans and a free Berlin.

Second, there must be no shift in the balance of power to the detriment of the West.

Third, agreement on peripheral problems must not endanger our bargaining position on central problems. In particular, this means that the *status quo* must not be consolidated, let alone worsened. The status of the dictatorial régime in the Soviet zone must be neither recognised nor validated.

Fourth, there must be no discrimination against Germany.

The conclusion of the Treaty for a partial ban on nuclear tests will considerably affect the course of the German problem. On the basis of having signed this Treaty, the Communist régime in East Germany has tried to present itself to the non-Communist powers as a country competent under international law to act on its own behalf. We were glad to see that the non-Communist powers explicitly confirmed that the participation of the Soviet zone in the Treaty does not constitute recognition of that régime. We are very grateful to our allies in WEU for their help in this.

The Soviet zone will naturally not abandon its attempts to improve its standing with the non-Communist parts of the world. Our friends have given us heartening support when these attempts have been made at the United Nations, where we are not ourselves in a position to reply.

As the Soviet zone has been unsuccessful at official level in the western and uncommitted countries, it is increasingly resorting to a policy of lavish hospitality to invited guests and the use of Communist cover organisations in order to create a favourable image of the Communist system, which has been rejected by its own population. The same purpose underlies their efforts to gain entry into official and unofficial international organisations, skilfully turning to their own political ends the West's attitude towards cultural and scientific freedom. We must band together to resist these attempts.

M. Schroeder (suite)

mune. Cette procédure permettra de résoudre le problème délicat de l'équilibre entre les forces classiques et les forces nucléaires.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous poser une question : s'est-il produit un changement décisif dans les relations Est-Ouest ? Bien qu'à cette question l'on puisse répondre différemment, il est pourtant un point sur lequel nous devrions être unanimes : plus l'Occident sera fort, plus il sera solidaire et plus grandes seront les chances d'une détente véritable, cette détente que nous souhaitons tous.

Mais il nous est difficile de croire que les Soviétiques veulent vraiment la détente. A nos yeux, leur politique de détente est liée au désir et à la tentative de séparer la République Fédérale d'Allemagne des puissances occidentales et, en outre, de la présenter comme seule responsable de l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest. Pareilles intentions doivent nous mettre sur nos gardes. Sans quoi, toute la politique de détente pourrait mener à une phase particulièrement dangereuse de la guerre froide et aboutir, sur les plans matériel et psychologique, à des résultats extrêmement préjudiciables à l'Occident.

Malgré tout, le gouvernement fédéral est décidé à appuyer tout effort réel de détente. On peut, du reste, constater déjà une certaine amélioration de l'atmosphère, qui fait naître l'espoir qu'il y aura une chance sérieuse de négocier sur les causes profondes de la tension. Aussi nous félicitons-nous du traité sur l'interdiction des essais nucléaires, non seulement en raison de son caractère humanitaire, mais parce qu'il pourrait servir un jour de point de départ à des mesures concrètes de désarmement et à des négociations sur nos problèmes politiques, et notamment ceux de l'Europe centrale. Nous nous félicitons également de la forme et de la teneur de l'interdiction relative au stationnement dans l'espace d'armes nucléaires.

Le gouvernement fédéral est aussi d'accord pour que soient traités d'autres problèmes périphériques. Je songe avant tout à certaines questions relatives aux rapports bilatéraux américano-soviétiques qui offrent sans doute les meilleures chances de solution. Mais il en est d'autres encore susceptibles de rentrer dans cette catégorie. Le gouvernement fédéral examinera donc toute mesure de détente touchant les intérêts allemands, à la lumière de quatre impératifs que je vais vous énumérer :

Premièrement, il ne faudra pas perdre de vue les problèmes centraux et, en premier lieu, ceux de la réunification de notre patrie, sur la base du droit de tous les Allemands à disposer d'eux-mêmes et de la liberté de Berlin.

Deuxièmement, il ne devra se produire dans les rapports de force entre l'Est et l'Ouest aucun changement qui soit au détriment de l'Occident.

Troisièmement, il ne faut pas qu'un accord intervenu à propos de questions périphériques ait pour effet de compliquer la solution des problèmes fondamentaux. Cela signifie notamment que nous ne devons permettre ni un durcissement, ni une aggravation du statu quo. Le régime de contrainte de la zone d'occupation soviétique ne doit être ni reconnu ni validé.

Quatrièmement, l'Allemagne ne doit faire l'objet d'aucune discrimination.

La conclusion de l'accord sur l'interdiction partielle des essais nucléaires revêt également une très grande importance pour l'évolution de la question allemande. Le régime de la zone soviétique essaie de tirer de sa signature au bas dudit accord la prétention de se présenter, même aux yeux des nations non communistes, comme sujet de droit international. Heureusement, les pays non communistes nous ont confirmé formellement que la participation de la zone à cet accord n'entraînait pas la reconnaissance de celle-ci. Nous sommes très reconnaissants de cette aide, surtout à nos alliés de l'U.E.O.

Il est évident que la zone soviétique n'abandonnera pas ses tentatives d'améliorer sa position vis-à-vis des pays non communistes. Lorsque cette agitation a été poursuivie devant les Nations Unies — un forum où nous ne sommes pas en mesure de nous défendre nous-mêmes — nos amis nous ont soutenus d'une manière qui mérite toute notre gratitude.

Comme la zone soviétique n'a guère marqué de progrès sur le terrain officiel des relations avec le monde occidental et même avec les pays non engagés, elle recourt de plus en plus à la politique magnanime des invitations et à l'assistance des organisations cryptocommunistes, pour vanter et faire accepter son régime communiste, que sa propre population rejette. C'est dans ce même but qu'elle se donne tant de peine pour se faire admettre dans les organismes internationaux, officiels ou non, en exploitant adroitement, au profit de ses visées politiques, les idées régnant en Occident sur la liberté culturelle et scientifique. Nous devons résister en bloc à ces tentatives.

Mr. Schroeder (continued)

Where the question of the reunification of Germany is concerned, the Soviet Union persistently refers the Federal Republic and the three western powers to the Soviet zone authorities, who are according to them the only competent body. The East German authorities, for their part, reiterate their past proposals for setting up German commissions, on a footing of equality between East and West Germany, as a preliminary to a confederation which, if it came about, would imply recognition of the partition of Germany. They continue to reject the idea of all-German elections as a first step towards reunification.

We all know — and this has been stressed in your Assembly on many occasions — that the German question can never be settled on the basis of negotiations with the Soviet zone authorities. The régime in power there has no legal mandate from its populace. In reality, it has been put there by the occupying power, and can do nothing without that power's permission.

The pressure which has been brought to bear on Berlin since 1958 has unquestionably been relaxed since the Cuba crisis last year. There is, however, no question of the Soviet Union having abandoned its aim of severing the links between Berlin and the Federal Republic and the West, and of finally bringing the city under its domination. In past talks between East and West — such as the discussions on a non-aggression pact — the Russians have consistently refused to give a specific and effective guarantee of the present status of Berlin and of its freedom of access to the West. As the recent cases of holding up British and American convoys have shown, they want to prove to the West that they have the whip-hand; they want to force the West into making agreements on the control of access unfavourable to the West and such as would bring the East German authorities into the picture. Recently the Russians and the Soviet zone authorities have increasingly tried to treat Berlin as a separate national entity, and to open up direct negotiations between Berlin and the Soviet zone.

The people of Berlin have stood up to the heavy strain imposed by this war of nerves. Month after month since the Spring of this year, the population of West Berlin has been growing. But we must never forget the monstrous situation

which the Russians artificially created when they built the Berlin Wall, which separates friends and families, and makes it impossible for scientists, artists and sportsmen in the western sector to meet their countrymen in the other half of the city. Unhappily, all our attempts so far to ease the situation have come to naught through the attempts of the Soviet zone authorities to use the talks on these humanitarian measures for political ends. This is, as we know, anathema to Berliners in both sectors of the city. Time and time again, the population of East Berlin have welcomed the firmness shown by the West towards the Communist régime, even though it has meant, and will continue to mean, sacrifices for them.

The reunification of Germany in peace and freedom still holds pride of place among the political objectives of the Federal Republic. Through the close co-operation of our allies — particularly within the framework of WEU and NATO — we have been able to foil Communist efforts to consolidate their gains in central Europe since 1945. This solidarity between the free nations must continue to make the grade. I think we in the western camp agree that one of the main causes of tension is the refusal to grant self-determination to the German people. Measures aimed at relieving tension must therefore go *pari passu* with steps to safeguard Berlin permanently from threats and encroachments from the East, and to solve the German question on the basis of self-determination. Although it may not be possible to arrive at this solution overnight, there can be no shadow of doubt either today or tomorrow that Germans in all parts of Germany want, and will continue to want, their country to be reunited despite all the difficulties. They are prepared to make heavy sacrifices to this end, but they will never sacrifice their freedom.

The profit and loss account for the year 1963 includes: a severe setback in the movement towards European integration, but this will gradually be made good; a test ban treaty that has received support all over the world and has given new hope to hundreds of millions for peace and the easing of tension; the death of a brave President of the United States, who was bent upon achieving reconciliation while working from a

M. Schroeder (suite)

Pour ce qui est de la réunification proprement dite, l'Union Soviétique continue, inlassablement, à inviter la République fédérale et les trois puissances occidentales à s'adresser à la zone soviétique qu'elle prétend être seule compétente. Celle-ci, de son côté, répète ses anciennes propositions en faveur de la constitution de commissions allemandes paritaires, étape préparatoire d'une confédération dont la création reviendrait à consacrer la division de l'Allemagne. Elle continue à repousser l'idée d'organiser dans toute l'Allemagne des élections qui constitueraient le premier pas vers la réunification.

Chacun sait — on l'a souvent répété dans cette assemblée — que la question allemande ne pourra jamais être résolue par la voie de pourparlers avec la zone soviétique. Son régime n'a pas été légitimé par la volonté du peuple. Il a été, en fait, installé par la puissance d'occupation et ne peut rien faire sans son assentiment.

La pression exercée sur Berlin sous forme d'ultimatum, depuis 1958, s'est certainement relâchée depuis la crise de Cuba, l'année dernière. Mais cela ne signifie nullement que l'Union Soviétique ait renoncé à atteindre son but, qui est de détacher les liens qui unissent Berlin à la République fédérale et à l'Occident et de l'englober finalement dans sa sphère d'influence. Dans l'état actuel des conversations Est-Ouest, les Soviétiques — à propos, par exemple, de la discussion d'un arrangement de non-agression — ont toujours refusé de garantir expressément et efficacement le statut actuel de Berlin et de ses voies d'accès vers l'Ouest. Comme l'ont prouvé récemment les incidents survenus à propos du blocage de convois américains et britanniques, ils veulent montrer à l'Occident que dans la question de Berlin ils ont en main les leviers de commande. Ils entendent imposer à l'Occident, pour le contrôle de ces voies d'accès, un accord qui lui serait défavorable et permettrait à la zone soviétique d'entrer en scène. Certes, l'Union Soviétique et la zone soviétique se sont efforcées de plus en plus, ces temps-ci, de traiter Berlin comme une unité politique autonome et de l'inciter à négocier directement avec la zone soviétique.

Mais la population berlinoise s'est montrée capable de faire face aux lourdes épreuves de la guerre des nerfs. Chaque mois, depuis le printemps dernier, la partie libre de Berlin enregistre un accroissement de sa population. Mais

n'oublions jamais ce qu'a d'artificiel la situation que les Soviétiques ont créée arbitrairement par l'érection de ce mur qui, à Berlin, sépare familles et amis et empêche les savants, les artistes, les sportifs de la partie Ouest de rencontrer leurs compatriotes du secteur Est de la ville. Malheureusement, tous les efforts que nous avons faits pour apporter des facilités ont échoué du fait que la zone soviétique voulait exploiter à des fins politiques les pourparlers entamés dans un but humanitaire. Or, c'est là, nous le savons, ce que les Berlinoises des deux secteurs de la ville refusent énergiquement. La population de la zone orientale n'a cessé d'approuver la fermeté dont l'Occident a fait preuve jusqu'ici à l'égard du régime, et cela en dépit de tous les sacrifices que cette attitude a pu et peut encore lui imposer.

La réunification de l'Allemagne, dans la paix et la liberté, se trouve, aujourd'hui comme hier, au centre des efforts déployés par le gouvernement fédéral sur le plan politique. Grâce à notre collaboration étroite avec nos alliés — spécialement dans le cadre de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. — nous avons pu empêcher les Soviétiques de consolider leurs gains en Europe centrale depuis 1945. Cette solidarité des peuples libres de l'Occident doit continuer à faire ses preuves. Je crois que dans le camp occidental on est unanime à penser que l'une des causes principales de la tension actuelle est le refus de reconnaître le droit du peuple allemand à disposer de lui-même, et que tout effort de détente doit s'accompagner de mesures propres à fournir à Berlin une protection durable contre les empiètements et les menaces de l'Est, comme aussi à promouvoir la solution de la question allemande, en tenant compte de ce droit de l'Allemagne à disposer d'elle-même. Quand bien même une telle solution ne pourrait être trouvée du jour au lendemain, il n'est pas douteux, aujourd'hui comme demain, que dans toutes les parties de l'Allemagne, les Allemands veulent la réunification de leur pays et qu'ils continueront à la vouloir malgré toutes les difficultés qu'elle comporte. Ils sont prêts à accepter pour cela les plus lourds sacrifices, à l'exclusion pourtant de celui de leur liberté.

Le bilan dressé à la fin de l'année 1963 nous amène à constater qu'un coup d'arrêt a été porté au mouvement de l'unification européenne ; mais nous le surmonterons peu à peu. Notre bilan fait apparaître un accord sur la cessation des essais nucléaires jouissant d'un appui universel ; il a donné à des centaines de millions d'hommes un espoir de détente et de paix. Notre bilan fait apparaître la mort d'un courageux Président

Mr. Schroeder (continued)

position of strength — his policy will still be followed ; an increasing realisation that the Communist world is just as prone to disruptive trends and mutual rivalries as any other system of government or society, which offers fresh opportunities to the West and stimulates its self-confidence and determination to demand its rights.

When we review the sum of our own efforts and ask ourselves what we ought to do from now on, our answer is this : our common aims are the right aims, as they have always been, and there is nothing to prevent us from reaching them. We need only to bring to our task fresh energy and unflagging courage. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, on your behalf I thank Mr. Schroeder for the frankness with which he has spoken, and which has shown us that he really is a true European, as I said when welcoming him to our Assembly. He is also a statesman whose understanding of the realities which curb our action does not weaken his courage in the face of the difficulties which call it forth.

Mr. Schroeder is ready to answer any questions which members put to him. Does anyone wish to speak ?...

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — May I speak please, Mr. President ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Does the Minister think there is any possibility in the foreseeable future of the Council of Ministers of WEU discussing the problem of a European political union ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schroeder.

Mr. SCHROEDER (Translation). — Mr. President, I would like to reply to this question by pointing out that in my brief speech I mentioned

my conviction that a situation would arise, possibly during the next twelve months, which would be favourable to a practical, rather than to a merely theoretical, treatment of the question of political union. If I may be somewhat optimistic for a moment, I believe that if, in six months' time, we have made real progress in European agricultural policy and, a little later on, have reached a promising stage in, or even completed, the Kennedy round, there will be a better psychological climate in which to talk about the political union of Europe. Until then all the bodies interested in this question — the Council of Europe, the European Parliament, this Assembly, the Councils of Ministers in their various permutations — should work on the basic pattern for such a union.

That is one aspect of the question.

For the rest, I expect, as we probably all do, that during the year to come, which is an election year for at least one of our friends, positive decisions taken in that country will lead to more favourable conditions for dealing further with this problem than perhaps exist at the moment.

In the combination of these three factors I foresee an improvement in the prospects as they stand today.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

Lord KENNET (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — Mr. Schroeder has spoken of the desirability of détente and of German reunification which, I assume, go together in his mind. He did not, however, mention any of the concrete proposals which are being discussed in the world today whereby these things could have been brought about. I will not list them for obvious reasons, but can Mr. Schroeder say which, if any, of these he considers should be the first things to be tackled by the East and the West ? Many members of this Assembly will listen most attentively to hear firm detailed proposals.

M. Schroeder (suite)

des Etats-Unis, qui a voulu rechercher une entente à partir d'une position de force : sa politique sera poursuivie. Notre bilan fait apparaître une conscience plus claire du fait que les parties communistes du monde ne sont pas moins exposées au danger de divergences et même d'antagonismes que ceux qui vivent sous d'autres systèmes gouvernementaux et sociaux : voilà qui ouvre au monde libre des possibilités nouvelles, voilà qui fortifie sa confiance en lui-même et sa volonté d'indépendance.

Si nous essayons maintenant de faire la somme de ce que nous avons accompli et de ce qui nous reste à faire, nous pouvons dire que nos objectifs, nos objectifs communs, sont justes, aujourd'hui comme hier. Il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions les atteindre. Mais il y a toutes les raisons pour qu'animés d'une énergie nouvelle et d'un courage inébranlable, nous continuions d'œuvrer à leur réalisation. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je remercie en votre nom M. le Ministre Schroeder, dont les paroles si franches ont démontré qu'il est vraiment le bon Européen dont j'ai parlé en le présentant à l'Assemblée, qu'il est l'homme d'Etat dont la connaissance des réalités qui freinent notre élan ne saurait briser le courage que les difficultés exigent de nous.

M. le Ministre est disposé à répondre à des questions qui lui seraient posées. Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je la demande, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Ministre, entrevoyez-vous la possibilité que, dans un avenir plus ou moins rapproché, le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale aborde la discussion du problème de l'union politique européenne ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Schroeder.

M. SCHROEDER (Traduction). — M. le Président, permettez-moi de répondre comme suit à cette question. Ainsi que je l'ai déclaré dans

mon bref exposé, je crois possible que, d'une manière générale, l'année même qui va commencer voie s'établir une situation plus favorable à un examen pratique — et non pas seulement théorique — du problème de l'union politique. Je crois — pour faire montre d'un peu d'optimisme — que si dans six mois, par exemple, nous avons accompli des progrès sensibles dans la politique agricole, si, un peu plus tard, nous avons parcouru certaines étapes du *Kennedy Round* d'une manière encourageante, ou même le *round* tout entier, nous nous trouverons dans des conditions psychologiques meilleures que celles d'aujourd'hui pour nous entretenir de l'union politique de l'Europe. D'ici là, il me semble que tous les organismes qui s'intéressent à la question — le Conseil de l'Europe, le Parlement européen, l'Assemblée de l'U.E.O., les divers Conseils de Ministres — devraient continuer à élaborer les lignes directrices d'une unification possible.

Mais c'est n'est là qu'un aspect de la question.

Quant au reste, je m'attends — et sans doute nous attendons-nous tous — à ce que dans l'année qui va s'ouvrir et qui, tout au moins pour l'un de nos amis, va être une année électorale, des décisions positives soient prises chez lui qui créeront des conditions plus favorables à la poursuite de la discussion de ce problème, qu'elles ne paraissent pour l'instant.

C'est pourquoi je vois dans la combinaison de ces trois facteurs la promesse d'une amélioration de nos perspectives actuelles.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?

Lord KENNET (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Schroeder a traité de l'opportunité de parvenir à une détente et à la réunification de l'Allemagne, ces deux points étant liés dans son esprit, je le suppose. Il n'a toutefois mentionné aucune des propositions concrètes, actuellement en cours de discussion dans le monde, et qui pourraient permettre de parvenir à une solution dans ce domaine. Je ne les énumérerai pas pour des raisons évidentes, mais M. Schroeder peut-il nous préciser quelles sont, à son avis, les premières questions à débattre entre l'Est et l'Ouest ? De nombreux membres de cette assem-

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schroeder.

Mr. SCHROEDER (Translation). — I assume that all the various considerations which apply here are known to you, and shall deal only with my own views on the matter.

I believe that, following the change of administration that has taken place in the United States, there is again a need for what might be termed a warming-up period before we come to general agreement on the tactical handling of this question. Possibly some progress may be made towards this during the NATO Ministers' meeting which takes place here the week after next. I myself still think the most probable progress will be on the psychological front as a preliminary to disarmament — I described the Test Ban Treaty a moment ago as falling into this category. Consequently my personal belief is that if we could arrive even at a system of observation posts on a world-wide basis, we would be in a position to take a further step forward. I hope I am not being too optimistic — I know the difficulties which are still being raised by the Russians. But my thoughts are running along these lines in my desire to set up a definite target, which I am sure could have a stimulating effect.

The PRESIDENT (Translation). — Once again, Mr. Schroeder, thank you very much for coming to speak to us. (*Applause*)

Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

I would like to consult the Assembly now about the remainder of its work. We have a heavy agenda and a considerable amount of work still to get through. We shall probably not be able to end the Session tomorrow evening unless we have a Sitting tonight. I therefore propose that the

Assembly agree in principle to sit tonight from nine o'clock till eleven o'clock to hear the four Rapporteurs : Mr. Leynen on the revival of European co-operation ; Mr. Molter on the Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance ; Mr. Michaud on the proposals of the Assembly relative to the agenda of the Council of Ministers ; and Mr. Zimmer on the task of WEU and the present state of work.

Are there any objections to a Sitting tonight ?...

It is so decided.

5. Speech by Mr. Kirk, United Kingdom Under-Secretary of State for War

The PRESIDENT (Translation). — I will now call Mr. Kirk.

It is a pleasure to welcome among us today our former colleague Mr. Peter Kirk, who has been taken from us in order to assume a high office in the British Government. Mr. Kirk has been a member of our Assembly since 1956 and during the past seven years has devoted an appreciable part of his activities to our organisation.

Since 1960, he has played an important political rôle as Chairman of our General Affairs Committee. Before the opening of negotiations between Britain and the Communities, as well as during and after those negotiations, this Committee made an important contribution to international affairs — I do not say towards a solution, because there has been no solution, but Mr. Peter Kirk has done everything possible towards achieving a deeper union in Europe. For all his work in WEU, Mr. Peter Kirk has certainly deserved well of Europe.

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom Under-Secretary of State for War*). — I wish, first, to thank you, Mr. President, for the opportunity you have given me to address the Assembly even at so late an hour in its work today. I value this opportunity, and I was extremely pleased to be able to take up the invitation which you originally addressed to the Secretary of State for War, Mr. Ramsden, himself a former member of this Assembly, to speak on this occasion. I know that

Lord Kennet (suite)

blée écouteront certainement très attentivement dans l'espoir d'entendre des propositions fermes et détaillées.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Schroeder.

M. SCHROEDER (Traduction). — Je suppose que les nombreuses considérations émises en ce domaine sont bien connues et je me bornerai donc à vous exposer mon opinion personnelle.

Je pense qu'après la mise en place de la nouvelle administration américaine, nous aurons besoin d'un certain délai pour rattraper la course, si j'ose m'exprimer ainsi, avant de pouvoir nous entendre, d'une façon très générale du reste, sur la tactique à suivre dans cette question. Peut-être certaines mesures seront-elles déjà prises en ce sens au Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. qui doit se réunir ici dans quinze jours. Quant à moi, je persiste à croire que nous pouvons surtout nous attendre que soient prises des mesures qui, si l'on peut dire, baignent déjà dans une atmosphère psychologique, annonciatrice du désarmement ; je viens de vous dire que, pour moi, le traité sur l'interdiction des essais nucléaires constitue l'une de ces mesures. C'est pourquoi je crois personnellement que, dans le domaine des postes d'observation, si l'on parvient à mettre au point un dispositif de ce genre à l'échelle mondiale, nous serons en mesure de faire un nouveau pas important. J'espère ne pas m'être montré trop optimiste. Je connais les difficultés qui, du côté soviétique, s'opposent encore à ce projet ; si j'ai pensé à vous citer une mesure de cet ordre, c'est dans le désir de tourner les yeux vers une réalisation concrète qui, j'en suis convaincu, pourrait avoir un effet stimulant.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, une fois encore, M. le Ministre, d'avoir bien voulu venir jusqu'à nous. (*Applaudissements*)

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

Je dois consulter maintenant l'Assemblée sur la suite de ses travaux. L'ordre du jour est très chargé et nous avons encore un travail important à accomplir. Nous ne pourrions probablement pas terminer la session demain dans la soirée si nous ne siégeons pas ce soir. Je vous

propose de décider en principe que l'Assemblée siégera ce soir à partir de 21 heures, jusqu'à 23 heures, pour entendre les quatre rapporteurs : M. Leynen, sur la relance de la coopération européenne ; M. Molter, sur les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale ; M. Michaud, sur les propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres, et M. Zimmer, sur la mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux.

Il n'y a pas d'opposition à la séance de ce soir ?...

Il en est ainsi décidé.

5. Discours de M. Kirk, Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni

M. le PRESIDENT. — Je vais maintenant donner la parole à M. Kirk.

C'est une joie d'accueillir parmi nous aujourd'hui notre ancien collègue M. Peter Kirk, qui nous a été enlevé pour assumer de hautes fonctions dans le gouvernement britannique. M. Kirk était membre de notre assemblée depuis 1956 et il a consacré, au cours de ces sept années, une part appréciable de ses activités à notre organisation.

Depuis 1960, il a joué un grand rôle politique à la présidence de notre Commission des Affaires Générales. Avant l'ouverture des négociations entre l'Angleterre et les Communautés, pendant et après ces négociations, cette commission a apporté une contribution importante aux affaires internationales — je ne dis pas à la solution, puisqu'il n'y a pas eu de solution — mais M. Peter Kirk a fait tout ce qu'il était possible pour aboutir à une union plus profonde de l'Europe. Pour son activité à l'Union de l'Europe Occidentale, M. Peter Kirk a bien mérité de l'Europe.

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens d'abord à vous remercier, M. le Président, de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à l'Assemblée même à une heure aussi avancée de la séance. J'apprécie vivement l'occasion qui m'est offerte et j'ai été extrêmement heureux de pouvoir répondre à la place du Secrétaire d'Etat à la guerre, M. Ramsden, lui-même ancien membre de l'Assemblée, à l'invitation que vous lui aviez

Mr. Kirk (continued)

he regrets very much his inability to be here today, and he has asked me to convey these regrets to you, but this has given me the opportunity to act as a substitute for him and to make what I may call positively my last appearance in the Assembly of Western European Union.

I do not think, Sir, that I have ever appreciated more strongly the words of your national poet than I do now, "*Zwei Seelen fühl' ich, ach, in meiner Brust*". I am divided between the benches of the Representatives and the bench of the Ministers. When I heard the Clerk call out my name a short time ago I only with difficulty refrained from voting and even from giving an *explication de vote*.

Nevertheless I am very glad to be here and I am very glad also that the function which I now have in the British Government will not separate me completely from Western European Union. As a member of the War Department, which shortly is to be amalgamated with the other Defence Departments into one overall Ministry of Defence, I have a certain responsibility for matters which are very much within the ambit of Western European Union, and in particular for the maintenance on the Continent of Europe, under the command of the Supreme Allied Commander, of a certain number of troops.

I think you would expect me to say a word about the British Army of the Rhine. As you will be aware, we are at present reorganising the British Army of the Rhine in a way which we believe will increase its efficiency while in no way diminishing its numbers. Her Majesty's Government have undertaken to bring the strength of BAOR up to our target planned peacetime establishment, after this reorganisation is complete, of 55,000 men as soon as possible, and we are making steady progress towards that target. The date by which we can make up the relatively small deficiency which at present exists of 2,500 must depend on recruitment and on our defence requirements in other parts of the world, but it is our firm intention to remedy this shortfall as soon as possible.

I would remind you that the British Army of the Rhine consists of long-service regular soldiers with all that that implies in training, experience and *esprit de corps*. We are, of course, continually

adding to the range and quantity of modern equipment in BAOR, and in an emergency which calls for mobilisation we have made provision to increase the strength of BAOR to more than double the present figure in a few days. In addition we have assigned to SACEUR for his exclusive use a battalion group stationed in the United Kingdom. That is our contribution to the mobile land force, and I have a certain pride in the fact that it is stationed in my own constituency of Gravesend. Overall, on the Continent of Europe, including Berlin, we have at present, as I am speaking, some 56,000 troops.

However, I do not wish to speak this evening exclusively on defence matters. I am far too new in the defence world to presume to do so. The main object of my coming here today is to say goodbye to those with whom I have served for a very long time, but I thought that in the few minutes for which I intend to speak I might say a word about WEU, and particularly its Assembly, as it appears at this moment.

We tend to forget sometimes that we are the original European body. WEU, as the successor of the old Brussels Treaty, was formed in advance of every other European organisation. It was, in fact, the first European treaty after the war, except for the Treaty of Dunkirk between my country and the Republic of France, and this organisation, Western Union, as it was originally called, and subsequently Western European Union, has served a purpose which perhaps has not been fully recognised by those who have studied the history of these years since the conclusion of the last war. My colleague, Mr. Mulley, once described it in a graphic phrase as the "*Pompier de l'Europe*", a metaphor which I thought very striking at the time. I have been wondering since whether it is absolutely true.

A fire brigade, after all, is an obtrusive organisation; it rushes about with red wagons, bells and sirens sounding in order to get to the seat of the trouble. The great thing about Western European Union and its history is that it has been unobtrusive. People have hardly noticed that it has been there, and yet they have consistently relied upon it to get them out of difficulties when difficulties have arisen, for instance, in 1954, again in 1961 and now in 1963. When the troubles have really occurred it has been to WEU that governments have turned, and I think

M. Kirk (suite)

adressée. Je sais qu'il regrette beaucoup de ne pouvoir être ici aujourd'hui et il m'a chargé de vous transmettre ses regrets ; j'ai ainsi l'occasion de le remplacer et de faire une dernière apparition, dirai-je, à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je crois n'avoir jamais apprécié plus qu'en ce moment les mots de votre poète national : « *Zwei Seelen fühl' ich, ach, in meiner Brust* ». Je suis partagé entre les bancs des représentants et le banc des ministres. Lorsque j'ai entendu le Greffier appeler mon nom il y a quelques instants, j'ai eu du mal à ne pas voter et même à ne pas donner une explication de vote.

Néanmoins, je suis très heureux d'être ici et je me félicite aussi de ce que la fonction que j'occupe maintenant dans le gouvernement britannique ne m'éloignera pas complètement de l'Union de l'Europe Occidentale. En tant que membre du département de la guerre qui fusionnera prochainement avec les autres départements de la défense en un seul ministère de la défense, j'exerce des responsabilités dans des domaines qui, pour beaucoup, entrent dans la compétence de l'Union de l'Europe Occidentale, en particulier le maintien sur le continent européen d'un certain nombre d'hommes sous le commandement du Commandant suprême des forces alliées.

Je pense que vous vous attendez que je vous dise un mot sur l'armée britannique du Rhin. Ainsi que vous le savez, nous réorganisons en ce moment l'armée britannique du Rhin de manière à la rendre plus efficace sans diminuer ses effectifs. Le gouvernement britannique a décidé de compléter cet effectif pour le porter au contingent prévu en temps de paix ; lorsque la réorganisation sera terminée, le plus tôt possible, je l'espère, il sera de 55.000 hommes. Pour l'instant, nous progressons rapidement vers ce but. La date à laquelle nous pourrions disposer de quelque 2.500 hommes qui nous manquent — le chiffre est relativement faible — est subordonnée au recrutement et aux besoins de notre défense dans d'autres parties du monde, mais nous sommes fermement décidés à remédier le plus vite possible à cette insuffisance.

Je vous rappelle que l'armée britannique du Rhin est composée de troupes régulières ayant des années de service, avec tout l'entraînement, l'expérience et l'esprit de corps que cela im-

plique. Bien entendu, nous étendons continuellement la gamme de matériel moderne dont dispose l'armée du Rhin et nous l'augmentons en quantité ; en cas de crise qui nécessiterait la mobilisation, nous avons prévu de porter en quelques jours la force de cette armée à plus du double des chiffres actuels. De plus, nous avons affecté à l'usage exclusif du SACEUR un groupement tactique de bataillon stationné au Royaume-Uni. Il représente notre contribution aux forces terrestres mobiles et je tire une certaine fierté du fait qu'il est en garnison dans ma propre circonscription de Gravesend. En tout, nous avons en ce moment quelque 56.000 hommes sur le continent, y compris Berlin.

Cependant, je ne veux pas me cantonner uniquement, ce soir, dans les questions de défense. Ce domaine est encore beaucoup trop nouveau pour moi pour que je puisse me le permettre. Je suis avant tout venu ici pour dire au revoir à ceux avec lesquels j'ai si longtemps travaillé ; j'ai aussi l'intention de profiter de ces quelques minutes pour dire un mot sur l'U.E.O. et en particulier sur l'Assemblée, telle qu'elle se présente en ce moment.

Nous avons parfois tendance à oublier que nous sommes l'organisation européenne la plus ancienne. L'U.E.O., comme héritière de l'ancien Traité de Bruxelles, a pris forme avant toutes les autres organisations européennes. Mis à part le Traité de Dunkerque entre mon pays et la France, ce traité a été le premier traité européen conclu après la guerre. L'organisation créée, qui s'appelait à l'origine l'Union Occidentale, a rempli un rôle qui n'a peut-être pas été apprécié à sa juste mesure par ceux qui ont étudié l'histoire des années postérieures à la dernière guerre. Mon collègue, M. Mulley, s'est servi un jour à son sujet d'une image pittoresque : il l'a appelée « le pompier de l'Europe », métaphore que j'avais alors trouvée remarquable. Je me suis demandé depuis si elle est tout à fait exacte.

Après tout, un corps de pompiers est une organisation plutôt voyante qui se précipite sur le lieu du sinistre avec un grand déploiement de voitures rouges, d'avertisseurs et de sirènes. Ce qui caractérise au contraire l'Union de l'Europe Occidentale et son histoire, c'est l'effacement. On s'est à peine rendu compte qu'elle existait et cependant, on a toujours compté sur elle pour surmonter les difficultés lorsque des difficultés se sont produites, comme par exemple en 1954, puis en 1961 et à présent, en 1963. Lorsqu'une situation réellement critique est survenue,

Mr. Kirk (continued)

that as long as the more perfect union, which we certainly all hope for in Europe, cannot be created, it is immensely useful to have a pragmatic organisation of this kind without any or too many clearly defined functions and yet able to bridge the gap between the various countries when needed.

In this operation, of course, the Assembly of WEU has played an absolutely vital rôle. On the defence position, it has played the rôle of a detached judge bringing a considerable expertise to bear upon the state of European security in a series of reports, first of all by Mr. Fens and then by my colleague, Mr. Molter, and in recent years by other eminent members of the Defence Committee, which I feel sure have been immensely useful to the governments concerned.

In the political field, I think WEU took somewhat longer to discover its rôle, perhaps because the other rôles assigned to it disappeared in 1959. I was one of those at that time who objected to the transfer of the social and cultural functions of Western European Union to the Council of Europe. But, looking back on it I think in a way perhaps it was a blessing in disguise, because it enabled the General Affairs Committee to concentrate on what subsequently proved to be its primary function, which was the political unity of Europe. In a series of reports by MM. Conte and Molter, by my colleagues, MM. Mathew, Sourbet, and Albert-Sorel and, of course, a series of reports by Mr. Leynen, the issues before Europe were pointed out, particularly in the political field. Suggestions were put forward which I think were of immense benefit to the governments concerned, and, above all, it kept up an impetus towards European unity which I do not think could have been done in any other way. As Chairman of the General Affairs Committee during this whole operation, my only job was to restrain the enthusiasm of the members rather than to spur them into any particular operation.

I think the task of the Assembly as a sounding board has been remarkably successful and the method used, a method almost that of a loyal

opposition, agreed upon the end to be obtained, though sometimes disputing the methods adopted to obtain it, has in itself helped, by parties in all seven countries concerned, towards an end which we all, I think, accept.

If proof were needed of this, I think the only thing one need look back on is the rôle of the Assembly and the influence and the attention paid to the Assembly in its early days. I can think back to 1956 when the Assembly met in Strasbourg and not a single Minister came to its meetings — in fact, it was only with difficulty that any Minister was prevailed upon to send a message to it. Now so many Ministers come, as we have seen today, that the average member of the Assembly has great difficulty in speaking at all. Whether this is a good or a bad thing I leave it to the Assembly to judge, but there is no doubt that WEU has acquired an influence which is out of all proportion to the influence which it possessed when I first became a member of it.

If the Assembly is prepared to continue along the pragmatic lines — dare, I say, almost the British lines — that it has adopted up to now of dealing with problems as they arise and not trying to raise difficulties, not trying perhaps to produce detailed solutions but essentially trying to aid the governments of our seven countries to reach the solutions which the Assembly desires, then I believe its influence will continue to grow as it has done over the past seven years.

Perhaps the most important lesson to be learned from this Assembly is the importance of personal relationships. It is, of course, impossible when one has given nearly eight years to one particular institution to leave it without a sense of loss and without a sense of almost personal bereavement. Yet, in a way, looking back on the nearly eight years that I have been a member here, I have no particular regrets except only that I did not remain a member long enough to see the creation of the greater European union which I, and I believe my British and, indeed, my other friends in this Assembly have wanted. Looking back on it, I can only say that I have made many friends who I hope will remain my friends. I hope the fact that I have now, to a certain extent, gone over to the enemy will not in any way lessen the friendship which they may and I hope do have for me. (*Applause*)

M. Kirk (suite)

c'est vers l'U.E.O. que les gouvernements se sont tournés, et je crois qu'aussi longtemps que l'organisation plus parfaite que nous espérons tous voir naître un jour en Europe ne pourra pas être créée, il est extrêmement utile de posséder une organisation pragmatique de ce genre dont les fonctions ne sont pas nettement définies et qui est cependant capable d'opérer au besoin un rapprochement entre les divers pays.

C'est de cette façon que l'Assemblée de l'U.E.O. a joué un rôle absolument capital. Dans le domaine de la défense, elle a joué le rôle d'un juge désintéressé qui s'est penché avec une très grande compétence sur l'état de la sécurité européenne dans une série de rapports qui ont eu pour auteurs, d'abord M. Fens, puis mon collègue, M. Molter, et au cours des dernières années, d'autres membres éminents de la Commission de Défense, et je suis certain que ces travaux ont été d'une utilité immense pour les gouvernements intéressés.

Dans le domaine politique, je crois que l'U.E.O. a mis un peu plus longtemps à découvrir son rôle, peut-être parce que les autres rôles qui lui ont été dévolus ont disparu en 1959. J'étais de ceux qui s'opposèrent, à l'époque, au transfert des activités de l'Union de l'Europe Occidentale en matière sociale et culturelle au Conseil de l'Europe. Mais en y réfléchissant, je pense qu'en un sens, c'était peut-être un bien pour un mal, car cela a permis à la Commission des Affaires Générales de se consacrer à ce qui s'est révélé être, par la suite, sa fonction essentielle, à savoir l'unité politique de l'Europe. Dans une série de rapports de MM. Conte et Molter, de mes collègues MM. Mathew, Sourbet et Albert-Sorel et, bien entendu, de M. Leynen, les problèmes qui se posent à l'Europe, notamment dans le domaine politique, ont été étudiés. Des suggestions ont été présentées et elles ont rendu à mon avis d'immenses services aux gouvernements intéressés ; mais avant tout, l'élan vers l'unité européenne a été entretenu d'une manière que je crois inégalable. En tant que président de la Commission des Affaires Générales, ma seule tâche a consisté, pendant toute cette période, à freiner l'enthousiasme de ses membres plutôt que de les encourager à prendre une initiative particulière.

J'estime que l'Assemblée a remarquablement réussi à jouer le rôle d'une table d'harmonie et la méthode qu'elle utilise, inspirée en quelque sorte de la méthode d'une opposition loyale qui est

d'accord sur l'objectif à atteindre tout en contestant parfois les moyens mis en œuvre pour y parvenir, a contribué, avec l'aide des partis des sept pays intéressés, à la réalisation d'un objectif que nous approuvons tous, je crois.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir de ce qu'était autrefois le rôle de l'Assemblée, de l'influence qu'elle exerçait et de l'attention qui lui était accordée. Je me souviens des réunions de l'Assemblée qui ont eu lieu en 1956 à Strasbourg : aucun ministre n'y assistait — on avait même le plus grand mal à obtenir qu'un ministre consente à lui adresser un message. A présent, les ministres participent aux réunions en si grand nombre, comme nous avons pu le constater aujourd'hui, qu'il devient très difficile à un simple membre de l'Assemblée de prendre la parole. Est-ce un bien ou un mal ? Je laisse à l'Assemblée le soin d'en juger, mais il ne fait pas de doute que l'U.E.O. a acquis une influence sans commune mesure avec celle qu'elle exerçait lorsque je suis devenu membre de l'Assemblée.

Si l'Assemblée est décidée à continuer dans la voie du pragmatisme — oserai-je dire, presque voisine de l'attitude britannique — qu'elle a adoptée jusqu'à présent, traitant les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent et sans essayer de soulever des difficultés, sans essayer peut-être de présenter des solutions détaillées, mais en s'efforçant avant tout d'aider les gouvernements de nos sept pays à parvenir aux solutions qu'elle souhaite elle-même, je crois que son influence continuera à croître comme elle l'a fait au cours des sept dernières années.

La leçon la plus importante peut-être à tirer de l'appartenance à l'Assemblée est l'importance des relations personnelles. Lorsqu'on s'est consacré pendant près de huit ans à une institution, il est naturellement impossible de la quitter sans peine et sans éprouver le sentiment d'une perte presque personnelle. En un sens cependant, lorsque je fais le bilan de ces huit années, je n'ai pas de regrets particuliers, sinon d'avoir quitté l'Assemblée avant d'avoir assisté à la création de la plus grande union européenne à laquelle j'ai toujours aspiré, avec mes amis britanniques, je crois, et aussi avec mes autres amis de l'Assemblée. Tout ce que je puis dire, lorsque je fais le point, c'est que je me suis fait de nombreux amis que j'espère conserver. J'espère que le fait d'être, dans une certaine mesure, « passé à l'ennemi », n'affaiblira pas les sentiments d'amitié qu'ils ont peut-être — du moins je l'espère — pour moi. (*Applaudissements*)

(*Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid*)

The PRESIDENT (Translation). — The Minister says he hopes still to concern himself, from time to time, with Western European Union. We all, in this Assembly, hope to have him with us sometimes as we have a lively recollection of his excellent work as Chairman of the General Affairs Committee.

6. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work

(*Presentation of the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment and 294*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the reports of the General Affairs Committee, Documents 298 and amendments, 301 and amendment, 285 and amendment and 294.

May I ask members of the Assembly who wish to speak on the reports I have just mentioned to hand in their names.

I will first call Mr. Leynen to present the report of the General Affairs Committee on the revival of European co-operation in WEU, Document 298.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have no right to torture the Assembly by keeping you here at this hour and particularly by making you listen to my hoarse voice.

I therefore propose to follow the advice of my Prime Minister, who says that what makes a great parliamentarian is having the courage not to make a set speech (*Laughter*), and refrain from making the speech I had in fact prepared

and written down. I shall simply say a few words to introduce the debate.

I seize the opportunity of the presence here of Mr. Kirk, formerly Chairman of our General Affairs Committee, to say how greatly the members of that Committee have enjoyed working with him, some of them for nearly eight years, though in my own case it was not quite so long. We shall all cherish the memory of the combined authority and tact with which he always directed our work. We shall also remember Mr. Kirk as a great European and we are sure that in his governmental duties he will continue to pursue the same line of conduct as during his chairmanship of the General Affairs Committee.

Our regret at Mr. Kirk's departure is happily tempered by our pleasure at seeing him succeeded by the occupant of the presidential Chair at the present Sitting, Mr. Badini Confalonieri, one of our most esteemed and friendly colleagues.

Let us now turn to our subject proper. Many of our colleagues will doubtless have been surprised to see no fewer than five reports on the agenda of the political debate. These five reports — apart, naturally, from Mr. Molter's report, which is of a rather special nature — are like the five fingers of one hand. The day following the great decision taken in Brussels on 11th July, when Europe was in a sense revived by the decision to resume contacts between the Six and the United Kingdom, the work was shared out between us and the task that fell to me was the one I had been responsible for during the past two years, namely, to follow the course of events and report on them to you.

That being so, much of my report, which you will have read, is simply a chronicle of events, and I wish only to refer you now to the part that is neither chronicle nor description, which is Section E of the first part, where I have allowed myself some comments. If I had given the speech I had prepared, it would merely have been a paraphrase of Section E.

Naturally, if I had written the report after Mr. Baumel's speech of this morning, I would have had something to add, and in particular this. At one point, Mr. Baumel poked fun at the small countries with their little armies on parade,

(*M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez exprimé le désir, M. le Ministre, de vous occuper encore de temps à autre de l'Union de l'Europe Occidentale. C'est l'Assemblée tout entière qui souhaite vous avoir quelquefois parmi nous, en se souvenant très bien de l'excellent travail que vous avez fait en tant que président de la Commission des Affaires Générales.

6. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

(*Présentation des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation des rapports de la Commission des Affaires Générales, Document 298 et amendements, Document 301 et amendement, Document 285 et amendement, et Document 294.

J'invite les membres de l'Assemblée qui désireraient intervenir sur les rapports que je viens de citer à bien vouloir se faire inscrire.

Je donne d'abord la parole à M. Leynen, pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales relatif à la relance de la coopération européenne à l'U.E.O., contenu dans le Document 298.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je n'ai pas le droit d'infliger un supplice à cette assemblée, non pas seulement en raison de l'heure tardive, mais surtout à cause de ma voix enrouée.

C'est pourquoi, suivant le conseil de mon Premier ministre, qui dit qu'un grand parlementaire est celui qui a le courage de ne pas prononcer un discours prêt (*Sourires*), je ne prononcerai pas le mien, quoiqu'il soit préparé et

écrit. Je vais simplement vous dire quelques mots pour introduire ce débat.

Je profite de l'occasion que me donne la présence ici de M. Kirk, notre ancien président de la Commission des Affaires Générales, pour dire combien les membres de la Commission des Affaires Générales ont été enchantés de pouvoir travailler avec lui, certains pendant environ huit ans, moi-même un peu moins longtemps. Nous gardons tous le souvenir de l'autorité et en même temps du tact avec lesquels il a toujours conduit nos travaux. M. Kirk, nous gardons de vous le souvenir d'un grand Européen. Nous sommes convaincus que, dans vos fonctions gouvernementales, vous ne manquerez pas de suivre la ligne de conduite qui a toujours été la vôtre à la tête de la Commission des Affaires Générales.

Notre regret de votre départ est heureusement compensé par notre joie d'avoir vu votre succession assurée par celui qui, en ce moment, siège au fauteuil de la Présidence de cette assemblée, M. Badini Confalonieri, un de nos collègues les plus aimables et les plus estimés.

Arrivons maintenant à la question. Plusieurs de nos collègues auront été surpris, certainement, de voir qu'il n'y a pas moins de cinq rapports à l'ordre du jour du débat politique. Ces cinq rapports — à part, naturellement, le rapport de M. Molter dont le caractère est un peu spécial — tiennent ensemble comme les cinq doigts d'une même main. C'est le lendemain de la grande décision de Bruxelles du 11 juillet dernier, où l'on a quelque peu relancé l'Europe en décidant la reprise des contacts entre les Six et le Royaume-Uni, qu'on a partagé la besogne et, dans ce partage, il m'est échu, ce que j'ai déjà fait pendant les deux années précédentes, de suivre l'actualité de près et de vous faire un rapport sur cette actualité.

Pour cela, mon rapport, que vous avez lu, n'est en grande partie qu'une chronique et je vous renvoie simplement à la partie qui n'est pas descriptive, et qui n'est pas chronique, la section E de la première partie, où le rapporteur s'est permis d'émettre quelques considérations ; car si je devais prononcer le discours que j'ai préparé, il ne serait autre chose qu'une paraphrase de la section E de ce rapport.

Naturellement, si j'avais dû écrire ce rapport après l'intervention de M. Baumel de ce matin, j'y aurais ajouté quelque chose, et notamment ceci. M. Baumel, à un moment donné, a raillé les petits pays, avec leurs petites armées de parade

Mr. Leynen (continued)

changing guard outside the royal palaces. I would point out that in my country we have the ceremony of changing the guard outside the royal palace, but that does not prevent my country, which is a little country only a fifth of the size of France, from having two divisions in Germany, where France has only one and a half. I would just have wanted to add that to my report after Mr. Baumel's speech.

The report ends with a Recommendation in two parts. The first, I think, need raise no difficulty or discussion. We simply recommend the Ministers who met at The Hague and did two days' good work there to continue on the same lines. That is the gist of paragraphs (a) to (g) of Part I of the Recommendation: to work together so that the negotiations of the Kennedy round may succeed, to prepare together for the World Conference on Trade and Development, etc. There is just one point I would like to stress, which is the timing of future meetings. The Committee would very much like the Ministers always to meet on fixed dates instead of leaving the date of their next meeting to be fixed each time through the normal diplomatic channels. There is a very good reason for this, which is that if the matter is left to diplomatic channels, the meetings risk being postponed for as much as eighteen months, as has happened in the past. Moreover, there is a very easy excuse for not meeting — the excuse of lack of time; but I seem to remember from my reading of Dr. Erhard's programme statement last October that he said the greatest form of snobbery today was to plead overwork and lack of time.

There is a second part to the Recommendation, Mr. President, which, to my mind, is the essential part, and I was very pleased that, at the meeting at The Hague in mid-November, it was supported by all the members of the Committee who were present. If I may summarise it for you from memory, it states that while the attainments of the Communities in the economic and supra-national fields must be respected, the foundation must also be laid within the framework of WEU for a political union of the European States that will cover foreign affairs and defence, and that will be open, of course, to the accession of other States of free Europe.

That is the gist of Part II of our Recommendation. The reason why it is so important, to my mind, is because what the Committee, in which it was unanimously accepted by all the members present, wanted to say to the Council of Ministers was this: It is time to reopen the subject of the European political community; it is time to see what can be done to further the political unity of the countries of Europe.

The Six, the Seven, perhaps even more than the Seven, but anyway a political combination — that is the meaning of this Recommendation. I consider it essential for three reasons. First, because in politics you can never stand still — in politics standing still means going backwards — and the political unification of Europe must make constant progress. Secondly, Mr. President, as some of our colleagues have found who have contacts with industrial circles, it would appear that the business world is beginning to wonder and to have some doubts as to what the political world wants from the European point of view. It is time we found a means of restoring the confidence of the industrial and economic world while at the same time assuring the well-being of our peoples. Thirdly, Mr. President, as Mr. Spaak said lately in an interview with an Italian newspaper, public opinion is becoming impatient. I will go further than Mr. Spaak and say that the young above all are beginning to lose patience. I speak from experience. I am often asked to lecture by young people, and nine times out of ten it is about Europe. They ask me, where is Europe going? And the questions after the lecture are always complaints that no progress is being made towards European unification.

Those are the reasons why, as Rapporteur of the Political Committee, I felt I should insist on the inclusion of that second paragraph which also covers the work of Mr. Kirk's Sub-Committee which was responsible for examining the obstacles to European unification and the means of surmounting or eliminating them.

That brings me to the end, Mr. President. In conclusion I would like, since it is customary here to cite some great author, to recall the memory of a sixteenth-century prince, the founder of a State which is today the Kingdom of the Netherlands. There is a saying of that great prince, William the Silent, which, as Europeans who want to build Europe, we would

M. Leynen (suite)

qui font la relève de la garde aux palais royaux. Je fais remarquer que, dans mon pays, on fait la relève de la garde au Palais royal, mais cela n'empêche que mon pays, qui est tout petit, qui n'est que le cinquième de la France, a deux divisions en Allemagne tandis que la France n'y a qu'une division et demie. Voilà simplement ce que j'aurais ajouté à mon rapport après le discours de M. Baumel.

Mon rapport conclut par une recommandation en deux parties. La première ne soulève, je crois, aucune difficulté, aucune discussion; nous recommandons simplement aux ministres qui se sont réunis à La Haye, et qui ont fait du bon travail pendant ces deux journées de La Haye, de continuer dans la bonne voie. C'est là le sens des points (a) à (g) de la première partie de la recommandation : travailler ensemble pour que les négociations Kennedy mènent à un succès, préparer ensemble la Conférence mondiale du commerce et du développement, etc. Je veux néanmoins mettre l'accent sur un seul point, notamment quand il s'agit du calendrier des réunions futures. La commission aimerait bien que les ministres prennent toujours des dates fixes pour se réunir et ne laissent pas à la voie diplomatique normale le soin de négocier les dates des réunions ultérieures. Il y a à cela une raison très spéciale, c'est que, laissant ce soin à la voie diplomatique, on risque de retarder les réunions d'une année et demie comme cela a été le cas dans le passé. D'ailleurs, il y a un prétexte très facile pour ne pas se réunir, c'est le prétexte du manque de temps; mais j'ai le souvenir, après avoir lu la déclaration gouvernementale du Chancelier Erhard en octobre dernier, que le Chancelier Erhard a dit que le grand snobisme de notre temps était de se plaindre de surmenage et de manque de temps.

M. le Président, la recommandation comporte encore une deuxième partie; à mon avis c'est la partie essentielle, et j'ai été très heureux, lors de la réunion à La Haye vers la mi-novembre, que la commission, à l'unanimité des membres présents, se soit ralliée à cette partie II de la recommandation. Je la résume de mémoire : il convient de préserver l'acquis économique et supranational des Communautés, de jeter les bases, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, d'une union politique des États européens en y incluant la politique des affaires étrangères, en y incluant la défense et, naturellement, en ouvrant l'Union à l'adhésion d'autres États de l'Europe libre.

Voilà le contenu de la deuxième partie de cette recommandation. Pourquoi est-elle importante? Elle est importante à mon avis parce que la commission, qui l'a acceptée à l'unanimité des membres présents, a voulu dire au Conseil des Ministres : MM. les Ministres, il est temps de reprendre le dossier de la communauté politique européenne, il est temps de voir ce que l'on peut faire pour l'unité politique des États européens.

Les Six, les Sept, plus que les Sept, mais un aboutissement politique, telle est la signification de cette recommandation. Je la crois nécessaire pour trois motifs. D'abord, parce qu'une action politique ne peut jamais stagner — en politique, stagner c'est reculer — et l'unification politique de l'Europe aussi doit progresser toujours. En deuxième lieu, M. le Président, et certains de nos collègues en auront fait l'expérience aussi, quand on prend langue avec les milieux industriels, le monde des affaires commence à s'interroger et à douter un peu de ce que veut le monde politique du point de vue européen. Il est temps que nous trouvions une solution pour redonner confiance au monde industriel, au monde économique, et qui, en même temps, assure le bien-être de nos populations. En troisième lieu, M. le Président, M. Spaak l'a dit dans une interview à un journal italien tout récemment, l'opinion publique commence à s'impatisser. J'irai plus loin que M. Spaak, c'est surtout la jeunesse qui commence à perdre patience. Je parle d'expérience; souvent je suis sollicité par des jeunes pour donner des conférences et, neuf fois sur dix, c'est sur l'Europe. On me demande : où va l'Europe? Et quand, après ces conférences, on interroge le conférencier, c'est toujours pour se plaindre qu'en ce qui concerne l'unification de l'Europe, on en reste au même point.

Voilà les motifs pour lesquels, en tant que rapporteur de la commission politique, j'ai voulu insister pour que soit inséré ce deuxième paragraphe de la recommandation, qui, en même temps, couvre le travail de la Sous-commission de M. Kirk qui s'est occupée de l'examen des obstacles à l'unification européenne et des moyens aussi pour surmonter ou éloigner ces obstacles.

En ces quelques mots, M. le Président, j'ai épuisé mon sujet. Je voudrais pour terminer, puisque c'est l'habitude ici d'évoquer un grand auteur, simplement évoquer le souvenir d'un prince du XVI^e siècle, fondateur d'un État qui est actuellement le Royaume des Pays-Bas. Ce grand prince, qui a nom Guillaume le Taciturne, a dit une phrase que nous, Européens qui vou-

Mr. Leynen (continued)

do well to keep before us every day: "There is no need of hope to start an undertaking nor of success to persevere with it".

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Leynen. I call Mr. Molter to present the report of the General Affairs Committee on the Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance, Document 301.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Assembly is waiting to know the views of the General Affairs Committee on the political aspects of the Moscow Treaty. The very full discussion of the Defence Committee's report will have enabled you to understand how difficult it has been to distinguish between the political and the military aspects of the Moscow Treaty. Mr. Kliesing is to be warmly congratulated; his report has proved a source of inspiration for a number of ours.

In these circumstances, I might have contented myself with merely asking you to take note of my own brief report, had not a tragic event, the assassination of President Kennedy, compelled me to add some comments on the problem of East-West relations.

The whole world has been deeply moved by the President's death and has rightly acclaimed his courage and political sense, and the combination of idealism and realism he showed in his efforts to safeguard peace. But at the same time the whole world has been assailed by the terrible fear that this loss of one of the two leaders might interrupt the dialogue on the détente. You can see how precarious our situation is. The death of one man is enough to undermine our hopes, revive our fears, and make us doubt both ourselves and our methods.

The first results of the dialogue between the two Ks were only modest, I agree. The colossal and frightening stocks of nuclear weapons are still where they were. Bombs are still being manufactured. France's signature is lacking, but the hundred or so other signatures afford striking proof of the desire felt by most nations for a relaxation of tension.

There is a proverb in my country to the effect that, if you can say A, you can surely say B too. Government must be carried on and the man who does so must be able to feel that he possesses our confidence and can count on our loyalty.

So East and West have met and have produced a first treaty. But in fact this is only the preamble and we have yet to get down to the substance, so far as peace is concerned. The delicate problems of Berlin and German reunification are still with us and while they remain unsolved, will form the crux of European and world security.

If we want a real détente, we must make an effort to reopen the case. President Kennedy's violent death has forced us all to reflect on the frailty of human life. The wave of emotion that has swept the world, to which our respected elder statesman, Mr. Moutet, referred, has certainly inclined us towards a more humane type of policy. In the past, the state of war imposed on humanity, with its shameful and frequently brutal sequences, has usually, if not always, entailed the sacrifice of a generation. But this time we have grasped that what is at stake is not the fate of a single generation but the fate of every generation, young, middle-aged and old alike.

In Berlin, the situation has gone from bad to worse. I venture to hope that the recent incidents at the check-point between Western Germany and Berlin were not deliberately provoked but merely the result of an officious interpretation of orders for which the higher authorities cannot be held responsible. All the same, they go to show how delicate the situation is and how narrow and dangerous the room for manoeuvre.

When I reflect on the means now at the disposal of each side, whom a mere misunderstanding or misinterpretation of orders, deliberate or otherwise, might set at odds, it seems to me that now is the time for this Assembly to recall its earlier recommendations. Nearly twenty years have gone by since the liberation of Europe. The real protagonists of the cold war are no longer here. A generation has grown up that bears no responsibility for the past, that does not understand it or has forgotten it. That generation is entitled to happiness and the fruits of reason. Echoing the remarks of those who have more authority to speak than I, it seems to me that we have the right to recall our earlier decisions and, now that the preliminaries have

M. Leynen (suite)

lons construire l'Europe, pourrions avoir devant les yeux et dans l'esprit tous les jours : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour toujours persévérer ».

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Leynen, et donne la parole à M. Molter pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale, Document 301.

M. MOLTER (*Belgique*). — M. le Président, mes chers collègues, votre assemblée attend l'opinion de la Commission des Affaires Générales sur les aspects politiques du Traité de Moscou. L'ample débat qui s'est poursuivi ici sur le rapport de votre Commission de Défense vous a fait comprendre qu'il fut fort difficile de faire une distinction nette entre les aspects politiques et les aspects militaires du Traité de Moscou. Il y a lieu de féliciter vivement le président Kliesing : son rapport a été une source d'inspiration pour plusieurs des nôtres.

Je pourrais, dans ces conditions, me contenter de vous prier de prendre connaissance de mon court rapport. Cependant, un événement dramatique, l'attentat contre le Président des États-Unis, m'oblige à développer quelques considérations supplémentaires sur le problème des relations Est-Ouest.

A juste titre, et avec une intense émotion, le monde entier a salué le courage du Président Kennedy et son sens politique idéaliste et réaliste au service de la sauvegarde de la paix ; mais, en même temps, le monde entier a été saisi d'une grande crainte : la perte d'un des deux interlocuteurs ne va-t-elle pas avoir pour conséquence d'interrompre le dialogue relatif au dégel ? Voyez combien notre position est fragile. La disparition d'un seul homme est de nature à miner notre espoir, à réanimer notre grande crainte, à nous faire douter de nous-mêmes et de nos moyens.

J'en conviens, le premier résultat du dialogue des deux K est modeste. L'impressionnant et monstrueux stock d'armes nucléaires est toujours en place. On continue à faire des bombes. Il manque la signature de la France, mais la présence d'une centaine d'adhésions est la démonstration éclatante du désir de détente qui anime la majorité des peuples.

M. le Président, dans ma langue maternelle, on dit que celui qui dit A doit pouvoir dire B. La relève doit être assurée, et celui qui la prendra doit sentir qu'il possède notre confiance et qu'il peut compter sur notre fidélité.

L'Est et l'Ouest se sont donc rencontrés et ont réalisé un premier traité. Mais en réalité ce n'est qu'un prologue. Le dossier de la paix reste fermé. Il existe le pénible problème de Berlin et le problème de la réunification allemande. Ces deux problèmes, non résolus, forment le nœud de la sécurité de l'Europe et du monde.

Si l'on veut la détente réelle, il faut faire un effort pour rouvrir le dossier. La mort violente du Président Kennedy nous a tous obligés à réfléchir sur la fragilité de la vie humaine. Cette vague d'émotion qui a déferlé sur le monde, évoquée par notre respecté doyen, M. Marius Moutet, nous a certainement placés dans le climat d'une politique plus humaine. La condition humaine de la guerre, les après-guerres suivies de servitudes déshonorantes et souvent inhumaines, entraînaient dans le passé souvent, peut-être toujours, le sacrifice d'une génération. Mais cette fois-ci nous constatons que ce qui est en jeu, c'est non pas le sort d'une génération, mais celui de toutes les générations, des enfants, des adultes, des vieux.

A Berlin, la situation est allée de mal en pis. J'ose espérer que les récents incidents au passage entre l'Allemagne fédérale et Berlin sont des incidents non délibérés, des interprétations tatillonnes qui ne peuvent engager les vrais responsables. Mais, d'autre part, la démonstration est faite que tout cela est fragile et que le mouvement de manœuvre est très étroit et extrêmement dangereux.

Pensant alors aux moyens dont disposent ceux qui pourraient se confronter pour un malentendu, une mauvaise interprétation d'instructions, voulue ou non, je pense que notre assemblée se doit, dans les circonstances actuelles, de rappeler ses recommandations antérieures. Presque vingt ans se sont écoulés depuis la libération de l'Europe. Les véritables protagonistes de la guerre froide n'existent plus. Une génération qui ne porte pas de responsabilité, ou qui ne comprend pas ou ne comprend plus, est présente. Elle a droit au bonheur et au bienfait de la raison. Me faisant l'écho des déclarations faites par des voix autorisées, je pense que nous avons le droit de rappeler nos décisions passées et de faire appel tout à la fois à l'esprit huma-

Mr. Molter (continued)

been completed by the Moscow Treaty, to appeal, both on factual and idealistic grounds, for the problem with the most direct impact on humanity to be tackled next, so as to destroy the solid mass of human misery by creating conditions in which co-existence is possible.

If a little over-ambition at the start were to enable us at least to provide a possible and enduring life for men who have never asked to live in the place where chance ordained they should be born, we would have taken the first step. It would mean that our problems would have been "de-sensitised", and the way would be open to consider other methods of moving towards a reasonable, considered and properly organised peace.

With the support of all who wish for progress and mutual understanding to formulate a peace policy, I appeal to you to remember our past resolutions. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud to present the report of the General Affairs Committee on the agenda of the Council of Ministers, Document 285 and amendment.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, if international organisations were like business or industrial concerns and their shares were quoted on the Stock Exchange, the financial experts would observe a slow but sure rise in the shares of WEU. Our revival is all the more remarkable and has won additional notice because some other institutions are today showing marked signs of sluggishness and lassitude, while others again show even more disturbing signs that their operation is unsatisfactory.

WEU is now nine years old and, after making a good start — as do most new institutions — has gone through a period of growing pains. There was the question of how it could best work in with NATO, the Council of Europe and, later, the Common Market. It proved difficult to find WEU's true place and, despite the Assembly's laudable efforts which the Council did all too little to support, to affirm the rôle of WEU and organise its work, it looked at that time like becoming a weak organisation of minor importance. We even reached the point where a former President, who was also a prominent

European, was heard to declare that he wished WEU would disappear.

The Brussels crisis of January 1963 might have dealt WEU a fatal blow. It did, in fact, throw a spanner into its essential works, the Council of Ministers. But in the long run that setback may have been salutary because of the reactions it aroused among the members of the Assembly.

You will remember that, at the last Session, most of the speakers told the Ministers what anxiety the interruption of the Council's meetings was causing us parliamentarians. The Ministers, in their replies, offered some explanations which, while necessary, were not necessarily pertinent. They said, for instance, that the main reason why the meetings had been broken off was the difficulty of deciding on an agenda! But, despite this reserve, the reasons for which we were well aware of, irrespective of the attitude of their individual countries, all the Ministers who spoke deplored the break in the ministerial meetings, expressed the hope that they would be resumed on the original quarterly basis, and said that WEU offered a particularly suitable framework for renewed discussions between the six members of the Common Market and the United Kingdom.

Indeed, Mr. Heath even went so far as to say that the Council of Ministers was admirably suited for consultations on the great defence and political problems of Europe. He added:

"In this process of political consultation I am sure there is room for a more extended dialogue between the Council and the Assembly... The Council would then be able to keep the Assembly informed of its views and to seek those of the Assembly. In this way I can see a two-way process of regular consultation developing."

Further on, near the end of his speech, he also said:

"I am sure it would greatly assist Ministers in their deliberations if they had the benefit of the Assembly's views on these questions I have mentioned as well as the others put forward in the reports."

M. Molter (suite)

niste et à l'esprit réaliste, pour qu'après les travaux préliminaires consacrés par le Traité de Moscou, on s'attaque aux problèmes où l'impact est le plus direct et que l'on mette fin à une misère humaine énorme en créant des conditions de coexistence valables.

Si, en étant trop ambitieux au départ, on pouvait déjà trouver un mode de vie valable et supportable pour les hommes qui n'ont pas demandé à vivre là où le hasard a voulu qu'ils naissent, un premier pas serait fait, les problèmes seraient « désensibilisés » et d'autres solutions pourraient être envisagées pour ouvrir la voie vers une paix logiquement délibérée et organisée.

Avec l'appui de tous ceux qui veulent le progrès et la compréhension réciproque pour l'établissement d'une politique de paix, je vous convie à rappeler nos résolutions antérieures. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Michaud, pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres, Document 285 et amendement.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, si les organisations internationales étaient des sociétés industrielles ou commerciales et si leurs valeurs étaient cotées en bourse, les experts financiers constateraient une remontée lente, mais sûre, des actions de l'U.E.O. Cette reprise est d'autant plus remarquable et remarquable que, dans le même temps, d'autres institutions donnent pour certains des signes sensibles d'atonie ou de lassitude, et même des symptômes plus inquiétants encore de mauvais fonctionnement.

L'U.E.O., maintenant âgée de neuf ans, après des débuts honorables — mais est-ce que la plupart des institutions nouvelles n'ont pas des débuts prometteurs — a connu sa crise de croissance. Comment pouvait-elle s'articuler avec l'O.T.A.N., avec le Conseil de l'Europe, plus tard avec le Marché Commun ? La recherche du point d'équilibre était malaisée, et l'U.E.O., malgré les efforts louables de son assemblée pour affirmer sa vocation et organiser ses travaux, efforts d'ailleurs insuffisamment soutenus par le Conseil, faisait figure d'institution mineure et fragile. N'avions-nous pas entendu un de nos anciens Présidents, personnalité européenne d'ailleurs très

en vue, déclarer : « Je souhaite la disparition de l'U.E.O. ? »

La crise de Bruxelles de janvier 1963 n'allait-elle pas lui porter un coup fatal ? Elle provoqua, en effet, le grippage de ce rouage essentiel qu'est le Conseil des Ministres, mais en fin de compte, ce temps mort lui aura peut-être été salutaire à cause des réactions qu'il suscita chez les membres de l'Assemblée.

Vous vous souvenez certainement qu'à la dernière session, la plupart des orateurs qui sont intervenus ont exprimé aux ministres l'inquiétude que provoquait chez nous, parlementaires, l'interruption de ces réunions du Conseil. Les ministres ont donné dans leurs réponses quelques explications. Elles étaient nécessaires, mais elles n'étaient pas nécessairement pertinentes. Ne nous a-t-on pas dit notamment que si ces réunions avaient connu un temps d'arrêt, cela avait pour cause première la difficulté de fixer un ordre du jour ? Mais, malgré ces réticences, que nous comprenions d'ailleurs fort bien, et quelles qu'aient été les attitudes des pays qu'ils représentaient, tous les ministres qui ont pris la parole ont déploré l'interruption des réunions ministérielles, ont souhaité leur reprise à la périodicité trimestrielle qui avait naguère été retenue, et ont affirmé que l'U.E.O. offrait un cadre particulièrement adéquat à la reprise des conversations entre les Six du Marché Commun et la Grande-Bretagne.

Mieux encore, M. Heath a déclaré que le Conseil des Ministres convenait admirablement aux consultations sur les grands problèmes militaires et politiques de l'Europe. Puis il a ajouté :

« Je suis persuadé que ce processus de consultations politiques ménage la possibilité d'un plus ample dialogue entre le Conseil et l'Assemblée... Le Conseil serait alors à même d'informer l'Assemblée de ses vues et de solliciter celles de l'Assemblée. Il s'établirait donc un processus de consultations régulières dans les deux sens. »

Et, plus loin, il terminait ainsi son discours :

« Je suis certain que les ministres seraient considérablement aidés dans leurs délibérations s'ils pouvaient bénéficier des avis de l'Assemblée sur les questions que j'ai mentionnées, tout comme sur celles qui sont exposées dans les rapports. »

Mr. Michaud (continued)

This suggestion could not leave the Assembly indifferent, and Mr. Kirk — Chairman of the General Affairs Committee — to whom, following the example of Mr. Carlo Schmid, our President, we are delighted to present our warmest congratulations on having become a member of the United Kingdom Government, congratulations tinged with regret since we shall no longer have the advantage and pleasure of benefiting by his valuable and lucid co-operation — Mr. Kirk, as I have said, felt we ought not to let the ball drop, so to speak, and that, in view of these ministerial declarations, we should continue the dialogue so propitiously begun between the Assembly and the Council through the medium of our Ministers.

It is against this background that the report I present to you must be seen. We may also observe that, besides the internal reasons I have mentioned, other facts, other statements by political personalities, encourage us to pursue this method of a dialogue.

I would recall in this connection the communiqué issued in Brussels on 11th July, after the meeting of the Council of the European Economic Community, General de Gaulle's statements at his press conference on 29th July, and Dr. Erhard's speech in the Bundestag on 16th October, especially the passage about building a political Europe.

To return, however, to WEU itself, we have first to congratulate ourselves on the resumption of the Council meetings at The Hague at the end of October. We read with interest the communiqué that followed that meeting. And while we may regret that no exact date has yet been fixed for the next meeting, at least we know that it is to be in London at the end of January.

It is not for me to reiterate here what the rôle of WEU is. Our colleague, Mr. Zimmer, will be dealing with that in a few minutes when he presents his excellent report which we have all read and appreciated. I would like, nevertheless, to accept Mr. Zimmer's invitation and, taking Grotius' favourite principle "*Pacta sunt servanda*" as my motto, remind the Council that WEU as such has its own special responsibility in the

sphere of defence. How then can we avoid feeling some surprise on learning that defence problems were not even mentioned during the meeting at The Hague? Surely it is essential that the Council's agenda should always include defence and armaments questions which by their very nature fall especially within the province of our organisation?

But it is also WEU's duty to concern itself with Europe's general economic and political problems, Europe being the particular field in which it is supposed to operate. It could, for instance, in addition to the great and still unsettled problem of the United Kingdom's adherence to the European Economic Community, set about co-ordinating the policy of the Seven within GATT. True, the only way of building Europe is by tackling the problem of the main guiding lines, whether political, military, or economic. But I think it would also be a good idea to follow the example of Benelux, which has achieved a very useful degree of co-ordination between its three members, and tackle some simpler problems as well, such as energy problems, for instance. At this point, we may well ask what has become of the proposal of our colleague, Mr. Hynd, to take up as well such problems as transport, particularly air and sea transport, a unified monetary system, the equivalence of diplomas and the co-ordination of social security systems. It may be argued that these are minor questions which will easily solve themselves, once the great political institutions have been established. That may be, but are we so certain of it? Is it not equally possible that successful co-ordination on a number of basic points is the best way of preparing the ground for large-scale overall co-ordination?

But Europe is not an end in itself and, in a world where everything hangs together, the WEU countries cannot avoid giving some thought to questions affecting their common interests arising outside Europe.

If we revert for a moment to the communiqué published after the last meeting of the Council, we find that Ministers have grasped this very clearly, the first day of their meeting having been devoted to examining the main political problems that exist in the world today. The communiqué further states that :

M. Michaud (*suite*)

Cette invite ne pouvait pas laisser l'Assemblée indifférente, et le président de votre Commission des Affaires Générales, M. Kirk — auquel nous nous plaisons, après M. le Président Carlo Schmid, à adresser nos bien vives félicitations pour son entrée dans le gouvernement du Royaume-Uni, félicitations d'ailleurs nuancées de regret, puisque nous n'aurons plus l'avantage et le plaisir de bénéficier de sa précieuse et lucide coopération — avait estimé qu'il fallait, comme on dit, « saisir la balle au bond » et poursuivre à la faveur de ces déclarations ministérielles, le dialogue heureusement amorcé entre l'Assemblée et le Conseil par l'organe de nos ministres.

C'est dans cette perspective donc que se situe le rapport que je vous présente. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que, outre les raisons internes que je viens de rappeler, d'autres faits, d'autres déclarations faites par des personnalités politiques nous encouragent à nous engager dans cette voie du dialogue.

Rappelons ici le communiqué donné à Bruxelles, à l'issue de la réunion du Conseil de la Communauté Economique Européenne, le 11 juillet dernier. Rappelons également les déclarations faites par le Général de Gaulle dans sa conférence de presse du 29 juillet. Et rappelons aussi le discours prononcé le 16 octobre dernier par le Chancelier Ehrhard devant le Bundestag et notamment la partie de ce discours consacrée à la construction de l'Europe politique.

Mais revenons à l'U.E.O. proprement dite, pour nous réjouir d'abord de la reprise des réunions du Conseil, reprise qui a eu lieu à La Haye à la fin du mois d'octobre. Nous avons lu avec intérêt le communiqué qui a suivi cette réunion. Et si nous regrettons que la date de la prochaine réunion n'ait pas encore été arrêtée avec la plus entière précision, nous savons déjà qu'elle se tiendra à Londres à la fin du mois de janvier prochain.

Il ne m'appartient pas de redire ici quelle est la mission de l'U.E.O. Notre honorable collègue, M. Zimmer, le fera tout à l'heure lorsqu'il présentera l'excellent rapport qu'il a rédigé et dont nous avons tous pris connaissance et apprécié la qualité. Qu'il me soit permis néanmoins, m'engageant ainsi dans la voie que M. Zimmer m'a invité à suivre et prenant en exergue le principe cher à Grotius : *Pacta sunt servanda*, de rappeler

au Conseil que l'U.E.O. a *ex officio* une vocation particulière en matière de défense. Comment alors ne pas s'étonner que ces problèmes de défense n'aient pas été évoqués au cours de la réunion dernière qui s'est tenue à La Haye. Il nous paraît en effet nécessaire que le Conseil inscrive habituellement à son ordre du jour les questions de défense et d'armement qui sont, par essence, du ressort de notre institution.

Mais l'U.E.O. doit aussi se préoccuper des problèmes généraux économiques et politiques de l'Europe, puisque l'Europe est le terrain propre sur lequel doit s'exercer son action. Pourquoi alors ne pas aborder éventuellement, en plus du grand problème toujours en suspens de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté Economique Européenne, l'harmonisation des positions des Sept Etats membres au sein du G.A.T.T. Il faut, certes, faire l'Europe en traitant des grandes lignes de force, politiques, militaires et économiques, de la construction européenne. Mais je crois qu'à l'exemple du Benelux, qui a su réaliser d'utiles coordinations entre les trois pays qui le composent, il serait bon aussi d'aborder des problèmes plus simples, par exemple les problèmes énergétiques. Et là on peut se poser la question de savoir ce qu'est devenue la proposition, faite en la matière par notre collègue M. Hynd, d'aborder par exemple encore les problèmes de transports, notamment de transports aériens ou maritimes, d'unification monétaire, d'équivalence des diplômes, voire d'unification des régimes de prévention sociale. Questions mineures, pourront dire certains, et qui se résoudront d'elles-mêmes lorsque les grandes institutions politiques seront mises en place. Peut-être, mais en est-on si sûr ? Ne pourrait-on pas même défendre cette thèse qu'en réalisant de nombreuses coordinations de base, on prépare mieux le terrain pour réaliser les grandes coordinations d'ensemble ?

Mais l'Europe n'est pas une fin en soi et, dans un monde où tout se tient, les Etats membres de l'U.E.O. ne peuvent pas ne pas prendre conscience des questions d'intérêt commun qui se présentent à eux en dehors de l'Europe.

Revenons brièvement au communiqué publié après la dernière réunion du Conseil, pour constater que nos ministres l'ont bien compris, puisque la première journée de leur rencontre a été « consacrée à un examen des principaux problèmes qui se posent actuellement dans le monde sur le plan politique ». Ce communiqué poursuit :

Mr. Michaud (continued)

“On this occasion the subjects examined were, first, the problem of East-West relations, then the question of relations between Europe and Latin America and, lastly, the situation in the Middle East and in South-East Asia. This examination permitted the Ministers to proceed to a very wide and useful exchange of views.”

We are as convinced of this as the Ministers and we hope that, at subsequent meetings, the Council will deal with other extra-European subjects of prime importance for Europe itself.

Coming now to the last point in my report, I would like to stress the importance the Committee attaches to co-ordinating the position of member States within other wider international organisations of which they are members. Some years ago, after having been asked on more than one occasion to comment on the Council's annual report, I pointed out that the Council was too apt to confine its activities to examining the agenda of the meetings of other international organisations. This was certainly to limit its activities unduly, but it was nevertheless a piece of work that needed doing and one that seems to me today more necessary than ever. All the same, something more is wanted than a mere examination of the agenda of meetings of such bodies as NATO and the United Nations. The member States should so far as possible approach these meetings after having first agreed among themselves upon a common attitude to adopt. Do not misunderstand me. I am not advocating a policy of blocs, which can be as fatal in international, as it often is in national life. But I believe myself that Europe could exercise real power and occupy a really prominent position in the international organisations if the countries closely associated in the European institutions could manage to adopt a common attitude towards the great world problems.

We have not, alas, reached that point yet, but it should be one of the chief concerns of our governments to do so. In any case, without insisting on the no doubt difficult goal of securing a common attitude at all costs, the frank and free confrontation of our various points of view is a first step towards working

out a common policy. The meetings of the Council can and should permit of such confrontation.

What I have said about preparing the meetings of wider international organisations is equally true for the study of certain particularly serious situations in Europe or the world as a whole. Moreover, the Brussels Pact, as Mr. Zimmer opportunely recalls in his report, actually binds its signatories to do this. Consequently, we may note with some surprise that not only have no special meetings of the Council ever been convened in the circumstances described, but also that certain member States have on occasion taken isolated action of great political significance without even having informed their partners, let alone having agreed such action with them. Hence, Mr. Leynen deserves to be congratulated for including in the draft Recommendation annexed to his report a paragraph recommending that the Council should not only meet, of course, every quarter but that it should also meet whenever circumstances make it necessary.

In order successfully to carry out the preparatory examination I have described before these meetings, the Council would certainly need to be assisted by a larger Secretariat-General and our colleague, Mr. de Grailly, will be suggesting, when he presents his report, how the Secretariat can best be reorganised to this end.

In instructing me to present these suggestions to the Council, the General Affairs Committee does not wish — I have said this in my report and I repeat it again now — does not wish to trespass on a sphere which is and must remain the undisputed prerogative of the Council. But the duty of an assembly, as it seems to us, is to keep governments informed of the views of the people's elected representatives. Without this, there can be no parliamentary democracy, and we are anxious to state yet again that the Europe we wish to build is a democratic Europe, the only kind of Europe which, in our view, will meet the aspirations of our peoples.

We have too often deplored the failure of the Council to meet, not to rejoice wholeheartedly that its meetings have now been resumed. Ministers have invited us to let them know the questions we would like them to deal with, and deal with, so far as possible, in co-operation with ourselves. We do not claim to have drawn up a complete or exhaustive list of such questions,

M. Michaud (suite)

« A cette occasion, ont été examinés, d'abord, le problème des relations Est-Ouest, puis la question des rapports entre l'Europe et l'Amérique latine, enfin la situation au Moyen-Orient et celle du sud-est asiatique. Cet examen a permis aux ministres de procéder à un très large et très utile échange de vues. »

Nous en sommes, comme les ministres eux-mêmes, profondément persuadés et nous formulons l'espoir qu'aux prochaines réunions du Conseil seront abordés d'autres sujets qui présentent hors d'Europe un intérêt primordial pour l'Europe.

Mais je voudrais maintenant, abordant le dernier point de mon exposé, insister sur l'importance qu'attache votre commission à la coordination des positions des Etats membres dans d'autres institutions internationales plus vastes, auxquelles ces Etats appartiennent. Il y a quelques années, ayant été chargé à plusieurs reprises de présenter les observations sur le rapport annuel du Conseil, j'avais fait remarquer que celui-ci bornait trop souvent son activité à l'examen de l'ordre du jour des réunions d'autres organisations internationales. C'était sûrement une activité trop limitée. Il n'en est pas moins vrai que c'était une activité nécessaire et qui me semble aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Mais il serait souhaitable d'aller plus loin que le simple examen de l'ordre du jour de ces réunions, comme celles de l'O.N.U. ou de l'O.T.A.N. Il faudrait autant que possible que les Etats membres abordent ces réunions en s'étant mis d'accord au préalable pour y adopter une attitude commune. Ne nous méprenons pas : il ne s'agit pas de préconiser la politique des « blocs », qui peut être funeste dans la vie internationale comme elle l'est souvent dans la vie nationale. Mais je crois, pour ma part, que l'Europe prendrait dans les institutions internationales une véritable force et un singulier relief si les pays étroitement associés dans les institutions européennes savaient adopter à l'égard des grands problèmes mondiaux une attitude commune.

Nous n'en sommes, hélas, pas encore là. Mais cet objectif à atteindre devrait être une des préoccupations majeures de nos gouvernements. De toute manière, sans vouloir arriver à tout prix à une attitude commune, sans doute difficile à dégager, la confrontation sincère et franche des points de vue est une première étape à franchir

dans la voie de l'élaboration d'une politique commune. Les réunions du Conseil peuvent et doivent permettre ces confrontations.

Ce que je dis au sujet de la préparation des réunions des organisations internationales plus vastes vaut également pour l'examen de certaines situations exceptionnellement importantes en Europe ou dans le monde. Le Pacte de Bruxelles, comme l'a rappelé opportunément M. Zimmer dans son rapport, en fait d'ailleurs obligation aux Etats signataires. Et nous pouvons manifester notre surprise en constatant que non seulement les réunions exceptionnelles du Conseil n'ont jamais été convoquées en de pareilles circonstances, mais encore que certains Etats membres ont pris isolément des initiatives de grande portée politique sans s'être mis d'accord avec leurs partenaires, voire sans les en avoir informés. Aussi pouvons-nous louer M. Leynen d'avoir inscrit, dans le projet de recommandation annexé à son rapport, un paragraphe recommandant au Conseil de se réunir, bien sûr tous les trimestres, mais également lorsque les circonstances l'exigent.

Certes, pour mener à bien les études énumérées plus haut, pour préparer ces réunions, le Conseil devrait être assisté d'un secrétariat général plus étoffé, et notre collègue M. de Grailly pourra, dans le rapport qu'il présentera, nous faire connaître la manière dont ce secrétariat pourrait, à cet effet, être réorganisé.

En me chargeant de présenter ces suggestions au Conseil, votre Commission des Affaires Générales n'a pas voulu — je l'ai écrit dans mon rapport et je tiens à le redire — s'immiscer dans un domaine qui demeure incontestablement celui du Conseil et doit rester son apanage. Mais nous estimons que le devoir des assemblées est de faire connaître aux gouvernements les points de vue des représentants élus. Sans ce dialogue, il ne peut y avoir de démocratie parlementaire, et nous tenons à réaffirmer que nous voulons construire l'Europe, mais une Europe démocratique, seule conforme, selon nous, aux aspirations de nos peuples.

Nous avons trop déploré l'absence de réunions du Conseil pour ne pas nous réjouir de la reprise de celles-ci. Les ministres nous ont invités à leur faire connaître les problèmes que nous aimerions voir traiter par eux, et cela autant que possible avec notre collaboration. Nous n'avons pas la prétention d'avoir établi un catalogue complet ni limitatif des questions qu'il conviendrait de

Mr. Michaud (continued)

not to mention that the circumstances of the moment will probably — whether fortunately or otherwise I cannot say — cause further questions to be added.

We have summed up our suggestions, not in a Recommendation, but in a draft Opinion which is annexed to the report. If it adopts the draft, I think the Assembly will be making a useful contribution to the successful operation of WEU, and so be serving the twin causes of Europe and democracy. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation).— Thank you, Mr. Michaud.

I call Mr. Zimmer to present the report of the General Affairs Committee on the task of WEU and the present state of work, Document 294.

I see Mr. Zimmer looking at his watch but he has no need to worry. We can listen to him quite peacefully and then postpone the rest of the debate to tomorrow morning which means we can cancel the Sitting planned for this evening. (*Applause*)

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — The staff will be very pleased about that!

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, those of us who are still here clearly show by our presence that we are prepared to make “sacrifices” for WEU, whether as audience, President or Rapporteur. We are, of course, well aware of the circumstances responsible for this poor attendance, and it is just something we have to accept.

I have one or two quite brief comments to make.

You have before you today five reports from the General Affairs Committee which we owe to a very great extent to our former Chairman who — sad to relate, from our point of view — has been called upon to serve in the British Government. The first two reports, those of Mr. Leynen and Mr. Molter, deal with the big prob-

lems currently occupying the attention of Western European Union, while the other three, which are mutually complementary, take a long-term look at WEU as an institution. Mine is one of these three, and it covers quite a narrow field. Considering the reports as a whole, we cannot help wondering what it is that has made the work of our organisation difficult in the past and what can be done to make it easier and more fruitful in the future. We have been praised today by various Ministers; we are pleased and grateful, even though we know that their praise is not altogether deserved, for the results we have achieved are still far from what we hoped. Nevertheless their remarks will act as an encouragement to us.

The first part of my report reminds me of a mountaineer who has with great difficulty climbed a small part of the way and looks back to see how far he has come and then up to see how far he has still to go to reach the top and, perhaps, the best way to take.

When we read Chancellor Adenauer’s formal declaration in the Federal Parliament, made, we may be sure, in all good faith and in complete agreement with what Mr. Mendès-France had said in the National Assembly about the mission, tasks, purpose and aims of Western European Union; when we note what was said by Mr. Martino, the Italian Senator, Mr. Bo, and the then British Minister, Sir Anthony Eden; and when we look through the reports of parliamentary debates, we can see that the political world at that time looked upon WEU as nothing more nor less than the focus for a future organisation of Western Europe and the starting point of a larger union. Their aim at that time was one which, if fate so decrees, we look like perhaps achieving now, almost ten years later.

We have seen the difficulties ourselves and had them pointed out to us, and we now have to wait and see what will happen in the months to come.

I thought I must at least mention the outstanding reports presented to this Assembly in those days by such personalities as Mr. van der

M. Michaud (suite)

traiter. Au surplus, l'actualité se chargera probablement — peut-on dire heureusement, je ne saurais l'affirmer — d'inscrire à cette liste des problèmes nouveaux.

Nous avons résumé nos propositions, non pas dans une recommandation, mais dans un projet d'avis qui est annexé au rapport. En adoptant ce projet, je pense que l'Assemblée apportera une utile contribution au bon fonctionnement de l'U. E. O. et servira ainsi les causes inséparables de l'Europe et de la démocratie. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Michaud.

La parole est à M. Zimmer, pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur la mission de l'U. E. O. et l'état actuel de ses travaux, Document 294.

Je vois que M. Zimmer regarde sa montre. Qu'il se rassure, nous pouvons l'écouter en toute tranquillité car, après son intervention, nous pouvons renvoyer la suite de la discussion à demain matin, sans être obligés de tenir la séance qui avait été prévue pour ce soir. (*Applaudissements*)

M. LEYNEN (Belgique). — Et le personnel en sera très heureux !

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer pour présenter son rapport sur la mission de l'U. E. O. et l'état actuel de ses travaux.

M. ZIMMER (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, le fait que nous sommes encore là démontre clairement que nous sommes prêts à consentir à l'Union de l'Europe Occidentale certains sacrifices, que ce soit comme auditeurs, dans le fauteuil de notre éminent Président, ou dans celui de votre modeste rapporteur. Nous comprenons, bien entendu, les raisons pour lesquelles notre auditoire n'est pas plus nombreux et nous allons tâcher d'en prendre notre parti.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi quelques brèves remarques.

Vous avez aujourd'hui devant vous cinq rapports qui émanent de la Commission des Affaires Générales et qui sont dus en grande partie à l'initiative de notre président, malheureusement appelé à un poste gouvernemental. Les deux premiers rapports, ceux de M. Leynen et de M. Molter, traitent des grandes questions d'ac-

tualité politique qui se situent aujourd'hui parmi les tâches essentielles de l'Union de l'Europe Occidentale, tandis que les trois autres, qui se complètent mutuellement, attirent nos regards sur l'évolution de l'Union de l'Europe Occidentale à long terme ; parmi ces trois derniers rapports, se trouve le mien qui se limite, remarquez-le, à un champ très restreint. Voulez-vous, je vous le demande, considérer l'ensemble de ces rapports ; cela nous fera réfléchir à tout ce qui, jusqu'ici, a compliqué les travaux de notre organisation et à tout ce qui pourrait, à l'avenir, les faciliter et les rendre plus fructueux. Nous avons, certes, entendu aujourd'hui quelques éloges de la bouche de plusieurs de nos ministres. Nous leur en sommes reconnaissants. Ces éloges nous ont fait plaisir, bien qu'ils nous paraissent parfois un peu excessifs — car nos succès n'ont pas été, et de loin, ce que nous aurions voulu qu'ils soient. Disons, en tout cas, qu'ils nous ont apporté un encouragement.

La première partie de mon rapport correspond un peu à ce que fait l'alpiniste, lorsque, après avoir parcouru, à grand-peine, une petite partie du chemin, il se retourne pour regarder celle qu'il a derrière lui et évaluer celle qui le sépare encore du sommet, en se demandant même, parfois, quelle est la meilleure façon de l'atteindre.

Lorsqu'on relit la déclaration de principe qu'a faite à l'époque le Chancelier Adenauer solennellement devant le Bundestag, en toute franchise, j'en suis sûr, et en parfait accord avec ce que disait M. Mendès-France à l'Assemblée Nationale sur la mission, le rôle, le sens et l'utilité de l'Union de l'Europe Occidentale, quand on relit ce que M. Martino, un sénateur italien, M. Bo, le Premier ministre britannique, Sir Anthony Eden, ont dit à ce propos et lorsqu'ensuite, on feuillette les annales parlementaires, on s'aperçoit que le monde politique d'alors s'était imaginé que l'Union de l'Europe Occidentale représentait, ni plus ni moins, le noyau de l'organisation future de l'Europe occidentale, et le point de départ d'une union plus vaste. On s'est donc fixé pour objectif, à ce moment, ce qui sera apparemment, aujourd'hui, après un intervalle de près de dix ans, si le destin le veut, le point d'aboutissement de nos travaux.

Nous avons aperçu les difficultés, nous les avons signalées, et nous devons attendre ce qui va se passer dans un proche avenir.

J'ai considéré qu'il était de mon devoir de citer, tout au moins, les rapports excellents qui ont été en leur temps présentés à l'Assemblée

Mr. Zimmer (continued)

Goes van Naters, Mr. Senghor, Mr. Montini, Sir James Hutchison, Mr. Benvenuti, Mr. Teitgen, Mr. Struye and Mr. Bichet — all names held in high esteem throughout Europe.

I think it is not a bad idea to study not only what statesmen have said in their own parliaments and governments, but also what has been said by our colleagues in this Assembly.

So much for the first part of the report. It is meant mainly to give food for thought. It is not intended to tell people what to do, but to act as a stimulus and guide and to help us to look back on our own beginnings.

The second part deals in detail with the reports, and analyses the extent to which they and their accompanying Recommendations have been acted upon or not acted upon, and where they have been rendered obsolete by events.

This of course excludes current problems of major importance which still feature in any case on our agenda.

You will see that a number of conclusions are presented at the end of the report, and I may perhaps expand a little on these during the discussion. One thing I would like to say at once, however. At the end of the report I have said :

“In any case, the Council of Ministers might also be asked what rôle it has played since 1954 in attaining the goals assigned to WEU [at that time]”.

That is not just a question of historical interest, but one which may help to guide us and, I would like to hope, also serve as an encouragement. The question should enable us to realise what the obvious organisational shortcomings have been. I am thinking particularly of the Permanent Council of Ministers' Deputies in London, where the Ambassadors accredited to the Court of St. James also have the job of, shall we say, “representing”, or perhaps “upholding”, Western European Union. I would not go so far as to say “keeping it moving”. These Ambassadors find themselves in a really em-

barrassing position, for they are at all times dependent upon instructions — which may or may not arrive — upon agreement, upon approval of various documents. In some instances they may even be dependent for their whole activity on the good-will of their superiors in Rome and Paris and Bonn and so on. The position of the Ambassadors, of the Permanent Council, calls for special study. I will not go into it in more detail here.

The next point concerns the creation of the European Commissions — a really remarkable piece of work to my way of thinking. The first of them all, the High Authority of the Coal and Steel Community in Luxembourg, and the more recent Hallstein Commission in Brussels, are both in my opinion first-class administrative achievements. The question I have put should prompt us to compare our work with theirs. I would be delighted if my report were to provoke re-examination and reflection in all quarters, thus helping to give a fresh impetus to Western European Union.

Thank you. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Zimmer very much indeed.

We have now heard the Rapporteurs of the General Affairs Committee. All their reports will be the subject of a general debate which will begin tomorrow morning, after the presentation of the report on the reform of the Permanent Council and Secretariat-General, Document 291, by Mr. de Grailly.

So far there are only two speakers down. I would therefore ask any other members who wish to speak in the debate to give in their names at once and say for how long they intend to speak.

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, I am not going to make a 30-minute speech, but merely to raise a point of order. Two or three amendments have been circulated to the Recommendations in Mr. Leynen's and Mr. Molter's reports, but I believe they have not yet been referred to Committee. I am thinking of the Rules of Procedure, and I venture to make this observation because I think there is still time to refer the amendments to Committee.

M. Zimmer (suite)

par des personnalités telles que M. van der Goes van Naters, M. Senghor, M. Montini, Sir James Hutchison, M. Benvenuti, M. Teitgen, M. Struye, M. Bichet : ce sont là des noms qui, dans toute l'Europe, sonnent bien !

Il me paraît bon de nous informer à l'occasion, non seulement de ce que les hommes d'Etat ont pensé et dit dans les parlements et les gouvernements, mais aussi de ce que nos propres collègues ont déclaré devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Tout cela constitue la première partie de mon rapport. Elle est faite surtout pour stimuler. Elle n'a pas pour objet de donner des leçons à quiconque, car là n'est pas son rôle ; elle entend encourager et conseiller, et permettre de jeter plus facilement un regard sur ce qui fut notre point de départ.

Dans la seconde partie, j'analyse plus à fond les divers rapports, et j'examine dans quelle mesure ils ont été, ainsi que les recommandations qui les accompagnaient, exécutés ou non, ou sont dépassés par les événements.

Il est évident que je n'ai pas pris en considération les grandes questions d'actualité qui, d'ailleurs, sont à l'ordre du jour de notre assemblée.

A la fin du rapport, vous trouverez quelques conclusions. J'aurai peut-être à y ajouter certains éléments complémentaires, dans le courant de la discussion. Mais il est une chose que je voudrais vous faire remarquer dès maintenant. J'ai dit en terminant :

« Néanmoins, on pourrait aussi poser au Conseil des Ministres la question de savoir quel rôle il a joué depuis 1954 en vue d'atteindre les objectifs que le traité avait assignés à l'U.E.O. ».

Or, cette question n'est pas soulevée à titre historique — au sens étroit du terme — mais elle vise à nous orienter et finalement aussi — du moins je l'espère — à nous encourager. La question devrait nous permettre de détecter les erreurs commises, à ce moment, dans le domaine de l'organisation. Je pense tout particulièrement ici au Conseil permanent des Suppléants, à Londres, où les ambassadeurs accrédités auprès de Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni ont en même temps pour mission de représenter l'Union de l'Europe Occidentale. Puis-je vraiment dire : la « représenter » ? Ou mieux : la « maintenir » ? Je n'irai pourtant pas jusqu'à

dire : la maintenir en mouvement. Car ces ambassadeurs se trouvent en réalité dans une situation pénible du fait qu'ils dépendent constamment d'instructions — qui arrivent ou n'arrivent pas — ou d'un accord, ou de l'approbation d'une initiative quelconque, et parfois même, dans certains cas, pour leurs activités, de la bienveillance des autorités dont ils relèvent et qui se trouvent à Rome, à Paris, à Bonn, etc... Cette situation des ambassadeurs, du Conseil permanent, devrait faire l'objet d'une étude particulière. Je ne m'y arrêterai donc pas davantage en ce moment.

Mais passons maintenant à la création, remarquable à mon avis, des commissions européennes : la première, celle de la C.E.C.A., appelée Haute Autorité du Charbon et de l'Acier, à Luxembourg, et celle, plus récente, dite Commission Hallstein, à Bruxelles ; ce sont là, si je ne me trompe, des créations administratives de tout premier plan. Les questions qui ont été posées doivent nous inciter également à nous comparer à ces organismes. Je serais heureux si mon rapport pouvait partout donner matière à réexamen et à réflexion, et contribuer ainsi, comme je l'espère, à la « relance » de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie vivement M. Zimmer.

Nous venons d'entendre les rapporteurs de la Commission des Affaires Générales. Tous ces rapports feront l'objet d'une discussion commune qui commencera demain matin après la présentation du rapport sur la réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général, Document 291, par M. de Grailly.

Il y a seulement, pour le moment, deux Représentants inscrits. J'invite donc les membres de l'Assemblée qui désirent intervenir dans le débat à bien vouloir se faire inscrire tout de suite en précisant la durée de leur intervention.

La parole est à M. Radius.

M. **RADIUS (France)**. — M. le Président, ce n'est pas pour une intervention d'une demi-heure, mais pour faire une simple remarque d'ordre formel. Il circule deux ou trois amendements sur les recommandations contenues dans le rapport de M. Leynen et dans celui de M. Molter. Je crois savoir que ces amendements n'ont pas encore été renvoyés aux commissions. Respectueux du Règlement, je me permets de faire cette observation car nous avons encore le temps, je crois, de les renvoyer en commission.

The PRESIDENT (Translation). — I think, Mr. Radius, there is a distinction between the amendments to Mr. Molter's report, which have already been discussed in Committee and can therefore be submitted to the Assembly, and the amendments to Mr. Leynen's report. As to the latter, I can consult the Assembly about referring them to Committee. In that case, they could be examined in Committee tomorrow morning at 9 o'clock and submitted to the Assembly at 10 o'clock. Do you agree, Mr. Radius?

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Does the Assembly agree to refer these amendments to Committee?... (*Murmurs of assent*)

It is so decided.

The General Affairs Committee will therefore examine the amendments to Mr. Leynen's report at 9 o'clock tomorrow morning and they will be discussed in the Assembly at 10 o'clock.

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday 5th December, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

1. Reform of the Permanent Council and Secretariat-General (Presentation of the report of the General Affairs Committee, Document 291).

2. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Debate on the reports of the General Affairs Committee, Documents 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment, 294 and 291).

10.30 a.m. Speech by Mr. Jean Rey, member of the Commission of the European Economic Community.

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 7 p.m.*)

M. le **PRESIDENT**. — M. Radius, il faut distinguer entre les amendements présentés sur le rapport de M. Molter qui ont été déjà discutés en commission — ils peuvent donc être soumis à l'Assemblée — et les amendements présentés sur le rapport de M. Leynen. Pour ceux-ci, je puis consulter l'Assemblée sur leur renvoi en commission. Ils seraient ainsi examinés en commission demain matin à 9 heures, et soumis à l'Assemblée à 10 heures. Est-ce votre idée, M. Radius ?

M. **RADIUS** (*France*). — Oui, M. le Président.

M. le **PRESIDENT**. — L'Assemblée est-elle d'accord pour le renvoi de ces amendements en commission ?... (*Assentiment*)

Il en est ainsi décidé.

En conséquence, demain matin, à 9 heures, la Commission des Affaires Générales examinera les amendements sur le rapport de M. Leynen. A 10 heures, ces amendements viendront en discussion devant l'Assemblée.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 5 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 291).

2. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294 et 291).

A 10 h. 30 : Discours de M. Jean Rey, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

Il n'y a pas d'opposition ?

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 19 heures*)

TWELFTH SITTING

Thursday, 5th December 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Speech by Mr. Jean Rey, Member of the Commission of the European Economic Community.
Replies to questions put by : Mr. Leynen, Mr. Zimmer.
4. Reform of the Permanent Council and Secretariat-General (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 291*).
Speakers : The President, Mr. de Grailly (Rapporteur).
5. The revival of European co-operation in WEU
The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work
Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(*Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendments, 285 and Amendment, 294 and 291*).

Speakers : The President, Mr. Stonehouse, Mr. Ridley, Mr. Meyer, Mr. Zimmer (Rapporteur), Mr. von Merkatz, the President.

The Sitting was opened at 10.30 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Speech by Mr. Jean Rey, Member of the Commission of the European Economic Community

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the presentation of the report of the General Affairs Committee on the

reform of the Permanent Council and Secretariat-General, but Mr. Rey, who is doing us the honour of addressing us today, is obliged to leave Paris early. I propose therefore that we hear Mr. Rey first and, as he is a very busy man, we will put no questions to him unless there is time at the end for him to reply to them.

It is a great pleasure to welcome Mr. Rey here. In addition to being a former Minister, he has been a member of the EEC Commission since the first days of the Common Market, with special responsibility for external relations. It was he who conducted the negotiations which resulted in Greece becoming an associate member of EEC and he is generally responsible for such negotiations with third countries. In a sense, I may also call him a member of the WEU family since, with other members of the Commission, he attended the WEU Council meeting that took place recently at The Hague. In Mr. Rey I salute a great European, a great expert on economic questions, and a great representative of liberal thought in our Continent.

I call Mr. Rey.

Mr. REY (*Member of the Commission of the European Economic Community*) (Translation). — I am deeply sensible of the warm welcome the President has given me, and I would like to say at once that it is I who am honoured by being invited to address this Assembly on the

1. See page 35.

DOUZIÈME SÉANCE

Jeudi 5 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
 2. Présences.
 3. Discours de M. Jean Rey, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne.
Réponses aux questions posées par : M. Leynen, M. Zimmer.
 4. Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 291).
Intervient : le Président, M. de Grailly (*rapporteur*).
 5. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.
Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale
- Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres
La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux
La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général
(Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294 et 291).
Interviennent : le Président, M. Stonehouse, M. Ridley, M. Meyer, M. Zimmer (*rapporteur*), M. von Merkatz, le Président.
6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. Discours de M. Jean Rey, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la réforme du

Conseil permanent et du Secrétariat général, mais M. Rey, qui nous fait l'honneur de prendre la parole aujourd'hui, doit quitter Paris bientôt. Je vous propose donc d'entendre en premier lieu M. Rey. Comme il est très pressé, nous renoncions aux questions à moins que l'heure ne lui donne le temps d'y répondre.

Il m'est agréable d'accueillir dans cette assemblée M. Jean Rey, Ancien ministre, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne depuis la mise en route du Marché Commun, et dont les responsabilités concernent plus particulièrement les relations extérieures. C'est notre invité qui a été responsable de la négociation de l'accord d'association avec la Grèce et, en règle générale, des accords d'association de la C.E.E. avec des pays tiers. M. Rey est déjà un peu membre de la famille de l'U.E.O. puisqu'il a assisté, avec d'autres membres de la Commission, à la réunion du Conseil qui s'est tenue récemment à La Haye. Je salue en M. Rey un grand Européen, un grand expert en questions économiques et un grand représentant de la pensée libérale en Europe.

M. Rey, je vous donne la parole.

M. REY (*Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne*). — Je suis très sensible à l'accueil si gracieux que M. le Président Carlo Schmid veut bien me faire à cette tribune, et je voudrais lui dire tout de suite que c'est moi qui suis honoré d'avoir été invité par

1. Voir page 35.

Mr. Rey (continued)

question of European integration as it appears to one member of the EEC Commission — to someone, that is, whose main concern is integration at six-power level.

Let me begin by saying that, in my organisation, we all attach the greatest importance to the work of the European parliaments, and especially when governments are finding some difficulty in co-ordinating their policies, that is the moment for European public opinion to speak out with all the authority conferred on it by parliaments representing the mass of our fellow citizens. If we consider the action taken by those parliaments to forward the building of Europe, we see how much they have done. To look no further than the Council of Europe's Consultative Assembly, which is only a consultative body without any real powers, I doubt if we shall be wronging anyone if we say that it has played a far more active and useful part than the Committee of Ministers which, although it has powers, has made only very moderate use of them. Then, too, during the six years of existence of the European Economic Community, the European Parliament — not to mention its predecessor, the ECSC Common Assembly — seems to me to have accomplished a great deal. The year 1963 has seen much discussion on the best way of doing what needs to be done, and my own strong conviction is that the parliaments are the places where the voice of Europe can best be heard, and that the work they do is of vital importance.

What I have to say will necessarily be brief — I have to leave at a quarter to twelve to catch a plane to Ireland to keep a long-standing engagement with the Irish Government — but, in the short time at my disposal, if I were asked to describe the present situation, I would say — looking at it first from the point of view of the Six before turning to that of this Assembly — that, during this past year, the front of the stage, both in Europe and the Community, has been taken up by arguments on three fundamental points, while back-stage the work of integration has still been going on both rapidly and effectively.

Of these three arguments, which we will deal with in a moment, the first concerns the expansion of the Community, which dates from January last; the second concerns the creation of a political authority in Europe, which dates back further, progress on it having been more or less halted in 1962; while the third is more recent and concerns a matter to which this Assembly was devoting a certain amount of time at the beginning of its Session — I mean the exact place to be taken by Europe in the Atlantic Alliance and the way in which the Europeans themselves conceive of their own defence. The press has been so full of these questions, and our own public debates centre on them to such an extent, that they are apt to blot out anything else. It should be stressed, however, that European integration as a whole, not just the integration of the Six, is continuing with undiminished speed and dynamism. That is something we must get into our heads, if we are not to allow ourselves to be overwhelmed by our day-to-day difficulties, however serious these may also be.

Let us look into things a little further. In the Common Market I can tell you that the Customs Union is developing at the same rate as heretofore, and that it was at the height of the quarrel about the expansion of the Community that we took our next steps towards the establishment of a common tariff and the lowering of tariffs inside the Community. Let me add in passing that our EFTA friends have done the same, and that they too have refused to allow themselves to be intimidated by possible difficulties. I can also tell you that we are working all-out on drawing up common policies and that, at this very moment, the Council of Ministers is meeting in Brussels, where they intend to go on working throughout December, in an endeavour to settle our agricultural problems — a field in which, incidentally, we are already ahead of the timetable laid down in the Treaty. Finally, so far as the Community's external relations are concerned, it was in 1963, the crisis year, that we signed the Yaoundé Convention associating eighteen African States with the present Community; in September the Treaty admitting Turkey as an associate member was signed in Ankara; in October the Community's first trade treaty — a treaty with Iran — was signed in Brussels; and we are now actively engaged in multilateral negotiations in GATT.

M. Rey (suite)

votre assemblée à lui présenter quelques observations sur la situation présente de l'intégration européenne telle qu'elle peut être vue par un membre de notre commission, c'est-à-dire par quelqu'un qui est essentiellement occupé dans le cadre de l'intégration à six.

Je ne voudrais pas manquer de dire tout de suite l'importance que nous tous, dans notre maison, attachons à l'activité des parlements européens, et, surtout dans la période où les gouvernements ont quelque difficulté à accorder leurs politiques, c'est le moment ou jamais où l'opinion européenne doit s'exprimer avec l'autorité pleine que donnent les parlements représentant l'ensemble de nos concitoyens. Si nous regardons le rôle joué par les parlements dans la construction de l'Europe, nous constaterons qu'il a été vraiment très considérable. Pour ne citer que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, ce n'est probablement faire injure à personne que de constater que cette assemblée, qui n'est que consultative et qui n'a pas de pouvoirs, a joué un rôle beaucoup plus actif et efficace que le Comité des Ministres, qui a des pouvoirs et qui en a bien modestement usé. Il me semble, de même, que, dans les six années de notre construction de la Communauté Economique Européenne, le rôle du Parlement, sans parler de l'Assemblée commune qui l'a précédé dans le domaine de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, a été considérable. Au moment où l'on s'interroge en Europe, dans le courant de cette année 1963, sur les meilleures voies pour ce qu'il faut faire, j'ai bien le sentiment que les parlements sont le meilleur centre où une voix européenne peut se faire entendre, et que leur activité présente une importance essentielle.

Si je devais, dans cet exposé que je vais essayer de rendre bref — je dois partir à 11 h. 45 pour prendre l'avion pour l'Irlande, car il était convenu depuis longtemps que je faisais une visite au gouvernement irlandais aujourd'hui — caractériser la situation, je dirais, me plaçant d'abord du côté des Six, avant de me mettre dans le cadre de cette Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, que trois querelles fondamentales ont, pendant l'année 1963, occupé l'avant-scène des contestations en Europe et dans la Communauté, cependant que, derrière cet écran, l'intégration se poursuit à une grande vitesse et avec une grande puissance.

Les trois querelles, dont nous parlerons dans un moment, sont d'abord celle de l'élargissement de la Communauté, querelle née au mois de janvier 1963 ; c'est en second lieu la querelle de la constitution d'une autorité politique en Europe, querelle antérieure à 1963 puisque déjà, en 1962, on se trouve dans un certain état de paralysie ; la troisième, plus récente et qui a occupé pas mal votre assemblée au cours des premiers jours de cette session, est de savoir la place exacte que l'Europe peut jouer à l'intérieur de l'Alliance atlantique et la conception que les Européens peuvent se faire de leur défense propre. Ces trois querelles ont tellement rempli nos journaux et nos discussions publiques qu'on a tendance à ne voir que celles-là. Il est important de souligner que toute l'intégration européenne, et non pas seulement celle des Six, continue avec une vitesse et un dynamisme non ralentis. C'est quelque chose que l'on doit se mettre en tête de façon à ne pas se laisser impressionner par les contestations du moment, si graves soient-elles.

Voyons ce qu'il y a derrière : je constate que dans le Marché Commun, l'union douanière a continué avec un rythme non diminué, que c'est en pleine querelle sur l'élargissement de la Communauté que nous avons fait le pas suivant quant au rapprochement vers un tarif commun ou vers l'abaissement des tarifs à l'intérieur de la Communauté. Je constate en passant que nos amis de l'Association Européenne de Libre-Echange ont fait la même chose, qu'ils ne se sont pas non plus laissé intimider par les difficultés. Je constate que, dans la construction des politiques communes, nous sommes en plein dans ce travail et qu'en ce moment même, le Conseil des Ministres siège à Bruxelles d'une façon qui va être ininterrompue en décembre, pour tâcher de régler les problèmes agricoles, dans lesquels, du reste, nous sommes déjà aussi en avance sur les rythmes et les délais prévus par le traité. Enfin, je constate que, dans les relations extérieures de la Communauté, c'est en 1963, année de crise, que nous avons signé la convention de Yaoundé associant dix-huit pays africains avec la Communauté existante, que nous avons signé en septembre à Ankara le traité associant la Turquie à la Communauté, que c'est en octobre que nous avons signé à Bruxelles le premier accord commercial de la Communauté, conclu avec l'Iran, et que nous sommes maintenant engagés, d'une façon tout à fait active, dans la négociation multilatérale du G.A.T.T.

Mr. Rey (continued)

So you see that, from my vantage point in the Community, I know it is no use letting ourselves be too much concerned about the political arguments going on in the foreground. We must keep clearly in mind the fact that the movement towards integration is going steadily on inside and outside the Six, at a truly impressive speed.

Having said so much, what am I really here to tell you? I am here to tell you something about the two, or possibly three, political crises which the various bodies to which we belong, including WEU, are at present attempting to deal with.

First, let us consider the expansion of the European Community. It is hardly surprising that this question should bulk so large in the minds of this Assembly. I see no need to stress what my Commission said last February in Strasbourg, namely, that it regarded breaking off the negotiations for the expansion of the Community last January as a fundamental mistake. It was a mistake because it did no good to anyone, and because the stage the negotiations had reached did not justify it.

We can look in vain for what we have gained since last January; it is easy enough to see what we have lost. There has been a slowing down on the economic side of the movement towards European integration. Moreover, it is obvious that we have not obtained what we were hoping for, which was the internal reinforcement of the Six. If the object of breaking off the negotiations was to direct the efforts of the Six towards increased internal integration, we have to admit that events have proved any such calculation completely false. The result has been, on the contrary, to create a bad spirit inside the Community which finds its vent in a series of formulas which, despite their ingenuity, are nevertheless the outward expression of a deplorable situation. At the moment, we are trying to work out "préalables", but as that is a somewhat disagreeable-sounding word we have now decided to call them "synchronisations". So we are discussing synchronisations and the last meeting of the Council, the day before yesterday, showed as clearly as possible that each delegation, while trying to achieve the same result, was nevertheless adamant in refusing to take a single step forward before being certain the identical step

would be taken by the rest. We have reached the point where we do not know where to begin. Some countries are unwilling to do anything in the agricultural field unless and until they are sure of getting what they want in the Kennedy round; others are refusing to do anything with regard to the tariff negotiations without knowing that some serious advance is being made on agriculture. It will accordingly be the duty of the Commission, towards the end of the discussions, a date I do not presume to foretell, to persuade all the countries to take a common step forward which experience has shown as always to be the only possible solution.

Since this disagreeable situation blew up, we have resumed our dialogue with Great Britain in the framework of WEU and that is what I want to deal with in the second part of my speech.

At the same time, at their own request, we have resumed talks with three other countries, including Denmark, whose Foreign Minister recently paid us a visit in Brussels where we spent a day together. Since then, there has been a meeting of experts, and Mr. Haekkerup is returning to Brussels tomorrow. We have thus resumed a dialogue which, though it covers a more restricted field than in 1962, is nevertheless useful.

We have also followed much the same course with the Government of Ireland whose representative was in Brussels last week.

Lastly, the Austrian Government has asked that the negotiations with the Community begun in 1962 should quite simply be resumed. These are the most important of the three because they are the most binding. We have already had two meetings with the Austrian authorities, each lasting several days, and negotiations are in full swing. It is hoped to complete them in December and then that, some time in January, the Community's Council of Ministers will be able to begin studying the various related problems from a practical angle, with a view to regulating relations between Austria and the Common Market. So dialogues and contacts have been picked up again although in a somewhat narrower framework than before.

Now, how far have we got with Great Britain? I can tell you what happened at the meeting of the WEU Council of Ministers on Saturday, 26th October, but I was not present at the meeting on the 25th. The rule is, naturally, that when purely political or military questions are being

M. Rey (suite)

Il en résulte que, vu par quelqu'un qui se trouve à la place où je suis dans la Communauté, on ne peut pas se laisser trop impressionner par les débats politiques qui sont à l'avant-plan. Il faut constater d'abord que le mouvement de l'intégration se poursuit à l'intérieur des Six et même en dehors, avec une puissance vraiment impressionnante.

Cela étant dit, quel est l'objet de mon intervention devant vous ? C'est de dire quelque chose des deux, peut-être trois crises politiques à la solution desquelles nos différents mouvements, et notamment l'U.E.O., sont actuellement attachés.

C'est tout d'abord la crise de l'élargissement européen de la Communauté. Il n'est pas étonnant qu'elle occupe, dans cette assemblée, une place majeure. Je ne crois pas que je doive répéter ce que notre commission a déjà dit dès février à Strasbourg, à savoir qu'elle considère que cela a été une erreur fondamentale d'interrompre en janvier dernier les négociations en vue de l'élargissement de la Communauté. Cela a été une erreur parce que cela n'a profité à personne et parce que l'état des négociations ne le justifiait pas.

On cherche vainement ce qu'on a gagné depuis cette époque, mais on voit ce que l'on a perdu, puisqu'il y a eu un ralentissement dans le mouvement de l'intégration européenne sur le plan de l'intégration économique. Par contre, on voit qu'on n'a pas obtenu ce que l'on espérait, c'est-à-dire un renforcement à l'intérieur des Six. Si l'interruption des négociations avait pour but de centrer davantage les forces des six pays vers leur intégration interne, on doit constater que ce calcul a été démenti par les événements. Au contraire, il en est résulté une mauvaise atmosphère à l'intérieur de la Communauté, qui se traduit par des formules ingénieuses, mais qui sont tout de même l'expression de cette situation fâcheuse. Actuellement, on en est à calculer des préalables. Comme le mot « préalable » est plutôt désagréable, on l'a remplacé par le mot « synchronisation ». Nous en sommes donc aux synchronisations, et le dernier Conseil d'avant-hier nous a montré, de la façon la plus claire, que les différentes délégations attachaient, à l'obtention d'un même résultat, un refus de faire un pas en avant avant d'être sûres que les autres feront également ce même pas en avant. Nous en sommes à nous demander ce qu'il faut faire

d'abord ; les uns ne veulent rien faire dans le domaine agricole tant qu'ils ne sont pas sûrs d'avoir gain de cause dans la négociation Kennedy, et les autres ne veulent rien faire dans la négociation tarifaire avant d'être sûrs qu'ils feront des progrès sérieux dans le domaine agricole. Ce sera donc le devoir de notre commission de faire en sorte que, dans les dernières journées de ce débat, dont je ne me hasarde pas à fixer la date, l'on fasse tous ensemble un pas en avant, ce qui est, comme toujours, d'après les expériences précédentes, la seule solution possible.

Depuis cette situation désagréable, nous avons repris le dialogue avec la Grande-Bretagne dans le cadre de l'U.E.O., et ce sera la partie suivante de mon exposé.

Nous avons repris en même temps la conversation, à leur demande, avec trois pays, notamment avec le Danemark, dont le ministre des affaires étrangères est venu récemment nous voir à Bruxelles. Nous avons passé une journée avec lui. Nous avons ensuite réuni nos experts, et M. Haekkerup revient à Bruxelles demain. Nous avons réanimé un dialogue qui, sans être aussi ample que la négociation de 1962, est cependant utile.

Nous avons opéré de même avec le gouvernement irlandais, que nous avons reçu la semaine dernière à Bruxelles, et nous avons fait un travail parallèle à celui de Copenhague.

Enfin, d'une façon plus importante parce qu'elle est plus engageante, le gouvernement de Vienne a demandé purement et simplement à poursuivre les négociations qu'il avait entamées avec nous en 1962. Nous avons déjà eu deux réunions de plusieurs jours avec les autorités autrichiennes. Nous sommes en plein débat ; nous pensons que ces conversations pourront se terminer en décembre et que, dans le courant de janvier, le Conseil des Ministres des Six pourra commencer à étudier, d'une façon concrète, les problèmes qui se posent pour savoir de quelle manière nous allons résoudre nos rapports entre l'Autriche et le Marché Commun. Donc, les dialogues et les contacts ont repris, mais cette fois dans un cadre plus modeste que précédemment.

Où en sommes-nous avec la Grande-Bretagne ? Je vous apporte ici le témoignage de quelqu'un qui était présent à la séance du Conseil des Ministres de l'U.E.O. le samedi 26 octobre, mais je n'assistais pas à celle du 25. Il est prévu et parfaitement normal que lorsqu'on discute de

Mr. Rey (continued)

discussed, the Common Market Commission is not invited to be represented. The second day of the meeting was devoted to economic questions, although I have an idea that they had to some extent been discussed on the first day, but we were not there. What impressions can be gained from these working meetings?

The first impression that I brought away from the meeting was that, at least at ministerial level — I am a bit more doubtful about other levels, but at least at ministerial level — it had contributed towards improving the atmosphere. Everyone was surprised by the relatively friendly feeling at the meeting, which was the first official meeting between the Six and the London Government since the excitements of last January. Our political experience has taught us all that a good atmosphere is not to be despised, and that there is no need to sneer at a meeting at which the participants do no more than have a friendly conversation. At least, it is better than shouting useless criticisms across the Channel by press and radio.

My second impression was that a real attempt had been made at the meeting to exchange information on problems relating to fields in which our policies are evolving, and I need not say that the most useful, not to say the most necessary exchange of information, took place in the agricultural field. It might be going a little far to say that we found that, in the space of twelve months, we had managed to exchange our agricultural policies, but it would not give an altogether false picture. I remember that, exactly a year ago, in December 1962, we were busy in Brussels, in a special committee presided over by my friend Mr. Mansholt, trying to explain to Mr. Soames, British Minister of Agriculture, that his policy of deficiency payments was a bad system, that it was contrary to all modern economic ideas, that it was hampering friendly co-operation between Great Britain and the Common Market, and that he would do much better to adopt the Community system which, as you know, consists in fixing minimum frontier prices with a sliding scale of levies, rather than granting internal subsidies. Mr. Soames defended himself vigorously, pointing out that to do as we wished would involve him in the most appalling political difficulties and that he really did not see how he could follow the Common Market on this point. A year later, Mr. Butler was explaining to us at The Hague that the British

Government had been thinking things over and, while it could not abolish deficiency payments, it was nevertheless gradually introducing the Community system of minimum frontier prices into the British economy. Curiously enough, while the British were adopting our methods, we appear to have been borrowing something from theirs, to judge by the Commission's proposal that the members of the Community should set up a system which, while perhaps not exactly one of deficiency payments, is as like that system as makes no difference, as a method of dealing with the problem of European cereal prices. This comparison between positions at the beginning and end of a year seems to me to show that too much dogmatism in this field may be a mistake.

I am told, Mr. President, that something has been said during the last few days about its being necessary to be pragmatic. You have given the term an extremely concrete meaning with which I fully concur. In our conversations with our British friends it is, I think, a good thing not to talk too much about theory but to concentrate on the facts.

The third part of our discussions dealt, of course, with the fields in which we have common interests and centred chiefly on the Kennedy round, on which we exchanged some general remarks with the British Ministers at The Hague. The conversations we have had in Brussels, on several occasions, with the British representatives who are negotiating with us in GATT produced rather more concrete results, I think, and we have made arrangements for keeping in touch with them similar to those we already have with the Americans.

So much for what we dealt with during those two days. I have omitted one or two questions which I hardly like to call secondary, as they are not without importance, but which I do not regard as being among the foremost of today's problems, such as European patents, standardisation, or the Fisheries Conference which has just opened in London.

It will perhaps surprise you to hear now that the Commission does not much care for the choice of forum in which discussions with the British are being carried on. We have now reached the heart of our problems and consequently I think it right to say frankly that, when we were discussing last spring how to resume our contacts with Great Britain — something which the Commission has been advocating all along — we were far from enthu-

M. Rey (suite)

problèmes purement politiques ou militaires, la Commission du Marché Commun ne soit pas invitée. On avait donc concentré les problèmes économiques sur la seconde journée. J'ai l'impression qu'on en a déjà parlé le premier jour, mais nous n'y étions pas. Quelle impression peut-on emporter de ces journées de travail ?

La première, c'est qu'elle a contribué à créer, au moins au niveau ministériel — j'ai quelques doutes à d'autres niveaux, mais au moins au niveau ministériel — un bon climat, une bonne atmosphère ; tout le monde a été surpris du caractère relativement chaleureux de cette réunion, la première réunion tenue officiellement par les Six avec le gouvernement de Londres au lendemain ou après les drames de janvier 1963. Et que l'atmosphère soit bonne, nous savons tous, par notre expérience politique, que c'est déjà quelque chose et qu'il ne faut pas sourire d'une réunion où l'on se serait simplement parlé gentiment ; c'est déjà mieux que de se dire très inutilement des choses désagréables par dessus la Manche, par la radio et par les journaux.

La seconde chose, c'est que nous avons tâché, dans cette réunion, de nous informer les uns et les autres sur les problèmes où nos politiques évoluent, et c'est naturellement dans le domaine agricole que cette information était la plus utile et même la plus nécessaire. Je forcerais un peu la note si je disais que nous avons constaté que nous avons échangé, en l'espace de douze mois, nos politiques agricoles, mais il y a tout de même quelque chose de cela. Je me rappelle qu'il y a un an, exactement en décembre 1962, nous étions occupés à Bruxelles, dans un comité spécial présidé par mon ami M. Mansholt, à expliquer au ministre de l'agriculture britannique, M. Soames, que sa politique de *deficiency payments* était un mauvais système, qu'elle était contraire aux notions modernes de l'économie, qu'elle empêchait une bonne coopération entre l'Angleterre et le Marché Commun, et qu'il ferait beaucoup mieux d'adopter notre système qui, vous le savez, est celui des prix minima à la frontière et des prélèvements mobiles plutôt que celui des subventions internes. M. Soames se défendait très vigoureusement en disant que cela posait pour lui d'énormes problèmes politiques et qu'il ne voyait pas très bien la possibilité de suivre le Marché Commun dans cette voie. Un an après, M. Butler nous explique à La Haye que le gouvernement britannique a réfléchi ; sans doute, il n'a pas supprimé les *deficiency payments*, mais il est en

train d'introduire progressivement le système de la Communauté, quant aux prix minima aux frontières, dans l'économie britannique. Chose curieuse, pendant ce temps-là, pendant que les Anglais adoptent nos méthodes, nous sommes en train, je crois, d'emprunter quelque chose des leurs, puisque la Commission propose aux Etats membres d'organiser un système qui n'est peut-être pas celui des *deficiency payments*, mais qui lui ressemble comme un frère, pour résoudre le problème du prix européen des céréales. Il me semble que cette confrontation, à douze mois de distance, doit nous indiquer que, dans ce domaine, il ne faut pas être trop dogmatique.

On m'a dit, M. le Président, qu'on avait exprimé dans les jours précédents qu'il fallait être pragmatique. C'est une expression à laquelle vous avez donné un sens extrêmement concret et auquel je me rallie pleinement. Dans nos conversations avec nos amis britanniques, c'est, je crois, une chose très utile que de ne pas trop parler de doctrine et de nous concentrer sur les faits.

La troisième partie de nos conversations, c'étaient naturellement les domaines où nous avons des intérêts communs, et le point principal, c'est le *Kennedy Round*, sur lequel nous avons échangé avec les ministres britanniques quelques considérations générales à La Haye. Nous avons, je crois, fait un travail plus concret en recevant à Bruxelles, plusieurs fois, les négociateurs britanniques qui négocient avec nous au G.A.T.T. et avec lesquels nous avons organisé un contact semblable à celui que nous avons déjà avec les Américains.

Voilà ce que nous avons vécu pendant ces deux journées, outre quelques problèmes que j'ose à peine qualifier de secondaires car ils sont importants, mais qui occupent moins, me semble-t-il, la grande actualité, comme le problème des brevets européens, celui de la standardisation, celui de la conférence de la pêche actuellement commencée à Londres.

Maintenant, j'étonnerai peut-être cet auditoire en disant que notre commission n'aime pas beaucoup le cadre qui a été choisi pour discuter avec les Anglais. Ici, nous sommes au cœur de nos problèmes, et, par conséquent, je crois utile de vous dire très franchement que, quand nous avons débattu, au printemps dernier, la question de savoir comment nous allions reprendre des contacts avec la Grande-Bretagne, ce dont notre commission était depuis le début très fermement

Mr. Rey (continued)

siastic about the proposal to make use of the WEU Council of Ministers. This was for the simple reason that experience had shown us that, in economic fields in which the Six were linked together by the provisions of the Rome Treaty, it was not a good thing for them to have discussions with third countries at ministerial level, that is to say separately. On the contrary, we have found that when the Community acts as a Community, when it discusses matters in its capacity as an existing Community possessing its own institutions, the discussions are far more likely to succeed. This has been shown on at least three occasions. The first was the Maudling Conference. At that conference, the Community did not take part as such; all our six governments took part independently. They all had different views and, after a time, five of them went off in one direction while the sixth went off in another.

In our Communities it is no use thinking that isolating one government, no matter which, produces progress. What it does produce is paralysis. For years, ever since we began, the Commission has set its face steadily against the idea that any progress can be achieved, inside or outside the Community, by the member countries conspiring against each other or attempting to isolate one of the governments. The government concerned is by no means always the same; it depends what questions are being discussed. The Maudling Conference is one example; the negotiations with Great Britain were another.

Contrary to our request, negotiations with Great Britain were not conducted by the Community but by the different governments. This simply meant giving each of them the power to interrupt or break off the negotiations if it wished, and that is exactly what happened. One of the governments, for reasons best known to itself seeing that inside the Community unanimity is the rule, interrupted the negotiations. This would have been impossible — and I am speaking from my experience of tariff negotiations in GATT — if Great Britain's partner in the negotiations had been the Community, instead of the six governments.

I think it is important to say this and also to compare those negotiations with others carried on by the Community, not at government level, but acting as an institution negotiating in its own right. I can quote you four examples. It was the Community, not our six separate governments, that negotiated with Greece, and the negotiation was successful. In the case of Turkey also, it was the Community and not the various governments. I need not tell you how these negotiations are conducted: the Commission does the negotiating, the Council takes the decisions and gives the orders, and a regular dialogue is instituted between the two. But in negotiations with third countries, it is never the six governments that negotiate separately, it is always the united Community. It was the same in the case of the Dillon tariff negotiations. The Rome Treaty had prudently provided that the negotiations should be carried on by the Community. This was done and they were successful.

Finally, for the forthcoming negotiations, the Kennedy round, on which we have already embarked, this community procedure has so far worked perfectly. The fact that there are differences of opinion between the Community and our partners in Geneva is no justification for the slightest degree of pessimism as to the results of the Kennedy round. I believe myself that the negotiations will proceed naturally and I am sure they will be successful.

Those, Ladies and Gentlemen, are the reasons, based on our own experience, why the Commission — with all due respect for the distinguished statesmen and the seven governments concerned — does not feel the Council of Ministers of WEU to be a suitable forum. We do not care for it as the framework for negotiations with Great Britain over matters which are the common concern of Great Britain and the Community. However, since that was the decision, and we were unable to get it altered, we decided to co-operate in the work as fully as we possibly could and hence, when we received the invitation for 26th October we accepted it and did our utmost — as I think everyone appreciated — to make a positive contribution to the talks taking place in the agreed forum. I need not tell you that, so long as we continue to work with our British friends, whether in the framework of the Community or in that of the WEU Council of Ministers, everyone can count upon

M. Rey (suite)

partisane, nous n'avons pas du tout été chauds quant à l'idée que cela se ferait dans le cadre du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale. Pourquoi cela ? Pour la raison très simple que l'expérience nous a démontré que ce n'est pas une bonne chose que, dans les domaines économiques où les Six sont liés entre eux par les liens du Traité de Rome, ils discutent au niveau ministériel, c'est-à-dire séparément, avec les pays tiers. Nous avons constaté, au contraire, que, lorsque la Communauté se présente comme communauté, quand elle discute comme une communauté déjà institutionalisée et formée, la discussion a beaucoup plus de chances d'aboutir. Nous avons de cela déjà plusieurs expériences. Nous en avons au moins trois : la première, c'est la Conférence Maudling. Dans la Conférence Maudling, ce n'était pas la Communauté qui était présente, c'étaient nos différents gouvernements, nos six gouvernements, qui se sont débandés. Ils ont pensé de façons différentes et, au bout d'un certain temps, cinq d'entre eux se sont dirigés dans une direction tandis que le sixième était dans une autre.

Lorsque, dans nos communautés, on commence à isoler un gouvernement, quel qu'il soit, il ne faut pas croire du tout qu'on fait progresser les choses, on les paralyse. Notre commission est absolument hostile, depuis des années et depuis le début de nos expériences, à l'idée qu'on puisse faire des progrès à l'intérieur de la Communauté et au dehors en se mettant à conspirer les uns contre les autres et en tâchant d'isoler un de nos gouvernements. Ce n'est, du reste, pas toujours le même, cela dépend des problèmes qui sont en discussion. La Conférence Maudling en a été un exemple, la négociation avec la Grande-Bretagne en a été un autre.

Contrairement à ce que nous avons demandé, ce n'est pas la Communauté qui a négocié avec la Grande-Bretagne, ce sont nos gouvernements. C'était mettre, entre les mains de chacun d'entre eux, la possibilité d'interrompre ou de briser la négociation. C'est très exactement ce qui s'est passé. Un des gouvernements, pour des raisons dont il est juge, puisque l'unanimité est nécessaire dans notre communauté, a interrompu les négociations. Cela n'aurait pas été possible — et je parle d'expérience en pensant aux négociations tarifaires du G.A.T.T. — si, au lieu des six gouvernements, c'était la Communauté qui avait négocié avec la Grande-Bretagne.

Je crois qu'il est important que nous disions cela et que nous comparions avec d'autres négociations que la Communauté a menées, non pas au niveau gouvernemental des six gouvernements, mais comme communauté institutionalisée traitant avec le septième. J'en cite quatre exemples. La négociation avec la Grèce : c'est la Communauté qui a négocié avec la Grèce, ce ne sont pas nos gouvernements, et la négociation a abouti. Pour la Turquie, il en est de même : c'est la Communauté qui a négocié avec la Turquie, ce ne sont pas nos gouvernements séparés. Vous savez comment se déroulent ces négociations : la Commission négocie, le Conseil décide, donne des directives, un dialogue interne constant s'établit entre le Conseil des Ministres et la Commission. Mais, avec les pays tiers, ce ne sont jamais six gouvernements débandés qui négocient, c'est la Communauté unie. Il en a été de même pour la négociation tarifaire Dillon. Le Traité de Rome avait prévu déjà prudemment que la négociation serait communautaire. Elle l'a été, et la négociation Dillon a réussi.

Enfin, pour la prochaine négociation, la négociation Kennedy, dans laquelle nous sommes déjà engagés, cette procédure communautaire fonctionne jusqu'à présent d'une façon parfaite. Ce n'est pas parce qu'il existe des divergences de vues entre la Communauté et nos partenaires à Genève qu'on pourrait exprimer la moindre opinion pessimiste sur l'avenir des négociations Kennedy. Je crois au contraire qu'elles se déroulent normalement et je suis convaincu que nous les mènerons au but.

Voilà, Mesdames, Messieurs, les raisons pour lesquelles, forte de cette expérience, notre commission n'aime pas le cadre des ministres de l'U.E.O., avec tout le respect que nous devons à ces hautes personnalités politiques et le respect que nous devons à ces sept gouvernements. Nous n'aimons pas ce cadre pour négocier avec la Grande-Bretagne des affaires qui sont affaires Communauté-Grande-Bretagne. Mais, puisque ce cadre a été choisi, puisque nous n'avons pas pu obtenir qu'on en choisisse un autre, nous avons décidé d'apporter à ce travail le maximum de coopération possible. En conséquence, quand on nous a invités le 26 octobre, nous y sommes allés, nous nous sommes efforcés — et je crois que cela a été très remarqué par tout le monde — d'apporter une contribution positive au travail qui s'est fait dans le cadre choisi. Il est clair que dans la mesure où l'on continuera à travailler avec nos amis britanniques dans le cadre de la Communauté, ou dans le cadre du Conseil des

Mr. Rey (continued)

the Commission being represented and taking an active part in the work.

Now, in the last part of my speech, there are two other problems I would like to deal with. Although they are nothing to do directly with the work of the Common Market's Commission, it seems to me that your Assembly is right in thinking that they are closely connected with it.

The first is a military question. You will certainly not expect me to express any views on behalf of the Commission as to the way in which European defence ought to be organised. The one thing I do want to say to you is that it would be completely useless — or, at least, so it seems to the Commission — to resume negotiations with Great Britain on economic questions without at the same time trying to deal with the political problems which were the cause of those negotiations being broken off. Let us waste no time imagining that, if we begin negotiations again along the same lines, we shall be any more successful than we were before. We shall be no more successful unless we manage, simultaneously, to find an answer to the military and political problems which, I say again, were the real reason why the original negotiations were broken off.

From this point of view, your discussions yesterday and today seem to me of the utmost value because I think it is quite plain that these are questions on which the Europeans have not yet really clarified their ideas. It is plain that we have to decide between having national nuclear forces, and having integrated ones. That is not a very difficult choice to make and it can be based either on political theory or on technical considerations. What is much more difficult is to decide whether, once we have accepted the need for integrating our nuclear forces, such integration should, or should not, include the formation of a separate European nuclear force. As you know, the European Movement arranged a high-level debate on this question in Rome about three weeks ago, at the beginning of November. The discussions there showed plainly that this point had still not been clearly thought through, and that the responsible authorities in Europe still did not know exactly what decision they ought to take. Accordingly, I think what is needed more than anything in

this connection is to clarify our political ideas, as well as our technical ones. Your present attempt to do this is thus very welcome. I hope myself that work along these lines will be actively pursued and that Europeans, possibly at a rather lower level, will give some serious consideration to the question of whether they are ready to support the practical consequences of a decision which they have so far accepted only in theory.

Everybody says that Europe is now much better off than she was, and that is true. She has recovered from the disasters of the war and henceforward should carry a larger share of responsibility in the Atlantic Alliance. It is easy to accept all that in theory, but are our fellow citizens ready to accept the consequences? Are they ready to pay out amounts comparable to those being paid out on the other side of the Atlantic, in order to win for themselves rights as far-reaching as those now being offered us? That is the question which directly confronts us, but I do not think that, taking Europe, or at least continental Europe, as a whole, our fellow citizens realise the fact. Here too it would be a good plan if we could clarify our thinking so as to discover exactly what we are in fact ready to do.

The third problem which I likewise regard as lying at the heart of our difficulties and consequently have no hesitation in bringing up, is the establishment of a political authority in Europe. As you know, we are being held up in this field by a dispute between the Six. I will tell you in a moment what part I think the seventh power concerned ought to play in the discussion. The basis of the dispute is as follows. Some regard the only possible European political authority as being a community one, claiming that such authority already exists, in the shape of our three different Communities, and that consequently all that needs to be done is gradually to increase the powers and potentialities of those Communities with a view to a progressive increase in their political authority. Others think that the Communities are one thing and our political and military problems another, and that, so far as the latter are concerned, it is not possible to provide any integration machinery. In their view, a political authority can be based only on the sovereign powers of the national governments. This has all been discussed in the parliaments. The technical aspects of the question have also been discussed in the Fouchet Committee. That Committee, whose present

M. Rey (suite)

Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, on peut compter sur la présence et le concours actif de notre commission.

Cela étant, je voudrais dans la dernière partie de mon intervention, parler de deux autres problèmes. Bien qu'ils ne soient pas directement de la compétence de la Commission du Marché Commun, je pense en effet qu'on a raison, dans cette assemblée, de considérer qu'ils sont étroitement liés.

Le premier, c'est le problème militaire. Vous n'attendez certainement pas de moi que j'exprime des vues de la Commission du Marché Commun sur la façon dont il faut organiser la défense européenne. La seule chose que je voudrais vous dire, c'est que ce serait une opération complètement vaine — c'est l'avis de notre commission — de reprendre les négociations avec la Grande-Bretagne sur le terrain économique si on ne cherche pas parallèlement à résoudre les problèmes politiques qui ont été la cause de l'interruption de ces négociations. Il ne faut pas perdre son temps à imaginer que nous pourrions recommencer comme précédemment et mieux aboutir ; nous n'aboutirons pas mieux si, en même temps, nous ne trouvons pas une solution aux problèmes militaires et aux problèmes politiques qui furent, je le répète, la véritable cause de l'interruption des négociations.

Dans ce domaine, rien ne paraît plus utile que la confrontation à laquelle vous venez de procéder et celles auxquelles vous procéderez demain ; car il me paraît évident que les Européens n'ont pas dans ce domaine encore des idées très nettes. Il est clair qu'il y a un choix à faire entre des forces nucléaires nationales et des forces intégrées. Cela, c'est un choix facile, qui peut se baser sur une philosophie politique ou sur des considérations techniques. Mais il est beaucoup plus difficile, quand on a accepté l'idée que les forces nucléaires doivent être intégrées, de savoir si, dans cette intégration, il doit y avoir ou non une force nucléaire européenne propre. Le Mouvement européen, vous le savez, a organisé dans ce domaine, à un niveau élevé, une grande confrontation, il y a trois semaines, au début du mois de novembre, à Rome. Les débats ont clairement montré que, sur ce point, les idées n'étaient pas encore suffisamment évoluées, que les Européens, au niveau de leurs dirigeants responsables, ne voient pas encore d'une façon parfaite quelle thèse ils doivent

choisir. Je crois, dès lors, qu'une clarification, non seulement technique mais politique, des idées dans ce domaine serait particulièrement utile. Il a été fort bon que vous y procédiez. Personnellement, je souhaite que ces travaux soient activement poursuivis, et que notamment aussi, les Européens, à un niveau peut-être plus modeste, se posent la question de savoir s'ils sont disposés à faire les frais de ce à quoi ils donnent une adhésion purement intellectuelle.

Tout le monde dit que l'Europe se porte mieux, ce qui est vrai ; qu'elle est maintenant rétablie des grands drames de la guerre et que dès lors, dans l'Alliance atlantique, elle doit avoir une part de responsabilité plus grande. Ce sont des idées faciles à accepter. Nos concitoyens sont-ils prêts à en tirer les conséquences, à payer des sommes correspondantes à celles que l'on paie au-delà de l'Atlantique pour avoir vraiment un droit comparable à celui qui nous est actuellement proposé ? C'est un problème qui se pose d'une façon très directe. Je ne crois pas qu'il soit évident à la conscience de nos concitoyens, dans l'ensemble du territoire européen, et en tout cas sur le continent. Là aussi il serait bon que les idées se clarifient pour qu'on sache exactement ce qu'on est disposé à faire.

Le troisième problème, qui est, je crois aussi, au centre de la difficulté, et c'est pourquoi je n'hésite pas à l'évoquer, c'est celui de la construction d'une autorité politique en Europe. Nous nous trouvons ici bloqués, vous le savez, par une contestation entre les Six, et je dirai dans un instant quelle place il me semble que le Septième peut occuper dans ce débat. Cette contestation est la suivante. Les uns croient que l'autorité politique en Europe ne peut être que communautaire, qu'elle existe déjà sous les différentes formes de nos trois Communautés et qu'en conséquence, le seul problème est d'augmenter progressivement les pouvoirs et les possibilités de ces communautés de façon que leur autorité politique s'affirme davantage. D'autres croient que les Communautés sont une chose, que les problèmes militaires et politiques sont autre chose, et que, pour ces problèmes, il n'est pas possible de prévoir des mécanismes d'intégration, que l'on doit au contraire baser une autorité politique sur la souveraineté nationale pure et simple des gouvernements. On s'est affronté dans les parlements sur ces problèmes. On s'est affronté techniquement au sein du Comité Fouchet. Celui-ci, actuellement présidé par l'ambassadeur Cattani, ne s'est plus réuni, et on le comprend, dès le moment où il y a eu si peu de vues com-

Mr. Rey (continued)

Chairman is Mr. Cattani, has stopped meeting, understandably enough, given the lack of agreement in the Committee itself and between our six governments.

I will venture to say again here what I have already said once not so long ago, which is that there is no advantage in leaving matters as they are at present, and that each and all of us ought to try to reconsider the question to see whether a compromise cannot be reached between the opposing theories at present dividing Europeans.

I am perfectly well aware that that may prove dangerous. As you know, I myself am a sincere supporter of a community Europe and profoundly convinced that by far the best thing for Europe would be for all Europeans to adopt the same concept. But, the situation being what it is, is it really wise to remain in our present impasse? For the benefit of the English-speaking part of my audience I will use their own word: deadlock. The fact that absolutely no progress is any longer being made is poisoning relations in a number of fields, and hindering even such progress as we are all agreed in wanting.

I have been wondering — I said the same thing in Rome, but as the conference was a private one I would like to repeat it here — I have been wondering whether we could not find a compromise. I need not say that I am speaking purely in my private capacity now. I began by considering why the Communities had been so hostile to the proposals put forward in the Fouchet Committee, and I decided that it was chiefly because, simultaneously with the proposal to set up political and administrative machinery based exclusively on national sovereignty, the Communities were being prevented from expanding and a halt was being called to their development, with the result that the impression was given that the object of the proposal was the gradual substitution of one set of machinery for another. The Europeans who were in favour of a community Europe reacted against this alternative concept I have just described. Their reply was "No", and so we found ourselves in the situation we are in at present. After the agricultural timetable has been disposed of — and that will take up the whole of the Community's time during the next few weeks — would it not be possible to renew our conversations, possibly in Mr. Cattani's Committee, on

a different basis? For example, surely it could be suggested, on the basis of full guarantees for the Communities which might even perhaps be strengthened, and full recognition that the community movement as a whole, far from coming to a stop, was expected to develop, that both sides should agree to set up a separate organisation in another field, once it was understood that this would not constitute any threat to the original organisation?

If we could agree to merge our executives, that would be a great step forward in the community field. If we could agree to merge the Communities, to have a European Parliament elected by universal suffrage, and to give that parliament greater powers — for example, political authority over the Communities or financial control — if, having merged the Communities, we agreed to give them wider economic powers than they have at present — more specifically in the monetary field over which they have no control at the moment — that would give us a start towards creating a powerful and developing Community and the question of calling a halt to its development would no longer arise. In that case, I cannot believe there would be any difficulty in arranging, as a parallel measure, for meetings to be held between Ministers or Heads of Government and even possibly for a secretariat to be set up that would prepare decisions on purely political or purely military questions. It would have to be made quite clear that there was no question of following the example set by the Franco-German Treaty, and mixing up political and economic questions. It would have to be made quite clear, too, that economic problems were to be dealt with only in the strengthened community framework I have described.

Is such a compromise really impossible? I do not think it is, and I do not think the members of the Community could refuse their co-operation, despite the possible risks involved. Such a compromise seems to me a possible one and here I would like to remind you of the words of a French thinker who was himself trying to find common ground between faith and reason — as difficult a task, perhaps, as to reconcile the community spirit with the spirit of nationalism. Finding that the hardest thing for man was to arrive at a single concept of the spiritual world, he used to say: Let us build our world on the twin pillars of faith and reason, in the sure knowledge that, as in our cathedrals, both pillars will one day be covered by a roof;

M. Rey (suite)

munes à l'intérieur de cet organisme et entre nos six gouvernements.

Je voudrais risquer l'opinion à cette tribune, comme je l'ai déjà fait récemment, qu'il n'y a pas d'intérêt à ce que cette querelle reste dans l'état où elle est actuellement, et qu'en conséquence, nous devrions essayer, les uns et les autres, de la reprendre pour voir s'il n'y a pas moyen de construire entre les unes et les autres thèses en présence, entre certains Européens et d'autres Européens, un système transactionnel.

Je sens tout ce que cela représente de dangereux. Vous vous rendez bien compte que l'homme qui vous parle est profondément attaché à l'Europe communautaire et convaincu que, si tous les Européens pouvaient se rallier à une conception communautaire en Europe, cela vaudrait beaucoup mieux. Mais les choses étant ce qu'elles sont, est-il sage de rester dans cette impasse ? Pour la partie anglaise de cet auditoire, je dirai : *deadlock*. Il n'y a plus aucun progrès et, dans beaucoup de domaines, cela empoisonne les relations et empêche des progrès dans la construction de ce que nous souhaitons tous, les uns et les autres.

Je me suis posé la question de savoir — je l'ai dit à Rome, mais, comme la conférence n'était pas publique, je préfère le répéter ici — si l'on ne pourrait pas chercher un compromis entre les uns et les autres. Je parle ici, bien entendu, en mon nom personnel. J'ai raisonné de la manière suivante : « Pourquoi les Communautés ont-elles été tellement hostiles aux thèses qui ont été défendues et avancées dans le Comité Fouchet ? » Je crois que c'est essentiellement parce que, au moment même où l'on nous proposait de créer un mécanisme politique et administratif fondé sur la souveraineté nationale seule, dans le même temps on empêchait les Communautés de se développer, on paralysait leur développement et l'on donnait l'impression que ce qu'on voulait, c'était progressivement substituer un mécanisme à l'autre. Les Européens communautaires se sont dressés contre une conception de ce genre. On a dit « non », et on s'est alors trouvé dans la situation présente. Ne pourrait-on essayer — après les échéances agricoles qui vont occuper tout le temps de notre Communauté dans les prochaines semaines — de reprendre la conversation, par exemple au sein du Comité Cattani, sur une base différente ? Ne pourrait-on pas dire, par exemple : « S'il était entendu que

l'on respecte les Communautés, qu'on peut même les renforcer, que l'ensemble du mouvement communautaire, loin d'être paralysé, est destiné à progresser, est-ce que, en compensation de cet accord, on ne pourrait pas consentir que, dans un autre domaine, on construise une organisation différente, la première n'étant plus en danger ? »

Si l'on acceptait la fusion des exécutifs, ce serait un grand progrès dans le domaine communautaire. Si l'on acceptait la fusion des Communautés, si l'on acceptait l'élection d'un parlement européen au suffrage universel, si l'on acceptait de donner à ce parlement des pouvoirs plus grands, par exemple un contrôle politique sur les Communautés ou un contrôle budgétaire, si, enfin, on maintenait dans ces communautés unifiées des pouvoirs économiques plus grands que ceux qu'elles possèdent actuellement — dans le domaine monétaire, je le précise, puisqu'il n'est pas encore de la compétence des Communautés — nous aurions là un noyau communautaire non plus paralysé, mais en pleine puissance et en plein développement. Dans ce cas, je crois qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce que, parallèlement, nous voyions se constituer des réunions de chefs de gouvernement ou de ministres, peut-être un secrétariat dans lequel on préparerait des décisions ayant un caractère purement politique et purement militaire. Il devrait être bien clair que l'on ne ferait pas ce que l'on a fait dans le Traité franco-allemand : mélanger les problèmes politiques et les problèmes économiques. Il devrait être bien clair que tous les problèmes économiques resteraient traités exclusivement dans le cadre communautaire renforcé que je viens d'indiquer.

Est-ce une transaction impossible ? Je la crois possible et je crois que les membres de la Communauté ne pourraient refuser leur concours, malgré les risques que cela peut comporter, à une transaction de ce genre. Je la crois concevable, et dans ce cas, je reprends l'idée d'un penseur français qui avait essayé, lui, de concilier deux choses peut-être aussi différentes que l'esprit communautaire et l'esprit national, qui voulait réconcilier la foi et la raison. Il constatait qu'il est bien difficile aux hommes de se faire une conception unique de leur monde spirituel. Il leur disait : « Bâtissons notre monde sur un pilier qui soit celui de la raison, et sur un autre qui soit celui de la foi, avec la certitude que, comme dans les cathédrales, il y aura un jour

Mr. Rey (continued)

adding : There is no need for us to see the roof, it is enough to be sure it will be there one day. Those who built our cathedrals knew that it would be the best part of a century before they were finished and the medieval workmen who began to build the pillars knew they would not live to see the roof in place, but the knowledge that they would one day be covered by a roof gave them confidence to carry on their work.

I have no idea when we ourselves will see our roof, that roof which will be the United States of Europe — for that is what I am talking about — which will link together what may by then be a strengthened community system with perhaps a political system alongside it. If only we were sure that that was how things would develop, it would surely be a mistake to show too much scepticism or anxiety, instead of ourselves taking some risks to achieve results and so break the present deadlock.

Some of my community-minded friends tell me I am wrong ; that what I suggest is extremely dangerous and would simply be grasping at the shadow and losing the substance. It does not seem to me impossible, when attempting a political compromise, to do so on a fairly definite basis and with the help of the calendar, as we do in our Community, so that everyone knows exactly what they are giving up and exactly what they are getting in return.

My last point concerns the place of the seventh power in a united Europe. I am anxious to be as frank as possible and, with all due respect for our British friends and the extremely eminent Representatives who have taken part in this debate, whom I both know and admire, I must say that I am not convinced that we can make any real progress towards unity between seven of us until we have made some progress between six. Naturally, in what we are trying to build, the seventh is an indispensable partner but, if we begin by discussions between seven, I am afraid we shall not achieve our object and that it will merely lead to divisions between our governments, particularly between the governments of the Six, as was the case during the last negotiations with Great Britain ; and, once

there has been a split, our former experience is there to prove that nothing more will be done. I think, therefore, that the wisest plan would be for the Six to resume discussions among themselves first to see what progress they can make, and only after that, on the basis of what they have by then agreed, consider how to reopen the dialogue with the seventh, who must obviously have a voice in decisions, which cannot be limited to the members of the Community.

So much, Mr. President, Ladies and Gentlemen, for the comments I had to make on your debates of the last three days. I am not quite sure — and I hope you will forgive me — exactly where they fit into your discussions at which, of course, I was not present. If I have repeated what has already been said, I apologise. If, on the contrary, I have said anything that the Assembly feels to be out of place in this debate, I would ask for your indulgence. But it seemed to me that, at the present moment, when we are really searching our consciences and wondering how to pursue our advance towards an integrated Europe, it would be worth while to mention these three fields which are so closely connected : the expansion of the continental Community, the European political authority, and the place that Europe wishes to occupy in the Atlantic world.

I feel sure that the movement for European integration will prove strong enough to make our present difficulties seem incredible in a few years' time. Indeed, I think they will surprise even our immediate successors. They are no more, really, than difficulties of procedure and method caused by different ways of looking at things. When I consider the way in which our six countries, and others besides, are being pressed forward inexorably and at an increasing pace, towards European integration, I realise that the difficulties are of only secondary importance.

I have been greatly struck by the attitude adopted by the EFTA governments, and I have already paid tribute to this. When the first steps were taken towards European integration, with the signature of the Rome Treaty, and especially in Paris at the Château de la Muette, I need not remind you of the hesitations, doubts, scepticism and criticism that we met with from the other European countries. In four years, we have demonstrated that European integration benefits not merely the Six but the whole world. And now our neighbours have changed their attitude ; they have asked to join the movement with us. The fault is ours — and we have every

M. Rey (suite)

une voûte qui recouvrira ces deux piliers ». Et il ajoutait : « On n'a pas besoin de voir cette voûte, il suffit d'en être sûr. Les gens qui construisaient des cathédrales savaient qu'il fallait trois quarts de siècle pour les faire, et les ouvriers qui commençaient les piliers, au Moyen-Age, savaient qu'ils ne verraient jamais la voûte de leur vivant, mais ils savaient qu'il y aurait une voûte au sommet et, en conséquence, ils s'engageaient avec confiance dans cette construction ».

Je ne sais pas quand nous aurons, nous, une voûte qui serait celle des Etats-Unis d'Europe — car c'est bien à celle-là que je pense — et qui concilierait, dans des organisations uniques, ce qui serait l'organisation communautaire renforcée et peut-être une organisation politique parallèle. Mais si nous avions la conviction que c'est de cette manière que les choses se développeront, peut-être aurions-nous tort d'avoir trop de scepticisme, trop d'inquiétude et de ne pas, nous aussi, risquer quelque chose pour obtenir un résultat et, en conséquence, sortir de l'impasse actuelle.

De bons amis communautaires m'ont dit que j'avais tout à fait tort, que c'était extrêmement dangereux, que l'on lâcherait la proie pour l'ombre. Je crois qu'il n'est pas impossible, quand on fait des transactions politiques, de le faire d'une façon assez précise, et notamment avec des calendriers, comme nous le faisons dans notre communauté, et d'une façon telle qu'on sache très exactement ce que l'on donne et ce que l'on reçoit.

Dernière question : « Et le Septième, dans cette construction ? » Là, je voudrais également être très franc et, quel que soit le respect que j'ai pour nos amis britanniques et certains de leurs très hauts porte-parole dans ce débat, que je connais, et que j'apprécie beaucoup, je ne suis pas convaincu que l'on pourrait faire de sérieux progrès dans cette construction à sept avant d'avoir fait des progrès à six. Naturellement, le Septième est indispensable dans une construction de ce genre ; mais, si nous commençons la conversation à sept, je crois que nous n'aboutirons pas, nous verrons nos gouvernements se diviser, nous verrons notamment les gouvernements des Six se diviser, comme ils se sont divisés dans la négociation anglaise, et, une fois qu'ils seront divisés — l'expérience est là pour le prouver — on ne fera plus rien. Je crois donc qu'il serait

plus sage que les Six reprennent d'abord entre eux ce débat, qu'ils tâchent de le faire progresser et qu'on voie ensuite de quelle manière, avec ce qui serait envisagé dans le cadre des Six, nous pourrions renouer le dialogue avec le Septième, car il est bien clair que le vote ne peut pas être limité à la Communauté des Six pays.

Voilà, M. le Président, Mesdames et Messieurs, les quelques réflexions que je voulais apporter dans le débat que vous poursuivez ici depuis trois jours. Je ne sais pas très bien — je m'en excuse — comment cela s'insère dans l'ensemble de vos discussions, auxquelles je n'étais pas présent. Si j'ai répété ce qu'on a déjà dit, excusez-m'en. Si, au contraire, j'ai dit des choses que votre assemblée considère comme devant rester hors du débat, je demande votre indulgence. J'ai cru cependant qu'au moment où nous faisons cet examen de conscience, en nous demandant comment nous allons faire des progrès dans l'intégration de l'Europe, il valait la peine de parler de ces trois domaines qui sont si étroitement liés : l'élargissement de la communauté continentale, le problème de l'autorité politique et celui de la place que l'Europe désire occuper dans le monde atlantique.

Je suis convaincu de la puissance du mouvement d'intégration européenne, au point que nos difficultés actuelles étonneront dans quelques années, étonnent même déjà, je crois, ceux qui nous succéderont. Ce sont de simples difficultés de procédure, de méthode, ce sont des différences de conception. Je les crois, au total, secondaires quand je vois la force qui pousse nos six pays, d'abord, et les autres aussi, vers une intégration européenne toujours plus rapide.

J'ai été très frappé — c'est un hommage que je leur ai déjà rendu — de l'attitude des gouvernements de l'Association Européenne de Libre-Echange. Quand nous avons commencé notre intégration européenne, avec le Traité de Rome, notamment à Paris, au Château de la Muette, les autres pays européens nous regardaient avec la méfiance, les doutes, le scepticisme et les critiques que vous connaissez. En quatre ans, nous avons démontré que l'intégration européenne est profitable non seulement aux six pays, mais à tout le monde. Et nos voisins ont changé leur attitude ; ils nous ont demandé à rejoindre ce mouvement. C'est bien notre faute

Mr. Rey (continued)

reason to repent it — if we have not succeeded in preventing that door, which we said was open, from being closed. All the evidence goes to show that responsibility for this rests on the Community. What struck me, however, was that, after the crisis of 14th January, when EFTA might well have been congratulating itself on our difficulties, when its members might well have said “I told you so”, or refused to have anything more to do with the Community on the ground that it was protectionist, or closed, or inward-looking — instead of any of this, the EFTA countries remained friendly and understanding, appreciative of our difficulties and, instead of declaring all discussion between us at an end, were only anxious to know when it could be resumed. I do not think there could be a more striking proof that the movement for European integration corresponds with a powerful swing in public opinion as a whole and the thinking of the European peoples, so that, despite the political obstacles, we shall in the end find a solution to all our problems.

I have one last observation, and that relates to the United States. Do any of you here, Ladies and Gentlemen, really believe that we are called on to choose between Europe and America? Certainly the Commission has never thought so. We look forward to a united Europe, and we believe that, as Europeans, it is our duty to construct a European, not a world, system. But parallel with these beliefs we have always held the further belief that all this must be done in co-operation with the Americans. Today, the world is rapidly organising itself by continents and our problem is to construct a European continent which will really provide the United States with the equal partner they propose we should be. When was this idea of Europe as a partner first mooted? I would ask you to note the date. It was on 4th July 1962 that President Kennedy, whose loss is mourned by the whole of Europe, made his proposal for a partnership between Europeans and Americans as an ideal for which we should work. There was no question of such a thing so long as we remained France, Germany, Italy, the Benelux countries, Great Britain. It became possible only at the moment when the Europeans took the first steps towards becoming an integrated continent and towards developing into a real partner capable of dealing on equal terms with their

partner across the Atlantic. That is why the true task of us Europeans is not to quarrel with the Americans — which heaven knows is a useless occupation in any case — but to unite now, and to unite quickly enough, to enable us to become an equal partner with the United States, in full freedom and friendship. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I am most grateful to Mr. Rey for the frank and full way in which he has spoken, and for his lucid and entirely European way of looking at things. He has taken us to the heart of the complex problems of the Common Market and shown us that European integration, even if restricted to economic questions, can be achieved only by political measures and by going outside the economic field.

The Assembly is now in a position to discuss the questions coming within its terms of reference with a fuller knowledge of their implications which, we have so often found, are apt to confuse our vision. It seems to me that it would be very useful if we were constantly to invite members of the Brussels Commission to come and tell us of their difficulties and their successes. I realise that we still have a great deal to learn before we can describe ourselves as master masons of the cathedral of Europe of which Mr. Rey spoke. Thank you very much, Mr. Rey.

Mr. Rey says he is ready to answer questions.

Does anyone wish to speak?...

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I have a question, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. Rey said he was not happy about WEU having been chosen as the framework within which to resume contacts with the United Kingdom but then, a few minutes later, he mentioned the military “préalable”. Is not the existence of this military “préalable” one of the reasons why WEU is in just the position to be able to renew those contacts?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Rey.

Mr. REY (Translation). — The question is a fair one. I am afraid I cannot have explained myself properly. It was only in respect of the

M. Rey (suite)

— nous pouvons nous frapper la poitrine — si cette porte, que nous avons déclaré ouverte, nous n'avons pas réussi à la maintenir ouverte. C'est la Communauté qui a à cet égard, de toute évidence, des responsabilités. Mais ce qui m'a frappé, c'est qu'après la crise du 14 janvier, alors que l'Association Européenne de Libre-Echange aurait pu se réjouir de nos difficultés, qu'elle aurait pu dire : « Nous l'avions bien prévu », ou : « Il n'y a plus rien à faire avec cette communauté ; elle est vraiment ou protectionniste, ou fermée, ou *inward-looking* », au contraire, les sept pays nous ont parlé avec beaucoup d'amitié et de compréhension ; ils se sont souciés de nos difficultés et leur préoccupation principale n'est plus de dire que le dialogue est fini, c'est de nous demander quand on pourra le reprendre. Il n'y a pas, à mon avis, de preuve plus flagrante de ce que le mouvement d'intégration européenne correspond à un puissant mouvement de l'ensemble de l'opinion publique et des peuples européens et que, par-delà les obstacles politiques, nous parviendrons à résoudre ces problèmes.

Ma dernière réflexion est relative aux Etats-Unis. Mesdames, Messieurs, quelqu'un pense-t-il vraiment dans cette assemblée que nous ayons à faire un choix entre des sympathies européennes et des sympathies américaines ? En tout cas, notre commission ne l'a jamais pensé. Autant nous sommes attachés à notre construction européenne, autant nous croyons que les Européens, comme tels, doivent construire un organisme qui soit européen et non pas mondial, autant nous avons toujours pensé que c'était en coopération avec les Américains que nous devons le faire. En un temps où le monde s'organise si rapidement à l'échelle des continents, le problème pour nous est de construire un continent européen qui soit vraiment pour les Etats-Unis le partenaire qu'on nous propose. Depuis quand a-t-on proposé à l'Europe d'être un partenaire ? Voulez-vous noter la date : c'est le 4 juillet 1962 que le Président Kennedy, dont toute l'Europe déplore la perte, a proposé aux Européens, comme idéal, un *partnership* avec les Américains. Il n'en a jamais été question aussi longtemps que nous restions la France, ou l'Allemagne, ou l'Italie ou les pays de Benelux, ou l'Angleterre. Il n'en a été question que le jour où les Européens ont commencé d'être un continent intégré, à être vraiment des partenaires pouvant parler à la dimension de celui d'outre-Atlantique. C'est

pourquoi la vraie tâche des Européens n'est pas du tout de se quereller avec les Américains — Dieu sait si c'est inutile ! — leur vraie tâche est actuellement de s'unir et de s'unir assez vite pour être, pour les Etats-Unis, dans la liberté et dans l'amitié, un partenaire égal. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — M. le Ministre, je vous remercie chaleureusement de la franchise, de la plénitude de votre démonstration et de la lucidité toute européenne de vos réflexions. Vous nous avez conduits au centre même de la complexité des problèmes du Marché Commun, et ceci veut dire que l'intégration européenne, même si l'on voulait se limiter à l'économie, ne pourrait se faire que par la politique, et en poussant plus loin que l'économie.

L'Assemblée pourra maintenant discuter les matières qui sont de sa compétence avec une meilleure connaissance des implications qui, si souvent, nous ont empêchés de voir tout à fait clair. Je pense qu'il serait utile de solliciter très souvent la Commission de Bruxelles de nous parler de ses difficultés et de ses réussites. Je crois que nous aurons encore longtemps besoin d'apprendre, sur le chantier de la cathédrale Europe, dont vous nous avez parlé, notre métier de bâtisseur. Je vous remercie, M. le Ministre.

M. Jean Rey nous a dit qu'il serait prêt à répondre aux questions qui lui seraient posées.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je voudrais poser une question, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Ministre Rey a dit qu'il n'était pas heureux du cadre de l'U.E.O. choisi pour renouer les contacts avec le Royaume-Uni ; mais, quelques instants après, il a parlé du préalable militaire. Est-ce que l'existence de ce préalable militaire n'est pas une des raisons pour lesquelles l'U.E.O. est bien à même de pouvoir renouer lesdits contacts ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Rey.

M. REY. — La question de M. le Sénateur Leynen est tout à fait justifiée. Je crains de m'être expliqué d'une façon insuffisante. C'est

Mr. Rey (continued)

economic field — the only field for which it has direct responsibility — that the Commission did not regard the WEU Council of Ministers as providing the most suitable framework. It goes without saying that, so far as the political and military fields are concerned, WEU is, on the contrary, the best possible forum and the one in which the political and military controversies at present dividing Europeans may really find a solution. That has been our idea all along.

(Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to put a question following the one put by Mr. Leynen.

Mr. Rey said, if I understand aright, he would not wish to see the Council of Ministers of WEU used for negotiating with Britain. Previously he had stressed, quite justifiably, the successful negotiations for association carried out with Greece and Turkey.

Does the Minister think the Commission — which I described yesterday in another context as a first-class European administrative achievement — is up to the task of undertaking the negotiations on Great Britain's accession to the Community? This will involve an enormous number of highly political questions. How are the governments of the Six to have a say if not by conducting the negotiations?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Rey.

Mr. REY (Translation). — Mr. President, this question is a little embarrassing as it involves the Commission of which I am a member and my colleagues on it. I am not convinced — though I must be careful what I say — that the Commission might not be capable of conducting such negotiations. The negotiations in connection with the Kennedy round for which it is res-

possible involve a number of problems at least as complex and important as those relating to Great Britain's entry into the European Economic Community. Every conceivable tariff, economic and agricultural problem is going to be brought up at Geneva and, when I look back to last year's negotiations with Great Britain and the extremely difficult problems that arose, especially in connection with agriculture, I do not at all feel that we shall prove incapable of bringing the Geneva negotiations to a successful issue.

Who is it that has been entrusted by the Council of Ministers with the task of conducting the negotiations in question? None other than my colleague, Mr. Mansholt, who so obviously knows most about the problems concerned, has the greatest degree of authority, and can speak not only as a distinguished government expert on agriculture but also as the instigator of the common agricultural policy.

Then, too, when I reflect on the present composition of the Commission, I note that we were selected by our governments from among their own members. This would seem to imply that governments regarded the Commission's task as definitely a political as well as a technical one. When we were appointed in 1958, most of us, like myself, belonged to one or other of the member governments. Nowadays, things are a little different, but when a member of the Commission needs to be replaced, his successor is always looked for among persons with governmental experience, and I am sure this will continue to be the case.

Accordingly, while apologising for my lack of modesty, I do not think the Commission of which I am a member is by any means incapable of conducting negotiations of this importance in a satisfactory way. On the other hand, it goes without saying that, in these negotiations as in any others, the Commission can play its part properly only if it is in constant touch with the Council of Ministers, able to discuss matters with them regularly and to exchange information and directives.

During our negotiations with Greece, which may have been less important but which involved the same types of problem as those to be discussed with Great Britain, the Commission held monthly meetings with the Council of Ministers over a period of two years. During that time, month by month, we discussed with the Ministers

M. Rey (suite)

uniquement dans le domaine économique — et c'est le seul où elle a une responsabilité propre — que notre commission considère que le cadre ministériel de l'U.E.O. n'était pas le plus approprié. Il va de soi que dans le domaine politique et dans le domaine militaire, au contraire, l'U.E.O. était le meilleur cadre dans lequel il y ait quelque chance pour que les controverses politiques et militaires qui séparent les Européens puissent trouver leur solution. Nous n'avons jamais pensé qu'il puisse en être un autre.

(*M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, à propos de la question que vient de poser mon collègue, M. Leynen, permettez-moi d'en poser une à mon tour.

Vous avez dit, M. Rey — si j'ai bien compris — que vous n'aimeriez pas voir le Conseil des Ministres de l'U.E.O. mener les négociations avec la Grande-Bretagne. Vous aviez auparavant insisté, à juste titre, sur le succès des négociations avec la Turquie et la Grèce en vue de leur association au Marché Commun.

Croyez-vous, M. le Ministre, que la Commission — que j'ai du reste vantée hier, à une autre occasion, comme l'une des grandes inventions administratives de l'Europe — soit en mesure de conduire, au nom de la Communauté, les négociations qui doivent aboutir à l'adhésion de la Grande-Bretagne ? N'y a-t-il pas là une foule de questions éminemment politiques à résoudre ? Et comment voulez-vous que les gouvernements des Six participent aux travaux autrement qu'en menant les négociations ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Rey.

M. REY. — M. le Président, la question est un peu embarrassante, car elle met en cause la Commission dont je fais partie et mes collègues qui la composent. Je ne suis pas sûr que notre commission ne serait pas — et je veux m'exprimer avec prudence — capable de conduire une négociation de ce genre. Celle qu'elle doit conduire dans le cadre du *Kennedy Round* relève

d'une quantité de problèmes au moins aussi compliqués et importants que ceux que pourrait soulever l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté Economique Européenne. Tous les problèmes tarifaires, tous les problèmes économiques, tous les problèmes agricoles vont être agités à Genève. Je n'ai pas le sentiment que nous serons incapables de conduire ces négociations au succès, si je me réfère aux négociations de l'an dernier avec la Grande-Bretagne, au cours desquelles on s'est trouvé devant des problèmes très difficiles, en particulier les problèmes agricoles.

A qui le Conseil des Ministres a-t-il laissé le soin de conduire la négociation ? A mon collègue M. Mansholt, car c'était justement celui qui connaissait le mieux ces problèmes, qui avait le plus d'autorité en la matière et qui parlait non seulement en qualité de grand expert gouvernemental des problèmes agricoles, mais précisément aussi, comme l'animateur de la politique agricole commune.

D'autre part, si je considère la composition actuelle de la Commission, je constate que ses membres ont été choisis par les gouvernements, et dans leur sein. Les gouvernements ont ainsi estimé que la tâche à remplir n'était pas uniquement technique, mais aussi hautement politique. Quand nous avons été désignés, en 1958, la majorité de mes collègues étaient en fonction, comme moi-même, dans un des gouvernements des Etats membres. Actuellement, c'est un peu différent, mais c'est encore à des gens ayant une expérience gouvernementale que l'on recourt lorsqu'on veut remplacer tel ou tel de ses membres. Je suis convaincu que cela continuera ainsi.

C'est pourquoi, en m'excusant de ce manque de modestie, je ne crois pas que la Commission dont je fais partie soit incapable de mener convenablement une négociation de cette importance. Par contre, il va de soi que, dans cette négociation-ci, comme dans toutes les autres, elle ne pourra pas jouer son rôle si elle n'est pas en contact constant avec le Conseil des Ministres, en discussion permanente avec lui, et ne peut échanger avec lui informations et directives.

Quand je me réfère aux négociations avec la Grèce, moins importantes peut-être, mais qui nous ont posé les mêmes problèmes que ceux que nous avons à négocier avec la Grande-Bretagne, notre commission s'est réunie avec le Conseil des Ministres, tous les mois, pendant deux ans. Pendant ces deux ans, chaque mois, nous avons

Mr. Rey (continued)

the state of the negotiations and the progress made, as well as the directives we needed for the treaty to develop gradually into its final form. Experience would not appear to show that this method resulted in failure.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak ?...

I would like, if I may, to thank Mr. Rey once again for his speech and for having so kindly answered our questions.

Ladies and Gentlemen, before we begin the debate on the report of the General Affairs Committee, I have to inform you that Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs in the French Government, will be attending this afternoon's Sitting and will be addressing the Assembly at four o'clock. May I ask any Representatives who wish to take part in the general debate to hand in their names as soon as possible, in order that I may make the necessary arrangements. The list of speakers will be closed at one o'clock.

4. Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 291)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the report of the General Affairs Committee on the reform of the Permanent Council and Secretariat-General, Document 291.

I call Mr. de Grailly to present the Committee's report.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, yesterday evening Mr. Leynen concluded his presentation of the report on the revival of European co-operation by quoting William of Orange's words "There is no need of hope to start an undertaking nor of success to persevere with it". By his constant activity in the Assembly, Mr. Leynen has certainly shown that it is possible to persevere without waiting for success, and indeed that perseverance can bring it about. In presenting the report on the reform of the Permanent Council and Secretariat-General that I have prepared on the

instructions of the General Affairs Committee, I hope to be able to show that an undertaking can be begun without experience which, indeed, it may provide for itself.

Ladies and Gentlemen, when we consider how the position in Europe has evolved since our organisation was first founded, the question of reforming our institutions may well arise. In 1954, Europe was the sick man of the world and WEU's institutions, even the Paris Agreements themselves, were the fruit of difficulties we all remember and that I have no need to recall here. Today, on the contrary, as Mr. Rey rightly said just now, the dynamic qualities shown by the European six-power Community are truly striking. Today, the building of Europe no longer appears as a kind of escape from national responsibilities, but as a means of enabling Europe to exercise to the full all her historic responsibilities.

The members of the Assembly will all remember the proposals made by the European Community's Council of Ministers on 11th July last, to the Government of the United Kingdom. I will quote the exact words :

"The Council proposes to the British Government that quarterly contacts be organised in the framework of WEU with a view to enabling the seven member countries to review, in the course of their discussions, the political and economic situation in Europe. It proposes that in addition to the political questions an item entitled: 'Exchange of views on the European economic situation' should be placed on the agenda of the ministerial meetings every three months. In principle, the discussions will be held at ministerial level. When economic problems are discussed, the EEC Commission shall be invited by the Ministers of the Six to take part in the meeting."

This proposal may well give rise to different, not to say contradictory, interpretations regarding the object or even the content of the regular political discussions proposed between the seven States or, more exactly, between the six States of the European Economic Community on one side, and Great Britain on the other. But there is one point on which no difference of opinion is possible and that is the reference to the framework of WEU. There can be no doubt that it was that reference which convinced the Committee of the desirability of submitting to the Assembly at the present Session a draft

M. Rey (suite)

discuté avec les ministres de l'état et de l'avancement des négociations, les directives dont nous avons besoin, de façon que, progressivement, le traité prit sa forme définitive. L'expérience ne semble pas montrer que cette méthode conduise à l'échec.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne désire plus poser de questions ?...

Je veux encore remercier M. le Ministre Rey de son intervention et des réponses qu'il a bien voulu nous donner.

Mesdames, Messieurs, avant de commencer la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, je vous informe que M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement français, viendra cet après-midi dans notre assemblée et prononcera un discours à 16 heures. J'invite donc les membres qui désireraient intervenir dans la discussion générale à se faire inscrire aussitôt que possible, afin de me permettre d'organiser convenablement le débat. La liste des inscriptions sera close à 13 heures.

4. Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 291)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général, Document 291.

La parole est à M. de Grailly, pour présenter le rapport de la commission.

M. de **GRAILLY (France)**. — M. le Président, en concluant hier soir la présentation de son rapport sur la relance de la coopération européenne, M. Leynen rappelait une vieille devise de Guillaume d'Orange : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ». M. Leynen a certainement prouvé, par son action constante au sein de l'Assemblée, que la persévérance devait non pas attendre la réussite pour se manifester, mais bien au contraire tendre à la forcer. A mon tour, en présentant le rapport dont la Commission des Affaires Générales m'a chargé, sur la réforme

du Conseil permanent et du Secrétariat général, je pense montrer que l'entreprise peut précéder l'expérience, peut-être même la susciter.

Mesdames, Messieurs, la question de la réforme des institutions de l'U.E.O. peut se poser lorsque l'on considère combien la situation de l'Europe a évolué depuis la fondation de notre institution. En 1954, l'Europe était un peu l'homme malade du monde et les institutions de l'U.E.O., les Accords de Paris eux-mêmes, avaient été suscités par les difficultés encore présentes à tous les esprits et que je n'ai pas besoin de rappeler ici. Aujourd'hui, au contraire, comme le soulignait très justement il y a un instant M. Rey, le dynamisme de la Communauté européenne des Six est impressionnant. Aujourd'hui, la construction de l'Europe n'apparaît plus comme je ne sais quelle fuite devant les responsabilités nationales, mais comme l'œuvre qui, bien au contraire, doit la mettre pleinement en mesure d'exercer ses responsabilités historiques.

Tous les membres de l'Assemblée ont à l'esprit les propositions faites le 11 juillet dernier par le Conseil des ministres de la Communauté européenne au gouvernement du Royaume-Uni. Je rappellerai les termes exacts de cette proposition :

« Le Conseil propose au gouvernement britannique d'organiser des contacts trimestriels, dans le cadre de l'U.E.O., destinés à permettre aux sept pays membres de faire au cours de discussions le point de la situation politique et économique en Europe. Il propose d'inscrire, outre les questions politiques, tous les trois mois, à l'ordre du jour des réunions ministérielles, un point libellé comme suit : 'Echanges de vues sur la situation économique européenne'. Les discussions auront lieu en principe au niveau des ministres. Lorsque seront discutés les problèmes d'ordre économique, la Commission de la C.E.E. sera invitée par les ministres à participer à la réunion. »

Cette proposition peut sans doute donner lieu à des interprétations diverses, voire divergentes, sur l'objet ou même sur le contenu souhaitable des discussions politiques qu'elle tend à instituer périodiquement entre les sept Etats, ou plus exactement entre les six Etats de la Communauté Economique Européenne, d'une part, et la Grande-Bretagne, d'autre part. Mais un point échappe et ne peut qu'échapper à toute contestation : c'est la référence au cadre de l'U.E.O. Cette circonstance est certainement celle qui a déterminé votre commission à estimer qu'il était

Mr. de Grailly (continued)

Recommendation on the reform and reorganisation of the WEU institutions.

In the report I have the honour of presenting the measures recommended are presented in three sections, dealing respectively with the Permanent Council, the Secretary-General and lastly the organisation of the Secretariat.

I will begin by a comment which you will also find in my written report, which is that, since the main task of the Council is one of consultation and not decision, the principle that there should be regular ministerial meetings should be regarded as satisfactory.

The next thing required is a frank examination of the operation of the Permanent Council which, as you know, is composed at present of the London Ambassadors of the member States with the addition of an official from the British Foreign Office. I think we can admit — as I say, this is a frank examination — that this system is certainly not ideal. The Ambassadors to a government as important as that of the United Kingdom have other things to do than attend regular meetings of a Permanent Council. For this reason, the Committee has given consideration on a number of occasions to various other possible systems. One suggestion was that, should it prove possible to transfer the Secretariat-General and all its services to Paris, the Permanent Council might then be constituted by the Ambassadors to NATO of the States concerned. I am bound to say that this arrangement would have presented difficulties of a different kind, but perhaps even more serious, than the present one. In the end, the Committee decided unanimously that, since it is neither desirable nor materially possible to move the Secretariat-General from London to Paris, the only satisfactory arrangement and the only one that would really hold water, would be to have Permanent Representatives appointed to WEU in the same way as they are appointed to the Council of Europe. That is the Committee's proposal, which will be found in the first paragraph of its Recommendation.

The second point in the Recommendation concerns the Secretary-General. Here, the Committee has done no more than repeat what it has already said twice before, in two previous Recommendations, namely, that the Secretary-General should be a political personality. The two earlier Recommendations are 19 and 38, which deal exclusively with this subject and have already been sent to the Council of Ministers.

That brings me, without more ado, to the third point, which relates to the organisation of the Secretariat-General. Although this is not the most important point — which, to my mind, is the first one — I would say that it is the one that merits most consideration. The criticism that can be made of the present arrangements is that they no longer correspond to the situation, being still conditioned by the situation that existed in 1954 when the Secretariat was first created. If you look back to the Council's first report to the Assembly, in 1955, you will see that there was one Assistant Secretary-General responsible for questions connected with the Saar, and another to supervise WEU activities in cultural and social matters. The Saar question, of course, no longer exists, and the exercise of WEU's cultural activities was transferred to the Council of Europe in 1960. That does not mean that the Assistant Secretaries-General responsible for these two tasks have no other tasks today, but it does mean that the way the Secretariat-General was organised in 1955, as shown in the table of establishment attached to the report, is based on considerations that no longer apply and that, in particular, the existence of several Assistant Secretaries-General — four, to be exact — no longer appears to correspond to any real need.

The report I have the honour to present proposes a complete reorganisation, under which the Secretary-General, assisted by a Principal Private Secretary, would continue to have his headquarters in London, and the London Secretariat would be split into three: a political division, which would provide the secretariat for Council meetings, an economic division, and a division responsible for co-operation between the member States within wider international organisations. Lastly, there would be a small administrative section to meet the needs of this

M. de Grailly (suite)

opportun pour notre assemblée de se prononcer lors de la présente session sur un projet de recommandation tendant à réformer et à réorganiser les structures institutionnelles de l'U.E.O.

Le rapport que j'ai eu l'honneur de présenter à la commission comporte à cet égard trois ordres de dispositions. Ces dispositions concernent d'abord le Conseil permanent, puis le Secrétaire général, et enfin l'organisation du Secrétariat général.

Tout d'abord, une première observation qui figure à mon rapport écrit est que, la tâche principale du Conseil étant une tâche de consultation et non point de décision, le principe des réunions périodiques des ministres doit être tenu pour un principe satisfaisant.

Reste à examiner, et à examiner en toute franchise, la question du fonctionnement du Conseil permanent qui, comme vous le savez, est assuré, dans l'état actuel des institutions, par les ambassadeurs des Etats adhérant à l'U.E.O. à Londres et un fonctionnaire du ministère britannique des affaires étrangères. Il est permis de dire — et je le fais, je le répète, en toute franchise — que ce système n'est certainement pas le meilleur. Les ambassadeurs auprès d'un gouvernement aussi important que le gouvernement britannique ont d'autres tâches, il faut bien le dire, que celle d'assurer, et d'assurer en permanence, ce Conseil permanent. C'est ce qui, à plusieurs reprises, avait amené la commission à se poser un certain nombre de questions sur les autres systèmes concevables. On avait imaginé notamment que, dans la mesure où le Secrétariat général, l'ensemble des services du Secrétariat général de l'U.E.O. pourraient être transférés à Paris, cette tâche de constituer le Conseil permanent pourrait être confiée aux ambassadeurs des Etats intéressés auprès de l'O.T.A.N. Je dois dire que cette formule aurait présenté des inconvénients d'un autre ordre, mais peut-être plus grands encore que ceux de la formule actuelle. Il est apparu, en définitive, à votre commission unanime, que la seule formule, compte tenu de ce que le transfert du Secrétariat général de l'U.E.O. de Londres à Paris n'est ni possible matériellement, ni opportun, que le seul système vraiment valable et cohérent serait l'institution, à l'U.E.O., d'une représentation permanente propre, comme elle existe notamment au Conseil de l'Europe. Telle est la proposition faite par la

commission et qui fait l'objet du premier paragraphe de la recommandation.

Le deuxième point concerne le Secrétariat général. A cet égard, la commission ne fait que reprendre ce qu'elle a exprimé déjà à deux reprises, par deux recommandations antérieures, et qui tendent à confier le rôle de Secrétaire général à une personnalité politique. Ces deux recommandations sont les Recommandations n^{os} 19 et 38, recommandations spéciales à ce sujet, qui ont déjà été adressées au Conseil des Ministres.

Je passe immédiatement au troisième point qui est celui de l'organisation du Secrétariat général. J'indique que c'est peut-être le point, non pas le plus important — à mon avis c'était le premier — mais qui mérite le plus de considération. En effet, l'organisation actuelle du Secrétariat général pêche par le fait qu'elle ne correspond plus aux circonstances, car elle est due, en son état actuel, aux circonstances qui étaient celles de 1954, époque où le Secrétariat fut mis en place. J'ai noté que, si l'on se reporte au premier rapport présenté par le Conseil à l'Assemblée en 1955, on constate qu'un secrétaire général adjoint était chargé des questions sarroises et qu'un autre supervisait l'activité de l'U.E.O. en matière culturelle et sociale. Or la question sarroise, Mesdames, Messieurs, n'est plus d'actualité. Quant aux affaires culturelles, l'exercice des compétences de l'U.E.O. a été transféré en 1960 au Conseil de l'Europe. Cela ne veut pas dire que les secrétaires généraux adjoints qui avaient autrefois ces tâches n'en ont pas d'autres aujourd'hui, mais cela veut dire que l'organisation du Secrétariat général en 1955, tel qu'il apparaît à l'organigramme joint à mon rapport, a été inspirée à l'origine par des considérations qui ne sont plus actuelles, et que, notamment, la présence d'une pluralité de secrétaires adjoints — de quatre secrétaires adjoints — ne paraît plus correspondre à une utilité réelle.

A cet égard, le rapport que j'ai l'honneur de présenter suggère une organisation toute différente. Dans cette organisation nouvelle, le Secrétaire général, qui continuerait à tenir son siège à Londres, serait assisté d'un chef de cabinet, et au Secrétariat général de Londres seraient rattachées trois divisions : une division politique, chargée du secrétariat des réunions du Conseil, une division économique, une division chargée de la coopération des Etats membres au sein des organisations internationales plus vastes. Enfin, pour l'administration de ce secrétariat serait

Mr. de Grailly (continued)

Secretariat. In Paris, the Secretary-General would be represented by an Assistant Secretary-General — each of the divisions I have mentioned having its own Director — who would be responsible in Paris for defence questions, thus facilitating the reorganisation of the present Paris defence services.

In this connection, I would like to rectify the statement in my report that the Standing Armaments Committee has only a limited activity and that this was admitted by the Secretary-General in his budget. After re-reading the documents, I would like to say here that the information in my report is incorrect and was the result of my having misunderstood the documents in question.

That brings me to the position of the Paris Secretariat-General. It is proposed that this Deputy Secretariat should be able to call on the services of a Legal Adviser, who, as you know, is at present stationed in London where he is more or less filling the rôle of a Principal Private Secretary, which is not what he is really there for. The proposal is that the Paris Secretariat-General should include a defence section, responsible for maintaining liaison with NATO and, generally speaking, for dealing with political and defence questions including the level of forces and the production of armaments. It would also include an administrative section which would be kept as small as possible. Lastly, under the administrative responsibility of the Paris Secretariat-General, the Agency for the Control of Armaments would continue to be administered by a Director, in accordance with the Paris Agreements.

Those are the proposals unanimously adopted by the General Affairs Committee. If the Assembly wishes to strengthen its institutions and ensure their continued existence, I think it cannot do better than follow the Committee's advice. It is true that I have on occasion said — I even said it again not so long ago at a Committee meeting held during the present Session — that unanimity was not always a good thing . . .

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Always.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — . . . that it was rarely a good thing, and that it ought not to be the rule in parliamentary assemblies. But here we are concerned with a practical question that should interest every member of

the Assembly, and on which the Committee and the Assembly should speak with one voice.

I know also that there are certain sentiments that are shared by all the members of the Assembly. For instance, we all long, I might say even long passionately, for unity — it is just this element of passion that accounts for the differences of opinion and the heated debates that sometimes arise here — as we also all have a profound belief that our destinies are bound together. These sentiments lie deep in our hearts and it is not they, of course, that will dictate our decision on a subject such as we are now discussing. But what I do say is that the decisions we take on such subjects are what enable us to meet at the level of our most deeply held beliefs.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. de Grailly.

5. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment, 294 and 291)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the debate on the five reports of the General Affairs Committee, Documents 298 and amendments, 301 and amendment, 285 and amendment, 294 and 291.

In the debate, I call Mr. Stonehouse.

Mr. STONEHOUSE (*United Kingdom*). — As this is perhaps the last occasion on which I shall have the honour of addressing this Assembly, I wish to start by paying a tribute to the work of the Rapporteurs and the Chairmen of the General Affairs Committee. Although I have found myself in disagreement with them on a number of occasions, I respect very much their

M. de Grailly (suite)

créée une section administrative restreinte. D'autre part, à Paris, le Secrétariat général serait représenté par un secrétaire général adjoint — chacune des divisions dont je viens de parler ayant un directeur — qui serait, à Paris, chargé des questions de défense, ce qui permettrait de réorganiser ce qui existe actuellement à Paris à cet égard.

Je tiens à apporter immédiatement une rectification à cette tribune. Il a été écrit dans mon rapport que le Comité Permanent des Armements aurait une activité réduite et que cette constatation aurait été faite par le Secrétaire général à l'occasion d'un budget. Je dois dire ici, après avoir revu les documents, que cette information figurant dans mon rapport est inexacte. J'avais été mal éclairé sur ces documents.

J'en viens donc à la situation qui devrait être celle du Secrétariat général à Paris. Ce secrétariat général adjoint disposerait des services d'un conseiller juridique, qui, vous le savez, est actuellement à Londres et joue pratiquement le rôle d'un chef de cabinet, qui n'est pas le sien. Le Secrétariat général à Paris comporterait une section de défense chargée de la liaison avec l'O.T.A.N. et, en règle générale, des questions de politique et de défense, de niveau des effectifs et de production des armements, une section administrative aussi restreinte que possible. Enfin, sous sa responsabilité administrative, l'Agence de Contrôle des Armements continuerait à être dirigée par un directeur, conformément aux Accords de Paris.

Telles sont les dispositions adoptées à l'unanimité par la Commission des Affaires Générales. S'agissant de fortifier, d'assurer les institutions liées à notre assemblée, il me paraît que celle-ci devrait suivre sa commission. Il m'est arrivé de dire, et je l'ai répété il y a peu de temps au cours de cette session, lors d'une réunion de notre commission, que l'unanimité n'était pas toujours une bonne chose...

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Toujours.

M. de GRAILLY (*France*). — ... qu'elle était rarement une bonne chose et qu'elle ne devrait pas être la règle dans une assemblée parlementaire. Mais ici, il s'agit d'un problème d'ordre pratique qui doit tenir au cœur de chacun des

membres de notre assemblée, problème sur lequel la Commission et l'Assemblée devraient se rencontrer d'une manière unanime.

Je sais d'ailleurs que, dans cette assemblée, plusieurs sentiments sont communs à tous : c'est le désir, et le désir passionné, d'union — c'est précisément parce que ce désir est passionné qu'il donne lieu à un certain nombre de divergences et de discussions parfois vives — tout comme le sentiment profond de l'unité de notre destin. Ces sentiments, nous les avons au fond du cœur. Ce ne sont pas eux, bien sûr, qui dicteront notre décision dans un sujet comme celui-ci. Mais je déclare que, dans un tel sujet, les décisions que nous pouvons prendre permettent de nous rassembler, comme nous le sommes, dans la profondeur de nos sentiments.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. de Grailly.

5. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294 et 291)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion des cinq rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement, 294 et 291.

Dans la discussion, la parole est à M. Stonehouse.

M. STONEHOUSE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Etant donné que c'est la dernière fois, peut-être, que j'ai l'honneur de m'adresser à cette assemblée, je tiens d'abord à rendre hommage aux rapporteurs et aux présidents de la Commission des Affaires Générales. Bien que je n'aie pas été toujours d'accord avec eux en un certain nombre d'occasions, j'apprécie vivement le zèle

Mr. Stonehouse (continued)

dedication to their work and the energy which they have devoted to it and the sincerity behind their proposals. I congratulate particularly my British colleague, Mr. Peter Kirk, who was a distinguished Chairman of the General Affairs Committee until a short time ago and has now been promoted to be an Under-Secretary of State in the administration of Sir Alec Douglas-Home.

Mr. Leynen has given us a very interesting report in Document 298, and a number of recommendations. I understand particularly Mr. Leynen's sincerity in being anxious to link the United Kingdom with the EEC, but I ask him and all those within the EEC who agree with him on this to appreciate the attitude of people in Britain who are not over-anxious to associate with the Common Market as it is now established. We want you to appreciate the concern in Britain about the character of the European Economic Community. Under this heading I want to examine five points of concern which many of us in the United Kingdom feel.

First, there is the question of the agricultural policies being pursued by the EEC. Within the United Kingdom there is very great concern that these are protectionist, leading to high cost agriculture which will generally increase costs within the economy. I was interested to hear Mr. Rey say this morning that there had been a change of opinion in the United Kingdom. He quoted Mr. Soames as taking one line a year ago and Mr. Butler as taking another line during the discussions at The Hague a few weeks ago. I must say in all honesty that this is not as it is represented in the United Kingdom. There is no understanding in the United Kingdom that we are moving away completely from the deficiency payments in agriculture. Indeed, I think there would be an outcry in the United Kingdom not only among farmers generally but also in the British Conservative Party if that were the case. I therefore ask colleagues here not to take too seriously the hints which have been given at The Hague discussions.

The second point I want to examine is the question of imports from newly developing countries. There was very great concern during

the negotiations for Britain's accession to the EEC about the attitude on the part of the Common Market towards the newly developing States. I must say that since the negotiations broke down last January there have been no developments which would encourage us to have more confidence in the attitude of the EEC towards newly developing countries.

Thirdly, the United Kingdom is very concerned about the position of the Commonwealth. I can remember the Commonwealth being dismissed in this Assembly as a psychological problem for the United Kingdom. I beg my colleagues here to understand that it is far more than that and that there are in Britain very strong links, economic as well as psychological and political, with the Commonwealth and those must be taken into account if there is to be any lasting association between the United Kingdom and the EEC.

Fourthly, there is concern in Britain about the bureaucratic nature of the European Economic Commission, concern that this is apparently not made sufficiently accountable to a European parliamentary institution.

Fifthly, we are concerned to keep our contacts with the EFTA countries to safeguard their position, and so any negotiations that take place on Britain's association with the EEC must also, parallel with them, take into account the position particularly of the Scandinavian States.

There is, I believe, in some quarters a misunderstanding about the reasons for the breakdown of the negotiations last January. They did not break down because of the actions of one man. That would be a fundamental misunderstanding. Even if the negotiations had continued, I do not believe they could have been concluded before a general election in Britain because of the mounting public opinion in Britain against Britain joining the Common Market on the terms of the Treaty of Rome. Since January, there have been considerable developments in that public opinion. First of all, we have been impressed by the fact that all the predictions of economic stagnation and dangers to the British economy in the event of Britain not joining the EEC have been proved to be false. The former British Prime Minister Mr. Macmillan told us that the situation would be extremely serious if we did not manage to get into the EEC. In fact,

M. Stonehouse (suite)

et l'énergie qu'ils ont déployés dans leur activité, ainsi que la sincérité avec laquelle ils ont formulé leurs propositions. Je félicite en particulier mon collègue britannique, M. Peter Kirk, qui était récemment encore le distingué président de la Commission des Affaires Générales et qui a été nommé Sous-secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Sir Alec Douglas-Home.

M. Leynen a présenté, dans le Document 298, un rapport très intéressant et un certain nombre de recommandations. Je comprends très bien la sincère préoccupation de M. Leynen de voir se nouer un lien entre le Royaume-Uni et la C.E.E., mais je lui demande, ainsi qu'à tous ceux qui pensent comme lui sur ce point à la C.E.E., de tenir compte de l'attitude de ceux qui, en Grande-Bretagne, ne sont pas très impatients de voir leur pays s'associer au Marché Commun tel qu'il existe actuellement. Nous tenons à ce que vous compreniez l'inquiétude qui règne en Grande-Bretagne au sujet de la nature de la Communauté Economique Européenne. Dans ce contexte, j'aimerais examiner cinq points qui préoccupent un grand nombre d'entre nous au Royaume-Uni.

Le premier est celui de la politique agricole de la C.E.E. On s'inquiète beaucoup, au Royaume-Uni, de ce que celle-ci est protectionniste et de ce qu'elle conduira à des prix agricoles élevés qui auront pour effet une augmentation générale des prix. J'ai entendu avec intérêt M. Rey nous dire ce matin qu'un changement d'opinion s'est opéré dans le Royaume-Uni. Il a mentionné le point de vue défendu il y a un an par M. Soames et il a indiqué que M. Butler avait adopté une position différente au cours des discussions qui ont eu lieu à La Haye il y a quelques semaines. Je dois dire, en toute honnêteté, que ce n'est pas ainsi que l'on nous dépeint les choses au Royaume-Uni. Pour la population du Royaume-Uni, il n'est pas question de renoncer complètement aux *deficiency payments* en agriculture. Je crois qu'il y aurait un tollé au Royaume-Uni, non seulement parmi les agriculteurs en général, mais également dans le parti conservateur, si cela était le cas. C'est pourquoi je demande à mes collègues de ne pas prendre trop au sérieux les allusions faites au cours des discussions de La Haye.

Le second point que je désire examiner est la question des importations en provenance des pays en voie de développement. L'attitude adoptée

par le Marché Commun à l'égard de ces pays a été un sujet de très grande préoccupation pendant les négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. Je dois dire que depuis la rupture de ces négociations, en janvier dernier, il ne s'est produit aucun fait nouveau qui aurait pu nous encourager à avoir plus de confiance en l'attitude de la C.E.E. envers les pays en voie de développement.

Troisièmement, le Royaume-Uni a de graves inquiétudes au sujet de la position du Commonwealth. Je me souviens que la question du Commonwealth a été écartée par cette assemblée sous prétexte qu'il s'agit d'un problème psychologique pour le Royaume-Uni. Je demande à mes collègues de comprendre que c'est beaucoup plus que cela, et qu'il existe entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth des liens très forts, d'ordre économique aussi bien que psychologique et politique, dont il faut tenir compte pour qu'une association durable puisse s'établir entre le Royaume-Uni et la C.E.E.

Quatrièmement, on s'inquiète en Grande-Bretagne du caractère bureaucratique de la Commission Economique Européenne qui ne paraît pas assez tenue de rendre compte à une institution parlementaire européenne.

Cinquièmement, nous tenons à maintenir nos contacts avec les pays de l'A.E.L.E. afin de sauvegarder leur position ; aussi toute négociation sur une association éventuelle de la Grande-Bretagne à la C.E.E. doit-elle parallèlement tenir compte de cette position, en particulier de celle des Etats scandinaves.

Je crois qu'il y a, dans certains milieux, un malentendu sur les raisons de la rupture des négociations en janvier dernier. Elles n'ont pas été rompues par la décision d'un seul homme. Ce serait une erreur fondamentale que de le croire. Même si les négociations s'étaient poursuivies, je ne pense pas qu'elles auraient abouti avant les élections générales en Grande-Bretagne, car l'opinion publique britannique était de plus en plus hostile à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, aux conditions fixées par le Traité de Rome. Depuis le mois de janvier, l'opinion publique a considérablement évolué. Nous avons d'abord été impressionnés par le fait que toutes les prédictions selon lesquelles l'économie britannique connaîtrait une stagnation et se trouverait en péril au cas où la Grande-Bretagne n'adhérerait pas à la C.E.E. se sont révélées fausses. M. Macmillan, l'ancien Premier ministre britannique, nous avait annoncé que la

Mr. Stonehouse (continued)

the economy of Britain since January has been enjoying something of a boom and these predictions of economic collapse have not been fulfilled. This has made more people suspicious of these general statements about the economic need for Britain to join the EEC.

In Britain an opinion is also developing that we shall need a great deal of economic freedom to be able to deal with the structural changes required in our economy. These are very considerable, particularly in regard to certain parts of the country — the North-East Coast, Scotland and North Wales. It is felt that it will be necessary for Britain to have a great deal of economic freedom to tackle the problems of these structural changes, and there is a fear that freedom may not last if we tie ourselves to the Treaty of Rome.

Thirdly, there is the overriding necessity, particularly as Britain has such an important part to play in world trade, to assist the development of the Commonwealth and newly developing countries.

The Common Market negotiations cannot be resumed merely on the basis of the change in the attitude of France. There have been so many developments of opinion in the United Kingdom that it would be quite impossible to go back to the negotiations on the basis of the terms which were being discussed a year ago. There has been a strengthening of opposition towards joining the Common Market on the terms of the Treaty of Rome within the party to which I belong. This Assembly will know that a year ago Mr. Hugh Gaitskell made perhaps the most outstanding speech in his distinguished career to the Labour Party Conference at Brighton when he spelled out the objections that the Labour Party has to joining the Common Market on the terms which were then being put forward.

There has been no change in the attitude of the Labour Party since the Brighton Conference, indeed in my opinion the attitude has strengthened. It has been confirmed on more than one occasion by Mr. Harold Wilson and other spokesmen of the party. It would be quite impossible,

in the event of the Labour Party winning the next general election in Britain, for Britain to negotiate for entry into the Common Market on the terms of the Treaty of Rome and the conditions which have been established by the EEC since it came into existence. I would say that even within the Conservative Party there has been a considerable development of opinion against the Common Market.

The opinion has been expressed by a large number of Conservative parliamentarians that Britain could not join on the conditions which were then being discussed. We have also had a declaration of opinion by a group within the Conservative Party which may be far more than a straw in the wind. It comes from the Bow Group, a sort of Fabian Society of the Conservatives. The Bow Group has declared its opposition to Britain joining the Common Market on the terms of the Treaty of Rome.

I now turn to the draft Recommendation put forward by Mr. Leynen in Document 298, first recommendations I(a) and I(b) which it is proposed should be amended. Amendment 4, I believe, has been circulated. The point in I(a) "continue to harmonise" assumes that progress has already been made in the harmonisation of the point of view of the EEC and of the United Kingdom. I would dispute that. I think it wrong to assume that there has been any real progress in this field.

In regard to I(b) I welcome the amendment which has been put forward by Mr. de Grailly. I think this improves the proposal considerably, but I feel that the suggestion which Mr. Leynen makes with regard to harmonisation of the points of view in I(a) and to seek a joint decision in I(b) are rather "pie in the sky". It is unlikely that we would be able to reach a joint decision between the United Kingdom and the EEC on our approach to the GATT negotiations and the World Trade Conference due to take place next year. There are already signs of serious conflict within the EEC itself. Our distinguished speaker this morning has referred already to these. If the countries of the Common Market cannot agree among themselves, how is it possible for the Common Market and Britain to find agreement in advance of the GATT negotiations?

M. Stonehouse (suite)

situation deviendrait extrêmement sérieuse si nous ne réussissions pas à entrer dans la C.E.E. En réalité, l'économie britannique est entrée dans une période de haute conjoncture depuis le mois de janvier et l'effondrement économique prédit ne s'est pas produit. De ce fait, un plus grand nombre de gens se méfient de ces déclarations générales sur la nécessité économique, pour la Grande-Bretagne, d'adhérer à la C.E.E.

Par ailleurs, l'opinion tend à se répandre, en Grande-Bretagne, qu'il nous faudra une grande liberté économique pour pouvoir opérer les changements de structure que nécessite notre économie. Ces changements sont très importants, surtout en ce qui concerne certaines parties du pays : la côte nord-est, l'Ecosse et le nord du Pays de Galles. On estime que la Grande-Bretagne aura besoin d'une grande liberté économique pour s'attaquer aux problèmes posés par ces changements de structure et on craint qu'elle la perde au cas où elle se trouverait liée par le Traité de Rome.

Troisièmement, il faut tenir compte de la nécessité, qui prime tout, d'aider au développement du Commonwealth et des pays en voie de développement, d'autant plus que la Grande-Bretagne a un rôle si important à jouer dans les échanges mondiaux.

On ne peut rouvrir la question des négociations avec le Marché Commun en se fondant seulement sur le changement d'attitude de la France. L'opinion publique a tellement évolué au Royaume-Uni qu'il serait tout à fait impossible de reprendre les négociations sur les mêmes bases qu'il y a un an. L'opposition de mon parti à l'entrée dans le Marché Commun aux conditions du Traité de Rome n'a fait que s'affirmer. L'Assemblée n'ignore pas qu'il y a un an, M. Hugh Gaitskell a peut-être prononcé le discours le plus remarquable de sa brillante carrière, lorsqu'il a énuméré, à la Conférence du parti travailliste à Brighton, les objections formulées par le parti travailliste à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun aux conditions qui lui étaient proposées.

Depuis la Conférence de Brighton, l'attitude du parti travailliste n'a pas changé ; elle s'est même durcie à mon avis. M. Harold Wilson et d'autres porte-parole du parti l'ont affirmé en plus d'une occasion. Si le parti travailliste devait l'emporter aux prochaines élections générales bri-

tanniques, il serait tout à fait exclu que la Grande-Bretagne reprenne les négociations relatives à l'entrée dans le Marché Commun sur les bases du Traité de Rome et des conditions établies par la C.E.E. depuis sa création. J'ajouterais que, même au sein du parti conservateur, l'opinion a évolué dans un sens nettement défavorable au Marché Commun.

Un grand nombre de parlementaires conservateurs ont déclaré que la Grande-Bretagne ne pouvait entrer dans le Marché Commun aux conditions qui faisaient alors l'objet des discussions. Nous avons également pris connaissance de la déclaration faite par un groupe du parti conservateur, déclaration qui représente peut-être beaucoup plus qu'un simple reflet de l'opinion publique. Elle émanait du groupe Bow, une sorte d'Association Fabienne des conservateurs. Le groupe Bow a précisé qu'il était opposé à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun, aux conditions du Traité de Rome.

Je passe maintenant au projet de recommandation présenté par M. Leynen dans le Document 298, pour examiner d'abord les paragraphes I (a) et le paragraphe I (b) sur lesquels des amendements sont proposés. Je crois que l'amendement n° 4 a été distribué. L'expression « de continuer à harmoniser », au paragraphe I (a), laisse entendre que des progrès ont déjà été réalisés dans l'harmonisation des points de vue de la C.E.E. et du Royaume-Uni. Je le conteste. Je crois qu'il est faux de prétendre qu'un progrès réel a été enregistré dans ce domaine.

En ce qui concerne le paragraphe I (b), j'approuve l'amendement présenté par M. de Grailly. Je pense qu'il améliore considérablement la proposition, mais j'estime que la suggestion de M. Leynen relative à l'harmonisation des points de vue dans le paragraphe I (a) et à la recherche d'une position commune dans le paragraphe I (b) est plutôt illusoire. Il est peu probable que nous soyons en mesure de parvenir à une décision commune entre le Royaume-Uni et la C.E.E. sur la ligne de conduite à adopter lors des négociations du G.A.T.T. et de la Conférence Mondiale du Commerce qui auront lieu l'an prochain. Même au sein de la C.E.E. de sérieux conflits s'annoncent déjà. Notre distingué orateur de ce matin les a déjà évoqués. Si les Etats membres du Marché Commun ne peuvent se mettre d'accord entre eux, comment le Marché Commun et la Grande-Bretagne pourraient-ils le faire avant le début des négociations du G.A.T.T. ?

Mr. Stonehouse (continued)

It is doubtful whether France and Germany will be able to reach agreement on the agricultural question by the deadline date of 31st December. No progress has been made towards the establishment of the uniform grain prices which have been proposed in the Mansholt plan. There are very serious disagreements between France and Germany on the use of agricultural guarantee funds. France apparently wants to use those funds to promote exports and to deal with its own surplus, while Germany, on the other hand, wants to use them apparently to assist its own farmers. We cannot expect agreement to be reached on these highly sensitive matters between Britain and the Common Market unless there is agreement within the organisation itself.

There are other examples of trends within the EEC which make Britain extremely suspicious of the attitude of the Common Market towards world trade. I refer particularly to the chicken war with the United States. This has filled many people outside the EEC with a great sense of foreboding. That is not so much because chickens are an important international commodity, but because of the protectionist outlook that this shows on the part of Europe. Apparently the banker appointed by GATT has fixed the compensation for the United States at 25 million dollars. We have to ask the question, is the European Community to offer concessions on some other groups, or will the EEC exports to the United States have to suffer a reprisal by the increase in tariffs in the United States? It would be very unfortunate if the United States increased tariffs because these may have repercussions on its trade with other countries.

I also refer to the recent increase in steel tariffs. The lowest tariffs in Europe were 4% and the average was 7%. Now these are to be raised to a uniform average of 9% which is equivalent to the Italian rate. I quote from *The Times* which, on 3rd December, referred to this decision as "bad", and went on to say:

"There is a second and profounder reason why raising tariffs, even if temporarily, is to be deplored.

This is a period in which the western nations are trying, albeit progress is slow, to achieve freer trade. There is a widespread impetus to reduce tariffs and other trade barriers now being given expression in the proposed Kennedy round, an event which may yet prove to be one of the major achievements of the late President. The Western Alliance survived, but only narrowly, the chicken war. Now there is a risk of retaliation over an industrial product."

It is not surprising that opinion in Britain is suspicious of developments in the EEC when we have these two examples. I know that there is a great deal of suspicion in the EEC about Britain, but I ask my colleagues in this Assembly to understand the very fundamental suspicion which exists in Britain when we see these sorts of developments in Europe.

Napoleon once said that Britain was a nation of shop-keepers. I hope, therefore, you will allow me to choose a shopkeeping analogy in referring to these developments and actions of the Community. They seem to me to be the actions of a trader who increases his prices just before getting into a cut-price campaign. If Europe is putting up tariffs just before entering into the GATT negotiations, that is not a good omen for a realistic advance in those negotiations.

The amendment to be proposed by the General Affairs Committee to paragraph I(b) is one which I would support, because I think it important that all industrial countries should consider the problem of the newly developing countries. It is not sufficient just to refer in so many words to the problems of newly developing States. We must understand that they need not only charitable aids and not only loans, but contacts in a developing and expanding world economy in which they can sell their products and exports if they are to have any real development in their standards. Consider the problem of India, for instance, with an expanding population which every year is undermining the national increase in production. The average standards in India are going down, not up. It will be difficult

M. Stonehouse (suite)

Il est douteux que la France et l'Allemagne soient en mesure de parvenir à un accord sur la question agricole avant la date limite du 31 décembre. Aucun progrès n'a été réalisé dans la voie de l'établissement de prix uniformes pour les céréales que propose le plan Mansholt. Il existe un profond désaccord entre la France et l'Allemagne au sujet de l'utilisation des fonds de garantie agricoles. La France veut apparemment les utiliser pour faciliter ses exportations et pour régler la question de ses propres excédents, tandis que l'Allemagne semble vouloir les employer pour aider ses agriculteurs. Nous ne pouvons nous attendre à voir intervenir un accord entre la Grande-Bretagne et le Marché Commun sur ces questions si délicates aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'accord au sein de l'organisation elle-même.

D'autres exemples de tendances qui se font jour à la C.E.E. rendent la Grande-Bretagne extrêmement méfiante au sujet de l'attitude du Marché Commun en matière de commerce mondial. Je pense notamment à la guerre des poulets avec les Etats-Unis. Beaucoup de gens en dehors de la C.E.E. la considèrent comme un signe de mauvais augure, non pas tellement parce que les poulets constituent une importante denrée internationale que parce qu'elle révèle une tendance protectionniste de la part de l'Europe. Le banquier désigné par le G.A.T.T. a apparemment fixé la compensation à verser aux Etats-Unis à 25 millions de dollars. Nous sommes amenés à poser la question suivante : la Communauté européenne fera-t-elle des concessions sur d'autres groupes de produits ou les exportations de la C.E.E. à destination des Etats-Unis feront-elles, de la part des Etats-Unis, l'objet de représailles qui se traduiront par une augmentation de leurs droits de douane ? Il serait fort regrettable que les Etats-Unis augmentent leurs droits, car les répercussions de cette hausse pourraient se faire sentir sur leurs échanges avec d'autres pays.

Je mentionnerai également la récente augmentation des droits de douane sur l'acier. En Europe, les droits les plus faibles étaient de 4 % et la moyenne était de 7 %. A présent, ces droits doivent être portés à une moyenne uniforme de 9 %, chiffre correspondant au taux italien. Je cite un extrait d'un article paru dans le *Times* du 3 décembre qui qualifie cette décision de « mauvaise » et qui s'exprime en ces termes :

« Une augmentation des droits de douane, même temporaire, est à déplorer pour une autre raison, plus profonde.

En ce moment, les nations occidentales essayent, en dépit de la lenteur des progrès réalisés, d'accroître la liberté des échanges. Un large mouvement en faveur d'une réduction des droits de douane et des autres barrières commerciales a pris naissance, qui trouve actuellement son expression dans le projet du *Kennedy Round*, événement qui se révélera peut-être une des réalisations capitales du regretté Président. L'Alliance occidentale a survécu, mais de justesse, à la guerre des poulets. A présent, des représailles risquent d'être exercées sur un produit industriel. »

Etant donné les deux exemples que j'ai cités, il n'est pas surprenant que l'opinion britannique se méfie de l'évolution de la C.E.E. Je sais qu'on se méfie beaucoup de la Grande-Bretagne à la C.E.E., mais j'aimerais que mes collègues de l'Assemblée comprennent qu'une méfiance fondamentale règne en Grande-Bretagne à la suite d'une telle évolution en Europe.

Napoléon a dit un jour que la Grande-Bretagne était une nation de boutiquiers. C'est pourquoi j'espère que vous me permettrez de me reporter, par analogie, au monde du commerce pour définir l'évolution et les décisions de la Communauté. Elles me rappellent les décisions d'un commerçant qui augmente ses prix tout juste avant une campagne de baisse des prix. Si l'Europe augmente ses droits tout juste avant de participer aux négociations du G.A.T.T., cela n'est pas de bon augure pour le progrès réel de ces négociations.

J'appuierai l'amendement au paragraphe I (b) que propose la Commission des Affaires Générales, car je crois qu'il est important que tous les pays industriels examinent le problème des pays en voie de développement. Il ne suffit pas de consacrer force paroles aux problèmes de ces pays. Nous devons comprendre qu'ils ont besoin, non seulement d'une aide charitable et de prêts, mais également de contacts dans une économie mondiale en pleine expansion, afin de leur permettre de vendre leurs produits et de trouver des débouchés à leurs exportations ; c'est de cette manière seulement que leur niveau pourra réellement s'améliorer. Considérons, par exemple, le problème de l'Inde où l'augmentation de la production nationale est enrayée, chaque année, par

Mr. Stonehouse (continued)

for India even to meet the interest payments on loans it has received from Europe and America unless it can have access to world markets for its products; I refer not only to agricultural products but to consumer goods.

I refer also to Kenya. I shall have the honour of attending the independence celebrations of Kenya next week. The economic problems of Kenya after the political problems have been solved, will still be there. It is a tragedy that on the eve of independence in Kenya the acting Minister of Agriculture has had to tell African farmers that their coffee seedlings will have to be destroyed and agricultural production cut back. What an awful omen for the beginning of Kenya's independence that that sort of action has to be taken! The restriction on coffee production is not the only reduction which newly developing countries may have to impose. We may see overproduction in cotton and many other commodities as well.

Then, what hope is there for the newly developing countries? They therefore look to the World Conference on Trade, which is to take place next year, for a chance of expanding the opportunities for them to export their goods and to obtain fair prices for their exports. All the advantage of the aid which they have received in loans and grants in the last ten years has been completely undermined by the change in the terms of trade in favour of industrial goods and against primary products since the Korean war. If we mean business in helping the newly developing countries, we must give them an international expanding economy and guarantees for primary products if they are to have any faith in the future.

I interpret Mr. Leynen's proposals as amended by the General Affairs Committee to mean that we will continue discussions. If that is the interpretation, I will not vote against these proposals, but if it meant that we would have discussions in order to be tied to a joint position, I would be forced to vote against these proposals. Interpret-

ing them, however, as simply holding discussions, I will not have to vote against these proposals.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Ridley.

Mr. RIDLEY (*United Kingdom*). — I am grateful, Mr. President, for the opportunity to reply briefly to some of the remarks which my colleague Mr. Stonehouse has just made. He chose an extremely bad example to prove the unhelpful attitude of the Common Market towards the underdeveloped countries when he chose coffee. So far as I am aware, there is no barrier to the import of coffee into the Common Market. Indeed, it is drunk in far greater quantities in Common Market countries than in my own country. It seemed to me to be the worst possible example that Mr. Stonehouse could choose.

The point on which I must present another impression is the confidence in the future of agriculture, both in the Community and in Great Britain. It is probably true to say that the negotiations in Brussels held back the production of a new agricultural policy for Britain. At the time when the negotiations were going on, it would have been extremely difficult to alter our policy and to bring in new arrangements. Therefore, we waited until the finish of those negotiations before embarking upon bringing British agricultural policy up to date.

As long ago as June this year, the Minister of Agriculture announced that he was introducing some form of import control and of subsidy limitation which, as was described by Mr. Jean Rey earlier today, would have the effect of bringing our policy much closer to that of the Common Market. This is being actively negotiated. It is common knowledge, both in Europe and in Britain, that this has been going on.

It is quite obvious that what is happening is that the confrontation of Brussels resulted in our seeing the good points in the Community's policy and the Community, perhaps, seeing the good points in our policy. This is an example of the harmonisation of policies, of which Mr. Leynen speaks in his admirable report, which I hope will be successful. To say, however, that the British people are not aware of this and are not

M. Stonehouse (suite)

l'accroissement de la population. Loin de s'améliorer, la moyenne du niveau de vie baisse en Inde. Il sera même difficile à ce pays de s'acquitter du versement des intérêts des prêts qu'il a reçus de l'Europe et de l'Amérique, s'il ne peut avoir accès aux marchés mondiaux pour ses produits ; ceci ne vaut pas seulement pour les produits agricoles, mais également pour les biens de consommation.

Je citerai également le cas du Kenya. Je vais avoir l'honneur d'assister aux fêtes de l'indépendance du Kenya la semaine prochaine. Maintenant que les problèmes politiques du Kenya sont résolus, ses problèmes économiques vont encore subsister. Il est tragique qu'à la veille de l'indépendance du Kenya, le ministre de l'agriculture en exercice ait dû annoncer aux agriculteurs africains qu'il leur faudrait détruire leurs plants de café et réduire leur production agricole. La nécessité d'une telle décision n'est-elle pas un sinistre présage au moment où le Kenya devient indépendant ? La réduction de la production de café n'est peut-être pas la seule limitation que les pays en voie de développement devront s'imposer. Il se peut qu'il y ait également surproduction de coton et de nombreux autres produits.

Dans ces conditions, quelles sont les perspectives offertes aux pays en voie de développement ? Ils espèrent que la Conférence Mondiale du Commerce qui aura lieu l'an prochain leur donnera la possibilité d'accroître leurs exportations et d'obtenir des prix équitables pour ces exportations. Les avantages de l'aide qu'ils ont reçue au cours des dix dernières années, sous forme de prêts et de dons, ont été intégralement perdus par suite des modifications qui sont intervenues dans la conjoncture commerciale au profit des produits industriels et au détriment des produits de base, depuis la guerre de Corée. Si nous voulons sérieusement aider les pays en voie de développement, nous devons leur donner une économie internationale en expansion et leur offrir des garanties pour leurs matières premières, afin qu'ils puissent avoir quelque confiance en l'avenir.

Je suppose qu'il faut déduire des propositions de M. Leynen, telles qu'elles ont été amendées par la Commission des Affaires Générales, que nous poursuivrons les discussions. Si mon interprétation est exacte, je ne voterai pas contre ces propositions, mais si on a l'intention de tenir des discussions en vue de se lier par une position com-

mune, je me verrais dans l'obligation de voter contre ces propositions. Je crois toutefois qu'il s'agit seulement de procéder à des discussions et je n'aurai donc pas à voter contre.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Ridley.

M. RIDLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous suis reconnaissant, M. le Président, de me donner l'occasion de répondre brièvement à certaines remarques que vient de présenter mon collègue M. Stonehouse. En prenant l'exemple du café, il a bien mal choisi pour montrer l'inefficacité de l'attitude du Marché Commun à l'égard des pays en voie de développement. Pour autant que je sache, il n'existe pas d'obstacles à l'importation du café dans les pays du Marché Commun. En fait, les pays du Marché Commun absorbent une bien plus grande quantité de café que mon propre pays. Il m'a semblé que c'était le plus mauvais exemple que M. Stonehouse pouvait choisir.

Un point sur lequel il faut que je donne encore mon avis est celui de la confiance qu'on place dans l'avenir de l'agriculture, tant dans la Communauté qu'en Grande-Bretagne. Il est probablement exact de dire que les négociations de Bruxelles ont retardé l'élaboration d'une politique agricole nouvelle en Grande-Bretagne. A l'époque où se poursuivaient les négociations, il aurait été extrêmement difficile de modifier notre politique et de prendre de nouvelles dispositions. Nous avons donc attendu la fin de ces négociations avant de nous lancer dans la modernisation de notre politique agricole.

Dès le mois de juin de cette année, le ministre de l'agriculture annonçait qu'il introduisait une certaine forme de contrôle à l'importation et de limitation des subventions, ayant pour effet, comme l'a déjà exprimé M. Jean Rey aujourd'hui, de rapprocher considérablement notre politique de celle du Marché Commun. On s'y emploie activement. Nul n'ignore, tant en Europe qu'en Angleterre, que l'on procède actuellement à des négociations.

Il est bien évident que, dans la pratique, la confrontation de Bruxelles a eu pour effet de faire apparaître à nos yeux les avantages de la politique de la Communauté, et la Communauté, de son côté, a peut-être découvert les avantages de notre politique. C'est un exemple de l'harmonisation des politiques, qu'évoque M. Leynen dans son admirable rapport, qui, nous espérons, sera adopté. Toutefois, affirmer que le peuple

Mr. Ridley (continued)

aware that their agricultural policy is changing, and is changing towards that of the Community, is wide of the mark. Indeed, the main concrete benefit of the eighteen months of negotiation in Brussels was that it made the British people aware to a far greater extent of the advantages and of the system in the Community and made them much more interested and much more willing to consider joining at some future time.

Mr. Stonehouse said that the Labour Party had swung against eventual accession to the Community. That seems to me to be at variance with the speech delivered by Mr. George Brown at Strasbourg in September, which was a very large increase in the support which he had given in the past for this project.

Although it is not my business what the Labour Party says, I must reject the idea that my own party — the Conservative Party — in any way has changed for the worse as Mr. Stonehouse suggested. From my knowledge of my friends and colleagues in the House of Commons and in the country, I feel that there is a continuing interest and desire that the division that at present separates us should be ended. I feel certain that after the elections are over and when the climate is right, at some stage in the future this will be a realisable and desired objective of the British people.

Perhaps I may use this opportunity briefly to say with regard to the amendments which are before us that, as a result of the discussion in the General Affairs Committee this morning, I do not intend to press the amendment which appears in my name. The amendment in the name of Mr. de Grailly and which is before the Assembly represents a compromise which is acceptable to me from the original amendment which was before us yesterday. The wording may seem a little odd, but this is natural, perhaps, after heated and interesting discussion on the subject.

The point of substance I wish to make is that any political discussions in which the members of the Economic Community indulge should henceforth be attended by other members of the European family. It would be making the same mistake as we have made before if we were to go

forward with political discussions in the Community, leading, perhaps, to a political federation of some sort, excluding my country, the neutrals and the other members of the Free Trade Association.

I would not for one moment dissent from Mr. Rey, who wished that the Six would prepare their position before embarking on such discussions — and we, of course, do not wish to take part in any preparation of the position of the Six. I feel, however, that when the formal negotiation takes place for the future structure of political Europe, there is no doubt that we must not make the mistake again this time of restricting it to six countries.

The reference to an open treaty in the new amendment to Mr. Leynen's report meets this point and the discussion in the General Affairs Committee made it clear that we are all in agreement and are only searching for the correct words. For that reason, I intend to support the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Meyer.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think we all appreciate how serious and urgent crises can be for Europe. And that is precisely why we need the sort of lively meetings we have here in WEU. These — and this applies equally to the clash we have just witnessed between our British colleagues — help to strengthen the European cause, especially when they allow opposing points of view to be finally reconciled. This has usually been the case in the past, and it was certainly the case with the discussions of the General Affairs Committee on the present reports. These clashes of view save us from becoming too negative in our outlook.

In view of this you will perhaps not object to me, as a member of the General Affairs Committee, expressing my particular gratitude to the Rapporteurs for their understanding treatment of the problem of Germany with all its implications for Europe. A special word of thanks is due to Mr. Leynen and Mr. Molter, who have

M. Ridley (suite)

britannique n'a pas conscience de cela, et ne se rend pas compte que des modifications sont en cours dans la politique agricole de son pays, que cette politique se rapproche de celle de la Communauté, c'est être bien loin de la vérité. En fait, le principal bénéfice retiré des dix-huit mois de négociations à Bruxelles est d'avoir fait beaucoup mieux comprendre au peuple britannique les avantages du système de la Communauté, d'avoir suscité son intérêt et de l'avoir rendu beaucoup plus désireux d'envisager l'adhésion de la Grande-Bretagne, dans l'avenir.

M. Stonehouse a déclaré que le parti travailliste s'était violemment élevé contre l'adhésion éventuelle à la Communauté. Cette affirmation me semble contredire le discours prononcé par M. George Brown à Strasbourg en septembre, qui marquait un grand progrès dans l'attitude favorable qu'il avait prise à l'égard de ce projet dans le passé.

Si je n'ai rien à voir dans les déclarations du parti travailliste, il me faut bien repousser l'idée que mon propre parti, le parti conservateur, a évolué dans le mauvais sens ainsi que le suggère M. Stonehouse. Mes contacts avec mes amis et collègues à la Chambre des Communes et dans le pays me donnent l'impression que l'intérêt subsiste, ainsi que le désir de voir cesser la division qui nous sépare à présent. J'ai la certitude qu'après les élections, lorsque le climat sera rétabli, cet objectif deviendra réalisable dans un avenir indéterminé, et qu'il sera souhaité par le peuple britannique.

Je pourrais peut-être profiter de l'occasion pour vous dire rapidement qu'en ce qui concerne les amendements déposés, je n'ai pas l'intention, à la suite de la discussion que nous avons eue ce matin à la Commission des Affaires Générales, de soutenir l'amendement qui porte mon nom. L'amendement de M. de Grailly, soumis à l'Assemblée, représente un compromis que j'accepte, par rapport au texte initial déposé hier. La rédaction peut en paraître un peu étrange, mais c'est assez naturel après les discussions intéressantes et animées qui ont eu lieu à ce sujet.

Quant au fond, le point sur lequel je désire insister, c'est que désormais, à toutes les discussions politiques qui s'ouvriront entre les membres de la Communauté économique, d'autres membres de la famille européenne devraient avoir accès. Ce serait répéter la faute que nous avons com-

mise auparavant que de procéder à des discussions politiques au sein de la Communauté, dont l'aboutissement sera peut-être quelque fédération politique, et d'en exclure mon pays, les neutres et les autres membres de l'Association Européenne de Libre-Echange.

Je ne voudrais pas un instant être en désaccord avec M. Rey qui désire que les Six arrêtent leur position avant de se lancer dans des discussions de cet ordre, et il va de soi que nous ne voulons pas, quant à nous, participer à une quelconque élaboration de la position des Six. Toutefois, j'ai le sentiment que, lorsqu'interviendra la négociation officielle sur la future structure de l'Europe politique, nous ne devons certainement pas renouveler l'erreur de limiter cette Europe à six pays.

La référence à un traité ouvert, dans le nouvel amendement proposé au rapport de M. Leynen, répond à cette préoccupation, et la discussion à la Commission des Affaires Générales a fait ressortir que nous sommes tous d'accord, et que nous ne faisons que rechercher les termes exacts. C'est pourquoi j'ai l'intention de soutenir l'amendement.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Meyer.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, chacun de nous sait combien peuvent être graves les crises pour l'Europe. Des débats particulièrement animés, comme ceux que nous avons connus cette fois, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, sont d'autant plus nécessaires ; ils contribuent — l'observation vaut également pour la discussion qui vient de mettre aux prises nos honorables collègues britanniques — au renforcement de la cause européenne, spécialement lorsqu'on parvient à concilier des opinions opposées comme cela a été le plus souvent le cas jusqu'à présent, et comme cela s'est notamment produit lors des discussions que la Commission des Affaires Générales a consacrées aux rapports qui vous sont actuellement soumis. Ces discussions nous empêchent de verser exagérément dans le négativisme.

Vous ne m'en voudrez sans doute pas si, en ma qualité de membre de la Commission des Affaires Générales, j'exprime tout particulièrement ma reconnaissance aux rapporteurs pour l'intérêt exceptionnel qu'ils ont manifesté à l'égard du problème allemand et de ses prolongements européens. Mes remerciements s'adressent notamment

Mr. Meyer (continued)

devoted themselves specifically to the East-West problem, the latter also dealing particularly with Berlin.

It is comforting and reassuring to know that strong material interests serve to promote the unification of Europe. But it is well, I think, to realise that beyond material interests it is common interests of the mind which lend us our strength.

For us here today there is moreover, as a legacy from President Kennedy, the thought that Europe will be strong only when she is united and plays a part in peaceful co-existence with the Soviet Union, not under any sort of American political predominance, but in partnership. Partnership does not mean for a united Europe the absorption of one partner by the other, but rather the retention of independence within full co-operation. Most of all, however, Europe has an ever-increasing need of both Britain and France, and I was particularly impressed by what the last speaker had to say. Europe without Britain, or Europe without France, would be a useless and mutilated torso.

For this reason, our slightest criticism of one another needs to be well-intentioned and made in the common cause. If it is directed at Britain, it must be the sort of criticism calculated to draw us closer together, not to force us apart.

It is to be hoped — and this was stressed particularly by Mr. Stonehouse — that the other EFTA countries will join the Community as soon as possible along with Great Britain. No economic self-interest on the part of the founder countries must ever be permitted to make this difficult for them.

It is quite true that the new Europe will also be an economic union. That is inevitable. But Heaven preserve us, Ladies and Gentlemen, from economic considerations becoming the dominant factor in a united Europe, for — and this should be a main tenet of our unwritten creed — economics must be the hand-maid of the spirit and not vice versa.

It is this European spirit which the Franco-German treaty of friendship was designed to serve. In whole or in part, that treaty, expanded to include other countries, will live on between

the two nations not just for today and tomorrow but for all time, unaffected by changing systems of government. Any mutual criticism, such as is inevitable in relations between peoples, will always be inspired by friendship and a desire to serve Europe.

Europe must be the yardstick in judging Franco-German relations. By uniting, Europe will become the focal point not of danger, but of lasting peace.

But this cannot come about, and Europe will remain a danger spot despite the unity of the West, unless an understanding can be reached with the Soviet Union as well. The Rapporteurs lay welcome stress on the desirability of such an understanding when they speak of the great task facing East and West, which we have hardly begun to tackle. It is not visionary, but realistic in the best sense, to try to act in accordance with the needs of the time.

Let me once again recall the memory — nay, the presence — of President Kennedy who also ardently desired an understanding with the East. Such an understanding is possible, and despite all our scepticism we must plan and work for its realisation. It is in the interest of the Soviet Union, too, to be able to devote at least some of her expenditure on armaments to her cultural and economic advancement and to increased assistance to the underdeveloped countries. This will not be possible without a greater drive for peace in Europe.

If an understanding with the Soviet Union is to be reached, a reunited Germany will not only have to make sacrifices but be willing to make these sacrifices. My countrymen, for all their unshakable attachment to the West and to America, still long for a just and lasting peace, based upon friendship, with the Slav peoples as well. There will always be ideological differences, and life would be the poorer without them. But this world, in which our ideological differences are fought out, must not be allowed once again to become a bloody battlefield or be doomed, in this nuclear age, to total destruction.

For the rest, the spiritual qualities of the Slav peoples are too great for them to be left out of any plans for peace. Their absence would mean the absence of an indispensable balance of hearts and minds.

M. Meyer (suite)

à MM. Leynen et Molter, qui tous deux se sont spécialement attachés à l'étude des relations entre l'Est et l'Ouest, le second ayant pour sa part surtout insisté sur le problème de Berlin.

Il est agréable et réconfortant de savoir que des intérêts matériels puissants réclament l'unification de l'Europe. Néanmoins, il est bon, me semble-t-il, de se rendre compte qu'au-delà des intérêts matériels, la force de l'Europe réside aussi dans une communauté d'intérêts spirituels.

Et puis, il faut continuer à attacher toute sa valeur à l'idée que nous a léguée le Président des Etats-Unis, M. Kennedy, à savoir que l'Europe ne sera forte que si elle est à la fois unie et l'un des éléments de la coexistence pacifique avec l'Union Soviétique, sur la base d'un *partnership* et non d'une tendance quelconque à l'hégémonie. Toutefois, ce *partnership* ne signifie nullement, pour une Europe unie, la fusion d'un partenaire dans l'autre, mais le maintien de leur indépendance dans la coopération. Mais l'Europe ne pourra jamais se passer ni de la Grande-Bretagne, ni de la France. C'est pourquoi les paroles de l'orateur qui m'a précédé à cette tribune, m'ont tant touché, lorsqu'il a dit que l'Europe, sans la Grande-Bretagne et sans la France, ne serait qu'une épave, un corps affreusement tronqué.

C'est pourquoi toute critique que nous nous adressons mutuellement, même la plus légère, doit être bienveillante et constructive ; et lorsqu'il s'agit de la Grande-Bretagne, elle doit être de nature moins à nous diviser qu'à nous unir davantage.

Il est à espérer qu'en même temps que la Grande-Bretagne, les autres pays de l'A.E.L.E. — notre collègue Stonehouse a insisté sur ce point — rejoindront dès que possible la Communauté. Il ne faudrait pas que l'égoïsme économique des Six soit un obstacle à leur adhésion.

Certes, l'Europe nouvelle sera aussi une union économique. Il doit en être ainsi. Mais que le sort nous garde, Mesdames et Messieurs, d'une Europe unie où l'élément économique serait seul déterminant. Car, et cela devra être l'une des règles fondamentales de notre loi non écrite, l'économie doit servir l'esprit et non le dominer.

C'est aussi l'esprit européen que le Traité d'amitié franco-allemand entend servir. Ce traité, éventuellement élargi à d'autres pays, subsistera, en entier ou en partie, non seulement aujourd'hui

et demain, mais à jamais, quels que soient leurs systèmes de gouvernement. Les critiques réciproques, inévitables dans la vie des nations, seront toujours inspirées par l'amitié et par le souci de servir l'Europe.

C'est encore l'Europe qu'il faudra prendre pour critère lorsqu'on voudra juger les relations franco-allemandes. Grâce à son unification, l'Europe cessera d'être un foyer de dangers, pour se transformer en un foyer de paix éternelle.

Mais l'Europe n'atteindra jamais ce but et restera, malgré l'Alliance occidentale, un foyer de dangers, si elle ne parvient pas à s'entendre avec l'Union Soviétique. La nécessité d'un accord avec ce pays a été soulignée avec bonheur par nos rapporteurs, là où ils insistent sur l'ampleur du problème Est-Ouest qui a à peine été abordé jusqu'à présent. Ce n'est pas être visionnaire, mais faire preuve de réalisme, dans le meilleur sens du mot, que de s'efforcer d'agir selon les nécessités de son temps.

Je voudrais une fois de plus évoquer le souvenir, bien mieux la présence du Président Kennedy, pour vous rappeler que lui aussi souhaitait vivement une entente avec l'Est. Cette entente est possible et, malgré tout notre scepticisme, nous devons donc penser et travailler à sa réalisation. L'Union Soviétique a d'ailleurs tout intérêt, elle aussi, à pouvoir consacrer une partie de ses dépenses d'armement au développement de son bien-être culturel et économique et à une aide accrue aux pays en voie de développement, ce qui serait impossible sans élargir l'œuvre de paix en Europe.

Dans le cadre d'un accord avec l'Union Soviétique, une Allemagne réunifiée devra faire des sacrifices, et surtout être disposée à en faire plus encore. Malgré leur attachement indéfectible à l'Occident et à l'Amérique, mes compatriotes aspirent à une paix juste et durable, fondée sur l'amitié avec tous les peuples, y compris les peuples slaves. Il y aura toujours des antagonismes idéologiques ; s'ils n'existaient pas, notre vie ne serait pas plus riche, mais plus pauvre. Cependant, il ne faut pas que la lutte idéologique qui se poursuit âprement, conduise une fois de plus à un bain de sang ou entraîne, à l'âge atomique, la destruction totale du monde.

D'ailleurs, les peuples slaves de l'Europe occupent, dans le domaine de la pensée, une place telle que nous aurons besoin d'eux aussi pour achever notre œuvre de paix. Leur absence créerait un déséquilibre des cœurs et des esprits.

Mr. Meyer (continued)

The German people, along with all the peoples of the earth — and in particular those who are gathered here in Western European Union — long to see lasting peace in the world. Such world peace cannot endure unless it is constantly tended. Devoted attempts to nurture peace are not, as many fear, a capitulation; they are the very opposite.

There are great tasks facing Western European Union today; and I fear, or hope, that yet greater tasks await us tomorrow.

Let me close by thanking our Rapporteurs once again for their great work and for the spirit they have shown us. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I do not mean to detain you very long today, but there are a few things I would like to say in my capacity as Rapporteur. Yesterday evening, in view of the late hour, I cut short my introductory remarks, and there are a few essential points I want to add.

I spoke to you yesterday about the early days of Western European Union. I recalled the speeches supporting the creation of WEU made at that time by the heads of the European governments and by the foreign affairs spokesmen of the various political parties in our parliaments. I also reminded you of the reports presented by leading European parliamentarians and adopted by this Assembly in 1955, 1956 and 1957.

In this same context, I would like to mention something else which may perhaps help towards a further examination of our consciences in this Assembly. When I study the speeches made by the Foreign Ministers of the countries in the centre of Europe — in Italy, France, Germany, Britain and elsewhere — I am always struck by the fact that, in justifying their European policy, these Ministers all seem to be thinking,

directly or indirectly, of their own national interests. They are prepared to support European integration only to the extent to which it coincides with their national interests. It is very difficult in some cases to see where national interests — meaning of course, the interests of the moment — in fact begin and end. There may be national interests which become clear only in the fullness of time.

Above all we must, as we have been doing during these last few days in this Assembly, look upon Europe as the essential future factor in the Atlantic partnership. In this connection there is a more far-reaching thought that I would like to put to you. Within our own ranks, as members of our national parliaments, how do we go about justifying our European policy to our own parties and parliaments? It may be very useful to show in every case how far our own national interests coincide with those of Europe, but that is just where the trouble begins.

I have in front of me, for instance, the report concerned with two European integration treaties presented to the French National Assembly by a very good friend and colleague of mine. These were to do with the research and conquest of space and are treaties which at the present time are occupying the attention of all European parliaments. The argument adduced in their support was the same as would be produced in Germany and probably in London and Rome as well — that the ratification of the treaty would enable them [the French] to maintain or improve their position in space research, for their country and their people.

We must face facts here. We parliamentarians, too, must be very careful about reproaching others for being insufficiently European-minded. "*Intra muros et extra muros*" applies here too! In this pragmatic approach to European policy — whether it be in our governments or our parliaments — there is a clear practical necessity to advance one step at a time. At the same time we as Europeans, and as a European parliament, have a duty, here at least, to smooth the way for progress towards European integration in spite of national impediments, objections or resistance.

Lastly, I would like to come back to the final paragraph of my report, of which I read part

M. Meyer (suite)

Avec tous les peuples de la terre, et particulièrement avec ceux qui sont associés au sein de l'U.E.O., le peuple allemand veut, lui aussi, voir la paix du monde assurée pour toujours. Il est évident que cette paix universelle ne pourra se développer que si nous lui prodiguons constamment tous nos soins. Mais se consacrer entièrement à son maintien ne signifie pas, comme certains le craignent, capituler, au contraire !

Une grande tâche incombe à l'Union de l'Europe Occidentale aujourd'hui. Celles qui l'attendent demain seront, je le crains ou je l'espère, plus grandes encore.

Permettez-moi de conclure sur ces mots et d'exprimer une fois de plus ma reconnaissance aux rapporteurs pour l'important travail qu'ils ont accompli avec une grande largeur de vues. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je ne vais pas vous retenir longuement aujourd'hui. Mais je voudrais quand même vous présenter, en ma qualité de rapporteur, quelques observations. Hier soir, l'heure avancée m'a forcé d'abrégé la présentation de mon rapport. Je voudrais donc y ajouter les quelques réflexions complémentaires qui s'imposent.

J'ai parlé hier du point de départ de l'Union de l'Europe Occidentale. A ce propos, je vous ai rappelé les discours qui ont été prononcés à cette époque pour justifier la création de l'Union de l'Europe Occidentale par les chefs de gouvernements, dans les États européens, et par les membres des divers groupes de nos parlements, spécialisés dans la politique étrangère. Pour finir, je vous ai rappelé les rapports qui ont été présentés à notre assemblée en 1955, 1956 et 1957, par des parlementaires européens bien connus, et ont reçu l'approbation de l'Assemblée.

Je voudrais, à ce propos, ajouter quelque chose qui nous aidera peut-être à pousser plus loin cet examen de conscience de l'Assemblée. Lorsqu'on relit les discours qu'ont prononcés les ministres des affaires étrangères des pays ouest-européens — ceux de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs — on s'aperçoit clairement que tous ces ministres, lorsqu'ils s'appliquent à justifier leur politique européenne,

ont toujours plus ou moins en vue — que ce soit directement ou indirectement — leurs intérêts nationaux ; et ce n'est que dans la mesure où il est tenu compte de ceux-ci qu'ils sont prêts à défendre l'intégration européenne. Or, il est très difficile de fixer, dans un cas d'espèce, le point où s'arrêtent les intérêts nationaux — entendez ici ceux du moment — car il arrive parfois qu'ils n'apparaissent qu'à la longue.

Avant toute chose, il est nécessaire de concevoir l'Europe, comme nous l'avons fait à l'Assemblée ces jours derniers, comme le futur élément indispensable du *partnership* atlantique. A ce propos, laissez-moi passer à une perspective plus large. Nous sommes membres de parlements nationaux, nous devons nous demander comment nous défendons notre politique européenne, devant nos groupes politiques, devant nos parlements ? Il est sans doute très utile d'établir, dans chaque cas, jusqu'à quel point nos intérêts nationaux concourent avec les intérêts de l'Europe. Mais c'est justement là que commence la difficulté.

J'ai, par exemple, devant moi le rapport d'un collègue et ami qui est membre de l'Assemblée Nationale française, sur deux traités relatifs à l'intégration européenne. Ils concernent la « recherche de l'espace », c'est-à-dire son exploration et sa conquête ; ce sont là des traités dont s'occupent en ce moment tous les parlements d'Europe. Les arguments invoqués à leur appui sont les mêmes que ceux qui seraient exposés chez nous et peut-être à Londres et à Rome. La ratification de ces traités, dit le rapport, nous permet de garder et de consolider la place que nous occupons dans le domaine de la recherche au bénéfice de notre pays et de notre Etat.

Je vous signale qu'il faut, en l'occurrence, serrer les faits de près. Même les parlementaires que nous sommes doivent être prudents lorsqu'ils reprochent aux autres de ne pas être assez européens. Nous ne pouvons échapper à la distinction qui existe entre « l'intra-muros » et « l'extra-muros ». Cette poursuite pragmatique de la politique européenne — chez les gouvernements comme dans nos parlements — révèle à quel point il est nécessaire de n'avancer que pas à pas. Mais, en même temps, nous sommes, en tant qu'Européens, en tant que parlement européen, appelés, ici en tout cas, à ouvrir la voie aux progrès de l'intégration européenne, en dépit des obstacles, des résistances et des objections nationales.

Enfin, je vous rappellerai, une fois encore, la phrase qui termine mon rapport et que je vous

Mr. Zimmer (continued)

to you yesterday. This concerns the question of what rôle the Council of Ministers has played since the Treaty was signed. In this connection, I mentioned the Permanent Council of Ministers' Deputies in London, I am glad to see that this problem has also been dealt with at length by Mr. de Grailly in his report. But we must look at things from the other angle too, when we wonder why no progress has been made in integration, or at least not as much progress as was hoped.

Here, I would ask you to refer to the summary report of yesterday's meeting, for I do not want to repeat myself. Today, however, we have had the pleasure of listening to Mr. Rey. He is a striking example of what the Commissions — which I referred to yesterday as an outstanding achievement — mean for European progress. We do not have a Commission of this kind. We have the Permanent Council. This is made up of people who are excellent Ambassadors, but who have been landed with an additional job in doing which they are constantly dependent upon instructions, information, permission, approval or other forms of co-operation with the responsible departments.

We must therefore — if I may add a few personal remarks to my report — give Mr. de Grailly's report our closest attention. We must consider very seriously what is amiss in the design and structure of our institutions. My feeling is that the Ambassadors in London are quite simply being asked to do too much by being given these WEU responsibilities. It is a question that must be settled once and for all. We can no longer be satisfied with makeshift solutions based on the *aliquid fieri* principle — something will be done. It will have to be a full-time job if Europe is to move forward.

For me at least the speech made by our British Labour Party colleague Mr. Stonehouse was like having cold water thrown in my face. I am very disappointed that the Rome Treaty has still not found favour in that quarter from the point of view of Britain's entry.

I am glad to see that Mr. Ridley, however, has supported the amendment. We in the General Affairs Committee tried to present it in a form which would avoid objections even from the most divergent viewpoints. A Community of the Six exists, and we have to work from that basis. There is the Rome Treaty which we cannot and do not wish to ignore. We know that it has had immense successes, and we must accept that openly, but in deeds as well as in words. Fine words butter no parsnips. The European governments have had enough time to decide what they intend to do. As a German, I expect the German Government to do all it can in co-operation with the French Government to create the conditions necessary for an expansion of the Community.

Many references have been made here during these last few days to President Kennedy. The best possible way for us in Europe to honour his memory would be to make every effort — by deeds, not words — to bring about European unity. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to say just a few words. I have supported Mr. de Grailly's amendment as a way of discovering a formula which will keep the door open and allow for all eventualities. I am very grateful to our British colleagues for the spirit of conciliation they have shown — the same spirit that underlies our proposal.

I return to this Assembly after an absence of several years, and I must say that when I compare our discussions then with the way we deal with things now, I can see a great difference. The change is for the better — the questions discussed are far more concrete.

M. Zimmer (suite)

ai en partie lue hier soir. Il s'agit de la question de savoir quel est le rôle que le Conseil des Ministres a joué depuis la signature du traité. A ce propos, j'ai cité également l'institution des représentants permanents à Londres. Notre collègue, M. de Grailly a, dans son rapport, traité la question en détail, d'une manière dont nous le remercions. Mais nous n'en devons pas moins prendre position, nous aussi, à l'égard du problème en l'abordant d'un point de vue différent, lorsque nous nous demandons pourquoi l'intégration n'a pas progressé, du moins au rythme que nous souhaitions.

A ce propos, je vous demande de vous référer au compte rendu de la séance d'hier, car je ne veux pas me répéter. Mais aujourd'hui, nous avons eu le plaisir d'entendre M. le Ministre Rey. Il a été un exemple vivant de ce qu'a fait la Commission — cette invention extraordinaire comme je l'ai dit hier — pour le progrès de l'Europe. Une commission comme celle-là, nous n'en avons pas. Nous avons, nous, le Conseil permanent. Ce sont des ambassadeurs de haute classe, mais auxquels on a mis sur les bras une tâche supplémentaire à propos de laquelle ils sont tenus d'attendre à tout moment des instructions, des informations, des autorisations, des approbations, émanant des autorités dont ils dépendent, ou de collaborer avec elles sous diverses formes.

C'est pourquoi — et vous me permettrez d'ajouter à mon rapport quelques remarques personnelles — nous devons, dans cette optique, accorder au rapport de M. de Grailly, une attention toute particulière. Nous devons rechercher très sérieusement ce qui, dans notre structure et notre organisation, est défectueux. Je crois que les ambassadeurs à Londres ont été tout simplement débordés par les tâches qu'on leur a imposées dans le cadre de l'U.E.O. Il faut qu'à l'avenir, on mette les choses au point, une fois pour toutes. Nous ne devons plus recourir à des solutions de fortune, à des formules de circonstance, basées sur le principe *aliquid fieri*, il faut bien « faire quelque chose ». Nous devons faire les choses convenablement, si nous voulons que l'Europe avance.

J'avouerai que les déclarations qu'a faites à ce propos notre collègue britannique, M. Stonehouse, du parti travailliste, ont agi sur moi, en tout cas, comme une douche froide. J'ai été très déçu de constater que les Traités de Rome n'ont pas été appréciés aujourd'hui, de ce côté, même

au point de vue de la participation de la Grande-Bretagne.

Je me félicite par contre de ce que notre collègue M. Ridley ait donné son appui à l'amendement proposé. Nous nous sommes efforcés, à la Commission des Affaires Générales, de trouver une formule qui exclue toute contradiction, même des partisans des positions extrêmes. Il existe une Communauté des Six. C'est d'elle que nous devons partir. Il existe un Traité de Rome. Nous ne pouvons ni ne voulons le négliger. Nous savons qu'il a permis déjà des réalisations sensationnelles. Reconnaissons-les franchement. Mais, cette franchise, nous devons en donner la preuve, non seulement par nos paroles, mais encore par notre attitude. La déclamation, toute seule, ne sert à rien. Les gouvernements européens ont eu la possibilité de réfléchir longuement à ce qu'ils ont à faire. En tant qu'Allemand, j'attends du gouvernement allemand que, conjointement avec le gouvernement français, il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour créer les conditions propres à l'élargissement de la Communauté.

On a prononcé bien souvent ici, ces jours-ci, le nom d'un grand disparu. Notre meilleure façon de l'honorer est de faire ici, en Europe, tout ce que nous pourrons, non par nos discours, mais par nos actes, pour que se réalise enfin l'unité européenne. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs. Permettez-moi de dire quelques mots. Si je me suis rallié à l'amendement de mon collègue M. de Grailly, c'est afin de trouver pour la recommandation une formule qui garde toutes les portes ouvertes et tienne compte de toutes les possibilités. Je dois remercier vivement nos collègues britanniques d'avoir fait preuve de cet esprit de conciliation qui inspire également notre attitude.

Mesdames et Messieurs, après une absence de plusieurs années, je reprends ma place dans cette assemblée européenne. Je puis dire que si je compare les thèmes qui nous occupaient à l'époque et la façon dont sont actuellement traités les problèmes, je constate une différence considérable qui, à mon avis, constitue un progrès. Les questions sont devenues plus concrètes.

Mr. von Merkatz (continued)

I want to thank Mr. Stonehouse for his speech. Though disappointing in what it said, it was a very frank one. I am particularly pleased that his remarks — which I consider as merely “putting it on record” — explode the myth that the negotiations last January broke down because of one single country or one single individual. That is not so. There was in fact a whole range of very basic problems which defied solution. Time and time again, Ladies and Gentlemen, we are going to find ourselves facing so-called insoluble problems, but they will eventually be solved if the proper spirit of conciliation is forthcoming. If we are to become a community there is no other path open to us. We shall have to surrender some of our national foibles and sort things out between ourselves. In spite of the couplet by the famous German humourist, Wilhelm Busch: “*Wer einsam ist, der hat es gut, weil niemand da, der ihm was tut*” (A man who’s alone can fairly say, Thank goodness there’s no one to get in my way), we unfortunately, always have others getting in our way. There is no such thing as being alone. We must not and cannot cling feverishly to our own traditions and insist that we alone are always right.

We really have no more time. Much has been said here about the tremendous personality of President Kennedy, of how he fired the imagination of men and launched a new enterprise in the world. We need this enterprise. It may be terribly difficult to sort out our chickens and to put our agriculture in order. But in the last resort we are concerned with something far more important than selling chickens, and far more important than customs duties. These are mere technical difficulties, to which answers can be found.

But we have no time to lose. The world is changing and it needs our concerted action — needs it in the interests of peace.

I am very glad to hear frank speaking when these concrete problems are discussed, but we must spare no effort to come to terms even when we disagree.

Our thanks are due, therefore, to Mr. Leynen. His whole report breathes a spirit and shows a method which will get real results. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Since there is no-one else down to speak, the Assembly will doubtless prefer to suspend the debate now and resume it as arranged this afternoon.

Are there any objections ?...

It is so decided.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the day :

1. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work ;

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Debate and Votes on the Amendments to the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Documents 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment ; Votes on the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Documents 298, 301, 285, 294 and 291).

2. 4 p.m. Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic.

3. Draft Revised Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963, Document 286 ;

Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1964, Document 287 and Addendum ;

M. von Merkatz (suite)

Dans cet ordre d'idées, je remercie M. Stonehouse pour son exposé dont le fond nous a certes déçu, mais dont les termes sont très francs. J'ai surtout apprécié que ce discours, qui a pour moi la valeur d'un document, ait mis fin à une légende, la légende qui voulait que les négociations de janvier dernier aient échoué à cause de l'attitude d'un seul pays ou d'un seul homme. Or, il n'en est rien ; à vrai dire, il restait toute une série de problèmes qui, dans le fond, étaient insolubles. Mesdames et Messieurs, nous nous trouverons toujours en face de problèmes soi-disant insolubles, mais qui finissent tout de même par être résolus dans la suite, pourvu que se manifeste l'esprit de conciliation. Si nous voulons devenir une véritable communauté, il faudra bien renoncer à certaines manies nationales. Nous devons apprendre à vivre ensemble. Wilhelm Busch, notre grand humoriste, a dit un jour : « *Wer einsam ist, der hat es gut, weil niemand da, der ihm was tut* » (Qui est seul a de la chance, car personne n'est là pour l'importuner). Nous, hélas, on nous dérange souvent, et comme nous ne jouissons pas de la merveilleuse solitude à laquelle fait allusion le poète, il faut que nous renoncions à nous accrocher farouchement à nos traditions et à l'idée que nous sommes les seuls à avoir raison.

En vérité, nous ne disposons plus de beaucoup de temps. Au cours des débats, on a souvent évoqué la grande figure du Président Kennedy et constaté surtout qu'il avait réveillé l'imagination des hommes, qu'il avait, par son action, permis à des initiatives nouvelles de se manifester dans le monde. C'est de telles initiatives dont nous avons besoin ! Certes, il doit être fort difficile de régler la question des poulets ou le problème agricole. Mais, en dernier ressort, il s'agit de choses autrement importantes que la vente de nos poulets ou que les questions douanières. Ce sont là des questions techniques qui sont parfaitement solubles.

Nous n'avons plus de temps à perdre. Le monde se transforme et il a besoin de la communauté de notre action. Celle-ci lui est nécessaire dans l'intérêt même de la paix.

J'apprécie beaucoup la franchise avec laquelle ont été traités les problèmes concrets ; mais je crois qu'il est nécessaire, en cas de divergences de vues, de toujours faire l'impossible pour s'entendre.

A cet égard, il convient de féliciter le rapporteur, M. Leynen. Le document qu'il a rédigé s'inspire d'un esprit et d'une méthode susceptibles de nous faire faire des progrès réels. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée voudra sans doute, compte tenu de ce qu'il n'y a plus d'orateurs inscrits, interrompre la discussion pour la reprendre comme prévu cet après-midi.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux ;

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Discussion et votes des amendements sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement ; Votes sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 298, 301, 285, 294 et 291).

2. A 16 heures : Discours de M. Habib-De-loncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française.

3. Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963, Document 286 ;

Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964, Document 287 et addendum ;

The President (continued)

Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1962 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts, Document 280 and Addendum ;

Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1963, Document 281

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Documents 286, 287 and Addendum, 280 and Addendum and 281).

4. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (Presentation of the Report of the

Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 296).

5. Terms of Reference of the Working Party (Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Order, Document 297).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.40 p.m.)

M. le Président (suite)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs, Document 280 et addendum ;

Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963, Document 281

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes sur les projets de textes, Documents 286, 287 et addendum, 280 et addendum, 281).

4. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (Présentation

du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 296).

5. Mandat du Groupe de travail (Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de directive, Document 297).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 40)

THIRTEENTH SITTING

Thursday, 5th December 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. The revival of European co-operation in WEU
The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers
The task of WEU and the present state of work
Reform of the Permanent Council and Secretariat-General
(Debate and Votes on the Amendments to the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment).
Speakers: The President, Mr. Leynen (*Rapporteur*), Mr. Badini Confalonieri (*Chairman of the Committee*), Mr. Leynen, Mr. Molter, Mr. Sibille, Mr. Michaud, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Zimmer (*Rapporteur*).
4. Draft Revised Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963 (Doc. 286); Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1964 (Doc. 287 and Addendum); Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1962 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts (Doc. 280 and Addendum); Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1963 (Doc. 281) (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 286, 287 and Addendum, 280 and Addendum and 281*).
5. The revival of European co-operation in WEU
The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers
The task of WEU and the present state of work
Reform of the Permanent Council and Secretariat-General
(Votes on the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298, 301, 285, 294 and 291).
Speakers: The President, Mr. Brown.
6. Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic.
Questions put by: Mr. Dejardin, Mr. Ridley.
7. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (*Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 296*).
Speakers: The President, Mr. de la Vallée Poussin (*Rapporteur*).
8. Terms of Reference of the Working Party (*Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 297*).
Speakers: The President, Mrs. Hubert (*Chairman and Rapporteur*).
9. Close of the Session.

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

¹. See page 39.

TREIZIÈME SÉANCE

Judi 5 décembre 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.
Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres
La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux
La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général
(Discussion et votes des amendements sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements 301 et amendement, 285 et amendement).
Interviennent : le Président, M. Leynen (rapporteur), M. Badini Confalonieri (président de la commission), M. Leynen, M. Molter, M. Sibille, M. Michaud, M. Badini Confalonieri, M. Zimmer (rapporteur).
4. Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 (Doc. 286); Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964 (Doc. 287 et addendum); Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 280 et addendum); Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963 (Doc. 281) (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes sur les projets de textes, Docs. 286, 287 et addendum, 280 et addendum, 281).
5. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.
Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres
La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux
La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général
(Votes sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298, 301, 285, 294 et 291).
Interviennent : le Président, M. Brown.
6. Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française.
Questions posées par : M. Dejardin, M. Ridley.
7. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 296).
Intervient : le Président, M. de la Vallée Poussin (rapporteur).
8. Mandat du Groupe de travail (Présentation du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 297).
Intervient : le Président, Mme Hubert (présidente et rapporteur).
9. Clôture de la session.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

1. Voir page 39.

**Proposals of the Assembly relative to the
Agenda of the Council of Ministers**

The task of WEU and the present state of work

Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Debate and Votes on the Amendments to the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298 and Amendments, 301 and Amendment, 285 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — I intend, if you will allow me, to read out the Orders of the Day, so that everyone will realise what there is to do if we want to finish our work today — as in fact we must.

We have the debate and votes on the amendments to the draft texts in the reports of the General Affairs Committee; and then we have to vote on the draft Recommendations, draft Opinion and draft Order in those reports. At 4 o'clock we shall have the pleasure of hearing a speech by Mr. Habib-Deloncle.

As well as that, we have the financial documents to consider and it is perhaps both necessary and worth while recalling some simple truths often forgotten in this technocratic age. I see the Secretary-General is smiling. He knows what I am referring to.

We also have to debate the action taken in national parliaments to implement Recommendations of the Assembly and the terms of reference of the Working Party for liaison with national parliaments. When the debates are over, the Presidential Committee and the Bureau have to meet. So may I urge any members who wish to speak to refrain from trying to imitate Cicero or Demosthenes. *(Laughter)*

The next Order of the Day is the debate and votes on the amendments to the draft Recommendations and draft Opinion in the reports of the General Affairs Committee, Documents 298, 301 and 285.

Three amendments have been tabled to the draft Recommendation in the report of the General Affairs Committee on the revival of European co-operation in WEU, Document 298: Amendment 1, tabled by Mr. de Grailly and Mr. von Merkat; next Amendment 2, also tabled

by Mr. de Grailly and Mr. von Merkat; and lastly, Amendment 3, tabled by Mr. Ridley and Mr. Vos. The General Affairs Committee has examined these amendments, and has itself tabled an Amendment 4 revised.

I call Mr. Leynen, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I will set an example in brevity. This morning the General Affairs Committee examined all the amendments under review and I take it they have all been withdrawn in favour of Amendment 4 revised which the Committee itself has now tabled.

The first part of this amendment which contains alternative texts for paragraphs (b) and (e) was adopted unanimously by the Committee. The second part, containing an alternative text for paragraph II, was adopted by a very large majority. Will the sponsors of Amendments 1, 2 and 3 confirm that they have withdrawn them and that they support Amendment 4 submitted by the Committee?

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. de Grailly and Mr. Ridley said this morning that they withdrew their amendments.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — In that case, the only amendment before the Assembly is that presented by the Committee which was adopted by a very large majority of its members.

The PRESIDENT (Translation). — Now that Mr. de Grailly and Mr. Ridley have withdrawn Amendments 1, 2 and 3, we have a new draft Recommendation presented by the General Affairs Committee, which is the text in Document 298 as amended by the Committee's Amendment 4 revised.

The vote on this new draft Recommendation as a whole will be taken later on in the Sitting.

An amendment to the draft Recommendation in the report of the General Affairs Committee on the Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance, Document 301, has been tabled by Mr. de Grailly.

What is the Committee's opinion?

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — This amendment has already been discussed by the Committee and rejected. I can, therefore,

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Discussion et votes des amendements sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298 et amendements, 301 et amendement, 285 et amendement)

M. le PRÉSIDENT. — Permettez-moi de vous relire l'ordre du jour pour que tout le monde sache à quoi s'en tenir si nous voulons finir nos travaux aujourd'hui, et nous devons les terminer aujourd'hui.

Nous aurons la discussion et les votes des amendements sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, les votes sur les projets de recommandations, d'avis et de directive contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, et à 16 heures, nous aurons le plaisir d'entendre le discours de M. Habib-Deloncle.

Nous avons aussi à examiner les documents budgétaires, et il sera peut-être nécessaire et utile de rappeler certaines vérités très simples quelquefois oubliées dans ce siècle un peu technocrate. M. le Secrétaire général me sourit, je crois qu'il m'a compris.

Nous aurons encore à discuter de l'action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée, du mandat du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et, à la fin de nos débats, le Comité des présidents et le Bureau devront se réunir. Vous me permettez donc d'exhorter les orateurs éventuels à ne pas chercher à imiter Cicéron ou Démosthène. *(Sourires)*

L'ordre du jour appelle la discussion et les votes sur les amendements aux projets de recommandations et d'avis contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 298, 301 et 285.

Sur le projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales relatif à la relance de la coopération à l'U.E.O., Document 298, trois amendements avaient été déposés : d'une part, un amendement n° 1, présenté par MM. de Grailly et von

Merkatz ; ensuite, un amendement n° 2 présenté également par MM. de Grailly et von Merkat ; enfin, un amendement n° 3 déposé par MM. Ridley et Vos. La Commission des Affaires Générales a examiné ces amendements. Elle présente elle-même un amendement n° 4 révisé.

La parole est à M. Leynen, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je vais donner l'exemple de la brièveté. La Commission des Affaires Générales a examiné ce matin tous les amendements en question et je suppose qu'ils sont tous retirés en faveur de l'amendement n° 4 révisé présenté par elle.

La première partie de cet amendement tendant à remplacer les alinéas (b) et (e) a été adoptée à l'unanimité par la commission ; la seconde partie, tendant à remplacer le paragraphe II, a été acceptée à une très large majorité. Je demande simplement la confirmation que les auteurs des amendements n° 1, 2 et 3 les ont retirés et se sont ralliés à l'amendement n° 4 de la commission.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — M. de Grailly et M. Ridley ont dit ce matin qu'ils les retireraient.

M. LEYNEN (*Belgique*). — En conséquence, l'Assemblée n'est plus en présence que de l'amendement présenté par la commission, et qui a été adopté par ses membres à une très large majorité.

M. le PRÉSIDENT. — Après le retrait par MM. de Grailly et Ridley des amendements n° 1, 2 et 3, nous nous trouvons devant un nouveau projet de recommandation présenté par la Commission des Affaires Générales et qui résulte du texte contenu dans le Document 298 modifié par l'amendement n° 4 révisé de la commission.

Nous procéderons ultérieurement au vote sur l'ensemble de ce nouveau projet de recommandation.

Sur le projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales relatif aux conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale, Document 301, un amendement a été déposé par M. de Grailly.

Quel est l'avis de la commission ?

M. MOLTER (*Belgique*). — Cet amendement a déjà été examiné lors d'une discussion au sein de la commission, qui l'a repoussé. Je ne puis

Mr. Molter (continued)

only confirm that the Committee cannot accept Mr. de Grailly's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. de Grailly not being here to speak to his amendment, I can only ask whether anyone wishes to speak against it.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — So far as I understand, Mr. de Grailly has not actually withdrawn his amendment but does not wish to press it.

The PRESIDENT (Translation). — Then I will ask the Assembly to vote on Mr. de Grailly's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is rejected.

The vote on the draft Recommendation will be taken later.

We have now to consider the draft Opinion in the report of the General Affairs Committee on the proposals of the Assembly relative to the agenda of the Council of Ministers, Document 285.

Mr. Sibille and Mr. Kopf have tabled an Amendment 1.

I call Mr. Sibille.

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — I am leaving it to the Assembly, Mr. President, to make good an omission.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I have only just seen the amendment tabled by Mr. Sibille and Mr. Kopf, Mr. President. It was not brought to the notice of the Committee. Nevertheless, I think I may say that it exactly interprets the Committee's intentions. I would like to add that in my speech yesterday I in fact said "yes" in advance to this amendment, although I was not then aware of its terms.

It is only fair to remind the Assembly that when the draft Opinion was adopted by the Committee we had not seen the communiqué issued after the Council's meeting on 25th and

26th October last. As I remember saying in my speech yesterday: "How then can we avoid feeling some surprise on learning that defence problems were not even mentioned during the meeting at The Hague? Surely it is essential that the Council's agenda should always include defence and armaments questions which by their very nature fall especially within the province of our organisation?"

I therefore accept the amendment tabled by Mr. Sibille and Mr. Kopf.

The PRESIDENT (Translation). — What are the views of the Committee?

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — The Committee agrees, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Then I will put Mr. Sibille and Mr. Kopf's amendment to the vote by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

Ladies and Gentlemen, a glance round the Assembly makes me doubt whether we have a quorum.

I therefore propose that we postpone all the votes until a quarter to four.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I agree Mr. President, but if you would allow me, I would like to take this opportunity of making a small correction to my own report, which in my haste I omitted to do this morning.

On page 8, Section 2, second paragraph, I would like to delete the words:

"Notwithstanding this declaration and the fact that since then the activities of this body have continuously diminished"

and to continue the following sentence with the words:

"The Council has since..."

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly takes note of this correction.

M. Molter (suite)

done que confirmer que la commission n'accepte pas l'amendement de M. de Grailly.

M. le PRÉSIDENT. — M. de Grailly n'étant pas là pour défendre son amendement, je ne puis que demander si quelqu'un désire intervenir contre l'amendement.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Si j'ai bien compris, M. de Grailly n'a pas retiré expressément son amendement, mais il n'insiste pas.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets donc aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. de Grailly.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n'est pas adopté.

Le vote sur le projet de recommandation interviendra ultérieurement.

Nous devons maintenant procéder à l'examen du projet d'avis contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales relatif aux propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres, Document 285.

MM. Sibille et Kopf ont déposé un amendement n° 1.

La parole est à M. Sibille.

M. SIBILLE (*Italie*). — Je fais confiance à l'Assemblée, M. le Président, pour réparer une omission.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Président, je viens de prendre connaissance de l'amendement suggéré par MM. Sibille et Kopf. Cet amendement n'a pas été porté à la connaissance de la commission. Toutefois, je crois pouvoir dire qu'il correspond très exactement à son souci. Ajouterai-je même que j'avais, dans mon exposé d'hier, répondu par avance « oui » à cet amendement, dont je ne connaissais même pas la teneur.

Mais je vous rappelle que, lorsque le projet d'avis a été adopté par notre commission, nous n'avions pas encore eu connaissance du communiqué clôturant la réunion du Conseil des 25 et

26 octobre dernier. Je rappelle qu'hier, au cours de mon intervention, je disais : « Comment alors ne pas s'étonner que ces problèmes de défense n'aient pas été évoqués au cours de la réunion dernière qui s'est tenue à La Haye ? Il nous paraît, en effet, nécessaire que le Conseil inscrive habituellement à son ordre du jour les questions de défense et d'armement, qui sont par essence du ressort de notre institution ».

J'accepte donc l'amendement déposé par MM. Sibille et Kopf.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis de la commission ?

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — La commission est d'accord, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets donc aux voix, par assis et levé, l'amendement de MM. Sibille et Kopf.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Mesdames, Messieurs, un coup d'œil me fait douter que nous ayons le quorum.

Je propose donc de renvoyer tous les votes à 15 h. 45.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je suis d'accord, M. le Président, mais je voudrais profiter de l'instant pour apporter à mon rapport une légère correction que, dans ma hâte, j'ai oublié de vous communiquer ce matin.

A la page 8, paragraphe 2, 2° alinéa de ce rapport, je voudrais supprimer les mots :

« Nonobstant cette déclaration et le fait que, depuis lors, l'activité de cet organisme n'a cessé de se réduire »

et les remplacer par les mots :

« Par la suite... »

Je vous remercie M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Nous prenons acte de la rectification.

4. Draft Revised Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963 (Doc. 286)

Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1964 (Doc. 287 and Addendum)

Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1962 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts (Doc. 280 and Addendum)

Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1963 (Doc. 281)

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 286, 287 and Addendum, 280 and Addendum and 281)

The PRESIDENT (Translation). — We now have to discuss the budgets. The next Order of the Day is the debate on the reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, consisting of the draft revised budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963, Document 286; the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964, Document 287 and Addendum; the accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1962, Document 280 and Addendum; and the draft Opinion on the budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the financial year 1963, Document 281.

I call Mr. Molter, Chairman and Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, to present the reports.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am glad to be able to do as you wish and simplify the debate, so far as the draft Opinion on WEU's budget for the financial year 1963 is concerned. I would point out that the Assembly is not asked, at the present stage, to comment on the actual figures. On the other hand, the Assembly is being asked to approve the final accounts of its expenditure during the financial year 1962, and to discharge the President of the Assembly of his financial responsibility.

The draft revised budget for administrative expenditure in 1963 is merely the expression in figures of the decisions communicated to us by the Council of Ministers.

With regard to the 1964 budget, Mr. President, the Committee and the Assembly have once more had occasion to consider the principles governing the Assembly in so far as its autonomy and its own administration are concerned and, in view of the difference of opinion that exists between the Council of Ministers and the Assembly, we are asking, in accordance with the Rules of Procedure, for a meeting between ourselves and the Council of Ministers as soon as possible.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Johnson.

Mr. JOHNSON (*United Kingdom*). — I would like to add a few words in support of the proposal which has been submitted by Mr. Molter for a joint meeting with the Council of Ministers. Politicians create institutions and then, I think, tend to forget that their strength and effectiveness in the long run depend not so much on the limelighted forum which they provide for speeches, but on the quiet and devoted work of organisation and administration which is carried out by officials who keep the institution going when speeches are not being made. Politicians come and politicians go, but the officials are here all the time.

I do not propose this afternoon to praise our officials but to ask for justice for them, which I think they will appreciate more. All this leads up to a few observations which I want to make in support of the Motion to which Mr. Molter has referred. The most important of these is the question of the budgetary independence of this Assembly. I feel sure that sooner or later the present very unsatisfactory position, which has led in the past to so many wrangles, will have to be resolved. I believe Mr. Molter will agree with me that this is now an urgent matter and that we must find a formula for adoption of future budgets if these unhappy arguments and wrangles are not to go on year after year. This alone would justify the joint meeting for which Mr. Molter has asked.

4. Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 (Doc. 286)

Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964 (Doc. 287 et addendum)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 - Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 280 et addendum)

Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963 (Doc. 281)

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes sur les projets de textes, Docs. 286, 287 et addendum, 280 et addendum, 281)

M. le PRÉSIDENT. — Nous passons aux affaires budgétaires. L'ordre du jour appelle la discussion commune des documents de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963, Document 286, Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964, Document 287 et addendum, Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962, Document 280 et addendum, Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963, Document 281.

La parole est à M. Molter, président et rapporteur de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration pour présenter les rapports.

M. MOLTER (*Belgique*). — M. le Président, il m'est agréable de pouvoir rencontrer votre désir et de rendre cette discussion fort simple en ce qui concerne le projet d'avis sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963. Je prie l'Assemblée de noter que nous n'avons pas à formuler à ce stade d'observations sur les chiffres communiqués. Nous approuvons, par ailleurs, les comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 ; nous donnons au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion.

En ce qui concerne le projet de budget révisé des dépenses administratives de 1963, nous avons simplement exprimé en chiffres les décisions qui avaient été communiquées de la part du Conseil des Ministres.

En ce qui concerne le budget de 1964, M. le Président, notre commission et notre assemblée se sont de nouveau confrontées avec les principes qui régissent notre assemblée en ce qui concerne son autonomie et sa gestion personnelle ; et, étant donné la divergence de vues entre le Conseil des Ministres et notre assemblée, nous demandons, nous référant au Règlement, à avoir une entrevue avec le Conseil des Ministres aussitôt que possible.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Johnson.

M. JOHNSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais ajouter quelques mots pour appuyer la proposition présentée par M. Molter tendant à demander une réunion commune avec le Conseil des Ministres. Les hommes politiques créent des institutions ; ils ont tendance ensuite, je crois, à oublier que la force et l'efficacité de celles-ci dépendent en fin de compte non point tellement de l'éclat des projecteurs sur la tribune qu'elles offrent pour faire des discours, mais du dévouement silencieux dans le travail d'organisation et d'administration dont font preuve les fonctionnaires qui assurent la marche de l'institution lorsque les discours se sont tus. Les hommes politiques viennent et ils s'en vont, mais les fonctionnaires demeurent en permanence.

Je n'entends pas cet après-midi faire l'éloge de nos fonctionnaires, mais demander qu'on leur rende justice, ce qu'ils apprécieront sans doute davantage. Ceci me conduit à présenter quelques observations par lesquelles je désire appuyer la proposition dont M. Molter a parlé. La plus importante est, à mon avis, la question de l'autonomie budgétaire de cette assemblée. Je suis convaincu que, tôt ou tard, il faudra trouver une solution à la situation actuelle, qui laisse beaucoup à désirer, et qui, dans le passé, a été la cause de tant de tracasseries ; M. Molter conviendra avec moi, j'en suis certain, que la question est devenue urgente et qu'il nous faut trouver une formule pour l'adoption des budgets futurs si nous voulons que ces fâcheuses discussions et tracasseries ne se répètent pas chaque année. Cela seul justifierait, à mon avis, la réunion commune demandée par M. Molter.

Mr. Johnson (continued)

I am at a disadvantage in speaking on a subject of this kind in that it is impossible to demonstrate the case for action of the kind suggested without going into some detail. I apologise to the Assembly for this, but I can give the assurance that it is absolutely necessary, because only those who have been members of the Budgetary Affairs Committee will know the background of this argument.

Let me begin by recalling briefly how the question of fixing an establishment for WEU arose. It was suggested by the Council of Ministers itself, and it arose in this way. When in October 1962 a supplementary budget was submitted to the Council, it included proposals for the reclassification of a number of existing posts. The Council, though they approved the supplementary budget for the year, asked that these suggested regradings and the additional recruitment which was also asked for be held in suspense in order that there should be prepared a table of establishment to cover the overall requirements of the Office of the Clerk. This, of course, marked a great step forward, as it recognised the importance of continuity and security for the staff and gave some assurance for the stability of the institution.

This table of establishment was very carefully thought out and prepared and was transmitted to the Council on 4th March last. I need hardly say that it was settled only after the most serious consideration by the Clerk of the Assembly and only after he had satisfied himself completely that this was the establishment which was required if the organisation was to carry out its tasks and functions, which, as we all know, are extending rather than contracting. Moreover, the reclassifications which were included in that table were designed to bring our officials into line with the officials of the other two European assemblies, and I would remind this Assembly that in answer to a question on Monday last Mr. de Block, as Acting Chairman of the Council, expressly referred to the desirability of a similar line in the building up of our organisation. That is what was attempted in the table of establishment. Not only was it considered by the Clerk and by the Budgetary Affairs Committee, but it was in turn approved by the Presidential Committee.

It was therefore submitted to the Council of Ministers with the full authority of the Head of the Organisation, the Budgetary Affairs Committee and the Presidential Committee. Certain questions arose in regard to this establishment and in May last Mr. Molter met the Council in London, I believe, and answered various questions put to him. Therefore, I think it can be said that everything that could be done from our side to explain and justify the establishment has been done. In October last we had the reply of the Council to the table of establishment. It was then seen that though some of the reclassifications had been approved others had not, and this without any reasons being given, although as a result of further interchange of correspondence and discussions at The Hague the Council did apparently concede that the remaining classifications with which they had not dealt would be reviewed in the year 1965.

I am sure all my colleagues will agree that this is a most unsatisfactory state of affairs, for it seems to imply that the Council of Ministers did agree that there was a case for all the proposals contained in the table of establishment but that some of them would have to wait for endorsement until 1965. If the proposals in regard to staff had been so ambitious and had such serious financial implications that they had to be reconsidered on those grounds, one might have understood the attitude of the Council of Ministers, but they did not advance that view and the position with which we are faced today is that apparently the Council take the view that there is a case for all the reclassifications proposed, but not today. I think that is an unsatisfactory position.

Apart from that, there is another bone of contention which has worried the Budgetary Affairs Committee a great deal and should, I suggest, also worry this Assembly. In the approval which the Council of Ministers did give, they approved a certain number of reclassifications but themselves picked out special and particular ones, and this without any guidance from the Clerk, any reference to you, Sir, as President of our Assembly, and, indeed, so far as we can judge, without any detailed knowledge at all of the particular appointments which were involved. It is not surprising, therefore, that in these circumstances neither the Budgetary Affairs Committee nor the Presidential Committee have been able to accept that situation, for it seems to me and

M. Johnson (suite)

Pour évoquer un sujet de cet ordre, je suis un peu embarrassé du fait qu'il est impossible de montrer l'intérêt que présente une mesure du genre de celle qui est proposée, sans entrer dans les détails. L'Assemblée voudra bien m'en excuser, mais je peux lui donner l'assurance que c'est une nécessité absolue, car ceux-là seuls qui ont été membres de la Commission des Affaires budgétaires sont au courant de tous les aspects de cette discussion.

Permettez-moi de rappeler brièvement comment s'est posée la question de fixer les effectifs des fonctionnaires de l'U.E.O. Elle a été proposée par le Conseil des Ministres et elle est née de la façon suivante : lorsqu'en octobre 1962, un budget additionnel a été soumis au Conseil, il comportait des propositions pour le reclassement d'un certain nombre de postes existants. Le Conseil, tout en approuvant le budget additionnel pour l'exercice en cours, a demandé que les reclassements proposés, ainsi que le recrutement complémentaire également demandé, soient laissés en suspens, afin qu'on puisse préparer un organigramme couvrant l'ensemble des besoins du Greffe. Certes, il y avait là un grand progrès ; on reconnaissait l'importance, pour le personnel, de la continuité et de la sécurité, et cela donnait quelque assurance pour la stabilité de l'institution.

Cet organigramme a été élaboré et préparé avec le plus grand soin et transmis au Conseil le 4 mars dernier. Il est à peine besoin de dire qu'il n'avait été fixé qu'après un examen très approfondi par le Greffier de l'Assemblée et seulement après que le Greffier se soit assuré totalement que ces effectifs étaient indispensables pour permettre à l'organisation d'exécuter ses tâches et ses fonctions qui, nous le savons tous, sont en expansion plutôt qu'en régression. En outre, les reclassements figurant dans cet organigramme avaient pour but d'aligner nos fonctionnaires sur les fonctionnaires des deux autres assemblées européennes, et je tiens à rappeler à cette assemblée qu'en réponse à une question posée lundi dernier, M. de Block, Président en exercice du Conseil, a expressément évoqué l'intérêt d'un alignement de cet ordre dans l'organisation de notre institution. C'est ce qu'on s'est efforcé de faire dans l'organigramme que non seulement le Greffier et la Commission des Affaires budgétaires ont examiné, mais auquel le Comité des présidents, à son tour, a donné son approbation.

La proposition a donc été soumise au Conseil des Ministres avec le plein assentiment du chef des services administratifs, de la Commission des Affaires budgétaires et du Comité des présidents. Certaines questions se sont posées au sujet de cet organigramme. En mai dernier, si je me souviens bien, M. Molter s'est présenté devant le Conseil, à Londres, et a répondu aux diverses questions qui lui ont été posées. Nous pouvons donc dire, me semble-t-il, que de notre côté nous avons fait tout notre possible pour expliquer et justifier ces effectifs. En octobre dernier, nous recevions la réponse du Conseil à cet organigramme. Nous avons pu voir alors que si certains des reclassements avaient été approuvés, d'autres ne l'avaient pas été, et cela sans aucune justification, encore que, par suite d'un échange ultérieur de lettres et de discussions à La Haye, le Conseil ait manifestement concédé que les reclassements en suspens, dont il ne s'était pas encore occupé, seraient examinés en 1965.

Tous mes collègues, je n'en doute pas, conviendront que cet état de choses ne nous satisfait nullement, car il semble impliquer que le Conseil des Ministres a bien reconnu que toutes les propositions contenues dans l'organigramme étaient fondées, tout en renvoyant à 1965 l'approbation de certaines d'entre elles. Si les propositions relatives au personnel avaient été tellement ambitieuses et avaient entraîné des conséquences financières tellement graves qu'on dût les réexaminer pour ces motifs, on aurait compris la position du Conseil des Ministres. Cependant, il n'a pas été fait état de cet argument, et l'attitude devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est la suivante : apparemment, le Conseil estime que tous les reclassements proposés sont justifiés, mais pas dans l'immédiat. J'estime que cette attitude n'est pas satisfaisante.

Il existe, en outre, un autre point litigieux qui a grandement préoccupé la Commission des Affaires budgétaires, et devrait, à mon avis, préoccuper également cette assemblée. Dans l'approbation donnée par le Conseil des Ministres, un certain nombre de reclassements ont été entérinés, mais le Conseil, de sa propre autorité, a choisi certains cas particuliers, sans prendre l'avis du Greffier, sans s'en référer à vous, M. le Président, en votre qualité de Président de notre assemblée et même, dans la mesure où nous pouvons en juger, sans avoir la moindre connaissance précise des nominations particulières qui en découlaient. Il n'est donc pas surprenant que, dans ces conditions, ni la Commission des Affaires budgétaires, ni le Comité des présidents,

Mr. Johnson (continued)

the Committee, that a vital principle has been raised.

If the Council's decision on this occasion is accepted without demur, then it is tantamount, I suggest, to our agreeing that individual promotions to be given to the staff are matters for decision not by our Budgetary Affairs Committee, not by this Assembly, but by the Council — moreover, by the Council without any reference at all to the Clerk as the head of the establishment. I do not think there will be any dissent from any of my colleagues when I say firmly and categorically that the Clerk and the Clerk alone should and must be the final arbiter on all matters affecting the staff as he, and he alone, can judge their merits and hold the scales of justice even as between one official and another. Only in this way can justice be done to all, and only in this way would we be able to feel satisfied that the staff receive equal treatment based on a fair scrutiny of their individual claims and not as a result of being picked, apparently at random, by someone who knows nothing whatever about them. This, therefore, is a second and equally valid reason for the joint meeting for which Mr. Molter has asked.

There is a third reason to which I would like to make a brief reference, and that is the drastic reduction in the item in our budget covering representation expenses. These have been included in next year's budget on what the Budgetary Affairs Committee consider to be a realistic basis, and we have been very surprised that the Council should have seen fit to make such a substantial reduction in them — a reduction, in fact, of nearly 40%. If the President and others are to carry out their duties properly, particularly in the widening sphere with which Western European Union is now concerned, this cannot be done on a cheese-paring basis. I can assure the Assembly that the Committee did not fix the new heads of expenditure for representation without considering each one of them on its merits. The almost savage reduction imposed by the Council must surely be the subject of further discussion.

I hope, therefore, that for all these reasons the Assembly will support — and I would hope support unanimously — the request which Mr. Molter has submitted for a joint meeting with the Council to discuss and settle these matters.

The PRESIDENT (Translation). — I think there are one or two comments that I must make at this point, Ladies and Gentlemen.

The members of any parliamentary assembly have to decide whether they want their assembly to be merely a diplomatic appendage, or whether they want it to be a true parliamentary body. If the latter, they must have the courage to face the consequences.

Mr. Molter's proposal seems to me extremely useful in itself, but not to go far enough. A parliament needs to be balanced by an executive with which it can establish a dialogue; otherwise, it will serve only to express a kind of public opinion or to provide an audience for a series of lectures. I cannot believe that that is what a parliament is really for.

I would have hoped that someone from the Ministers' bench would have replied to either Mr. Molter or Mr. Johnson, and so given rise to a dialogue. May I therefore, with all respect, point out to the representative of the Council of Ministers that the object of such a representative attending all the Assembly's debates is hardly that he should simply make a few useful comments during the last couple of hours or so before leaving. His attendance at all the debates ought, on the contrary, to make possible a dialogue between the Assembly and the executive. That is the only way in which we can become a real parliamentary assembly. (*Applause*)

A parliamentary assembly requires a dialogue of this kind, but a dialogue is impossible without a partner on the other side of the table. The partner on the other side of the table in our case is the Council of Ministers.

I have one other comment in making which I would ask for the Assembly's forbearance, but I consider it to be my duty. This Assembly, formed of Representatives from States of the free world, has no right to abandon those principles which characterise the free world. It is parliament which should control the executive, not the other way round.

I know that the position is different in the national framework and in international bodies.

M. Johnson (suite)

n'aient été en mesure d'accepter cette situation, car il me semble, ainsi qu'à la commission, qu'un principe essentiel est en cause.

Si l'on accepte, cette fois, la décision du Conseil sans objection, cela revient alors, à mon avis, à consentir que les promotions individuelles accordées aux membres du personnel soient laissées à la décision, non pas de notre Commission des Affaires budgétaires, non pas de cette assemblée, mais du Conseil — et de surcroît, sans en référer en rien au Greffier, chef du personnel. Je crois que j'aurai l'assentiment de tous mes collègues en déclarant de façon ferme et catégorique que le Greffier et le Greffier seul devrait et doit être, en dernier ressort, l'arbitre dans toutes les questions de personnel, car lui, et lui seul, peut juger de leurs mérites et maintenir dans une juste égalité les plateaux de la balance entre tel fonctionnaire et tel autre. C'est la seule procédure qui pourra assurer la justice pour tous, et c'est de cette seule manière que nous pourrions être assurés que les membres du personnel seront traités sur un pied d'égalité, en se fondant sur un examen équitable de leurs mérites personnels, et non suivant qu'ils auront été choisis, apparemment au hasard, par quelqu'un qui ne les connaît pas le moins du monde. Telle est donc la seconde raison, tout aussi valable, qui milite en faveur de la réunion commune demandée par M. Molter.

Il reste une troisième raison que j'évoquerai brièvement ; c'est la réduction draconienne du chapitre de notre budget relatif aux frais de représentation. Ils ont été calculés dans le budget de l'année prochaine sur une base que la Commission des Affaires budgétaires considère comme réaliste, et nous avons été fort surpris que le Conseil ait jugé bon de leur faire subir une réduction considérable — près de 40 % en fait. Si le Président et d'autres personnalités doivent s'acquitter convenablement de leurs fonctions, compte tenu en particulier de l'élargissement du domaine qui intéresse actuellement l'Union de l'Europe Occidentale, cela ne pourra se faire, à mon avis, en réalisant des économies de bouts de chandelle. Je peux assurer l'Assemblée que la commission n'a pas fixé les nouveaux crédits relatifs aux frais de représentation sans en examiner les justifications pour chacun d'eux. La réduction presque féroce imposée par le Conseil doit assurément faire l'objet de nouvelles discussions.

J'espère donc que pour toutes ces raisons, l'Assemblée donnera son agrément, et je souhaiterais que ce fût à l'unanimité, à la demande présentée par M. Molter, d'une réunion commune avec le Conseil pour discuter et régler ces questions.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, permettez-moi quelques observations que je crois nécessaires.

Quand on siège dans une assemblée parlementaire, il faut savoir si l'on veut qu'elle serve à décorer les institutions diplomatiques ou qu'elle soit vraiment une assemblée parlementaire. Auquel cas il faut avoir le courage d'en tirer les conséquences.

Je considère la suggestion de M. Molter comme absolument utile, mais cela ne suffit pas. Un parlement requiert un exécutif assis vis-à-vis de lui pour que puisse s'établir un dialogue, sans quoi une assemblée parlementaire ne servirait qu'à traduire une sorte d'opinion publique ou à écouter des conférences. Je ne crois pas que ce soit vraiment là le rôle réel d'un parlement.

J'aurais bien aimé que du banc du Conseil des Ministres quelqu'un se lève et réponde à M. Molter ou à M. Johnson, pour qu'un dialogue s'institue. Je me permets donc de faire observer à M. le Représentant du Conseil des Ministres qu'il n'est pas possible qu'un représentant du Conseil des Ministres assiste à tous les débats de cette assemblée seulement pour prendre la parole très utilement pendant une heure ou deux avant de repartir. Il devrait, au contraire, assistant à toutes nos délibérations, permettre qu'un dialogue s'institue entre l'Assemblée et l'exécutif. C'est alors seulement que nous serons une assemblée parlementaire. (*Applaudissements*)

L'assemblée parlementaire requiert le dialogue. Il n'y a pas de dialogue sans que quelqu'un siège en face. Dans le cas qui nous occupe, c'est le Conseil des Ministres.

Je tiens à présenter une autre observation, et je prie l'Assemblée de m'en excuser, mais je crois devoir la formuler. Nous n'avons pas le droit, dans cette assemblée des Etats du monde libre, de renverser les principes sur lesquels sont fondés les facteurs caractéristiques du monde libre : c'est le parlement qui contrôle l'exécutif, ce n'est pas l'exécutif qui contrôle le parlement.

Je sais que la situation est différente dans la structure des nations et dans les organes inter-

The President (continued)

It is true that we are not yet an Assembly elected by universal suffrage, and that there is so far no European nation in a position to call a European government to account. We are still dependent on the national governments, but it seems to me that those governments owe us a certain courtesy, or rather a certain respect that is due to what may be called the dignity of a parliamentary assembly.

When the estimates for the President of the Republic, the Bundestag, or the parliaments of the Länder come before my own national parliament, there is never any discussion. Requests for funds received from the President of the Republic are never debated, and neither are the considered estimates of any parliament.

What we cannot accept — and I would ask you to pay particular attention to what I am going to say — is that the relation between ourselves and the Council of Ministers should be that of minors to their guardian. Such a relationship is simply not possible. I say this quite frankly and I am ready to repeat it, if necessary, speaking as a Representative and not as President of the Assembly. If the position is to continue as it is now, it will be no use our going on meeting.

To sum up, I say that we must be given satisfaction on the following points. In the first place, we are not minors subject to a guardian; next, we regard it not only as a matter of courtesy but as a primary condition of the proper functioning of our Assembly that a representative of the Council of Ministers should be present at our sessions so that a dialogue can take place; lastly, the funds allocated to us must be at our own free disposition. It is no part of the duties of the Council of Ministers to tell us how to spend our money. The Council should allocate certain funds to us and after that it is for the Assembly to lay them out as seems best to ensure its good administration.

Mr. Molter and Mr. Johnson have said what they think and there is no point in stressing the matter further. It is without bitterness and without wishing to be in any way provocative that I conclude. "He that hath ears to hear, let him hear."

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — I would like to thank Mr. Johnson for his support and for his comments.

You will no doubt remember, Mr. President, that when we met the Chairman of the Council of Ministers at The Hague we got the impression that he understood our position. Unfortunately, however, that understanding has not been reflected in subsequent decisions and the position has remained what it always was.

All the same, I think I am speaking on behalf of the whole Assembly when I say that we do realise that, so far as the Council of Ministers is concerned, the problem is one that exists not merely in connection with the WEU Assembly but in connection with all the international organisations in which a consultative assembly exists. We ought no doubt to be able to find an organic solution to this problem by considering our own national parliaments. The question of the autonomy of consultative bodies, and of the responsibilities of their bureaux, ought to be dealt with by means of a general convention, which would obviate the need for the type of disagreeable discussion which is taking place at the moment, between the representatives of the Council of Ministers and, for example, the Committee of Ministers of the Consultative Assembly which meets in Strasbourg.

If we could lay down some general directives to be followed in each case, which could be embodied in a gentleman's agreement, as to the percentage of the funds at the disposal of each organisation to be allocated to its consultative assembly to spend as the latter saw fit, at its sole discretion and according to its sole authority, that would settle the matter once and for all, and our relations with the Council of Ministers or those who represent them between sessions, would be put on a proper basis so that, instead of being constantly obliged to make complaints, we would be able — and how very agreeable that would be! — to carry on our work in the same sort of atmosphere as we have in our various national parliaments.

The PRESIDENT (Translation). — However useful these joint sessions may be, I think financial debates ought to be public. That is why I feel that a representative of the Council of Ministers should be here. I think his presence would be a help to everybody.

M. le Président (suite)

nationaux. Certes, nous ne sommes pas encore une assemblée élue au suffrage universel, la nation Europe n'est pas encore prête à demander des comptes à un gouvernement européen. Nous sommes tributaires des gouvernements, mais je crois qu'il y aurait là un devoir de courtoisie, plus même que de courtoisie, c'est le respect de ce qu'on appelle la dignité d'une assemblée parlementaire.

Quand nous discutons, dans notre parlement national, le budget du Président de la République, ou du Bundestag, de la Chambre des *Länder*, il n'y a jamais de discussion. Ce que demande le Président de la République ne fait l'objet d'aucune discussion. Ce dont pense avoir besoin un parlement ne fait jamais non plus l'objet d'une discussion.

Ce que nous ne pouvons pas accepter — et là, je vous demande de bien vouloir suivre ma pensée — c'est d'être, vis-à-vis du Conseil des Ministres, comme des pupilles à l'égard de tuteurs. Ce n'est pas possible. Je ne cache pas ma pensée et, le cas échéant, je l'exprimerai non pas de cette tribune mais du banc des Représentants. Si cette situation devait se perpétuer, il serait inutile dorénavant de nous réunir.

Pour conclure, nous devrions obtenir satisfaction sur les points suivants : d'abord, nous ne sommes pas les pupilles d'un tuteur ; ensuite, nous pensons qu'il n'est pas seulement courtois, mais nécessaire au bon fonctionnement de notre assemblée, d'avoir un représentant du Conseil des Ministres présent à nos sessions pour qu'un dialogue puisse s'établir ; enfin, nous estimons que les moyens qui nous sont attribués doivent être mis à notre disposition. Il n'est pas de la compétence du Conseil des Ministres de nous dire comment nous devons régir nos comptes. Il doit nous attribuer telle somme, et il appartient à notre assemblée d'en disposer comme elle l'entend pour la bonne gestion de ses services.

MM. Molter et Johnson ont exposé leurs vues. Il n'est pas besoin d'insister. Je dis sans amertume et sans aucun esprit de provocation : « A bon entendeur, salut ! ».

M. MOLTER (Belgique). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. MOLTER (Belgique). — Permettez-moi de remercier M. Johnson de l'appui qu'il a bien voulu nous donner et des observations qu'il a présentées.

Vous vous rappelez sans doute, M. le Président, que lorsque nous nous sommes rencontrés avec le Président du Conseil des Ministres à La Haye, nous avons l'impression d'avoir trouvé en lui beaucoup de compréhension. Malheureusement, dans les décisions prises par la suite, nous n'avons pas retrouvé le reflet de cette compréhension, et la situation est restée ce qu'elle était.

J'ai toutefois retenu, et je pense que je peux le dire au nom de notre assemblée que, pour le Conseil des Ministres, il se posait un problème qui n'était pas seulement celui de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, mais de l'ensemble de toutes les organisations internationales où existe une assemblée consultative. Nous nous trouvons devant un problème pour lequel nous devrions sans doute trouver dans nos parlements réciproques une solution organique. Le problème de l'autonomie de ces organismes de consultation et de la responsabilité que porte leur bureau devrait être bien établi, selon une convention générale qui éviterait des discussions aussi désagréables que celle à laquelle nous assistons, en ce moment, entre ceux qui représentent le Conseil des Ministres, et, par exemple, le Comité des Ministres pour l'Assemblée consultative de Strasbourg.

Si l'on arrivait à définir cette ligne de conduite qui pourrait être adoptée par tous et qui pourrait se traduire par un *gentlemen's agreement* quant à un pourcentage de l'ensemble du budget de ces organisations, dont les assemblées consultatives disposeraient en toute liberté, en toute autonomie, avec toute l'autorité dont elles disposent, nous en aurions terminé, et nous pourrions avoir, soit avec le Conseil des Ministres, soit avec ceux qui le remplacent dans les intersessions, des relations convenables qui ne nous mettent pas dans la situation constante de toujours récriminer, mais qui nous permettraient d'agir, comme il serait tellement agréable de le faire, dans ce sentiment et ce climat habituels à nos différents parlements nationaux.

M. le PRÉSIDENT. — Tout utiles que soient ces sessions communes, je pense que ces débats sur le budget devraient être publics. C'est pourquoi j'estime qu'il devrait y avoir parmi nous un représentant du Conseil des Ministres. Je crois d'ailleurs que cela serait utile pour tout le monde.

The President (continued)

Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote, one by one, on the draft texts presented by the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

I will begin by putting to the vote the draft revised budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963, contained in Document 286.

Are there any objections to the draft revised budget ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the draft revised budget adopted unanimously.

Now we come to the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964. The Committee on Budgetary Affairs and Administration has submitted Document 287, which contains this draft budget, and also an Addendum containing a draft Resolution.

I would ask the Assembly to vote on the draft budget in Document 287 first.

Are there any objections to the draft budget ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

I declare the draft budget adopted unanimously.

Now I will ask you to vote on the draft Resolution.

Are there any objections to the draft Resolution ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*I declare the draft Resolution adopted unanimously*¹.

1. See page 40.

The Assembly has now to vote on the Motion approving the accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1962 which you will find in the Addendum to Document 280.

Are there any objections to this Motion ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

The Motion is adopted unanimously.

Now it only remains to vote on the draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1963, contained in Document 281.

Are there any objections to the draft Opinion ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*The draft Opinion is adopted unanimously*¹.

As there is still time before Mr. Habib-Deloncle is due to arrive, I suggest we finish by taking the discussion on the Working Party's reports. Does the Assembly agree ? (*Murmurs of assent*)

The next Order of the Day is the presentation of and debate on the thirteenth report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly, Document 296.

Mr. BROWN (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak ?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — On a point of order, Mr. President. Some of us are finding it very hard to follow the course of events. According to the Orders of the Day the votes on the draft Recommendations, draft Opinion and draft Order in the reports of the General Affairs Committee are shown as coming before the speech by Mr. Habib-Deloncle. The matters which we have just taken and which we are now, presumably, to take are shown as coming after. While

1. See page 41.

M. le Président (suite)

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée va maintenant passer successivement aux votes sur les projets de textes présentés par la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

Je vais d'abord mettre aux voix le projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963, contenu dans le Document 286.

Il n'y a pas d'opposition au projet de budget révisé ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de budget révisé adopté à l'unanimité.

Nous passons au projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964. La Commission des Affaires budgétaires présente ce projet de budget dans le Document 287, et elle soumet également à l'Assemblée un projet de résolution contenu dans un addendum audit Document 287.

Je mets d'abord aux voix le projet de budget contenu dans le Document 287.

Il n'y a pas d'opposition à ce projet de budget ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de budget adopté à l'unanimité.

Je mets maintenant aux voix le projet de résolution.

Il n'y a pas d'opposition au projet de résolution ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de résolution adopté à l'unanimité*¹.

1. Voir page 40.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur la motion d'approbation des comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962, contenue dans l'addendum au Document 280.

Il n'y a pas d'opposition à cette motion ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare la motion adoptée à l'unanimité.

Il reste maintenant à statuer sur le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963, contenu dans le Document 281.

Il n'y a pas d'opposition au projet d'avis ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare le projet d'avis adopté à l'unanimité*¹.

Je propose d'en terminer maintenant avec les projets du Groupe de travail. Nous en avons encore le temps avant l'arrivée de M. Habib-Deloncle. L'Assemblée est-elle d'accord ? (*Assentiment*)

L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du treizième rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, sur l'action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée, Document 296.

M. BROWN (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Brown.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Une question de procédure, M. le Président. Certains d'entre nous trouvent très difficile de suivre le déroulement des travaux. D'après l'ordre du jour, les votes sur les projets de recommandations, le projet d'avis et le projet de directive contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales doivent intervenir avant le discours de M. Habib-Deloncle. Les questions que nous venons de régler et celles que nous allons

1. Voir page 41.

Mr. Brown (continued)

we are here we have many things to arrange, sometimes to be in the Chamber and sometimes to handle affairs outside, and it becomes very confusing because we seem always to be changing the Orders of the Day. Can you tell us, Mr. President, when it is your intention to take the draft votes on the matters relating to the General Affairs Committee?

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the Chair is ready to bow to your wishes. The only object of my proposal was to make it easier for the Assembly to finish its work. If you prefer the vote on the Recommendation of the General Affairs Committee to be taken now, so be it. My idea was only to make use of the few minutes we have to spare before the arrival of Mr. Habib-Deloncele to get through some business which we can despatch quickly. I wanted to facilitate our work but, on the other hand, I would not wish to show any lack of respect for the work of governments or of ministers, in this case of Mr. Habib-Deloncele. Perhaps this poses rather a problem. In any case, it is for the Assembly to decide.

I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I am not complaining. You, Mr. President, decide when things are to be dealt with, but it is very difficult for Representatives if we do not know when things are to be dealt with. If there is a change at a minute's notice — although I do not want to impose my view on my colleagues — I may be away from the Chamber dealing with something else and cannot possibly know what is happening here. If you state the order in which things are to be done, each Representative can arrange his affairs accordingly.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Brown, please accept my apology. The debate began at 3 o'clock and I thought everyone knew this. I had thought, though I may have been mistaken, that members interested in these debates would be present. That does not appear to be the case, so I shall return to the Orders of the Day as laid down.

I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I am very glad that you have taken this opportunity to bring up a matter which has for years been very close to the hearts of the Budgetary Committee. It has often happened that questions of no great political urgency but still, as our British friend has just said, of importance in the running of our affairs, are discussed at a time when only a handful of the delegates are present. This has, alas, been our experience whenever these subjects have come up for discussion. Forgive me for saying so, but I feel the same about the Council of Europe. There, too, these subjects have always been discussed when virtually no one was present. For this reason, Mr. President, and also because of their intrinsic importance, I am extremely grateful to you for arranging things this way.

The PRESIDENT (Translation). — I apologise, Mr. de la Vallée Poussin, I intend to follow the advice which a member of the House of Commons, the "Mother of Parliaments", has just given us. "*Messieurs les Anglais, nous allons tirer les premiers.*" Thank you.

5. The revival of European co-operation in WEU

The Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance

Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers

The task of WEU and the present state of work Reform of the Permanent Council and Secretariat-General

(Votes on the draft texts in the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 298, 301, 285, 294 and 291)

The PRESIDENT (Translation). — We shall proceed, therefore, with the votes on the draft Recommendations, draft Opinion and draft Order in the reports of the General Affairs Committee, Documents 298 amended, 301, 285, 294 and 291.

M. Brown (suite)

vraisemblablement aborder devaient venir à la suite. Durant notre séjour ici, beaucoup d'occupations nous sollicitent, parfois dans la salle des séances et parfois à l'extérieur, et nous avons beaucoup de peine à nous y retrouver, du fait qu'on apporte constamment des modifications à l'ordre du jour. Pourriez-vous nous indiquer, M. le Président, à quel moment vous avez l'intention de faire procéder aux votes sur les questions rapportées par la Commission des Affaires Générales.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, la présidence est à votre disposition. Ma proposition avait pour seul objet de vous rendre plus facile la liquidation de nos travaux. Si vous préférez que l'on vote maintenant sur la recommandation de la Commission des Affaires Générales, nous pouvons le faire. Ce que je voulais, c'était utiliser les quelques minutes qui nous restent avant l'arrivée de M. Habib-Deloncle pour liquider certaines affaires qui ne demandent que quelques minutes. D'un côté, je voudrais faciliter nos travaux, d'un autre, je voudrais user de toute la déférence requise pour rendre plus facile le travail des gouvernements et des ministres, de M. Habib-Deloncle par exemple. C'est un dilemme peut-être. En tout cas, c'est à l'Assemblée de décider.

La parole est à M. Brown.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne me plains pas. C'est vous, M. le Président, qui décidez du moment où doivent venir les affaires, mais il est très gênant pour les Représentants de ne pas être fixés. S'il se produit une modification à la dernière minute — encore que je ne veuille pas imposer mes vues à mes collègues — il se peut que je sois absent de la salle des séances, occupé à quelque autre affaire, et il m'est impossible de savoir ce qui se passe ici. Si vous fixez l'ordre dans lequel doivent se dérouler les travaux, chaque Représentant peut organiser ses occupations en conséquence.

M. le PRÉSIDENT. — M. Brown, je vous prie de m'excuser. Les débats ont commencé à 15 heures et je pensais que tout le monde le savait. J'avais pensé, je me trompe peut-être, que les délégués s'intéressant à ces débats seraient présents. Cela ne paraît pas être le cas, je m'en remets alors à vos habitudes.

La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, vous m'avez fait bien plaisir en profitant de ce moment de répit pour passer à la discussion d'une question que les membres de la Commission des Affaires budgétaires ont à cœur depuis des années. Nous avons souvent constaté que les sujets qui n'ont pas une signification politique immédiate, mais qui n'en sont pas moins essentiels à la marche de nos travaux, sont souvent évoqués — comme vient de le faire remarquer notre collègue britannique — à un moment où il ne reste plus dans l'hémicycle qu'un petit nombre de nos collègues. Le malheur veut que la chose se soit toujours produite au moment où ces points allaient être abordés. Excusez-moi de vous le dire, mais j'ai eu la même malchance au Conseil de l'Europe. Là aussi, la question était toujours traitée à l'instant où la salle était pratiquement vide. J'ai beaucoup apprécié votre décision, M. le Président, non seulement pour les raisons que je viens d'indiquer, mais aussi parce qu'elle est dans l'intérêt du débat.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous prie de m'excuser, M. de la Vallée Poussin, je vais obéir au conseil qu'un des membres de la « mère des parlements », de la *House of Commons*, vient de nous donner. Merci, Messieurs les Anglais, nous allons tirer les premiers !

5. La relance de la coopération européenne à l'U.E.O.

Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale

Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres

La mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux

La réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général

(Votes sur les projets de textes contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 298, 301, 285, 294 et 291)

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons, par conséquent, procéder aux votes sur les projets de recommandations, d'avis et de directive, contenus dans les rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 298 amendé, 301, 285, 294 et 291.

The President (continued)

The Assembly has first to vote on the draft Recommendation on the revival of European co-operation in WEU in Document 298 as amended by Amendment 4 revised.

I remind you that Amendments 1, 2 and 3 have been withdrawn.

I call Mr. Brown to explain his vote.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — May I give an explanation of our vote, which, I think, is not without importance? Otherwise I would not have troubled you, Mr. President. I express personal appreciation for the kindness with which you accepted the intervention I made. I propose to advise all my colleagues to vote for the Recommendation, the draft Opinion and the draft Order now coming before us, but, so that there should be no misunderstanding anywhere, I wish to explain two points.

In the Recommendation itself there are the words "continue to harmonise" our policies. We are supporting this, taking those words to mean continuing discussions for what we hope to be an agreed outward-looking approach determined to reduce trade barriers without, however, anyone seeking to impose his views on anybody else. Secondly, on paragraph II, as amended by Amendment 4, I advise my colleagues to vote in favour on the understanding that that does not imply any advance commitment of the United Kingdom to a political community but shows rather that we respect in this matter the aspirations of the countries which are members of the EEC. With that explanation, I shall advise my colleagues to vote for the draft Recommendation, the draft Opinion and the draft Order.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*¹.

Thank you, Mr. Brown, for having made our task easier and for having taught us a lesson.

We come now to the draft Recommendation on the Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance, Document 301.

I remind you that Mr. de Grailly's amendment to this draft Recommendation was rejected.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*².

We now pass on to the draft Opinion on the Assembly's proposals regarding the agenda of the Council of Ministers, Document 285. I remind the Assembly that the amendment to this draft Opinion tabled by Mr. Sibille and Mr. Kopf was adopted.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Opinion taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Opinion and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Opinion?...

1. See page 42.

2. See page 43.

M. le Président (suite)

L'Assemblée doit d'abord statuer sur le projet de recommandation relatif à la relance de la coopération européenne à l'U.E.O., tel qu'il résulte du texte contenu dans le Document 298 modifié par l'amendement n° 4 révisé.

Je rappelle que les amendements n° 1, 2 et 3 ont été retirés.

La parole est à M. Brown, pour explication de vote.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je expliquer notre vote, ce qui, je crois, n'est pas sans importance, sinon je n'aurais pas contrarié vos intentions, M. le Président. J'apprécie personnellement l'amabilité avec laquelle vous avez accueilli mon intervention. Je me propose d'inviter tous mes collègues à voter le projet de recommandation, le projet d'avis et le projet de directive dont nous sommes maintenant saisis, mais pour éviter tout malentendu quel qu'il soit, je désire préciser deux points.

Dans la recommandation elle-même, on trouve les mots « de continuer à harmoniser » nos politiques. Nous sommes d'accord sur cette formule, en donnant à cette expression le sens suivant : poursuivre les discussions avec l'espoir d'aboutir à une attitude concertée, tournée vers l'extérieur, et résolument attachée à supprimer les barrières commerciales, sans toutefois qu'aucun pays cherche à imposer ses vues à un autre. En second lieu, j'invite mes collègues à voter le paragraphe II tel qu'il est modifié par l'amendement n° 4, étant bien entendu que cela n'implique aucun engagement préalable du Royaume-Uni à une communauté politique, mais que cela montre plutôt que nous respectons en cette matière les aspirations des pays membres de la C.E.E. Sous le bénéfice de ces explications, j'invite mes collègues à voter le projet de recommandation, le projet d'avis et le projet de directive.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

Je vous remercie, M. Brown, d'avoir facilité notre tâche et de nous avoir donné une leçon.

Nous arrivons au projet de recommandation sur les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale, contenu dans le Document 301.

Je rappelle que l'amendement de M. de Grailly à ce projet de recommandation a été rejeté.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*².

Nous passons au projet d'avis sur les propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres, contenu dans le Document 285. Je rappelle que l'amendement de MM. Sibille et Kopf à ce projet d'avis a été adopté.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet d'avis doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet d'avis, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet d'avis ?...

1. Voir page 42.

2. Voir page 43.

The President (continued)

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Opinion, as amended, adopted unanimously*¹.

That brings us to the vote on the draft Order in the report of the General Affairs Committee on the task of WEU and the present state of work, Document 294.

I will put the draft Order to the vote by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

*The draft Order is adopted*².

Lastly, the Assembly has to vote on the draft Recommendation in the report of the General Affairs Committee on the reform of the Permanent Council and Secretariat-General, Document 291.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*³.

6. Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic

The PRESIDENT (Translation). — It is a great pleasure to welcome Mr. Habib-Deloncle,

1. See page 44.

2. See page 45.

3. See page 46.

Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic. Mr. Habib-Deloncle is always a welcome visitor. We had the pleasure of seeing him here six months ago, when we discussed music, choral singing and politics, and the speech he made then encouraged us to hope for a revival of the political aspects of our organisation, hopes which were, in fact, fulfilled last July.

We shall listen to what Mr. Habib-Deloncle has to tell us with all the more attention because, although the work done by our Council may have stimulated our hopes in the first place, it is unfortunately still far from having fulfilled them all. While welcoming Mr. Habib-Deloncle's own firm belief in Europe, I would also express the hope that it may prove a means of encouraging our governments, all our governments, to make a fresh start along the road leading to fuller European unity.

I call Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic. *(Applause)*

Mr. HABIB-DELONCLE (*Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic*) (Translation). — Mr. President, I am always touched by the welcome I receive from you and from the Assembly of Western European Union at these six-monthly meetings, which give us the opportunity of considering together the great problems of European policy.

Looking at the list prepared by the Office of the Clerk of the Recommendations and reports forwarded to the Council by the Assembly since it was first instituted, one cannot but be struck, Ladies and Gentlemen, by the close watch you keep over current problems and by the contribution you make towards setting them out in all their complexity. It is this that leads governments, and particularly the French Government, to follow your work with such interest, and it also explains why I have once again accepted the invitation so kindly addressed to me by your President.

I have no need to tell you that things do not stand still. Some of the questions you have debated, some of the Recommendations you have adopted, have lost a certain amount of their immediacy. There is no need to wonder why; still less to feel any surprise or alarm. Some of your Recommendations have been acted upon, for instance that dealing with the attitude to be adopted towards the People's Republic of Germany, on which the Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic made certain

M. le Président (suite)

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet d'avis ainsi amendé adopté à l'unanimité*¹.

Nous devons maintenant nous prononcer sur le projet de directive contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales relatif à la mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux, Document 294.

Je mets aux voix le projet de directive par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

*Le projet de directive est adopté*².

L'Assemblée doit enfin statuer sur le projet de recommandation contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales relatif à la réforme du Conseil permanent et du Secrétaire général, Document 291.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*³.

6. Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française

M. le PRÉSIDENT. — Il m'est très agréable d'accueillir cet après-midi M. Habib Deloncle,

Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française. M. Habib-Deloncle est toujours le bienvenu dans notre débat politique. Nous avons eu le plaisir de l'accueillir il y a six mois ; nous avons parlé de musique, de chorales et de politique, et nous avons trouvé dans son discours des raisons d'espérer une relance politique de notre organisation qui a effectivement eu lieu en juillet dernier.

Nous allons écouter vos paroles, M. le Secrétaire d'Etat, avec d'autant plus d'attention que les travaux de notre Conseil, s'ils ont donné le départ à notre espérance, n'ont pas encore satisfait toutes nos aspirations, hélas ! Je salue votre conviction européenne et je forme le souhait qu'elle conduise nos gouvernements, tous nos gouvernements, à progresser de nouveau vers une unité plus profonde de l'Europe.

La parole est à M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française. (*Applaudissements*)

M. HABIB-DELONCLE (*Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française*). — M. le Président, je suis toujours très sensible à l'accueil que vous-même et l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale voulez bien me réserver lors de cette confrontation qui, de six mois en six mois, nous amène à nous pencher ensemble sur les grands problèmes de la politique européenne.

En lisant la liste, établie par le Greffe de votre assemblée, des recommandations et des rapports qui ont été transmis au Conseil depuis sa création, on ne peut qu'être frappé de voir combien, Mesdames, Messieurs, vous suivez de près l'évolution des problèmes d'actualité, combien vous vous efforcez de contribuer à les poser dans toute la complexité de leurs données. C'est pourquoi les gouvernements, et en particulier le gouvernement français, suivent avec intérêt vos travaux, et c'est ce qui m'a incité à répondre une fois de plus à l'invitation si aimable qui m'a été transmise par votre Président.

L'actualité, n'est-il pas vrai, évolue. Un certain nombre de sujets que vous avez débattus, un certain nombre de recommandations que vous avez votées, ont perdu de leur acuité. Pourquoi ? Pourquoi s'en étonner ? Pourquoi s'en alarmer ? Certaines de vos recommandations ont été retenues. Je citerai, par exemple, celle qui concernait l'attitude à adopter à l'égard de la République Démocratique Allemande, sur laquelle M. le Ministre des affaires étrangères de la République

1. Voir page 44.

2. Voir page 45.

3. Voir page 46.

Mr. Habib-Deloncle (continued)

comments here yesterday with which I can only agree. Other of your Recommendations have been overtaken by events, including those — and how many of them there have been — dealing with the British request to join the European Communities. When I say “overtaken by events”, I do not mean to imply that they are no longer of any value. I need only refer to the work done by your Rapporteur, Mr. Zimmer, who has very rightly said that Western European Union has the permanent duty of sorting out and reconsidering the questions which are of current interest. That is a sound suggestion. It is right that an assembly such as this should occupy itself with current problems and prepare Recommendations and Opinions on them, thus pinpointing the public opinion of the various parliaments it represents. In the same way, a dialogue is maintained between parliamentary assemblies and the governments which, in their turn, keep you frankly informed of all their various views and the positions they adopt.

The value of such a dialogue, in your case, is that the Assembly provides a forum in which the seven countries of Western Europe can meet — a forum that is all the more valuable because the crises that arise between them are apt to appear unusually acute.

Even if it means uttering truths that are not particularly pleasant to hear, or even to say, an explanation of what seems to us to be the framework within which WEU can act may not be out of place. First of all, WEU is conditioned by the circumstances of its creation, which followed very shortly on the rejection of the EDC. Even in its earliest days, Western European Union was never conceived as either an actual community, or as the high command of an actual alliance. There are other European bodies in existence, each with its own special character and duties, and, in the Atlantic world, WEU quite naturally fell into place among them.

When it came to setting up the European Economic Community, it was not our fault that, geographically, its scope was different from that of WEU. The fact remains that it was, and that it is six-power Europe which has become a living, even an attractive, reality and the driving force in the building of Europe. After the negotiations for Great Britain's entry into the European

Communities had broken down, WEU was the framework chosen by governments for re-establishing contact — contact, not confusion. For Europe, it is essential that the Communities continue with their own work as laid down in the Treaties. It is probable that they will be merged in the near future, and the process of fusion must be accompanied by progressive consolidation.

By stopping half way in our application of the Rome Treaty, by putting off still further agreement on a common agricultural policy, by allowing the relations that should exist between the Six to be governed by influences, not to say decisions from outside, while waiting for the Community to acquire its final form, we shall be acting against the interests of Europe. And as we are sure that what is against the interests of Europe is equally against the interests of the West as a whole, that would mean acting against the interests of the free world itself.

The task laid on the Communities is made up of reciprocal responsibilities and obligations, both economic and political, and together forming an indivisible whole. It is a task that any other country of free Europe can also assume, provided it is willing to take on the whole task, not just a part of it. If, as Lord Carrington told us, there can be no question “at present” of Great Britain's doing this, at least contact between us still exists, which means that the idea has not been dismissed completely.

Whether consolidated at economic level or endeavouring to become a political entity, Europe of the Six seems to me to merit the respect and consideration of the rest of the European countries. Far from hindering her efforts, they should offer her their understanding and moral support. The creation of a European political union is the normal sequel to the creation of an economic one, and political union consists in bringing about co-operation between countries, and their acceptance, in every field, of the same obligations and the same rules.

For the moment, as I said just now, the European Economic Community is devoting itself to trying to complete its organisation, especially as regards agriculture. The next step will no doubt be to enlarge its outlook and if any initiative is taken at that stage, the French Government, for its part, will certainly regard it with favour. Naturally, the resumption of such negotiations between the Six will not in any

M. Habib-Deloncle (suite)

fédérale disait hier, à cette tribune, des choses auxquelles je ne puis que souscrire. D'autres recommandations ont pu se voir dépassées par les événements, notamment celles — et elles furent nombreuses — qui étaient relatives à la demande britannique d'adhésion aux Communautés européennes. Quand je dis « dépassées », je ne veux pas dire par là qu'il s'agisse de recommandations sans intérêt et je m'en réfère au travail de l'un de vos rapporteurs, M. Zimmer. Comme il l'a excellemment dit, l'Union de l'Europe Occidentale se trouve en permanence devant une tâche de remise en ordre et de réexamen des questions d'actualité. Cela est sain. Il est sain qu'une assemblée telle que la vôtre se préoccupe des problèmes en cours. Il est sain qu'elle formule des recommandations et des avis. Ainsi, nous faisons le point de l'opinion publique des parlements que vous représentez ici dans leur diversité. Ainsi également, nous maintenons ouvert un dialogue entre ces assemblées parlementaires et les gouvernements qui, eux-mêmes, avec franchise, vous exposent dans leur diversité leurs différentes prises de position.

L'intérêt de ce dialogue, c'est que, entre les sept pays de l'Europe occidentale, votre assemblée est un lieu de contact d'autant plus utile que les crises peuvent sembler plus aiguës.

Peut-être n'est-il pas inutile, même si, ce faisant, on exprime des vérités qui ne sont pas toujours plaisantes à écouter, ni même à dire, de préciser le cadre dans lequel, à notre sens, l'Union de l'Europe Occidentale peut exercer ses activités. A cet égard, l'U.E.O. est tributaire des circonstances de sa naissance, qui suivit de près l'échec de la C.E.D. L'Union de l'Europe Occidentale, dès son origine, n'a été conçue ni comme une véritable communauté, ni comme l'état-major d'une véritable alliance. Il existe d'autres organismes de l'Europe et, dans le monde atlantique, chacun ayant sa vocation propre et son caractère spécifique, l'Union de l'Europe Occidentale a pris normalement sa place auprès d'eux, au milieu d'eux.

Lorsque s'est accompli le travail qui a conduit à la formation de la Communauté Economique Européenne, il n'a pas dépendu de nous que celle-ci ne revête les mêmes dimensions géographiques que l'U.E.O. Il n'en a pas été ainsi, et l'Europe des Six est devenue une réalité vivante, attrayante même, et comme l'élément moteur de la construction européenne. Après

l'échec des négociations entreprises entre les Six et la Grande-Bretagne sur l'adhésion de cette dernière aux Communautés européennes, l'U.E.O. a été le cadre qu'ont choisi les gouvernements pour rétablir entre eux le contact. Contact et non, bien entendu, confusion. Il est essentiel, pour l'Europe, que les Communautés poursuivent la tâche qui leur est propre et que les traités ont définie. Il est essentiel, pour l'Europe, que les Communautés qui seront sans doute demain fusionnées se consolident en s'accomplissant.

S'arrêter à mi-chemin dans l'application du Traité de Rome, retarder plus longtemps la réalisation d'une politique agricole commune, soumettre les rapports que doivent avoir entre eux les Six aux influences, voire aux arbitrages, de l'extérieur avant que la Communauté ait pris sa forme définitive, rien de cela ne peut être favorable à l'Europe. Et comme nous sommes convaincus que tout ce qui est mauvais pour l'Europe est mauvais pour l'Occident, rien de cela ne saurait être favorable au monde libre.

La tâche qui incombe aux Communautés est faite de responsabilités et d'obligations réciproques, économiques et politiques, formant un tout indivisible, et que tout autre pays de l'Europe libre peut, à son tour, assumer s'il veut les assumer dans leur ensemble. Si, pour l'instant, cette possibilité, pour la Grande-Bretagne, tout en restant ouverte, n'apparaît pas actuelle, suivant l'expression de M. le Secrétaire d'Etat au Foreign Office, du moins subsiste le contact qui signifie le contraire de la répudiation.

L'Europe des Six, qu'elle se consolide sur le plan économique ou qu'elle aspire à se construire sur le plan politique, mérite je crois, de la part des autres pays européens, respect et considération. Loin d'entraver son effort, qu'ils y aident par leur compréhension et leur soutien moral ! La construction de l'union politique européenne est une suite normale de la construction d'une union économique. Elle consiste toujours à faire coopérer les pays qui, dans tous les domaines, acceptent les mêmes obligations et sont prêts à obéir aux mêmes règles.

Pour le moment, comme je l'ai dit tout à l'heure, la Communauté Economique Européenne consacre ses efforts à achever son organisation, notamment sur le plan de l'agriculture. Le moment viendra sans doute ensuite d'élargir les perspectives. Si alors, des initiatives sont prises, le gouvernement français, pour sa part, ne pourra que les accueillir avec faveur. Bien entendu, la reprise de telles négociations entre

Mr. Habib-Deloncle (continued)

way imply that contact with the exterior, including Great Britain, has been broken off. Indeed, such contact is the whole object of WEU's ministerial meetings. The rôle assigned to WEU may not appear a very ambitious one but, to my mind, that very fact means that there is some hope that it will prove a practical one. Given the positions adopted by each of the parties, contact has been and will be possible only on condition that no attempt is made to eliminate every difficulty immediately. Such elimination can be the result only of long and patient work. We know we can count on everyone bringing as much goodwill to the task as we shall ourselves.

Ladies and Gentlemen, you are Members of Parliament. When addressing you, there is no need to indulge in long speeches or to be always stressing this or that special point. You, better than anyone, can appreciate that politics are made up of half-tones. Debate is of the essence of an assembly like yours, and debate is no less fruitful for being brief. Your Assembly provides an opportunity for creating mutual understanding, without which nothing of any value can be achieved. My modest contribution to your debate has been intended to increase that understanding, and throw some light on various of the views held by the French Government. The European will that animates us is proportionate to the impatience felt by the youth of our countries who are calling for a united Europe. We cannot doubt that it is to us that fate has entrusted the task of building that Europe. May we only, in whatever place we may chance to fill, remain worthy of such a destiny. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister, for a thoroughly European, and most encouraging speech. May I ask whether you are willing to answer questions?

Mr. HABIB-DELONCLE (Translation). — I do not think my speech gives rise to any questions, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — That is perhaps not everyone's view. (*Laughter*)

Does anyone wish to put a question?...

Mr. DEJARDIN (*Belgium*) (Translation). — Yes, if the Minister will allow me.

The PRESIDENT (Translation). — The Minister said his speech did not give rise to any questions.

Mr. DEJARDIN (*Belgium*) (Translation). — Questions are always allowed, Mr. President. I would like to take advantage of the Minister's presence to put, in question form, a protest I had intended to make in the Assembly on behalf of the Socialist Group.

The PRESIDENT (Translation). — Very well.

Mr. DEJARDIN (*Belgium*) (Translation). — I noticed that, in the course of his speech, the Minister said, if my memory serves me, that it was essential that the Communities work for the aims laid down in the Treaties.

Here is my question. On 7th November last, Mr. Messmer, the French Minister of the Armed Forces stated in the National Assembly :

"Since mid-1963, the manufacture of nuclear bombs has passed the experimental stage and entered upon that of serial production. We plan to develop that production during 1964. Working in close co-operation with the Commission of Euratom, we have taken the necessary security measures in respect of technical operations, manoeuvres and stock-piling."

That is a quotation from the Minister's speech.

The Brussels Treaty, or at least Protocol No. III annexed to it, states, however, in Article III : "When the development of atomic, etc., weapons... has passed the experimental stage" — these are the Treaty's exact terms — "and effective production of them has started, the level of stocks that the High Contracting Parties concerned will be allowed to hold on the mainland of Europe shall be decided by a majority vote of the Council of Western European Union."

So we are faced here with the exact kind of case provided for in the texts which bind us, which represent the engagements we have undertaken. I would like to know — provided, of course, that the Minister is willing to answer me — whether the French Government is ready to agree to the Treaty being applied.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Habib-Deloncle.

Mr. HABIB-DELONCLE (Translation). — The honourable member has been good enough to explain that he is merely using my presence here as an excuse for changing his protest into

M. Habib-Deloncle (*suite*)

les Six ne voudra en rien dire que le contact avec l'extérieur, et notamment avec la Grande-Bretagne, est rompu. C'est d'ailleurs à cela que serviront les réunions ministérielles de l'U.E.O. Le rôle qui lui aura été ainsi assigné peut apparaître peu ambitieux. C'est précisément, à mon sens, parce qu'il n'est pas ambitieux qu'il a des chances d'être réel. Compte tenu des positions de chacun, le contact n'a été et ne sera possible que dans la mesure où l'on ne cherchera pas à éliminer d'emblée toutes les difficultés. Cela ne peut être que le résultat d'un travail patient et continu. Nous sommes sûrs que chacun y mettra autant de bonne volonté que nous-mêmes.

Vous êtes, Mesdames, Messieurs, des parlementaires. Point n'est besoin devant vous de s'épancher en de longues interventions ou de souligner tel ou tel point de notre pensée. Vous êtes mieux placés que quiconque pour comprendre que la politique est faite de nuances. Le dialogue est l'essence même de votre assemblée. Un dialogue n'est pas moins fructueux parce qu'il est bref. Votre assemblée permet de créer un climat de compréhension mutuelle sans laquelle il n'est pas d'œuvre utile. La modeste contribution que j'ai voulu apporter à ce débat était de renforcer cette compréhension et d'éclairer tel ou tel des points de vue du gouvernement français. La volonté européenne qui nous anime est à la mesure de l'impatience des jeunes générations qui veulent voir construire l'Europe. Sans doute le destin nous a-t-il assigné à nous-mêmes cette mission. Puisseons-nous, les uns et les autres, à quelque endroit que le sort nous ait placés, en demeurer dignes. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Merci, M. le Ministre, de vos paroles européennes, tellement encourageantes. Etes-vous disposé à répondre à des questions ?

M. HABIB-DELONCLE. — Je ne crois pas que mon exposé en appelle, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Ce n'est peut-être pas l'avis de tout le monde. (*Sourires*)

Quelqu'un désire-t-il poser une question ?...

M. DEJARDIN (*Belgique*). — Si M. le Ministre me le permet.

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre nous dit que son exposé n'appelle pas de questions.

M. DEJARDIN (*Belgique*). — Les questions sont toujours permises, M. le Président. Je profite de la présence de M. le Ministre pour transformer précisément en question une protestation que je devais émettre devant cette assemblée au nom du groupe socialiste.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez la parole.

M. DEJARDIN (*Belgique*). — M. le Ministre, j'ai noté l'une des phrases de votre exposé. Vous avez dit, si ma mémoire me sert bien : « Il est essentiel que les Communautés fonctionnent pour les objectifs que les traités ont définis ».

Voici ma question. Le 7 novembre dernier, M. Messmer, Ministre des armées de France, déclarait devant l'Assemblée Nationale :

« La fabrication des bombes atomiques dépassant le stade expérimental est entrée dans celui de la fabrication en série depuis le milieu de l'année 1963. Cette fabrication sera développée conformément à nos plans pendant l'année 1964. En étroite liaison avec le Commissariat à l'Energie Atomique, nous avons mis au point des dispositifs assurant la sécurité technique, et de manœuvre et de stockage ».

Voilà un extrait du discours de M. le Ministre des armées de France.

Or, le Traité de Bruxelles, ou tout au moins le Protocole N° III qui en est l'annexe, porte en son article III : « Lorsque la fabrication des armes atomiques etc... aura dépassé le stade expérimental » — les termes sont exactement décalqués — « et sera entrée dans la phase de production effective, le niveau des stocks que les Hautes Parties Contractantes intéressées seront autorisées à détenir sur le continent européen sera fixé par le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à la majorité des voix ».

Nous sommes donc là devant un cas précis prévu par les textes qui nous lient, qui forment nos engagements. J'aimerais connaître — si toutefois M. le Ministre veut bien me répondre — si le gouvernement français est disposé à accepter l'application du traité.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Habib-Deloncle.

M. HABIB-DELONCLE. — L'honorable parlementaire a bien voulu dire que ma présence dans cet hémicycle n'était qu'une occasion pour lui de transformer sa protestation en question.

Mr. Habib-Deloncle (continued)

a question. With his permission, I think we can agree to leave it in the form of a protest.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Ridley.

Mr. RIDLEY (*United Kingdom*). — I would like to put a question to the Minister. In view of his statement that we should build a Europe which would be open to all, would he be prepared to go so far as to say whether in the forthcoming political discussions which may take place all interested European governments will receive an invitation to take part in those political discussions?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Habib-Deloncle.

Mr. HABIB-DELONCLE (Translation). — Mr. President, as I said just now, I think my speech itself provides a sufficient answer to the honourable member's question.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

Then it only remains for me to thank the Minister for his consideration. (*Murmurs from certain parts of the House*)

It would hardly be courteous for us to ask him to remain here and we certainly cannot insist on his doing so. If he would care to favour us by participating in the final stages of our work, we would be greatly honoured.

7. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly

(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 296)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the thirteenth report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on the action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly, Document 296.

I call Mr. de la Vallée Poussin, to present the Working Party's report.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, in the printed report you will find full details of the relations of our Working Party with the national parliaments. It would be wasting the Assembly's time to go into them again now.

In presenting this report, however, I would like to make two comments. The first is that circumstances have made it impossible for the national parliaments to deal with our latest Recommendations. Parliaments have hardly been in session at all since these Recommendations were adopted, and two or three of them have been in the throes of cabinet crises.

I would like to take this opportunity of reminding you particularly of an Order you yourselves once adopted urging members of this Assembly to take all possible action within their respective parliaments to implement Recommendations it had adopted.

My own belief is, Ladies and Gentlemen, that the more you insist in your own parliaments on the Orders we adopt being carried out by your respective governments, the more you strengthen the moral authority of your Assembly.

There is no need for me to go into greater detail. Any information you may require can be found in my report. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak?...

The Assembly takes note of the report of the Working Party which Mr. de la Vallée Poussin has just presented.

8. Terms of Reference of the Working Party

(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Order, Doc. 297)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the debate on the report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on the terms of reference of the Working Party and the vote on the draft Order, Document 297.

I call Mrs. Hubert, Chairman and Rapporteur of the Working Party, to present the report.

M. Habib-Deloncle (suite)

S'il le veut bien, nous nous mettrons aisément d'accord pour lui laisser la forme d'une protestation.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Ridley.

M. RIDLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désirerais poser une question à M. le Ministre. Etant donné sa déclaration que nous devrions construire une Europe ouverte à tous, serait-il disposé à aller jusqu'à préciser si, pour les discussions politiques qui peuvent intervenir, tous les gouvernements européens intéressés recevraient une invitation à participer à ces discussions politiques ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Habib-Deloncle.

M. HABIB-DELONCLE. — M. le Président, comme je l'ai dit tout à l'heure, je crois que le texte de mon allocution se suffit à lui-même pour répondre aux questions de l'honorable parlementaire.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

Il me reste à remercier M. le Secrétaire d'Etat de la déférence qu'il a bien voulu montrer. (*Mouvements divers*)

Ce serait vraiment manquer de courtoisie que de lui demander de rester ici et nous ne pouvons pas le retenir. Mais s'il nous faisait l'honneur de participer à la fin de nos travaux, nous en serions grandement honorés.

7. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 296)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du treizième rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur l'action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée, Document 296.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, pour présenter le rapport du Groupe de travail.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Mesdames, Messieurs, vous trouverez dans le rapport tel qu'il a été imprimé, tous les détails des relations de notre Groupe de travail avec les parlements nationaux. Ce serait faire perdre du temps à l'Assemblée que de les reprendre.

Je voudrais seulement, à l'occasion de ce rapport, présenter deux observations. La première, c'est que les circonstances n'ont guère permis aux parlements nationaux de s'occuper des dernières recommandations. Ils ont, en effet, siégé très peu depuis qu'elles ont été émises, et deux ou trois d'entre eux ont été occupés par des crises ministérielles.

Je veux surtout, à cette occasion, rappeler une directive de votre propre assemblée tendant à demander à ses propres membres d'exercer au sein de leurs parlements respectifs toute l'action susceptible d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée.

Je crois en effet, Mesdames, Messieurs, que plus vous demanderez à vos parlements que les directives proposées ici soient respectées par vos gouvernements respectifs, plus vous augmenterez l'autorité morale de votre assemblée.

Je crois inutile, Mesdames, Messieurs, de vous donner de plus amples détails ; vous trouverez dans mon rapport tous les renseignements que vous souhaitez connaître. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

Acte est donné au Groupe de travail du rapport que M. de la Vallée Poussin vient de présenter.

8. Mandat du Groupe de travail

(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de directive, Doc. 297)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur le mandat du Groupe de travail et le vote sur le projet de directive, Document 297.

La parole est à Mme Hubert, présidente et rapporteur du Groupe de travail, pour présenter le rapport.

Mrs. HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Working Party was set up in 1958 by virtue of Order 3, because the Assembly felt that, since it could make only Recommendations to the Council of Ministers, it was particularly important for the members of the Assembly to convince their national parliaments that they must press the Council of Ministers to implement the proposals we draft here. This was the reason for the establishment of our Working Party, which has its equivalent in the Council of Europe, where a group was formed a year earlier to ensure contact with national parliaments.

The Working Party has found the terms of reference laid down for it in Order 3 somewhat vague. They rest, in fact, solely upon a Resolution by the Council of Europe, and since that time improvements in our working methods have become necessary in order to strengthen our links with the national parliaments.

For this reason the Working Party is asking the Assembly to approve its proposals dealing with its terms of reference.

Paragraph 1 concerns the number of members. At present, the Working Party consists of fourteen members, two from each member country; we have no substitutes. It is however important for our work that, wherever possible, each country should be represented at meetings of the Working Party. Accordingly, we are asking the Assembly to agree that the Working Party shall in future consist of fourteen members and seven substitutes — that is to say, one substitute for each country.

Paragraph 2 refers to the work we already do. This is the selection of the texts we communicate to national parliaments and to our colleagues there, asking them to bring up these reports for discussion in those parliaments. We have before us today ten reports from two Committees alone, both of which are of political importance, leaving aside those on the budget and similar matters which affect only our own parliamentary Assembly. If we were to forward all ten of these reports, nothing at all would be done about them in the national parliaments. What we must do is to emphasise particular reports, writing repeated letters and continually pressing our points home. It has been found from experience that this is the only way to get national parliaments to deal with our Recom-

mendations. The Working Party is already empowered to make this selection by the Council of Europe Resolution I mentioned. It does not involve any appraisal of the various reports, but has regard only to the possibility or likelihood of these reports being discussed in the national parliaments.

Paragraph 3 concerns the six-monthly report.

Paragraph 4 once again stresses the question of relations and contacts with national parliaments. It means that the Working Party would also make contact with the Chairmen of the political groups both here and in the national parliaments so as to press for a discussion of WEU problems in those parliaments.

Paragraph 5 proposes that the Secretaries of the national delegations be invited to meetings of the Working Party, since it is they who play a particularly important part in co-operation with national parliaments.

The last paragraph is concerned with measures we have recently been trying out. Our opposite numbers in other national parliaments who are not members of this Assembly tend as a rule to know very little about what we do. Quite often, however, the Committees of this Assembly meet in other capitals. We would like the Assembly to authorise us, when a committee is meeting in another capital, to invite the parliamentary groups there — either the Inter-Parliamentary Union or the Council of the European Movement — to organise meetings at which the Committee Chairman or another member would address them. We did this when the Political Committee last met in Bonn, and I believe it was a great success.

Those are the proposals we are putting before you, and which we ask you to approve as our future terms of reference. We hope they will help us to improve still further our relations with the national parliaments. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak ?...

Mme HUBERT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, le Groupe de travail a été créé en l'année 1958 par la Directive n° 3 de l'Assemblée, cette dernière estimant que, du fait que nous ne pouvons adresser au Conseil des Ministres que des recommandations, il était particulièrement important d'essayer de convaincre nos parlements nationaux d'insister auprès du Conseil des Ministres pour obtenir la mise en œuvre des projets élaborés ici en commun. C'est pourquoi l'Assemblée a constitué ce Groupe de travail, analogue à celui qui avait été créé un an plus tôt au Conseil de l'Europe, pour assurer la liaison avec les parlements nationaux.

Or, le Groupe de travail a l'impression que la base sur laquelle il fonctionne, et qui a été jetée par la Directive n° 3, est un peu vague. En effet, elle ne se fonde que sur une résolution du Conseil de l'Europe et, entre-temps, il est devenu nécessaire d'apporter certaines améliorations à nos méthodes de travail, afin d'affermir nos rapports avec les parlements nationaux.

C'est pourquoi le Groupe de travail demande à l'Assemblée d'adopter ces propositions relatives aux principes selon lesquels il doit exercer son activité.

Le paragraphe 1 concerne le nombre des membres. Le Groupe se compose, pour l'instant, de 14 membres, 2 pour chaque Etat participant. Nous n'avons pas de suppléants. Et, pourtant, il est important pour la marche de nos travaux que, si possible, chacun des pays soit toujours représenté aux réunions du Groupe de travail. Nous demandons donc à l'Assemblée de décider que le Groupe se composera, à l'avenir, de 14 membres et de 7 suppléants, un par pays.

Le paragraphe 2 concerne l'activité que nous exerçons déjà. Il s'agit du choix des textes que nous adressons aux parlements nationaux et aux collègues que nous y avons, en les priant de faire en sorte que ces rapports soient discutés dans les parlements nationaux. Aujourd'hui, nous avons devant nous, en provenance uniquement des deux commissions importantes du point de vue politique, dix rapports ; et je ne compte pas ceux qui ne concernent que notre assemblée, c'est-à-dire ceux qui traitent du budget et d'autres questions analogues. Si nous envoyions ces dix rapports aux parlements nationaux, ils ne les regarderaient même pas. Nous sommes donc obligés d'attirer leur attention sur certains rapports déterminés, de leur écrire lettre sur lettre et de revenir sans cesse à la charge. Nous avons

compris que c'était là le seul moyen d'obtenir d'eux qu'ils examinent nos recommandations. Le Groupe de travail est d'ores et déjà habilité, se fondant sur la résolution du Conseil de l'Europe dont j'ai parlé, à faire ce choix, qui ne signifie nullement une appréciation sur le contenu des rapports, mais qui n'est déterminé que par la possibilité et la probabilité de voir les parlements nationaux examiner les textes.

Le paragraphe 3 concerne le rapport que le Groupe devra établir deux fois par an.

Le paragraphe 4 souligne, une fois encore, la question de nos relations et de nos contacts avec les parlements nationaux. Cela veut dire que le Groupe de travail devra prendre contact également avec les présidents des divers groupes politiques, aussi bien ici que dans les parlements nationaux, afin d'insister pour que les problèmes étudiés par l'Union de l'Europe Occidentale y soient discutés.

Au paragraphe 5, il est proposé que les secrétaires des délégations nationales soient convoqués eux aussi aux réunions du Groupe de travail. Car, en définitive, ce sont eux qui, dans cette recherche d'une coopération avec les parlements nationaux, jouent un rôle extrêmement important.

Le dernier paragraphe concerne les méthodes que nous avons essayées ces derniers temps. Nos collègues des parlements nationaux qui ne font pas partie de l'Assemblée de l'U.E.O. ne savent en général pas grand'chose de nos activités. Toutefois, des commissions de l'U.E.O. se réunissent souvent dans d'autres capitales, et nous voudrions que l'Assemblée nous charge, en pareil cas, de décider les groupes parlementaires locaux, qu'il s'agisse de l'Union interparlementaire ou du Conseil du Mouvement Européen, à organiser des réunions au cours desquelles le président ou l'un des membres de la commission en question pourrait faire une conférence. La dernière fois que nous l'avons essayé, c'était à Bonn, lors de la réunion de la Commission politique et le résultat, que je sache, a été satisfaisant.

Telles sont les propositions que nous avons l'honneur de vous soumettre et que nous vous demandons d'approuver, en tant que base de nos travaux à venir, dans l'espoir de parvenir, par ce moyen, à rendre plus étroites nos relations avec les parlements nationaux. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

The President (continued)

Then I shall ask the Assembly to vote on the draft Order in Document 297 by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The draft Order is adopted unanimously¹.

9. Close of the Session

The PRESIDENT (Translation). — We have now completed the agenda for the Second Part of the Ninth Session.

Does anyone else wish to speak ?...

In that case, perhaps I may be allowed to say a few words myself.

Ladies and Gentlemen, in bringing to a close the work of this Session of our Assembly, I think it is my duty to draw certain conclusions which may perhaps already have occurred to you.

The Assembly has dealt with many important questions reflecting the problems and preoccupations not only of our governments but also of our peoples. Amongst the matters discussed, stress ought certainly to be laid on those relating to the measures to be taken by Western European Union to prepare the next stage of European unification, as much in the economic, as in the political sphere. The work to be accomplished has been laid down in all its details. It now depends entirely on the goodwill shown by our governments and parliaments in carrying it out.

Today, every economic problem above a certain degree of importance leads us straight into the midst of political responsibilities. Such problems can be solved only within the framework of a general policy and against the background of our ponderings about the political structure we wish to give this continent. This means that the experts alone can no longer be the guides and instructors of governments. That rôle has now fallen to the political assemblies. I do not think I am wrong in saying that, in the opinion of its members, this Assembly is above all a politi-

cal assembly, not a specialised assembly or an assembly of experts.

The Assembly has also debated the question of the multilateral nuclear force. As we have seen, opinions were very diverse. It must also be observed that the proposals made on this subject are still at the formative stage.

It seems to me, Ladies and Gentlemen, that with regard to yesterday's votes the press, which gave them more publicity than usual, did not interpret them quite accurately. There have been headlines saying : "Assembly against a multilateral force", but the Assembly has not voted either for or against a multilateral force. It voted for the creation of bodies that will enable a common NATO nuclear strategy to be planned, the decision to implement such a strategy to be the responsibility of political bodies and not left entirely in the hands of the military. Yesterday's vote in the Assembly left open the question of whether or not a nuclear force should in fact be created at all. It was left to intergovernmental negotiations to find a solution to the problem of whether and how a multilateral force could be created.

The Assembly of Western European Union is thus continuing to face its responsibilities with courage and common sense.

If we were to judge the Session which has just ended by the importance of the subjects debated, by the heat with which arguments were advanced and refuted — with a bow to my friend, Mr. Moutet — and by the press coverage we have had, we might conclude that our work had been crowned with complete success. But we do not want to rest on our laurels, nor rely solely on a team spirit which would not carry us very far. We are, on the contrary, very conscious of our future tasks and of what Europe and the peoples of Europe, whom we represent, expect from us.

We are far more concerned with future goals than with present achievements and past issues. We look towards the future and the future stages of European unification, stages which, in the nature of history, are the outcome not only

1. See page 47.

M. le Président (suite)

Je vais mettre aux voix, par assis et levé, le projet de directive contenu dans le Document 297.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le projet de directive est adopté à l'unanimité¹.

9. Clôture de la session

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour de la deuxième partie de la Neuvième session est épuisé.

Personne ne demande plus la parole ?...

Dans ces conditions, permettez-moi de dire moi-même quelques mots.

Mesdames, Messieurs, en terminant les travaux de cette session de notre assemblée, j'ai le devoir de tirer certaines conclusions qui sont probablement déjà présentes dans vos esprits.

L'Assemblée s'est occupée de nombreuses et importantes questions qui reflètent des problèmes et des préoccupations de nos gouvernements aussi bien que de nos peuples. Parmi ces questions, il faut sans doute signaler celles qui sont relatives à l'effort que l'Union de l'Europe Occidentale doit accomplir pour préparer la prochaine étape de l'unification européenne, tant sur le plan économique que sur le plan politique. L'effort a été organisé et précisé dans ses détails. Il reste maintenant entièrement à la bonne volonté de nos gouvernements et de nos parlements d'y donner suite.

Aujourd'hui, tous les problèmes économiques d'une certaine envergure nous placent au centre même de nos responsabilités politiques. Elles ne peuvent trouver une solution que dans le cadre de la politique générale, que dans le cadre de réflexions au sujet de la structure politique que nous voulons donner à ce continent. Ceci signifie que les experts, seuls, ne peuvent plus guider et éclairer la conscience des gouvernements. C'est à des assemblées politiques que revient la tâche d'accomplir ces devoirs. Je crois ne pas me tromper, pour exprimer l'opinion de cette assemblée, en disant qu'elle se considère en pre-

mier lieu comme une assemblée politique et non pas comme une assemblée spécialisée ni une assemblée d'experts.

Notre assemblée a également discuté la question de la force nucléaire multilatérale. Comme on l'a vu, les opinions n'étaient pas concordantes. Il faut d'ailleurs constater que les propositions qui ont été faites à ce sujet se trouvent encore être au stade qui est celui de l'élaboration.

Et en ce qui concerne les votes d'hier, Mesdames, Messieurs, il me semble que la presse, qui en a fait une publicité à laquelle nous ne sommes pas habitués, n'en a pas donné une interprétation tout à fait correcte. Nous avons lu en manchette : « L'Assemblée s'est prononcée contre une force multilatérale ». Or, cette assemblée n'a pas voté contre la force atomique multilatérale ; elle n'a pas non plus voté pour une force multilatérale. Elle a voté pour la création d'organismes permettant d'établir une stratégie nucléaire O.T.A.N. commune, une stratégie dont la mise en œuvre serait soumise aux décisions d'organes politiques, mais non laissée exclusivement aux institutions militaires. Notre assemblée a laissé hier ouverte la question de savoir si une force nucléaire atomique doit être créée ou non ; elle a laissé aux négociations entre gouvernements le soin de rechercher la solution du problème de savoir si, éventuellement, et de quelle façon, une force multilatérale pourrait être créée.

C'est ainsi que l'Assemblée de l'U.E.O. continue de faire front à ses responsabilités avec courage et bon sens.

Si nous devons juger la session qui vient de se terminer par l'importance des questions débattues, par la chaleur de la confrontation des idées, mon cher ami Marius Moutet, et l'attention que la presse a portée aux débats, nous devrions conclure que nos travaux ont été couronnés par un succès bien complet. Mais nous ne voulons pas nous arrêter sur des considérations flatteuses pour nous-mêmes, ni sur un esprit de corps de notre institution qui ne nous mèneraient pas très loin. Nous sommes, au contraire, fermement conscients de notre tâche future et des résultats que l'Europe, que les peuples d'Europe que nous représentons, attendent de nous.

Bien plus soucieux des objectifs futurs que des réalisations et des contestations passées, nous regardons vers l'avenir et les étapes futures de l'unification européenne, étapes que l'histoire prépare non seulement par des progrès positifs,

1. Voir page 47.

The President (continued)

of practical developments but also of crises lived through. In the dialectic of history, crises also may bear fruit.

It is a question, above all, of knowing how many we will be and what we will be. Our ultimate purpose must remain the welding of our peoples into one European people, one European nation, with its own political authority and political will. That is what is expected of Europe in more than one region of the world.

Doubtless it will not be achieved immediately. Mr. de la Palisse knew well that Rome was not built in a day. As you yourselves know, small importance has been attached recently to the powers of this Assembly. There were some even of its own members who thought it superfluous. The legal experts may be struck by the absence of any binding quality in our decisions, but the general public has no such worries.

By now, international parliamentary assemblies have proved their worth. They may still occasionally, though increasingly rarely, be treated with scorn by the executive, but they know only too well that this is no novelty in history.

In the past, by their courage and their political and moral prestige, democratic assemblies acquired, sometimes snatched, from the sovereign

the power with which they were endowed. This seems to me a fact worth recalling.

It is in this spirit that the Assembly of WEU continues its task of promoting the establishment of what will serve as the core of a united Europe that will be directed against no one and serve the interests of all.

That Europe, the cradle of our mother countries, which must become the mother country of us all, is now at hand. She is not, like Narcissus, lost in contemplation of her own reflection. She is a mother country holding out her hands to the entire world and ready to give the world what only Europe can give. I think we have some right to feel proud of such a Europe — a storehouse of innumerable treasures from countries both past and present, their treasures multiplied like the bread and fishes by our new-found and immense solidarity. (*Applause*)

I now declare closed the Ninth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 4.45 p.m.)

M. le Président (suite)

mais aussi à travers des crises. Dans la dialectique de l'histoire, les crises, elles aussi, portent des germes féconds.

Il s'agirait avant tout de savoir combien nous serons et ce que nous serons. Notre objectif final doit rester un peuple européen, une nation européenne, un pouvoir, une volonté politiques. De plus d'un point du monde, c'est bien cela que l'on attend de l'Europe.

Certes, ceci n'est pas pour demain. M. de la Palisse, déjà, savait que Rome n'a pas été édifée en un jour. Depuis assez peu de temps, vous le sentez vous-mêmes, on ne fait plus grand cas des pouvoirs de cette assemblée ; il y a même des membres de cette assemblée qui l'ont crue superflue. Les experts juridiques peuvent être frappés par l'absence d'efficacité obligatoire de nos décisions. Le grand public n'a pas de semblables soucis.

Les assemblées parlementaires internationales sont aujourd'hui une réalité déjà bien rodée. Si elles peuvent encore connaître parfois, de plus en plus rarement, des humiliations de la part des pouvoirs exécutifs, elles savent bien que cela ne représente guère une nouveauté dans l'histoire.

Les assemblées démocratiques du passé ont conquis, parfois arraché, leurs pouvoirs des souverains qui les avaient octroyés. Elles l'ont fait

par leur courage et leur prestige politique et moral. Il me semble utile de rappeler ce fait historique.

C'est bien dans cet esprit que l'Assemblée de l'U.E.O. poursuit sa tâche de promouvoir la formation du noyau fondamental d'une Europe unie, contre aucun, mais dans l'intérêt de tous.

La patrie européenne, cette patrie qui est la patrie de toutes nos patries, est devant nous. Elle n'est pas une patrie narcissiste repliée dans sa propre contemplation ; c'est une patrie ouverte sur le monde auquel elle veut donner ce dont seulement l'Europe est capable. Je crois que nous avons droit à cet orgueil : une patrie riche de maints trésors, des patries du passé et des patries d'aujourd'hui, les trésors multipliés comme le pain et les poissons par notre nouvelle et grande solidarité. (*Applaudissements*)

Je déclare close la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(*La séance est levée à 16 h. 45*)

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

I — First Part of the Ninth Ordinary Session
 II — Second Part of the Ninth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Accounts of the Assembly for the financial year 1962		Agenda of the Council of Ministers (see: Proposals of the Assembly relative to the —)	
Presentation of the Motion to approve the final accounts	II - 222	Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly	
Vote on the Motion	II - 226	Presentation of the Report	II - 156-157
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly		Vote on the draft Resolution	II - 157
Presentation of the Report	I - 201-202 II - 232	Amendment of Rule 39 (7) of the Rules of Procedure of the Assembly	
Votes on the draft texts		Reference to Committee...	I - 121
— Postponement of the Votes	I - 203	Presentation of the Report	II - 157
Address by:		Vote on the Committee's proposals	II - 157
— the Provisional President	I - 47-50	Amendment of Rule 42 of the Rules of Procedure	
— the President	I - 51-52, 203-204 II - 50-52, 234-235	Reference to Committee...	II - 78
— Mr. Edoardo Martino	I - 53-57	Application of the Brussels Treaty:	
— Questions and replies	I - 63-64	Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	
— Mr. Heath	I - 74-79	Presentation of the Report	I - 57-60
— Mr. Fayat	I - 98-102	Vote on the draft Recommendation	I - 64
— Mr. Habib-Deloncle	I - 108-112 II - 229-231	Attendance Lists	I - 16, 22, 25, 28, 39, 44 II - 13, 16, 18, 21, 26, 35, 39
— Questions put to	II - 231-232		
— Mr. von Hassel	I - 153-157		
— Questions and replies	I - 157-163		
— General Lemnitzer	I - 192-196		
— Mr. de Block	II - 53-57		
— Questions and replies	II - 58-60		
— Lord Carrington	II - 83-89		
— Mr. Kissinger	II - 92-97		
— Questions and replies	II - 97-103		
— Mr. Bowie	II - 120-128		
— Questions and replies	II - 128-132		
— Mr. Schroeder	II - 177-183		
— Questions and replies	II - 183-184		
— Mr. Kirk	II - 184-186		
— Mr. Rey	II - 196-204		
— Questions and replies	II - 204-206		
		B	
		Budget of the Assembly for 1964 and revised budget for 1963	
		Presentation of the —	II - 222
		Debate on the —	II - 222-226
		Vote on the draft —	II - 226
		Vote on the draft Resolution	II - 226
		Budget of the Ministerial Organs of WEU for 1963	
		Vote on the draft Opinion	II - 226

	Page		Page
C			
Charter (see : Amendment of Article IV of the —)		Amendment by Mr. Ehm — Withdrawal of the Amendment	I - 144
Committees, Assembly		Vote on the draft Recommendation	I - 144
Appointment of —	I - 13, 65	Vote on the draft Resolution	I - 145
Changes in the composition of —	II - 78, 79	G	
Council (see : Reform of the Permanent — and Secretariat-General)		Ground forces on the central front (see : State of European security, Doc. 292)	
Creation of a European defence institute		H	
Reference to Committee...	I - 178	Harmonisation of the tasks of the WEU Assembly and of the European Parliament	
Credentials		Removal from the Register of the Assembly	I - 121
Examination of —	I - 50 II - 52-53	M	
D		Message by Mr. de Block (see : Address by —)	
Disarmament and the nuclear force (see : State of European security, Docs. 266 and 293)		Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance	
E		Presentation of the Report.	II - 189-190
Economic activities (see : Political and — of the Council of WEU)		General Debate	II - 208-217
European co-operation in WEU (see : Revival of —)		Amendment by Mr. de Grailly	II - 194-195, 220-221
F		— Rejection of the Amendment	II - 221
Franco-German Treaty (see : Political and defence aspects of the —)		Vote on the draft Recommendation	II - 228
Future relations between member States of WEU		Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance	
Presentation of the Report.	I - 66-70	Presentation of the Report.	II - 61-67
Debate on the Report	I - 70-74, 79-87	Address by :	
Address by Mr. Heath	I - 74-79	— Lord Carrington	II - 83-89
Debate on the Amendments	I - 89-90, 142-144	— Mr. Kissinger	II - 92-97
Amendment by Mr. Macmillan	I - 142-143	— Questions and replies	II - 97-103
— Adoption of the Amendment	I - 143	— Mr. Bowie	II - 120-128
Amendment by Mr. Kirk..	I - 143-144	— Questions and replies	II - 128-132
		Debate on the Report	II - 89-92, 105-119, 133-156
		Vote on the draft Recommendation	II - 173-174

	Page		Page
N			
NATO nuclear force (see: State of European security, Doc. 290)		Political and economic activities of the Council of WEU	
NATO nuclear force after the Nassau Agreement (see: State of European security, Doc. 268)		Presentation of the Report.	I - 60-62
Navies in the nuclear age (see: State of European security, Docs. 269 and 295)		Vote on the draft Recommendation	I - 65
O			
Order of Business		Possibility of a common European foreign policy (see: Political and defence aspects of the Franco-German Treaty)	
Adoption of the —	I - 52-53 II - 53	President	
Alteration to the —	I - 66, 89 II - 133	Election of the —	I - 50-51
Orders of the Day of the Sittings	I - 11, 21, 23, 26, 37, 42 II - 11, 14, 17, 19, 23, 34, 36	Speech by the —	I - 51-52, 203-204 II - 50-52, 234-235
P			
Parliaments (see: Action taken in national —)		Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272)		Presentation of the Report.	II - 190-193
Possibility of a common European foreign policy (Doc. 273)		General Debate	II - 208-217
Presentation of the Reports		Amendment by Mr. Sibille.	II - 221
— Doc. 273	I - 91-94	— Adoption of the Amendment	II - 221
— Doc. 272	I - 94-98	Vote on the draft Opinion..	II - 228-229
Address by Mr. Fayat	I - 98-102	R	
Debate on the Reports	I - 102-107, 112-121, 123-137	Reference to Committee	
Address by Mr. Habib-Deloncle	I - 108-112	(see: Amendment of Rule 39(7) of the Rules of Procedure)	
Amendment by Mr. de Grailly (Doc. 273)	I - 126-129	(see: Amendment of Rule 42 of the Rules of Procedure)	
Motion for an Order by Mr. Kopf	I - 138-141	(see: Creation of a European defence institute)	
— Adoption of the Motion	I - 141	Reform of the Permanent Council and Secretariat-General	
Vote on the draft Order (Doc. 272)	I - 141	Presentation of the Report.	II - 206-208
		General Debate	II - 208-217
		Vote on the draft Recommendation	II - 229
		Report of the Council, Eighth Annual	
		(see also: Application of the Brussels Treaty)	
		(see also: Political and economic activities of the Council of WEU)	
		Presentation by the Chairman of the Council	I - 53-57
		General Debate	I - 63-64

	Page
Revival of European co-operation in WEU	
Presentation of the Report.	II - 187-189
General Debate	II - 208-217
Amendments by Mr. de Grailly and by Mr. Ridley	II - 194-195, 220
— Withdrawal of the Amendments	II - 220
Amendment by Mr. Badini Confalonieri	II - 220
Vote on the draft Recommendation	II - 228
Rules of Procedure of the Assembly	
(see: Amendment of Rule 39(7) of the —)	
(see: Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the —)	

S

Secretariat-General	
(see: Reform of the Permanent Council and —)	
Secret Session	
— General Lemnitzer	I - 196
Session	
Opening of the —	I - 46
Adjournment of the — ...	I - 204
Resumption of the —	II - 49
Close of the —	II - 234-235
Speech	
(see: Address)	
State of European security	
Presentation of the Reports	
— Doc. 268	I - 146-153
— Doc. 266	I - 163-168
— Doc. 269	I - 179-180
— Doc. 293 (former Doc. 266)	II - 68-70
— Doc. 295 (former Doc. 269)	II - 70-71
— Doc. 290 (cf. Doc. 268)	II - 71-77
— Doc. 292	II - 80-82
Address by:	
— Mr. von Hassel	I - 153-157
— Questions and replies	I - 157-163
— General Lemnitzer	I - 192-196
— Lord Carrington	II - 83-89

	Page
— Mr. Kissinger	II - 92-97
— Questions and replies	II - 97-103
— Mr. Bowie	II - 120-128
— Questions and replies	II - 128-132
Debate on the Reports ...	I - 168-177, 180-191, 196-200
	II - 89-92, 105-119, 133-156
Amendment by Mr. Duterne (Doc. 293)	II - 160
— Rejection of the Amendment	II - 160
Amendments by Mr. Brown (Doc. 290)	II - 160-172
— Adoption of the Amendments	II - 172
Votes on the draft Recommendations	II - 173-176
— Postponement of the Votes	I - 200, 202-203
— Doc. 293	II - 174
— Doc. 290	II - 174-176
— Doc. 292	II - 176
— Doc. 295	II - 176

T

Task of WEU and the present state of work	
Presentation of the Report.	II - 193-194
General Debate	II - 208-217, 221
Vote on the draft Order ..	II - 229
Terms of reference of the Working Party	
Presentation of the Report.	II - 233
Vote on the draft Order ..	II - 234
Texts adopted	
Recommendations:	
— 92 — Future relations between member States of Western European Union	I - 41
— 93 — Application of the Brussels Treaty	I - 19
— 94 — Political and economic activities of the Council of Western European Union	I - 20
— 95 — Future relations between member States of Western European Union	I - 35

INDEX

	Page		Page
- 96 - Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ..	II - 29	Opinions :	
- 97 - State of European security - Disarmament and the nuclear force	II - 30	- 9 - Budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1963	II - 41
- 98 - State of European security - The NATO nuclear force	II - 31	- 10 - Agenda of the Council of Ministers ...	II - 44
- 99 - State of European security - Ground forces on the central front ...	II - 32	Orders :	
- 100 - State of European security - Navies in the nuclear age	II - 33	- 24 - Possibility of a common European foreign policy	I - 33
- 101 - Revival of European co-operation in WEU	II - 42	- 25 - Political and defence aspects of the Franco-German Treaty.	I - 34
- 102 - Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance	II - 43	- 26 - Task of WEU and the present state of work	II - 45
- 103 - Reform of the Permanent Council and Secretariat-General	II - 46	- 27 - Terms of reference of the Working Party..	II - 47
Resolutions :		Tributes	
- 21 - Future relations between member States of Western European Union	I - 40	- to Mr. Jean Sourbet ...	I - 46
- 22 - Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure	II - 22	- to Mr. Wolfgang Döring.	I - 47
- 23 - Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964	II - 40	- to Mr. Jacob Altmaier..	I - 47
		- to Pope John XXIII ...	I - 47
		- to President Kennedy ..	II - 49-50
		- to Mr. René Drèze	II - 50
		- to Mr. Heinrich Höfler ..	II - 50
		V	
		Vice-Presidents	
		Election of five -	I - 52
		Election of a -	I - 178-179

INDEX OF SPEAKERS

I — First Part of the Ninth Ordinary Session
 II — Second Part of the Ninth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Mr. Achenbach (<i>Federal Republic of Germany</i>):		Mr. de Block (<i>Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	I - 130-132	Message by —	II - 53-57
		— Replies to questions	II - 58-60
B			
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):		Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):	
Election of the President ..	I - 51	Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	I - 64
Possibility of a common European foreign policy...	I - 91-94	State of European security	
— Motion for an Order ...	I - 132, 141	— Question put to Mr. von Hassel	I - 162
Question put to the Acting Chairman of the Council ..	II - 58	— Ground forces on the central front	II - 80-82
Revival of European co-operation in WEU		Mr. Bowie (<i>Director of the Centre for International Affairs at Harvard University</i>):	
— Withdrawal of Amendments 1, 2 and 3	II - 220	Address by —	II - 120-128
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers		— Replies to questions ...	II - 128-132
— Amendment by Mr. Sibille	II - 221	Mr. Brown (<i>United Kingdom</i>):	
Mr. Basile (<i>Italy</i>):		State of European security	
State of European security		— NATO nuclear force	
— Question put to Mr. Kissinger	II - 103	— Amendments by Mr. Brown	II - 161-165, 166, 167
Mr. Bauer (<i>Federal Republic of Germany</i>):		On a point of order	II - 226-227
Amendment of Rule 39(7) of the Rules of Procedure of the Assembly	II - 157	Revival of European co-operation in WEU	
Mr. Baumel (<i>France</i>):		— Explanation of vote ...	II - 228
State of European security. I - 168-173, 174, 175-176, 177		C	
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 139-145, 148	Mr. Cadorna (<i>Italy</i>):	
Mr. Blachstein (<i>Federal Republic of Germany</i>):		Eighth Annual Report of the Council	
State of European security I - 182-184		— Question put to the Chairman of the Council	I - 63
— Question put to Mr. von Hassel	I - 161	Question put to the Acting Chairman of the Council... ..	II - 60
		State of European security	I - 184-186
		Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 111

Page	Page
Lord Carrington (<i>Minister without Portfolio of the Government of the United Kingdom</i>):	
Address by —	II - 83-89
Mr. Clark (<i>United Kingdom</i>):	
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 117-119
Lord Crathorne (<i>United Kingdom</i>):	
Election of five Vice-Presidents	I - 52
State of European security	
— NATO nuclear force	
— Amendments by Mr. Brown	II - 171
D	
Mr. Dejardin (<i>Belgium</i>):	
Question put to Mr. Habib-Deloncle	II - 231
Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>):	
Eighth Annual Report of the Council	
— Question put to the Chairman of the Council	I - 63
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	I - 103-105
State of European security	I - 176
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly	I - 201-202 II - 232
Mr. Duterne (<i>France</i>):	
Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	I - 64
State of European security	
— Disarmament and the nuclear force	
— Amendment by Mr. Duterne	II - 160
Mr. Duynstee (<i>Netherlands</i>):	
State of European security	
— The NATO nuclear force after the Nassau Agreement	I - 146-153
— NATO nuclear force ...	II - 71-77, 153-156
— Amendments by Mr. Brown	II - 168-170
— Explanation of vote	II - 175
— Questions put to Mr. Kissinger	II - 100-101
— Question put to Mr. Bowie	II - 131
E	
Mr. Ehm (<i>France</i>):	
Future relations between member States of WEU	
— Amendment by Mr. Ehm	I - 144
Mr. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	I - 112-115
State of European security	I - 173, 174, 186-191
— On a point of order	I - 200
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 89-92
— NATO nuclear force	
— Amendments by Mr. Brown	II - 167, 170-171
— Questions put to Mr. Bowie	II - 130-131
Sir Eric Errington (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security	I - 199-200
— Question put to Mr. von Hassel	I - 157-158
— On a point of order	I - 202
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 134-135
— Question put to Mr. Bowie	II - 128
F	
Mr. Fayat (<i>Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium</i>):	
Address by —	I - 98-102
G	
Mr. de Grailly (<i>France</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German	

	Page
Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	
— Amendment by Mr. de Grailly	I - 126-129, 130
Reform of the Permanent Council and Secretariat-General	II - 206-208

Lord Grantchester (<i>United Kingdom</i>) :	
Future relations between member States of WEU ..	I - 83-85
Mr. Gresham Cooke (<i>United Kingdom</i>) :	
State of European security	I - 180-182
— Question put to Mr. von Hassel	I - 159
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ; State of European security	II - 114-115

H

Mr. Habib-Deloncle (<i>Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic</i>) :	
Address by —	I - 108-112
	II - 229-231
— Questions	II - 231-232

Mr. von Hassel (<i>Defence Minister of the Federal Republic of Germany</i>) :	
Address by —	I - 153-157
— Replies to questions ...	I - 157-163

Mr. Heath (<i>Lord Privy Seal of the United Kingdom</i>) :	
Address by —	I - 74-79

Mr. Housiaux (<i>Belgium</i>) :	
Application of the Brussels Treaty : Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	I - 57-60

Mrs. Hubert (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
Terms of reference of the Working Party	II - 233

I

Mr. Irving (<i>United Kingdom</i>) :	
State of European security	
— NATO nuclear force	
— Amendments by Mr. Brown	II - 167

Page

J

Mr. Jaeger (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
State of European security	I - 198-199
— Question put to Mr. Kissinger	II - 100

Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>) :	
Future relations between member States of WEU ..	I - 70-72
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	I - 102-103
State of European security	
— NATO nuclear force ...	II - 137-139
— Question put to Mr. Kissinger	II - 102

Mr. Johnson (<i>United Kingdom</i>) :	
Revised budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963 ; Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964	II - 222-224

K

Lord Kennet (<i>United Kingdom</i>) :	
State of European security	
— Question put to Mr. von Hassel	I - 159
— Disarmament and the nuclear force	I - 163-168
	II - 68-70
— Amendment by Mr. Duterne	II - 160
— Navies in the nuclear age	I - 179-180
	II - 70-71
— On a point of order ...	I - 200, 202-203
— NATO nuclear force	
— Amendments by Mr. Brown	II - 165-166, 167-168
— Questions put to Mr. Bowie	II - 129, 130
Question put to Mr. Schroeder	II - 183

Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>) :	
Future relations between member States of WEU ...	I - 85-87
— Amendment by Mr. Macmillan	I - 90

	Page
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	I - 134-137
— Amendment by Mr. de Grailly	I - 91
— Motion for an Order ..	I - 141
<i>(United Kingdom Under-Secretary of State for War)</i> :	
Address by —	II - 184-186
Mr. Kissinger (<i>Professor of Political Science at Harvard University</i>) :	
Address by —	II - 92-97
— Replies to questions ...	II - 97-103
Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
State of European security	I - 146
— Questions put to Mr. von Hassel	I - 158-159
— On a point of order ...	I - 200, 202, 203
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ; State of European security	II - 61-67, 151-153
— NATO nuclear force ...	II - 115-117
— Amendments by Mr. Brown	II - 165, 166, 167, 168
— Explanation of vote.	II - 175
— Question put to Mr. Kissinger	II - 97-98
Question put to Mr. Schroeder	II - 183
Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>) :	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	I - 115-118

L

Mr. le Hodey (<i>Belgium</i>) :	
Possibility of a common European foreign policy	
— Motion for an Order ...	I - 138-139
State of European security	
— NATO nuclear force	
— Explanation of vote.	II - 175
General Lemnitzer (<i>Supreme Allied Commander Europe</i>) :	
Address by —	I - 192-196
— Secret session	I - 196

	Page
Mr. Leynen (<i>Belgium</i>) :	
Future relations between member States of WEU ..	I - 66-70
— Amendments by Mr. Macmillan and Mr. Ehm	I - 90, 143
Revival of European cooperation in WEU	II - 187-189
— Amendments by Mr. de Grailly, Mr. Ridley and Mr. Badini Confalonieri.	II - 220
Question put to Mr. Rey ..	II - 204
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>) :	
State of European security	
— NATO nuclear force	
— Amendments by Mr. Brown	II - 172

M

Mrs. McLaughlin (<i>United Kingdom</i>) :	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	I - 132-134
Mr. Macmillan (<i>United Kingdom</i>) :	
Future relations between member States of WEU ..	I - 79-83
— Amendment by Mr. Macmillan	I - 90, 142-143
Mr. Margue (<i>Luxembourg</i>) :	
State of European security	
— NATO nuclear force	
— Explanation of vote.	II - 176
Mr. Edoardo Martino (<i>Chairman of the Council and Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy</i>) :	
Presentation of the Eighth Annual Report of the Council	I - 53-57
— Replies to questions ...	I - 63, 64
Mr. Mathew (<i>United Kingdom</i>) :	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	
— Amendment by Mr. de Grailly	I - 129
Mr. Matteotti (<i>Italy</i>) :	
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ; State of European security	II - 113-114
— Question put to Mr. Kissinger	II - 103

	Page
Mr. von Merkatz (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Revival of European co-operation in WEU	II - 216-217
Mr. Meyer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Political and economic activities of the Council of WEU	I - 60-62
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	I - 120-121
Revival of European co-operation in WEU; Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance	II - 213-215
Mr. Michaud (<i>France</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	I - 123-125
Question put to the Acting Chairman of the Council..	II - 58
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers...	II - 190-193
— Amendment by Mr. Sibille	II - 221
Mr. Molter (<i>Belgium</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty	I - 94-98
Moscow Agreement and its effects on the cohesion of the Western Alliance	II - 189-190
— Amendment by Mr. de Grailly	II - 220-221
Revised budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963;	
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964;	
Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1962 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts;	
Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1963	II - 222, 225
Mr. Montini (<i>Italy</i>):	
State of European security	
— Question put to Mr. Kissinger	II - 99

	Page
Mr. Morris (<i>United Kingdom</i>):	
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 105-108
Mr. Moutet (<i>France</i>):	
Tributes	
— to Mr. Jean Sourbet ...	I - 46
— to Mr. Wolfgang Döring.	I - 47
— to Mr. Jacob Altmaier ..	I - 47
— to Pope John XXIII ...	I - 47
Address by the Provisional President	I - 47-50
Examination of credentials.	I - 50
Election of the President..	I - 50, 51
Eighth Annual Report of the Council	
— Question put to the Chairman of the Council	I - 63-64
Possibility of a common European foreign policy	
— Motion for an Order ...	I - 139-140
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance; State of European security	II - 145-148, 148-151, 173-174
— NATO nuclear force	
— Explanation of vote.	II - 175
— Question put to Mr. Kissinger	II - 101
Mr. Moyersoen (<i>Belgium</i>):	
State of European security.	I - 175
— Questions put to Mr. von Hassel	I - 160, 161
— On a point of order ...	I - 203
— NATO nuclear force	
— Amendment by Mr. Brown	II - 171-172
Election of a Vice-President	I - 178-179
P	
Mr. Patijn (<i>Netherlands</i>):	
Future relations between member States of WEU ..	I - 72-74
State of European security.	I - 175
R	
Mr. Radius (<i>France</i>):	
Question put to the Acting Chairman of the Council...	II - 59

	Page
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ; State of European security	
— Explanation of votes...	II - 173
On a point of order	II - 194, 195
Mr. Rey (<i>Member of the Commission of the European Economic Community</i>):	
Address by —	II - 196-204
— Replies to questions ...	II - 204-206
Mr. Ridley (<i>United Kingdom</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	I - 118-120
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ; State of European security	II - 108-111
Revival of European co-operation in WEU	II - 212-213
Question put to Mr. Habib-Deloncle	II - 232
Mr. van Riel (<i>Netherlands</i>):	
State of European security	
— NATO nuclear force ...	II - 135-137
— Amendments by Mr. Brown	II - 172
S	
Mr. Carlo Schmid (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Address by the President .	I - 51-52
	II - 50-52
Election of five Vice-Presidents	I - 52
Tributes	
— to President Kennedy ..	II - 49-50
— to Mr. René Drèze	II - 50
— to Mr. Heinrich Höfler..	II - 50
Revised budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963 ; Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1964	II - 224-225
Closing address	I - 203-204
	II - 234-235
Mr. Schroeder (<i>Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany</i>):	
Address by —	II - 177-183
— Replies to questions ...	II - 183-184

	Page
Mr. Seidl (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Amendment of Article IV of the Charter and Rule 4 of the Rules of Procedure of the Assembly	II - 156-157
Mr. Sibille (<i>Italy</i>):	
Proposals of the Assembly relative to the Agenda of the Council of Ministers	
— Amendment by Mr. Sibille	II - 221
Lord Stonehaven (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security	
— On a point of order ...	I - 202
Mr. Stonehouse (<i>United Kingdom</i>):	
Question put to the Acting Chairman of the Council ..	II - 60
Moscow Test Ban Treaty and its effects on the Western Alliance ; State of European security	II - 112-113
Revival of European co-operation in WEU	II - 208-212
T	
Mr. Tjalma (<i>Netherlands</i>):	
State of European security	I - 196-198
W	
Mr. Wienand (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European security	
— Question put to Mr. Kissinger	II - 98-99
Z	
Mr. Zimmer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty ; Possibility of a common European foreign policy	I - 105-107
Question put to the Acting Chairman of the Council ..	II - 59, 60
State of European security	
— NATO nuclear force	
— Explanation of vote	II - 175
Task of WEU and the present state of work	II - 193-194, 215-216, 221
Question put to Mr. Rey..	II - 205
On a point of order	II - 227

INDEX ANALYTIQUE

I — Première partie de la Neuvième session ordinaire
 II — Deuxième partie de la Neuvième session ordinaire

	Page		Page
A			
Action entreprise dans les parlements nationaux			
Présentation du rapport...	I - 201-202		
	II - 232		
Votes sur les projets de textes			
— Report des votes	I - 203		
Activités politiques et économiques du Conseil des Ministres de l'U.E.O.			
Présentation du rapport ..	I - 60-62		
Vote sur le projet de recommandation	I - 65		
Allocution (voir : Discours)			
Amendement de l'article 39, paragraphe 7, du Règlement			
Renvoi en commission	I - 121		
Amendement de l'article 42 du Règlement			
Renvoi en commission	II - 78		
Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux Chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil			
Présentation du rapport ..	I - 57-60		
Vote sur le projet de recommandation	I - 64		
Avenir des relations des Etats membres de l'U.E.O.			
Présentation du rapport ..	I - 66-70		
Discussion du rapport	I - 70-74, 79-87		
Discours de M. Heath	I - 74-79		
Discussion des amendements	I - 89-90, 142-144		
— Amendement déposé par M. Macmillan	I - 142-143		
— Adoption de l'amendement	I - 143		
— Amendement déposé par M. Kirk	I - 143-144		
— Amendement déposé par M. Ehm			
— Retrait de l'amendement	I - 144		
		Vote sur le projet de recommandation	I - 144
		Vote sur le projet de résolution	I - 145
B			
Budget de l'Assemblée pour 1964 et budget révisé pour 1963			
Présentation des —	II - 222		
Discussion des —	II - 222-226		
Vote sur les projets de — ..	II - 226		
Vote sur le projet de résolution	II - 226		
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1963			
Vote sur le projet d'avis ..	II - 226		
C			
Calendrier			
Adoption du —	I - 52-53		
	II - 53		
Modification du —	I - 66, 89		
	II - 133		
Commissions de l'Assemblée			
Constitution des —	I - 13, 65		
Modifications dans la composition des —	II - 79, 79		
Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962			
Présentation de la motion d'approbation des —	II - 222		
Vote sur la motion	II - 226		
Conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale			
Présentation du rapport ..	II - 189-190		
Discussion commune	II - 208-217		
Amendement de M. de Grailly	II - 194-195, 220-221		
— Rejet de l'amendement.	II - 221		
Vote sur le projet de recommandation	II - 228		

	Page
D	
Désarmement et la force nucléaire	
(voir : Etat de la sécurité européenne, Docs. 266 et 293)	
Discours	
— Président d'âge	I - 47-50
— Président	I - 51-52, 203-204 II - 50-52, 234-235
— M. Edoardo Martino ..	I - 53-57
— Questions et réponses	I - 63-64
— M. Heath	I - 74-79
— M. Fayat	I - 98-102
— M. Habib-Delonele	I - 108-112 II - 229-231
— Questions et réponses	II - 231-232
— M. von Hassel	I - 153-157
— Questions et réponses	I - 157-163
— Général Lemnitzer	I - 192-196
— M. de Block	II - 53-57
— Questions et réponses	II - 58-60
— Lord Carrington	II - 83-89
— M. Kissinger	II - 92-97
— Questions et réponses	II - 97-103
— M. Bowie	II - 120-128
— Questions et réponses	II - 128-132
— M. Schroeder	II - 177-183
— Questions et réponses	II - 183-184
— M. Kirk	II - 184-186
— M. Rey	II - 196-204
— Questions et réponses	II - 204-206

E

Eloges funèbres	
— M. Jean Sourbet	I - 46
— M. Wolfgang Döring ..	I - 47
— M. Jacob Altmaier	I - 47
— S. S. Jean XXIII	I - 47
— Président Kennedy	II - 49-50
— M. René Drèze	II - 50
— M. Heinrich Höfler	II - 50
Etat de la sécurité européenne	
Présentation des rapports	
— Doc. 268	I - 146-153
— Doc. 266	I - 163-168
— Doc. 269	I - 179-180
— Doc. 293 (ancien Doc. 266)	II - 68-70
— Doc. 295 (ancien Doc. 269)	II - 70-71

	Page
— Doc. 290 (cf. Doc. 268).	II - 71-77
— Doc. 292	II - 80-82
Discours de	
— M. von Hassel	I - 153-157
— Questions et réponses	I - 157-163
— Général Lemnitzer	I - 192-196
— Lord Carrington	II - 83-89
— M. Kissinger	II - 92-97
— Questions et réponses	II - 97-103
— M. Bowie	II - 120-128
— Questions et réponses	II - 128-132
Discussion des rapports ...	I - 168-177, 180-191, 196-200 II - 89-92, 105-119, 133-156
— Amendement déposé par M. Duterne (Doc. 293).	II - 160
— Rejet de l'amendement	II - 160
— Amendements déposés par M. Brown (Doc. 290)	II - 160-172
— Adoption des amendements	II - 172
Votes sur les projets de textes	
— Report des votes	I - 200, 202-203
— Doc. 293	II - 174
— Doc. 290	II - 174-176
— Doc. 292	II - 176
— Doc. 295	II - 176

F

Force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau
(voir : Etat de la sécurité européenne, Doc. 268)

Force nucléaire O.T.A.N.
(voir : Etat de la sécurité européenne, Doc. 290)

Forces terrestres sur le front central en Europe
(voir : Etat de la sécurité européenne, Doc. 292)

H

Harmonisation des tâches de l'Assemblée de l'U.E.O. et du Parlement européen
— Retrait du rôle de l'Assemblée

Huis clos
— Général Lemnitzer

	Page		Page
I			
Institut Européen de Défense		Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272)	
Renvoi en commission	I - 178	Présentation des rapports	
M		— Doc. 273	I - 91-94
Mandat du Groupe de travail		— Doc. 272	I - 94-98
Présentation du rapport . .	II - 233	Discours de M. Fayat	I - 98-102
Vote sur le projet de direc- tive	II - 234	Discussion des rapports . . .	I - 102-107, 112-121, 123-137
Marines à l'âge nucléaire (voir : Etat de la sécurité européenne, Docs. 269 et 295)		Discours de M. Habib- Deloncle	I - 108-112
Message (voir : Discours)		Amendement déposé par M. de Grailly (Doc. 273)	I - 126-129
Mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux		Vote sur la proposition de directive déposée par M. Kopf	I - 138-141
Présentation du rapport . . .	II - 193-194	— Adoption de la proposi- tion de directive	I - 141
Discussion commune	II - 208-217, 221	Vote sur le projet de direc- tive (Doc. 272)	I - 141
Vote sur le projet de direc- tive	II - 229	Pouvoirs	
Modification de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement de l'Assem- blée		Vérification des —	I - 50 II - 52-53
Discussion du rapport	II - 156-157	Présences	I - 16, 22, 25, 28, 39, 44 II - 13, 16, 18, 21, 26, 35, 39
Vote sur le projet de résolu- tion	II - 157	Président	
Modification de l'article 39 (7) du Règlement de l'Assem- blée		Election du —	I - 50-51
Discussion du rapport	II - 157	Discours du —	I - 51-52, 203-204 II - 50-52, 234-235
Vote sur les propositions de la commission	II - 157	Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres	
O		Présentation du rapport . .	II - 190-193
Ordre du jour des séances . . .	I - 11, 21, 23, 26, 37, 42 II - 11, 14, 17, 19, 23, 34, 36	Discussion commune	II - 208-217
P		Amendement de M. Sibille .	II - 221
Parlements nationaux (voir : Action entreprise dans les —)		— Adoption de l'amende- ment	II - 221
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère com- mune de l'Europe (Doc. 273)		Vote sur le projet d'avis . .	II - 228-229
		R	
		Rapport annuel du Conseil, Huitième — (voir également : Applica- tion du Traité de Bruxelles) (voir également : Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Eu- rope Occidentale)	
		Présentation par le Président du Conseil	I - 53-57
		Discussion générale	I - 63-64

	Page
Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général	
Présentation du rapport ..	II - 206-208
Discussion commune	II - 208-217
Vote sur le projet de recommandation	II - 229
Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.	
Présentation du rapport ..	II - 187-189
Discussion commune	II - 208-217
Amendements de M. de Grailly et de M. Ridley ...	II - 194-195, 220
— Retrait des amendements	II - 220
Amendement de M. Badini Confalonieri	II - 220
Vote sur le projet de recommandation	II - 228
Renvoi en commission	
(voir : Amendement de l'article 39, paragraphe 7 du Règlement)	
(voir : Amendement de l'article 42 du Règlement)	
(voir : Institut Européen de Défense)	

S

Session	
Ouverture de la —	I - 46
Interruption de la première partie de la —	I - 204
Reprise de la —	II - 49
Clôture de la —	II - 234-235

T

Textes adoptés

Recommandations :

— n° 92 — Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	I - 41
— n° 93 — Application du Traité de Bruxelles	I - 19
— n° 94 — Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale ..	I - 20
— n° 95 — Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	I - 35-36

	Page
— n° 96 — Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale	II - 29
— n° 97 — Etat de la sécurité européenne — Le désarmement et la force nucléaire	II - 30
— n° 98 — Etat de la sécurité européenne — La force nucléaire O.T.A.N. II - 31	
— n° 99 — Etat de la sécurité européenne — Forces terrestres sur le front central en Europe II - 32	
— n° 100 — Etat de la sécurité européenne — Les marines à l'âge nucléaire	II - 33
— n° 101 — Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.	II - 42
— n° 102 — Conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale	II - 43
— n° 103 — Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général	II - 46

Résolutions :

— n° 21 — Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	I - 40
— n° 22 — Modification de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement	II - 22
— n° 23 — Projet de budget de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964	II - 40

Avis :

— n° 9 — Budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963	II - 41
— n° 10 — Ordre du jour du Conseil des Ministres	II - 44

Directives :

— n° 24 — Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	I - 33
— n° 25 — Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 34

INDEX

	Page		Page
— n° 26 — Mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux	II - 45	Discours de	
— n° 27 — Mandat du Groupe de travail	II - 47	— Lord Carrington	II - 83-89
Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (voir : Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe)		— M. Kissinger	II - 92-97
		— Questions et réponses	II - 97-103
		— M. Bowie	II - 120-128
		— Questions et réponses	II - 128-132
		Discussion du rapport	II - 89-92, 105-119, 133-156
		Vote sur le projet de recommandation	II - 173-174
			V
Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale		Vice-Présidents :	
Présentation du rapport ..	II - 61-67	Election de cinq —	I - 52
		Election d'un —	I - 178-179

INDEX DES ORATEURS

I — Première partie de la Neuvième session ordinaire
II — Deuxième partie de la Neuvième session ordinaire

	Page		Page
A			
M. Achenbach (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 130-132	Etat de la sécurité européenne	I - 182-184
		— Question posée à M. von Hassel	I - 161
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):		M. de Block (<i>Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas et Président en exercice du Conseil</i>):	
Election du Président de l'Assemblée	I - 51	Message de —	II - 53-57
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	I - 91-94	— Réponses aux questions posées	II - 58-60
— Proposition de directive.	I - 132, 141	M. Bourgoïn (<i>France</i>):	
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 58	Application du Traité de Bruxelles: Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, IIB, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil..	I - 64
Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.		Etat de la sécurité européenne	
— Retrait des amendements nos 1, 2 et 3	II - 220	— Question posée à M. von Hassel	I - 162
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres		— Forces terrestres sur le front central en Europe	II - 80-82
— Amendement de M. Sibille	II - 221	M. Bowie (<i>Directeur du Centre des affaires internationales de l'Université de Harvard</i>):	
M. Basile (<i>Italie</i>):		Discours de —	II - 120-128
Etat de la sécurité européenne		— Réponses aux questions posées	II - 128-132
— Question posée à M. Kissinger	II - 103	M. Brown (<i>Royaume-Uni</i>):	
M. Bauer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Etat de la sécurité européenne	
Modification de l'article 39(7) du Règlement de l'Assemblée	II - 157	— La force nucléaire O.T.A.N.	
M. Baumel (<i>France</i>):		— Amendements de M. Brown	II - 161-165, 166, 167
Etat de la sécurité européenne	I - 168-173, 174, 175-176, 177	Point de procédure	II - 226-227
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale; Etat de la sécurité européenne..	II - 139-145, 148	Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.	
		— Explication de vote ...	II - 228
C			
		M. Cadorna (<i>Italie</i>):	
		Huitième rapport annuel du Conseil	
		— Question posée au Président du Conseil	I - 63

Page	Page
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 60
Etat de la sécurité européenne	I - 184-186
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne . .	II - 111
Lord Carrington (<i>Ministre sans portefeuille du gouvernement du Royaume-Uni</i>) :	
Discours de —	II - 83-89
M. Clark (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne . .	II - 117-119
Lord Crathorne (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Election de cinq Vice-Présidents de l'Assemblée	I - 52
Etat de la sécurité européenne	
— La force nucléaire O.T.A.N.	
— Amendements de M. Brown	II - 171
D	
M. Dejardin (<i>Belgique</i>) :	
Question posée à M. Habib-Deloncele	II - 231
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>) :	
Huitième rapport annuel du Conseil	
— Question posée au Président du Conseil	I - 63
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 103-105
Etat de la sécurité européenne	I - 176
Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	I - 201-202 II - 232
M. Duterne (<i>France</i>) :	
Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux chapitres I,	
II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil	I - 64
Etat de la sécurité européenne	
— Le désarmement et la force nucléaire	
— Amendement de M. Duterne	II - 160
M. Duynstee (<i>Pays-Bas</i>) :	
Etat de la sécurité européenne	
— La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau	I - 146-153
— La force nucléaire O.T.A.N.	II - 71-77, 153-156
— Amendements de M. Brown	II - 168-170
— Explication de vote	II - 175
— Questions posées à M. Kissinger	II - 100-101
— Question posée à M. Bowie	II - 131
E	
M. Ehm (<i>France</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	
— Amendement de M. Ehm	I - 144
M. Erler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 112-115
Etat de la sécurité européenne	I - 173, 174, 186-191
— Rappel au Règlement . .	I - 200
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne . .	II - 89-92
— La force nucléaire O.T.A.N.	
— Amendements de M. Brown	II - 167, 170-171
— Questions posées à M. Bowie	II - 130-131
Sir Eric Errington (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Etat de la sécurité européenne	I - 199-200

	Page		Page
— Question posée à M. von Hassel	I - 157-158	— Réponses aux questions posées	II - 231-232
— Rappel au Règlement..	I - 202	M. von Hassel (<i>Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne..	II - 134-135	Discours de —	I - 153-157
— Question posée à M. Bowie	II - 128	— Réponses aux questions posées	I - 157-163
F		M. Heath (<i>Lord du Sceau privé du Royaume-Uni</i>) :	
M. Fayat (<i>Ministre adjoint des affaires étrangères de Belgique</i>) :		Discours de —	I - 74-79
Discours de —	I - 98-102	M. Housiaux (<i>Belgique</i>) :	
G		Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil.	I - 57-60
M. de Grailly (<i>France</i>) :		Mme Hubert (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense		Mandat du Groupe de travail	II - 233
— Amendement de M. de Grailly	I - 126-129, 130	I	
Réforme du Conseil permanent et du Secrétariat général	II - 206-208	M. Irving (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Lord Grantchester (<i>Royaume-Uni</i>) :		Etat de la sécurité européenne	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale...	I - 83-85	— La force nucléaire O.T.A.N.	
M. Gresham Cooke (<i>Royaume-Uni</i>) :		— Amendements de M. Brown	II - 167
Etat de la sécurité européenne	I - 180-182	J	
— Question posée à M. von Hassel	I - 159	M. Jaeger (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne..	II - 114-115	Etat de la sécurité européenne	I - 198-199
H		— Question posée à M. Kissinger	II - 100
M. Habib-Deloncle (<i>Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française</i>) :		M. Jannuzzi (<i>Italie</i>) :	
Discours de —	I - 108-112 II - 229-231	Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale...	I - 70-72
		Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 102-103
		Etat de la sécurité européenne	
		— Question posée à M. Kissinger	II - 102
		— La force nucléaire O.T.A.N.	II - 137-139

Page
M. Johnson (*Royaume-Uni*) :
Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 ; Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964 II - 222-224

K

Lord Kennet (*Royaume-Uni*) :
Etat de la sécurité européenne
— Question posée à M. von Hassel I - 159
— Le désarmement et la force nucléaire I - 163-168
II - 68-70
— Amendement de M. Duterne II - 160
— Les marines à l'âge nucléaire I - 179-180
II - 70-71
— Rappel au Règlement .. I - 200, 202-203
— La force nucléaire O.T.A.N.
— Amendements de M. Brown II - 165-166, 167-168
— Questions posées à M. Bowie II - 129, 130
Question posée à M. Schroeder II - 183-184

M. Kirk (*Royaume-Uni*) :
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale... I - 85-87
— Amendement de M. Macmillan I - 90
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense I - 134-137
— Amendement de M. de Grailly I - 91
— Proposition de directive I - 141
(*Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre du Royaume-Uni*) :
Discours de — II - 184-186

M. Kissinger (*Professeur de sciences politiques à l'Université de Harvard*) :
Discours de — II - 92-97
— Réponses aux questions posées II - 97-103

Page
M. Kliesing (*République Fédérale d'Allemagne*) :
Etat de la sécurité européenne I - 146
— Questions posées à M. von Hassel I - 158-159
— Rappel au Règlement .. I - 200, 202, 203
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne.. II - 61-67, 151-153
— La force nucléaire O.T.A.N. II - 115-157
— Amendements de M. Brown II - 165, 166, 167, 168
— Explication de vote. II - 175
— Question posée à M. Kissinger II - 97-98
Question posée à M. Schroeder II - 183

M. Kopf (*République Fédérale d'Allemagne*) :
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense I - 115-118

L

M. le Hodey (*Belgique*) :
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe
— Proposition de directive I - 138-139
Etat de la sécurité européenne
— La force nucléaire O.T.A.N.
— Explication de vote. II - 175

Général Lemnitzer (*Commandant suprême des forces alliées en Europe*) :
Discours du — I - 192-196
— Huis clos I - 196

M. Leynen (*Belgique*) :
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale I - 66-70
— Amendements de M. Macmillan et de M. Ehm .. I - 90, 143
Relance de la coopération européenne à l'U.E.O..... II - 187-189

Page	Page
<p>— Amendements de M. de Grailly, de M. Ridley et de M. Badini Confalonieri II - 220</p> <p>Question posée à M. Rey.. II - 204</p> <p>Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italie</i>):</p> <p>Etat de la sécurité européenne</p> <p>— La force nucléaire O.T.A.N.</p> <p>— Amendements de M. Brown II - 172</p> <p style="text-align: center;">M</p> <p>Mrs. McLaughlin (<i>Royaume-Uni</i>):</p> <p>Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense I - 132-134</p> <p>M. Macmillan (<i>Royaume-Uni</i>):</p> <p>Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale I - 79-83</p> <p>— Amendement de M. Macmillan I - 90, 142-143</p> <p>M. Margue (<i>Luxembourg</i>):</p> <p>Etat de la sécurité européenne</p> <p>— La force nucléaire O.T.A.N.</p> <p>— Explication de vote. II - 176</p> <p>M. Edoardo Martino (<i>Président du Conseil et Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie</i>):</p> <p>Présentation du Huitième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée I - 53-57</p> <p>— Réponses aux questions posées I - 63, 64</p> <p>M. Mathew (<i>Royaume-Uni</i>):</p> <p>Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense</p> <p>— Amendement de M. de Grailly I - 129</p>	<p>M. Matteotti (<i>Italie</i>):</p> <p>Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale; Etat de la sécurité européenne .. II - 113-114</p> <p>— Question posée à M. Kissinger II - 103</p> <p>M. von Merkatz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):</p> <p>Relance de la coopération européenne à l'U.E.O. II - 216-217</p> <p>M. Meyer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):</p> <p>Activités politiques et économiques du Conseil des Ministres I - 60-62</p> <p>Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense I - 120-121</p> <p>Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.; Les conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale .. II - 213-215</p> <p>M. Michaud (<i>France</i>):</p> <p>Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense I - 123-125</p> <p>Question posée au Président en exercice du Conseil II - 58</p> <p>Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres... II - 190-193</p> <p>— Amendement de M. Sibille II - 221</p> <p>M. Molter (<i>Belgique</i>):</p> <p>Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense I - 94-98</p> <p>Conséquences de l'Accord de Moscou pour la cohésion de l'Alliance occidentale II - 189-190</p> <p>— Amendement de M. de Grailly II - 220-221</p> <p>Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963;</p>

Page	Page
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 ;	
Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1962 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs ;	
Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1963	II - 222, 225
M. Montini (Italie) :	
Etat de la sécurité européenne	
— Question posée à M. Kissinger	II - 99
M. Morris (Royaume-Uni) :	
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne..	II - 105-108
M. Moutet (France) :	
Eloges funèbres	
— M. Jean Sourbet	I - 46
— M. Wolfgang Döring ..	I - 47
— M. Jacob Altmaier	I - 47
— S. S. Jean XXIII	I - 47
Allocution du Président d'âge	I - 47-50
Vérification des pouvoirs...	I - 50
Election du Président de l'Assemblée	I - 50, 51
Huitième rapport annuel du Conseil	
— Question posée au Président du Conseil	I - 63-64
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	
— Proposition de directive	I - 139-140
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne..	II - 145-148, 148-151, 173-174
— La force nucléaire O.T.A.N.	
— Explication de vote.	II - 175
— Question posée à M. Kissinger	II - 101
M. Moyersoen (Belgique) :	
Etat de la sécurité européenne	I - 175
— Questions posées à M. von Hassel	I - 160, 161
— Rappel au Règlement ..	I - 203
— La force nucléaire O.T.A.N.	
— Amendements de M. Brown	II - 171-172
Election d'un Vice-Président	I - 178-179
P	
M. Patijn (Pays-Bas) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ...	I - 72-74
Etat de la sécurité européenne	I - 175
R	
M. Radius (France) :	
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne	
— Explication de vote ...	II - 173
Rappel au Règlement	II - 194, 195
M. Rey (Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne) :	
Discours de —	II - 196-204
— Réponses aux questions posées	II - 204-206
M. Ridley (Royaume-Uni) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 118-120
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne..	II - 108-111
Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.....	II - 212-213
Question posée à M. Habib-Deloncle	II - 232

	Page
M. van Riel (<i>Pays-Bas</i>):	
Etat de la sécurité européenne	
— La force nucléaire	
O.T.A.N.	II - 135-137
— Amendements de M. Brown	II - 172

S

M. Carlo Schmid (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Discours du Président	I - 51-52 II - 50-52
Election de cinq Vice-Présidents	I - 52
Eloges funèbres	
— Président Kennedy	II - 49-50
— M. René Drèze	II - 50
— M. Heinrich Höfler	II - 50-52
Projet de budget révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 ; Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1964	II - 224-225
Discours de clôture	I - 203-204 II - 234-235
M. Schroeder (<i>Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Discours de —	II - 177-183
— Réponses aux questions posées	II - 183-184
M. Seidl (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Modification de l'article IV de la Charte et de l'article 4 du Règlement	II - 156-157
M. Sibille (<i>Italie</i>):	
Propositions de l'Assemblée concernant l'ordre du jour du Conseil des Ministres	
— Amendement de M. Sibille	II - 221
Lord Stonehaven (<i>Royaume-Uni</i>):	
Etat de la sécurité européenne	
— Rappel au Règlement..	I - 202

	Page
M. Stonehouse (<i>Royaume-Uni</i>):	
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 60
Le Traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires et son incidence sur l'Alliance occidentale ; Etat de la sécurité européenne..	II - 112-113
Relance de la coopération européenne à l'U.E.O.	II - 208-212

T

M. Tjalma (<i>Pays-Bas</i>):	
Etat de la sécurité européenne	I - 196-198

W

M. Wienand (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Etat de la sécurité européenne	
— Question posée à M. Kissinger	II - 98-99

Z

M. Zimmer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	I - 105-107
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59, 60
Etat de la sécurité européenne	
— La force nucléaire	
O.T.A.N.	
— Explication de vote.	II - 175
Mission de l'U.E.O. et l'état actuel de ses travaux	II - 193-194, 215-216, 221
Question posée à M. Rey..	II - 205
Point de procédure	II - 227

PRINTED IN FRANCE


STRASBOURG